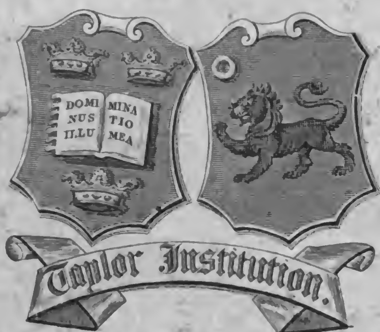
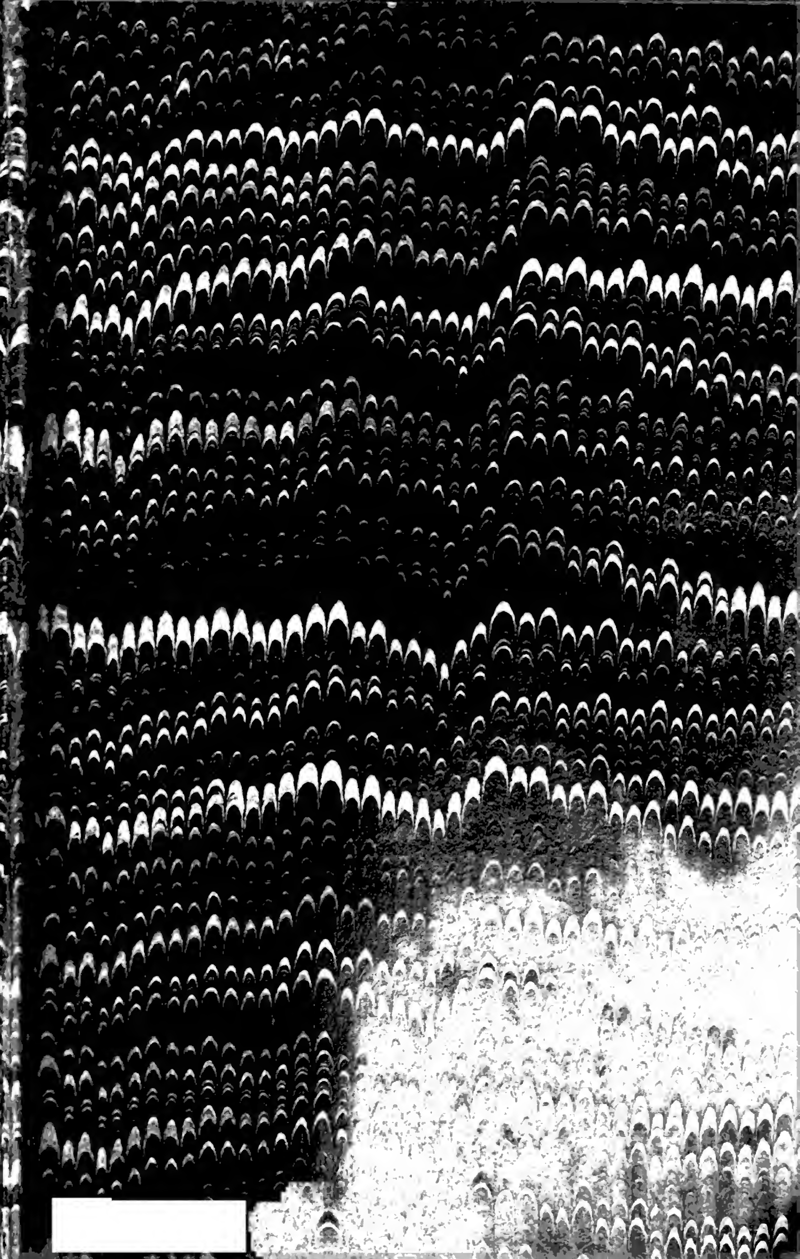
Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI



DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



MADAME

ELISABETH

SŒUR DE LOUIS XVI

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, 2e édition. 1 volume in-12. Prix.................... 3 fr.

Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, 2e édition, 1 volume in-12. Prix..................... 3 fr. 50

La Reine Marie Leckzinska, 2e édition, 1 volume in-12. Prix.. .... 2 fr.

MADAME
ÉLISABETH

SŒUR DE LOUIS XVI

PAR

Mme LA COMTESSE D'ARMAILLÉ



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1886



AVANT-PROPOS

Retracer la vie d'une princesse arrivée au plus haut degré de la perfection morale, sous l'influence de la piété, de l'amitié, du dévouement à la famille, et morte à trente ans, après avoir subi les plus cruelles épreuves et la plus injuste des condamnations, tel est le but de notre travail.

Il est peu de victimes de la Révolution française qui méritent autant de sympathie, et qui inspirent autant de respect que Madame Elisabeth, sœur du roi Louis XVI. Sa courte existence ne fut, durant ses années heureuses, qu'une suite d'actes de vertu et de charité. Ses malheurs, en mettant en lumière des qualités que dissimulaient sa modestie, la trouvèrent patiente et résignée. Enfin, parvenue au moment suprême, sa piété fit de la mort un sacrifice et de l'échafaud un autel où, glorifiant Dieu en périssant, elle reçut la couronne immortelle que l'Eglise réserve à ses martyrs.

D'éminents biographes ont rendu hommage à de si rares mérite. Le beau travail de M. de

Beauchesne, écrit avec une entière sûreté de recherches, restera la révélation la plus complète de la vie de Madame Elisabeth.

Mais, depuis l'époque de cette importante publication, des documents intéressants sur le même sujet ont été mis au jour et méritent d'être étudiés. Sans devenir plus facile, la tâche de l'historien de Madame Elisabeth s'est modifiée. C'est maintenant à l'angélique Princesse de parler elle-même au lecteur, à sa douce voix d'appeler son attention, à sa main de tenir le flambeau qui éclaire sa pure et chaste physionomie. Grâce à la publication presque complète de sa correspondance, il est permis de suivre sous sa plume gracieuse et familière, avec le récit de la plus grande partie de sa vie, celui d'une époque dont l'histoire inspire une ardente curiosité aux temps moins cruels sans doute, mais si profondément troublés, que nous traversons.

Madame Elisabeth écrivait avec agrément et facilité. Ses lettres étaient appréciées par la société haute et délicate, au sein de laquelle s'écoulèrent les années brillantes de sa première jeunesse. Lassé de l'affectation emphatique du milieu du dix-huitième siècle, ce monde intelligent et distingué cherchait le naturel et la franchise, et trouvait ces qualités dans le style incorrect mais toujours original et vrai de la Princesse. Nulle ne possédait mieux qu'elle, cet

art du billet de chaque jour, si cher à l'ancien régime, et qui faisait de la douce vie de nos aïeules une conversation sans interruption, un échange continuel de propos aimables et de nouvelles intéressantes. Les évènements de la Révolution devaient multiplier ces entretiens et en troubler cruellement la sérénité. Trop tôt aussi, ils en augmentèrent l'importance et la valeur. Ce fut à l'époque de la dispersion forcée ou volontaire de la famille et des amis de la princesse.

La liste de ses correspondants est alors fort nombreuse. En première ligne figurent ses frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, ses tantes, Mesdames Adélaïde et Victoire, sa sœur la princesse de Piémont, sa belle-sœur la comtesse d'Artois, sa cousine la princesse Louise de Condé. Un jeune ecclésiastique d'un mérite rare, l'abbé de Lubersac, tient une place importante dans cette collection de lettres. Mmes de Duras, de Sorans, de Causans, de Clermont-Tonnerre, des Monstiers, les religieuses de Saint-Cyr viennent ensuite. Mais les principales confidentes sont deux jeunes femmes, élevées à ses côtés, et dont elle avait espéré ne jamais se séparer. Emigrées avec leurs enfants, elles avaient emporté un regret amer d'avoir quitté leur royale amie. C'étaient Mmes de Raigecourt et de Bombelles. Au moment où s'absentait cette dernière, en 1789, Madame Elisabeth lui écrivait : « Je voudrais que

» mes lettres fussent pour toi un agréable jour-
» nal. » En effet, si l'on retranche de la correspondance de Madame Elisabeth avec ses amies les répétitions, les confidences ordinaires à des lettres intimes, il reste un journal, formant, depuis le début de la Révolution jusqu'au 10 août 1792, une relation presque quotidienne de cette époque, tracée avec une vérité impartiale et scrupuleuse.

Un écrivain célèbre (1) jugeait ainsi, il y a peu d'années, cette partie des lettres de Madame Elisabeth : « On a de ce temps, disait-il, un récit
» complet, circonstancié, par une correspon-
» dante qui ne cesse pas d'écrire durant trois
» années et qui est du caractère le plus naturel,
» le plus accentué, le plus vif. La princesse écrit
» tantôt à Mme de Bombelles, tantôt à Mme de
» Raigecourt, ses intimes amies. Elle cause sans
» réticence, avec familiarité, avec effusion, et
» d'un ton dégagé, presque gai, presque leste,
» qui contracte singulièrement avec ce qu'elle
» raconte et avec tout ce qui l'entoure. Cette
» gaîté et cette sérénité, Madame Elisabeth les
» puisait dans son humeur, et surtout dans sa
» piété, dans sa confiance absolue en Dieu....
» Les journées des 5 et 6 octobre et du 20 juin,
» sous sa plume, se dessinent en traits d'une

(1) Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis.*

» exacte et parlante réalité. Ce qu'elles ont
» d'atroce y est montré, mais sans rien de
» chargé. Ce qu'il y a eu de bien s'y entre-
» mêle. Tout se succède et court. Il règne et
» circule dans ces récits comme un rayon venu
» on ne sait d'où. C'est vu nettement, d'une
» manière légère, comme à vol d'oiseau. Quel-
» qu'un me dit « à vol de colombe ; » Écoutez
» plutôt. »

Nous suivons cet avis, et nous écouterons parler l'aimable historienne jusqu'au 10 août 1792. Alors cesse le journal, à l'heure même où la monarchie succombe, où les portes du Temple, se fermant sur la famille royale ne s'ouvriront plus que pour la livrer au dernier supplice. Puissions-nous, en ramenant nos lecteurs à ces funestes souvenirs, en leur offrant quelques détails encore inconnus, empruntés à nos archives et à des manuscrits inédits, augmenter, si cela est possible, la vénération qu'ils auront déjà vouée à la sœur de Louis XVI.

MADAME
ÉLISABETH
SŒUR DE LOUIS XVI
1764-1794

VERSAILLES
(1764-1789)

I.

Elisabeth-Philippine-Marie-Hélène, fille de Louis, Dauphin de France, et de Marie-Joséphine de Saxe, était née à Versailles, le 3 mai 1764. Le même jour, elle fut baptisée, en présence de la famille royale, par l'archevêque de Reims, et tenue sur les fonts par le jeune duc de Berry, son frère aîné, au nom de l'infant Don Philippe, et par Madame Adélaïde, sa tante, au nom de la reine d'Espagne douairière.

Quatre ans plus tard, Madame Elisabeth devint orpheline. La comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, eut la direction de son éducation. Cette tâche ne devait pas s'accomplir sans difficultés, car Madame Elisabeth n'avait rien d'angélique alors. Des

témoignages contemporains la montrent, à l'âge de six ans, « comme une petite sauvage, avec un air déterminé » et doux en même temps, avec je ne sais quoi d'en- » tier et de rebelle qui ne se laissait pas aisément » apprivoiser. Elle offrait des aspérités, des disparates » bizarres de caractère ; elle passait volontiers d'un » excès à l'autre, tantôt fière et hautaine, tantôt sen- » sible et charmante. Ses inégalités rappelaient le duc » de Bourgogne (1). » Longtemps les exhortations, les punitions se succédèrent sans amener d'amélioration ; mais, vers l'âge de dix ans, l'enfant s'adoucit, touchée par les tendres soins que lui avait prodigués sa sœur aînée, Madame Clotilde, pendant une longue maladie. La reconnaissance avait ouvert son cœur à l'affection, et l'affection le donna à l'obéissance. Bientôt, enfin, une gouvernante nouvelle, et d'un mérite particulier, acheva de transformer en qualités les défauts de la petite princesse.

Marie-Angélique de Fitte de Soucy, baronne de Mackau, ancienne élève de Saint-Cyr, vivait modestement dans un château de l'Alsace, quand Louis XV, cédant aux conseils de Mme de Marsan, l'appela près de sa petite-fille, en qualité de sous-gouvernante. Chrétienne austère, Mme de Mackau possédait la foi et la simplicité des premiers temps de l'Eglise. Sans s'inquiéter des critiques de la Cour, elle éleva Madame

(1) Eloge funèbre de Madame Elisabeth de France, par M. Ferrand, conseiller au Parlement de Paris. Ratisbonne, imprimé chez J.-B. Restermundt, imprimeur du prince évêque, mars 1795. Petit in-8° de 134 pages. Voyez aussi l'histoire de Madame Elisabeth, par Mme Guénard (Paris, Lerouge, 1802), et l'article de Sainte-Beuve (Nouveaux lundis) déjà cité.

Elisabeth comme elle aurait élevé sa propre fille, ne lui passant aucun défaut, sachant au besoin se faire craindre, et lui donnant, avec les goûts les plus modestes, l'amour de l'ordre, du travail, le respect consciencieux des lois d'une piété ferme, sérieuse et éclairée.

Un des premiers devoirs que s'imposa Mme de Mackau envers la royale enfant, fut de lui faire comprendre l'importance de la perte qu'elle avait subie à la mort de ses parents. Elle lui parla de leurs vertus, de leurs exemples, avec toute l'éloquence de son cœur. Elle fit couler les pleurs de l'orpheline, en s'efforçant de rester calme devant ces sanglots de l'enfance, si déchirants à entendre. Puis, relevant son courage, elle lui montra le Christ et ses consolations, et l'engagea à reporter son affection filiale sur le Dauphin, son frère aîné, destiné à être son Roi et celui de la France.

Une autre gouvernante, adjointe à Mme de Mackau, exerça encore une heureuse influence sur Madame Elisabeth. Mme la vicomtesse d'Aumale était aussi une élève de Saint-Cyr. Elle était indulgente sans faiblesse, douce et gaie. « Sa piété, sa bonté, tout était attirant en » elle, » disait Madame Elisabeth en la regrettant plus tard. Mlle de Mackau, fille aînée de la digne institutrice de la princesse, contribua beaucoup à aider sa mère et Mme d'Aumale dans l'éducation de leur élève. « Madame Elisabeth, a raconté cette jeune personne (1), » demandait sans cesse à me voir ; j'étais la récompense ou de son application ou de sa docilité. Madame de Marsan, s'apercevant que ce moyen avait

(1) Ferrand, Éloge de Madame Elisabeth. *(Notes communiquées par Mme de Bombelles).*

» un grand succès, proposa au roi que je devinsse » la compagne de Madame Elisabeth, avec l'assurance » que, lorsqu'il en serait temps, il voudrait bien me » marier. Sa Majesté y consentit. Dès ce moment, je » partageai tous les soins qu'on prenait pour l'édu- » cation et l'instruction de Madame Elisabeth. »

Les visites à Saint-Cyr étaient au nombre des récompenses accordées par M[me] de Marsan à son élève. Pouvait-on voir en effet ce couvent sans éprouver une vive et salutaire émotion ? Là, depuis près d'un siècle, étaient élevées les orphelines nobles de la France, dans la pratique de ces fortes vertus qui relèvent la pauvreté, et font du malheur une dignité : royal asile où ces déshéritées du monde, qui n'avaient pour trésor que la croix de leurs pères frappés au champ d'honneur, apprenaient au pied des autels à chercher leur appui et leur consolation dans cette autre croix sur laquelle était mort un Dieu Rédempteur.

Mais Saint-Cyr avait beaucoup perdu de l'éclat dont Louis XIV et madame de Maintenon l'avaient entouré. La cour de Louis XV en redoutait l'austérité. La pieuse Marie Leckzinska même en franchissait rarement les grilles. Les princesses ses filles, élevées dans une autre abbaye, y venaient peu. L'esprit de simplicité extrême des dames de Saint-Cyr, leur culte pour un passé qui semblait la condamnation du présent, ces motifs réunis isolaient Saint-Cyr de Versailles depuis de longues années. C'était peut-être la cause de la confiance que témoignaient à ces religieuses Mesdames de Marsan et de Mackau, en leur conduisant chaque semaine leurs illustres élèves. Madame Elisabeth était reçue avec une joie sincère par les maîtresses et les pen-

sionnaires. « Je suis comme vous une enfant de la Pro- » vidence, » disait-elle à ces dernières, leur rappelant ainsi, avec une grâce modeste, les malheurs de son enfance. Celles des jeunes filles qui avaient mérité une récompense, l'accompagnaient à la chapelle et recevaient à ses côtés la bénédiction du Saint-Sacrement. Puis, des jeux, des promenades, un goûter moins frugal qu'à l'ordinaire, la rupture momentanée du silence conventuel, faisaient de ces visites de véritables jours d'allégresse.

L'instruction de Madame Elisabeth fut presque aussi sérieuse que celle de ses frères. Mme de Marsan obéissait ainsi à la volonté du Dauphin, père de ses élèves. Guillaume Le Blond donnait aux princesses les leçons d'histoire et de géographie (1). Elles suivaient assidûment les cours de physique de l'abbé Nollet. Mme de La Ferté-Imbaud, fille de la célèbre Mme Geoffrin, arrangeait pour elles une analyse des vies de Plutarque, et avait inspiré à Madame Elisabeth un goût vif pour cet auteur. Plutarque était devenu « l'instituteur de son bas âge, » et lui avait dicté, comme à Henri IV, « beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes (2). »

A des jours choisis, quelques dames instruites et distinguées étaient admises dans le salon de Mme de Marsan, pour former ce qu'on appelait « un *cercle* » aux jeunes princesses. Celles-ci apprenaient, dans ces réunions d'élite, à recevoir avec grâce et dignité.

(1) Feuillet de Conches. Correspondance de Madame Elisabeth, Plon, 1858.

(2) Lettre de Henri IV à Marie de Médicis, Calais, 3 septembre 1601.

L'habitude de s'exprimer facilement leur venait ainsi sans peine, comme le don de se prononcer sur des sujets divers, proportionnés à leur âge. On devait, dans ces soirées, éviter les conversations frivoles, et s'attacher surtout aux entretiens sérieux. Le comte de Mercy, dans sa correspondance avec l'impératrice Marie-Thérèse, parle avec éloges de la direction donnée par Mme de Marsan aux sœurs du Dauphin.

A Compiègne et à Fontainebleau, où les princesses accompagnaient la cour, leur existence était également studieuse. Les soirées étaient animées par de petites représentations, auxquelles assistaient les habitants des villes et des châteaux qui entourent ces résidences. Mme de Marsan composait des proverbes que jouaient ses élèves et les dames de leur maison. Mme d'Aumale remplissait le rôle de souffleur, et Mme de Mackau présidait aux répétitions. Le ton de ces pièces était sentimental, le style un peu emphatique : c'était le goût de l'époque. La moralité était celle des comédies de Berquin et des contes de Mme de Genlis. L'ensemble était fort médiocre ; mais les actrices jouaient avec tant de bonne volonté, les spectateurs applaudissaient de si bonne grâce que, une agréable musique aidant, le succès de la gouvernante et de ses élèves ne laissait rien à désirer.

Ces voyages dans les résidences royales n'étaient plus que des occasions de dépense et d'ennui pour la cour blasée de Louis XV : seules, de la famille royale, les petites princesses les trouvaient trop rares et trop courts, et les attendaient avec impatience. Fontainebleau surtout était leur séjour de prédilection. Elles ne se lassaient pas de parcourir la forêt, ses déserts

de verdure, et ses chaînes de rochers couronnées de bruyères. M. Le Monnier, médecin des Enfants de France, les accompagnait dans ces excursions, et leur apprenait un peu de botanique. Un autre médecin, habitant de Fontainebleau, M. Dassy, se joignait à lui et dirigeait les promenades vers les endroits les plus riches en plantes rares. Les deux savants jouissaient de la satisfaction des Enfants royales, heureuses de trouver, loin des grandeurs de Versailles, la solitude et la liberté de la campagne.

A ces innocentes récréations se joignirent bientôt les graves enseignements de l'adolescence : l'abbé de Montégut eut la haute mission de préparer Madame Elisabeth à sa première communion. Ecoutons à ce sujet le beau langage de l'un de ses biographes. « Il » lui expliqua les merveilles de cet Evangile, qui est » tout ensemble l'école du devoir et la source des » consolations. Elle s'appliqua à cette étude avec une » sagacité et une pénétration au-dessus de son âge. On » eût dit qu'une secrète inspiration l'avertissait que » c'est là la meilleure et la première des sciences A » mesure que son intelligence se développa, ses pré- » ceptes s'enracinèrent profondément en elle. La reli- » gion lui apparut comme une chaîne de devoirs et » de consolations, dont le premier anneau attaché au » ciel attire sans cesse l'humanité vers son origine et » sa fin. Elle ne chercha pas, comme les esprits de son » temps, à pénétrer les mystères impénétrables, elle » se soumit fermement à la loi de l'Eglise, sachant » combien est infinie la grandeur de Dieu, et combien » notre propre nature est limitée. La révélation sup- » pléait suffisamment pour elle à l'infirmité de notre

» intelligence, car c'est à sa lumière que nous mar-
» chons dans la charité qui est notre voie, et vers le
» ciel qui est notre but. » (1)

Ainsi préparée, Madame Elisabeth reçut d'abord la confirmation en présence du roi, son frère (Louis XVI régnait depuis un an), et de toute la famille royale, et s'approcha pour la première fois de la sainte Table le dimanche 13 août 1775. Ce jour, si beau pour la plupart des enfants, ne fut pas sans mélancolie pour elle. En se donnant avec ferveur au Dieu qui descendait dans son cœur, elle avait à lui demander la force de subir une première et douloureuse épreuve : sa sœur Clotilde, fiancée au prince de Piémont, allait quitter Versailles, et, le 20 août suivant, les deux princesses se séparèrent avec une vive affliction.

Il est difficile de comprendre actuellement les tristesses que présentait alors un mariage hors de France. C'était un adieu suprême à la famille, à la patrie, à toutes les affections de l'enfance et de la première jeunesse. Pour les princesses, il s'y joignait l'impossibilité de nouer ces correspondances intimes qui, dans les rangs plus modestes de la société, rapprochent au moins les esprits, et entretiennent les liens des parents dans leur première confiance. Lettres, billets, toute communication écrite était soumise aux interprétations de la diplomatie, à l'examen des agents secrets des gouvernements, et prenait plus ou moins d'importance selon l'état des affaires politiques. Madame Clotilde obtint seulement, de la cour de Sardaigne, la permission de se rendre quelquefois à Chambéry, et de recevoir

(1) Beauchesne.

dans cette ville des membres de sa famille. Elle ne devait pas en profiter à l'égard de sa sœur, qu'elle ne revit jamais. Toutes deux apprécièrent, dans ce douloureux adieu, le prix des sentiments religieux, qui leur laissaient la prière et la foi pour réunir leurs âmes. Cependant Madame Elisabeth était encore trop novice dans l'expérience des tribulations pour se résigner en silence. Elle pleura, elle souffrit avec une amertume au-dessus de son âge, et se sentit orpheline une seconde fois.

La famille royale, informée de sa douleur, voulut rapprocher d'elle cette enfant désolée, que les lois de l'étiquette lui permettaient à peine de connaître. « Depuis le départ de la princesse de Piémont, écrit la » jeune reine Marie-Antoinette à sa mère, l'impératrice » Marie-Thérèse, je connais beaucoup plus ma sœur » Elisabeth : c'est une charmante enfant qui a de » l'esprit, du caractère, et beaucoup de grâce. Elle a » montré au départ de sa sœur, une sensibilité bien » au-dessus de son âge. » A cette époque, le roi et ses frères vivaient dans l'heureuse intimité de la vie de famille. Une même table réunissait chaque soir à souper Louis XVI, Marie-Antoinette, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois. Dès lors, Madame Elisabeth y prit sa place et ne tarda pas à se plaire dans cette société, qui était aimable, intelligente et gaie. Mesdames, tantes du roi, lui offrirent aussi les distractions plus graves de leur intérieur. « Envoyez- » nous Elisabeth, écrivait Madame Adélaïde à la reine, » nous l'attendons à Bellevue. » Ces princesses, un peu grondeuses et fort susceptibles, ne craignaient pas de faire de temps en temps à leur nièce, sur des sujets

insignifiants, de petites scènes de reproches qui se terminaient par de tendres réconciliations. Madame Elisabeth devint bientôt leur favorite, et ses séjours à Bellevue causaient une vive satisfaction aux trois vieilles dames. Elle y rencontra une personne distinguée par son mérite et son esprit, la duchesse de Duras, sœur du maréchal de Mouchy, et qui mérita promptement son amitié. La confiance dont Madame Elisabeth ne cessa pas d'honorer la marquise de Sérent, devenue ensuite sa dame d'atours, date également de cette époque.

Peu après le mariage de Madame Clotilde, Mme de Marsan donna sa démission, et la princesse de Guéménée lui succéda dans la charge de gouvernante des Enfants de France. Bonne, aimable et prodigue, elle se plut à entourer Madame Elisabeth de toutes les distractions possibles. L'extrême simplicité des goûts de sa nouvelle élève l'étonnait à tel point, qu'elle reprochait à Mme de Marsan d'avoir formé la princesse pour la pauvreté du couvent, au lieu de l'avoir élevée pour occuper un des trônes de l'Europe.

Ce fut peut-être ce propos, joint à ce que l'on savait de l'attrait de Madame Elisabeth pour Saint-Cyr, qui décida le roi à hâter la fin de l'éducation de la princesse. Le 17 mai 1778, les gazettes de la cour annoncent ainsi cet événement : « Madame la princesse de » Guéménée a fait la remise de Madame Elisabeth à Sa » Majesté, qui a ordonné que l'on fît entrer Mme la » comtesse Diane de Polignac, dame d'honneur de la » princesse, et la marquise de Sérent, sa dame » d'atours. » Le même soir la famille royale partit pour Marly.

Les séjours de la cour dans cette résidence étaient encore assez brillants pour frapper vivement une jeune imagination, et donner une haute idée de l'existence royale. Madame Elisabeth fut de toutes les fêtes de la saison. A Fontainebleau, où l'on se rendit ensuite, elle assista aux premières courses de chevaux données en France selon la coutume de l'Angleterre, et suivit les chasses du roi, plaisir qui devint sa distraction favorite. Elle montait bien à cheval, et montrait à l'occasion une témérité que des chutes assez graves ne parvinrent pas à déconcerter. Pendant ces voyages, on disposait à Versailles l'appartement qu'elle devait habiter, et les charges et honneurs de sa maison se distribuaient aux personnes ayant rang et qualité pour les occuper.

A quatorze ans, Madame Elisabeth devenait maîtresse de ses actions, dans la mesure assez large que lui accordaient les devoirs de sa situation et les sévérités de l'étiquette.

II.

L'appartement de Madame Elisabeth à Versailles occupait toute l'extrémité de l'aile méridionale du château. Les inventaires de l'époque en retracent minutieusement la distribution et l'ameublement. Voici d'abord la première antichambre, ses banquettes couvertes d'ouvrages de la Savonnerie, son grand lustre de fer et ses paravents de toile d'Alençon cramoisie ; puis la deuxième antichambre, avec ses portières de char à or, ses tabourets de panne, ses grands fauteuils garnis de clous dorés, ses rideaux de gros de

Tours, ses commodes plaquées de bois de rose et de violette, à portants et chaussons de cuivre doré, à dessus de marbre brèche d'Alep. Au milieu de la salle est une table avec un bel écritoire d'argent. De cette pièce, où l'on dresse la nuit, derrière les paravents, les lits de veille des femmes de service, on passe dans le cabinet ou chambre des nobles. Ici le meuble est de damas de Gênes garni de franges d'or. Il y a douze ployants de velours de soie cramoisie. Dans les encoignures sont des consoles de marqueterie et de bronze doré. La cheminée est immense. Les feux, les girandoles, les bras sont du même style que la pendule en marbre blanc, qui représente un portique d'architecture orné dans la frise de trois bas-reliefs, l'un caractérisant la Paix, l'autre l'Abondance, le troisième la Gloire, sous les traits d'Henri IV. C'était cette salle qui précédait la chambre à coucher. La voilà, toute tendue de velours de soie rouge et de tapisseries de Beauvais. Le lit à la duchesse occupe le milieu, avec ses pentes, ses bonnes grâces, ses rideaux, ses cantonnières, ses bouquets de plumes et d'aigrettes, ses carreaux, ses courtes-pointes et ses marchepieds. Au fond de la chambre, brille une commode de marqueterie à dessus de marbre vert de Campan. Ensuite venaient le grand cabinet en gros de Tours blanc et bleu, la salle de billard et le boudoir, délicieuse petite pièce dont les fenêtres donnaient sur l'étang des Suisses et sur l'avenue de Saint-Cyr.

Chaque soir cet appartement, enrichi d'objets d'art, de tableaux signés des plus grands maîtres, s'illumine de l'éclat des lustres et des torchères. Un personnel de cent quatre-vingts personnes ayant charges de cour

formait la maison de la princesse, sans compter celles qui dépendaient des écuries et des services extérieurs. Quinze femmes de chambre servaient Madame Elisabeth : plusieurs appartenaient à des familles nobles. Son entourage se composait, après la dame d'honneur et la dame d'atours, de huit dames pour accompagner ; c'étaient Mmes de Soran, de Bourdeille, de Causans, de Canillac, de Tilly, de Melfort, d'Imécourt et de Bombelles. Cette dernière était sa compagne d'enfance. Louis XVI avait tenu la promesse de son aïeul, et Mlle de Mackau avait épousé un gentilhomme appartenant comme elle à l'ancienne noblesse d'Alsace, le marquis de Bombelles. Le comte de Coigny était chevalier d'honneur ; le comte d'Adhémar, premier écuyer ; le comte de Podenas, écuyer servant. Madame Elisabeth avait deux secrétaires des commandements, MM. Mesnard de Choussi et Tourteau d'Orvilliers ; un page, le comte Adalbert de Chamissot ; un bibliothécaire, l'académicien Chamfort ; un aumônier, l'abbé Madier. Le comte de Vernon dirigeait ses écuries.

A la tête de cette maison, dont se contenterait un souverain de nos jours, était une des femmes les plus remarquables par leur esprit de la cour de Louis XVI. On eût dit que ce roi, craignant de voir sa sœur incliner vers le cloître, avait choisi exprès la comtesse Diane de Polignac pour la ramener au monde et à ses ambitions. Sans fortune et sans élégance, « laide en perfection, » aurait pu dire d'elle Saint-Simon, la comtesse Diane de Polignac, était cependant devenue l'âme de la coterie la plus recherchée de son temps, et lui avait communiqué sa fièvre d'intrigue et son goût pour la

domination. Redoutée pour l'amertume de ses propos et l'âpreté de ses sarcasmes, elle inspirait la crainte à ses ennemis, et tenait en échec, depuis plusieurs années, d'importants personnages politiques. Une de ses nièces, douce, calme et charmante, était devenue l'amie et la confidente de la reine. Tous ses amis occupaient des places, et aspiraient à des dignités élevées. Nul ne douta, lorsqu'elle fut nommée dame de Madame Elisabeth, qu'elle ne parvînt facilement à s'emparer de l'esprit de la jeune princesse et à le soumettre à ses vues. Peut-être en était-elle convaincue toute la première. Néanmoins il fallut reconnaître que les projets de la dominante comtesse se brisaient contre la volonté tranquille, mais ferme, de Madame Elisabeth. La jeune princesse entendait rester étrangère à toute intrigue de cour et de politique, et demeurer maîtresse de choisir ses amis et ses conseillers. Sa détermination fut comprise, et acceptée avec un certain dépit. Il résulta de cette situation entre la jeune princesse et la dame d'honneur, des relations fort réservées d'un côté, et fort embarrassées de l'autre. La comtesse Diane se vengea sourdement, dit-on, par quelques critiques sur la figure et la toilette de Madame Elisabeth (1), et par une insouciance affectée des devoirs de sa charge. Toutes les deux néanmoins étaient trop intelligentes pour ne pas savoir ménager les apparences. Madame Elisabeth prisait hautement l'esprit de Mme Diane de Polignac ; cette dernière savait à l'occasion rendre hommage à ses hautes vertus.

En revanche, nous voyons Madame Elisabeth témoi-

(1) Mémoires de la baronne d'Oberkirch, t. I, 236.

gner une vive affection à la plus âgée de ses autres dames, Mme de Soran, autrefois dame de Madame Clotilde. Moins influente dans le monde de ce temps que la comtesse Diane, la marquise de Soran était cependant très appréciée à la Cour et à Paris, où son salon était recherché des causeurs et des gens de lettres. La Harpe, qui était un de ses serviteurs assidus, l'appelait, dans la langue mythologique du dix-huitième siècle, la *mère des Amours*. Encore jolie, merveilleusement bien prise dans sa taille mince, poudrée et coiffée à ravir, Mme de Soran était une de ces ravissantes petites vieilles qui ont disparu avec l'ancien régime, et qui savaient allier une innocente coquetterie à une vertu sans reproches. On la voyait rarement sans sa fille aînée Delphine, qui fut mariée ensuite au comte de Clermont-Tonnerre et devint, comme sa mère, dame de Madame Elisabeth. Delphine, née vers 1766, filleule du prince de Condé et de Mme de Marsan, avait grandi près des sœurs du Roi. Elle égalait sa mère en vivacité, en grâce et en intelligence, n'ignorait rien des anecdotes de la cour, racontait avec tact, et possédait au plus haut degré le talent de se montrer aimable sans banalité et amusante sans trop de malice (1).

La figure de Mme de Causans se dessine grave et austère près de Madame Elisabeth, à côté de celle de la comtesse Diane de Polignac et de la marquise de Soran. Mme de Causans, connue et estimée du roi depuis longtemps, passait à la Cour pour avoir reçu

(1) Devenue veuve en 1792, elle se remaria au marquis de Talaru, et est morte en 1832.

la mission de surveiller la maison de Madame Elisabeth, tout en ne portant que le titre de dame, pour accompagner la jeune princesse. Autour de celle-ci personne ne s'étonnait de ce choix et ne songeait à se dérober à cette autorité tacite. Mme de Causans devint ainsi pour Madame Elisabeth une troisième institutrice, et mérita d'elle une tendresse respectueuse et filiale. Cette affection d'une jeune fille de quinze ans, entourée de toutes les séductions d'une haute situation, pour une personne déjà âgée et attristée par les épreuves d'une vie sévère et difficile, est trop touchante pour ne pas nous obliger à en signaler quelques traits, malgré la simplicité qui les caractérise.

Mme de Causans, veuve et presque sans fortune, n'avait accepté de place à la cour que dans l'intérêt de cinq enfants qu'elle élevait péniblement. C'était dans ce but, et pour obtenir la protection royale, qu'elle avait abandonné une vie patriarcale dans sa terre de famille. Un fils et trois de ses filles l'avaient accompagnée à Paris, où elle habitait, rue de Grenelle, un modeste appartement, auprès du couvent de Panthemont. Ses filles étaient chanoinesses du chapitre de Saint-Louis de Metz, et portaient, selon l'usage ancien, des noms venant de terres de leur maison. L'une s'appelait la comtesse de Vincens ; la seconde, la comtesse de Mauléon ; la troisième, encore enfant, la comtesse d'Ampurie. Les prescriptions du chapitre de Metz les obligeaient à y passer huit mois de l'année. Le reste était consacré à leur mère, qui les amenait à Versailles, où elles se partageaient son appartement pendant la durée de son service. Une vieille et dévouée servante leur tenait lieu de gouvernante. Madame Elisabeth, instruite de la

tristesse de leur sort, désira les connaître, et voulut les attacher à sa petite cour. Mais leur mère se montra opposée à cette intention généreuse. « Pourquoi, disait-elle, rapprocher mes enfants d'un monde qui n'est pas fait pour elles ? » Elle apprit à Madame Elisabeth que Mme de Mauléon avait déjà sa place au noviciat du Saint-Sépulcre, à Bellechasse. « Et Mme de Vincens, s'écria la princesse, pourquoi ne songez-vous pas à la marier ? elle est si gaie, si aimable ! » Mme de Causans apprit alors à la princesse que sa fille était fort désirée, en effet, par un homme distingué, et qu'elle aimait, le marquis de Raigecourt, mais que, ne pouvant la doter, elle la destinait au même état que sa sœur. Madame Élisabeth rompit l'entretien et demeura rêveuse. Cette infortune si noblement supportée lui inspirait un profond intérêt, tandis que la pensée de cette jeune fille, condamnée à porter au pied de l'autel un cœur brisé, révoltait son âme. Elle eût voulu la dérober à un sort aussi cruel ; mais, sachant qu'elle ne pouvait disposer de sa fortune, elle se trouvait pauvre pour la première fois de sa vie. Une idée s'empara d'elle. On touchait alors au terme de l'année, et elle allait recevoir en étrennes une somme de trente mille livres, destinée à compléter son écrin. Ce cadeau du roi devait se renouveler tous les ans à pareille époque. Elle se fit apporter ses diamants, qu'elle s'était jusqu'à ce jour proposé d'augmenter avec le plaisir ordinaire à son âge, et vit resplendir ces boucles d'oreilles en girandoles, ces agrafes de corset, ces gerbes de brillants, ces émeraudes en poires et ces esclavages de perles, tous d'une extrême richesse, mais de forme ancienne et démodée. Le grand luxe des princesses était de porter

une parure de pierreries différente à chaque grande fête, et l'on sait quel éclat en résultait, et quel prix les dames de la cour attachaient alors à ces fastueux ornements. Quand elle eut remis ses cassettes aux personnes chargées de les garder, elle se rendit chez la reine sa belle-sœur. « Promettez-moi, lui dit-elle, de m'accorder ce que je vais vous demander. » Marie-Antoinette hésite et questionne la jeune princesse, dont l'émotion était vive. « Eh bien, lui répond-elle d'une voix tremblante,
» Mme de Causans pourrait marier sa fille ; mais elle
» n'a rien à lui donner et je voudrais la doter. Il fau-
» drait cinquante mille écus. Obtenez-moi du roi qu'il
» m'avance pour cinq ans les trente mille livres qu'il
» me donne tous les ans pour mes diamants, et, ajoute
» Madame Elisabeth en rougissant, mes vœux seront
» comblés ! » Elle eut bientôt la réponse, car le roi était entré pendant la conversation. Il avait tout entendu et il accorda tout. Mademoiselle de Causans épousa ainsi M. de Raigecourt.

Ce ne fut pas la seule victoire de l'aimable princesse sur la sévérité maternelle de sa vieille amie. La seconde fille de Mme de Causans avait, malgré son intention d'entrer au couvent et la défense absolue de sa mère, un vif désir d'entrevoir la cour de Madame Elisabeth. Un soir (1), il y avait réunion dans le salon de la princesse; on jouait aux ombres chinoises. Elle dirigeait les ombres, et les dames, à tour de rôle, étaient appelées à deviner le nom des personnes qui

(1) Note de M. le vicomte de Causans, insérée dans l'édition de l'Eloge de Madame Elisabeth, par le comte Ferrand, publiée en 1861.

passaient derrière la toile. La marquise de Causans était de la partie. La princesse envoya secrètement à une femme de M[lle] de Causans l'ordre formel de l'amener de suite, sans lui permettre de changer de costume. Cette personne obéit. M[lle] de Causans, dont le cœur battait vivement, traverse les appartements, assez embarrassée de la simplicité de ses ajustements. Tout à coup, une porte s'entr'ouvre, Madame Elisabeth paraît, arrange la coiffure de la jeune fille, drape une mousseline sur sa robe, lui enseigne rapidement les attitudes à prendre et retourne au salon. Bientôt une ombre charmante se dessine sur la toile, passe et repasse en s'acquittant des révérences de cour avec une parfaite connaissance de l'étiquette. Les spectateurs intrigués cherchent en vain le nom de cette gracieuse apparition. Seule, M[me] de Causans a reconnu la taille et les traits de sa fille. Mais comment supposer que la petite novice du Saint-Sépulcre, qui ne sait ni danser, ni saluer, qui n'a d'autre parure que son ruban de pensionnaire et sa croix de chanoinesse, soit arrivée derrière cette toile, bravant les plus rigoureux des ordres. Quelques minutes d'hésitation se succèdent ; enfin, la mère offensée, mais ravie, devine, se lève et s'écrie, s'adressant à la princesse : « Ah ! Madame ! quelle trahison ! » La joie fut très vive de part et d'autre, et la future religieuse, présentée ainsi à la cour, emporta le souvenir de cette jolie scène, qu'elle aimait à rappeler à sa jeune sœur (1), lorsque la Révolution, la chassant du cloître, la rendit à la vie de famille.

(1) La comtesse d'Ampurie, devenue la comtesse de Schulembourg.

C'était ainsi que Madame Elisabeth formait des amitiés parmi ses nouvelles dames, tout en conservant son affection pour ses premières institutrices. Ces dernières nous apprennent que leur élève chérie, en prenant son rang à la cour, s'était tracé « une sorte de » règlement, prenant dans sa conscience la volonté » d'exercer sur elle-même la surveillance que ses » maîtresses n'exerçaient plus. On la vit conserver ses » maîtres, leur montrer plus de docilité, continuer à » visiter régulièrement ses tantes, consacrer le même » temps à l'étude des langues et des belles-lettres. » Elle avait ses heures marquées pour la prière, pour » la méditation ; elle lisait chaque jour l'office en en- » tier, joignant à cette forte nourriture quotidienne, » celle des meilleurs livres de religion. Le goût que, » dès son enfance, elle avait montré pour les mathé- » matiques, avait été cultivé. Après Le Blond, son pro- » fesseur fut Mauduit, émule du célèbre Lalande (1). » La famille de Mauduit conserve de la main de Madame Elisabeth une table de logarithmes fort ingénieuse et dont parle avec éloges une lettre de Callet, directeur de la marine au collège de la ville de Vannes (2).

Cet attrait d'une jeune fille pour une science aussi aride que les mathématiques n'était pas rare à une époque ouverte à tant de curiosités nouvelles. Comme plusieurs de ses contemporaines, Madame Elisabeth obéissait à l'un de ces mouvements de l'intelligence qui se manifestent surtout à la veille des grandes crises sociales. Les sentiments pieux dans lesquels elle

(1) Beauchesne.
(2) Feuillet de Conches. Introduction.

avait été élevée ne l'avaient nullement isolée des progrès de son temps, et la nature sérieuse et positive de son esprit la disposait à s'intéresser aux connaissances utiles, aux découvertes et aux travaux des savants distingués et des hommes d'élite qui préparèrent, à la fin du dix-huitième siècle, les bienfaits de la civilisation avancée dont le nôtre a si amplement profité.

III.

Tandis que Madame Elisabeth continuait paisiblement ses études, différents projets d'avenir s'élaboraient pour elle dans le cabinet du roi. Il fut d'abord question de la marier à l'infant de Portugal, prince du Brésil, appelé à régner sur le Portugal. Les négociations n'aboutirent pas, et quelques mots de Madame Elisabeth attestent qu'elle ne regretta guère ce mariage. « J'ai été bien aise, » écrivait-elle plaisamment à Mme de Bombelles, quelques années ensuite, « que le « discours du roi ait été approuvé à Lisbonne. Les « pauvres gens, je crois, ne sont pas gâtés. Tout cela « me ravit, et, malgré les belles oranges que tu m'as « envoyées, et dont je crois ne t'avoir pas remerciée, « je rends grâce au ciel, de tout mon cœur, de ne « m'avoir pas fait naître pour être leur reine. »

Après l'infant de Portugal, ce fut au duc d'Aoste, prince de Sardaigne, que songea la diplomatie. Celui-ci offrait à Madame Elisabeth une alliance dans une cour voisine, amie de son pays, et la réunissant à sa sœur Clotilde. Le gouvernement de Versailles refusa, prétendant que la seconde place à la cour de Sardaigne

ne convenait pas à une Fille de France. Dans ce projet comme dans l'autre, la personne la plus intéressée à les apprécier fut la moins consultée : le rang de Madame Elisabeth le voulait ainsi.

Enfin, en 1777, au moment où elle venait de prendre son rang à la cour, le bruit de son mariage avec l'empereur Joseph II, frère de la reine, se répandit à Versailles et à Paris. « L'empereur, écrit un correspon-
» dant de l'époque (1), est arrivé ce soir à Paris, vers
» les six heures, et ne viendra ici que demain. On a lu
» ici avec empressement un journal du voyage de ce
» prince jusqu'ici, dont les gazettes vous raconteront
» les particularités. Je ne m'attacherai qu'à ce qui
» peut vous intéresser essentiellement, qui est de sa-
» voir le ou les motifs et les effets de ce voyage. Je ne
» vous assurerai point encore que l'empereur ait
» envie d'épouser notre princesse... »...« Il y a des
» gens ici qui croient cela fortement... ».. « Nous
» sommes bien curieux de voir si Madame Elisabeth,
» qui est très aimable, plaira assez à ce prince pour
» le déterminer au mariage, auquel il semblait avoir
» renoncé. La reine se flatte que son projet réussira. »

Joseph II, par la simplicité de ses mœurs, par la distinction réelle de son esprit, obtint de grands succès à Paris, où il inspira un vif intérêt aux personnes les moins disposées à en ressentir pour la grandeur. Ecoutons le portrait que trace de lui la jeune fille qui fut ensuite Mme Roland.

« L'empereur est bien fait, doux, simple et noble,
» ressemblant à la reine ; grand sans excès, bien campé,

(1) Correspondance inédite publiée par M. de Lescure, t. I.

» blond sans être roux. Il annonce la bonté et a » tout à la fois l'air digne et tant soit peu timide..... » Il va partout, quelquefois sans suite, à pied ou en » fiacre. Il visite les hôpitaux, les monuments ; il se » rend toujours là où il n'est pas attendu, et saisit » ainsi la vérité avant qu'on ne lui mette des voiles. » Il donne des preuves de son goût et de sa bienfai» sance par ses remarques, ses questions et ses lar» gesses... Tout est conséquent chez lui. Il ne fait pas » comme ces princes qui, venant incognito, ne laissent » pas que de traîner avec eux tout leur faste. Il garde » son incognito et en jouit parfaitement. Sa mise » répond au reste : un habit puce avec un bouton » d'acier, de petites bottines, une seule boucle à la » frisure. Il porte l'uniforme lorsqu'il assiste aux » revues (1). »

Il existait un projet d'union entre ce prince et l'une des sœurs du roi dès l'époque du mariage de Marie-Antoinette. L'empereur venait alors de perdre sa seconde femme, et le duc de Choiseul songeait à lui faire épouser Madame Clotilde. Cette idée, seulement ébauchée, fut reprise par le duc d'Aiguillon et communiquée au comte de Mercy, ambassadeur d'Autriche, qui s'explique assez clairement sur ce point dans la correspondance secrète. Le duc d'Aiguillon avait mis M[me] de Marsan dans la confidence, et cette dame, malgré son hostilité connue contre ce qu'on appelait alors le parti autrichien, s'était prêtée autant qu'elle l'avait pu aux intentions des deux cabinets. M. de Mercy loue beaucoup l'éducation des deux prin-

(1) Lettres de M[me] Roland à M[lles] Cannet.

cesses dans ses lettres à l'impératrice Marie-Thérèse, et vante la gracieuse affabilité de Madame Clotilde. A plusieurs reprises, il soumet l'idée du duc d'Aiguillon à sa souveraine. Mais celle-ci l'accueille constamment par des réponses froides, et semble connaître le fond du cœur de son fils, peu disposé à renouer le lien conjugal que la mort avait, à deux reprises, brisé pour lui. Enfin, le projet s'évanouit avec le mariage de Madame Clotilde, qui épousa, comme on l'a dit, le prince de Piémont, en 1775.

Mercy pouvait le reprendre pour Madame Elisabeth, et le cabinet de Versailles y comptait. Cependant, aucun passage de sa correspondance ne l'indique. Il n'ignorait cependant pas que la reine le désirait. L'éloge répété qu'elle fait de sa belle-sœur à sa mère, dans plusieurs lettres, en est une preuve certaine. Mercy, néanmoins, garde le silence, ce qui n'est guère le fait de l'entourage de Madame Elisabeth. La comtesse Diane de Polignac, M[me] de Bombelles même, malgré sa réserve, parlaient hautement de cette alliance, et considéraient ce grand établissement comme heureux et désirable pour leur princesse. Reste à savoir si l'empereur songeait, de son côté, à la sœur de Louis XVI, en commençant cette série de voyages que nous lui voyons accomplir en France pendant quatre années ! Les témoignages suivants paraissent indiquer que ce projet de mariage avait vaguement souri, à ce prince « dont la tristesse demandait une erreur

Qui pût de ses ennuis chasser la nuit profonde
Et qui le consolât sur le trône du monde. »

« L'empereur, écrit un témoin, a dîné avec le roi » et la reine et soupé avec toute la famille royale. Il

» témoigne prendre intérêt à la jeune princesse Eli-
» sabeth. Elle sort de l'enfance, et elle a toute la
» fraîcheur de son âge (1). » On lit ailleurs : « Mesdames
» tantes et la duchesse de Duras (l'une des amies de
» Madame Elisabeth), sont au nombre des personnes
» avec lesquelles l'empereur se montre le plus affable.
» Il a été plusieurs fois à Bellevue. A diverses reprises,
» il s'est entretenu avec Madame Adélaïde, dont l'es-
» prit original et distingué lui plaît assez pour qu'il
» l'avoue hautement. On a beaucoup remarqué un
» entretien particulier qu'elle a eu avec l'empereur à
» une soirée où s'est trouvée Madame Elisabeth (2). »

La reine venait d'arranger le Petit-Trianon, où elle voulut donner une fête à son frère. « Un nombre
» restreint de personnes y furent invitées, rapporte
» un témoin. L'art avec lequel on avait, non pas illu-
» miné, mais éclairé le jardin anglais, produisait
» un effet charmant : des terrines, cachées par des
» planches peintes en vert, éclairaient les massifs
» d'arbustes et de fleurs, et en faisaient ressortir les
» diverses teintes de la manière la plus variée et la
» plus agréable ; quelques centaines de fagots allu-
» més produisaient dans les fossés, derrière le temple
» de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le plus
» brillant du jardin (3). »

« L'empereur, raconte Mercy dans sa correspon-
» dance secrète, se rendit à Trianon, où il dîna avec
» la reine. Cette auguste princesse m'avait ordonné

(1) Mémoires de Mme Campan.

(2) Correspondance secrète.

(3) Mémoires de Mme Campan.

» d'y venir après midi, avec les comtes de Belgiojoso,
» de Colloredo et de Cobentzel. Nous y arrivâmes à
» cinq heures ; on se promena dans les jardins, où il
» y eut différents petits spectacles amusants. Madame
» et Madame la comtesse d'Artois s'y trouvaient, mais
» avec une suite très bornée. On passa dans les cabi-
» nets de la reine, où on attendit l'arrivée du roi,
» qui vint avec Monsieur et une suite assez nombreuse
» en hommes. Madame Sophie et Madame Elisabeth
» arrivèrent en même temps. On soupa à neuf heures ;
» on se rendit à dix heures et demie au spectacle, qui
» dura jusqu'à près de deux heures. Cette fête, très
» bien ordonnée, devint charmante par les grâces que
» la reine y déploya envers un chacun. Le roi y mit
» de la gaîté, et, autant que le comporte sa tournure,
» il parut attentif envers l'empereur. Je remarquai
» dans cette occasion, ainsi que dans plusieurs autres,
» combien S. M. I., par l'aisance de son maintien, sait
» allier la forme de l'incognito avec une contenance
» de supériorité, laquelle, sans rien exiger, s'attire
» tous les hommages. Il paraissait être le père de
» toute la famille royale, et il a toujours conservé
» cette forme depuis son début à la cour jusqu'au
» moment de son départ. »

Ce rôle « paternel » permit à Joseph II de s'entretenir avec Madame Elisabeth, dont la surprise et la joie amusaient toute la cour. Elle était charmante à cette fête de Trianon, la première de ce genre à laquelle elle assistait. « Ses traits, dit Mme Le Brun, ne sont
» pas réguliers, mais sa figure exprime la plus douce
» bienveillance et sa grande fraîcheur est remar-
» quable. En tout elle a le charme d'une jolie ber-

» gère. » Vêtue de mousseline des Indes, et coiffée de fleurs naturelles, mêlées à ses beaux cheveux à peine poudrés, elle jetait sur ces jardins illuminés le doux regard d'azur dont la délicieuse miniature de Sicardi (1) a conservé la céleste expression, et ne dissimulait pas le plaisir qu'elle éprouvait. Peu de jours ensuite, Joseph II quitta Versailles, emportant le souvenir de cette enfant au visage de rose, qui, par sa simplicité, sa franchise et son esprit naturel, l'avait captivé plus que ne l'avouait son entourage. Il revint l'année suivante et d'une façon trop inopinée pour ne pas exciter de nouveau la curiosité : « Nous avons ici l'empereur,
» écrit un témoin, ou plutôt nous ne l'avons plus ; il
» doit se trouver en Hongrie, le 19 de ce mois, à un
» camp qu'il y rassemble. Il n'a pas de temps à perdre,
» comme vous le voyez. On l'a plus goûté que jamais
» ici encore ; on ne dit des choses polies d'une ma-
» nière plus flatteuse que lui. Il satisfait tout le monde.
» Il arriva dimanche soir à Versailles : au milieu de
» la salle des gardes du corps, que la reine traversait,
» voilà un homme qui se jette à son cou et l'embrasse.
» Il fallait être empereur pour faire de ces choses-là.
» Aussi l'était-il ! C'était lui-même ! (2) »

Deux ans plus tard, Joseph II revint avec plus de solennité. « En ce moment, écrit un témoin, tous les
» regards sont fixés sur l'illustre voyageur qui est en
» route pour venir voir nos souverains (3). » Il arrive le 2 août à l'hôtel de Valois, et passe quelque temps à

(1) Aujourd'hui en la possession de M. le marquis de Raigecourt.

(2) Correspondance inédite de M. le chevalier de L. P.

(3) Correspondance secrète publiée par M. de Lescure.

Versailles dans une étroite intimité avec la famille royale. L'émotion, la curiosité sont très vives autour de Madame Elisabeth. « Tout Paris, écrit Mme de Bombelles, dit que l'empereur va l'épouser (1). » Et les ambitions s'allumant, les places se convoitaient déjà autour de la future impératrice d'Allemagne. Les moindres de ses serviteurs relevaient la tête d'un air important. Mille intrigues se nouaient, quand il fallut reconnaître que *tout Paris* se trompait, et que l'infaillible capitale était mal informée ! La vérité était que le projet de mariage se rompait au lieu de se conclure. Dans une seconde lettre, la discrète Mme de Bombelles prévient son mari, alors ambassadeur à Lisbonne, dans les termes suivants : « Nous avons des » raisons pour avoir actuellement la certitude que » Madame Elisabeth n'épousera pas l'empereur. »

Satisfaite de son existence, aimant sa famille et son pays, Madame Elisabeth était restée aussi indifférente aux projets de la cour envers l'empereur, qu'à ceux du cabinet de Versailles envers le Portugal et la Sardaigne. Il est probable que ce fut elle-même qui avertit Mme de Bombelles du peu de consistance des rumeurs de Paris à son égard. Quant à l'empereur, il ne revint jamais en France, et son caractère prit une nuance plus triste à compter de cette époque. La prédiction maternelle de Marie-Thérèse à Mercy s'était justifiée : « l'empereur ne se remariera pas. » De leur côté Louis XVI et Marie-Antoinette témoignèrent un calme qui indiquerait que la pensée de Marie-Thérèse était restée une conviction pour eux, malgré le réel désir

(1) Lettre de Mme de Bombelles au marquis de Bombelles. — Voyez Beauchesne.

de la reine de la changer. Un mot adressé par le roi à sa sœur, vers ce temps, lui assigna la place qu'elle ne devait plus quitter : « Restez en France, lui au- » rait-il dit ; mais n'imitez pas votre tante Louise (1). » J'ai besoin de votre présence à Versailles. »

IV.

Une heureuse période s'ouvre, pour Madame Elisabeth, depuis 1783 jusqu'au début de la Révolution. Certaine de passer désormais sa vie au sein des affections de son enfance, elle s'attacha davantage à sa patrie, jouissant des succès de la France, de sa prospérité croissante, et partageant les illusions de cette époque où l'éblouissement était général. Dans ses lettres, on la voit s'intéresser vivement aux événements de la guerre d'Amérique et aux victoires de nos armées. Les visites des souverains de Russie et de Suède excitent sa curiosité. Accepter les innovations, les espérances du présent, sans regret du passé et sans effroi de l'avenir, était alors le partage de la jeunesse intelligente et de haute condition. Pour la classe moyenne de la société, les événements marchaient vers un point obscur, vers une crise dont les vieillards signalaient le danger ; mais, aux yeux de la noblesse, l'accord entre le peuple et le pouvoir semblait complet, et la cour, trop confiante dans la solidité de l'édifice monarchique, ne s'inquiétait pas des ruines qui déjà s'entassaient autour de la colonne principale, et le laissait sans défense.

Un de ces désastres, précurseur de bien d'autres,

(1) Madame Louise de France avait pris le voile au monastère de Saint-Denis.

rendit Madame Elisabeth propriétaire de Montreuil, jolie maison de campagne à peu de distance de Versailles. En 1783, le prince de Guéménée ruiné était contraint de se déclarer en faillite. La somme s'élevait à plus de trente-cinq millions, et les gens atteints se trouvaient être des domestiques, des concierges, de petits commerçants, qui avaient confié leurs épargnes au prince, généralement aimé, ainsi que toute sa famille. Des intendants peu scrupuleux avaient contribué au désastre et en profitaient La princesse de Guéménée, gouvernante des Enfants de France, se vit obligée de donner sa démission et de vendre ses biens. Montreuil était son habitation de plaisance à Versailles :

« Les Grâces en riant dessinèrent Montreuil »

écrivait Delille dans son poème des Jardins. Peut-être ne serait-il resté d'autre trace de cette demeure que ces lignes éphémères, si le roi ne l'avait achetée pour rendre service à la grande dame ruinée. La reine le sut, et, avec sa bonté accoutumée, elle lui proposa secrètement de l'offrir à Madame Elisabeth. Elle voulut lui en faire la surprise. Marie-Antoinette, avec tout son charme apparaît dans ce récit : « Allons à Montreuil, dit un matin de mai 1784 la reine à sa belle-sœur. » Celle-ci accepte en soupirant, croyant la maison de son ancienne gouvernante encore à vendre. On arrive : les portes sont ouvertes, les salons disposés pour la réception ; le jardin, l'orangerie sont remplis de fleurs et d'arbustes ; les gardiens paraissent empressés et joyeux. « Ma sœur, dit la reine en souriant à la prin-
» cesse, recevez-moi : vous êtes chez vous. C'est votre
» Trianon. Le roi, qui se fait un plaisir de vous l'offrir,

» me laisse celui de vous le dire. » La joie de Madame Elisabeth fut extrême. Et, en effet, n'était-ce pas une félicité enviable que d'échapper dans la même année à une couronne, d'obtenir un beau jardin, et de rendre service à une amie malheureuse !

Le *chez soi* de Madame Elisabeth était un petit domaine situé à l'entrée de Versailles, par l'avenue de Paris. Il s'étendait de la ruelle du Bon-Conseil à la ruelle Saint-Jules. Le parc, de neuf arpents, était bordé d'un couvert de tilleuls taillés en voûte formant une sorte de terrasse, de laquelle on voyait passer les voitures de toute sorte, amenant et ramenant de la ville royale à la capitale cette foule de courtisans et de solliciteurs que ne rebutaient ni les neiges de l'hiver ni la chaleur de l'été. Cette allée était le seul côté français du jardin de Montreuil ; le reste était dessiné à la mode anglaise. Au milieu d'une pelouse semée d'arbres isolés, de massifs de plantes et de corbeilles de fleurs, s'élevait la maison, dont l'ornement principal était un péristyle d'honneur soutenu par des colonnes de marbre. A gauche, étaient une ferme, un potager et des communs peu considérables. Du salon, on pouvait entendre chanter les coqs, beugler les vaches, se croire en pleine campagne, dans un manoir de province. Au-delà du parc s'étendait le village de Montreuil, composé de maisonnettes éparses entourées de jardins, de petites cultures. Une route descendait parmi ces masures et ces champs à l'église de Saint-Symphorien, laide construction en style de temple grec, surmontée d'une sorte de pigeonnier carré, où sonnait une cloche fêlée qui ne tarda pas à devenir la filleule de Madame Elisabeth.

En prenant possession de Montreuil, la princesse s'offrit une autre jouissance. Auprès de la ferme s'élevait, donnant sur une rue étroite appelée rue Champ-la-Garde, une petite maison de dépendances où pouvait demeurer une famille pendant l'été. Madame Elisabeth la donna à la baronne de Mackau. Une porte de cette maison s'ouvrait sur le jardin de la princesse, qui eut ainsi la liberté de venir voir son institutrice sans sortir de son domaine.

Ce ne fut pas son seul voisinage amical : Mme de Mackau recevait souvent sous son toit ses filles et leurs familles. Enfin, l'ancien médecin des Enfants de France, Le Monnier, acquit tout auprès un pavillon et un jardin dont Mme de Marsan avait voulu se défaire à la suite de la ruine de ses parents. Le Monnier, fatigué par ses travaux, s'établit avec sa femme dans cette retraite, qu'il se plut à embellir, et à laquelle le voisinage de la sœur du roi donnait un nouvel attrait. Madame Elisabeth rendait souvent visite à ce vieillard, dont elle estimait la science et respectait la vertu. Un échange de petits services, de distractions même, s'établit promptement entre les voisins. Le Monnier associait Madame Elisabeth à ses recherches de botanique dans son jardin, à ses expériences de physique dans son cabinet. Dès que la robe blanche de sa jeune voisine apparaissait à l'entrée de l'allée qui menait au perron de sa maison, le vieillard abandonnait ses livres et ses plumes, pour promener la princesse dans les sentiers de son petit parc, dans les carrés de son jardin, ayant toujours à lui montrer quelque plante nouvelle, quelque fleur étrangère. S'il pleuvait, il lui ouvrait sa bibliothèque, ses herbiers, ses cartons de dessins, ses

collections d'insectes. Un page de Madame Elisabeth, Adalbert de Chamissot, l'accompagnait souvent chez Le Monnier, et profita si bien des leçons du savant, qu'il devint lui-même assez bon botaniste pour tirer parti de cette science en Allemagne, où il se fixa pendant l'émigration (1).

Le Roi avait décidé que sa sœur ne passerait la nuit à Montreuil que lorsqu'elle aurait atteint sa vingt-cinquième année. Pendant plusieurs années, elle obéit ainsi à cette exigence. Docile à l'étiquette de la cour, elle entendait chaque matin la messe dans la chapelle de Versailles, et montait ensuite à cheval ou en voiture pour aller chez elle. Quelquefois, elle s'y rendait à pied. « Notre vie à Montreuil, raconte M[me] de Bombelles, était uniforme, pareille à celle que la famille » la plus unie passe dans un château à cent lieues de » Paris. Heures de travail, de promenade, de lecture, » vie isolée ou en commun, tout y était réglé avec » méthode. L'heure du dîner réunissait autour de la » même table la princesse et ses dames. Elle avait » ainsi fixé ses habitudes. Vers le soir, avant l'heure » de retourner à la cour, on se réunissait dans le salon et, conformément à l'usage de quelques familles, » nous faisions en commun la prière du soir. » Puis on se remettait en route vers ce palais, dont on était à la fois si loin et si près, et l'on rentrait, non sans regret sans doute, mais le cœur rafraîchi par l'impression d'une journée remplie par le travail et l'amitié, et sanctifiée par la prière.

(1) Le comte Adalbert de Chamissot écrivit aussi en Allemagne le roman appelé Pierre Schlemyl, qui obtint un grand succès.

La même rectitude se retrouve dans la consigne destinée à maintenir la domesticité du château dans l'ordre le plus sévère, et dans un règlement signé de la main de la princesse, et qui fermait à toute personne étrangère l'accès du jardin, qu'elle fût absente ou présente. Le malheur ou la pauvreté étaient les seuls titres d'entrée ; une sonnette, établie à une petite porte des communs et correspondant avec une sorte de parloir, répondait aux visiteurs nécessiteux. Ceux-là ne manquaient pas ; aussi la possession de Montreuil augmenta-t-elle beaucoup les dépenses de Madame Elisabeth, dont les comptes se trouvèrent notablement chargés à l'article consacré aux pauvres. En les feuilletant, il est facile de reconnaître une situation souvent embarrassée, et qui devait même imposer certaines privations, si la caisse royale ne venait en aide. « Mais, racontent des témoins, comme il était pénible » à Madame de recourir à la générosité du Roi, elle » avait à s'ingénier pour satisfaire aux continuelles » demandes des voisins pauvres, des malades et des » infirmes. Elle économisait sur ses parures, afin de » pouvoir suivre les dispositions de son cœur. Il lui » en coûtait davantage quand elle devait, pour la » même raison, se refuser des arbres rares pour son » parc, des ornements, des objets d'art pour les salons » de son petit palais. Un marchand vint lui offrir un » matin une garniture de cheminée qui lui plaisait, » mais dont il demandait quatre cents livres. « Je ne » le puis, répondit-elle, car avec cette somme je puis » monter quatre petits ménages (1). »

(1) Ferrand. — Beauchesne. — Guénard.

L'intérieur de Montreuil resta donc relativement fort simple, en comparaison de celui des autres résidences particulières de cette époque. Quelques pièces demeurèrent sans meubles et fermées, Madame Elisabeth se réservant cette dépense pour d'autres temps. Dans le parc, on ne voyait ni temples, ni rochers artificiels. L'inventaire des plantes qui ornaient la serre et l'orangerie est peu considérable. Les frais d'entretien même devaient être limités, car, à l'époque de la confiscation de la propriété, les rapporteurs se plaignaient d'un état de délabrement qui remontait à un temps déjà éloigné. Madame Elisabeth ne donna jamais de fête à Montreuil ; aucune curiosité ne s'attachait à cette modeste résidence, et la calomnie, si ardente à cette époque, respecta le seuil de cette porte, à l'aspect monastique, dont les piliers chargés d'iris rappelaient l'entrée de ces vieux logis de nos pères où s'écoulait, ignorée du public, mais non pas du bonheur, la vie de famille des siècles passés.

Celle de Madame Elisabeth, à Montreuil, serait cachée à ses biographes, sans quelques passages de ses lettres qui en éclairent agréablement les petits incidents, les naïvetés, les tristesses et les sourires.

« Le bonheur que je goûte ici est tranquille, écrit-» elle en 1784 (1) ; je m'occupe beaucoup depuis huit » jours que j'y suis ; j'écris des lettres innombrables ; » cela ne me plaît guère, mais lorsqu'on passe autant » d'heures dans la journée sans voir autre chose que » son chien, on n'est pas fâché d'avoir ce genre d'oc-» cupation. Sans cela, j'en aurais beaucoup d'autres ;

(1) Lettre à la marquise de Causans, 3 septembre 1784.

» par exemple, le dessin. Il y a trois jours que je crie » après M. Van Blaremberghe (1), et qu'il ne vient » pas. Je vais commencer un petit dessin pour les » dames de Saint-Cyr. »

Mais la principale occupation de la châtelaine, on le voit dans ses lettres, est, après le dessin et la lecture, la visite aux pauvres des environs. Aux uns elle a porté des vêtements, aux autres des autorisations de venir chercher du lait et des œufs à sa basse-cour, des légumes à la petite porte du potager. Un soir, elle prend la plume, toute ravie de sa journée ! « Elle avait marié une protégée. » « Mon » cœur, écrit-elle, est encore tout plein du bonheur » de cette pauvre enfant qui pleure de joie (2). » Le lendemain est moins riant : elle a passé une heure au chevet de cette pauvre mère Rendoulet, qui *s'éteint tout doucement* et *qu'elle cherche à consoler*. Un autre jour, elle se lamente sur la mort d'un ouvrier subitement frappé d'un mal inconnu en travaillant au jardin : « il a » reçu le saint viatique des mains du curé de Montreuil. » Elle a prié avec la famille désolée ; puis, en rentrant, » elle s'est tracassée de l'idée qu'il avait été mal soigné, » et en cause avec Le Monnier, qui paraît n'y rien » comprendre (3). » Comme les secours de toute espèce font défaut à la petite paroisse, elle forme des projets utiles ; elle voudrait installer une maison où les vieillards et les enfants trouveraient un asile, de la nourri-

(1) Van Blaremberghe, maître de dessin de la princesse et des fils du comte d'Artois. Sa femme était une des premières femmes de chambre de Madame Elisabeth.

(2) Lettre à la marquise de Bombelles, 1786.

(3) Lettre à Mme de Raigecourt.

ture et des soins. En attendant, une chambre où Le Monnier donne des consultations est disposée par ses ordres au château. Elle apprend à panser, à préparer les médicaments. L'arrangement de ses livres entre aussi pour beaucoup dans l'emploi des matinées. « Ma » bibliothèque est presque finie, écrit-elle à Mme de » Raigecourt, les tablettes se placent; tu n'imagines » pas quel joli effet font les livres. » Ce qui manque à Montreuil, c'est une chapelle ; aussi Madame Elisabeth a-t-elle souvent à se rendre à l'église du village, qui est glaciale en hiver et humide au printemps. L'accès en est peu facile pour les carrosses, et le meilleur moyen est d'aller à pied par les ruelles, dans une *crotte indigne*. Puis les sermons sont interminables, le chant des offices laisse beaucoup à désirer. « J'ai l'air d'une vraie campagnarde, écrit-elle » un lundi de Pâques (1). C'est que je suis à Montreuil » depuis midi. J'ai été à vêpres à la paroisse. Elles » sont aussi longues que l'année dernière, et ton » cher vicaire chante l'*O Filii* d'une manière aussi » agréable. Des Essarts a pensé éclater, et moi de » même (2). »

Les visites étaient rares à Montreuil et le château ne s'ouvrait guère qu'aux membres de la famille royale. Madame Elisabeth aurait pu cependant recevoir quelques-uns des souverains qui passèrent à Versailles à cette époque, le comte et la comtesse du Nord, le roi de Suède, les princes d'Allemagne parents de la reine. Elle ne paraît pas avoir recherché cet honneur.

(1) A Mme de Raigecourt. F. de Conches, p. 96.

(2) La marquise des Essarts, l'une des dames de Madame Elisabeth.

En revanche, elle y attirait souvent ses neveux et les enfants de ses amies. Elle jouissait de leur faire respirer à Montreuil les premières bouffées d'air printanier, s'amusait de la fierté enfantine de la petite Madame, et des rudes naïvetés de Mme Poitrine, la nourrice du Dauphin. « Celle-là, écrivait Mme de Bombelles, est » une franche paysanne, femme d'un jardinier de » Sceaux. Elle a le ton d'un grenadier. Elle jure avec » une grande facilité. Elle se moque de la poudre, » elle met son bonnet de six cents francs sur ses » cheveux comme une simple cornette (1). »

Joyeuse commère que cette Mme Poitrine, dont les échos de Montreuil, comme ceux de Versailles, répétèrent le refrain favori :

Quittez vos habits roses
Et vos satins brochés !

En effet, on les quittait, et à Montreuil, comme à Trianon, la percale et la batiste remplaçaient le damas des Indes et le velours de Lyon. Les noms mêmes se simplifiaient, quelques locutions du village se mêlaient au beau langage du dix-huitième siècle. A Montreuil, mille petits noms d'amitié s'échangent. Mme de Bombelles s'appelle Bombe ; son fils, ce Henri « toujours pendu à son sein, » se nomme Bonbon ; sa petite sœur est Bonbonnette ; Mme de Raigecourt n'est que Mme Rage ; la comtesse de Travanet, sœur de M. de Bombelles, Mme Tavanette ; la vive et spirituelle comtesse des Moustiers s'appelle le Démon ; Mme de Clermont-Tonnerre conserve son joli nom : elle reste

(1) Lettre de Mme de Bombelles à M. de Bombelles. (Beauchesne .

Delphine. Il est vrai que, moins champêtre que ses compagnes, elle tremble devant « un insecte, » et pâlit au bruit du tonnerre. « Elle a peur d'un petit » orage qui dure depuis un quart d'heure... » écrit Madame Elisabeth, qui, au contraire, aime à regarder « tomber la pluie d'été et à voir scintiller l'éclair de » la fenêtre toute ouverte. »

Mesdames, tantes du roi, étaient du nombre des visiteuses de Montreuil ; mais, à leur arrivée, il y avait lieu de prendre un ton de circonstance, de se rappeler qu'elles tenaient beaucoup à l'étiquette, et surtout qu'elles détestaient les animaux. Or, les animaux à Montreuil étaient les courtisans favoris. Il y avait les poules préférées, les chèvres du Thibet, la génisse Musette qui « donnait de si bon lait, » l'âne Panurge, dont le gardien était grassement rétribué, le gros mâtin même de la basse-cour, qui présentait sans façon « à l'anglaise » sa patte crottée à sa maîtresse. La seule vue du piqueur de Mesdames renvoyait les uns à l'étable, l'autre à la niche. Un jour, l'embarras fut grand : M. de Bombelles avait envoyé de Lisbonne « un singe adorable, » qui croquait des gimblettes à ravir. « Me voilà au désespoir, » écrit Madame Elisabeth à Mme de Bombelles : « ma tante Victoire a une » peur affreuse des singes. Elle serait fâchée que j'en » eusse un. Malgré toutes ses grâces et la main dont » il me vient, il faut s'en détacher. » M. le prince de Guéménée, qui se trouvait là, sauva la situation en emportant le singe dans son cabriolet.

Ainsi passait cette douce vie, mélange aimable d'occupations sérieuses, de plaisirs d'enfant et de pratiques pieuses et charitables. Trop modeste et trop uniforme

pour être racontée plus longuement, trop heureuse dans son innocente puérilité pour appeler davantage l'attention, elle a néanmoins trouvé son écho dans les souvenirs du dernier siècle et sa place dans la mémoire de nos aïeux. Une romance, devenue populaire, s'est attachée au nom de Montreuil, en rappelant un bienfait de Madame Elisabeth.

A la suite d'un cruel hiver et d'un été pluvieux, les habitants de Montreuil étaient tombés dans une profonde détresse. Ces villageois, dont les ressources consistaient dans la culture des légumes et des fraises, recevaient aussi sous leur toit beaucoup d'enfants de la bourgeoisie de Paris, dont la nourriture, assez bien payée, leur assurait une petite aisance. Mais il arriva que les légumes, dévorés par les vers des hannetons, manquèrent totalement; la misère entra dans les chaumières, beaucoup de nourrissons succombèrent; ceux que soutenait la laiterie de Montreuil résistèrent seuls aux effets de cette cruelle saison. Madame Elisabeth tint conseil avec ses voisins pour aviser aux moyens de remédier au désastre. Elle commença par assurer une récompense aux gens qui s'engageaient à détruire les hannetons, cause première de la perte des récoltes; puis, frappée des services que sa laiterie avait rendus aux familles indigentes, elle se décida à donner à l'exploitation de sa ferme des bases plus étendues. Les exemples ne lui manquaient pas à cette époque, où tant de grands seigneurs se plaisaient à favoriser l'agriculture et à perfectionner l'élevage des bestiaux dans leurs terres. Douée d'un esprit positif, Madame Elisabeth se rendit facilement compte des ressources que lui offriraient des laiteries bien

dirigées dans le voisinage de Versailles et de Paris. Les pauvres en profiteraient les premiers, et elle trouverait en même temps, dans la surveillance de cette administration, de quoi satisfaire son goût pour des occupations plus actives et plus sérieuses que celles de la vie de la cour.

C'était alors en Suisse que se trouvaient les meilleures vaches. Madame Elisabeth en fit venir un troupeau, et voulut avoir, pour les garder et en prendre soin, un vacher de leur pays, sur la fidélité duquel elle pût se reposer, « étant avare d'un lait qui appartenait » aux enfants pauvres du pays » (1). Mme de Diesbach, femme d'un officier suisse, indiqua, comme pouvant remplir les vues de la princesse, un paysan des environs de Bulle, près de Fribourg, nommé Jacques Bosson. Madame Elisabeth le fit venir avec ses parents, et, en lui confiant sa laiterie, lui répéta dans quel but elle l'avait appelé à Montreuil. « Vous vous rappellerez, » me disait Madame, » racontait Jacques, « que ce » lait appartient aux petits enfants : moi-même, je ne » me permettrai d'y goûter que lorsque la distribu- » tion en aura été faite à tous. » Et le bon Suisse ajoutait naïvement : « Oh ! l'excellente dame, non ! la » Suisse ne connaît rien d'aussi parfait (2). »

Cependant le pauvre berger soupirait en recevant ces ordres, et semblait rêveur et triste, en rangeant ses écuelles, en ramenant son troupeau à la fin de la journée, en le sortant au lever du soleil. Sa mélancolie fut remarquée. « Qu'est-ce qui lui prend ? disait la naïve

(1) Beauchesne.

(2) Ferrand. Eloge de Madame Elisabeth, notes communiquées par Mme de Bombelles.

» et bonne princesse à ses voisines : ses parents sont » avec lui, ses vaches sont superbes, que peut-il donc » lui manquer ? » et elle ajoutait, sachant que Mme de Mackau connaissait Mme de Diesbach : « Tâchez, mon » cœur, de savoir ce qu'il regrette ; espérons que ce ne » sont pas ses montagnes ! Nous ne pourrions les lui » donner. »

La réponse ne tarda pas longtemps. Arrivant une après-midi chez Mme de Mackau, Madame Elisabeth trouve ses amies autour de la harpe. Mme de Travanet prélude et chante :

Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi,
Je ne sentais pas ma misère ;
Mais, à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre.

Quand tu venais partager mes travaux,
Je trouvais ma tâche légère;
T'en souvient-il ? Tous les jours étaient beaux !
Qui me rendra ce temps prospère !

Quand le soleil brille sur nos guérets
Je ne puis souffrir la lumière !
Et quand je suis à l'ombre des forêts,
J'accuse la nature entière !

La musicienne se tut. Le secret de Jacques était dévoilé. L'Amour avait pénétré dans Montreuil ! Mais toujours ingénieux dans ses ruses, il avait frappé comme un pauvre à la porte la plus humble, et comme un pauvre aussi il devait être accueilli avec bonté. Émue de la douleur de Jacques, Madame Elisabeth s'écria : « Ainsi, j'ai fait deux malheureux sans le » savoir ! Dites-moi vite le nom de celle qui pleure » là-bas, et qu'elle vienne bientôt ici : elle sera Ma» dame Jacques et Montreuil aura une laitière ! »

Les explications abondèrent. La future laitière était la cousine de Jacques, une ronde et jolie paysanne des bords de la Sarine. Bientôt elle arriva à Paris. Conduite immédiatement à Versailles, elle fut présentée à celle qu'elle regardait déjà comme sa protectrice. La noce eut lieu à la ferme. Les fiancés reçurent la bénédiction nuptiale dans l'église Saint-Symphorien de Montreuil, ayant pour témoins deux anciens serviteurs de Madame Elisabeth et le maître d'hôtel de Mme de Raigecourt. Installé dans un pavillon attenant à la laiterie, l'heureux couple ne forma plus d'autre rêve que celui de vieillir au service de sa maîtresse. Tel eût été son sort sans les événements de la Révolution. Le flot qui renversa Louis XVI, renvoya les pauvres bergers à leurs montagnes, où des voyageurs les rencontrèrent, bien des années après, toujours fidèles au souvenir de leur bienfaitrice.

V.

Les bons moments furent courts dans la vie de Madame Elisabeth. Dès l'année 1785, sa correspondance prend une teinte de tristesse et d'inquiétude. Après le grand scandale de l'arrestation du cardinal de Rohan, compromis dans l'affaire du collier, la cour crut devoir se rendre à Fontainebleau et donner à son séjour un éclat inusité. Les fêtes, les chasses, les spectacles se succédèrent presque sans interruption. Madame Elisabeth, dont la santé était robuste, supportait ces fatigues sans peine, mais Mme de Raigecourt, qui l'accompagnait, tomba si gravement malade que

lorsqu'il fallut retourner à Versailles, elle dut rester à Fontainebleau. Pendant ce temps, sa mère, Mme de Causans, était atteinte à Paris d'une souffrance incurable, qui la mit en peu de semaines aux portes du tombeau. Partagée entre ses deux amies malades, Madame Elisabeth se dévoua à la plus âgée, et l'entoura des soins les plus tendres. Quand elle n'était pas à Paris, près de son lit, elle lui écrivait. Elle s'adressait aux deux dernières filles de la pauvre infirme : « Si » vous ne craignez pas d'attendrir votre mère, leur » écrit-elle le 8 décembre, dites-lui combien je par- » tage ses douleurs ; dites-lui que je voudrais les » prendre toutes ; que je suis bien affligée de ne » pouvoir lui rendre les soins que ma tendre amitié » pour elle me dicterait. Il m'en coûte bien, depuis » trois semaines, d'être princesse ; c'est souvent une » terrible charge ! Mais jamais elle ne m'est plus désa- » gréable que lorsqu'elle empêche le cœur d'agir (1). »

Trompée parfois sur le danger de son amie, Madame Elisabeth se livrait à l'espérance avec l'illusion de son âge ; puis, la funeste réalité lui apparaissait de nouveau plus cruelle. Alors, elle s'unissait aux aspirations de la pieuse malade vers le ciel, sa dernière demeure. Elle communiait à son intention ; elle multipliait ses visites, et ne pouvait s'arracher de sa chambre désolée. Elle lui demandait de la bénir, comme elle eût béni l'une de ses filles ! Le 4 janvier, Mme de Causans s'éteignit. Madame Elisabeth reporta l'affection qu'elle avait pour elle sur ses deux filles, Mme de Raigecourt et Mme de Mauléon. Elle ne négligea pas

(1) Lettre à Mme Marie de Causans. Coll. F. de Conches, p. 58.

non plus leur sœur, encore presque enfant, ni les intérêts de leur frère, M. de Causans. On la voit, à cette époque, adresser une demande en sa faveur au maréchal de Ségur, ministre de la guerre ; puis, non satisfaite d'avoir écrit, elle voulut se rendre chez le maréchal, l'entretenir, et elle obtint en effet une partie de ce qu'elle souhaitait (1).

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de donner les lettres de Madame Elisabeth à Mme de Mauléon, seconde fille de Mme de Causans. Nous dirons seulement qu'elles mériteraient de former un recueil de conseils précieux pour l'édification des âmes, et que l'élévation des sentiments qui les ont inspirées révèle la force et la prévoyance qu'une piété solide est capable de donner à la jeunesse et à l'inexpérience de la vie (2).

Au moment où la mort enlevait à Madame Elisabeth cette amie si respectable et si chère, elle voyait, avec peine, pénétrer dans son tranquille intérieur une étrangère qu'elle avait cru en tenir pour toujours à distance. C'était la politique, la brûlante politique de 1786 et de 1787, cette furie aux dehors séduisants qui empruntait une forme généreuse pour mieux lancer ses brandons de discorde dans les familles, dans les salons, jusque dans les monastères. A Bellevue, chez Mesdames; à Brunoy, chez Monsieur; à Bagatelle, chez le comte d'Artois ; à Trianon, chez la reine; à Sceaux, chez le paisible duc de Penthièvre ; à Montreuil, dans la petite maison de Mme de Mackau, Madame Elisabeth entendait sans cesse discuter sur les affaires publiques, sur

(1) Lettre à Mme Marie de Causans. Coll. F. de Conches, p. 87.
(2) Ces lettres sont citées dans l'édition de l'éloge de Ferrand, publiée en 1861.

la valeur des ministres, sur les destinées du pays. Un observateur indépendant aurait pu juger de l'état réel de la France par celui de la cour. Versailles avait dès lors ses dissentiments, ses divisions intestines, ses haines envenimées. Le caractère du roi différait de ceux de ses deux frères, et ne les dominait pas. Sans vouloir peut-être le mal, on se groupait autour de chacun d'eux, en prenant leurs habitudes, en répétant leurs propos, en se donnant pour ainsi dire des mots d'ordre. Il y avait ainsi le parti du roi qui, « simple au milieu des » grandeurs, modéré dans la puissance, sincèrement » dévoué au peuple, ne cherchait qu'à faire le bonheur » des Français (1). » Venait ensuite un groupe important de politiques et de philosophes distingués, qui mettaient leur espoir dans le comte de Provence, prince instruit, mesuré, favorable aux théories nouvelles et sachant les accorder avec ses intérêts et ses ambitions. La jeune cour lui préférait le comte d'Artois, élégant, agréable, d'un esprit vif et français, à l'humeur enjouée, au cœur ouvert et généreux, mais dont les goûts étaient frivoles, les plaisirs bruyants, la vie fastueuse et dissipée à l'excès. Enfin, à Paris, le duc d'Orléans devenait le chef d'une opposition, dont les racines plongeaient déjà dans les ténébreux détours d'une démagogie criminelle.

La jeune reine, aimable et bonne, était entourée d'une société sympathique au comte d'Artois et ennemie implacable de celle du duc d'Orléans. Madame Elisabeth eût incliné également du côté du comte d'Artois, si elle avait eu moins de circonspection naturelle, si son estime et son respect n'eussent appartenu

(1) Lettre de Mgr Darboy, archevêque de Paris, 19 novembre 1867.

avant tout au roi. Personne ne connaissait mieux le cœur honnête et droit de Louis XVI, dont elle partageait le patriotisme, avec moins d'abnégation peut-être, mais avec autant de force et de sincérité. Ainsi disposée, Madame Elisabeth vit d'abord avec calme les réformes s'accomplir, et les idées libérales se propager. L'Etat placé sous l'égide de la monarchie traditionnelle et de l'église catholique lui semblait protégé contre un de ces bouleversements sociaux qui troublent les nations pendant des siècles entiers. D'ailleurs, exempte de toute ambition personnelle, et conservant la sérénité d'une conscience désintéressée, elle ne s'appliquait qu'à connaître ses devoirs de chrétienne et de princesse, et cette connaissance, suffisant à ses raisonnements, en fixait la mesure.

Autour d'elle, ses parents et ses amis étaient moins tranquilles ; leur vivacité l'égayait parfois. Chez Mme de Mackau, elle se plaisait à entendre attaquer et défendre M. Necker ; à « voir certaines dames s'animer, étendre » leurs bras, se tordre les mains, s'écrier : Eh bien » oui ! je me soumets ! je ne dirai plus rien ! je garderai le silence ! » puis, sortir du salon en frappant les portes à tout rompre. Elle riait franchement lorsque les voix féminines prenaient les tons graves des orateurs, et lorsque la comtesse Diane de Polignac, absorbée par les affaires de la *Société*, comme on appelait à la cour la coterie de la reine, entrait le front soucieux, la parure négligée, avec l'apparence d'un secrétaire d'État accablé de besogne. Toutefois, ce côté comique d'une situation qui s'aggravait chaque jour cessa promptement de l'amuser. L'inquiétude ne tarda guère à s'emparer de son âme. Dans quelques billets, elle se mon-

tre triste et même sévère au sujet des ambitions de « la Société (1). » Plus tard, on la voit s'interdire certaines conversations politiques, préférer passer pour « ignorante des affaires, *insouciante* de la marche des événements, » et chercher, dans la retraite de St-Cyr, à oublier ces agitations dont à Versailles il fallait bien avoir sa part.

Le 29 janvier 1787, le Roi, en présence du désordre des finances, des signes de discordes qui se manifestaient de toutes parts, s'était décidé à convoquer l'assemblée des notables. Une maladie de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, reporta la réunion au 22 février. Louis XVI, entouré de sa famille, fit ce jour là l'ouverture de l'Assemblée. Il annonça son intention de faire des retranchements de dépense, tant dans sa maison que dans celle de sa famille, assurant que ceux qui seraient opérés dans sa maison seraient pour lui les moins pénibles, et qu'il espérait économiser une somme de quarante millions. Il ajouta qu'il prendrait les mesures les plus efficaces pour empêcher le déficit de se renouveler dans l'avenir. Cent millions restaient à couvrir, et M. de Calonne, ministre des finances, présentait plusieurs propositions par l'adoption desquelles cette somme eût été facilement trouvée. Le clergé et la magistrature repoussèrent ces offres. Cette résistance des notables aux projets de réforme augmenta la disposition du Roi et celle de la Reine à favoriser l'esprit d'égalité, et à chercher dans l'assentiment du peuple un auxiliaire utile aux intentions de la royauté, contrariées par les ordres privilégiés.

(1) Lettres à Mesdames, citées par Mme Guénard.

M. de Calonne fit alors circuler dans Paris, et dans les principales villes, un avis au peuple, dans lequel il se prononçait violemment contre le clergé et la noblesse. Le gouvernement travailla ainsi lui-même à sa destruction, espérant conserver, par la popularité, le pouvoir que les idées nouvelles affaiblissaient dans ses mains débiles.

Madame Elisabeth, malgré sa jeunesse et la placidité de son esprit, se rendait compte de l'extrême danger d'un pareil système. Le 15 mars 1787, elle sort de sa réserve et elle écrit : « Voilà cette fameuse assemblée » réunie ! que fera-t-elle ? Rien que faire connaître au » peuple la situation critique où nous sommes. Le Roi » est de bonne foi dans les conseils qu'il leur demande : » le seront-ils autant dans ceux qu'ils lui donne- » ront ? (1) » Puis, dans la même lettre, elle présente ce tableau de la famille royale divisée et assombrie : « La » reine est très pensive ; quelquefois nous sommes des » heures seules sans qu'elle profère un mot : elle semble » me craindre. Eh ! qui peut cependant prendre un inté- » rêt plus vif que moi au bonheur de mon frère ? Nos » opinions diffèrent... Le comte d'Artois ne comprend » rien à la nécessité des réformes ; il croit qu'on aug- » mente le déficit pour avoir le droit de se plaindre et de » demander les Etats-Généraux !... Monsieur s'occupe » beaucoup de son bureau ; il est plus grave de moitié, » et vous savez qu'il l'était déjà assez. J'ai le pressen- » timent que tout cela tournera à mal. Pour moi, les » intrigues me fatiguent... J'aime la paix et le repos ; » mais ce n'est pas quand le roi est malheureux que » je me séparerai de lui. »

(1) Lettre citée par Beauchesne.

Le crédit de M. de Calonne tomba bientôt. Le 20 avril, il quittait le ministère, laissant les affaires dans un désordre extrême. Hue de Miromesnil, garde des sceaux, partagea sa disgrâce, et fut invité à donner sa démission, en raison de son grand âge. Enfin, le 1er mai 1787, le ministère des finances fut remis à M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, personnage ambitieux et faible, qui se fit donner par le roi la qualification imposante de principal ministre d'État, avec le don de l'archevêché de Sens et de l'abbaye de Corbie.

Les réformes nombreuses qui signalèrent le début de l'administration de M. de Brienne atteignirent plusieurs charges de la maison de Madame Elisabeth, et l'obligèrent à réduire ses dépenses. Cependant elle réussit, à force d'ordre, à payer à ses anciens serviteurs les mêmes pensions, et à distribuer le même chiffre d'aumônes aux pauvres de Versailles et de Montreuil ; mais ses comptes personnels attestent de notables changements à l'article des parures, à celui des ameublements et des bijoux. Elle prit ces décisions avec sa simplicité ordinaire, sans amertume et sans cette ostentation de sacrifice qui se voyait fréquemment à cette époque. Convaincue de la nécessité des économies, elle faisait plus ; elle les provoquait.

« Les réformes sont indispensables, » écrivait-elle au premier écuyer du roi. « Le roi veut avant tout don-
» ner l'exemple dans sa maison : je vous demande
» que les premiers chevaux supprimés dans son écurie
» soient les miens. Mais j'ai encore un autre service
» à attendre de vous : le roi est si bon, qu'il pourrait
» croire que la privation de mon exercice favori pût

» être nuisible à ma santé. Promettez-moi que vous » me garderez le secret de cette affaire (1). »

Le sacrifice ne parut pas nécessaire encore. Madame Elisabeth en avoue naïvement sa satisfaction dans une autre lettre : « On n'a pas accepté le sacrifice que j'avais » proposé de faire de mes chevaux, et je ne puis dissi- » muler que cela m'a fait un vrai plaisir. J'en jouis » d'autant plus que je vais demain à la chasse à » Rambouillet, avec la duchesse de Duras (2). »

Les correspondances de Madame Elisabeth se multipliaient alors, car ses amies se dispersaient pour des raisons de famille ou d'économie. Mme de Raigecourt souffrante habitait la campagne ; Mme de Bombelles était à Lisbonne ; Mme des Moustiers, en Limousin. Ecrire à ces chères absentes, leur communiquer les nouvelles du moment devenait à la fois une consolation et une occupation pour Madame Elisabeth. A Montreuil ou à Versailles, une grande partie des matinées s'absorbait de la sorte. Elle s'intitulait parfois « Mathieu Lœnsberg (3) » comparant son exactitude et ses prévisions à celles d'un calendrier. Sous sa plume incorrecte, mais véridique et gracieuse, on apprend ainsi les nouvelles de la cour et du gouvernement.

9 *avril* (1787) — « M. de Calonne est renvoyé d'hier. » Sa malversation est si prouvée que le roi s'y est dé- » cidé... Il a eu ordre de rester à Versailles jusqu'au » moment où son successeur sera nommé, pour lui » rendre compte des affaires et des projets... On vient

(1) Lettre citée par Beauchesne.

(2) Lettre à la marquise de Bombelles, 25 juin 1787.

Lettre du 9 avril 1787.

» de me mander que c'était M. de Fourqueux (1) qui le
» remplace. On me mande aussi que M. le garde des
» sceaux est renvoyé et que M. de Lamoignon a sa
» place.. L'Assemblée continuera comme auparavant
» et sur les mêmes plans. Les notables parleront avec
» plus de liberté.... J'espère qu'il en résultera du bien.
» Mon frère a de si bonnes intentions, il désire tant le
» bien, rendre ses peuples heureux ! il s'est conservé
» si pur, qu'il est impossible que Dieu ne bénisse pas
» toutes ses bonnes qualités par de grands succès. Il
» a fait ses Pâques aujourd'hui. Dieu l'aura encou-
» ragé, lui aura fait connaître la bonne voie : j'espère
» beaucoup. Dans son compliment, le prédicateur l'a
» infiniment encouragé à prendre conseil de son cœur.
» Il avait bien raison, car il est bien bon, bien supé-
» rieur à toute la cour réunie ! (2) »

Le 25 juin suivant, Madame Elisabeth arrivait à Montreuil, et reprenait la correspondance après plusieurs jours de fatigue et de tristesse. La mort était entrée dans la famille royale, et avait fait un cercueil du berceau de la dernière fille de Marie-Antoinette, Madame Sophie, délicate enfant d'un an, née au milieu des agitations du procès du collier. « Sophie est morte
» le 9 de ce mois, écrit la princesse à Mme de Bombelles :
» la pauvre petite avait mille raisons pour mourir. Rien
» n'aurait pu la sauver.... Ma nièce (Madame Royale)
» a été charmante ! elle a montré une sensibilité extra-
» ordinaire pour son âge ! Sa pauvre petite sœur est

(1) Michel Bouvard de Fourqueux. Il fut deux mois contrôleur général des finances.

(2) A Madame de Bombelles, 9 avril 1787.

» bien heureuse ; elle a échappé à tous les périls ! Ah !
» ma paresse se serait bien trouvée de partager, plus
» jeune, son sort !... C'est incroyable, la veille encore,
» elle était blanche et couleur de rose, point maigrie,
» enfin charmante ! ».... « J'ai été à Trianon sans
» aucune suite, ces jours derniers, avec la reine.... Ce
» que nous y avons fait le plus, c'est de pleurer sur
» la tombe de ma pauvre petite nièce (1). »

Déjà les malheureuses princesses n'ont guère de loisirs pour regretter l'ange envolée ! Dans la même lettre, Madame Elisabeth reprend : « Le conseil est nom-
» mé ; c'est celui d'Etat et MM. d'Ormesson et de Lam-
» bert ; les quatre intendants de finances sont MM. de
» Forges, de La Boulaye, Blondel et de La Millière ;
» MM. de Nivernois et de Malesherbes sont ministres
» d'Etat... M. de Brienne a le commandement de
» Bordeaux ; M. de Caraman, Provence et M. de
» Bouillé Metz.... Monsieur et le comte d'Artois ont
» été au Parlement vendredi et aujourd'hui, pour
» faire enregistrer les édits. Il y en a plusieurs qui le sont,
» et pour lesquels on a nommé des commissaires. »

2 *juillet.* — « Nos affaires vont toujours. Mes frères
» s'occupent à faire accepter au Parlement l'édit pour
» le timbre. On dit qu'il rendra beaucoup, et, de
» l'aveu des négociants, qu'il sera très peu à charge
» à la nation. C'est un double bonheur. Mon prince
» (Monsieur), a fait pour cinq cent mille francs d'éco-
» nomie sur son département. Il faudrait que tous
» en fissent autant. Mais il n'y a encore que de lui
» que l'on parle.... (2) »

(1) A Madame de Bombelles, 25 juin 1787.
(2) A Madame de Bombelles, 2 juillet 1787.

L'année 1788 amenait, pour la famille royale, avec les soucis de la politique, de pénibles épreuves intérieures. Le Dauphin, ce beau Dauphin dont la nais sance en 1781 avait causé tant de joie à la France, avait été inoculé en 1785, et, languissant depuis ce temps, ne se rétablissait pas et descendait visiblement vers la tombe. Courbé par le rachitisme, l'enfant prenait l'apparence d'un vieillard. Il souffrait, de plus, des dissensions de son gouverneur, le duc d'Harcourt, avec son ancienne gouvernante, la duchesse de Polignac. Le malheur prenait déjà toutes les formes pour éprouver la reine, dont les soins maternels devaient s'arrêter devant l'étiquette et s'effacer en présence des ambitions des familles attachées à la cour. Seule de la famille royale, Madame Elisabeth se désolait avec elle. Dans une lettre judicieuse et sévère, elle parle de ce chagrin de famille ; puis elle s'alarme des difficultés de la situation générale : elle se montre pour la première fois inquiète de l'irrésolution du Roi, et presque effrayée des haines qui se manifestaient contre la Reine (1).

Le Parlement avait refusé d'enregistrer l'édit du timbre et de l'impôt territorial : un ordre d'exil lui répondit. Madame Elisabeth écrit à ce sujet une lettre remarquable par la sagacité de l'avis qu'elle émet (2). Pour elle, le refus d'enregistrement n'avait pas pour motif réel les intérêts du peuple, que cette double taxe ne lésait en rien. Elle reconnaît que le Roi, en exilant le Parlement pour vaincre cette résistance,

(1) Guénard, Lettre communiquée.

(2) Beauchesne, d'après Guénard.

n'avait fait que suivre la tradition monarchique ; mais elle fait observer qu'on doit compter avec les situations qui imposent ou interdisent certaines mesures. Selon son opinion, il y avait péril, dans le cas actuel, à ébranler un des appuis de l'ancien gouvernement, à une époque où l'esprit démocratique se levait contre toutes les autorités. Mieux eût valu s'entendre avec le Parlement, et puiser dans ses conseils de nouveaux éléments d'existence, que de le frapper et de l'éloigner. Après cette réflexion vient une juste et sévère appréciation du caractère de Louis XVI. Elle « le sait incapable » de soutenir une mesure de fermeté et de rigueur, » toujours disposé à s'alarmer des scrupules de sa » conscience, à revenir sur ses pas, quand la Reine » l'a décidé à montrer de l'énergie. Il perd ainsi le » fruit d'un coup d'autorité en ne le soutenant pas, et » ne recueille rien de sa bonté, qui est prise pour de » la faiblesse. Il me semble, ajoute la princesse, » qu'il en est du gouvernement comme de l'éducation : » il ne faut dire : Je le veux, que lorsqu'on est sûr » d'avoir raison ; mais, lorsqu'on l'a dit, on ne doit » jamais se relâcher de ce que l'on a prescrit. » Puis elle finit en prédisant que six mois ne s'écouleront pas sans le rappel du Parlement et une convocation des Etats-Généraux.

VI.

En même temps que Madame Elisabeth jugeait ainsi le Roi, elle donnait à ce prince une preuve de dévouement qu'il n'oublia jamais, et qu'il lui fut doux de se

rappeler dans les derniers jours de son existence (1). La princesse Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont, mourait en 1788, après une longue maladie. Elle occupait une des hautes situations de l'Europe. Depuis deux ans, la rumeur publique avait désigné Madame Elisabeth comme devant lui succéder. « Il se confirme, » écrit un correspondant du temps (novembre 1788), » que l'appartement que l'on prépare au Val-de-Grâce » est destiné à Madame Elisabeth, qui sera abbesse d'un » chapitre noble de trente-six chanoinesses, que la » reine se propose de fonder (2). » Ce chapitre devait » être relié, disait-on, à ceux de Maubeuge et de Remiremont. La sœur du roi de France, nommée par les dames des plus grandes familles de l'Europe, aurait alternativement habité la Lorraine et Paris, et donné aux filles de la première noblesse de France un nouvel asile sous sa protection spéciale. Madame Elisabeth fait une allusion à ce projet dans une de ses lettres à M[me] de Raigecourt. Elle se tait ensuite, et sans les paroles de Louis XVI à Malesherbes, rien ne permettrait aux biographes de la princesse de connaître avec certitude le motif de son refus à la proposition des grands chapitres. « Après la mort de la princesse » Charlotte de Lorraine, dit Louis XVI, les chanoi- » nesses de Remiremont voulurent élire à sa place » ma sœur ; elle ne le voulut pas, pour rester avec » nous. »

Avouons que fonder des chapitres nobles dans cette

(1) Entretien de Louis XVI avec Malesherbes. Mémoires de Malesherbes.

(2) Lescure. Correspondance secrète, II, 304.

France en révolte contre les privilèges et contre les lois anciennes, était une idée singulière. Madame Elisabeth le comprit sans doute. Mais ce qu'elle savait mieux encore, c'est qu'elle ne pouvait et ne voulait à aucun prix quitter le Roi, abandonner la Reine, si menacée après avoir été si calomniée, et s'éloigner de cette famille malheureuse, objet de toutes les affections de son cœur. L'offre du chapitre de Remiremont fut écartée, et les nobles dames de Lorraine et d'Allemagne durent renoncer à leur ambitieux espoir de voir une fille de France porter la crosse abbatiale sous les voûtes de l'antique église de Saint-Romeric.

Quelques hommages venaient ainsi rappeler à la famille royale le prestige que sa situation conservait encore. Toutefois ces marques de confiance dans la durée de son autorité s'affaiblissaient ; les cours de l'Europe ne pouvaient plus guère ignorer les difficultés que le gouvernement de Louis XVI ne cessait d'éprouver. L'Angleterre, profondément irritée contre la France depuis la guerre d'Amérique, travaillait activement à ruiner ce qui nous restait de crédit au dehors, et de sécurité à l'intérieur. On sait quelle part elle eut dans les premières émeutes, et dans les agitations qui précédèrent la réunion des Etats-Généraux.

Parmi les derniers rayons de ce soleil de Versailles, emblème de la puissance de Louis XVI et touchant à son déclin, trois scènes d'une grandeur imposante frappèrent le cœur de Madame Elisabeth. La première fut la fête séculaire de la fondation de Saint-Cyr, à laquelle le roi la chargea de présider, et qui réunit un nombreux concours d'anciennes élèves, avec leurs parents, dans l'enceinte du monastère royal. « Madame Elisabeth, ra-

» conte un témoin, s'entretint longtemps, avant de par-
» tir, avec une dame de Saint-Cyr qui avait été élève
» de la maison au temps de Mme de Maintenon (1). En
» retournant à Versailles, le soir, elle se mit à parler
» du passé, et à deviser avec ses dames sur les hautes
» pensées de ce grand Roi qui, occupé avec un égal
» intérêt et de l'enfance qui cherche sa route, et du
» vieux soldat qui finit la sienne, signait, avec la
» même plume, la fondation de la maison de Saint-
» Cyr et celle de l'hôtel des Invalides. Ce n'est pas
» sans raison, disait Madame Elisabeth, que Louis XIV
» a placé cet Institut à l'ombre de son palais et sous
» sa propre tutelle: l'influence de la femme est grande
» en France sur les mœurs; combien, dès lors, est
» importante l'éducation des jeunes filles appelées à
» tenir un rang dans la société ! Quel air excellent on
» respire en ce lieu ! C'est là que j'ai appris à aimer
» les champs et la solitude ; j'y vais toujours avec
» plaisir, parce qu'il me semble que j'en reviens meil-
» leure ! Toutes ces jeunes têtes sont si intéressantes !
» J'y deviendrais volontiers la sœur de l'indigente et
» la mère de l'orpheline. » Puis elle développait encore l'intention du grand Roi de tenir lieu de père aux enfants de ces nobles serviteurs du pays, nés pour lui consacrer leurs armes et lui dévouer leur sang. Elle rappela aussi la parole de Mme de Maintenon à ses religieuses : « Votre maison ne peut manquer
» tant qu'il y aura un Roi en France (1). »

Un an après, Madame Elisabeth assistait à un autre spectacle. Le maréchal de Castries présentait à Louis XVI

(1) Catherine de Cokborne de Villeneuve.
(2) Beauchesne.

dans le salon d'Hercule, un enfant étranger, l'héritier du roi d'Annam, qui venait implorer notre protection contre un ennemi qui menaçait le trône et la vie de son père. Un missionnaire et deux de ses parents l'accompagnaient. Après s'être prosterné devant Louis XVI, selon l'usage oriental, il fut accueilli avec bonté par la famille royale, et devint l'objet de l'intérêt général. Agé de dix ans à peine, vêtu d'une robe de mousseline couverte d'un manteau broché de soie et or, il avait une figure douce et régulière, une physionomie mélancolique et intelligente. Il ne savait que quelques mots de français, qu'il avait appris de son gouverneur ecclésiastique pendant la traversée. Madame Elisabeth essaya d'établir une conversation avec lui, et lui témoigna une sympathie qu'il parut comprendre. Elle était profondément émue à la vue de cet enfant, dont le père subissait tant d'outrages et de dangers, et qui s'exposait pour le servir aux hasards d'un voyage de plusieurs mois sur l'Océan des Indes. Louis XVI accorda au jeune prince un secours de huit cents hommes, sous la conduite de M. de Clermont. Deux frégates, la *Méduse* et la *Dryade*, partirent également sous le commandement de M. de Kersaint. L'arrivée de ces forces ranima le courage des fidèles du roi d'Annam, et entraîna l'élan d'une armée nationale de soixante mille Indiens. Les rebelles furent vaincus, tandis que les frégates jetaient l'épouvante sur la côte qu'ils occupaient encore.

Dans ces régions lointaines, la France était toujours la grande nation de la paix de Nimègue, où Louis XIV l'avait couronnée d'une gloire sans égale. Après le prince d'Annam, ce furent les envoyés de Tippoo Sahëb

qui vinrent réclamer l'appui de notre gouvernement. Cette fois, l'intérêt était plus vif encore. Il ne s'agissait plus de réduire une révolte indigène, mais bien d'assurer au sultan Bahadour de Mysore notre protection contre les Anglais, dont la domination envahissait les Indes. N'était-ce pas une occasion de prendre ainsi une revanche de la perte du Canada, et de venger nos revers à Pondichéry ? Enfin, après avoir consolidé une république en Amérique, n'était-il pas digne de la politique française de défendre une des monarchies séculaires de la vieille Asie contre l'oppression d'une nation rivale de la nôtre ? Ces sentiments agitaient tous les cœurs (1) quand les trois ambassadeurs, arrivés dans la rade de Toulon le 9 juillet 1788, se mirent en route pour Paris, en passant par Marseille, Aix, Lyon et Fontainebleau, excitant la plus vive curiosité, et donnant lieu pendant des mois à des conversations dans les salons, à des articles dans les gazettes, déjà nombreuses à cette époque.

Hélas ! ce fut tout ce qui résulta de ce voyage en 1788. Des fêtes, des brochures, des bouts rimés, une abondance de mots d'esprit et de plaisanteries légères furent notre réponse à l'appel du sultan. Ecoutons Grimm, qui avait accompagné les ambassadeurs à Paris, où l'Académie française tenait séance en leur honneur : « Ils n'ont pas eu la patience de rester jus-
» qu'à la fin. Est-ce parce qu'ils n'entendaient pas, ou
» parce qu'ils entendaient trop bien ? On leur a appris
» au sortir de la séance la chute du grand-visir (l'ar-
» chevêque de Sens, Loménie de Brienne, que Necker

(1) D'Hézecques. Souvenirs d'un page.

» venait de remplacer). Ils ont demandé avec beaucoup » d'empressement s'ils ne pourraient pas voir sa *tête*? » (Ils croyaient le système de leur gouvernement envers » les ministres en disgrâce, le nôtre). « Oh non ! leur a » répondu quelqu'un, car il n'en avait pas. » Et Grimm ajoute : « Quel est l'événement de notre histoire qui ne » soit marqué par quelque calembour plus ou moins » plaisant ? »

Le ministère de Brienne succombait après une année de durée, et Necker était appelé pour en former un nouveau. Le roi déclarait qu'il fixait pour le mois de mai 1789 la tenue des Etats-Généraux. M. de Brienne partit pour Rome afin de recevoir des mains du Saint-Père le chapeau de cardinal, demandé pour lui par Louis XVI. Des lazzis et des gravures ironiques accueillirent encore cet événement, mais l'expression de ces plaisanteries devenait sinistre, et les envoyés de Tippoo Sahëb auraient pu se croire au milieu des sectes d'assassins des Indes, en considérant les estampes qui ornaient les vitrines du Palais-Royal. L'une d'elles représentait la France sous la figure d'une femme. Un prêtre, debout près d'elle, enfonçait un poignard dans son sein découvert. Le sang jaillissait et formait un chapeau de cardinal. Place Dauphine, une émeute se rassembla et brûla un mannequin décoré des insignes de l'épiscopat.

Madame Elisabeth partagea l'automne de 1788 entre Montreuil et Trianon. Ses tristes prévisions se réalisaient. La convocation des Etats-Généraux ouvrait une période nouvelle, inconnue et cependant menaçante, à la monarchie française. Pourtant à Trianon, la princesse pouvait encore entretenir quelques illusions, grâce à la société que la reine aimait à y réunir.

Mais à Montreuil, où elle était habituellement seule, elle lisait avidement les brochures du temps, et cherchait à se former un jugement et à apprécier les événements (1). Une chapelle, qu'elle faisait construire, et qui ne devait pas s'achever, occupait quelques moments de ses journées. Elle se promenait souvent dans les environs, et trouvait encore dans ces excursions de tristes sujets de réflexions. En effet, les symptômes, avant-coureurs de la Révolution se montraient au seuil des moindres chaumières, de même que dans les jardins négligés de Versailles et de Marly. « Les villageois, » raconte Mme Le Brun, ne nous ôtaient plus leurs » chapeaux ; ils nous regardaient avec insolence ; » quelques-uns même nous menaçaient avec leurs bâ- » tons. » A la fin de l'automne, un orage affreux ravagea un espace de quarante lieues dans ces campagnes, et devint pour l'imagination frappée des paysans ignorants, un sujet d'effroi superstitieux et le présage de longues calamités. « Tout cela, écrivait la princesse au milieu de ses occupations champêtres, » est triste, presque autant que le temps. Hier, il était » superbe, doux, un beau soleil ; aujourd'hui, il fait » noir et froid, ce qui pourtant ne m'empêche pas de » sortir.... Je vais rejoindre M. Huvé et donner des » ordres. Je suis tout étonnée de penser que, l'année » prochaine, je serai au moment de coucher ici. Je » sens que cela me paraîtra tout drôle ! »

Pauvre princesse !... L'année prochaine, à pareil moment, on était au 6 octobre 1789!

(1) On peut en juger par la masse de ces écrits cités dans le catalogue de la Bibliothèque de Montreuil. Beauchesne, pièces justificatives, II.

VII.

Le 5 mai 1789, Madame Elisabeth accompagnait la reine à l'ouverture des Etats-Généraux. Le 6 juin, elle pleurait avec elle la mort du Dauphin. Dans le cours de ce même mois, elle apprenait la séance du 17 juin, et le 30, qu'une multitude armée avait forcé les portes des prisons de l'Abbaye, où des gardes françaises avaient été envoyées pour délits disciplinaires par le duc du Chastelet. Les événements marchaient avec une rapidité effrayante : le mois, déjà témoin de la fin de l'héritier du trône, de la déclaration de Sièyes, soutenu par Mirabeau, proclamant le Tiers-Etat assemblée nationale, se terminait ainsi par le triomphe d'une émeute à Paris.

Le 1er juillet amena à Versailles la première de ces sinistres députations qui ne cessèrent qu'avec les journées d'octobre. Usurpant les droits du pouvoir exécutif, l'émeute du 30 juin s'était emparée des prisonniers et les avait conduits au Palais-Royal, sous la sauvegarde du peuple. Vingt individus sans caractère public, alléguant le patriotisme des gardes incarcérées, partirent ensuite de Paris et vinrent à Versailles demander leur grâce à l'Assemblée. De la terrasse de Montreuil, Madame Elisabeth vit ces hommes aux visages sombres, obéissant à des chefs inconnus, avancer dans la poussière des avenues royales, sans trouver la résistance qu'ils attendaient peut-être. L'Assemblée craignait de favoriser l'insubordination et d'encourager le peuple aux usurpations du pouvoir, et ne voulait

pas, en même temps, prêter la main à ce qu'elle regardait comme un acte de despotisme employé contre des témoignages de liberté naissante. Les députés délibérèrent... Enfin, pour ne pas empiéter sur l'autorité royale, ils se décidèrent à en référer au souverain lui-même, et à recommander à sa clémence les gardes délivrés. On sait ce qui se passa ensuite, et comment, quelques jours après, le Roi, se voyant ainsi menacé, crut devoir songer à contenir de nouvelles émeutes et à intimider l'Assemblée dominée par des factions révolutionnaires. M. Necker fut renvoyé ; M. de Breteuil devint premier ministre, le maréchal de Broglie prit le portefeuille de la guerre et le duc de La Vauguyon celui des affaires étrangères.

Madame Elisabeth écrit au commencement de juillet :

« Paris a fait du bruit hier ; mais cette nuit tout a » été très tranquille. Il n'y a pas de troubles à l'inté» rieur. Les Etats-Généraux font toujours des arrêtés » qui n'ont pas le sens commun; cependant, ils deman» dent avec moins de force le renvoi des troupes (1). »

Elle continue le 15 juillet :

« Les nouvelles d'hier sout affreuses !... Je ne sais » pas si le Roi sortira de Versailles !... Je ne sais pas ce » que je désire sur cela. Dieu sait le meilleur parti à » prendre. Nous avons un homme pieux à la tête du » conseil (2). Peut-être l'éclairera-t-il ?... J'espère que » le mal n'est pas aussi grand que l'on se le figure. Ce » qui me le fait croire, c'est le calme de Versailles (3). »

(1) A la marquise de Raigecourt, Coll. F. de Conches, 109.

(2) Le maréchal de Broglie, dont la princesse aimait à comparer le caractère à celui du duc de Penthièvre.

(3) A la marquise de Bombelles, Coll. F. de Conches, 110.

Même jour, le soir :

« Il n'était pas bien sûr hier que M. de Launay fût » pendu : on avait pris dans la journée un autre homme » pour lui... »

Ces extraits de lettres portent l'empreinte de l'effet produit par les journées des 13 et 14 juillet à Versailles. On doit se rappeler que le ministère du 13 juillet, composé du baron de Breteuil, du duc de La Vauguyon, du maréchal duc de Broglie, de MM. de La Porte, de Foulon, de La Galaisière, d'Amecourt, de Villedeuil et de Barentin, avait été accueilli par une émeute et un pillage d'armes aux Invalides. Enfin, le 14, le peuple avait brûlé les barrières et pris la Bastille ; Foulon, Launay et Berthier avaient été assassinés, et leurs têtes promenées dans Paris sur des piques ensanglantées.

Le 16 juillet, un comité eut lieu chez le Roi, pour discuter une grave question. Louis XVI devait-il quitter Versailles et partir avec les troupes dont il venait d'ordonner la retraite au ministre de la guerre, ou se rendre à Paris pour calmer les esprits ? Les débats furent longs. Le Roi les termina en se levant et en disant : « Enfin, Messieurs, il faut se décider : dois-je » partir ou rester ? Je suis prêt à l'un comme à l'autre. » La majorité lui conseilla de rester (1). Un peu plus tard, Louis XVI rappelait cette scène au comte de Fersen : « Je voulais partir après le 14 juillet ; mais comment » faire, quand Monsieur lui-même me priait de ne pas » partir, et que le maréchal de Broglie, qui comman- » dait les troupes, me répondait : « Oui, nous pouvons

(1) Mémoires de Mme Campan.

» aller à Metz ; mais que ferons-nous quand nous y » serons ? (1) »

Le Roi se décida à rester à Versailles et à renvoyer le ministère. La nécessité d'une émigration se montra aussitôt pour plusieurs princes, et pour quelques familles attachées à la cour. L'Assemblée refusa au maréchal de Broglie le droit de rentrer à Metz, chef-lieu de son gouvernement militaire. Dès lors, il se vit forcé de se réfugier à l'étranger. Le comte d'Artois, auquel le public attribuait l'idée du ministère du 13 juillet, reçut de Louis XVI l'ordre de se retirer hors du royaume. Il obéit. La terreur que la populace inspirait était telle qu'un personnage considérable, près de la terre duquel passa le comte d'Artois pendant son voyage, lui refusa asile. L'ordre de partir avait été envoyé aussi au prince de Condé. Il quitta Paris le 16 juillet et s'arrêta à Chantilly, où trois courriers successifs lui renouvelèrent l'injonction de sortir de France, ce qu'il ne fit qu'en versant des torrents de larmes. La minorité de l'Assemblée dominant la majorité provoquait ainsi l'émigration. La Reine, instruite des menaces féroces dont on poursuivait la duchesse de Polignac, lui enjoignit de s'éloigner avec sa famille, le 16 juillet. La marquise de Tourzel lui succéda dans la dignité de gouvernante des Enfants de France.

Le 17 juillet vit le rétablissement du ministère Necker et le voyage de Louis XVI à Paris, où il prit la cocarde de l'insurrection triomphante. Il partit de

(1) Lettre du comte de Fersen au roi Gustave III, 29 février 1792. (Le comte de Fersen et la cour de France, pièces justificatives, CLI, t. II).

Versailles accompagné du maréchal de Beauvau, du duc de Villeroy, du duc de Villequier. Dans sa voiture montèrent aussi le comte d'Estaing et le marquis de Nesle, qui avaient alors la faveur populaire. Douze gardes du corps et la garde bourgeoise de Versailles le conduisirent jusqu'au Point-du-Jour, près de Sèvres, où l'attendait la garde parisienne.

Le départ du Roi causa à la Reine et à Madame Elisabeth la plus douloureuse inquiétude. « La Reine, ra-
» conte un témoin, s'enferma dans ses petits apparte-
» ments avec sa sœur et ses enfants. Elle envoya
» chercher des personnes de la cour ; on trouva des
» cadenas à leurs portes ! La terreur les avaient éloi-
» gnées ! Le silence de la mort régnait dans tout le
» palais ; les craintes étaient extrêmes ! (1) »

Le retour du Roi à Versailles rassura enfin sa famille. Il se félicitait devant la Reine, sa sœur et ses enfants, de ce qu'il n'était arrivé aucun accident. Il répéta plusieurs fois : « Heureusement qu'il n'a pas
» coulé de sang ! Je jure qu'il n'y aura jamais une
» goutte de sang français versé par mon ordre (2). »

Une sorte de monarchie démocratique s'inaugurait ainsi. L'armée était remplacée par la garde nationale, et M. de La Fayette répondait de la situation générale. Ses intentions étaient loyales, mais son esprit était incapable de former un plan et de le suivre. Il agissait à l'aventure, selon les dispositions du jour, et vivait, comme ceux de son opinion, dans une illusion perpétuelle, dans une surexcitation dont il ne sortait

(1) Campan. Mémoires.
(2) Id.

que pour céder à la terreur d'avoir à lutter contre la populace. Celle-ci se soulevait de tous côtés, et le terrible mot d'ordre : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières, » avait déjà pour effet d'incendier les uns et de réduire les autres à la misère.

La comtesse d'Artois et ses deux fils ne tardèrent pas à rejoindre le comte d'Artois à l'étranger. Ils se rendaient à Turin et pressaient Madame Elisabeth de les suivre dans cette ville, où elle eût retrouvé sa sœur. Ces premières émigrations, malgré la gravité des événements, avaient l'apparence de voyages plus ou moins longs, et nul ne croyait, en passant la frontière, tarder beaucoup à la revoir. Madame Elisabeth refusa cette proposition. Déjà elle se sentait déterminée à partager le destin du Roi, à ne le quitter que sur un ordre absolu. Soutenue et fortifiée par cette pensée, elle sut à cette même époque s'imposer un grand sacrifice. Elle décida Mme de Bombelles, qui venait d'arriver de Lisbonne, à ne pas séjourner en France et à partir pour l'Allemagne, où son mari était nommé ambassadeur. « Je me refusais, a écrit Mme de Bombelles, à une » séparation si pénible ; mais l'affection désintéressée » de la princesse fit passer avant tout la paix et » le bonheur de ma famille. Le dernier jour que je » passai à Versailles (1er août 1789), fut aussi doux » que cruel. Madame Elisabeth m'entoura de tous » les témoignages de l'amitié la plus touchante, s'oc» cupant des détails de mon départ, des intérêts » de ma famille, de la sûreté de mon voyage. Elle » m'indiqua les étapes d'où je devais donner de mes » nouvelles. L'entretien se prolongea pendant la nuit. L'heure des adieux arriva : « Nous nous séparons

» pour un temps, dit Madame Elisabeth ; il le faut ;
» mais nous demeurerons toujours unies par une
» communauté d'intentions, de pensées et de prières. »
« L'entretien se termina dans les larmes. Et cependant,
» quelque sombre que parût l'avenir, on était loin de
» se le représenter tel qu'il pouvait être. Cet adieu
» devait être éternel ! Ce moment, si j'avais pu le pré-
» voir, eût été le dernier de ma vie ! Je serais morte à
» ses pieds (1). »

VIII.

Alors commence, au milieu des marques de la tendre et naïve affection de la princesse à son amie absente, le journal qui ne cessera qu'en 1792.

« 5 *août* 1789. — La nuit de mardi à mercredi,
» l'Assemblée a duré jusqu'à deux heures. La noblesse,
» avec un enthousiasme digne du cœur français, a re-
» noncé à tous ses droits féodaux et au droit de chasse.
» La pêche y sera, je crois, comprise. Le clergé a de
» même renoncé aux dîmes, aux casuels, et à la possi-
» bilité d'avoir plusieurs bénéfices. Cet arrêté a été
» envoyé dans toutes les provinces. J'espère que cela
» fera finir la brûlure des châteaux : ils se montent
» à soixante et dix. C'était à qui ferait le plus de
» sacrifices. Tout le monde était magnétisé.

» Il n'y a jamais eu tant de joie et de cris. On doit
» chanter un *Te Deum* à la chapelle et donner au Roi
» le titre de Restaurateur de la Liberté française. On
» a aussi parlé d'abolir les engagements perpétuels,

(1) Notes de Mme de Bombelles.

» et la noblesse a renoncé aux places, pensions,
» etc. (1)

« 20 *août* (2). — La garde bourgeoise va être bientôt
» habillée. On dit qu'ils sont tous enchantés de leurs
» nouveaux vêtements. Celle de Versailles est même
» dans la plus parfaite bigarure. Les gardes ont demandé
» des troupes à cheval, parce qu'ils sont sur les dents
» de tout le chemin qu'ils ont été obligés de faire pour
» aller chercher de la farine. Le peuple s'est persuadé
» qu'au lieu de cent hommes, il y en avait six mille
» et plus; en conséquence, il n'en voulait point; si
» bien que ces malheureux, qui étaient en marche
» depuis quatre heures du matin, ont été obligés, à
» neuf heures du soir, de se retirer au grand Trianon,
» où on leur a apporté de quoi manger. Le lende-
» main, ils ont été reçus à merveille : la milice bour-
» geoise et la municipalité ont été les chercher; on
» les a amenés en triomphe dans la place d'Armes, où
» on leur a fait prêter serment de fidélité à la Nation,
» au Roi et à la Loi. C'est le premier qui ait été
» porté en présence des officiers municipaux. Ils sont
» à présent tous bons amis. Le Roi a passé au milieu
» de la bagarre, le jour qu'ils ne voulaient point de
» dragons; ils se sont mis à crier : Vive le Roi! Point
» de dragons! A l'Assemblée nationale, on n'est pas
» encore décidé pour les Droits de l'homme. M. de Cler-
» mont espérait que la Constitution serait finie pendant
» sa présidence. Je l'aurais voulu; mais je ne crois pas
» que cela soit. On dit que la milice de Paris viendra
» complimenter le Roi le jour de la Saint-Louis. »

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, 112.
(2) Id. Id. 113.

Même jour. — « A Caen, il y a eu une querelle entre le
» régiment de Bourbon, dont le comte Henri de Bel-
» zunce état major en second, et deux soldats de celui
» d'Artois qui avaient une plaque où était écrit : « Vive le
» Roi et la liberté ! » que ceux de Bourbon ont arrachée.
» On a accusé M. de Belzunce d'en avoir donné l'ordre ;
» il s'était mis de lui-même en prison pour prouver
» le contraire. Mais, dans l'instant où on le menait à
» la prison de l'Hôtel-de-Ville, il a reçu, dit-on, dix-
» sept coups de fusil, et on lui a coupé la tête avant
» qu'il fût expiré (1). Le calme a reparu dans la ville.
» Le duc d'Harcourt est toujours gardé à vue ; le régi-
» ment a été chassé de la ville ; on ne voulait le rece-
» voir nulle part ; mais, sur la demande de Caen, il l'a
» pourtant été à Lisieux.

» Le Béarn, le Vivarais et, je crois, l'Artois, ont
» déclaré qu'ils ne reconnaissaient que le Roi ; que si,
» dans ce moment, il n'était pas assez puissant pour
» les gouverner, ils se gardaient pour celui où il
» pourrait les commander. Les gardes du corps, en-
» nuyés apparemment de leur discipline, ont présenté
» hier un mémoire. »

Le 23 août, l'Assemblée avait décrété la liberté des opinions religieuses ; le 27, un emprunt national de 80 millions. Le 30, une émeute, ayant à sa tête le marquis de Saint-Huruge, vint porter à l'Assemblée un vœu contre l'adoption du veto. La députation,

(1) La mort de M. de Belzunce, petit-fils de la spirituelle Mme d'Epinay, est un des horribles souvenirs de cette année 1789, si cruellement sanglante. On déploya contre le loyal et brave jeune homme une férocité de cannibale. Son corps fut mutilé. On alla jusqu'à faire cuire et à manger des lambeaux de sa chair.

improvisée par la municipalité de Paris, fut dissipée, et Saint-Huruge arrêté avec quelques autres individus. Le 31 août, une ordonnance du roi supprima le régiment des gardes françaises.

Montreuil, 15 *septembre*. — « Montreuil et sa maî» tresse se portent comme des cœurs. J'écris du » cabinet au bout de l'appartement. Les livres sont » établis dans les armoires. C'est véritablement un » petit bijou. A présent, parlons des affaires du » temps (1).

» Le Roi aura la sanction, mais il n'aura que le » veto suspensif. On ne sait pas encore pour combien » de législations. Cette question devrait être décidée » depuis hier. Comme l'Assemblée est en dispute pour » savoir si elle est assez discutée, la majorité disait » que oui ; mais la minorité a fait un tel tapage pour » prouver que la majorité était de leur côté, quoiqu'il » fût parfaitement clair que non, que je ne sais quand » le veto passera. En attendant, on a agité que la » personne du Roi était sacrée ; que le royaume ne se » pouvait partager, et qu'il serait conservé de mâle » en mâle dans la branche régnante. Ils veulent à pré» sent exclure de la succession la branche d'Espagne ; » mais il y a eu un tel bruit dans la salle que voilà » deux jours absolument perdus. Dieu veuille qu'ils » finissent demain ! M. de Mirabeau a dit que, pour » un régent, il fallait un homme né en France. »

Même jour. — « Samedi au soir, il a été décidé » que l'on porterait au Roi l'arrêté du 4 août pour » qu'il y campât sa sanction. La veille, M. Necker » avait envoyé à M. de Clermont le résultat du con-

(1) Coll. F. de Conches, 117.

» seil, qui engageait le Roi à renoncer au veto.
» L'évêque de Langres (1) avait été obligé de quitter
» sa présidence; on l'avait accablé d'injures. M. de
» Clermont a pris sa place et a été nommé pour ses
» quinze jours. Il me semble qu'il ne parvenait pas
» mieux à maintenir l'ordre que l'évêque de Langres.
» Cependant, il faut convenir qu'il préside mieux (2). »

Le 1er octobre, Madame Elisabeth apprit à Montreuil, d'une personne attachée à sa maison, et qui a raconté ces détails (3), que les gardes du corps devaient offrir, dans la salle de spectacle du château, un banquet aux officiers du régiment de Flandre, appelé par la municipalité de Versailles pour fortifier la garnison de la ville. « La princesse ne vit d'abord dans ce projet qu'un acte de fraternité fait pour réchauffer, en faveur du Roi, le dévouement héréditaire de l'armée, et ne put que s'en réjouir. Le 2 octobre, elle fut instruite de tous les détails de la fête, de l'arrivée de la famille royale, de l'enthousiasme des convives, des cris et des serments mille fois répétés de mourir pour le Roi. »

En d'autres circonstances, Madame Elisabeth, dont le cœur reprenait facilement à l'espérance de voir le

(1) César Guillaume de La Luzerne, évêque duc de Langres. Chargé de la rédaction des cahiers de son bailliage, il résista aux idées nouvelles, s'opposa à la déclaration des droits de l'homme et à la distinction entre la dîme féodale et la dîme ecclésiastique, tendant à la suppression de celle-ci sans indemnité. Démissionnaire après le 6 octobre, il émigra en 1791 et mourut en 1821, cardinal, pair de France et ministre d'Etat.

(2) M. de Clermont Tonnerre avait épousé Delphine de Soran, l'une des amies de Madame Elisabeth.

(3) Beauchesne.

Roi retrouver toute la confiance et l'affection des Français, eût éprouvé une joie sincère à la nouvelle de cette réunion. L'entrée de la comtesse d'Artois à Lyon, que cette princesse avait traversé en se rendant à Turin, avait déjà été une véritable ovation ; ses fils avaient été presque portés en triomphe, et le récit de ce voyage avait produit un grand effet à Paris. Mais la fête du 1er octobre à Versailles n'avait pas la même signification. « La princesse y voyait une menace, un défi pour » les ennemis trop nombreux de la royauté (1). » Enfin, on savait que c'était la municipalité de Versailles qui avait provoqué la venue du régiment de Flandre, et que le motif qui l'avait décidée était la conviction que la ville où résidait le Roi, et où siégeait l'Assemblée nationale, était menacée d'un coup de main par les perturbateurs de Paris. Donner de l'éclat à ce repas était donc une imprudence qui pouvait envenimer l'irritation.

La même relation rapporte « que Madame Elisabeth, » visiblement préoccupée de cette pensée, se rendit chez » la Reine. Elle la trouva entourée de personnes encore » exaltées et ravies du spectacle dont elles avaient » été témoin la nuit dernière. « Les vivats, s'écriaient » ces imprévoyants amis, dans leur fol enthousiasme, » les vivats ont dû être entendus de Paris ! » La princesse resta rêveuse. Rentrée dans son appartement, elle raconta ce qu'elle venait d'entendre à Mme de Cimery, sa première femme de chambre, et ajouta tristement : « Pourvu que la populace de Paris ne » réponde pas à tout cela par des injures ! » Un instinct secret lui disait que cette fête devait allumer l'in-

(1) Beauchesne.

cendie terrible préparé depuis plusieurs mois. On sait en effet, que les cinq ou six personnes qui, dans cette prétendue orgie des gardes du corps, foulèrent aux pieds la cocarde tricolore, étaient des agents provocateurs, et que le bruit d'un outrage fait à la majorité de la nation insultée circulait dans Paris dès le 30 septembre.

Le 2 octobre, il y eut, par suite de ce repas militaire, un déjeuner à l'hôtel des gardes du corps : le bruit courut à Versailles et à Paris qu'il avait été question, dans ce repas, de marcher sur l'Assemblée. Dès ce moment, Paris, déjà si agité, devint en révolution permanente. Les attroupements étaient perpétuels ; les plus virulentes motions s'émettaient sur toutes les places. On parlait toujours de se porter sur Versailles.

Là, le Roi et la Reine ne paraissaient craindre aucune tentative, et ne prenaient nulle précaution. Le Roi continuait à chasser ; Mesdames s'occupaient de leur jardin à Bellevue ; Madame Elisabeth continuait à ranger sa bibliothèque à Montreuil. Autour de Versailles et de Paris, on n'était guère plus troublé. Au Val, près de Saint-Germain, la maréchale de Beauvau fut seulement avertie le 2 octobre, par une dame étrangère, qu'une insurrection considérable s'organisait pour amener à Paris la famille royale et l'Assemblée nationale. La maréchale de Beauvau prévint aussitôt la Reine (1). Mais, soit que la cour fût trompée par ces faux meneurs, dont le rôle ne devait finir qu'au 10 août 1792, soit qu'elle crut n'avoir à craindre que des bandes de femmes, toujours est-il que le 5 octobre, quand l'armée populaire était déjà

(1) Campan. Mémoires.

sortie de Paris, le Roi tirait à Meudon et la Reine était seule à Trianon : « Elle était assise dans sa grotte, li-
» vrée à de douloureuses réflexions, lorsqu'elle reçut
» un mot de M. de Saint-Priest qui la suppliait de rentrer
» à Versailles. M. de Cubières partit en même temps
» pour inviter le Roi à quitter la chasse et à revenir
» dans son palais, où il se rendit à cheval et fort
» lentement (1). »

Ecoutons maintenant Madame Elisabeth raconter ces journées à Mme de Bombelles (2). « J'étais descendue
» lundi de cheval à Montreuil, où je devais passer la
» journée, et où je t'aurais écrit ; j'allais me mettre à
» table, lorsque je vois entrer dans la cour un homme
» qui me dit qu'il arrive quinze mille hommes de
» Paris, et qu'il va chercher le Roi qui tirait à Châ-
» tillon. Vous jugez que la princesse fut plus tôt à
» Versailles que je ne mets de temps à vous le dire.
» J'appris cependant, avant de m'en aller, qu'il y avait
» deux mille femmes armées de cordes, de couteaux
» de chasse, etc., qui arrivaient à Versailles. Elles y
» furent à cinq heures. C'était pour demander du
» pain, dont Paris manquait absolument, à ce qu'elles
» disaient. Elles vinrent chez le Roi pour lui en de-
» mander. Sa réponse eut l'air de les satisfaire. Elles
» allèrent s'établir dans la salle des Etats. On était
» toujours dans l'incertitude de savoir s'il arrivait des
» troupes de Paris ou non. Pendant ce temps-là, les
» gens de Versailles, déjà fort animés contre les gardes
» du corps, se mêlèrent aux bandits pour les détruire.

(1) Campan, Mémoires.
(2) Coll. F. de Conches, 118.

» Le Roi ayant défendu de tirer, aucun n'y pensa ;
» il n'y eut qu'un officier qui, attaqué par un coup de
» sabre, chercha à se défendre. On lui en fit un si
» grand crime, qu'un homme le tira à bout portant et
» lui cassa le bras. Mais, comme l'on voulait donner
» tort à ces messieurs, on accusa un garde du corps
» dont le cheval fut tué sous lui, et qui lui-même était
» percé de coups, d'avoir tiré ses pistolets. Voilà les
» moyens dont les gens de Versailles se servirent
» pour pouvoir dire que ces messieurs avaient atta-
» qué, tandis qu'ils n'ont montré que modération et
» courage. On a beaucoup tiré sur eux le reste de la
» soirée. Ceux qui étaient dans les hôtels furent bles-
» sés à coups de bûches. Tant de ce jour-là que de la
» nuit du mardi, il y en a eu onze de tués et beau-
» coup de blessés. A onze heures du soir, M. de La
» Fayette, que l'on avait forcé de venir à la tête de
» trente mille hommes, entra chez le Roi, après avoir
» fait renouveler à ces troupes le serment de fidélité.
» Il dit que l'on venait demander le renvoi des régi-
» ment de Flandre, et que les gardes françaises re-
» prissent la garde du Roi. Ils prirent tous leurs postes,
» et tout le monde rentra tranquillement chez soi.
» Pour moi, je me couchai à trois heures, je dormis
» sans m'éveiller jusqu'à sept heures et demie, que
» l'on me dit que le Roi me demandait, que j'allais
» trouver un détachement de douze grenadiers pour
» m'y conduire, que les gardes du corps avaient été
» poursuivis encore. Les salles, en effet, avaient été
» forcées. Deux gardes eurent la tête tranchée, d'autres
» blessés par les femmes d'une manière affreuse. La
» Reine, obligée de s'enfuir en chemise chez le Roi,

» parce qu'on entrait chez elle ; toutes les cours rem-
» plies de femmes, de bandits et de gardes nationaux
» qui tâchaient d'y mettre un peu d'ordre. Sans les
» grenadiers, tous les gardes du corps auraient été
» massacrés. Ils en ont sauvé prodigieusement, les
» ont pris sous leur protection pour les amener à
» Paris ; la garde nationale les menant toujours avec
» eux, les faisant embrasser le peuple ; enfin, ayant
» empêché le peu qui sont venus ici d'être tués. Ceux
» qui étaient à cheval se retirèrent dans la nuit à Ram-
» bouillet, et furent poursuivis presque jusque là. Le
» Roi, deux jours après son établissement à Paris, les
» a licenciés. Nous sommes maintenant accompagnés
» par les officiers de la garde nationale. Mais reve-
» nons à la journée du mardi. Les femmes et le peuple,
» qui étaient dans les cours, demandaient que le Roi
» vînt à Paris. Cela fut décidé à onze heures. Le Roi
» et la Reine se montrèrent sur le balcon de la chambre
» du Roi ; il y a eu de grands cris de : Vive le Roi ! la
» Reine ! la nation ! le Roi à Paris ! et d'autres que je
» n'ai pas distingués. M. de La Fayette, en parlant
» avec une grande force au peuple, fit renouveler le
» serment en présence du Roi. Enfin, à une heure, nous
» montâmes en voiture : Versailles se signala par des
» marques de joie. Nous marchâmes entourés de toute
» la garde nationale, de plusieurs gardes du corps à
» pied, qui avaient troqué leurs chapeaux contre des
» bonnets de grenadiers. J'oubliais qu'après le Roi ils
» avaient paru au balcon, avaient jeté leurs bandou-
» lières et leurs chapeaux en signe de paix. Le Roi
» avait demandé que l'on les laissât sans les pour-
» suivre davantage. Je reviens souvent à eux, et tou-

» jours avec plaisir, parce qu'il est impossible d'avoir » une conduite plus parfaite : ce sont vraiment des » anges. Au Point-du-Jour, les cris plus continuels de : » Vive le Roi ! la nation ! et à bas les calotins ! ont » commencé et n'ont pas discontinué jusqu'à l'Hôtel- » de-Ville. A la porte de Paris, M. Bailly avait pré- » senté au Roi les clefs de la ville, en lui faisant un » petit discours très respectueux, fort bon, auquel le » Roi répondit qu'il se verrait toujours avec plaisir et » confiance dans sa bonne ville de Paris. M. Bailly » le répéta à la ville, mais il oublia la « confiance. » La » Reine le lui rappela, et pour lors il reprit avec es- » prit : « Messieurs, vous êtes bien plus heureux que » si je ne m'étais pas trompé. » Ce fut beaucoup de » cris de : Vive le Roi ! la Reine ! et nous tous ! »

Madame Elisabeth, en écrivant cette relation, savait qu'elle serait lue (1) non-seulement par les émigrés français déjà nombreux en Allemagne, mais par des étrangers indifférents à nos malheurs. Laissant au Roi, dans son récit, toute sa majesté, elle met en pleine lumière le courage des soldats fidèles à la monarchie. Il est facile de s'apercevoir qu'il répugne à sa fierté native, à sa qualité de princesse et à sa dignité de Française, de retracer les scènes cruelles et humiliantes du voyage et de l'entrée dans Paris. Elle termine enfin sa lettre de façon à convaincre ses lecteurs qu'un accord durable est non seulement possible entre Louis XVI et la nation, mais que cette union existe, sanctionnée par les sacrifices qui viennent de s'accomplir. Nobles sentiments dont l'émotion vibre encore dans ces pages et leur communique un vif et profond intérêt.

(1) Voyez la fin de la lettre. Coll. F. de Conches, p. 122.

IX.

Une relation (1), qui paraît avoir été écrite par une personne de l'entourage de Madame Elisabeth, complète son récit, en ajoutant des détails intéressants sur les conseils qu'elle ne craignit pas de donner à Louis XVI et sur les événements des deux journées.

« Lorsque Madame Elisabeth aperçut de la terrasse » de son jardin les premières bandes s'avancer dans » l'avenue de Paris, venant sur la route de Sèvres, » elle crut qu'on allait sans doute les repousser im- » médiatement. Selon son opinion, une vigoureuse » répression pouvait suffire et prévenir une lutte plus » sanglante. Quelques coups de canon, disait-elle, » suffiront pour disperser l'avant-garde de cette ar- » mée de bandits, et jetteront la confusion dans » les bataillons qui suivent. Cette mesure fera réflé- » chir le côté hostile de l'Assemblée et relèvera le » moral des amis de l'ordre, qui sont effrayés de la » pusillanimité du gouvernement. Mais il ne faut pas » perdre de temps. Rentrée à Versailles, et devant » le Roi, elle développa son idée avec cette fermeté » de raison et cette éloquence du cœur que Dieu » lui avait départies. « Oui, lui disait-elle, on peut, » d'une part, comprimer les démonstrations de la po- » pulace par une leçon sérieuse et motivée ; de l'autre, » justifier le départ du chef de l'État pour une ville plus » éloignée que Versailles, en alléguant la tyrannie que » les factions prétendent exercer sur lui, et l'attitude » équivoque de l'Assemblée nationale qui, est maî-

(1) M. de Beauchesne semble en avoir connu l'origine.

» trisée par l'anarchie. » Les paroles de la Princesse, appuyées par M. de Narbonne Fritzlar, produisirent assez d'effet sur l'esprit de Louis XVI, pour qu'il donnât un acquiescement dans le conseil à l'avis de M. de Saint-Priest, ministre de l'intérieur, qui partageait l'opinion de Madame Elisabeth. Les ordres furent envoyés pour le départ, mais la promptitude que demandait avant tout la princesse, était impossible aux hommes de la Cour quand ils avaient à s'écarter des règlements de l'étiquette. Les uns avaient à prévenir les chefs de service absents, d'autres songeaient à leurs familles. M. de Saint-Priest quitta tout pour aller rassurer sa femme souffrante (1). Le peuple avançait pendant ce temps, et quand le ministre revint, l'opinion contraire de M. Necker et de ses collègues avait prévalu. Le Roi restait.

Cependant, lorsque la populace, arrivée devant les grilles du château, attaqua les gardes du corps, et que la garde nationale de Versailles parut se réunir aux factieux, Louis XIV reprit l'opinion de sa sœur et donna l'ordre de faire monter les voitures au château. « Mais » elles furent arrêtées par les propres gens de l'écurie » de sa Majesté et par la garde nationale de Versailles. » Il ne fut plus question de départ. Le Roi avait fait » venir une partie des gardes du corps dans les cours » du château, et ensuite sur la terrasse de l'Orangerie, » d'où il les fit partir pour Rambouillet, sous la con- » duite du duc de Guiche, ne gardant que ceux qui » faisaient le service de l'intérieur de château. »

L'Assemblée délibérait pendant ce temps sur le dé-

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. 1, p. 8.

cret du 30 septembre pour l'acceptation des premiers articles de la constitution et de la déclaration des Droits de l'homme, au milieu d'un public révolté. Mounier (1), président, s'effraya des dangers que le Roi pouvait courir en de pareilles circonstances, s'il continuait à refuser son contentement à ce décret. Il se rendit au château et obtint l'approbation de Louis XVI ; mais, en communiquant cette concession à l'assemblée, il s'aperçut que, loin d'avoir gagné l'appui du côté gauche, l'hostilité avait redoublé contre le pouvoir royal.

Autour du château, la garde nationale de Versailles, loin d'apaiser et de réprimer les factieux, fraternisait avec eux et applaudissait aux horribles propos qu'ils tenaient surtout contre la Reine. L'inquiétude augmenta. Louis XVI témoigna le désir de consulter l'Assemblée sur le parti qu'il y avait à prendre, au milieu de tant de périls. Mounier, accompagné de plusieurs députés, se rendit de nouveau chez le Roi, au moment où l'on annonçait l'arrivée de M. La Fayette, à la tête de la garde nationale de Paris.

Ce fut une trêve dans les angoisses de cette cruelle journée : Madame Elisabeth, comme la famille royale, reprit quelque confiance, lorsque La Fayette déclara au Roi que, n'ayant pas pu empêcher l'arrivée des Parisiens à Versailles, il venait le défendre avec sa garde nationale, et qu'il suppliait Sa Majesté de vou-

(1) Jean-Joseph Mounier, né à Grenoble en 1758, député aux États-Généraux en 1789, où il développa l'un des premiers le projet d'une constitution et d'une déclaration des Droits de l'homme. Il paraissait incliner vers la cause royale depuis le 14 juillet. Il quitta la France en 1790, revint en 1799 et mourut conseiller d'Etat en 1806.

loir bien lui confier la garde des postes extérieurs du château. Le Roi y consentit, et fit relever par la garde nationale les gardes du corps, qui se retirèrent dans leurs salles, dans l'intérieur du château.

Pendant que Louis XVI s'entretenait avec La Fayette, les cris redoublaient de violence aux abords du palais. Le Roi apprit que les poissardes demandaient à lui parler, pour lui porter le vœu des habitants de Paris et lui expliquer le motif de l'arrivée du peuple. Douze de ces femmes furent admises en sa présence. Une scène inattendue se produisit alors. Déjà intimidées avant de se présenter à Louis XVI, ces femmes, dont plusieurs étaient jeunes et belles, ne trouvèrent que des larmes à verser devant lui, que des paroles entrecoupées de sanglots à prononcer : « Sire ! nous ve- » nons... Sire ! du pain ! du pain ! pour nos enfants ! » Le Roi les rassura, les questionna avec sa bonté naturelle et familière. Elles se retirèrent calmées, respectueuses, et, revenues parmi la foule, tinrent un langage qui exaspéra les bandits et les exposa à leur fureur.

D'autres femmes s'étaient présentées à l'Assemblée, où la représentation du pouvoir national fut loin de leur causer l'impression que la vue du Roi seul et sans défense avait produit sur leurs compagnes. Admises aussitôt et en petit nombre elles furent suivies d'autres bandes. « Celles-ci poussent à la porte, » entrent en foule, remplissent les galeries, puis la » salle, les hommes avec elles (quelques centaines), » armés de bâtons, de hallebardes et de piques, tout » cela pêle-mêle, côte à côte avec les députés sur leurs » bancs, votant avec eux, autour du président investi, » menacé, insulté, qui à la fin quitte la place et dont

» une femme prend le fauteuil. Une poissarde com-
» mande dans une galerie, et autour d'elle une cen-
» taine de femmes crient, ou se taisent à son signal,
» tandis qu'elle interpelle les députés et les gour-
» mande. « Qui est-ce qui parle là-bas ? faites taire
» ce bavard ! Il ne s'agit pas de cela : il s'agit d'avoir
» du pain ! Qu'on fasse parler notre petite mère Mira-
» beau. Nous voulons l'entendre (1). »

Un décret sur les subsistances est rendu. Les meneurs des bandes se trahissent alors par les cris qu'ils provoquent. « Le décret est insuffisant : il faut qu'on
» accorde le droit d'entrer partout où des accapareurs
» sont soupçonnés ! » « Il faut qu'on taxe le pain à
» six sous les quatre livres et la viande à six sous la
» livre ! » « N'imaginez pas que nous sommes des
» enfants qu'on joue : nous avons le bras levé ! Faites
» ce qu'on vous demande. Qu'on renvoie le régiment
» de Flandre : ce sont mille hommes de plus à nour-
» rir et qui nous ôtent le pain de la bouche. Punissez
» les aristocrates, qui empêchent les boulangers de
» cuire ! A bas la calotte ! c'est tout le clergé qui fait
» notre mal ! Monsieur Mounier, pourquoi avez-vous
» défendu ce vilain veto ? Prenez bien garde à la
» lanterne. »

Ces mégères se cramponnent aux bras des députés, essayent de les entraîner encore vers le château, piétinant dans la boue, sous la pluie ; puis, se calmant à la vue de quelques tables improvisées où l'on distribuait des provisions, elles s'arrêtent, mangent, boivent et s'enivrent. Plusieurs tombent endormies sur les

(1) Taine. Les origines de la France, t. II.

marches des escaliers. La salle de l'Assemblée se ferme enfin et les représentants de la nation, exténués, rentrent chez eux, vaincus par ces misérables. En effet, le but de l'émeute était déjà atteint en partie : elle avait décidé l'acceptation pure et simple de la déclaration des Droits de l'homme et la sanction des articles constitutionnels (1). La nuit et le lendemain devaient achever le reste.

Le calme paraissait rétabli au château, où une foule de personnes attachées à la cour s'étaient réunies, venant de Paris ou des environs. On se pressait dans les appartements, dans les galeries. Des enfants même avaient été amenés par leurs parents. Le jeune de Neuilly raconte qu'il obtint avec peine un morceau de pain pour son souper, et qu'il partagea avec d'autres arrivants de Paris le coin d'une chambre où sa mère et plusieurs dames passèrent la soirée et la nuit sans se coucher.

La famille royale hésitait à se séparer. « La Reine » montrait cette grandeur d'âme et ce courage qui » l'ont toujours caractérisée. Sa contenance était » noble et digne, son visage calme, et, quoiqu'elle » ne pût se faire d'illusion sur tout ce qu'elle avait à » redouter, personne n'y put apercevoir la plus légère » trace d'inquiétude; elle rassurait chacun, pensait à » tout, et s'occupait beaucoup plus de ce qui lui était » cher que de sa propre personne (2).

On savait cependant que les plus effroyables menaces étaient proférées contre elle. La cour même était persuadée que l'émeute avait surtout pour but

(1) Faits relatifs à la dernière insurrection.

(2) Mme de Tourzel, Mémoires, t. 1, p. 11.

de la massacrer ou de l'effrayer assez pour l'obliger à quitter la France. « Elle était convenue avec moi, » raconte la marquise de Tourzel (1), qu'au moindre » bruit je conduirais ses enfants chez elle ; mais elle » fit dire, à onze heures du soir, que si l'on avait de » l'inquiétude, je les menasse au contraire chez le Roi. » Elle venait d'être avertie des dangers personnels » qu'elle pouvait courir dans son appartement, et on » l'avait engagée à passer la nuit dans celui du Roi ; » mais elle s'y refusa positivement. « J'aime mieux, » dit-elle, m'exposer à quelque danger, s'il y en a à » courir, et les éloigner de la personne du Roi et de » mes enfants. » Ce fut le motif du changement de » l'ordre qu'elle m'avait donné d'abord. »

Vers deux heures du matin, M. de La Fayette, qui était retourné dans la ville, remonta au château pour assurer le Roi et la Reine qu'ils n'avaient plus rien à craindre, les différentes personnes envoyées dans les quartiers envahis ayant confirmé la tranquillité qui régnait partout. La malheureuse famille se dispersa alors. Madame Elisabeth regagna son appartement et dormit pour la dernière fois dans le palais de Louis XIV.

Contrairement aux rapports faits à La Fayette, l'émeute n'était pas dissoute, et, loin d'être calmés, les meneurs s'assuraient entièrement de la garde nationale de Versailles et veillaient à l'exécution de leurs projets. « Un mélange de superstition, qui accompa- » gnait leur barbarie et qu'on aura peine à croire, les » fit aller, à six heures du matin, chez le curé de Saint- » Louis, dans la paroisse duquel ils avaient passé la

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. I, p. 12.

» nuit, pour le prier de leur dire la messe. » « A
» peine était-elle finie qu'une partie de la horde se
» répandit dans la ville, força l'hôtel des gardes du
» corps, massacra ceux qu'elle rencontra, et s'empara
» de plusieurs autres qu'elle conduisit à la grille du
» château, pour délibérer sur le supplice qu'elle leur
» infligerait (1). »

L'autre partie força les grilles et se répandit dans les cours et les terrasses du côté du jardin, cherchant quelque issue pour pénétrer dans le château. Une porte, ouverte, dit-on, par un marmiton des cuisines de Mesdames, les introduisit sous la voûte de l'appartement de ces princesses. Là ils massacrent deux gardes du corps, montent le grand escalier et se dirigent vers l'appartement de la Reine. Sans le courageux dévouement des gardes qui veillaient à la porte, cette malheureuse princesse eût été leur victime. La lutte lui donna le temps de s'enfuir chez le Roi, où elle trouva M. de La Fayette, et où Madame Elisabeth ne tarda pas à venir de son côté.

L'appartement du Roi était également menacé, car les forcenés se répandaient dans le château. « Les
» gardes du corps convinrent entre eux de défendre
» l'une après l'autre chaque pièce de l'appartement
» où un seul se trouverait, tous les autres se relevant
» successivement, jusqu'à celle où se tenait la famille
» royale; et ils attendirent avec le plus grand cou-
» rage la mort, qu'ils ne croyaient pas pouvoir éviter.
» M. de La Fayette, que sa négligence avait mis dans
» la plus affreuse position, fit dans cette occasion les

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. I, p. 13.

» plus grands efforts pour engager la garde nationale
» à défendre le Roi et à sauver les gardes du corps.
» Les grenadiers le promirent, et frappèrent en consé-
» quence à la porte de la salle des gardes, en criant
» qu'ils venaient comme amis pour les défendre et
» sauver le Roi (1).

Craignant une trahison, le brigadier des gardes du corps, M. de Chavannes, se présenta à eux le chapeau sur la tête : Venez-vous nous assassiner ou défendre avec nous votre Roi, leur dit-il avec fierté. Ils répondirent avec enthousiasme : « Vive le Roi ! nous venons » le défendre et vous aussi. »

Louis XVI ouvrit alors les fenêtres de la pièce où il se trouvait et se présenta à son balcon avec les gardes du corps qui se trouvaient près de lui. Cette démarche changea les dispositions de la foule qui grondait dans les cours et une sorte de joie délirante succéda au massacre. Mesdames, le comte et la comtesse de Provence, les ministres, toutes les personnes considérables qui habitaient le château ou la ville arrivèrent et s'entretinrent, avec les députés et les envoyés de La Fayette, du parti qui restait à prendre.

Le peuple demandait à grands cris que le Roi vînt fixer son séjour à Paris, et l'opinion se prononçait vivement pour qu'il se rendît à ce vœu. Il hésita, puis donna sa parole de partir à midi. La multitude applaudit avec ivresse, salua Louis XVI et demanda à voir la Reine qui parut sur le balcon, tenant par la main ses enfants. Soudain des voix redevenues furieuses s'élevèrent de la foule : « Faites retirer les enfants. » La Reine n'hésita

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. I, p. 15.

pas, les fit rentrer et se montra seule. Un moment de silence l'accueillit. Puis des cris frénétiques de vive la Reine ! répondirent à son courage.

Enfin, à une heure, la famille royale quitta pour jamais Versailles. Une même voiture reçut le Roi, la Reine leurs deux enfants, le comte et la comtesse de Provence, Madame Elisabeth et madame la marquise de Tourzel, gouvernante des enfants de France. M. de La Fayette et M. d'Estaing étaient tous deux à cheval aux portières (1). La populace de Versailles et un grand nombre d'habitants riches témoignèrent la plus vive joie au départ du roi, et Madame Elisabeth apprit avec indignation que la conduite de la garde nationale de cette ville, pactisant la veille avec des assassins, y était généralement approuvée.

La princesse occupait dans la voiture royale le siège placé à la portière de droite. En passant devant la terrasse de Montreuil, dont les tilleuls jaunis brillaient au soleil, elle se leva pour revoir sa demeure qu'elle abandonnait. « Vous saluez Montreuil ? » lui dit le Roi avec un triste sourire. Et, serrant doucement la main de sa sœur, il parut la remercier du sacrifice qu'elle lui faisait en unissant sa destinée à la sienne.

Bientôt disparurent les abords de la ville royale, voilés par cette brume chaude qui s'élève de la terre le lendemain d'un jour d'orage, et le cortège, suivi de son immonde et sanglante escorte, s'engagea avec la lenteur d'un convoi funèbre sur la route de Sèvres et

(1) Histoire de Versailles, de ses rues, places et avenues, par J.-A. Le Roi, t. II.

atteignit Paris, où la famille royale devait habiter les Tuileries. Cette détermination avait été prise, comme les autres, en quelques instants, sans préparatifs, et l'Assemblée nationale allait s'établir dans la salle de l'archevêché, en attendant qu'elle s'installât dans un bâtiment construit dans le jardin des Tuileries pour servir à un manège, au bout de la terrasse des Feuillants.

LIVRE II

LES TUILERIES

(1789-1792).

I.

Inhabité depuis longtemps, le château des Tuileries ne servait même plus de pied à terre aux souverains lorsqu'ils venaient à Paris : c'était alors au Garde-Meuble de la Couronne qu'ils descendaient. Rien n'était donc préparé pour recevoir la famille royale, lorsqu'elle arriva dans sa nouvelle demeure, le soir du 6 octobre. La Reine, en franchissant le seuil du pavillon de Flore, ne put cacher sa tristesse et laissa échapper quelques larmes. Madame Élisabeth les vit et lui dit : « Ma sœur, vous sentez-vous mal ? J'ai » froid, répliqua Marie-Antoinette, c'est comme si » j'entrais dans un tombeau (1). » — « M. le Dau- » phin, raconte madame de Tourzel, passa la nuit » sans gardes, dans un appartement ouvert de tous » côtés et dont les portes pouvaient à peine se fermer. » Je les barricadai avec le peu de meubles que je

(1) Souvenirs d'un homme d'autrefois.

» trouvai, et je passai la nuit assise près de son lit,
» plongée dans la douleur et les plus tristes réflexions,
» en considérant, d'après ce qui s'était passé, ce que
» l'on pouvait attendre d'un peuple capable de se por-
» ter à de si terribles excès (1). »

Les autres personnes de la famille royale n'étaient guère mieux logées. « Le réveil fut affreux, continue
» la même relation : les cours et les terrasses des
» Tuileries étaient remplies d'une foule innombrable
» de peuple qui demandait à grands cris à voir le
» Roi et la famille royale, les uns pour le plaisir de
» jouir du fruit de leur victoire, le plus grand nombre
» par curiosité, et quelques-uns par un sentiment
» d'intérêt et d'attachement à leurs personnes. La
» famille royale, même les princesses, furent obligées
» de prendre la cocarde nationale et de se montrer
» au peuple à plusieurs reprises, dans un appartement,
» au rez-de-chaussée, qui donnait sur la cour, et
» qui était occupé par Madame Elisabeth..... La
» même foule et le même empressement pour voir la
» famille royale continuèrent plusieurs jours. Cette
» indiscrétion fut poussée à un tel point, que plusieurs
» poissardes sautèrent dans l'appartement de Madame
» Elisabeth. Celle-ci supplia le Roi de la loger ailleurs,
» et elle a toujours conservé depuis, pour ce loge-
» gement, une répugnance invincible (2). »

Une période de pluies achevait d'assombrir cette installation. L'orage commencé le 5 octobre avait grossi la Seine, dont les eaux troublées battaient

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, I, p. 23.
(2) Id. id. I. p. 24.

les berges débordées du quai des Tuileries. Comme il arrive à cette époque de l'année, la saison avait brusquement changé. Un humide et triste automne remplaçait l'été, les derniers beaux jours de Versailles et de Montreuil. D'après les récits de Mme de Tourzel, de Mme Campan, et d'autres personnes encore attachées à la cour, la mélancolie du palais délabré de Catherine de Médicis impressionnait ses nouveaux habitants, étonnés de trouver encore aux fenêtres les petites vitres plombées du XVIe siècle, et de voir remuer au moindre souffle d'air les vieilles tapisseries suspendues aux murailles ; le seul rayon de satisfaction, presque de gaîté, venait de Madame Elisabeth. Ecoutons-là rassurer ses amis sur son sort actuel et suivre aussi la pensée qui lui avait dicté son récit des journées d'octobre.

13 *octobre* (1). — « Il n'y a à Paris que le Roi, » la Reine, Monsieur, Madame, les enfants et moi. Mes » tantes sont à Bellevue. Mon appartement donne dans » la cour. Le mercredi, il s'assembla beaucoup de » monde sous mes fenêtres, qui demandèrent le Roi et » la Reine. Je les fis chercher. La Reine parla avec » toute la grâce que vous lui connaissez. Cette mati- » née fit très bien pour elle. Toute la journée, il fallut » se montrer aux fenêtres ; la cour et le jardin ne se » désemplissait pas. A présent, il y a moins de monde : » la garde nationale y a mis ordre. Le jeudi, il y eut » un peu de bruit au Mont-de-Piété, parce que l'on » avait mis dans les papiers publics que la Reine avait

(1) A Mme de Bombelles. Lettre du 13 octobre. Coll. F. de Conches, 121, 122.

» dit qu'elle payerait tout ce qui serait au-dessous
» d'un louis : c'était l'affaire de trois millions. Vous
» jugez dans quelle intention ce bruit avait été répandu.
» Il est impossible de mettre plus de grâce et de cou-
» rage que la reine n'en a mis depuis huit jours. Tout
» est tranquille ici. Je m'y plais bien plus qu'avec les
» gens de Versailles. M. de La Fayette s'est parfaitement
» conduit ; la garde nationale aussi. Tout est tran-
» quille. Le pain est en abondance. La cour est établie
» presque comme autrefois : on voit du monde tous
» les jours. Il y a jeu dimanche, mardi et jeudi ; dîners
» en public dimanche et jeudi, et peut-être grand
» couvert dimanche. »

Quelques jours ensuite, Madame Elisabeth écrit ce qu'elle pense réellement à l'abbé de Lubersac, aumônier ordinaire de Madame Victoire. Il était à la campagne et s'affligeait des événements qui venaient de s'accomplir. Madame Elisabeth avait une extrême vénération pour ses vertus, et correspondait souvent avec lui.

16 *octobre* (1). — . . . « Croyez qu'au milieu du trouble
» et de l'horreur qui nous poursuivent, j'ai bien pensé
» à vous, à la peine que vous éprouviez, et que j'ai
» eu une grande consolation en voyant votre écriture.
» Ah ! monsieur ! quelles journées que celles du lundi
» et du mardi ! Elles ont fini pourtant beaucoup mieux
» que les cruautés qui s'étaient passées dans la nuit
» ne pourraient le faire croire. Une fois entrés dans
» Paris, nous avons pu nous livrer à l'espérance, mal-

(1) Beauchesne, II. Lettres à l'abbé de Lubersac. Coll. F. de Conches, 125.

» gré les cris désagréables que nous entendions autour » de la voiture...... La reine a eu un courage in- » croyable et commence à être mieux vue par le » peuple. J'espère qu'avec le temps, une conduite » soutenue, nous pourrons regagner l'amour des Pa- » risiens, qui n'ont été que trompés! Mais les gens de » Versailles, monsieur !... avez-vous jamais vu une » ingratitude plus affreuse? Non, je crois que le ciel, » dans sa colère, a peuplé cette ville de monstres » sortis des enfers! Qu'il faudra de temps pour leur » faire sentir leurs torts! Et, si j'étais roi, qu'il m'en » faudrait pour croire à leur repentir! Que d'ingrats » pour un honnête homme! »

Puis la princesse s'irrite contre elle-même et se rapproche humblement de la source unique de toute consolation. « Croiriez-vous, Monsieur, que tous » nos malheurs, loin de me ramener à Dieu, me » donnent un véritable dégoût pour tout ce qui est » prière. Demandez au ciel pour moi la grâce de ne » pas tout abandonner. Je vous le demande en grâce; » et prêchez-moi un peu, je vous prie : vous savez la » confiance que j'ai en vous. »

Le journal reprend ensuite régulièrement :

«..... Tout est assez tranquille. M. le duc d'Orléans » est parti pour l'Angleterre ; il a été arrêté à Bou- » logne, mais je crois qu'à présent il doit être passé (1). » Nous nous portons tous bien, à commencer par la » Princesse, qui n'écrira qu'un tout petit mot, parce » qu'elle va arpenter le jardin, où elle n'a pas encore

(1) A Mme de Bombelles. F. de Conches, p. 124 ; id. p. 126 id., 127 ; id., 128. 130, 131 et suivantes.

» mis les pieds depuis qu'elle est ici ; il fait un temps
» superbe, et elle va en profiter.... Nous sommes
» bien ici ; tout y est tranquille ; beaucoup d'ordre,
» de soin, de la part de la milice ; enfin, tout est pour
» le mieux. »

2 *novembre*. — « ..... Le clergé, je crois, est jugé, et
» son bien reconnu comme appartenant à la nation ;
» à présent, il faudra voir si on lui en laissera la jouis-
» sance. Il n'y aurait pour lors que demi-mal. Mais
» je crains bien que le but ne soit pas seulement de
» détruire l'ordre du clergé, mais de détruire en même
» temps la religion...

Même jour. — « Le bien du clergé est déclaré à la
» nation. »

4 *novembre*. — « Tout est assez calme ; de temps en
» temps, l'on a de la peine à avoir du pain ; mais cela
» passe, et j'espère qu'à la longue Paris sera approvi-
» sionné. »

« L'Assemblée a pris le bien du clergé, détruit les
» parlements et a arrêté aujourd'hui que l'on ne nom-
» merait plus aux évêchés et aux archevêchés jusqu'à
» ce que la Constitution soit faite. »

« Mme de Mackau va voir demain le pauvre Saint-Cyr.
» Je ne la vois pas partir sans envie. Montreuil se
» porte bien ; j'ai vu hier ce pauvre Fleuri ; cela
» m'a fait plaisir. M. du Coudray est bien fâché de
» ne plus me voir. Jacques m'apporte ma crème tous
» les jours. Enfin, je suis fort contente d'eux tous ;
» ils ont été comme je pouvais désirer que leur atta-
» chement pour moi les fît être.... Je reçois souvent
» des nouvelles de Turin. C'est consolation pour
» moi... »

1er *décembre.* — « ... L'Assemblée avance douce-
» ment la constitution ; mais les finances restent tou-
» jours de côté... »

7 *décembre.* — « Quel bruit il y a eu aujourd'hui à
» l'Assemblée. Nous entendions les cris en passant sur
» la terrasse des Feuillants. Cela faisait horreur ! On
» voulait revenir sur un décret qui avait passé samedi,
» non seulement par assis et levé, mais encore par
» l'appel nominal. »

Le 8 (1), une lettre charmante nous transporte à Montreuil, à la pauvre maison si brusquement quittée le 5 octobre :

« Je ne mets point de courage à ne point te parler
» de Montreuil. Vous voulez, mon cœur, juger trop
» avantageusement de moi. Mais c'est qu'apparemment
» je n'y pensais pas lorsque je t'ai écrit. J'en ai souvent
» des nouvelles... Fleury, Coupry, Marie et Mme du
» Coudray viennent me voir de temps en temps. Tout
» cela a l'air de m'aimer toujours ; et M. Huvé, que
» j'oubliais, n'est pas bien mal.... Venons maintenant
» à la maison. Le salon se meublait lorsque je l'ai
» quitté. Il était disposé à être fort agréable. Jacques
» est dans son nouveau logement. Mme Jacques est
» grosse, et toutes mes vaches le sont aussi. Il y a en
» ce moment un veau qui vient de naître. Pour les
» poules, je ne vous en parlerai pas, parce que je les ai
» un peu délaissées. Je ne sais si vous avez vu mon
» petit cabinet du fond meublé. Il est bien joli. Ma
» bibliothèque est presque finie. Pour la chapelle,
» Corille est tout seul à y travailler. Tu juges si cela

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 132.

» va vite ! C'est même par charité pour lui que j'ai
» permis qu'il continuât à y mettre un peu de plâtre.
» Comme il y est tout seul, cela ne peut pas être compté
» comme une dépense. Je suis fâchée de ne pas y aller;
» tu le croiras facilement; mais les chevaux sont pour
» moi une bien plus grande privation. . . . »

Si le régime de la prison ne commençait pas encore pour la famille royale, celui de la surveillance pesait lourdement sur elle, et joignait sa rigueur à l'humiliation du moment. « On ne nous quitte pas plus que
» l'ombre ne fait le corps, écrit la princesse à cette même date du 8 décembre. « Croisard, le fils de la
» femme de garde-robe de ma sœur, est aujourd'hui
» attaché à mes pas en qualité de capitaine. » Elle ajoute avec son entrain habituel : « Ne crois pas que
» cela me contrarie. Comme mes courses ne sont pas
» variées, cela m'est bien égal. »

22 *décembre*. — « ...Nous sommes toujours dans la
» même position depuis trois mois : nous jouissons
» d'une douce stagnation. L'Assemblée a décidé un
» plan de finances qui, en vendant une partie du bien
» du Roi et de celui du clergé, met une emplâtre qui
» adoucit nos maux, mais qui ne les guérit pas. Dieu,
» pendant ce moment de relâche. nous enverra peut-
» être des moyens de guérison radicale. En attendant,
» nous vivons au jour le jour. On dit qu'aujourd'hui
» les moines doivent être détruits, surtout ceux des
» villes. Il n'est pas encore question des religieuses : ce
» moment-là nous fait trembler ! Pauvre Saint-Cyr,
» que deviendrez-vous ?...

La procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris sur la dénonciation des événements du 6 octobre,

avait commencé le 11 décembre. Les dépositions de la famille royale furent exigées, et la réponse de Marie-Antoinette est restée historique : « J'ai tout vu, » j'ai tout entendu, j'ai tout oublié. » Celle de Madame Elisabeth ne fut pas moins généreuse. Avec sa simplicité ordinaire, elle l'apprend à Mme de Bombelles (1) : « On est venu du comité de la ville prendre nos dé- » positions. Si tu savais comme la mienne est bête, tu » en rirais ; mais je n'avais RIEN à dire. Tu sais que » ce n'est pas par la science que la Princesse a jamais » brillé.... »

Elle conservait néanmoins un si douloureux souvenir des derniers jours qu'elle avait passés à Versailles, que sans vouloir abandonner complètement Montreuil, elle songeait à se créer une autre retraite à Fontainebleau. En plusieurs occasions, la population de cette ville avait témoigné du respect et de l'attachement à la famille royale. Dès l'année 1787, Madame Elisabeth avait désiré posséder une maison de retraite auprès de la forêt, et Dassy, médecin de la Cour et ami de Le Monnier, s'était secrètement occupé de cette acquisition. En 1789, l'habitation était choisie et les travaux avancés. Madame Elisabeth avait dessiné les sujets de la corniche de la salle à manger et commandé ceux des boiseries du salon. Dans le parc, une allée de tilleuls, semblable à celle de Montreuil, conduisait à une grille de laquelle on découvrait un bel horizon de verdure, et l'écusson de France ornait déjà les pierres du puits du jardin. Mais les décrets de l'Assemblée sur les finances, la création des assignats,

(1) Lettre du 22 décembre. Coll. F. de Conches, p. 137.

révélation de l'épuisement complet de la source des recettes, ne pouvaient permettre à Madame Elisabeth de réaliser son projet. Elle dut l'abandonner et céder à Dassy la propriété entière. Fontainebleau conserve encore le souvenir de ce rêve qui avait plus d'une fois charmé les heures d'ennui de la princesse durant les premiers mois de sa réclusion dans Paris (1).

II.

Le journal reprend le 3 janvier 1790 :

« Il continue toujours à paraître des brochures
» raisonnables et souvent plaisantes sur tout ce qui
» se passe. Nous avons eu le plaisir de voir ce pauvre
» M. d'Albert de Rions. Il a eu bien du courage. Il faut
» espérer que l'Assemblée lui rendra la justice qu'il
» mérite. On ne s'empresse pourtant pas à le juger (2). »

Ce fut à l'occasion de cette affaire que Madame Elisabeth eut quelques entretiens avec Malouet (3), qui était député pour la sénéchaussée de Riom et intendant de la marine à Toulon. Malouet, dans ses Mémoires, parle du bon jugement de la princesse, qui s'intéressait vivement au résultat de la demande. Le comte d'Albert de

(1) M. Guérin, ancien maire de Fontainebleau et si généralement estimé dans cette ville, est possesseur de cette propriété depuis l'année 1837.

(2) A Mme de Bombelles, p. 138.

(3) Pierre-Victor Malouet, homme d'Etat, né à Riom en 1740, mort en 1814. Il habitait à Montreuil une maison voisine de celle de Madame Elisabeth.

Rions, originaire du Dauphiné, était commandant de la marine au port de Toulon. Ce brave officier avait commandé le *Sagittaire* dans l'escadre du comte d'Estaing, à la prise de la Grenade en 1779, et pris durant cette campagne le vaisseau anglais l'*Expériment*, de 50 canons, et dans lequel se trouvaient 660,000 livres en espèces. Ce glorieux souvenir ne l'empêcha pas d'être victime d'une injustice criminelle, dont les suites furent désastreuses pour la marine. Pendant son commandement de Toulon, il fut accusé, à tort, d'avoir fait feu lors d'une sédition qui avait eu lieu dans ce port à la fin de décembre 1789. Après de cruelles violences, il fut enlevé avec plusieurs officiers de marine et conduit dans les prisons de la ville, par le détachement de gardes nationaux venu pour le protéger. La détention dura quinze jours. La municipalité ne rendit la liberté aux prisonniers que lorsque l'Assemblée nationale l'eut ordonné, sur le rapport de Malouet, dont le travail avait vivement frappé l'esprit de Madame Elisabeth.

Malouet concluait que, si justice n'était pas rendue au comte d'Albert et aux autres victimes de la sédition, il ne se trouverait plus « ni administrateur, ni » officier public qui pût remplir ses devoirs et se mê- » ler de gouvernement. » M. d'Albert était venu demander en personne à l'Assemblée même une réparation ; la lenteur dont se plaint Madame Elisabeth était une manière d'éluder la question. L'Assemblée finit par déclarer que, présumant avec une égale faveur des sentiments qui avaient animé et les officiers de marine et la municipalité toulonnaise, il n'y avait lieu à suivre contre personne. Cette décision révolta les

marins, et fut le signal de l'insurrection des équipages et de la dissolution des états-majors.

5 *janvier*. — « L'Assemblée a décrété, hier lundi 4, » qu'elle priait le Roi de décider lui-même ce qu'il » voulait pour lui et sa famillle, et qu'il serait prié » de considérer dans cette fixation, moins son éco- » nomie accoutumée que la dignité de la nation, qui » exige que le trône d'un grand monarque soit envi- » ronné d'un grand éclat. Cette motion, faite par » Chapelier (1), me paraît si étrange que, loin de me » faire plaisir, elle m'effarouche beaucoup. Il a été » décrété aussi que l'on suspendrait les paiements de » toutes les pensions au-dessus de mille écus. Cepen- » dant, les septuagénaires recevront douze mille francs. » On avait proposé aussi de ne plus payer ni pension, » ni traitement aux gens qui étaient sortis de France. » Je ne sais pas si le décret a passé. J'espère que » non. »

12 *janvier*. — « ... Il y a eu du bruit ces jours » passés à Versailles ; c'était un moyen que l'on avait » pris pour en faire ici ; mais heureusement il n'a pas » réussi. La municipalité de Versailles, qui est plus » poltronne que tout ce que l'on peut imaginer, a cédé » ce qui lui était demandé par douze cents hommes, » et le pain est à deux sols et demi. La fureur contre

(1) Le Chapelier, né à Rennes en 1754, avocat distingué au Parlement de Bretagne, célèbre orateur de l'Assemblée. Ses idées révolutionnaires s'apaisèrent en présence des événements. Il s'associa au club des Feuillants. En 1794, il fut condamné à mort et exécuté comme ayant conspiré, depuis 1789, en faveur de la royauté.

(2) Coll. F. de Conches, p. 138, 189 et suivantes.

» le baron de Besenval (1) augmente ; on a menacé » un juge, l'autre jour, de la lanterne, s'il ne le con» damnait pas. Je ne prévois pas comment tout cela » finira.

» On dit que M. de Favras va être pendu pour avoir » voulu enlever le Roi de Paris, à peu près comme il » l'a été de Versailles, à l'exception que c'était pour » lui rendre la liberté. »

19 *janvier*. — « Mardi dernier, il y a eu un peu de » mouvement pour pendre M. de Favras. Le peuple » s'est assemblé au Châtelet. En même temps, les » déserteurs, au nombre de deux cents, sont venus aux » Champs-Elysées pour demander une paye plus » forte. Cinq mille hommes s'en sont emparés avec » beaucoup de grâce ; on les a déshabillés et menés » à Saint-Denis. Il y a un conseil de guerre pour eux ; » ils seront, dit-on, décimés. L'attroupement du Châ» telet s'est dissipé très facilement. On a pris l'homme » qui a arraché le cœur de MM. Foulon et Berthier » (le 14 juillet 1789). Il soutient, dit-on, qu'il a fait » un acte de patriotisme. On ne peut pas imaginer » qu'un homme puisse être aussi barbare de sang» froid. Il sera pendu pour sa peine. »

(1) Pierre-Victor, baron de Besenval, officier suisse au service de France, né à Soleure en 1722, entré dès l'âge de 9 ans dans le régiment des gardes suisses dont son père était colonel. Il était en 1789 lieutenant-général, inspecteur général des Suisses et Grisons. Il fut chargé de commander des troupes réunies autour de Paris et dut s'éloigner à la suite de mesures trop timides. Arrêté dans sa retraite, il fut traduit au tribunal du Châtelet. Son défenseur fut un jeune avocat de Bordeaux, depuis justement célèbre, M. de Sèze. M. de Besenval fut acquitté.

Même jour. — « Versailles n'est pas tranquille. Il y » a une animosité affreuse entre les deux quartiers. » Celui de Notre-Dame, qui est le plus mauvais,va » élire un homme affreux pour maire de la ville. Si on » lui rendait justice, il serait pendu : il y a contre lui » des preuves assez fortes pour le faire exécuter. Voilà » les monstres qui ont toujours l'avantage sur les » bons et honnêtes gens ; dès que ceux-ci sont portés » pour quelque place, on leur applique ce vieux mot » d'aristocrate, et pour lors le peuple, et même beau- » coup de gens bien pensants leur refusent leur voix. » A Versailles, le quartier Saint-Louis voulait nom- » mer M. de Lille à la mairie ; mais on lui a donné » ce surnom odieux, et on lui préférera un monstre. » M. Berthier (1), le fils, qui est commandant de la mi- » lice sous M. de La Fayette, se conduit à merveille. » Eh bien, on a déjà voulu le pendre plus d'une fois. » Cependant, il faut rendre justice au peuple de Ver- » sailles pour le train de mardi : il y en avait très peu » de la ville. C'était presque tout ce que nous appelons » bandits, que l'on ne connaît nulle part, et qui » tombent tout d'un coup dans un endroit sans qu'on » les ait vus arriver. Si ce n'étaient pas de si grands » monstres, on croirait que ce sont des saints, car

(1) Alexandre Berthier, né à Versailles en 1753, fils d'un officier distingué du génie, colonel depuis la guerre d'Amérique et commandant de la garde nationale de Versailles. Il devint ensuite maréchal de l'Empire en 1804 et prince de Neufchâtel et de Wagram. Les détails relatifs aux affaires dont parle Madame Elisabeth sont rapportés dans l'intéressant ouvrage de M. Le Roi sur l'histoire de Versailles, t. 1er, p. 275, 276 et suivantes.

» cela tient beaucoup du miracle ! mais on ne peut
» s'y méprendre ! »

Ne voyons-nous pas ce « miracle » se renouveler à chaque convulsion de Paris, et cette vive image de l'état insurrectionnel de 1790 n'est-elle pas celle d'une époque que l'on pourrait presque appeler la nôtre ?

29 *janvier*. — « L'Assemblée a mis hier le comble à
» toutes ses sottises et ses irréligions, en donnant aux
» Juifs la possibilité d'être admis à tous les emplois.
» La discussion a été fort longue, mais les gens rai-
» sonnables ont eu, comme de coutume, le dessous.
» Il n'y a encore que les Juifs qui avaient privilèges
» qui sont admis ; mais on verra bientôt que la
» nation aura les mêmes avantages. Il était réservé à
» notre siècle de recevoir comme amie la seule nation
» que Dieu ait marquée d'un signe de réprobation,
» d'oublier la mort qu'elle a fait souffrir à Notre Sei-
» gneur (et les mêmes bienfaits que ce même Seigneur
» a toujours répandus sur la France), en faisant
» triompher ses ennemis, et en leur ouvrant avec joie
» notre sein. Je ne puis rendre combien je suis en
» colère de ce décret. Il faudrait bien mieux se sou-
» mettre et attendre avec résignation la punition que
» le ciel nous réserve, car il ne permettra pas que
» cette faute reste sans vengeance. Notre position
» actuelle prouve bien que Dieu a ses jours de ven-
» geance, et que, s'il souffre longtemps le mal, il ne
» le punit pas avec moins de force, quand l'ingratitude
» des hommes l'a fait monter à son comble. »

L'opinion de Madame Elisabeth sur les droits accordés aux Juifs n'est assurément pas celle qui a prévalu en France. A cette époque, son indignation

était vivement partagée dans Paris même, et, dans la journée du 28 janvier, les Israélites furent chassés de la Bourse par les négociants de la ville. Nous devons rappeler également que le soir, une scène tumultueuse se produisit à la Comédie-Française et que les Juifs présents au spectacle durent quitter la salle à la hâte, poursuivis par des cris de fureur et de menace. « Le Roi des Français ne sera jamais le Roi des » Juifs, » répétaient les assistants, qui venaient d'être instruits du décret de l'Assemblée (1).

Le 4 février apporte à la princesse une croix nouvelle. Ce jour là, Louis XVI se rend à l'Assemblée et prononce un discours où il proteste de son dévouement à la constitution. Les députés, de leur côté, avaient prêté le serment civique. — 5 février. « Je suis désolée » de la dernière démarche du Roi et je prévois les suites » les plus fâcheuses... L'Assemblée empêche ses mem- » bres d'occuper aucune place. Je ne sais si c'est un » bien. J'ai peur que cela ne serve qu'à les rendre plus » enragés. Depuis que le Roi a fait cette démarche, qui » le met, dit-on, à la tête de la Révolution, et qui, à » mon gré, lui ôte le peu de couronne qu'il avait sur » la tête, l'Assemblée n'a pas encore imaginé de faire » quelque chose pour lui. Elle suit avec ardeur la des- » truction du clergé (2). On doit aujourd'hui décider » qu'il n'y aura plus d'aîné dans les familles (3). En-

(1) Modes et usages au temps de Marie-Antoinette, t. II, p. 74, 29 janvier 1790, Journal de Mme Eloffe, publié par M. le comte de Reiset. Paris, F. Didot, 1884.

(2) Le 13 février suivant, l'Assemblée prononçait la suppression des vœux monastiques.

(3) Les droits d'aînesse et de masculinité furent abolis avec les droits féodaux, le 15 du mois suivant.

» fin, les folies se suivent, et le bien n'en résultera » certes pas. Nous ne sortons que dans Paris; mais je » ne serais pas étonnée que l'on nous envoyât faire un » tour à Saint-Cloud ou peut-être à Fontainebleau. Il » ferait bien beau à y être aujourd'hui. Je le pense, » mais l'impossibilité d'y être ne me tourmente pas. » Dans les voyages, autrefois, je n'étais pas beaucoup » la maîtresse de mes actions. J'en rends grâce à Dieu, » parce que cela me fait supporter, avec une résigna- » tion que je n'aurais pas eue sans cela, la privation » où je suis de ma liberté.

» Nous avons été avant-hier aux Enfants-Trouvés. » Nous avons été fort bien reçus. L'on a beaucoup crié » Vive le Roi! et pas mal Vive la Reine! »

16 *février*. — « Tous les couvents peuvent se vider, » si les consciences de ceux qui les habitent sont aussi » larges que celle de l'Assemblée. Tout vœu est dé- » claré nul. Les moines qui voudront conserver leur » état iront dans les maisons destinées à les recevoir. » Les religieuses qui aimeront leur état resteront dans » leur couvent. Elles ont la liberté d'y mourir, mais » non pas de s'y renouveler. Un membre a voulu ré- » clamer au nom de sa province : il lui a été répondu » que l'Assemblée s'étant fait des principes, ne pouvait » pas étouffer les représentations de ses commettants. »

20 *février*. — « J'ai la tête et le cœur si pleins de » la journée d'hier, que je n'ai pas trop la possibilité » de penser à autre chose : le pauvre M. de Favras a » été pendu! Je souhaite que son sang ne retombe pas » sur ses juges ; mais personne (à l'exception de cette classe d'êtres auxquels on ne peut pas donner le nom d'hommes, tant ce serait avilir l'humanité), ne com-

» prend pourquoi il a été condamné. Il a eu l'impru-
» dence de vouloir servir son Roi : voilà son crime.
» J'espère que cette injuste exécution fera l'effet des
» persécutions, et que de ses cendres il renaîtra des
» gens qui aimeront encore leur patrie et qui la ven-
» geront des traîtres qui la trompent. . . »

23 *février*. — « Le cœur des honnêtes gens rend bien
» à M. de Favras (1) l'hommage qu'il mérite. Le peuple
» lui-même, le peuple, qui demandait à grands cris sa
» mort, disait le lendemain, et même en revenant de
» l'exécution : « mais il a protesté de son innocence sur

(1) L'affaire du malheureux marquis de Favras fut surtout l'œuvre du comité des Recherches, inventé par l'Assemblée pour remplacer le lieutenant de police. Ce comité organisait la délation, exagérait, noircissait et venait en séance publique dénoncer le tout à l'Assemblée nationale. Ce fut d'abord le complot de la noblesse bretonne pour livrer Brest aux Anglais, puis celui des brigands soldés pour détruire les moissons, puis le complot du 14 juillet pour brûler Paris ; enfin, le complot de Favras pour tuer La Fayette, Necker et Bailly. M. de Favras avait été arrêté le 24 décembre sortant de chez M. de de La Ferté, trésorier général de Monsieur. Au même moment, on avait arrêté Mme de Favras ; on saisissait leurs papiers et tous deux étaient jetés dans les prisons de l'Abbaye. Le lendemain on lisait sur les murs de Paris et l'on ramassait dans les rues un placard, signé d'un nom inconnu et dont on n'a jamais pu découvrir le véritable auteur : « Le marquis de
» Favras, place Royale, a été arrêté avec Madame son épouse,
» la nuit du 24 au 25, pour un plan qu'il avait fait de faire
» soulever trente mille hommes pour assassiner M. de La
» Fayette et le maire de la ville, et ensuite nous couper les
» têtes. Monsieur, frère du roi, était à la tête.

» Signé Brauz. »

Condamné sans preuves, Favras subit sa peine le 20 févrie (1790).

» la potence ; c'est pourtant bien mal de ne l'avoir pas » descendu ! »... Aux yeux de tout le monde, aux yeux » des gens de loi, il n'y a point eu dans ses interroga- » tions la moindre preuve qu'il ait voulu faire assas- » siner MM. de La Fayette et Bailly. Mais il fallait du » sang au peuple, et le sang d'un homme à qui l'on » pût donner le nom d'aristocrate. Voilà la véritable » cause qui a conduit ce malheureux à la mort. Et » les journées du 5 et 6 octobre restent impunies !... » Et une autre affaire du même genre, qui est au Châ- » telet depuis trois mois, reste aussi dans l'oubli ! »

1er *Mars*. — « Nous ne savons pas encore si l'Empe- » reur est mort (1). Il y a à croire qu'il l'est. Comme » l'Europe va être culbutée ! On dit que sa nièce (2) » est morte en couches ! »

Joseph II était mort à Vienne, le 20 février. Il avait toujours aimé la Reine Marie-Antoinette, sa dernière sœur. « Il la regardait comme sa fille, dit Mme de Tourzel, et se montrait vivement touché de ses malheurs. » Il lui écrivit, les derniers jours de sa vie, la lettre la plus tendre et la plus touchante, lui témoignant qu'un de ses regrets les plus cruels en mourant, était de la laisser dans une position aussi triste et de ne pouvoir lui donner des marques réelles de la tendresse qu'il avait pour elle. Madame Elisabeth partagea la douleur de Marie-Antoinette qui, après quelques jours de retraite, reprit courageusement sa vie ordinaire et reçut les visites de condoléance. Il y avait à ce moment

(1) Joseph II mourut le 20 février.

(2) L'archiduchesse Élisabeth, femme du fils de l'archiduc Léopold, François, neveu de prédilection de Joseph II et qu'il avait fait élever près de lui.

un mouvement en sa faveur et une sorte d'accalmie passagère (1). Quelques émigrés revenaient en France, et d'anciens ennemis de M. Necker, apprenant une maladie grave de ce ministre, allèrent jusqu'à croire à un rappel de M. de Calonne. Madame Elisabeth signale ces diverses nouvelles :

15 *Mars*. — « On dit que l'on va faire revenir M. de » Calonne, que les jacobins le veulent.

30 *Mars*. — « Je suis tout étonnée que quelqu'un re- » vienne en France. Je crois que si j'en étais dehors, » cela serait pour longtemps. Il serait fâcheux que » tout le monde pensât de même, car notre pauvre » patrie serait encore plus malheureuse. »

L'étrange idée énoncée par la Princesse du rappel de M. de Calonne, par les jacobins, était un de ces rêves qui hantent l'imagination française dans les temps de détresse. On espérait toujours gagner les partis violents, que l'on jugeait maîtres de la situation, et placer ainsi le Roi à la tête de la Révolution. L'exécution de Favras était regardée comme un gage accordé aux factions, et quelques apparences de réconciliation entre le Palais-Royal et les Tuileries achevaient de rasséréner l'horizon. M[me] de Balbi (2), amie particulière de Monsieur, reparut au Luxembourg, où demeurait ce prince, et rouvrit son salon, où se réunissaient les hommes politiques.

(1) Haydn avait composé en son honneur la belle symphonie appelée la « Reine de France » et ce morceau de musique, exécuté dans une salle de concerts publics aux Tuileries, était couvert des plus chaleureux applaudissements.

(2) Anne Jacobée de Caumont La Force, comtesse de Balbi, né à Paris en 1759, morte dans cette ville en 1842.

Aux Tuileries, Madame Elisabeth indique, sans détails, une touchante cérémonie de famille. « Ma nièce » fait sa première communion le mercredi de Pâques. » Ce fut une consolante journée pour la famille royale, qui échappa pour quelques heures aux préoccupations qui l'accablaient. Avant de se rendre à Saint-Germain-l'Auxerrois, l'enfant royale reçut la bénédiction de ses parents, et le Roi lui dit ces paroles touchantes : « Priez, » ma fille, pour la France et pour nous ; les prières » de l'innocence peuvent fléchir la colère céleste. » — « La jeune princesse, dit Mme de Tourzel, fondit en » larmes, ne put proférer une parole, et monta en » voiture avec moi, la duchesse de Charost, ma fille, » et la baronne de Mackau, sous-gouvernante des Enfants de France, spécialement chargée de Madame. » Cette jeune princesse arriva à l'église avec le maintien le plus recueilli, et approcha de la Sainte Table » avec les marques de la dévotion la plus sincère. »

La Reine assista à cette cérémonie, qui fut d'une grande simplicité. Les pauvres de Paris reçurent à cette occasion d'abondantes aumônes, et les présents que l'usage réservait à la jeune princesse furent remplacés par des secours aux nécessiteux (1). Madame Elisabeth imita cet exemple et donna de son côté aux pauvres ce qu'elle put, se rappelant, non sans tristesse, l'éclat qui entourait la Cour à l'époque où, conduite également à l'autel par la respectable Mme de Mackau, elle s'était unie à son Créateur avec la même piété que sa nièce.

Elle continue son journal le 9 avril.... « Mardi

(1) Souvenirs inédits.

» dernier, le clergé et le peu de noblesse et des Com-
» munes qui soient du bon parti, ont désiré que l'As-
» semblée déclarât que la religion catholique soit la
» seule dont le culte fût public en France. Jamais
» l'autre parti n'a voulu, et comme, malheureusement,
» ils ont plus d'esprit que les autres, ils ont pris une
» tournure à en imposer à bien des gens. Ils ont dit
» qu'ils avaient trop de respect pour la religion pour
» rien prononcer sur cela, et que le soin qu'ils prenaient
» de payer le culte prouvait assez leurs sentiments. Le
» clergé réclame, au nom de toute l'Eglise, et doit
» signer cette réclamation.

Même jour. — « Le bon parti s'assemble aux Ca-
» pucins. On leur jette des pierres, mais la garde na-
» tionale se conduit fort bien pour eux. Tout le monde
» entre aux Capucins, pour que l'on puisse bien con-
» naître les complots aristocrates, dont on n'aurait
» pas manqué d'orner les papiers publics. »

C'était le 3 avril que dom Gerle ayant présenté la motion dont parle la princesse, une vive agitation s'était produite. « Ce jour-là, dit-elle, le jardin était rempli de
» ces figures du mois d'octobre qui faisaient des mo-
» tions terribles ! Le vicomte de Mirabeau et M. de
» Cazalès ont manqué être tués par des gens qui étaient
» plastronnés jusqu'aux dents. La garde les a sauvés.
» L'abbé Maury a pensé être tué. Il s'est réfugié dans
» une maison où un député est venu, le soir, pour
» prendre part au risque qu'il avait couru, et, en même
» temps, pour lui proposer une chaise de poste pour
» passer en pays étranger, que le hasard avait fait
» trouver là à point nommé. Il ne l'a point acceptée. La
» garde, qui vint à son secours, le fit sortir de cette

» maison avec un manteau d'uniforme et un bonnet
» de brigadier... Le lendemain, en sortant de l'As-
» semblée, il fut embrassé par les poissardes et as-
» sommé de bouquets. »

19 *Avril.* — « Les assignats sur le bien du clergé
» sont passés à trois pour cent d'intérêt (1). De ce mo-
» ment, les effets ont augmenté et le prix de l'argent
» diminue. Cela va faire aller les affaires pendant quel-
» que temps, et puis nous retomberons, parce que,
» de l'aveu de tout le monde, l'opération est mau-
» vaise. »

27 *Avril.* — « Nous sommes bien mal, et tous les
» jours, nous le sommes un peu plus. Nous laissons tout
» faire, et ce qu'il y a de pis, c'est que nous persua-
» dons à tout le monde que nous ne sommes pas
» fâchés de ce qui se passe. On nomme beaucoup
» M. de La Fayette pour dictateur (2) ; car le résultat
» de ce bel amour pour le Roi sera de le déclarer
» imbécile, et de lui donner un mentor. Ce qui
» m'afflige de tout cela, c'est que les honnêtes gens
» se découragent en voyant qu'ils ne seront jamais
» soutenus, et finiront par nous délaisser. Encore, si
» nous avions notre liberté ! mais être toujours en-
» tourés de gens qui vous espionnent, qui vous tien-
» nent dans votre cage ! Tout cela, si ce n'était pas la
» volonté de Dieu ! Ah ! il y aurait de quoi bien im-
» patienter !... »

(1) Loi du 17 avril qui déterminait le nombre, la forme, la fabrication des assignats et le remplacement par ceux-ci des billets de la caisse d'Escompte.

(2) Il était question de le nommer lieutenant-général du royaume.

» Ce qui me désole, c'est que la religion perd beau-
» coup. La vente des biens du clergé en sera la fin.
» J'espère encore que les provinces ne souffriront pas
» que l'on y touche ; mais les enragés savent si bien
» venir à bout de ce qu'ils veulent, que j'ai bien peur
» qu'ils ne réussissent. »

Il y eut, en effet, un mouvement d'indignation assez caractérisé dans les provinces, à l'occasion du décret contre le clergé et de l'institution des juges. Les nouvelles qui parvenaient à la cour à ce sujet inspirent les réflexions suivantes à Madame Elisabeth :

1er *mai*. — « J'avoue que je regarde la guerre civile
» comme nécessaire : premièrement, je crois qu'elle
» existe, parce que, toutes les fois qu'un royaume est
» divisé en deux parties, et que la partie faible n'ob-
» tient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller, il est
» impossible de ne pas appeler cela une guerre civile.
» De plus, l'anarchie ne pourra finir sans cela, et je
» crois que, plus on retardera, plus il y aura de sang
» répandu. Voilà mon principe. Il peut être faux. Ce-
» pendant, si j'étais Roi, il serait mon guide, et peut-
» être éviterait-il de grands malheurs. Mais comme,
» Dieu merci, ce n'est pas moi qui gouverne, je me
» contente, tout en approuvant les projets de mon
» frère, de lui dire sans cesse qu'il ne saurait être trop
» prudent, et qu'il ne faut rien hasarder. »

La situation était en effet trop compliquée pour oser conseiller un malheureux prince auquel on enlevait tous les moyens de gouverner. Attendre, essayer de négocier sous main avec les chefs de parti, espérer dans une réaction des provinces, ainsi se passaient les semaines et les mois depuis près d'une année, ainsi

devaient s'écouler les jours qui restaient encore à épuiser avant de tomber dans les catastrophes suprêmes. On est déjà loin de ce premier moment de l'arrivée à Paris où Madame Elisabeth cherchait à entretenir des illusions.

2 *Mai.* — « Notre séjour ici nuit beaucoup aux » affaires. Je voudrais pour tout au monde en être » dehors. Si j'ai cru un moment que nous avions » bien fait de venir à Paris, depuis longtemps, j'ai » changé d'avis. Si nous avions su profiter du mo- » ment, nous aurions fait beaucoup de bien. Mais il » fallait avoir de la fermeté, ne pas avoir peur que » les provinces se fâchassent contre la capitale. Enfin, » il fallait affronter les dangers : nous en serions sortis » vainqueurs. »

Aux tristes retours sur le passé se joignaient de sombres nouvelles de ces provinces où se répandait l'anarchie.

4 *Mai.* — « On assassine en Bourgogne, en Dau- » phiné avec une recherche de cruauté abominable. » Mon Dieu ! quand cela finira-t-il ? » Le Midi entrait en insurrection également. A Marseille, à Nîmes, à Montauban les massacres se succédaient et se multipliaient.

III.

Au milieu de mai, la famille royale obtint le droit de quitter Paris, sans s'écarter des environs.

18 *Mai.* — « Nous sommes enfin sortis de notre » tanière. Le Roi va monter à cheval pour la troisième

» fois. Je vais ce matin à Bellevue. J'ai le besoin de
» voir un jardin anglais. »

Elle ajoute avec ironie; « Pendant ce temps-là,
» l'Assemblée s'occupera d'ôter au Roi le droit de
» faire la paix ou la guerre. Bientôt, je pense qu'on
» lui ôtera le droit de porter sa couronne, car c'est à
» peu près tout ce qui lui reste. »

22 *Mai*. — « . . . Hier, ce fameux décret a été rendu.
» Tous les enragés ont passé sous nos fenêtres, au
» milieu des acclamations publiques, et des félicita-
» tions d'environ vingt mille âmes qui étaient dans le
» jardin. Les colporteurs, en vendant le décret, criaient
» que la nation avait gagné. »

La Reine, pour éviter le bruit de cette manifestation, avait dû quitter ses appartements et se réfugier dans les entre-sols du château, où elle resta l'après-midi. Après la publication du décret, un séjour à Saint-Cloud, ardemment désiré des captifs, leur fut accordé. Madame Elisabeth se rendit à Saint-Cyr. « Il est im-
» possible, écrit-elle, d'avoir été reçue d'une manière
» plus touchante. Toutes les classes se sont rangées
» dans le corridor qui va à la communauté, et là, il
» a fallu que la Princesse parlât ! Elle avait le cœur
» serré. Ces pauvres petites demoiselles pleuraient
» et avaient l'air si contentes ! Ces pauvres dames
» l'étaient bien ! Pour moi, je l'étais dans le fond de
» l'âme, mais je ne crois pas que mon visage l'expri-
» mât bien. Plusieurs sentiments m'occupaient, et,
» si j'étais belle dame, je pourrais dire qu'ils me
» portaient à une certaine mélancolie un peu triste. »

La journée avait été douce et calme ; le retour le fut moins. « En rentrant, dit-elle, il a pensé m'arriver

» une bonne aventure. Je n'ai pas pour habitude de
» prêter des chevaux à M. l'officier qui me garde. Cela
» a choqué celui-là, ainsi que ses chasseurs. En con-
» séquence, ils voulaient couper les traits de ma
» voiture. Heureusement, j'étais partie lorsqu'ils ont
» formé ce petit projet. Mais, pour se venger, le len-
» demain, l'officier s'est campé sur le cheval de mon
» page, sans seulement lui dire: « Dieu vous bénisse! »

Tomber de cette « certaine mélancolie un peu
» triste » dans une querelle d'escorte, était rentrer
bien brusquement dans la réalité. « La garde a trouvé
» cela trop fort, continue Madame Elisabeth, et il a
» été puni. Pareille chose n'arrivera plus, parce que
» j'ai déclaré à M. de La Fayette que je n'avais pas
» de chevaux à prêter à ces messieurs, et que je le
» priais de donner des ordres pour qu'il n'y eut plus
» de querelles, ce qu'il m'a dit qui serait fait. Cela est
» tombé sur un mauvais sujet dont on voudrait, à ce
» que l'on dit, être débarrassé. »

On reste deux jours à Saint-Cloud, puis le Roi obtient
d'y faire un établissement d'été, à condition qu'il re-
vienne tous les quinze jours se montrer aux Pari-
« siens. Le Roi est parti pour Saint-Cloud, dit un té-
» moin, aux cris du peuple : Bon voyage au bon
» papa!... Quelques femmes allaient de groupe en
» groupe pour répandre l'alarme et exciter de la
» résistance... Beaucoup de gens voient avec peine
» l'éloignement du Roi, et se persuadent qu'après avoir
» essayé divers voyages à Compiègne et à d'autres
» châteaux, on le déterminera un jour à effectuer sa
» retraite sur Metz.... » « Ces idées gagnent telle-
» ment, qu'à la première alarme causée par un mou

» vement même innocent, et qui n'aurait qu'un rapport
» supposé avec l'enlèvement ou la fuite, il ne serait
» pas étonnant de voir se renouveler les scènes des
» 5 et 6 octobre (1). »

Ces alarmes n'atteignaient pas Madame Elisabeth, qui oubliait momentanément les dangers. 13 *juin*.— « Nous
» voilà à Saint-Cloud. J'espère que nous y passerons
» au moins dix jours... Je suis de l'autre côté du vesti-
» bule. J'ai une fenêtre qui donne dans un petit jardin
» fermé : cela fait mon bonheur. Il n'est pas si joli
» que Montreuil, mais au moins l'on y est libre, et
» l'on y respire un bon air frais qui fait un peu oublier
» tout ce qui est autour de soi, et l'on en a souvent
» besoin. »

15 *juin*. — « Le temps est superbe... Le décret de
» samedi afflige peu les personnes qu'il attaque, mais
» bien les malveillants et ceux qui l'ont rendu, car il
» est devenu le sujet de la dissipation des sociétés. »

Ce décret était celui du 19 juin, qui abolissait la noblesse héréditaire et les titres héraldiques. Le lendemain, l'Assemblée supprima les ordres de chevalerie, les livrées et les armoiries. Comme toujours dans les graves circonstances, la gaîté française accueillit ces décrets et l'on ne s'abordait dans les salons qu'en se saluant du nom qui restait, en le ridiculisant ou en l'estropiant. 27 *juin*. — « Je ne demande pas mieux
» que de m'appeler mademoiselle Capet, ou made-
» moiselle Hugues, ou mademoiselle Robert, le véri-

(1) Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville, de 1777 à 1792. Publiée par M. de Lescure, t. II, p. 450.

» table nom, serait celui de France; je ne crois pas
» que je puisse le prendre ; mais tout cela m'amuse
» beaucoup, et si ces messieurs voulaient ne rendre
» que ces décrets là, je joindrais l'amour au profond
» respect dont je suis pénétrée pour eux. »

Elle est non moins ironique quand, au commencement de juillet, il faut revenir passer quelques jours à Paris. «.... Nous allons nous réjouir dans quinze
» jours avec toutes les milices du royaume, pour cé-
» lébrer les fameuses journées du 14 et du 15 juillet...
» On apprête le Champ-de-Mars. Il pourra contenir
» cent mille âmes. J'espère, pour leur salut et pour le
» mien, qu'il ne fera pas la chaleur de la semaine
» passée. »

10 *juillet*. — « Nous touchons à la crise de la fédéra-
» tion. Elle aura lieu mercredi, et je suis convaincue
» qu'il ne s'y passera rien de très fâcheux... L'Assem-
» blée paraît décidément séparée en deux partis :
» celui de M. La Fayette et celui de M. le duc d'Or-
» léans, autrement appelé celui des Lameth (1). Je dis
» cela, parce que le public le croit. Moi, j'ai l'opinion
» qu'ils ne sont pas si mal ensemble qu'ils veulent le
» paraître. Que cela soit ou non, il paraît que celui de
» M. de La Fayette est beaucoup plus considérable.
» Cela doit être un bien, parce qu'il est moins sangui-
» naire et paraît vouloir servir le Roi en consolidant
» la constitution. »

(1) Charles et Alexandre de Lameth, députés de l'Artois et de Péronne aux États-Généraux. Ils avaient adopté les idées libérales, mais s'opposèrent aux violences que l'on voulait exercer contre le Roi. Ils émigrèrent et moururent, l'aîné en 1832, le second en 1837. Ce dernier écrivit une Histoire de l'Assemblée constituante, qui fut continuée par M. de Mouisse.

Même jour. — « L'Assemblée a décrété hier que le Roi » serait seul avec elle dans la Fédération, le président » à sa droite. Le reste de sa famille sera, je crois, aux » fenêtres de l'Ecole Militaire. Le Roi avait désiré en » être entouré, mais, comme de raison, on n'a pas » pris garde aux désirs de celui qui n'a de pouvoir » que par celui que la nation lui délègue.... Cela » est bien égal à un des membres de cette auguste » famille des siècles passés. Elle n'en est affligée que » par rapport à la Reine, pour laquelle c'est un souf- » flet donné à tour de bras, et d'autant mieux appli- » qué qu'il a été ménagé de loin, et que, jusqu'au » dernier moment, on avait dit au Roi que le contraire » passerait. »

Les fédérés arrivaient alors de tous les points de la France, et dans des dispositions toutes opposées à celles qu'attendait la gauche de l'Assemblée. La plupart se montraient sincèrement attachés au Roi et manifestaient hautement ces sentiments, dont plusieurs députés, Barnave (1) entre autres, furent vivement frappés. Le 13 juillet, le Roi passa en revue les fédérés des départements. Ils défilèrent devant lui et la famille royale, au pied du grand escalier des Tuileries, témoignant leur joie et leur dévouement. Le Roi, la Reine et Madame Elisabeth se promenèrent au milieu d'eux, dans le jardin, sans gardes, et à la vue d'un peuple immense qui n'osa pas montrer sa surprise et son mécontentement. Après la cérémonie du 14 juillet, la

(1) Pierre-Joseph-Marie, député à l'Assemblée nationale. Né en 1761, à Grenoble et avocat déjà célèbre dans cette ville quand la révolution avait éclaté. Il avait été jusque là violent ennem de la royauté. Barnave fut mis à mort en 1792.

famille royale resta quelques jours encore aux Tuileries, et, pour répondre au vœu des fédérés, on reprit l'usage de dîner en public (1), afin de permettre à cette foule respectueuse et empressée de voir toute la famille royale réunie à la même table. Mesdames revenaient de Bellevue, le comte et la comtesse de Provence se rendaient du Luxembourg aux Tuileries. Le Dauphin étant trop jeune ne paraissait pas. Il était le matin entouré d'hommages sur la terrasse où on le promenait. « Quinze cents Bretons, à pied, sont entrés » dans les Tuileries par le pont tournant, écrit une » dame anglaise habitant Paris, le 23 juillet ; la » garde nationale n'a pas osé les arrêter, ni faire » descendre le commandant, qui était à cheval. Ils » se sont avancés jusque devant les fenêtres du Roi, » qui les a salués de son balcon. Ils ont demandé » à être admis en sa présence. Le commandant a » mis genou en terre, a déposé son épée aux pieds » du Roi et a dit : « Sire, je suis chargé par la » nation bretonne de venir jurer amour et fidélité à » votre Majesté, et je verserai la dernière goutte de » mon sang pour vous, pour la Reine et pour monsei- » gneur le Dauphin. » Le Roi l'a embrassé. Toute la » troupe est allée au petit jardin arrangé pour le » Dauphin sur la terrasse. Il cueillait des fleurs. Le » gentil enfant (the pretty boy) leur donna à cha- » cun une fleur, puis, le jardin étant dépouillé, il prit » des feuilles de lilas, et finit par déchirer les feuilles

(1) Journal de M. le comte de Reiset. Cité par M. le comte de Reiset dans les notes du livre-journal de Mme Eloffe, vol. II, p. 116.

» en deux pour contenter chacun de ces hommes. »
» Pendant ce temps, sa majesté l'Assemblée se con-
» sulte pour savoir quel drapeau elle prendra, et
» songe à raviver cette vieille loque appelée l'ori-
» flamme ; elle n'est occupée, pour l'instant, qu'à
» détruire les titres et les symboles, et a certainement
» aussi peur des Bretons que de Myladies les Pois-
» sardes (1). »

Ce n'était pas seulement les Bretons qui se montraient à ce moment favorables au Roi : toutes les autres fédérations, et principalement celles du Dauphiné, de la Normandie, du Poitou et de l'Anjou, étaient ardentes monarchistes, et se flattaient hautement de voir le Roi se rendre à leur vœu, de voyager dans les provinces sans autre garde que celle des habitants des campagnes qu'il aurait à parcourir. C'était aussi celui de Madame Elisabeth, qui voyait par là un moyen d'éviter cette guerre civile qu'elle avait jugée nécessaire quelques semaines avant, et de soustraire le gouvernement à la tyrannie des clubs parisiens. Mais, trop défiant de lui-même, trop docile aux avis de ses ministres, Louis XVI craignit d'irriter ses ennemis, et ne profita pas de la seule occasion favorable qu'il eût trouvée de quitter Paris en Roi et par le vœu de toute la France. Après la revue de l'Etoile, qui se passa au milieu des cris enthousiastes des députations de l'armée et des fédérés des provinces, la famille royale rentra à Saint-Cloud, et la vie de cour reprit ses droits sur

(1) Lettre de la sœur de lady Walpole, datée de Paris. Voyez « Extracts from the Journals and correspondance of Miss Berry, from the year 1783 to 1852. Edited by lady Theresa Lewis, vol. I, 206.

ces personnages augustes, courbés sous le joug d'un passé qui leur imposait encore ses débris d'étiquette.

« Me voilà rétablie à Saint-Cloud, écrit Madame
» Elisabeth, dans le jardin, mon écritoire ou mon
» livre à la main. Et là, je prends patience et des
» forces pour le reste de ce que j'ai à faire. »

Ce fut dans le courant de l'été que Mirabeau ouvrit de secrètes négociations avec la cour. Déjà pendant l'hiver, le duc de Lévis (1), l'un de ses collègues, avait préparé ce rapprochement, dont les suites étaient de la plus haute importance pour une portion de l'Assemblée. Un secret profond entoura ces entrevues, qui furent dérobées à la sœur du Roi avec un soin particulier. On sait, en effet, que l'opinion de Madame Elisabeth était formée depuis longtemps sur les personnages politiques de la nuance de Mirabeau. Les résolutions énergiques et promptes lui semblaient les seules à prendre, avec le concours de ceux qu'elle estimait. Personne n'ignorait qu'à l'époque toute récente de la fédération, elle s'était exprimée franchement en faveur d'un départ de Paris, soutenu par la volonté des provinces. La grave question de la possibilité d'une guerre civile l'effrayait moins que les progrès de l'anarchie. Elle ne voyait pas d'autre

(1) Pierre-Marc-Gaston de Lévis, fils du maréchal de Lévis, avait été élu député de la noblesse de Dijon à l'âge de vingt-cinq ans. Il avait adopté les principes libéraux avec modération. Après le 10 août 1792, il émigra et rejoignit l'armée des Princes. Blessé gravement à l'expédition de Quiberon, il demeura ensuite en Angleterre jusqu'en 1808, époque de son retour en France. M. le duc de Lévis était membre de l'Académie française et mourut à Paris en février 1830.

moyen de rendre au gouvernement son pouvoir, et à la France une liberté sage et ordonnée. Ainsi disposée, Madame Elisabeth n'aurait pu admettre, sans indignation, une entente avec ceux qu'elle regardait comme les auteurs de tout le mal. Lorsque, longtemps après la négociation, elle en apprit quelque nouvelle par la rumeur publique, elle refusa d'y ajouter foi, et persista tant qu'elle le put dans cette incrédulité volontaire.

Le séjour de Saint-Cloud rapprochait Madame Elisabeth de Saint-Cyr, où elle avait été accueillie avec tant de joie et d'émotion à sa première sortie de Paris. Il était à la fois pénible et doux à la princesse de chercher à communiquer à ses pieuses amies, l'esprit de courage et de résignation qui l'aidait à supporter ses propres épreuves avec calme et sérénité.

La nuit du 4 août 1789 avait privé le couvent de Saint-Louis de cent mille livres de rentes. Le décret du 2 novembre suivant mit les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation. Enfin, celui du 13 février 1790, abolissant les vœux monastiques et supprimant les ordres religieux, fit craindre que l'existence même du monastère royal ne fût menacée. A cette nouvelle, Madame Elisabeth avait jeté un cri de douleur. « Pauvre » Saint-Cyr ! que deviendrez-vous ! (1) » Emu de son côté, Louis XVI s'efforça de préserver l'œuvre de son aïeul de l'envahissement de la Révolution. Ce ne fut qu'au prix d'une grave concession aux opinions nouvelles. Le 26 mars 1790, une ordonnance du Roi parut sous forme d'arrêt du Conseil. Cet arrêt révoquait les règlements exigeant des preuves de noblesse pour l'admission à Saint-Cyr. Désormais, l'entrée de la maison

devait s'ouvrir aux enfants des officiers de terre et de mer, sans distinction de naissance. L'Institut de Saint-Louis se transformait en une maison nationale d'éducation. Les noms de dames, de demoiselles, paraissant être des appellations féodales, faisaient place à ceux d'institutrices et d'élèves.

Une profonde désolation accueillit à Saint-Cyr l'ordonnance du 26 mars. Endormies en quelque sorte dans un passé auguste, les dames de Saint-Louis avaient presque ignoré les débuts de la Révolution. Elles n'avaient pu croire à son accomplissement, et les pertes matérielles qui les avaient atteintes n'avaient ébranlé ni leur tranquillité, ni leur dignité. « Depuis qu'elles sont pauvres, disait un de leurs ennemis, elles » ne sont devenues que plus sèches, plus droites et » plus orgueilleuses ! » Mais, en voyant leur Institut insulté, elles comprirent le destin que préparait à l'Eglise et à la royauté la Révolution triomphante, et, loin d'accepter comme un secours le décret de Louis XVI, elles le subirent comme une humiliation ajoutée à leur infortune. « Les Dames n'ont pu contenir leur douleur à la communication de l'ordonnance royale, écrivait un témoin ; des cris de désespoir ont interrompu la lecture à diverses reprises. La journée s'est passée dans une muette » consternation. On ne s'abordait que les larmes aux » yeux. La joie cruelle que les gens de Saint-Cyr ont » témoignée ajoute au chagrin des Dames. »

Hostiles au monastère depuis plusieurs années, les habitants de Saint-Cyr reprochaient aux religieuses d'amasser des richesses, sans comprendre qu'ils profitaient largement des libéralités du couvent, de ses

aumônes et des fréquentes visites des princesses et des grandes dames de la cour. Un mauvais prêtre, l'abbé Lameule, curé du village de Saint-Cyr (et ensuite rallié au clergé constitutionnel), entretenait l'irritation du peuple, devenue assez vive pour obliger Madame Elisabeth à dissimuler ses voyages. Les heures furtives qu'elle consacra dans ces circonstances aux Dames de Saint-Louis devinrent, pour ces dernières, de précieuses consolations. Elles souffraient moins après avoir écouté cette fille de Roi, si humble au milieu de ses épreuves, si constante dans sa foi. « Vous avez beaucoup pleuré, leur écrivait-elle à la » fin de juillet. Priez encore davantage. Je voudrais » bien faire mes dévotions avec vous le jour de l'As» somption. Louis XIII, en mettant le royaume sous » la protection de la sainte Vierge, ne nous a-t-il pas » montré à qui nous devions nous adresser dans nos » besoins. Allons à cette bonne Mère ! Elle ne nous » abandonnera pas ! »

Le 15 août, en effet, un équipage sans armoiries traversait dès l'aube les campagnes qui séparent Saint-Cloud de Saint-Cyr, et s'arrêtait à une porte dérobee du monastère. Deux dames en négligé du matin descendaient et frappaient discrètement, tandis que la voiture s'éloignait. Bientôt Madame Elisabeth se retrouvait tranquille et résignée au pied de ces mêmes autels où, dans ses jours d'enfance, elle avait demandé au ciel de lui accorder l'humilité dans la grandeur, la modestie dans l'éclat du rang suprême ! Cette fois, la prière était changée : celle du pauvre, du persécuté remplaçait celle du riche et du puissant. Dieu versa des miséricordes infinies sur l'âme chrétienne, qui

maintenant réclamait le courage dans l'adversité et la patience dans les épreuves quotidiennes.

A cette époque, l'Institut de Saint-Cyr était gouverné par trois femmes d'un rare mérite : M[me] d'Ormenans était supérieure ; M[me] de Crécy, maîtresse générale des classes ; M[me] du Ligondès, dépositaire. « Elles avaient, outre les vertus ordinaires de cette » maison, une grande fermeté, l'intelligence des af- » faires, les manières les plus distinguées et ce beau » langage du XVII[e] siècle que Saint-Cyr avait conservé » comme par tradition (1). » Les autres officières présentes à cette réunion étaient M[me] de Launay, assistante ; M[mes] Delpeyrou, de Mackault, des Essarts, de La Motte, premières maîtresses des quatre classes, M[me] de Lastic, économe ; M[me] de Cockborn, sacristine ; M[me] de La Potière, pharmacienne. C'étaient ces mêmes dames qui, le 20 juillet précédent avaient reçu les administrateurs et les officiers municipaux chargés de faire exécuter le décret du 24 avril, en exigeant un inventaire de la maison et de ses biens. Les administrateurs n'avaient pu cacher leur émotion à l'aspect de ces nobles femmes dont le maintien était plein de résignation et de fierté (2). Ils agirent de façon à les protéger contre le mauvais vouloir des paysans, au moins pendant quelques mois. Madame Elisabeth recueillit ces détails, et partagea leur espoir de supposer que la Révolution épargnerait un établissement si utile à la France. Cette journée du 15 août s'écoula trop vite et la princesse quitta Saint-Cyr le cœur tranquille et rassuré.

(1) Lavallée. Hist. de Saint-Cyr, p. 261.

(2) Voy. le rapport de MM. Deplane, Venard et Coupin. Inventaire de Saint-Cyr. Archives de la préfecture de Versailles.

X.

La meilleure des amies de Madame Elisabeth, après Mme de Bombelles, manquait à la réunion du 15 août 1790 à Saint-Cyr. L'état de langueur d'un enfant tendrement aimé, d'un fils âgé de cinq ans, retenait Mme de Raigecourt au château de Frianville. La nouvelle du danger, puis de la mort du petit malade ne tarda pas à arriver à Saint-Cloud, accompagnée des plus cruels détails sur le désespoir de la jeune mère. Elle se refusait « à toute consolation, demeurait absorbée » dans la contemplation du portrait de l'absent, des » objets qui lui avaient appartenu. » Madame Elisabeth tenta de relever le courage de cette pauvre âme brisée. « Laisse-moi, mon cher cœur, te conter ce trait d'une » femme qui, en apprenant la mort de son fils unique, » objet de sa tendresse et de toute son espérance, » s'écria dans son premier mouvement : Mon Dieu ! » il vous voit ! il vous aime ! Voilà, un grand exemple » à suivre ! voilà, je vous le répéterai sans cesse, la » seule, la véritable résignation ! (1) »

On ne dit pas si la pauvre mère essaya de suivre l'exemple que lui citait son amie. Elle se remit pourtant assez pour que la correspondance interrompue entre elles pût se rétablir. Madame Elisabeth écrit le 30 août, après les fêtes de Saint-Louis :

« Nous voilà de retour à Saint-Cloud, et pour dix » grands jours. Si quelqu'un s'amusait à écrire nos

(1) Lettre à Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 179.

» voyages, il pourrait user beaucoup de papier, car nous » sommes souvent par voies et par chemins. Il faut es- » pérer que nous serons un jour un peu plus fixes dans » quelque coin de cette pauvre France, car j'avoue » que je ne me soucie pas de l'être longtemps comme » l'hiver dernier. Cependant, je crois qu'il faut que » j'en prenne mon parti pour celui dans lequel nous » entrerons bientôt. Mais je tâcherai de monter sou- » vent à cheval. Cela me rendra le séjour moins triste. »

Même jour. — « Les troubles de Nancy recom- » mencent de plus belle. M. de Bouillé (1) y marche » avec 15,000 hommes. Je ne crois pas qu'il éprouve de » résistance, mais il est bien intéressant d'en avoir » des nouvelles. On prétend que la manière dont cela » se passera décidera de beaucoup de choses. Moi, » qui suis très mauvaise politique, je le répète comme » les autres, mais je ne le conçois pas trop, parce » qu'il me semble que la punition du régiment ne fera » pas d'effet sur l'opinion générale des Français. Au » reste, je puis et désire me tromper. Il y a une chose » que je ne puis comprendre : c'est comment M. de » Bouillé, qui a pensé être pendu, qui a presque été » forcé de quitter Metz, se trouve, au bout de trois » jours, dans la possibilité de commander une armée » de 15,000 hommes !... »

6 *septembre.* — « Grande nouvelle, qui ne fait pas

(1) Fr. Claude Amour, marquis de Bouillé, né au château de Cluzel, en Auvergne, justement célèbre par son dévouement à la cause royale. Il venait d'être nommé général de l'armée de Meuse, Sambre et Moselle, et maintenait vigoureusement la discipline militaire. M. de Bouillé est mort en 1800.

» de bruit à Paris... M. Necker est parti!... On pré-
» tend que l'Assemblée veut s'emparer du Trésor
» public. Elle envahira une triste chose, car je le crois
» bien vide.

Même jour. — « M. de Bouillé est rentré à Metz,
» après avoir soumis Nancy. Il a été reçu avec de
» grands applaudissements, et s'est parfaitement bien
» conduit. Les pauvres carabiniers ont eu environ six
» heures d'erreur. Cela a suffi pour leur faire faire
» une vilaine action que leur repentir a suivi de bien
» près : ils ont livré M. de Malseigne à la ville de
» Nancy, comptant qu'il y serait libre et sous la sau-
» vegarde des régiments. Lorsqu'ils ont appris qu'il
» avait été mis au cachot, leurs yeux se sont ouverts.
» Ils voulaient sur le champ monter à cheval pour
» exterminer Nancy. On les a arrêtés, mais ils ont
» livré les plus coupables pieds et mains liés, et la
» douleur la plus vraie les poussait... Paris est dans
» une effervescence terrible, mais nullement dange-
» reuse. »

A Saint-Cloud, en revanche, la tranquilité est complète, si complète qu'elle tourne à la mélancolie pour Madame Elisabeth, tenue fort à l'écart des négociations secrètes entamées par le Roi et la Reine avec Mirabeau. Souvent seule, elle fait alors venir, de sa bibliothèque de Montreuil, des livres pour occuper sérieusement les longues heures de loisir.

Septembre. — « J'ai lu enfin deux volumes de l'abbé
» Duguet... Cela entraîne et persuade, tant c'est de
» la bonne et belle morale écrite par un homme de
» talent et convaincu. Et les lettres écrites par Mlle de
» Vertus? Théologie à part, à laquelle je ne com-

» prends rien, c'étaient de bien saintes gens que tous » ces solitaires de Port-Royal ! Quelle vie, à côté de la » nôtre ! Et nous osons nous plaindre !... »

De Port-Royal, de la mère Angélique Arnaud et de Mlle de Vertus, elle revient à une affaire de monastère aussi, mais d'un ordre tout différent, qui amène le trouble dans Paris, et fait redouter à la famille royale de nouvelles journées d'octobre. Le 7 septembre, le comte Charles de Lameth était chargé par l'Assemblée de faire, en sa qualité de membre du comité des Recherches, une perquisition nocturne, avec le député Pétion, dans le couvent des Dames Annonciades de Pontoise, pour y chercher l'ancien garde des sceaux Barentin, compromis par une dénonciation, et que l'on croyait caché dans le couvent. L'abbesse, Mlle de Barentin, sœur du dénoncé, était une personne d'esprit. Elle persifla M. de Lameth de la façon la plus piquante. Cette histoire amusa la cour et la ville. M. de Lameth fut d'abord le premier à rire du rôle insolite que l'Assemblée lui avait fait jouer ; mais n'ayant pu souffrir d'autres railleries venant du comte de Castries, il appela ce dernier en duel.

13 *septembre*. — « Nous avons eu, avant-hier, un fier » train. MM. de Castries et de Lameth s'étaient battus » la veille. Charles (M. de Lameth) a été blessé. On a » fait courir dans le peuple que l'épée de M. de Castries était empoisonnée. On faisait des motions pour » le pendre. Mais comme ces messieurs à grandes » culottes ne l'ont pas trouvé chez lui, on s'est con» tenté de piller sa maison. La garde est arrivée trop » tard. La municipalité n'a pas permis que l'on fît » usage de la loi martiale, et M. de Castries en est

» pour une perte très forte. L'Assemblée a fort ap-
» prouvé les brigands. Un M. Le Roi, qui n'était pas
» de cet avis, a été mis à l'Abbaye pour trois jours.
» Dès le soir, tout a été remis dans l'ordre. On raconte
» que M. d'Ambly, qui était témoin pour M. de Cas-
» tries, à la fin du combat, fit un grand signe de croix
» en disant : Enfin, nous voilà déguignonnés. »

20 *septembre*... — « Le Roi a réformé son équipage
» de chasse. Que cela m'aurait fait de peine il y a
» deux ans !. . L'Assemblée avait déclaré que l'on
» pouvait tuer au nez du Roi l'animal qu'il courait !
» Quand elle a vu qu'il prenait cela tout doucement,
» ainsi que la dévastation du parc de Versailles, elle
» a voulu réparer. En conséquence, ils ont apporté
» avant-hier un décret pour arrêter les brigandages,
» et, en même temps, ont prié le Roi de ne pas réfor-
» mer l'équipage ; ce à quoi Sa Majesté a répondu
» qu'Elle voyait avec plaisir que l'Assemblée s'occupait
» enfin de rétablir l'ordre ; que, pour son équipage,
» c'était un arrangement particulier ; que, depuis
» longtemps, elle ne chassait plus, et n'en avait point
» envie ; que, lorsque son cœur serait content, Elle
» reprendrait cet exercice. Ils ont été tout penauds de
» n'avoir que cette réponse à rapporter à l'Assemblée
» et les Noirs (1) sont fort contents.

4 *octobre*... — « Nous ne sommes pas encore re-
» tournés dans la triste capitale. J'espère que nous
» resterons encore quelque temps ici, en faisant des
» courses à Paris. Peut-être y passerons-nous qua-
» rante-huit heures à la fin de la semaine. On fait ce

(1) Club royaliste dont les membres portaient un collet noir.

» que l'on peut pour persuader à la garde et aux Pa-
» risiens que nous ne devons pas rester à Saint-Cloud ;
» mais jusqu'à présent ils ne prennent pas à cette idée.
» Cela viendra peut-être ; mais je ne le crois pas.
» Malgré le jugement que l'Assemblée a porté sur les
» auteurs des journées du 5 et du 6, j'espère que le
» peuple ne se laissera plus aller à leurs conseils. Il
» fera bien, s'il désire ne pas ruiner entièrement la
» France !

» Versailles vient de signaler son patriotisme, en
» nommant juges du lieu, MM. Robespierre, Biosat
» et un troisième du même bord. »

Le séjour du Roi à Saint-Cloud se prolongeait. Des coalitions royalistes s'organisaient dans les provinces, en accord avec les rassemblements d'émigrés sur les bords du Rhin. Tous les amis de l'ordre, justement effrayés des progrès de l'anarchie, se réunissaient pour se préparer à une lutte énergique. Dans l'Assemblée même, un parti puissant désirait vivement l'éloignement du Roi. M. de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, fut chargé par ses collègues de représenter à Louis XVI que le moment était venu d'accomplir ce projet, tant de fois discuté. La Tour-du-Pin prévoyait qu'il serait forcé de donner sa démission, mais qu'il pourrait auparavant, et sans donner d'ombrage à l'Assemblée, disposer la marche de plusieurs régiments fidèles, de manière à protéger la route du Roi. Il pensait que l'habitation de Saint-Cloud faciliterait sa sortie ; enfin, que M. de Bouillé, ayant la confiance de deux ou trois départements, lui assurerait une situation solide loin de Paris, dans une place forte voisine des frontières.

Ne pouvant s'adresser directement au Roi, M. de La

Tour-du-Pin pria Madame Elisabeth de se faire l'interprète de cette opinion. Ce projet s'accordait avec ceux des coalisés intérieurs. La situation de Louis XVI se dessinait de façon à ne plus lui laisser d'illusions sur le sort que lui réservaient les révolutionnaires. C'était le moment où le discours de Danton contre les ministres révélait les intentions criminelles de ce futur organisateur des massacres de septembre. Le Roi, dont les relations avec Mirabeau étaient inconnues à sa sœur et à La Tour-du-Pin, commençait de son côté à s'effrayer de la violence du langage du tribun, qui, d'ailleurs, perdait sensiblement son influence sur l'Assemblée. Il écouta Madame Elisabeth et lui donna l'espoir de le voir suivre les conseils suggérés par M. de La Tour-du-Pin. « J'ai des raisons, écrit-elle » alors, d'espérer que la santé du malade est meilleure. » Ses jambes reprennent de la vigueur. Dans peu, il » pourra peut-être marcher ! (1) »

On devine que « le malade » n'est autre que le pauvre Louis XVI, et l'on prévoit trop que le langage de Madame Elisabeth changera bientôt. « Je ne me résoudrai » à croire le malade guéri que lorsque je le verrai » marcher. Prions Dieu qu'il lui fasse cette grâce (2). » C'est que les objections de Louis XVI aux propositions de sa sœur redevenaient celles des temps précédents, du mois de juillet 1789, du 5 octobre, de la dernière fédération. Louis XVI redoute « la guerre civile. Il ne » peut se résoudre à la risquer. Il espère que la nation » s'arrêtera devant les malheurs qui suivront les dé-

(1) Lettre de Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 186.
(2) Coll. F. de Conches, p. 186 et suivantes.

» crets de l'Assemblée. Il croit que ses inconséquences » finiront par la discréditer, que sa violence et son » despotisme, comparés à sa bonté et à sa modération, » lui ramèneront sans violences les sages et les paci- » fiques ; enfin, que la tranquilité renaîtra d'elle-même ! » Madame Elisabeth connaissait ces raisonnements. Ajoutons que, par instants, elle aussi les admettait. Mais son esprit, plus ouvert que celui du Roi, la ramenait vite au véritable sentiment de la situation. De là ces tristes mots, expression figurée de son découragement : « Je crains que l'engourdissement » n'augmente.... les médecins en voyent des symp- » tômes effrayants. »

L'incertitude du Roi déroutait ainsi le plan du ministre, et semait des divisions profondes dans le parti royaliste (1). L'émigration commencée en 1789, ralentie pendant l'hiver, reprenait en octobre 1790. Un trouble extrême pénétrait dans les familles déjà si agitées par des divergences d'opinion. Après la déconvenue de La Tour-du-Pin, beaucoup de personnes crurent entraîner Louis XVI à revenir à un parti de vigueur, en lui donnant l'exemple de l'éloignement de Paris, et en rejoignant les groupes de Français réunis à Bruxelles et en Allemagne. C'est ainsi que M. de Causans, père de Mme de Raigecourt, et M. de Raigecourt ensuite, vinrent à cette époque annoncer à Madame Elisabeth que leur intention était de quitter la France. Mme de Raigecourt, souffrante d'un commen-

(1) Mémoires du comte Valentin Esterhazy. Voir dans les notes du Livre-Journal de Mme Eloffe, la citation de la relation qu'il donne d'une tentative d'évasion avortée en octobre 1790.

cement de grossesse, devait passer l'hiver dans sa terre, et ne venir aux Tuileries que pour son service. Cet arrangement lui convenait d'autant plus, qu'elle se flattait d'être réunie souvent à Madame Elisabeth. Mais cette dernière eut bientôt pesé les dangers de cette situation pour sa jeune amie, et quand elle arriva le 8 octobre à Saint-Cloud, la courageuse princesse avait formé un tout autre projet que celui de M. de Raigecourt, et se réservait de le faire adopter, malgré le chagrin qui devait en résulter pour elle. M[me] de Mackau reçut sa confidence et l'approuva. Toutes deux accueillirent M[me] de Raigecourt avec une tendresse particulière et appelèrent à leur aide la prière d'abord, cette inspiratrice des grandes déterminations. Les trois dames allèrent à Saint-Cyr. Elles firent ensemble le pélerinage du Calvaire du Mont-Valérien (1) et assistèrent aux exercices d'une retraite prêchée dans l'église par l'abbé de Pancemont, curé de Saint-Sulpice. « A » ces parties bien pieuses, et qui m'enchantent, » disait Madame Elisabeth, se joignaient ces longs entretiens, si doux après une séparation attristée, et mêlés de retours mélancoliques aux années d'enfance et de première jeunesse. Plus d'une larme s'échappait des yeux de Madame Elisabeth quand arrivait le terme de ces journées trop courtes, et quand elle voyait approcher

(1) Il y avait au Mont-Valérien une maison de missionnaires, avec un calvaire et une église qui était un lieu de pèlerinage ancien. J.-J. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre y entrèrent un jour à la suite d'une herborisation dans le bois de Boulogne. Ne pouvant se défendre contre la religieuse émotion dont ils furent saisis, ils se prosternèrent en mêlant leurs prières à celles des assistants. Le calvaire fut détruit en 1793.

le moment de communiquer à son amie le sujet de sa cruelle préoccupation. On devine qu'il s'agissait de décider Mme de Raigecourt à ne point retourner dans sa terre, et à rejoindre son mari et son père en Allemagne, et cela dans le plus bref délai, car Madame Elisabeth savait que, si elle se laissait aller à l'hésitation, le courage ne tarderait pas à lui manquer. Réunissant ses forces, elle parla enfin.

Douloureusement étonnée à la communication de la princesse, la douce et timide Mme de Raigecourt essaya d'abord de résister. Elle opposait à ses conseils, son chagrin de la quitter, les intérêts qu'elle avait à ménager en restant dans sa terre, les appréhensions que lui causaient le voyage, et un établissement à l'étranger dans son état de santé. Madame Elisabeth répondit à tout et ne recula devant aucune responsabilité. Une délicate prévoyance se révèle dans les actes qui précédèrent le départ, qu'elle réussit à imposer à sa jeune amie. Persuadant à celle-ci que son absence serait courte, elle la convainquit qu'elle lui rendrait service, en se chargeant de transporter en Allemagne divers papiers qu'elle désirait mettre en sûreté depuis longtemps. Au nombre de ces pièces était son testament. Mme de Raigecourt devait l'emporter et ne le confier, en cas de nécessité, qu'à la princesse de Revel, belle-fille du maréchal de Broglie, ou au maréchal lui-même, en témoignage d'estime et d'affection.

C'était à Trèves, où résidait alors la famille de Broglie, que Madame Elisabeth envoyait son amie. Elle comptait sur les soins de la maréchale et de ses filles pour aider la jeune émigrée à supporter les difficultés de l'exil, et pour lui faciliter des communica-

tions avec son frère et son mari, tous deux attachés à l'armée que rassemblait le prince de Condé à Worms. Sa sollicitude alla jusqu'à lui assurer les secours d'un médecin célèbre alors, le docteur Piron, qui s'engagea sur ses instances à aller à Trèves, pour l'époque des couches de Mme de Raigecourt. « Tu auras une fille, lui » prédisait Madame Elisabeth au milieu de ses larmes, » elle sera ma filleule, et portera un de mes noms. » Nous l'appellerons Hélène (1). Tu seras sa nourrice, » tu me la ramèneras et nous l'élèverons ensemble ! » Elle songea aussi au sort des serviteurs de la voyageuse, à ceux qui restaient à Paris et à la campagne ; elle n'oublia même pas les vaches de Frianville, qui reçurent un asile dans les étables de Montreuil pour quelques mois. Mme de Raigecourt céda enfin, et le départ fut fixé au 10 octobre.

Les derniers jours de réunion des deux amies s'écoulèrent dans d'autres prévoyances, qu'elles enveloppèrent d'un secret profond. De longues heures furent employées à composer un langage énigmatique, qui pût leur permettre de correspondre et de soustraire leurs confidences aux investigations du Comité des recherches à Paris, et aux indiscrétions des agents étrangers en Allemagne. Alors furent imaginées ces dénominations sous lesquelles se dissimulent, dans les lettres de Madame Elisabeth, les personnages de la cour, de l'Assemblée, de l'émigration. Louis XVI est appelé encore « le Malade » ; le comte d'Artois est nommé comme l'était Charles Stuart par les soldats de Cromwell « le Jeune Homme » ; la Reine Marie-

(1) Hélène naquit au mois d'avril 1791. Elle est devenue la comtesse de Beufvier, et est morte au mois de janvier 1884.

Antoinette est « la Belle-Mère » ; l'empereur Léopold, le comte de Mercy, le baron de Breteuil, M. de Calonne, le maréchal de Broglie, Mirabeau, les dames de Saint-Cyr, M. de Bouillé, ont divers surnoms. Outre ces précautions, Madame Elisabeth prit celle de composer un chiffre destiné aux lettres qu'elle devait adresser au comte d'Artois. Certaines phrases avaient des significations connues seulement des correspondantes.

Elles se ménagèrent des liens d'une nature supérieure : à cette époque, les séparations prenaient un caractère solennel, et quelles que fussent les illusions, un sombre pressentiment s'emparait des âmes les plus fortes, lorsque sonnait l'heure du départ, quand venait le moment de l'adieu. La philosophie du dix-huitième siècle s'effaçait dans ces circonstances où la foi endormie se réveillait avec le douloureux sentiment de la misère humaine. On cherchait alors à se rappeler des croyances du passé. Souvent une image de la Vierge oubliée dans un vieux missel, une relique d'enfance dont on avait souri, devenait un gage d'amitié, un souvenir précieux. Les personnes pieuses échangeaient leurs livres d'heures, et convenaient de réciter les mêmes oraisons, d'exercer des œuvres de charité aux intentions les unes des autres. On sait combien la religion catholique est féconde en moyens de réunir ainsi les âmes dans les temps d'infortunes et de persécutions. Madame Elisabeth avait songé depuis plusieurs mois à former une chaîne de prières entre elle et ses amies dispersées. Pendant les journées d'été passées à Saint-Cloud, au pied de ce Calvaire du Mont-Valérien vénéré encore dans la campagne environnante, elle avait médité cette pensée religieuse.

Elle écrivit enfin la formule d'un vœu au Cœur immaculé de Marie, dans le but d'obtenir la conservation de la religion catholique dans le royaume. « A ce vœu, raconte un des derniers biographes de Madame Elisabeth « s'associèrent avec empressement Mmes de » Luynes, de Lastic, de Saisseval, de Bombelles, de » Raigecourt et ensuite un grand nombre d'autres. La » première disposition de ce vœu eut pour objet de » consacrer, chaque année, une somme d'argent pro- » portionnée à l'état de fortune de chaque associée, » pour être employée à la bonne œuvre qui paraîtrait » devoir être la plus agréable à Dieu. La désignation » de cette œuvre ne devait être faite qu'à la fin de » septembre 1791, c'est-à-dire une année ensuite. La » seconde promesse du vœu était d'élever gratuite- » ment deux enfants pauvres. Enfin, dans une petite » prière récitée par les membres de l'Association, » on s'engageait à ériger un autel au Cœur immaculé » de Marie, et à offrir un salut mensuel en recon- » naissance de la grâce obtenue. A cette même inten- » tion, les pieuses associées offrirent un Cœur de » Jésus joint au Cœur de Marie, fait de l'or le plus » pur, à la cathédrale de Chartres. (1) »

Cette œuvre porta des fruits l'année suivante : elle procura des secours à un grand nombre de pauvres prêtres chassés de leurs paroisses, et leur donna les moyens de fuir et d'échapper au sort auquel Madame Elisabeth ne voulut jamais se dérober. En 1790, elle adoucit les douleurs de sa séparation avec Mme de

(1) Il y est encore l'objet de la vénération des fidèles. (Beauchesne).

Raigecourt et leur assura à toutes deux de précieuses consolations.

Bientôt s'éloigna une autre compagne d'enfance de Madame Elisabeth, Louise de La Briffe, marquise des Monstiers. Elle aussi, sur le conseil de la Princesse, quitta sa terre du Limousin pour rejoindre son mari en Suisse. Une à une, Madame Elisabeth voyait se disperser ses amies, emportées par la tempête révolutionnaire, comme ces feuilles tremblantes que le souffle d'automne détachait des arbres du parc royal qu'elles ne devaient plus revoir.

VI.

Cruelle destinée, en effet, que celle de ces jeunes Françaises errantes sur la terre étrangère pendant ces premiers mois d'absence, qui devinrent de longues années d'exil ! Madame Elisabeth, en les plaçant, dans sa tendre sollicitude, sous l'égide d'une protection tutélaire, semblait prévoir les épreuves qui les attendaient. La vie des émigrés, moins pénible qu'elle ne le fut ensuite, était, dès cette époque, remplie de troubles, de souffrances et d'incertitudes. En se nourrissant d'espérances constamment déçues, ils se heurtaient à de dures réalités. Les voyageuses avaient à prendre l'habitude des privations, à passer sans transition de l'existence élégante et insouciante de l'ancien régime, aux hasards de la pauvreté, aux humiliations de la dépendance, aux périls de l'aventure. C'était dans ces alternatives que se retrouvait l'importance d'une éducation religieuse, des principes d'une morale sérieuse. Si

certaines femmes se rapprochaient des cours étrangères et s'étourdissaient sur leurs infortunes en cherchant à plaire et à briller, si d'autres se livraient aux intrigues et tenaient salon dans leur chambre d'auberge, un très grand nombre, il faut le dire à l'honneur de cette société aux apparences frivoles, se consacraient aux devoirs de famille et donnaient à nos voisins d'outre-Rhin les plus beaux et les plus purs exemples de vertu et de charité. Telles furent les amies de Madame Elisabeth. Malgré leur modestie, elles auront place dans la grande histoire qui reste encore à écrire de la France émigrée. Simples, actives et courageuses, elles agissaient comme sous les yeux de leur royale maîtresse, s'entr'aidant les unes les autres de son souvenir, de ses conseils, de l'affection surtout qu'elle leur inspirait. A Trèves, nous voyons ainsi la douce et mélancolique Mme de Raigecourt partager son temps entre le travail, la prière, le soin de ses enfants et la surveillance d'un ménage où la moindre dépense est sévèrement calculée. Des copies au pastel, exécutées avec un certain talent occupent les loisirs qui lui restent. Le soir, après un maigre dîner, elle se rend chez la maréchale de Broglie et, plus d'une fois, transmet discrètement au maréchal des recommandations de Madame Elisabeth, relatives au comte d'Artois, à ce comte d'Artois si aimable, si aimé, que sa sœur désirait placer sous la tutelle austère du doyen de l'armée émigrée. En Suisse, la vive marquise des Monstiers anime par son charmant esprit le petit cercle d'émigrés qui l'entoure, élève vaillamment ses trois enfants et ne reste étrangère à aucun des mouvements politiques qu'elle peut apercevoir. A Venise, Mme de Bombelles est mieux encore en mesure

de communiquer à Madame Elisabeth des détails sur les événements qui se préparent. Quelques-unes de ses lettres à Mme de Raigecourt ont été conservées et peignent son existence et l'état des esprits à cette époque. » « Je me suis mise sur le pied d'être toute » la journée avec mes enfants, écrit-elle en octobre » 1790. « Je dîne dans mon petit ménage.... mais » je consacre la soirée à la société. » Cette société est celle de la duchesse de Polignac et de ses enfants, de la comtesse Diane, du duc et de la duchesse de Guiche, du comte de Vaudreuil et d'autres amis qui les avaient rejoints. L'été se passait pour ces nobles proscrits dans la petite ville de Carpenedo, où ils se réunissaient alternativement chez Mme de Bombelle ou chez la duchesse de Polignac. « Nous ne sommes gais » ni les uns ni les autres, comme bien vous pensez, » mais nous vivons ensemble en bonnes gens. Ils » causent souvent des événements passés et présents. » Je ne suis pas toujours de leur avis sur le premier » chapitre. La confiance est assez établie pour que j'ose » leur demander compte de certaines de leurs actions » et les en blâmer ! Ils sont d'assez bonne foi pour » convenir de leurs torts ou s'en justifier par des » motifs particuliers. Nous croyons être absolument » dans un autre monde. Nos causeries du soir pour» raient s'intituler Dialogues des Morts ! (1) »

Le souvenir de Madame Elisabeth se mêlait douloureusement au charme de ces belles soirées d'Italie.

(1) Mme de Bombelles à Mme de Raigecourt. Papiers de famille de M. le marquis de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 190.

« Et notre pauvre petite Princesse! Mon Dieu! que » n'est-elle avec nous! J'ai des moments d'illusion » dont le retour est bien amer. Lorsque je sors le soir, » à neuf heures, pour aller chez Mme de Polignac, il » me semble que je vais souper chez elle! Que de » souvenirs! que de regrets cela me cause! »

On était encore au moment des espérances et sous l'empire des illusions brillantes. A Bruxelles se réunissait une foule de Français et d'étrangers dévoués à la cause monarchique. A Worms, Condé rassemblait une armée. A Trèves, le maréchal de Broglie, aussi entouré que les princes, entrait en négociations avec les souverains du Nord. « Notre respect, notre atta- » chement pour le maréchal, est proportionné à ce » qu'il mérite de vénération de la part de tout ce qui » est bon Français, attaché à son Dieu et à son Roi! (1) » A Turin, de jeunes et ardents défenseurs de la royauté se groupaient autour du comte d'Artois et le suppliaient de prendre le commandement de la confédération royaliste du Languedoc.

Mais la direction manquait à la France émigrée comme à la France monarchique. L'hésitation si vivement reprochée à Louis XVI s'étendait au dehors du royaume et paralysait les entreprises. Il résultait de cette déplorable incertitude un ensemble de délations et d'espionnages qui profitait aux progrès du parti jacobin, et plaçait les princes dans une situation aussi difficile que dangereuse. Celle du comte d'Artois devint intolérable à Turin en 1790. Menacé par des agents révolutionnaires, traqué par d'obscurs meurtriers,

(1) Lettre de Mme de Bombelles. Papiers de famille de M. le marquis de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 204.

surveillé sévèrement par les représentants des cours étrangères, il fut poursuivi jusque dans le palais du roi, son beau-père, par le fer et le poison d'un assassin. Plus d'une fois, le bruit de sa mort se répandit en France, et vint ajouter une anxiété de plus aux tristesses de la famille royale, de Madame Elisabeth surtout, dont il était le frère préféré.

On la voit à cette époque multiplier ses lettres à ce prince, à la comtesse d'Artois, à sa sœur la princesse de Piémont, à son amie la princesse Louise de Condé. Elle écrit aussi à l'abbé de Lubersac, pour lui confier, avec une indicible douleur, une préoccupation secrète dont son frère est l'objet, et qui était, pour son âme innocente, un motif de la plus cruelle affliction.

En s'isolant des passions de la terre, Madame Elisabeth n'ignorait pas leur empire. Dès sa première jeunesse, elle avait appris à plaindre leurs victimes, à redouter leur influence. Vivant au sein d'une cour brillante et d'une société frivole et oisive, elle en connaissait les dangers pour les cœurs faibles et pour les esprits romanesques. Le comte d'Artois, élevé avec sévérité par un vertueux gouverneur, le duc de La Vauguyon, lui avait toujours inspiré une sympathie mêlée d'inquiétude sur le destin que lui réservait la séduction de sa personne et le charme de son caractère. Il avait passé, sans transition, des naïvetés de l'enfance, des austérités d'une éducation presque monacale, à la corruption sceptique et blasée d'un monde qui ne reconnaissait d'autre maître que le plaisir et d'autre philosophie que celle de Voltaire. L'honneur seul avait été le guide du jeune prince durant les années de sa brillante et orageuse existence.

Ce sentiment, malgré la noble et chevaleresque élévation qui l'inspire, ne pouvait suffire à le défendre des emportements de son âge, ni le soustraire à des tentations renouvelées sans cesse. Lassé des aventures faciles, ennuyé des intrigues de l'Opéra, des soupers de boudoirs, des rencontres de petites maisons, des délices de Bagatelle, le comte d'Artois avait aimé, détourné de ses devoirs, peu de temps avant son départ de Versailles, une jeune femme bien connue de Madame Elisabeth, et née pour être vertueuse et respectée. Louise de Lussan d'Esparbès, mariée à seize ans au vicomte de Polastron, frère de la duchesse de Polignac, appartenait à la meilleure noblesse de France. Elle avait été nommée dame du palais de la Reine, et présentée à la cour avec le cérémonial ordinaire. Etait-ce ce jour-là que le comte d'Artois, l'apercevant pour la première fois, avait admiré sa modestie, sa grâce timide et distinguée ? (1) On l'a dit, et l'on ajoute que, se voyant menacée du plus dangereux des hommages, elle essaya de résister ; qu'elle quitta Versailles, vécut à la campagne, s'ennuya en province, intéressa par sa réserve la Reine, Madame Elisabeth, la comtesse d'Artois elle-même, pour laquelle cette nouvelle fantaisie de son mari, en pleine cour, était un si cruel outrage ! La retraite, que plus d'une fois le comte d'Artois tenta de troubler, dura jusqu'en 1789, époque du départ du prince. Mme de Polastron revint

(1) Mémoires inédits de Mme la duchesse de Gontaut. Voy. aussi l'article de la Revue intitulée le *Curieux*, décembre 1883 ; l'ouvrage intitulé *Les derniers Bourbons*, par Charles Nauroy, Paris, Charavay, frères, 1883 ; *Les Émigrés*, par M. Forneron, et les Mémoires du comte de Vitrolles, t. I.

alors prendre son service de dame du palais aux Tuileries, après le 6 octobre L'hiver passe ; l'agitation de la noblesse redouble ; les têtes s'exaltent ; les jeunes gens ne rêvent que rassemblements armés, que vengeances et triomphes. La lenteur du Roi les décourage, la modération du comte de Provence les impatiente : toutes les espérances s'envolent vers Condé et vers le comte d'Artois ! On apprend qu'une armée s'organise autour de Worms, que les princes sacrifient leurs fortunes pour armer les volontaires, que le comte d'Artois a vendu ses derniers bijoux ! Madame de Polastron recueillait ces récits, dévorée d'enthousiasme, de sympathie pour tant de courage et de détresse. Le comte d'Artois, pauvre et exilé, lui était mille fois plus cher qu'au temps de sa prospérité. Son cœur s'égara. Elle avait un aïeul fort riche et encore en possession de sa dot. Elle va chez lui, la réclame à genoux, en peignant au vieillard la position de l'armée, la misère des princes. Il s'émeut, partage les espérances de sa petite-fille. Il prête, donne tout ce qui est en son pouvoir, emprunte et obtient des sommes considérables des fermiers-généraux, ses amis, encore millionnaires à cette époque. Chargée de ces richesses, Mme de Polastron parvient à passer la frontière. « Mais alors, elle ne sait plus se diriger ; elle » n'ose interroger ; elle tremble de nommer celui pour » lequel elle n'avait cessé de prier. Elle arrive enfin » au milieu de l'armée de Condé. On lui dit que le » comte d'Artois est au quartier-général. Heureuse » alors, elle ne pense plus à se cacher ! Le retrouver » lui paraissait être sauvée. Elle parvient à son but. » On s'attroupe autour de sa voiture : elle est recon-

» nue (1). Le comte d'Artois paraît, ne comprend » point encore ce qui l'amène et la questionne, con» fondu de trouver tant de dévouement, de résolution » et de courage dans ce cœur timide. Il en est touché, » pénétré d'attendrissement. » Mais déjà, prévoyant pour elle et pour lui les conséquences de cette imprudente démarche, il chercha à cacher son émotion.

« Monseigneur la remercie froidement, et au nom » de tous, de l'aide qu'elle venait d'apporter. Puis, » ôtant respectueusement son chapeau, il lui demande » ses ordres. Le silence se fait parmi les assistants, » qui murmuraient. Tous, à l'exemple du prince, se » découvrent, et la voyageuse, devenue plus calme, » comprend qu'il faut prendre une décision. « Partir, » dit-elle. » On lui donne une escorte. Elle s'éloigne, » renvoie sa suite au premier village, et là, seule, dans » une chaumière, elle se jette à genoux, le cœur rem» pli de l'espoir d'avoir rendu service au comte d'Ar» tois, mais craignant déjà que ce ne soit au prix » d'une honte éternelle, car en partant elle s'était » entendu donner un nom auquel l'opinion générale » n'a accordé que trop de croyance. »

Elle avait, en effet, tout sacrifié à son amour! Honneur, réputation, fortune, elle ne possédait plus rien. Retourner en France lui était impossible : sa famille l'eût reniée! Aller à Trèves, à Bruxelles, à Bâle, affronter les reproches, les railleries ou les compliments de ses amis émigrés répugnait à son orgueil. Elle apprit, au milieu de ces incertitudes, que sa belle-sœur, la duchesse de Polignac, habitait les environs de Venise

(1) Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut.

avec la comtesse Diane et Mme de Bombelles. Elle se décida à les rejoindre. Les nobles femmes l'accueillirent, et quelque temps elle vécut oubliée à l'ombre de leur discrète protection.

L'hiver les rappela à Venise, où dès le mois d'octobre « les Polignac occupent un grand palais qu'ils » ont loué à bien bon marché. Ils vivent fort retirés, » sont fort estimés du gouvernement, et il n'est sorte » d'attentions qu'ils ne reçoivent de lui (1). » C'était le moment où s'ouvraient des conférences politiques entre l'empereur d'Autriche, le roi et la reine de Naples, au sujet des affaires de France. Le comte d'Artois est mandé, devient l'objet de l'attention générale. A Turin, les émigrés s'agitent, attendent son retour avec une fiévreuse anxiété. Mais il ne reparaît pas : le salon français du palais Polignac l'absorbe, et les diplomates présents échangent des réflexions sévères sur le frère de Louis XVI (2).

Le scandale devenait grand et l'indignation plus vive encore à Turin, contre le prince qui se dérobait ainsi aux projets de ses compatriotes émigrés, de leurs alliés, et qui abandonnait son épouse, fille du roi qui l'accueillait dans ses Etats, pour suivre une femme mariée dont il ne se séparait plus !

Mais personne ne ressentit aussi amèrement cette impression que Madame Elisabeth. Entre le Roi, dépourvu d'ambition et n'ayant de goût actif que celui de la chasse, entre le comte de Provence, occupé de ses intérêts et de sa sûreté personnelle, le comte d'Ar-

(1) Mme de Bombelles à Mme de Raigecourt. Octobre 1790.
(2) Mémoires du prince de Metternich. Lettres de Gustave III.

tois brillait aux yeux de sa sœur de tout l'éclat d'un caractère noble et désintéressé ; elle s'était flattée de le voir apprécié des princes étrangers et hautement estimé par les émigrés. Les épreuves de la Révolution et de l'exil lui semblaient devoir mûrir son esprit et ramener son âme aux principes de sa jeunesse. Tant d'espérances se trouvaient déçues !... Néanmoins, si grande que fût son irritation contre Mme de Polastron, elle ne pouvait s'empêcher de la plaindre, de songer avec émotion à la preuve de dévouement qui l'avait perdue ! Elle la connaissait ; il lui était difficile de la mépriser ! Partagée entre l'indignation et la pitié, elle n'eut d'autre ressource, dans sa douleur intime, que celle de la mère chrétienne qui implore la divine miséricorde pour l'enfant prodigue dont les égarements lui brisent le cœur.

« Que Dieu, écrit-elle à l'abbé de Lubersac, parle » à deux êtres bien malheureux, mais qui le seront » plus encore, si Dieu ne les rappelle à lui ! Hélas ! le » sang de Jésus-Christ a coulé pour eux, comme pour » le solitaire qui pleure des fautes légères ! Dites-lui » souvent : Si vous voulez ! vous pouvez les guérir ! »

Le ciel recueillit cette prière, mais sans permettre à la sainte Princesse d'en voir l'accomplissement sur cette terre. On sait comment finit le triste roman de son frère... Huit ans plus tard, une jeune femme, usée par les tortures d'une maladie de poitrine, s'éteignait dans une pauvre chambre, au dernier étage d'une froide et humide maison de Londres. Dans une pièce à côté, un homme dont la douleur bouleversait les traits, suppliait un prêtre de le laisser approcher de la mourante. Eloigné d'elle depuis de longues se-

maines, il espérait qu'une entrevue leur serait accordée au moment de la séparation suprême. L'heure était venue. On ouvre la porte. Le comte d'Artois reçoit de son amie mourante un dernier regard de tendresse, une dernière parole d'amour : « Une grâce, Monseigneur, » lui dit-elle de sa voix haletante ; Monseigneur, une » grâce ! Soyez à Dieu ! rien qu'à Dieu ! » Il tombe à » genoux et répond : Je le jure ! à Dieu ! tout à Dieu ! » Dans la nuit, elle expire. Le comte d'Artois tint sa parole. La prière de Madame Elisabeth fut ainsi exaucée.

VII.

Revenons à Saint-Cloud, où le séjour de la famille royale s'achève avec le mois d'octobre 1790. Une morne tristesse, dont la cause vient d'être expliquée, pèse sur Madame Elisabeth. Les journées se passent pour le Roi et la Reine en conciliabules mystérieux dont la Princesse est exclue. Les négociations avaient repris avec Mirabeau, et le Roi redoutait la franchise de l'opinion de sa sœur. Une sorte de gêne en résultait, et les réunions de famille étaient silencieuses et contraintes.

« Les soirées sont bien longues dans ce temps-ci, » écrit Madame Elisabeth. « La lumière me porte au » sommeil et je ne peux pas lire longtemps de suite. » Elle se plaint plus loin de « ne pas être au courant des » nouvelles ; elle « se doute de quelque intrigue et se » refuse à y croire !... » Les visites à Bellevue lui sont pénibles. Les tantes sont parfaitement au courant des événements de Venise et fort peu indulgentes pour leur neveu. La prudence l'empêche de se rendre à Saint-Cyr,

et de sombres rumeurs s'élèvent du côté de Paris, où les « femmes » se rassemblent dans les faubourgs et menacent de venir chercher à Saint-Cloud, comme l'année précédente à Versailles, « le boulanger et la boulangère. » Madame Elisabeth passe les matinées seule avec sa dame de service, qui elle-même, ayant des soucis et des inquiétudes, est triste et nerveuse. Le « petit jardin » a perdu son charme avec la belle saison. « La pluie tombe : elle est glacée. » Les cloches du Mont-Valérien sonnent tristement à travers les arbres dépouillés, la bise souffle aux champs. « Ce » matin, nous sommes restées fort peu de temps au » Calvaire, parce qu'il y avait un brouillard qui m'a- » vait fait partir tard. Malgré cela, cette pauvre Lastic » était touchée aux larmes. Si elle eût été seule, je » crois qu'elle aurait eu beaucoup de ressemblance » avec la Madeleine ! C'est très heureux d'avoir une » dévotion aussi tendre. Quand on ne l'a pas, il faut » s'en humilier et non s'en troubler (1). »

Que l'on serait mieux au loin, dans un pays paisible, où l'hiver semblerait doux avec ses joies de foyer, ses réunions aimables ! « Mais ici tout est à la désespérade ; » le malade a de l'engourdissement dans les jambes. » Il est à craindre que cela ne gagne tellement les » jointures qu'il n'y ait pas de remède... (2) »

Même jour. — « Les ministres vont décamper. M. de » La Luzerne l'est déjà... On dit que MM. de Menou, » etc., ont été chez M. de La Tour-du-Pin avant que » la motion ne fût faite, pour l'exhorter à partir. Il

(1) Coll. F. de Conches, 202.

(2) Coll. F. de Conches, 199 et suivantes

» leur a répondu avec beaucoup de fierté de retourner
» vers ceux qui les avaient envoyés, leur dire qu'il ne
» tenait sa place que du Roi et qu'il ne la remettrait
» qu'à lui.

» Demain, nous allons, cette petite Lastic et moi, à
» Saint-Cyr, nous nourrir un peu de cette viande cé-
» leste qui fait tant de bien. »

3 *novembre*. — Nous voilà revenus dans Paris. Il fait
» vilain, et c'est un prétexte que nous prenons pour
» rester. Si nous savions en profiter, je ne m'en plain-
» drais pas. Mais le jardin des Tuileries sera notre
» promenade la plus habituelle. Enfin, tout comme
» Dieu voudra. Si je ne pensais qu'à moi, je ne sais
» pas trop ce que je préférerais. Ici, je suis plus com-
» modément pour mes petites dévotions. Pour la pro-
» menade, pour la gaîté du lieu, Saint-Cloud est bien
» préférable. Et puis le voisinage de Saint-Cyr !... »

Même jour. — « Le maître du lieu est plus dérai-
» sonnable que jamais. Ses créanciers le persécutent
» et finiront par faire mourir ses amis de chagrin.
» Rien de tout cela ne peut le décider à vendre son
» bien. Il se présente de tous côtés des gens d'affaires.
» Point. Tout cela est mis au néant. »

9 *novembre*. — « Il y a un peu de train dans les
» districts. Il ne faut pas s'en effarer. Je suis sûre que
» cela n'aura pas de suite et que M. de La Fayette,
» que l'on veut supplanter, restera. »

19 *novembre*. — « Nous avons changé deux ministres
» (depuis le mois d'octobre). On dit que tous y passe-
» ront, à l'exception de M. de Montmorin. M. du Portail
» a la guerre. »

22 *novembre.* — « M. Duport du Tertre (1) a la place
» de ministre de la justice, car il n'y a plus de chan-
» celiers. L'Assemblée les a réformés. Il est plus
» connu. Il était dans la Commune et il est démo-
» crate. Mais c'est un honnête homme, qui a l'esprit
» conciliant. Je ne connais encore que sa figure, elle
» me plaît. Je lui trouve un certain air calme et de
» bonne foi. On dit que sa femme est désolée de l'hon-
» neur qu'il a eu d'être nommé, et qu'elle dit : « Nous
» étions honnêtes et ignorés ; à présent, nous allons
» être perdus ! » C'est une femme de bon sens. »

28 *novembre.* — « La consternation est répandue
» sur tous les visages. Tout le monde a la mort dans
» l'âme de voir le sort que l'on destine au clergé. On
» veut que les évêques. curés, prêtres, chargés de
» quelques fonctions, prêtent le serment de soutenir
» la Constitution de tout leur pouvoir, sous peine
» d'être destitués. S'ils veulent continuer leurs fonc-
» tions, on les déclare criminels de lèse-nation. Ainsi,
» les voilà (ceux qui sont à l'Assemblée) obligés d'ici
» à huit jours de se décider entre leur conscience et
» le martyre. Les autres ont l'espace d'un mois ou de
» deux, suivant l'éloignement. On ne peut se faire une
» idée de l'atrocité des gens qui ont parlé pour ce
» décret. Enfin, les moins religieux sont indignés ! Et
» comment veut-on que la colère du ciel se lasse de
» tomber sur nous, lorsqu'on se plaît à l'irriter sans
» cesse ! Tâchons du moins, par notre fidélité à servir

(1) Louis-François Duport du Tertre, né à Paris en 1754, était avocat avant la révolution. Il avait adopté les idées nouvelles avec modération. Il périt en 1793.

» Jésus-Christ, d'effacer quelques-unes des offenses
» qu'on lui fait journellement. Pensons que son cœur
» souffre plus encore que sa colère n'est irritée. Il
» dépend de nous de le consoler. Ah! que cette idée
» doit animer la ferveur des âmes assez heureuses
» pour avoir de la foi ! »

2 *décembre*. — On dit que les provinces souffrent
» avec peine l'exécution des décrets sur la cessation
» du service divin dans les cathédrales ; mais, avec
» cela, elles sont fermées. Il en est ainsi de tout. On
» gémit! mais le mal ne s'en opère pas moins. De
» temps en temps, la Providence nous ménage quel-
» ques rayons d'espoir. Leur lumière est bien vite
» effacée. »

Même jour. —... « De tous côtés, l'on voit des
» familles dans la désolation, pour les affaires pu-
» bliques et particulières ! Bon Dieu! dans quel temps
» nous avez-vous fait naître! Moi qui, il y a quelques
» années, me réjouissait de n'être pas née dans le
» siècle passé ! »

6 *décembre*. — « Nous nous portons tous bien. Je vais
» galoper ce matin... L'autre jour, je me suis appro-
» chée de Versailles, et j'ai senti une grande déplai-
» sance de ne pouvoir pas y entrer. Qu'ils sont donc
» bêtes de ne nous avoir pas tenus prisonniers chez
» eux : geôliers pour geôliers, au moins la prison
» aurait été plus agréable. »

10 *décembre*. — « J'ai été ce matin à Saint-Cyr... Je
» ne suis revenue qu'à quatre heures et demie. J'ai
» passé par le haut du parc de Versailles! Il faut con-
» venir que c'est un bien beau lieu ! »

Il était dur ensuite de rentrer dans Paris enfiévré. La

gauche de l'Assemblée, pressée d'obtenir de Louis XVI sa sanction au décret du serment civique imposé au clergé, irritait la populace, et activait la distribution d'écrits séditieux contre les ecclésiastiques et les membres de l'Assemblée qui s'opposaient au décret. Duport s'efforçait de persuader au Roi que, s'il continuait à refuser son approbation, il occasionnerait un massacre, et le faible prince hésitait, cherchait à gagner du temps, consultait, et, cette fois, ne cachait rien à sa sœur. Les discussions étaient longues, et les ministres redoutaient son influence. « Madame Elisa- » beth, écrit un contemporain, presse le Roi de ne » pas se laisser intimider par les craintes qu'on lui » expose. Elle considère M. Duport comme un homme » honnête, mais faible, et qui ne se rend nullement » compte de l'importance qu'il y a à ne pas séparer » la monarchie de la Religion catholique. »

A l'effroi des massacres qui tardent, les ministres joignent un autre fantôme, celui d'un schisme. Louis XVI cède enfin, et donne, le 26 décembre, la sanction désirée par les révolutionnaires et redoutée par les royalistes.

30 *décembre*. — « Dieu nous réservait ce coup ! » Qu'il soit le dernier, et qu'il ne permette pas que le » schisme s'établisse ! Voilà tout ce que je demande. » La réponse du Pape n'est point arrivée... Cette » acceptation a été donnée le jour de Saint-Etienne. » Apparemment que ce bienheureux martyr doit être » maintenant notre modèle ! Je n'ai point trop d'hor- » reur pour les coups de pierre ; ainsi, cela m'arrange » assez.

» ... On dit qu'il y a sept curés de Paris qui ont

» prêté le serment !... Un membre de la Commune a
» voulu gagner le curé de Sainte-Marguerite (1), en lui
» disant que l'estime qu'on avait pour lui, la prépon-
» dérance qu'il avait dans le monde, seraient capables
» de ramener la paix en entraînant les esprits. Le
» curé lui a répondu : « Monsieur, c'est par toutes les
» raisons que vous venez de me donner que je ne
» prêterai pas le serment, et que je n'agirai pas contre
» ma conscience... » « Une chose que ceci fait décou-
» vrir, et qui fait horreur, c'est combien les prêtres de
» campagne sont peu instruits. »

La persécution devait ramener au sentiment et à la connaissance de leurs devoirs un grand nombre des prêtres égarés. Ce premier moment mit en effet trop au jour, comme le dit la princesse, l'ignorante insouciance dans laquelle vivait depuis longtemps le clergé des villages. On comptait, d'autre part, dans l'Assemblée, plusieurs prélats assermentés de très haut parage. Parmi eux se trouvait Maurice de Talleyrand, évêque d'Autun. Hors de l'Assemblée, M. de Jarente, évêque d'Orléans, M. de Savines, évêque de Viviers, M. de Loménie de Brienne avaient également juré d'obéir à la Constitution. Mais plusieurs de ces évêques se rétractèrent au bout de quelques jours, et, à la suite de la séance du 4 janvier 1791, tous les dignitaires de l'épiscopat français contraires au décret sanctionné par Louis XVI furent déchus en masse de leurs sièges. Un trouble extrême, qui hâta sensiblement les progrès de l'envahissement de la faction jacobine, suivit cette

(1) Charles-Bernardin Laugier de Beaurecueil. (Almanach royal, officialité de Paris).

mesure, à laquelle l'infortuné Roi ne s'était prêté que dans un but de conciliation, et justifia bientôt les prévisions de Madame Elisabeth. Son nom à elle-même, souvent mis en avant dans les discussions qui s'élevaient de tous côtés, fut dès lors exposé à de continuelles insultes. Elle avait insisté trop vivement auprès du Roi contre la sanction du décret, pour ne pas s'être attirée la haine et la défiance du parti avancé. Ses correspondances ne peuvent donner une idée exacte du rôle qu'elle avait rempli dans cette grave affaire, parce que l'extrême circonspection qu'elle met à parler de son frère, la crainte d'alarmer ses amies, celle de ne pas rapporter exactement les faits, l'arrêtent dans ses récits. Les brochures et les pamphlets révolutionnaires sont là pour combler cette lacune. Des calomnies incessantes sont vomies contre « Elisabeth, » presque journellement, dans les feuilles publiques. Tantôt elle est dénoncée comme tenant, à Saint-Cyr, des assemblées secrètes où se réunissent des prêtres dont elle anime le zèle anti-révolutionnaire; tantôt on l'accuse de répandre de l'argent dans le peuple dans le même but. Dans l'intérieur des Tuileries même, elle a ses espions, elle compte des ennemis. Se rend-elle à la chapelle, les gardes nationaux la surveillent avec une curiosité malveillante. Jusqu'auprès du Roi, elle est considérée avec une sorte de défiance. La Reine elle-même se plaint de son indiscrétion, redoute sa franchise. Sa situation est, par instant, si pénible et si intolérable qu'elle songe à émigrer, à accepter l'hospitalité que ne cesse de lui offrir Madame Clotilde. Cependant, elle reste, non par hésitation, mais parce que le Roi lui semble plus à plaindre qu'elle, et que,

dans le surcroît d'infortunes qui l'accablent, elle est sans courage pour l'abandonner et pour aller demander à l'étranger le calme et la liberté de conscience.

VIII

Sombre et menaçante, l'année 1791 s'ouvrit au milieu de ces agitations. Les partis extrêmes, conservant seuls quelques chances de succès, s'abandonnaient à toutes les violences. « Le Roi, surveillé comme un » coupable, espionné comme un traître, ridiculisé » par la Révolution qui l'étreint, tiraillé par l'émi» gration qui l'isole, tourmenté dans ses affections, » soupçonné dans son patriotisme et même dans sa » bonne foi, n'est plus qu'un infortuné captif traînant » une vie sans espoir et sans but. » A ses côtés, la Reine était plus menacée encore. Le parti jacobin redoutait son énergie, son influence sur Louis XVI et s'inquiétait des relations de la cour avec Mirabeau. Madame Elisabeth, comme on l'a dit, alarmait le peuple par sa piété, irritait les ministres par l'influence qu'ils lui attribuaient sur son frère. Les divisions s'étendaient dans toutes les familles. Les salons où se réunissaient encore les nobles, les magistrats, avaient perdu le charme délicat des mœurs élégantes de l'ancien régime. Les entretiens étaient incohérents et passionnés. Les propositions les plus disparates y étaient posées, discutées, tranchées sans cesse. Dans certaines familles, l'agitation était telle que l'on éloignait les enfants pour les envoyer en Angleterre, chez des

maîtres étrangers près desquels ils pussent au moins grandir et étudier en paix.

Un spectre terrible se dressait aussi pour cette société affolée : la banqueroute, imminente dans Paris et dans toutes les autres villes de France. La misère l'annonçait ; une misère qui chassait les habitants de leurs foyers éteints, et les poussait vers les places publiques ou dans les clubs, pour écouter les orateurs salariés par les Jacobins, dans le but d'exalter leurs cerveaux égarés. « Tous les ressorts sont rompus, écrivait un voyageur à Paris, à cette époque : « il n'y » a plus aucun ordre, aucune subordination dans les » troupes ; personne ne veut obéir ; tous veulent com- » mander. Les lois sont sans vigueur, ou n'existent » pas ; tous les pouvoirs sont confondus et en oppo- » sition ; tous les crimes restent impunis, excepté celui » d'être attaché au Roi. Le découragement et la peur » ont gagné tous les esprits. Celui de révolte est géné- » ral ; la propagande, ce gouffre infernal, a partout ses » agents cachés. Déjà, en Espagne, en Savoie et en » Suisse, il y a eu des petits mouvements. En Bra- » bant, ils en excitent d'assez considérables, et l'on a » même essayé de séduire les troupes de l'Empereur, » en leur vantant la liberté française, et en leur of- » frant jusqu'à un louis par homme. Le juif Ephraïm, » émissaire de M. Hertzberg, de Berlin, leur fournit de » l'argent ici. Il n'y a pas longtemps qu'il a touché » encore 600,000 livres. Toutes ces tentatives, sou- » vent répétées, peuvent enfin réussir (1). »

(1) Fersen au roi de Suède. Paris, 8 mars 1791. Papiers du comte de Klinckowstrom.

C'est le 7 janvier que Madame Elisabeth commence le journal de 1791. Sa main tremble encore de l'émotion qu'elle a ressentie après la séance du 4 :

« Dieu a parlé au cœur des évêques et des prêtres (1). » Ils ont senti tout ce que leur caractère leur inspirait » de devoirs. Ils ont déclaré qu'ils ne prêteraient pas » le serment. Pour le moins, vingt du côté de gauche » se sont rétractés ; on n'a pas voulu les écouter. » Mais Dieu les voyait, et leur a pardonné une erreur » causée par toutes les voies de séductions dont il est » possible de se servir.

» On dit que cette journée désappointe bien des » gens ; tant pis pour eux. Ils n'ont que ce qu'ils » méritent. Mais, ce qu'il y a de triste, c'est qu'ils s'en » vengeront. Dieu seul sait comment. Qu'il ne nous » abandonne pas tout à fait, voilà à quoi nous devons » borner nos vœux. Je n'ai point de goût pour le » martyre ; mais je sens que je serais très aise d'avoir » la certitude de le souffrir plutôt que d'abandonner » le moindre article de la foi. J'espère que, si j'y suis » destinée, Dieu m'en donnera la force !

17 *janvier*. — « Il y a eu des scandales affreux hier » à Saint-Sulpice... Un vicaire a chanté la grand'- » messe. On ne peut se faire une idée de l'indécence » de l'église. Il n'y avait que des brigands ; mais elle » était comble. On se jetait les chaises à la tête ; on » faisait recommencer l'orgue. Un prêtre est monté » en chaire pour dire qu'il arrivait de Saintes, et que » l'évêque y avait fait mettre sa tête à prix, parce » qu'il avait prêté le serment. Le soir, il y a eu le

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 222.

» même bacchanal à Saint-Roch, parce que l'on a » encensé les officiants. On doit procéder cette semaine » à l'élection du curé de Saint-Sulpice et, j'imagine, » de tous ceux qui n'ont pas prêté le serment. On dit » que les provinces se montrent plus revêches que » Paris à l'exécution du décret. A Strasbourg, le » maire et son écharpe ont été bien rossés pour avoir » voulu renvoyer le chapitre. C'est le peuple qui a » fait justice. En Bourgogne, ils ne veulent pas non » plus de serment... » (1)

Le 24 janvier trouve Madame Elisabeth fort occupée à préparer un envoi pour Mme de Raigecourt, qui lui demandait des modèles pour ses peintures au pastel (2). « Je ferai votre commission, Mademoiselle Rage, lui » écrit-elle avec la gaîté des jours heureux ; vous aurez » des crayons et peut-être des dessins, mais ce que » je puis vous assurer, c'est que vous n'aurez pas tout » cela de si tôt, car j'ai à peine le temps de respirer. » Ce dîner, à une heure et demie, rend la matinée si » courte, qu'il ne reste que le temps de tourner dans » sa chambre, et un peu de prier le bon Dieu, ce qui, » par parenthèse, va bien mal aujourd'hui... »

Elle est interrompue, non par le dîner, mais par la nouvelle d'une rixe assez sérieuse du côté de la Villette (3).

« Nous avons un peu de bruit à la barrière de la » Villette. Il y a eu un combat entre des chasseurs et » des contrebandiers. Il y a trois hommes tués et à

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 225.
(2) Id. Id., p. 227.
(3) Id. Id., p. 227.

» peu près douze blessés. On prétend que le peuple
» ne veut plus de barrières. Cela ne laissera pas que
» d'embarrasser l'Assemblée sur le chapitre des im-
» pôts... »

Même jour. — « ... M. de Bombelles a envoyé sa
» démission. Tant de gens le blâment, tant d'autres
» le louent, que je ne sais qu'en dire ! S'il avait eu de
» quoi payer ses dettes, je n'aurais pas balancé, mais
» cet article arrête mon opinion sur la démarche. La
» pauvre Bombe va être réduite à bien peu de chose.
» Je ne comprends pas comment elle fera avec ses
» quatre enfants (1). »

M. de Bombelles avait, à diverses reprises, manifesté l'intention d'abandonner son poste diplomatique. Il ne pouvait se résoudre à servir un gouvernement dont les actes lui semblaient en contradiction avec ses principes, et croyait être plus utile aux intérêts du Roi, en cédant la place à des personnages d'humeur plus conciliante. Dernièrement, il avait chargé sa femme de soumettre sa décision à l'avis de Madame Elisabeth, et n'avait pas obtenu de réponse satisfaisante. La Princesse, fort embarrassée, savait que la démission du marquis serait désapprouvée par la famille de sa femme, et considérée comme une critique amère de la conduite du baron de Mackau, son beau-frère, connu pour ses opinions constitutionnelles. Elle s'inquiétait aussi avec Mme de Mackau, mère de Mme de Bombelles, de la situation de cette dernière. M. de Bombelles trancha la question. Le 24 janvier Madame Elisabeth écrit à son amie (2) :

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 228.
(2) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 225.

« .... Nous voilà arrivées à l'instant où il faut que
» je te dise ma façon de penser sur la conduite de
» ton mari. La délicatesse de ma conscience m'a em-
» pêchée jusqu'à ce moment de t'en parler. Tes parents,
» comme tu sais, désiraient vivement que ton mari se
» soumît à l'ordre de l'Assemblée et du Roi. L'état
» de ses affaires pouvait être d'un si grand poids,
» qu'il me paraissait possible qu'il pût l'emporter sur
» les considérations qui ont décidé ton mari. D'autres
» parlaient de tes quatre enfants. Le sort qui les at-
» tend est cruel. Mais j'avoue que, lorsqu'il s'agit d'un
» serment que la conscience, l'opinion, l'attachement
» à ses maîtres démentent, je ne trouve pas que leur
» infortune doive empêcher de le refuser. Il n'y a donc
» que ses dettes qui eussent pu l'engager à le prêter.
» Par elles, il s'y voyait forcé ; et, comme il ne jurait
» que ce que le Roi avait juré lui-même, et devait
» jurer de nouveau à la fin de la Constitution, il eût
» été possible que ton mari imitât son maître, et
» suivît le sort qui entraîne les malheureux Français.
» Des théologiens ont cette opinion. Je crois donc
» que cela eût été possible.

» Mais je t'avoue que si ton mari avait eu seule-
» ment dix mille livres de rentes, je n'aurais pas
» balancé à lui conseiller le refus le plus formel. Tu
» vois par tout ce que je mande, que je ne suis pas
» bien décidée sur ce que j'aurais fait à ta place.
» L'antique honneur, un certain esprit de noblesse
» chevaleresque qui ne mourra jamais dans les cœurs
» français, me font estimer l'action de ton mari.
» Néanmoins, le risque qu'il court de manquer à ses
» créanciers, et le scrupule de jurer de maintenir de

» tout son pouvoir ce qu'on maudit journellement,
» tout cela se combat si vivement dans mon âme,
» qu'il ne me reste que la possibilité de partager
» les peines que tu vas éprouver, et d'être occupée
» de ce que tu vas devenir. Comment tes pauvres
» enfants s'habitueront-ils au mal être, après avoir
» été élevés dans l'aisance ? Et puis mon regret de
» ne pouvoir faire pour toi tout ce que mon cœur
» me dicte ! Mais, ma petite, parle-moi toujours
» franchement de ta position, et sois sûre que je
» ferai tous les sacrifices possibles pour te la rendre
» moins désagréable. Je ne te promets pas de don-
» ner à ta pauvre Coty ce que tu lui donnais ; mais
» sois sûre que je la secourrai le mieux que je pour-
» rai. J'espère que ton mari et toi conserveront la
» paix, la résignation et la douceur chrétiennes, qui
» seules peuvent faire soutenir les malheurs pré-
» sents et ceux que l'on craint. »

Cette lettre, mal comprise par Mme de Bombelles, obligea Madame Elisabeth à en envoyer une seconde sur le même sujet (1). « Mon Dieu, ma pauvre
» Bombe, lui écrit-elle tout émue, toute troublée,
» quelques jours après, que je suis fâchée que ma
» lettre t'ait fait autant de peine! C'était bien loin
» d'être mon intention. Mais, ma petite Bombe! com-
» ment n'as-tu pas eu l'esprit de te dire : Ma prin-
» cesse est bonne, parce qu'elle ne veut pas nous
» décider; elle nous recommande de faire de sérieuses
» réflexions, parce qu'elle sent l'horrible position où
» nous nous trouverons, et qu'elle sait que tant de

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 231.

» gens se mettent au-dessus des scrupules, qu'elle
» craint que notre règle ne nous fasse illusion sur nos
» devoirs. Voilà, Mademoiselle Bombe, la conversa-
» tion que vous auriez dû avoir avec vous-même, en
» y ajoutant quelques réflexions sur les sentiments de
» ta princesse, et tu n'aurais pas tourmenté ta tête et
» affligé ton amie par l'idée que tu as prise d'elle! »

Le mécontentement des parents de Mme de Bombelles les avait portés à dénaturer auprès d'elle le langage de Madame Elisabeth. Ils allèrent jusqu'à dire à la pauvre femme qu'elle perdrait sa place à la cour. La Princesse, instruite de ces détails, se hâta de l'assurer, au contraire, d'un redoublement d'affection. Elle la chargea d'une lettre pour le comte d'Artois, qui se trouvait encore à Venise, et dans laquelle elle recommandait au prince de veiller au sort de ses amis. Il obtint de la reine de Naples, Marie-Caroline, une pension pour le marquis de Bombelles, à un titre incapable de blesser sa délicatesse. De son côté, Madame Elisabeth s'occupa de ses intérêts à Paris, ménagea des arrangements entre les familles, vit les gens d'affaires et les créanciers, et fit si bien qu'elle écrivit à peu de temps de là sur ce sujet à Mme de Bombelles, ces mots tranquillisants: « Tout ce que je puis me per-
» mettre de te dire, c'est que je suis contente. »

IX

Contente, elle l'était en effet d'avoir paré ainsi, pour quelque temps, à la noble infortune de son amie. Mais elle devait cette satisfaction à plus d'un sacrifice per-

sonnel, et qu'elle se gardait bien de laisser pénétrer. Les documents conservés aux Archives sont là pour en révéler la nature, et les livres de dépenses de Madame Elisabeth offrent, à cette époque, plus d'un renseignement à ses biographes. On voit ainsi qu'à la fin de l'année 1790, durant ces premiers mois de 1791, les chapitres consacrés aux modes, aux étoffes, aux dentelles, aux fournitures de soies pour les broderies, à la parfumerie, à la librairie, etc., offrent une diminution de plus de moitié sur le total des années précédentes. L'article des travaux d'aiguille, des notes de Mlle Dubuquoy, les factures du célèbre magasin du Cabas-d'Or, le mémoire de Mlle Bertin, toutes ces dépenses ont subi une notable modification. Chez Mme Eloffe, lingère de la Cour, elle n'achète rien. Plus trace d'acquisition de ces livres mignons, de ces almanachs bijoux, de ces boîtes à jeu, de ces éventails, de ces porcelaines délicates, et autres mille petits riens si recherchés par les femmes de l'ancien régime. En revanche, le chiffre des aumônes, celui des traitements, gratifications et pensions, ne varie pas et s'élève, en 1791, à la somme de 17,548 livres. Il s'y joint même une pension nouvelle faite à une ancienne gouvernante de Mme de Bombelles, que cette dernière ne pouvait plus continuer à soutenir. L'état des appointements des dames de la Princesse accuse un total de 52,000 liv. Des sommes importantes sont attribuées à l'entretien de pauvres orphelins, de vieillards et d'infirmes. A côté de ces registres, témoignages d'une noble générosité, se trouve un lamentable rapport sur l'état du domaine de Montreuil, où s'étale, sans déguisement, toute la pénurie de la propriétaire. « Le fruit n'a pas

» donné cette année, dit le régisseur, après avoir aligné la maigre recette de foin et d'avoine de la ferme délabrée ; « dans les potagers, les espaliers ont manqué au printemps ; il n'est resté que quelques pêches » de mauvaise qualité, et des raisins qui sont mangés » par les oiseaux et les insectes. D'ailleurs, la récolte » ne peut excéder, dans une bonne année, la valeur de » 150 livres, les arbres étant très vieux. »

« ... La maison est en très mauvais état et susceptible de fortes réparations... Les murs de clôture » ont le plus grand besoin d'être récrépis, pour détruire les insectes et conserver le fruit des espaliers. » L'orangerie est moins abandonnée, grâce aux soins du bon voisin Le Monnier. Mais un terrain desdiné à servir de jardin botanique « est envahi par les ronces. » Deux ans plus tard, d'autres envahisseurs que les broussailles se plaindront de ne trouver que « décombres » dans « la Maison Elisabeth. » La basse-cour, si belle en 1789, est singulièrement diminuée. Il reste « cinq vaches, un cheval et quelques » poules. » Trois chiens de garde sont conservés comme étant de grande utilité contre les voleurs. Un de ces fidèles défenseurs absorbe « six livres de pain » par jour. » Un dernier détail est plus expressif encore : le régisseur a cherché à tirer parti d'une maison de dépendance abandonnée, en la mettant en location ou en vente, et n'a pu réussir, en raison du mauvais état de la propriété (1).

(1) Rapport de Gazard, commis de l'administration du district de Versailles. Documents relatifs à la maison Elisabeth. Beauchesne, pièces justificatives.

Quant aux serviteurs de Montreuil, ils ne paraissent pas souffrir encore du dénuement de leur maîtresse. Aussi nombreux qu'autrefois, ils reçoivent les mêmes gages. Sulleau, concierge ; Fleury, garçon tapissier ; la veuve Du Coudray, lingère et femme de charge ; la demoiselle Simon, ouvrière ; Marie, laitière ; Jacques Bosson, vacher ; Coupry, maître jardinier ; puis des balayeurs, des frotteurs, des gardes bosquets, etc. Tous ces braves gens, dont Madame Elisabeth disait... « ils ont l'air de m'aimer toujours... ils ne sont » pas bien mal, » avaient leur part dans le ravage attribué aux insectes, et dans le maraudage de la pêche de la petite rivière du parc, à en croire certains rapports de quelques austères citoyens du voisinage. Peut-être la bonne Princesse s'en doutait-elle un peu ? Mais, à pareille époque, on ne s'inquiétait guère de ces peccadilles ! D'ailleurs, elle s'accoutumait à renoncer à tout ce qu'elle avait aimé, et à subir froidement les vexations et les misères de l'existence qui devenait son lot. Sa vie, partagée quelques années avant entre les brillantes résidences de Marly, de Fontainebleau, de Versailles, de Trianon, animée par des fêtes le soir, par les chasses royales le matin, s'écoulait maintenant étroite et monotone entre les murs des Tuileries, dans un appartement de quelques pièces, où elle avait rassemblé les débris des splendeurs évanouies. Là, devant le piano de Montreuil, entourée de ses livres préférés, de ses fleurs favorites, de quelques joyeux oiseaux, résignés comme elle à se plaire dans la cage dorée où ils chantaient, Madame Elisabeth retrouvait encore d'heureux moments, un calme occupé qui lui permettait de réfléchir

sans se perdre dans cette rêverie de l'avenir humain, si chère à la jeunesse et si funeste aux êtres solitaires et oisifs. De là cette inaltérable sérénité, qui eût semblé venir d'un cœur léger et d'une âme imprévoyante, si elle n'eût puisé son origine à la source même de la paix du ciel.

Février 1791. — ... « Lorsque Jésus-Christ fut trahi, » abandonné, il n'y eut que son cœur qui souffrit de » tant d'outrages. Son extérieur était calme et prou- » vait que vraiment Dieu était avec lui. Nous devons » l'imiter, et Dieu doit être en nous... Adorons donc » en paix les décrets de la Providence, sans nous » permettre de porter nos regards sur un avenir » affreux pour quiconque ne voit qu'avec des yeux » humains (1). »

12 *février*. — ... « On a déclaré hier à l'Assemblée, » que tout prêtre qui n'aurait pas prêté serment ne » pourrait prêcher... Il faut remercier Dieu du courage » qu'il accorde au clergé : on en raconte chaque jour » des traits admirables. La main de Dieu ne peut être » méconnue que par des impies qui la craignent, » parce qu'ils l'ont trop offensé. Ah ! s'ils pouvaient, » au lieu de cela, élever leurs cœurs vers lui et avoir » confiance dans sa miséricorde ! Mais non ! ce n'est » point une grâce que nous méritions encore. Nous » sommes destinés à fléchir la colère de Dieu. »

12 *février*. — « Je vais monter à cheval aujour- » d'hui, avec la Reine et Lastic, à ce triste bois de » Boulogne. Il fait un si beau temps, que cela le ren- » dra peut-être un peu plus gai. Je crois l'hiver tout

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 237.

» à fait passé, et je m'en réjouis autant que l'on peut
» prendre part au printemps dans le château des
» Tuileries (1). »

Même jour. — « Mes tantes partent de lundi en
» huit, malgré les motions faites au Palais-Royal et
» au club des Jacobins établi à Sèvres. On dit qu'elles
» seront arrêtées et fouillées en chemin. C'est un petit
» mal auquel je ne crois pas. Je pense que cela a été
» dit pour les effrayer et les empêcher de partir. »

La nouvelle du départ de Mesdames, redouté de l'Assemblée à cause de la réputation de bienfaisance dont elles jouissaient, était accueillie avec joie par les émigrés. Le motif du départ des deux princesses était l'impossibilité de continuer à pratiquer la religion catholique en France. Elles pressèrent vivement Madame Elisabeth de les accompagner, et les amies émigrées de la princesse ne doutaient pas qu'elle ne cédât à leurs conseils. Elle refusa. Il y eut, à cette occasion, divers propos tenus contre son obstination dans les sociétés d'émigrés de Trèves et de Venise. Il devenait difficile, à certaines personnes, de s'expliquer comment une princesse aussi pieuse et aussi attachée au catholicisme, tenait à demeurer à Paris dans de pareilles circonstances. Les mots de devoir méconnu, d'honneur mal compris, furent prononcés. A Mme de Raigecourt, qui dut lui laisser connaître cette opinion de son entourage, Madame Elisabeth répondit par ces simples paroles : « Quand à ce que tu me marques sur
» moi, crois, mon cœur, que je ne manquerai jamais
» à l'honneur, et que je saurai toujours remplir les

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 235.

» obligations que m'imposent mes principes, ma po-
» sition, ma réputation. Et j'espère que Dieu me
» donnera la lumière nécessaire pour me conduire
» toujours sagement, et ne pas m'écarter de la voie
» qu'il m'a tracée. » Faisant ensuite allusion au mécontentement excessif des émigrés contre Louis XVI, elle ajoute : « Pour juger de tout cela, mon cœur, il
» faudrait être près de moi. De loin, un acte de che-
» valerie enchante ; vu de près, il n'est souvent qu'un
» mouvement de dépit, ou de quelque autre senti-
» ment qui ne vaut pas mieux aux yeux des plus
» sages. »

28 *février*. — « Mes tantes sont parties, et ont été
» arrêtées à Arnay-le-Duc. Mardi dernier, Monsieur a
» eu la visite des filles de la rue Saint-Honoré et de
» leur société, qui l'ont prié de ne pas sortir du
» royaume. Jeudi dernier, jour où l'on a appris que
» mes tantes étaient arrêtées, l'Assemblée a rendu un
» décret qui disait qu'Arnay-le-Duc avait eu tort, et
» que le pouvoir exécutif serait supplié de donner des
» ordres pour qu'elles pussent continuer leur route.
» Les chefs des Jacobins n'étaient pas de cet avis.
» Voulant que le président engageât le Roi à les faire
» revenir, une foule de badauds s'est portée sous les
» fenêtres du Roi. Parmi cette foule, il y avait une
» centaine de femmes, qui se sont égosillées, pendant
» quatre heures, pour voir le Roi et lui faire la même
» demande que les Jacobins. Le Roi n'a pas paru, et
» la garde a fait très bonne contenance. Il a bien fallu,
» lorsqu'on a eu la permission de la municipalité de
» repousser la force par la force, que le peuple cédât.
» A peine le tambour a-t-il paru sur la terrasse, que

» tout le monde a pris la fuite. M. de La Fayette et
» la garde se sont conduits parfaitement bien. Le
» château était comble de gens qui étaient pleins de
» bonne volonté. Le Roi a parlé avec force à M. Bailly.
» Enfin, tout s'est passé le mieux du monde. Aussi
» bien, n'y a-t-il jamais eu tant de monde chez le Roi
» et chez la Reine. Il y avait longtemps que nous
» étions un peu seules au jeu ; mais, hier, il était
» superbe. Je ne puis rendre le plaisir que j'ai éprou
» vé. Ah ! le sang français est toujours le même ! On
» lui a donné une dose d'opium bien forte, mais
» elle n'a pas attaqué le fond de leur cœur. Il n'est
» point glacé, et l'on aura beau faire, il ne changera
» jamais. Pour moi, je sens que, depuis trois jours,
» j'aime ma patrie mille fois davantage (1). »

Même jour... « Notre pauvre Saint-Cyr est plus
» que jamais dans la position la plus critique. On
» vend leur bien. Mme de Mackau y a été la semaine
» passée. Moi, je profiterai d'un jour calme pour y
» aller. J'en ai envie, et cela me coûtera horriblement.
» Il n'y a rien de pis que de n'avoir aucune consola-
» tion à présenter à des gens aussi malheureux. »

L'administration des biens de la maison de Saint-Cyr avait passé aux directoires de districts du département de Seine-et-Oise. Les terres furent acquises, en avril 1791, par le chimiste Lavoisier, par le duc de Luynes et par la comtesse de Beauharnais. Les élèves continuèrent cependant à habiter le monastère, où Madame Elisabeth ne se rendait plus que rarement et en secret. Parmi les jeunes personnes qui recevaient

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 241.

encore l'hospitalité de l'asile royal, se trouvait alors Mlle Marie-Anne de Buonaparte, celle des sœurs de Napoléon connue sous le nom de princesse Elisa Bacciochi. Elle avait conservé le souvenir de la joie avec laquelle les pauvres Dames recevaient les billets de Madame Elisabeth, à cette époque si rapprochée de leur dispersion.

Le « jour calme » que Madame Elisabeth attendait pour essayer d'arriver jusqu'à Saint-Cyr ne vint pas.

1er *mars.* — « Nous avons eu du « train hier; on a voulu détruire Vincennes (1). »

2 *mars.* — « Il y a eu beaucoup de bruit du côté » de Saint-Antoine. Tout le monde s'est porté avec » beaucoup de zèle. Mais les gens qui étaient chez le » Roi ont parlé avec trop de légèreté et sont restés » toute la journée chez lui au lieu de se mêler parmi » la garde, pour lui prouver qu'ils n'avaient que de » bonnes intentions. Une partie de la garde a cru » qu'on la méprisait ; l'autre a imaginé que l'on » voulait faire une contre-révolution. Bref, à 8 heures » du soir, en sortant de chez le Roi, tout le monde » était fouillé, et l'on s'emparait des pistolets et espèces de poignards que l'on trouvait. Plusieurs jeunes » gens ont été fort maltraités ; d'autres menés à l'Abbaye. Si le peuple avait fait mine de se porter au » château, tout le monde aurait été égorgé. La moitié » de ce qui remplissait les cours était ivre. Mais le » premier tort vient des mauvaises têtes qui se sont » trouvées là. Le Roi, pour calmer tout, a été obligé » de demander lui-même à ces messieurs leurs

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 243.

» armes. Une heure après, la garde a exigé qu'elles
» fussent portées au corps de garde. Elles ont été pil-
» lées au bas de l'escalier (1). Tout est fort tranquille
» depuis ce moment-là. Je crois que c'est fini, parce
» que les méchants ont obtenu ce qu'ils voulaient,
» et que nous autres, bonnes bêtes, nous ne voyons
» pas plus loin que le bout de notre nez, et donnons
» tête baissée dans tous les piéges qu'on nous tend.
» Je ne puis rendre combien cela me met en colère (2).

13 *mars*. — » Mon Dieu ! que l'on est malheureux
» de vivre dans ce moment-ci ! On ne rencontre que
» des fous, des imbéciles et des méchants ! Dieu
» veuille que l'esprit humain ouvre enfin les yeux à
» cette lumière que l'on dit que le siècle possède,
» mais qui est encore si obscure que, pour moi, je n'y
» vois qu'un brouillard d'une épaisseur monstrueuse.

15 *mars*. — « Mes tantes sont enfin arrivées à
» Turin, après avoir été arrêtées pendant des siècles
» à Arnay-le-Duc. Elles ont été très bien reçues à
» Lyon. La municipalité d'Arnay-le-Duc disait, pour
» raison de sa conduite, que le Roi n'était pas libre
» de ses actions ; il lui fallait un mot de sa main
» pour leur prouver qu'il était d'accord de leur
» voyage. Quelle inconséquence ! »

Même jour. — « Je crois voir, par les lettres que je
» reçois, que l'on est étonné que je n'aie pas pris le
» même parti que mes tantes. Je n'ai pas cru mon

(1) Ces armes furent montrées à la populace. De là le nom de Chevaliers du Poignard, donné depuis aux gentilhommes dévoués au Roi.

(2) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 244.

» devoir attaché à cette démarche. Voilà ce qui a » dicté ma conduite... Dans les pays étrangers, on » est bien sévère pour nous. Nous le méritons bien. » Mais les Français qui y sont retirés sont pour la » plupart bien exagérés, et tant que, de part et » d'autre on le sera, le diable se mêlera toujours de » nos affaires. Voilà ce que je crains fort. »

18 *mars*. — « Je suis infiniment inquiète du parti » que va prendre mon frère (le comte d'Artois). Je » crains que les conseils sages qui lui ont été donnés » ne soient pas suivis. Le peu d'ensemble, d'accord » qu'il y a dans toutes les personnes qui devraient » être liées d'une façon indissoluble, tout me fait » frémir (1). »

Ainsi, dans l'esprit juste et net de Madame Elisabeth, la vérité, la terrible vérité sur la situation du Roi en France, des princes en Allemagne, se réflétait avec une cruelle exactitude. Parfois une ovation passagère dans un théâtre, une affluence inaccoutumée au cercle de la Reine venaient lui apporter quelques illusions. Mais le raisonnement reprenait bientôt ses droits et lui montrait l'abîme vers lequel l'entraînait son dévouement à ce Roi, à ce frère malheureux sur lequel pesait un destin fatal. Ramenée à ses anxiétés, n'osant les confier à ses parents, elle ne voyait le salut d'aucun côté, et tombait au pied du Christ, la seule consolation qui ne lui fît jamais défaut. Une autre affliction troublait encore son âme, et explique la sombre tristesse de ses correspondances à cette époque. Mesdames emmenaient en Italie l'abbé Madier, confesseur de Madame Elisabeth

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 251.

depuis son enfance. Le vieux prêtre avait offert à sa jeune pénitente de rester à Paris. Sachant le regret que ses tantes en éprouveraient, elle refusa d'accepter cette proposition. L'abbé Madier s'éloigna donc, accompagné de l'abbé de Lubersac, autre ecclésiastique honoré de l'amitié de Madame Elisabeth. L'agitation du moment, une secrète persuasion que, par le moyen du confesseur qu'elle trouverait, elle aurait celui de procurer au Roi une suprême consolation, d'autres motifs encore, faisaient de cette circonstance, peu importante en apparence, une sérieuse épreuve.

A s'en rapporter aux reproches que s'adresse fréquemment Madame Elisabeth dans ses correspondances, aux jugements sévères qu'elle porte sur l'état de son âme, à certaines formes un peu dégagées de son langage, on pourrait supposer que, par certains côtés de son esprit, elle appartenait au siècle sceptique et léger qui l'avait vue naître. Il serait presque permis de croire qu'entre les jours de son enfance et ceux de la Révolution, elle avait respiré l'air pernicieux de cette cour dont les fautes et les plaisirs devaient être si chèrement expiés, de conclure enfin que, si sa foi était demeurée intacte, elle avait senti diminuer depuis ses malheurs son goût pour la prière et sa confiance en Dieu. Il n'en était rien. Mais le Ciel ne marque ses élus qu'après leur avoir montré, par de douloureux scrupules, ce que la vie la plus pure et la plus exemplaire offre encore de dangers et d'imperfections. Dieu lui apprenait par d'austères leçons à renouveler sa ferveur dans la solitude morale qu'elle subissait, à réclamer son appui, à chercher dans la pénitence

une humilité patiente et une soumission plus complète encore à ses décrets. De là ces appels aux prières de ses amies, ces incertitudes sur le choix d'un nouveau confesseur, ces aveux constants de sa faiblesse et de son inexpérience, mêlés de ces innocentes railleries sur elle-même qui trahissent la candeur presque enfantine de son âme. Vivement conseillée par Mme de Raigecourt d'accorder sa confiance à l'abbé de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, homme célèbre par ses hautes vertus, son éloquence et son courage, Madame Elisabeth répond à son amie : « Non, je ne » crois pas qu'il me convienne.... Dans ce moment, » j'aime mieux un confesseur dont on parle moins » et que je puisse espérer garder... Au reste, je sens » que je vais trôler mon âme de confesseur en » confesseur, ce qui ne laisse pas que de me déplaire !... »

Cette tristesse lui fut épargnée. A cette heure même elle rencontra sur sa pénible route un homme d'un caractère aussi élevé que sûr, dont l'existence et la simplicité répondait à ce qu'elle souhaitait trouver, non seulement pour elle-même, mais pour le Roi, dont il devait être le dernier consolateur.

X

Il y avait alors au couvent des Missions étrangères, à l'extrémité de la rue du Bac, un prêtre encore jeune, connu de quelques dames pieuses et de beaucoup de pauvres ouvriers du quartier, et dont Madame Elisabeth ne paraît pas avoir entendu prononcer le nom

avant cette époque. Un ouvrage devenu rare (1) donne sur cet humble serviteur de Dieu quelques renseignements intéressants. Né en Irlande, à Edgeworth Town, dans le comté de Longford, Henri Essex Edgeworth appartenait à une famille protestante dont plusieurs membres avaient occupé de hautes situations dans l'église réformée d'Angleterre (2). Il avait quatre ans lorsque son père, cédant à une inspiration mystérieuse, se décida à résigner le bénéfice de ministre que sa conscience ne lui permettait plus de garder, et à passer en France pour pratiquer la religion catholique. De vives agitations avaient éclaté dans la famille lorsque cette résolution avait été connue. Henri, malgré son jeune âge, eut sa part dans ces tristesses. « On voulut » bien nous permettre, raconte-t-il, de prendre congé » de nos jeunes cousins au moment de départ. Cette » scène d'adieux se passa dans la maison de l'intendant de notre oncle, et nous laissa des souvenirs » qui ne sont pas encore effacés. » M. Edgeworth emmenait trois enfants, Robert, Henri et une fille, avec leur mère. Il laissait en Irlande un quatrième fils nommé Usher, qui vécut longtemps dans les environs de Cork. Les voyageurs se fixèrent à Toulouse, et Henri « fit ses humanités et sa rhétorique à l'univer-

(1) Mémoires de M. l'abbé Edgeworth de Firmont, dernier confesseur de Louis XVI. Recueillis par C. Sneyd Edgeworth.

(2) Cette famille avait pris sa part dans la grande rébellion irlandaise de 1641. Les aventures héroïques des Edgeworth, seigneurs de Cranalbagh, les traits de courage de la châtelaine de Lissart, près de Dublin, étaient l'objet des récits des chaumières. (Anecdotes sur la famille Edgeworth, *Magasin pittoresque,* XLI, p. 27.

» sité de cette ville. » Elevé par ses parents dans la foi de l'Eglise romaine, il prit de bonne heure l'attrait des belles-lettres, l'amour du travail et le goût de la vie religieuse. Ces années si douces passèrent trop vite. La mort de son père vint bouleverser son existence. Etrangère et pauvre, sa famille devait se disperser. Les orphelins tinrent conseil auprès de leur mère veuve. On décida le retour de Robert en Irlande pour y prendre possession de quelques biens qui restaient, et le départ de Henri pour Paris, afin d'y terminer ses études.

Il y arriva par une froide matinée de l'automne de 1776, au début du règne de Louis XVI. Durant la longue route qu'il venait de parcourir, le voyageur n'avait entendu parler que des généreux projets du Roi, et de la confiante espérance de la nation dans sa justice et sa bonté. Etrange caprice de la destinée ! Qui aurait pu se douter de la terrible mission que Dieu réservait à ce pauvre jeune homme couvert d'habits de deuil, errant inconnu parmi la foule qui encombrait l'arrivée de la diligence de Toulouse. Triste du malheur qui venait de l'accabler, regrettant son frère qu'il ne devait plus revoir, sa mère et sa sœur, ses plus chères affections, Henri Edgeworth n'avait pour s'orienter dans la grande ville d'autre guide qu'une lettre d'un ami de ses parents, le docteur Moylan, depuis évêque de Cork, adressée à l'abbé de Laroche, supérieur du séminaire des Trente-Trois. Grâce à cette recommandation, il obtint un logement dans cette maison, acheva ses études au collège de Navarre, put faire sa théologie en Sorbonne, et parvenir au but qu'il se proposait, celui de recevoir les

Ordres. Le nom de Firmont qu'il adopta, selon l'usage du temps, venait d'un domaine de sa famille.

On a retracé en ces termes (1) la vie du jeune ecclésiastique : « Paris devint le théâtre des travaux apos-
» toliques de l'abbé Edgeworth. Ce fut dans cette
» ville immense, où toutes les passions fermentent,
» où le vice met tant d'art à se déguiser, qu'il com-
» mença son ministère.... Aucun ecclésiastique ne
» conserva dans ses manières plus de bénignité, plus
» d'affabilité dans son accueil, plus d'attraits pour
» les malheureux qu'il ramenait vers la source de
» toutes les consolations. On voyait cet homme évan-
» gélique tantôt entouré de pauvres et d'ouvriers
» qu'il conduisait à son tribunal de pénitence, tantôt
» au milieu des enfants de sa paroisse, auxquels il
» enseignait le catéchisme. Le reste de son temps
» était consacré à travailler, à visiter les misérables
» et à prier. Tant de vertus, de talents et de zèle ne
» pouvaient rester cachés à Paris. »

Le clergé d'Irlande lui offrit bientôt une situation supérieure à celle qu'il occupait, et dans les termes les plus capables d'éveiller son ambition. Mais, n'en ayant aucune, il refusa, donnant, avec une simplicité touchante, les raisons qu'il avait à opposer aux vœux de ses compatriotes : une santé assez délabrée d'abord, ensuite son peu de connaissance de la langue anglaise, dont il avoue avoir perdu l'habitude ; enfin, et surtout, la conviction où il est « que Dieu lui a marqué son

(1) Oraison funèbre de l'abbé Edgeworth, prononcé par l'abbé de Bouvens, dans la chapelle de Portman-Square, Londres, 17 juillet 1807.

» devoir dans les modestes fonctions qu'il exerce dans » Paris (1). » C'est en 1789 qu'il s'exprime ainsi. On le voit déjà fort estimé du clergé du diocèse de Paris, et cité dans des correspondances particulières. Mmes Molé, d'Aguesseau, de Lamoignon, de Sénozan, de Barville, la duchesse d'Ayen et ses filles, la présidente Le Rebours, la duchesse de Doudeauville, lui témoignent beaucoup de respect, de confiance (2). Sa vie est moins obscure et plus douce. Près du couvent où il continue à demeurer, habitent dans un modeste appartement de la rue du Bac, au numéro 482, sa mère et sa sœur, paisibles personnes dont les émeutes de 1789 ne parviennent pas à troubler le flegme britannique. C'était près d'elles que l'abbé de Firmont trouvait les seules distractions de sa laborieuse existence, et qu'il rencontrait, à la table à thé (tea table), cette parente irlandaise protestante qui le dépeint comme « silencieux, timide (very shy), un peu distrait, » et très soigneux d'éviter toute conversation de » controverse. »

Un autre récit nous représente l'abbé de Firmont dans le salon de l'hôtel de Noailles, s'entretenant avec un jeune Américain qui avait suivi La Fayette en France. « La sérénité de sa contenance répandait le » calme autour de lui. Ses manières avaient tant de » charme, qu'elles inspiraient la conviction de sa » croyance à ceux qui n'avaient pas assez de lumières » pour la devoir à leur propre jugement. » C'était,

(1) Lettres au très révérend docteur Moylan, à Cork, en Irlande.

(2) Voy. Vie de la duchesse de Doudeauville, Vie de Mme de La Fayette, Vie de la duchesse d'Ayen.

en effet, l'esprit de foi dont était pénétré l'abbé de Firmont qui respirait en lui et qui lui communiquait cette quiétude rare en tous temps, mais surtout à l'époque où il vivait.

En 1790, il écrivait au docteur Moylan : « Ma mère » et ma sœur sont prêtes à quitter la France, si nos » troubles vont toujours empirant. Je les accompa- » gnerai quelque part qu'elles aillent. Ce sera proba- » blement à Londres. Mais je reviendrai aussitôt : il » serait inconvenant qu'un soldat quittât son poste » par la crainte d'être atteint d'un boulet. » Un peu après, au moment où commence la persécution contre le clergé, son langage est également ferme, sa volonté de rester à Paris non moins inébranlable. Il ne songe même plus à mettre sa mère et sa sœur en sûreté. Elles ont renoncé à l'abandonner. Ses pénitentes nobles quittent leurs hôtels et émigrent. En février 1791, il n'a encore aucune relation avec la Cour. Mais au milieu du Carême, le supérieur du couvent des Missions reçoit un billet de Madame Elisabeth, le priant de lui envoyer un confesseur. L'abbé de Firmont se trouvait là pendant qu'un autre prêtre, qui eût été choisi préférablement à lui, était absent. Il se rendit aux Tuileries. « Le hasard, si le hasard n'était pas un mot » vide de sens, a-t-il écrit, me rapprocha ainsi de » Madame Elisabeth, l'une des princesses les plus » accomplies, et, je le crois sûrement, l'une des plus » vertueuses, sans exception, qu'il y ait en Europe. »

Madame Elisabeth raconte cette première visite avec son originalité accoutumée. « Tu penses bien, écrit-elle à Mme de Raigecourt, « que ta Princesse a été » embarrassée comme un chien, et d'autant qu'elle a

» éprouvé toutes les infortunes possibles. Imagine-toi
» que Mme Navarre l'a fait entrer dans mon cabinet
» sans m'avertir ! Je n'étais pas dans ma boîte ! Nous
» sommes restés aussi sots l'un que l'autre à nous
» regarder, moi, ne sachant que dire. Enfin, j'ai été
» chercher mon coqueluchon pour me tirer d'embar-
» ras, et je suis revenue (1). »

Mais, dans des lettres plus étendues, plus graves, Madame Elisabeth se loue de l'heureuse influence que prit bientôt l'abbé de Firmont sur son âme. « Il a de » la douceur, écrit-elle, de l'esprit, une grande con- » naissance du cœur humain » . . . Elle « ne peut se » dissimuler que c'est la Providence qui lui a fait faire » ce choix ! » Elle « se trouve plus forte, plus calme » et plus résignée après ses entretiens. » Elle semble juger aussi les événements avec une impartialité plus lucide. On voit sa piété augmenter, prendre un caractère de maturité sérieuse et élevée.

Les relations de l'abbé de Firmont avec la sœur du Roi ne changèrent rien à la vie humble et silencieuse du jeune prêtre. Le Roi et la Reine « l'entendirent » nommer sans songer à le connaître. » On ignorait à la cour qu'il fût le confesseur de Madame Elisabeth, et personne ne s'occupait de lui, à ce point que, dans les plus mauvais jours, il entrait et sortait librement des Tuileries, sans être interrogé ou surveillé. Ainsi commença, au milieu de circonstances insignifiantes, dans un ensemble de simplicité de pensionnaire, à l'apparence presque puérile, cette mission de l'abbé Edgeworth, dont le but devait être d'assister Louis XVI

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 252.

à l'échafaud, et le couronnement, de mourir en secourant les soldats français atteints du typhus dans les campagnes d'Allemagne, après la victoire d'Iéna, en 1806 ! Entourée de bruit et d'éclat à son début, elle n'aurait pu s'accomplir ! La grande Église du Christ ménagea de la sorte un appui suprême aux martyrs des Tuileries, au début de la nouvelle persécution.

XI

Les temps devenaient sévères. La vie passait énervante et difficile au milieu des dangers de l'émeute en permanence, des scènes meurtrières qui s'accomplissaient sur les ponts, les places et les carrefours. Depuis le schisme, le dimanche même, le jour de repos et de trêve, n'interrompait plus les hostilités ; et pendant le carême de 1791 on se battit dans les églises, sur les tombeaux, au pied de la chaire, sur les marches de l'autel. A la porte de la chapelle des Théatins, refuge autorisé de quelques prêtres non assermentés, des femmes furent publiquement fustigées, des vieillards insultés, des enfants meurtris et foulés aux pieds. Bientôt il fallut rester au logis du samedi soir au lundi matin, lire ses heures au coin du feu. Le souvenir des beaux dimanches d'autrefois, des splendeurs de la messe royale à Versailles, des promenades à Saint-Cloud, au Luxembourg, des bals champêtres du Petit-Trianon, où les bourgeoises de Paris dansaient au quadrille de la Reine en robes à falbalas et à tabliers de dentelles, apparaissait déjà vague et doux comme ceux des temps à jamais passés.

Mais dans nulle maison l'ennui n'était aussi profond, ce jour-là, que dans ce château des Tuileries, où la famille royale demeurait emprisonnée, en quelque sorte, depuis l'heure à laquelle s'ouvrait le jardin jusqu'à celle où se fermaient les grilles. Encombré d'une foule houleuse et bigarrée, il offrait l'aspect tumultueux de celui du Palais-Royal, et, sur les terrasses, autrefois préférées de la société parisienne, les citoyennes en bonnet rond, orné de la cocarde nationale, et les patriotes en goguette, étalaient leur gaîté insolente et grossière.

Le 20 mars, le journal retrace une de ces après-midi aux Tuileries. « Le soleil du printemps brille aux vitres closes. » Le son des cloches de Notre-Dame remplit les airs et enfièvre les promeneurs. Un *Te Deum* avait lieu à la cathédrale, où l'Assemblée s'est rendue, en apparence, pour célébrer la convalescence de Louis XVI, qui avait été souffrant; en réalité, « pour » assister à l'installation d'un curé assermenté. » Fatiguée de ce bruit, Madame Elisabeth s'est réfugiée chez les Enfants de France, espérant trouver près d'eux quelque distraction. Avec le Dauphin et sa sœur se trouve Pauline de Tourzel; mais, tous les trois aussi subissent et l'agitation du dehors et la lassitude de l'intérieur. ... « Ils viennent de faire une triste partie de » reversi, où c'était à qui tricherait le plus, ou jouerait » le plus mal (1). » Ainsi parle la petite Madame, qui dicte ces lignes à sa tante, en penchant son front rose sur son épaule. Quoi de plus amèrement triste que ce tableau de jeunes enfants condamnés à prendre les cartes

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 254.

dans un palais, comme des vieillards lassés de toute occupation, de tout amusement, et manquant de force pour aller vivre et respirer au dehors ?

21 *mars*. — « Nous voilà dans des angoisses ter-
» ribles : le bref du Pape paraîtra ces jours-ci et la
» vraie persécution s'établira peu de temps après (1).

28 *mars*. — « J'ai la mort dans l'âme de penser que
» peut-être, d'ici à quinze jours, la religion sera bannie
» de France. Voilà l'usurpateur de Paris installé d'hier.
» Nous voilà livrés à la persécution ! Et lorsqu'on
» regarde autour de soi, qu'y voit-on ? Rien de con-
» solant. Toujours des regrets, quelquefois de bons
» mouvements, mais voilà tout ! Ah ! si Dieu voulait
» faire un miracle en notre faveur ! Le méritons-nous ?
» Les Ninivites firent pénitence ! ils se couvrirent de
» sacs et de cendre. Nous nous désolons ; mais nous
» n'avons pas recours à Dieu, comme l'enfant qui se
» jette dans les bras de son père ! Nous cherchons
» encore de la consolation dans nos semblables !
» Hélas ! l'expérience devrait bien nous faire voir
» qu'il n'y en a point à espérer ! (2) »

Elle écrivait ces lignes sous l'impression de la nouvelle du danger de Mirabeau malade, de ce Mirabeau qu'elle redoutait si fort quelques mois avant, et sur lequel reposait maintenant le dernier espoir, non seulement des constitutionnels, mais d'une grande partie de la cour.

2 *avril*. — « Mirabeau a pris le parti d'aller voir dans l'autre monde si la Révolution y était approuvée,

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 256.
(2) A Mme de Raigecourt. Id., p. 258.

» Il se croyait empoisonné. Il n'en avait pourtant pas » les symptômes... On l'a montré au peuple après sa » mort. Beaucoup en sont fâchés. Les aristocrates le » regrettent. Depuis trois mois, il s'était montré pour » le bon parti. On espérait en ses talents. Pour moi, » quoique très aristocrate, je ne puis m'empêcher de » regarder sa mort comme un trait de la Providence » sur ce royaume. Je ne crois pas que ce soit par des » gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille » nous sauver. Je garde cette opinion pour moi, parce » qu'elle n'est pas politique. J'aime mieux celles qui » sont religieuses ! (1) »

3 *avril.* — Bien des gens rentrent en eux-mêmes... » Je vois la bonne compagnie penser à merveille, mais » malheureusement le peuple et la bourgeoisie ne » vont pas si bien ! » Elle cite ce propos railleur d'un homme qui venait de lire la belle et sévère ordonnance de M. de Juigné, archevêque de Paris (remplacé par Gobel), contre le serment. « Ma foi, si je perdais trois » cent mille livres de rentes, j'en dirais bien autant. »

Même jour. — L'approche de la semaine sainte me » fait frémir !... »

Le 13 avril, le pape Pie VI avait enjoint aux membres du clergé français qui avaient prêté le serment civique de le rétracter sous quarante jours. Il avait suspendu de leurs fonctions et déclaré criminels ceux qui se refusaient à obéir. Recevoir de la main de ces derniers la communion pascale, était s'associer en quelque sorte à leur rébellion et donner aux fidèles un scandaleux exemple. Louis XVI crut se dérober à cette extré-

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 264.

mité, en annonçant qu'il irait à Saint-Cloud passer la semaine sainte. Le départ dut avoir lieu le lundi 18 avril.

19 *avril, mardi saint.* — Nous avons eu une petite » scène hier... Le Roi voulait partir pour Saint-Cloud. » La garde nationale s'y est opposée, et si bien opposée » que nous n'avons pu passer la porte de la Cour. On » veut forcer le Roi à renvoyer les prêtres de la cha- » pelle, ou à leur faire faire le serment, et à faire ses » Pâques à la paroisse. Voilà la raison de l'insurrec- » tion d'hier. Le voyage de Saint-Cloud en a été à peu » près le prétexte. La garde a parfaitement désobéi à » M. de La Fayette et à tous ses officiers. »

» Je ne sais pas bien tous les détails de la journée, » mais seulement que le Roi voulait aller à Saint- » Cloud, qu'il s'est campé dans sa voiture, où il est » resté deux heures.... J'ignore combien l'on nous » retiendra... (1) »

A cette brève et fière relation d'une scène odieuse, Madame Elisabeth ajoute quelques paroles émues pour affirmer que nulle puissance humaine ne pourra la « contraindre à recevoir la communion pascale des » mains d'un prêtre assermenté. » Trop agitée pour écrire plus en détail, elle entrait dans une des crises les plus douloureuses de sa pénible vie. Il faut suppléer ici à ce que l'émotion et l'indignation l'empêchent de raconter.

Les grenadiers de la garde nationale, excités par les cris du peuple rassemblé autour du château, s'étaient placés à la tête des chevaux du carrosse royal

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 266.

et avaient déclaré qu'ils ne laisseraient pas partir le Roi. La Fayette et Bailly avaient tenté vainement de vaincre leur résis- tance, en leur faisant comprendre qu'ils agissaient contre la constitution. Le Roi parla inutilement. La Reine ayant ajouté quelques observations, fut insultée. Les personnes qui entouraient la voiture ne tardèrent pas à courir de graves dangers, et la famille royale dut se résigner à rentrer au milieu d'une haie de soldats ivres et furieux. « Prenez ma fille, avait dit la Reine à Madame Elisabeth, en lui confiant la petite princesse, pâle et tremblante d'effroi (1). Elles regagnèrent le château, où le reste de la journée se passa dans une morne consternation. Le soir même, le Roi reçut les membres du Conseil général de la Seine, qui lui remirent une adresse du département, où il lui exprimait l'inquiétude du peuple de le voir entouré de prêtres réfractaires, et la crainte qu'il éprouvait de le voir penser comme eux. Ils demandaient à être rassurés par une démarche franche et positive, en le voyant éloigner de sa personne ceux qu'il regardait comme ennemis de la constitution. « Le Roi apprendrait par » là aux nations qu'il avait sincèrement adopté la » Révolution, puisqu'il ne s'entourait plus que d'amis » de la liberté. » L'adresse ajoutait que les autres départements partageaient cette opinion.

On connaît les noms des personnages formant le conseil général du département de la Seine. Le duc de La Rochefoucauld en était président. Ce fut lui qui porta la parole. Parmi les administrateurs se trouvaient MM. de Pastoret, de Kersaint, de Talleyrand, d'Or-

(1) Mémoires de Mme de Tourzel. Lettres du comte de Fersen.

messon, de Surgy, Thouin, Dumont et Alexandre de Lameth. L'humiliation du Roi fut encore augmentée, lorsque le président ajouta quelques mots pour l'engager à éloigner aussi du Dauphin des personnes qui paraissaient suspectes. Par respect, le nom de Madame Elisabeth ne fut pas prononcé, mais elle était clairement désignée par des propos qui s'échangèrent à voix basse sur son obstination à refuser de paraître aux cérémonies où les nouveaux prêtres officiaient.

Louis XVI courba la tête. Dès le lendemain, ses plus fidèles serviteurs reçurent de lui l'ordre de partir. MM. de Duras et de Villequier quittèrent les Tuileries. Le cardinal de Montmorency, grand aumônier; MM. de Roquelaure et de Sabran, premiers aumôniers ; les autres aumôniers ordinaires, enfin la princesse de Chimay, dame d'honneur de la Reine, et la duchesse de Duras, dame du palais, s'éloignèrent également. Cette dernière était amie particulière de Madame Elisabeth. Le bruit circula qu'un ordre du Roi intimait à la princesse de se retirer des Tuileries, de rejoindre ses tantes, afin de ne pas continuer, par sa présence, à nuire au prince humilié et à gêner la triste politique de ses ministres.

Parmi ceux-ci se trouvait un personnage pour lequel Madame Elisabeth éprouvait une estime particulière. Le comte de Montmorin, élevé dans l'intérieur de Mesdames, la connaissait depuis longtemps. Ses opinions étaient libérales et ses amis constitutionnels ; mais son cœur demeurait profondément dévoué à Louis XVI et à la cause monarchique, au milieu des oscillations de la politique à laquelle il obéissait. A plusieurs reprises, il sollicita des audiences de Madame

Elisabeth, pour lui persuader que son devoir était de se soumettre aux exigences du schisme et que, femme et princesse, elle ne pouvait donner l'exemple de la résistance aux volontés, aux ordres du souverain. Il insista sur la nécessité de se montrer aux cérémonies des paroisses, durant les fêtes de Pâques. Madame Elisabeth écouta Montmorin en silence et ne lui répondit pas. Il comprit que rien ne changerait sa résolution et se retira. Seule, elle pleura amèrement. Quelques lignes émues de son journal retracent l'état de son âme : *Samedi saint.* — « J'ai bien souffert cette se-
» maine, mais j'éprouve un calme depuis hier qui ne
» peut venir que de Dieu et qui devrait m'engager à
» le servir plus fidèlement. Je comptais avoir le
» bonheur de communier le jeudi saint et le jour de
» Pâques. Les circonstances m'en ont privée. J'ai
» craint d'être cause d'un mouvement dans le châ-
» teau (1). »

Même jour. -- « On répand dans Paris que le Roi va
» demain à la grand'messe de la paroisse. Je ne pour-
» rai me résoudre à le croire que lorsqu'il y aura été !
» Dieu tout puissant ! quelle juste punition réservez-
» vous à un peuple aussi égaré !

Louis XVI et Marie-Antoinette entendirent, en effet, la messe constitutionnelle de Saint-Germain-l'Auxerrois. Madame Elisabeth ne sortit pas de son appartement de la journée. Son absence fut vivement commentée par le public révolutionnaire et des cris d'insultes s'élevèrent, proférés contre elle sous ses fenêtres. Le lendemain, les journaux jacobins l'accusèrent d'avoir caché des prêtres réfractaires dans son appartement.

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 268.

25 *avril.* — « M. de La Fayette a repris le comman-
» dement de la garde. Elle le lui a tant demandé qu'il
» n'a pu s'y refuser, en faisant simplement quelques
» conditions, comme d'obéir à la loi. Tout est tran-
» quille à présent, à force de sacrifices. »

1er *mai.* — « Je crois toute la France réunie à Bru-
» xelles. C'est énorme tout ce qui part. Je n'en ai pas
» l'âme plus couleur de rose qu'il ne faut... »

11 *mai.* — « On a rendu un décret avant-hier pour
» faire croire au peuple que l'on est libre d'exercer la
» religion que l'on voudrait. Dans le fait, il nous laisse
» dans la position où nous étions depuis trois semaines.
» Seulement, pourra-t-on aller dans une église sans
» être fouetté, voilà ce que nous pouvons espérer de
» mieux. Au reste, je ne suis point gênée pour mes
» dévotions. Aussi je désire beaucoup ne pas aller à
» Saint-Cloud... J'aime mieux crever (1) de chaud
» dans mon triste appartement et entendre crier le
» *Postillon* (2) et la Lettre de M. de Mercy (3), quoi-
» qu'elle ait l'heur de m'impatienter beaucoup. »

Même jour. — « 89 (le club de ce nom) et tout ce
» qui s'en suit va se joindre aux Jacobins.

» M. de Clermont a été poursuivi par le peuple
» et a couru des dangers pour l'affaire d'Avignon.
» Delphine a été dans cette occasion courageuse,
» simple, et pleine de confiance en Dieu. Elle était
» vraiment touchante... »

(1) Elle avait écrit « grever de chaud » selon la prononciation de l'époque.

(2) Un des innombrables journaux qui paraissaient alors.

(3) Elle était soi-disant adressée aux princes émigrés.

25 *mai.* — « Les marchands renvoient leurs ouvriers,
» parce qu'ils n'ont plus d'argent pour les payer. Cela
» se passe tranquillement, mais fera des voleurs de
» grand chemin.

4 *juin.* « Je vais monter à cheval, avec Blanche, à
» Fosse-Repose. De là je verrai ce pauvre Montreuil,
» et je n'ose ajouter Versailles. Mais quelque indigne
» qu'il soit, j'avoue que je le regrette un peu... Cepen-
» dant, si tous ces événements n'étaient pas arrivés,
» je serais restée dans un certain engourdissement
» que le monde aurait peut-être jugé parfait, mais
» qui franchement ne vaut rien du tout. C'est ainsi
» que Dieu tire du mal du bien. Il a encore bien des
» malheurs à m'envoyer pour me faire parvenir à ce
» qu'il veut de moi ! »

XII.

C'était un adieu que ce regard jeté des collines de Versailles sur le massif de verdure que formait le parc de Montreuil. Cruel moment dont l'amertume est la même pour tous les cœurs, que l'asile aimé que l'on abandonne soit un palais ou une chaumière ! La rareté et la brièveté des lettres écrites à cette époque, quelques mots significatifs, indiquent assez que Madame Elisabeth était absorbée par de vives préoccupations et qu'une résolution décisive se mûrissait au sein de la famille royale. En effet, une volonté de l'Assemblée avait exercé plus d'influence sur Louis XVI que les dangers de l'émeute et les conseils de ses meilleurs amis. Dépouillé par un décret du droit de grâce, droit que

son généreux cœur regardait comme le plus beau privilège de la couronne, il consentait à échapper enfin aux humiliations qui l'accablaient, et à soustraire sa famille aux infortunes dont elle était menacée. Reprenant le plan de Mirabeau, il songeait à gagner Montmédy, et, de cette ville, à entrer en négociations avec l'Assemblée.

Jusqu'à cette heure, deux souvenirs historiques, toujours présents à la mémoire de Louis XVI, avaient dirigés sa conduite. C'était l'exemple des deux Stuarts, Charles Ier et Jacques II (1) : l'un, perdant la vie pour avoir combattu le Parlement ; l'autre, la couronne pour avoir quitté son palais. Eviter la fuite et la guerre civile avait été le but constant de ses efforts, et le motif qui lui avait fait chercher à se soumettre, jusqu'à la dernière limite, à cette Assemblée nationale, représentant pour lui le Parlement d'Angleterre.

Madame Elisabeth éprouvait aussi ces sentiments. Le fantôme de Charles Stuart hantait souvent son imagination quand, seule dans son appartement, elle réfléchissait à la situation de son frère. Mais nous savons déjà que son esprit plus ferme lui ouvrait d'autres horizons. Voyant la démocratie jacobine détruire l'œuvre des institutions parlementaires de 1789 reconnues par Louis XVI, elle estimait que le devoir de ce prince était d'employer, pour les défendre, toutes les ressources d'une politique habile et d'une énergie courageuse. La lutte se présentait à elle comme une longue et périlleuse guerre à entreprendre, où plutôt comme

(1) Beauchesne, *Vie de Louis XVII*. Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France*.

une sorte de défense armée offrant les incidents, les alternatives et les aventures d'une véritable campagne. Des lectures sérieuses, favorisées par une vie retirée, des entretiens fréquents avec des personnages politiques, avec son frère le comte de Provence, qui aimait à traiter avec les femmes intelligentes le chapitre des grandes affaires, avaient élargi pour elle le cadre restreint dans lequel se débattaient les idées de Louis XVI. Aux yeux de Madame Elisabeth, l'histoire d'Angleterre n'était pas la seule à consulter. C'était plutôt dans celle de nos vicissitudes, de nos convulsions civiles et religieuses que l'enseignement apparaissait riche en exemples, en leçons éloquentes et précises. Commencer par sortir de Paris, pour gagner une ville forte, s'assurer ensuite le concours d'hommes énergiques, pour rendre à la couronne sa dignité, et à la France l'ordre et la liberté, tel devait être, dans les circonstances actuelles, le seul but de Louis XVI.

On a vu, par quelques réflexions du « Journal, » combien Madame Elisabeth avait été frappée, l'année précédente, de la vigueur avec laquelle le général de Bouillé avait réprimé l'insurrection de Nancy et rétabli la discipline dans l'armée. Elle avait écouté aussi avec une vive attention le projet de M. de La Tour-du-Pin, relatif à une évasion appuyée par ces troupes. Un frère du marquis de Raigecourt se trouvait parmi les officiers, et elle connaissait son dévouement. La Tour-du-Pin l'avait priée de communiquer son projet au Roi. Une correspondance s'établit. Bientôt après, Mirabeau apporte un plan et meurt. L'émeute du 18 avril survient ; Louis XVI, à bout d'humiliations, révolté par le décret du 5 juin, se décide enfin, et

Bouillé devient trop tard l'organisateur du projet du tribun.

Dès l'hiver de 1791, les préparatifs avaient donc commencé, sans cesse entravés par les indécisions du « Malade » comme l'appelle le Journal. Dans Paris, un étranger dévoué à la famille royale s'était chargé de la partie la plus compliquée de l'évasion, celle de sortir de la ville et de rejoindre l'armée de Bouillé. Nul n'était plus capable, par son caractère et sa situation, de conduire une pareille affaire. C'était le comte Axel de Fersen, un de ces jeunes Suédois qui s'étaient, au début du règne de Louis XVI, attachés à la France. Avec nos soldats, il avait pris part à la guerre d'Amérique et partagé les dangers et les gloires de cette campagne. Le Roi l'avait nommé colonel du régiment Royal-Suédois. Aimé de la noblesse française, estimé hautement à la Cour, il avait dû épouser Mlle Necker à l'époque de la grande faveur du ministre, et il avait renoncé à ce brillant mariage par affection pour le jeune baron de Staël, son ami intime, qu'il savait sans fortune et épris de Mlle Necker. Fersen était lieutenant-colonel en service aux chevau-légers du roi de Suède, Gustave III, et obligé de partager son temps entre les deux pays. En 1788, il avait accompagné Gustave en Finlande, et avait aidé ce prince, captif dans les marais glacés d'Anjala, à échapper à une redoutable conspiration et à regagner la Suède où, par une conduite héroïque, Gustave III avait reconquis son autorité menacée. C'était après cette campagne, remplie d'aventures et de périls, que Fersen avait obtenu de Gustave III le droit de résider en France. Il habitait tantôt Paris, tantôt Valenciennes et Mau-

beuge, où son régiment était en garnison. Honoré par Louis XVI et par Marie-Antoinette d'une estime particulière, il écrivait à son père, en 1791, que « le Roi et » la Reine venaient d'ajouter aux bontés dont ils » l'avaient comblé une distinction flatteuse : celle de » la confiance ; elle l'est d'autant plus, ajoutait-il, » qu'elle est extrêmement bornée et concentrée entre » trois ou quatre personnes dont je suis le plus jeune. » Ces personnes étaient le baron de Breteuil, le comte de Mercy et le marquis de Bouillé.

Depuis le 18 avril, toute la correspondance relative au plan d'évasion passait par les mains de Fersen. C'était lui qui transmettait les ordres du Roi au baron de Breteuil et au marquis de Bouillé, communiquait avec le comte de Mercy, au sujet des troupes étrangères destinées à soutenir cette entreprise, et envoyait l'argent nécessaire au marquis de Bouillé. Enfin, il avait fait commander secrètement, durant l'hiver, une berline de voyage à un carrossier nommé Warin, qui croyait travailler pour une dame allemande très connue alors à Paris, la baronne de Korff (1), à laquelle le ministre Montmorin délivra un passeport pour elle, ses deux filles, son intendant et ses femmes de chambre, en juin 1791.

Au commencement de ce mois, tous les préparatifs étaient plus que terminés. Bouillé commandait en chef un corps d'armée considérable dans les Trois Évêchés. Il avait sous ses ordres les troupes réparties dans la Franche-Comté, dans la Champagne, l'Alsace et la Lorraine, et protégeait ainsi nos frontières depuis

(1) Mme de Korff, d'une ancienne famille de Courlande, habitait Paris avec sa mère et sa sœur, Mmes de Stegleman.

la Suisse, jusqu'à la Moselle et la Sambre. Malheureusement, depuis l'hiver, l'esprit révolutionnaire travaillait cette armée, dont le chef avouait ne pouvoir plus compter que sur une vingtaine de bataillons de troupes allemandes, et sur trois ou quatre régiments de cavalerie pour défendre sérieusement la cause monarchique.

Suivant le plan concerté, la famille royale devait se rendre à Montmédy, place forte située près de la frontière. Bouillé était d'avis que l'on se divisât pour diminuer le danger de l'évasion de Paris, en faisant partir seule la Reine avec le Dauphin. La Reine refusa. « Si l'on veut nous sauver, dit-elle, il faut que ce soit » tous ensemble ou pas du tout. » Bouillé désirait que la famille royale se servît pour voyager de deux petites diligences anglaises aussi légères que possible. On lui répondit que d'autres mesures étaient prises. La vérité était que le Roi et la Reine répugnaient à employer les moyens de la fuite, et que sans l'émeute du 18 avril et le décret du 5 juin, la berline serait restée dans les ateliers de Warin et le passeport de la baronne de Korff sans emploi. Lorsqu'enfin la décision fut prise, le Roi écrivit à Bouillé une lettre qui devait, en cas d'arrestation, mettre à couvert la responsabilité du général.

On arrêta le départ pour la nuit du 19 au 20 juin. Il fut remis à celle du 20 au 21, par la nécessité de cacher les préparatifs à une femme de chambre du Dauphin, démocrate ardente, dont le service finissait le 19. Le 20, Madame Elisabeth reçut M. de Montmorin et s'entretint quelque temps avec lui. D'après un récit de l'époque, il aurait encore insisté, dans cette conversation,

sur la nécessité où se trouverait la princesse d'assister aux processions de la Fête-Dieu, le dimanche suivant. Peut-être n'ignorait-il pas absolument qu'elle avait quelque chance d'être absente de Paris ce jour-là ? Dès le matin, le bruit d'une évasion du Roi avait circulé dans Paris, et vers le soir La Fayette et Bailly, sachant que la rumeur persistait, se rendirent aux Tuileries et firent part au Roi des propos de la ville. Les coutumes du château furent, en conséquence, plus scrupuleusement observées ce soir-là que les autres. A dix heures, chacun se retira dans ses appartements. Les issues furent fermées à clef, les précautions prises, et sur quelques points les postes doublés, notamment devant la porte de Madame Elisabeth.

XIII.

Il est onze heures et demie. Le silence règne dans le château. Chez Madame Elisabeth, les lumières sont éteintes. Le salon est dans son ordre accoutumé. Un gros bouquet de roses sauvages, cueilli le matin sur les coteaux de Meudon, s'épanouit sur la cheminée. Les oiseaux dorment sur leurs perchoirs. Mais les portes de la chambre à coucher et du boudoir sont ouvertes. Une femme, en costume de suivante en voyage, robe d'indienne brune à petites fleurs, mante à capuchon, chapeau de paille blanche à la suissesse garni d'une épaisse dentelle noire, examine, à la faible lueur d'une veilleuse, un papier sur lequel se lit « Rosalie, femme de chambre, au service de Mme la baronne de Korff, » et l'attache à un paquet. Elle jette un

coup d'œil rapide sur l'appartement, sur la table à écrire dont les tiroirs sont vides, et paraît se disposer à sortir. Mais ce n'est pas vers la porte qu'elle se dirige, en s'avançant dans la demi obscurité du cabinet. Arrivée devant un panneau de boiserie sculptée, elle s'arrête, tire de sa poche une clé ployante et, sans hésiter, la fixe sur une rosace qui cède, entraîne le panneau et laisse voir un étroit passage (1). La fugitive s'y engage, descend quelques marches dans l'obscurité, et atteint une voûte dont l'issue donne dans le cabinet de la Reine. Là se trouve un garde du corps, officier dévoué, M. de Malden, qui attendait la princesse et devait lui servir de guide. En sortant du cabinet, ils descendent un escalier, suivent un corridor communiquant à l'appartement vide du duc de Villequier, où il n'y avait pas de sentinelles, et sortent dans la cour par une porte dérobée. A ce moment paraît la Reine, vêtue à peu près comme sa belle-sœur, et qui venait de faire monter dans un fiacre ses enfants avec Mme de Tourzel. Elle rentrait, pour attendre le Roi, avec Madame Elisabeth. Comme il tarde à venir, toutes deux sortent lentement et se séparent dans l'obscurité de la cour des Princes, laissant Malden pour conduire le Roi. Madame Elisabeth se dirige comme elle peut, sachant qu'elle devra gagner le Petit Carrousel, où elle trouvera le fiacre de Mme de Tourzel vis-à-vis une vieille maison connue sous le nom d'hôtel de Gaillarbois. Une heure s'est déjà écoulée. Elle aperçoit la voiture, dont le

(1) Selon quelques récits, cette cachette existait dans l'appartement depuis de longues années. Selon d'autres relations elle avait été pratiquée durant l'hiver.

cocher paraît de bonne humeur et siffle, tout en causant avec un camarade, qui lui offre une prise de tabac. Elle se hâte de s'approcher, quand un grand bruit de chevaux la force à se retirer au plus vite dans l'ombre de l'entrée de l'hôtel. C'était le carrosse de M. de La Fayette, où lui-même se trouvait, venant du coucher du Roi, escorté comme de coutume de ses porteurs de torches. Il rase la borne de la voûte où s'était blottie Madame Elisabeth. Les lanternes du carrosse éclairent la figure souriante du général, dont les yeux rencontrent ceux de la pauvre créature frissonnante contre la muraille. Il passe encore plus près du fiacre où tremble de son côté Mme de Tourzel, du cocher indifférent occupé à priser, et ne voit rien, ou ne veut rien voir. L'instant d'après, passe Bailly dans sa voiture. Puis le silence se rétablit. Trois quarts d'heure s'écoulent. « Je vis une femme, raconte Madame Royale » dans sa relation, qui tournait autour de la voiture. » J'eus peur qu'on ne nous découvrît; mais je fus ras- » surée en voyant que le cocher ouvrait la portière » et que c'était ma tante. » « J'eus la consolation de » voir arriver Madame Elisabeth, écrit Mme de Tourzel. » C'était un commencement d'espérance. »

En montant dans la voiture, Madame Elisabeth marche par mégarde sur le Dauphin, qui, averti qu'il fallait se taire et ne pas remuer, ne laisse échapper aucune plainte. Pendant qu'il retient ses sanglots, Madame Elisabeth et Mme de Tourzel échangent des regards inquiets. Minuit sonnent. Ni le Roi, ni la Reine ne paraissent. Enfin, Louis XVI se montre en tenue de voyage d'intendant de bonne maison. Mais la Reine tarde encore trois quarts d'heure. Accompagnée de

M. de Malden, elle arrive tremblante d'émotion et d'épouvante. Au moment où elle traversait la grande cour du Carrousel, elle aussi avait vu venir le carrosse de La Fayette. Pour l'éviter, elle s'était jetée dans les rues étroites qui couvraient alors la place du Carrousel, et, perdue dans ce labyrinthe, n'osant point interroger quelqu'un si près des Tuileries, elle ne s'était retrouvée au lieu indiqué qu'après de longs efforts. Enfin, on part, on gagne la nouvelle barrière du faubourg Saint-Martin, et l'on arrive à peu de distance de la barrière de Clichy et du jardin La Boissière. C'est là que devait se trouver la berline commandée chez Warin.

Depuis deux heures, en effet, cette voiture est là, attelée de cinq chevaux vigoureux. Trois hommes, dont l'un est monté sur un cheval anglais, l'y avaient conduite. C'étaient MM. de Valory et de Moustiers, tous deux cachés sous des habits de livrée ; enfin, un cocher nommé Balthazar Sapel, seul ignorant le nom des maîtres de la voiture, et tâchant par ses questions de le savoir de ses compagnons. A une heure, celui de ces derniers qui servait de courrier partit à bride abattue pour Bondy, commander un relai.

La nuit était la plus courte de l'année, celle du 20 au 21 juin. Le jour paraissait peu après deux heures, quand le fiacre arriva, s'ouvrit, et que les fugitifs montèrent rapidement dans la berline. Puis le cocher qui les avait conduits verse le fiacre dans un fossé, où il abat les chevaux de façon à ce qu'ils ne puissent se relever de longtemps, monte sur le siège de la berline à côté de M. de Moustiers, et donne à Balthazar, qui mène en postillon, le signal de départ. L'attelage dévore l'espace, gagne Bondy en une demi-heure et trouve le

relai de six chevaux de poste commandé par M. de Valory, qui repart pour Claye. Ici le cocher mystérieux dont l'activité vient d'arracher les voyageurs aux dangers de la sortie de Paris, descend et prend congé d'eux. Tous le remercient avec une émotion attendrie. C'était M. de Fersen.

Il jugeait le danger passé hors des faubourgs de Paris, et, vingt-quatre heures après, il écrivait de Mons à son père le billet suivant :

« Le Roi et toute sa famille sont sortis de Paris » heureusement le 20, à minuit. Je les ai conduits » jusqu'à la première poste. Dieu veuille que le reste » de leur voyage soit aussi heureux, J'attends ici » Monsieur à tout moment. Je continuerai ensuite ma » route le long de la frontière pour joindre le Roi à » Montmédy, s'il est assez heureux pour y arriver (1). »

Cependant le voyage continue. Les fugitifs éprouvent après Bondy un moment de confiante espérance. Louis XVI s'entretient avec M[me] de Tourzel et Madame Elisabeth, leur affirme sa résolution de rester en France et de ne jamais demander l'hospitalité à l'étranger. Mais, trop indifférent aux précautions, il se montre plusieurs fois à la portière et des paysans allant aux champs l'aperçoivent. Entre Montmirail et Châlons, il fait plus : il descend, monte des côtes à pied, cause avec des passants et des cultivateurs, et, ce qui est étrange, est reconnu par ces individus, qui ne conçoivent ni curiosité, ni défiance. Le temps se dépense ainsi. Entre Chaintrix et Châlons, les chevaux s'abattent,

(1) Le comte de Fersen à son père, le feld-maréchal comte de Fersen. Mons, 22 juin, 6 heures du matin, d'après la lettre originale du comte de Fersen. Journal, t. I, p. 139.

les traits cassent et une heure entière se perd à réparer le désastre.

A Châlons, où l'on arrive à quatre heures de l'après-midi, les voyageurs sont tout à fait reconnus et par le maître de poste, et par quelques personnes qui avaient vu le Roi à l'époque de son sacre. Ces braves gens forment en silence des vœux pour le succès du voyage, aident eux-mêmes à atteler les chevaux, pressent les postillons de partir en cachant leur émotion. La voiture atteint rapidement Pont-de-Somme-Vesle, première poste après Châlons. Là devait se trouver un détachement de hussards pour escorter la voiture. MM. de Choiseul et de Goguelat le commandaient, et, d'après les ordres de M. de Bouillé, auraient eu à organiser les escortes suivantes. Mais les troupes, arrivées six heures avant, s'étaient retirées, à cause de l'émotion que leur rassemblement excitait dans les villages voisins. Puis un grave incident amène un nouveau retard dans le voyage. Les quatre premiers chevaux, quoique vigoureux s'abattent deux fois quand on veut les faire partir, avant d'avoir avancé d'un seul pas, et avec un ensemble si extraordinaire qu'on eût dit « que la foudre les avait frappés tous à » la fois, ou qu'un objet invisible aux humains les » terrorisait (1). » Embarrassés dans les harnais, ils se débattirent, et il fallut les dételer pour les relever.

A Orbeval, l'escorte promise manque encore ; à Sainte-Menehould, où un escadron de dragons devait attendre le Roi, un officier approche de la voiture et dit à voix basse : « Les mesures sont mal prises. Je

(1) Beauchesne. Relation de M. de Moustiers.

» m'éloigne pour ne donner aucun soupçon. » Il passe auprès de M. de Moustiers et ajoute plus bas encore : « Partez, pressez-vous. Tout est perdu, si vous ne vous » hâtez ! » Cet officier était le capitaine d'Andoins et avait été un moment prisonnier de la population, alarmée par les mouvements de troupes arrivées trop tôt.

Pendant que s'activent les préparatifs, Louis XVI, inquiet et imprudent, met plusieurs fois la tête à la portière. La Reine s'aperçoit que le maître de poste Drouet regarde attentivement le Roi, et compare ses traits à ceux de la figure gravée sur un assignat qu'il tient à la main. Madame Elisabeth observe aussi ce geste et frissonne en serrant la main de la Reine. Mais on part et l'espoir renaît avec le mouvement. Nul ne voit un homme à cheval, qui n'est autre que Drouet, s'engager au grand trot dans des chemins de traverse menant aux postes prochaines plus rapidement que la grande route.

A Clermont, nouveau relai. Point d'escorte. Les postillons ralentissent, malgré les ordres et quoique la route soit unie et le temps léger. La nuit était venue lumineuse et calme. Un cahot réveille les enfants qui s'informent de l'heure. Minuit allaient sonner. Les ombres noires du clocher d'une petite ville isolée au milieu des terres inclinées de l'Argonne s'estompaient sur l'horizon tranquille. « C'est Varennes, dit Louis XVI aux prin- » cesses. Voici, à l'entrée la maison, où doit se trouver » le relai. »

XIV.

Varennes atteint, les voyageurs se croyaient sauvés. Ils l'eussent été en effet, sans des incidents inexplicables,

qui, dès l'entrée dans la petite ville, préparèrent une catastrophe. Parvenue devant la maison désignée par le Roi, la voiture s'arrête. Louis XVI descend pour demander les chevaux. On ne sait ce qu'il veut dire. Sans doute, les malentendus existent là comme ailleurs. Les gardes du corps s'informent en vain du lieu où les chevaux peuvent avoir été placés. La Reine aussi met pied à terre. Un des gardes, M. de Moustiers, aperçoit une maison dont la porte est ouverte, et les fenêtres faiblement éclairées. Il entre, la porte se referme sur lui : il se trouve dans une petite pièce, en face d'un homme confortablement enveloppé d'une robe de chambre, et qui sans s'émouvoir lui demande ce qu'il veut (1). « Vous prier, répond Moustiers, » de m'indiquer le chemin, pour sortir de la ville du » côté de Stenay. » « Je le ferais bien, répond l'in- » connu, mais je serais perdu si on venait à le savoir.» « Cependant, observe Moustiers, quand c'est pour » obliger une dame en voyage. » — Nous savons bien » ce que c'est, répliqua l'inconnu, ce n'est point une » dame. » Moustiers rompt l'entretien et retourne en rendre compte au Roi. « Priez cet homme de venir me » parler, répond tranquillement Louis XVI. » Moustiers obéit et retourne chez l'inconnu. « Ma maîtresse » m'a chargé, lui dit-il, de vous prier de venir lui » parler. » Il se lève et se rend pieds nus à la voiture pour faire moins de bruit. Après avoir causé un moment avec les voyageurs, le mystérieux personnage conduit Moustiers à un ancien couvent de Cordeliers,

(1) Ce personnage se nommait Préfontaine. Il était major de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et attaché à la maison de Condé. (Journal inédit de M. de X...)

devenu la demeure d'un commandant des hussards de Lauzun. Cet officier n'est pas à son poste. On ne trouve qu'un hussard qui dit avoir reçu l'ordre de le joindre hors de la ville, si, à une heure du matin, il n'est pas arrivé à Varennes.

Attentive et silencieuse au fond de la voiture, Madame Elisabeth comprend l'affreuse complication qui résulte de cette suite de trahisons et de malentendus. Si, à partir de Pont-de-Somme-Vesle, c'est le retard de la famille royale qui a compromis les mesures préparées, à Varennes, c'est le retard des relais armés de Choiseul et de Bouillé qui amène une catastrophe. Une chance reste, celle de regagner par la vitesse le temps gaspillé des deux côtés. Quarante minutes étaient perdues. Les fugitifs supplient les postillons de repartir, de presser leurs chevaux rafraîchis. Il y consentent et la berline traverse, sans obstacles, la partie de la ville de Varennes appelée la ville haute, et va joindre l'autre quartier, séparé par l'Aire et uni au premier par un pont.

Une voûte sombre, semblable au guichet d'une place de guerre, précède le pont. C'est celle d'une vieille tour surmontée d'un clocher, reste d'une antique église. Là, les chevaux, effrayés par une grosse charrette renversée devant eux, par d'autres obstacles jetés à dessein devant leurs pas, s'arrêtent brusquement et se cabrent. Des cris se font entendre ; une dizaine d'hommes armés sortent des ténèbres, se précipitent à la tête des chevaux, s'emparent des postillons, s'élancent aux portières et interrogent les voyageurs. Ceux-ci présentent vainement un passeport en bonne forme. On leur fait mille difficultés pour laisser aux

patriotes le temps de se rassembler. Un officier s'approche alors du Roi : « Sire, lui dit-il, à voix basse, » nous pouvons tenter le passage de la rivière à gué, » la mettre entre nous et l'ennemi. » Les gardes du corps armés sollicitent d'un regard suppliant l'autorisation de repousser l'attaque. L'heure est décisive ! Un mot, un signe du Roi, et tout peut encore être sauvé. Mais ce mot, Louis XVI ne le prononce pas. Ce signe, il ne le donne pas. Au contraire, il défend d'employer la force, et pendant qu'il parle, un homme prend une lanterne, la met sous la figure du Roi, lui enjoint sans le nommer de descendre chez le procureur de la commune, lui promettant, si son passeport est en règle, de le laisser partir après l'examen des signatures. Cet individu, que reconnaissent la Reine et Madame Elisabeth, est le maître de poste de Sainte-Menehould, le funeste Drouet, dont elles ont vu le mouvement lorsqu'on s'était arrêté dans cette ville, où il était connu pour ses opinions républicaines et ses correspondances avec le côté gauche de l'Assemblée. C'est lui qui, parti à travers champs, avait pu gagner Varennes avant la berline et prévenir les autorités.

Espérant encore se tirer d'affaire, le Roi accepte cette proposition et se rend avec sa famille chez le procureur de la commune, un épicier nommé Sauce. L'agitation augmentait. Trois chefs militaires venaient d'arriver : MM. de Choiseul, de Goguelat et de Damas, accompagnées de quelques hussards du régiment de Lauzun. La foule se rassemble devant la maison de Sauce, où les fugitifs, après avoir traversé la boutique du rez-de-chaussée, étaient montés au premier dans une chambre à coucher. On mit les enfants sur le lit

et la fatigue les endormit, malgré le bruit du tocsin et les cris qui se faisaient entendre. Madame Elisabeth s'assit auprès d'eux. Le passeport que l'on montrait au procureur la désignait comme étant leur bonne.

On doutait encore à Varennes que les personnes ainsi arrêtées fussent Louis XVI et sa famille. Un patriote de la ville, connu de Drouet, était le seul individu présent qui eût été à Versailles, et qui fût capable de s'assurer de la vérité des soupçons du maître de poste de Sainte-Menehould. Il monta dans la chambre où Sauce et d'autres hommes interrogeaient les voyageurs, et déclara qu'il ne se trompait pas. « C'est bien le Roi, dit-il. » A ces mots succède un moment d'émotion profonde dont il serait possible de profiter. « Eh bien, s'écrie la Reine, restée silencieuse jusqu'à ce moment, si vous le reconnaissez, respectez-le donc ! » Ces paroles si simples remettent chacun dans son véritable caractère, et rendent au Roi sa franchise et ses moyens de défense. Louis XVI explique les motifs de sa fuite, le but de son voyage. Les assistants l'écoutent, se montrent émus, presque subjugués. Sauce balbutie et pleure. Quelques personnes s'approchent du Roi, l'assurent de leur dévouement. Mais Drouet, trop ambitieux pour perdre la chance de profiter de sa capture, s'agite, pérore, descend dans la boutique, effraye le public dans la rue, démontre que si le Roi s'échappe, c'est se vouer au pillage et à l'incendie. Une rixe commence entre les troupes royales et la garde nationale réunie. Les hussards de Lauzun refusent d'obéir à M. de Goguelat et sont acclamés par la foule. La famille royale se voit perdue sans ressource, si Bouillé tarde encore.

Hélas ! il n'arrive pas et la peur ébranle les bonnes dispositions du procureur, dont un ordre seul pouvait encore sauver les voyageurs, en les laissant partir. Madame Elisabeth se rappelait en frémissant d'impatience un exemple récent. Ses tantes Adélaïde et Victoire, elles aussi, avaient été arrêtées, un mois auparavant, presque aux portes de Paris, à Moret, au milieu d'une population plus irritée que celle de Varennes, et déterminée à ne pas les laisser continuer leur route. Un jeune et courageux officier, le vicomte de Ségur, second fils du maréchal de ce nom, avait sauvé la situation en chargeant la foule et en soutenant l'escorte par des ordres énergiques. Que n'était-il là, pensait la Princesse, qui savait que la détermination ne pouvait venir du Roi ! Un moment, cependant, elle espéra dans l'émotion bien sincère de l'épicier procureur, qui pleurait et regardait sa femme comme pour demander conseil. La Reine s'aperçoit de ce mouvement et s'adresse à Mme Sauce. « Vous êtes » mère, lui dit-elle, vous êtes femme : vous devez » sentir tout ce que je dois souffrir ! Vous pouvez » contribuer à nous rendre un grand service ; Madame, » ce n'est pas la Reine, c'est une mère, c'est une » femme qui vous le demande avec prière ! »

Certes ! ces paroles étaient touchantes et l'occasion belle, pour la paysanne qui les entendait, de gagner la grande place que réserve l'histoire aux serviteurs des causes malheureuses ! Madame Elisabeth lui montrait en silence les enfants endormis, dont les têtes charmantes reposaient sur le lit. Elle comptait sur le cœur d'une Française et d'une compatriote pour consoler la fille de Marie-Thérèse humiliée, désespérée ! Mais

on connaît trop la réponse de l'épicière : « La nation,
» Madame, qui donne vingt-quatre millions au Roi,
» paye bien sa place. Elle est assez bonne pour qu'il la
» garde, et il est fort singulier qu'il veuille la quitter.
» D'ailleurs, Madame, je ne veux pas compromettre
» mon mari ! Vous pensez au vôtre ; moi, je pense au
» mien ! »

Le jour s'était levé, amenant une foule de paysans des communes voisines, et des bandes de gardes nationaux armés, accourant au secours de ceux de Varennes. Vers sept heures arrive de Paris un jeune homme pâle, tremblant, retenant avec peine les larmes qui obcurcissent ses yeux, les sanglots qui lui coupent la parole. C'est un aide de camp de La Fayette, M. de Romeuf. Avec lui était venu un officier de la garde nationale, au visage sombre, à la physionomie presque égarée, et qui s'écria d'une voix entrecoupée en s'adressant au Roi : « Sire ! tout Paris, à l'heure qu'il est,
» s'égorge peut-être ! nos femmes et nos enfants sont
» massacrés ! Sire ! vous n'irez pas plus loin ! l'intérêt
» de l'Etat !... Oui !... nos femmes et nos enfants !... »

« La Reine, continue le même récit (1), saisit la main
» de cet homme, et lui montra le Dauphin : Ne suis-je
» pas mère aussi, dit-elle ! Un frisson mortel l'agitait
» des pieds à la tête, comme si elle eût deviné à cette
» heure cruelle le sort que Paris destinait à son fils,
» si le Roi rentrait dans ses murs ! » Louis XVI, plus
» calme, répond à l'officier : « Que voulez-vous ? quelle
» est votre mission ? expliquez-vous. » — Sire ! nous
» apportons un décret de l'Assemblée. »

(1) Relation de M. de Choiseul.

M. de Romeuf s'avance alors les yeux baissés, tenant une feuille de papier à la main. « Le roi lui ar-
» rache ce papier plutôt qu'il ne le reçoit, le lit rapi-
» dement et s'écrie : « Il n'y a plus de Roi en France ! »
» La Reine le parcourt ensuite. Le Roi le reprend, le
» relit et le pose sur le lit où était le Dauphin. La
» Reine le repousse du lit et s'écrie : « Je ne veux
» pas qu'il souille mes enfants ! » Il s'éleva alors, con-
» tinue Choiseul, un mouvement parmi les munici-
» paux et les habitants présents, comme si l'on
» venait de profaner une chose sainte. Je me hâtai de
» ramasser le décret et de le poser sur la table. »

Les serviteurs du Roi essayaient de gagner du temps, sachant qu'une heure encore, et Bouillé arriverait avec ses troupes. Une femme de chambre du Dauphin feignit de se trouver mal. Mais, après sept heures, l'effervescence du peuple augmenta tellement que le Roi crut devoir consentir à retourner à Paris. Il recommanda aux autorités de Varennes MM. de Choiseul, de Damas et de Florac, qui ne l'avaient pas quitté depuis l'arrestation, et donna le signal du départ. Les voitures s'ébranlèrent aux cris de la multitude, qui demandait l'emprisonnement de ces trois fidèles serviteurs.

Le cortège royal était encore en vue de Varennes lorsqu'un détachement considérable de troupes couronna les hauteurs qui dominent la ville du côté de Verdun. C'était un corps de cavalerie venant de Dun, commandé par le fils du général de Bouillé. Il fit sonder la rivière de l'Aire, dans l'intention de la passer à gué, pour attaquer le front même de l'armée de cinq à six mille hommes qui emmenait le Roi, et la placer entre ses troupes et celles de son père qui,

averti de l'imminence du péril, ne pouvait tarder à paraître. Mais la rivière était creuse et profonde ; la traversée impraticable. Le général de Bouillé, qui arrivait en effet à toutes brides à la tête du régiment de Royal-Allemand, apprit par les hussards de Lauzun, avant d'être parvenu à Mouzay, que le Roi avait quitté Varennes et qu'il était trop tard. « Il rebroussa chemin, la mort dans l'âme, avec sa troupe, tout à l'heure électrisée, maintenant désespérée ! » (1)

XV.

Le triste retour de la famille royale vers Paris continue, sous la surveillance de l'envoyé de l'Assemblée, par une chaleur torride, et sans cesse arrêté par des flots de population irritée, excitée par les rumeurs des révolutionnaires. Madame Elisabeth a cessé de s'appeler Rosalie, a repris son titre de sœur du Roi, et n'a plus à dissimuler ses angoisses et son dévouement. Aussi partage-t-elle et les dangers et les rares moments de repos de son infortunée famille. Près de Clermont, elle voit massacrer le marquis de Dampierre, puni de mort, par d'infâmes paysans, pour avoir respectueusement baisé la main de son Roi malheureux. A Châlons, les voyageurs reçoivent quelques hommages et quelques consolations. La Reine, en descendant à l'Hôtel de l'Intendance, rappelle tristement à sa belle-sœur que ce fut dans cette ville, dans cette même maison, qu'elle reçut tant d'honneurs à son

(1) Beauchesne. Histoire de Louis XVII.

arrivée en France. Quelques témoins de la réception de la radieuse Dauphine de 1770 se trouvaient là et couvraient de larmes les mains de la Reine désolée de 1791. Des jeunes filles apportèrent des fleurs. Vers le soir, les magistrats de cette noble ville témoignèrent secrètement au Roi la peine qu'ils ressentaient de ne pouvoir le délivrer. Quelques personnes lui offrirent de le sauver pendant la nuit, et lui montrèrent un escalier dérobé qui était dans la chambre où couchait le Dauphin, et qui était impossible à découvrir quand on ne le connaissait pas. Louis XVI refusa. Il s'effrayait des dangers que son évasion pouvait faire courir à la Reine et à sa famille, et témoigna à ces généreux Français la plus vive reconnaissance (1).

Autre fut l'accueil de la ville d'Epernay. Sans l'intervention de Scévole Cazotte, commandant de la garde nationale d'un petit village des environs, la Reine eût été assassinée. Madame Elisabeth se plaça devant elle et courut de graves dangers. La population était ivre de fureur et d'épouvante. Ce dernier sentiment sauva les voyageurs, en portant les misérables habitants d'Epernay à presser le départ.

D'étranges conversations, révélations curieuses de l'état de l'esprit public à cette époque, s'échangeaient entre le Roi et les officiers municipaux des villes. « Malgré vos fautes, lui disait un juge d'Epernay, nous » protégeons votre retour vers les représentants de la » nation. N'ayez pas peur. » « Peur ! répondit le Roi » avec calme. Parmi les Français, je ne puis avoir » peur. » Et il répétait que son intention n'avait pas

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, I, 331.

été de sortir du royaume, mais de Paris, où sa famille était en danger. Les assistants l'écoutaient et s'attendrissaient. De longues clameurs suivirent la voiture lancée au galop des chevaux de poste sur la route d'Epernay à Paris, et redoublèrent, quand le peuple la vit s'arrêter devant celle des commissaires de l'Assemblée. La dernière partie de ce drame du voyage de Varennes, où semblent résumées toutes les fautes, toutes les faiblesses, toutes les trahisons de cette époque, allait commencer.

On a souvent raconté la fuite du Roi. Les circonstances du départ des commissaires de l'Assemblée pour le ramener sont moins connues. Le 21 juin, dès sept heures du matin, le docteur Brunyer, médecin du Dauphin, avait ébruité l'évasion. A huit heures, la nouvelle s'était répandue dans tout Paris. Réunis à la hâte, au bruit du canon, du tambour et du tocsin, les députés, ayant fait appeler les ministres et les commandants des troupes, prenaient connaissance de la noble lettre laissée par le Roi, et décrétaient les mesures les plus violentes en vue d'arrêter les fugitifs. La ville était fort calme. Dans l'Assemblée, la droite, silencieuse, contenait son émotion et formait des vœux pour le succès de la fuite. La lutte s'ouvrait sombre et terrible entre les Constitutionnels, amis du duc d'Orléans, seul prince de la maison régnante resté à Paris, et les Jacobins républicains, groupés autour de Robespierre. Les Constitutionnels réclamaient déjà hautement la régence pour le duc d'Orléans. Les Jacobins voyaient une monarchie nouvelle commencer dans cet acte, et soupçonnaient La Fayette d'avoir favorisé l'évasion pour laisser le champ libre au prince démocrate.

« L'ordre successif, publiait une des gazettes les plus » répandues, désigne M. d'Orléans comme régent... Il » n'a point démérité de la patrie ; il a toujours marché » dans le sens de la Révolution... Les fautes, disons plus, » les délits de ceux qui touchaient de plus près au » trône ont mieux servi son ambition, s'il en a, que lui-» même. On ne peut, sans injustice et sans intercepter » l'ordre naturel de la succession, déjà décrétée, l'é-» carter de la régence... En lui donnant un conseil, » on fait disparaître tous les inconvénients... on l'en-» vironne de lumières suffisantes, on affermit le ressort » du pouvoir exécutif, qui ne peut plus subsister dans » les mains faibles et dégradées du fonctionnaire ac-» tuel (1). »

L'indifférence de Paris troublait encore plus les Jacobins. Une bande soudoyée avait, dans la matinée, envahi les Tuileries, parcouru et souillé les appartements, mais le calme s'était rétabli bientôt, et la journée du 22 s'écoula paisible et sans nouvelles. Ce ne fut que le 23, à dix heures du soir, que le courrier de Varennes atteignit Paris. « Un paquet a été remis » à M. le Président, écrivait un député de l'Assem-» blée même. « Aussitôt le bruit s'est répandu de » rang en rang : le Roi est arrêté ; il est arrêté ! » » M. le Président, après avoir ouvert le paquet, a » invité l'Assemblée au plus grand silence, et les ga-» leries à ne donner aucun signe d'improbation ou » d'approbation. On nous a fait lecture de plusieurs » pièces envoyées par la municipalité de Varennes, » dans le Clermontois, par le directoire du départe-

(1) Journal de Perlet.

» ment, et par la municipalité de Châlons. Il en ré-
» sulte que le Roi a été arrêté à Varennes, le 21, par
» la garde nationale (1). »

Accueillie avec une profonde consternation par la droite de l'Assemblée, la nouvelle fut reçue par les Constitutionnels avec une irritation qu'ils dissimulèrent péniblement, et qui se trahit par des plaisanteries amères et des expressions d'une ironie grossière contre Louis XVI (2). Quant aux Jacobins, qui se sentaient encore incapables de proclamer la République, ils se réjouissaient, préférant de beaucoup la faiblesse de Louis XVI à la popularité qui eût entouré une régence du duc d'Orléans. Mais il s'agissait de ramener la victime, et de ne pas risquer une nouvelle évasion. La nomination de la Commission destinée à veiller au retour ne les rassurait pas entièrement. Deux des commissaires, La Tour-Maubourg et Barnave, étaient constitutionnels. Mathieu Dumas, auquel l'Assemblée avait, sur la présentation des comités, confié le commandement général de toutes les forces à requérir, était du parti des Lameth, dévoué au duc d'Orléans. Le quatrième était Pétion, créature de Robespierre. Il se trouvait ainsi représenter seul le parti républicain entre ses trois collègues.

Jérôme Pétion de Villeneuve avait trente-trois ans. Il était né à Chartres, où il était devenu avocat, et s'était rendu célèbre par des succès de galanterie; depuis 1789, il siégeait à l'Assemblée et faisait partie du groupe du Tiers. « Pétion, dit Mercier, avait une con-

(1) Lettre inédite de M. de XX...
(2) Voyez Mémoires de Pétion.

» tenance fière. une figure assez belle. un regard af-
» fable, une eloquence douce, des mouvements, du
» talent et de l'adresse. Mais ses manières étaient com-
» posées, ses yeux se doublaient ; il y avait dans ses
» traits quelque chose de luisant qui repoussait la
» confiance. Ami inséparable de Robespierre, leurs
» principes étaient si conformes et leur intimité si
» marquée, qu'on les appelait les deux doigts de la
» main (1). »

L'admiration que professait Pétion pour Jean-Jacques Rousseau l'avait rapproché de Roland et de sa femme, qui l'admettait à ses soirées. Il avait puisé dans ce monde, envieux jusqu'à la haine, une aversion défiante contre la Cour et contre les classes élevées, avec une terreur profonde du peuple des faubourgs. Cependant, son orgueil sans bornes lui persuadait facilement qu'il dominerait cette multitude par la force de son éloquence, par l'habileté de sa conduite et par les agréments irrésistibles de sa personne. Robespierre connaissait à fond ce caractère vaniteux et cynique, dont il exploitait tour-à-tour, au profit de ses desseins, la poltronnerie et la fatuité, l'insolence et la bassesse. Pétion lui servait parfois d'intermédiaire et toujours d'espion, auprès des chefs de factions du parti républicain.

La mission qui lui incombait le 22 juin avait exalté sa suffisance. Nous le voyons, dans sa relation, arriver chez La Tour-Maubourg, l'air gourmé, important, se considérant comme chargé par les Jacobins de repré-

(1) *Paris pendant la Révolution* (1789-1798) *ou le Nouveau Paris*, par Sébastien Mercier, p. 165.

senter leur cause. Il rêve déjà aux ovations du peuple des campagnes ; il entend les cris d'amour des villageois à sa vue. Peut-être devra-t-il user de son influence pour soustraire ses collègues à des démonstrations contraires, mais il aura cette générosité. Pour eux, ne tenteront-ils pas de le séduire, de saisir cette occasion de gagner à leur cause le grand orateur, l'incorruptible patriote, l'idole de Paris, devenue celle de toute la France ? Cette idée fixe s'empare de lui dès son entrée chez M. de La Tour-Maubourg, où les voyageurs se réunissaient pour partir. « A peine fus-je entré que » Duport arriva, que La Fayette arriva ; je ne fus pas » peu surpris de voir Duport et La Fayette causer en- » semble familièrement, amicalement. Je savais qu'ils » se détestaient, et leur coalition n'était pas encore » publique... La Fayette faisait des plaisanteries, ri- » canait. Duport s'expliquait peu. Au milieu d'une » espèce d'abandon, j'apercevais clairement beaucoup » de contrainte. Je ne me laissai point aller avec des » gens qui, visiblement, jouaient serré, et qui déjà, » sans doute, s'étaient fait un plan de conduite... (1) »

On part ; durant le voyage, Pétion continue son système de défense. A Dormans, on s'arrête pour dîner. Pendant le repas, à propos d'un mot jeté sur la régence du duc d'Orléans, il surprend des signes d'intelligence entre Maubourg et Barnave, et redouble d'attention et de précautions. Un seul point les réunit : la terreur de voir apparaître Bouillé et ses troupes ! Mais les heures passent et le voyage avance sans alerte. « A une lieue, une lieue et demie d'Epernay, sur une

(1) Mémoires de Pétion.

» très belle route, nous apercevons de loin un nuage
» de poussière, nous entendons (c'est Pétion qui écrit
» dans son mauvais français) un grand bruit. Plu-
» sieurs personnes approchent de notre voiture et
» nous crient : « Voilà le Roi ! » Nous faisons ralentir
» le pas des chevaux ; nous avançons, nous apercevons
» un groupe immense ; nous allons mettre pied à
» terre. La voiture du Roi s'arrête : nous allons au-
» devant. L'huissier nous précède et le cérémonial
» s'observe d'une manière imposante. Aussitôt qu'on
» nous aperçoit, on s'écrie : « Voilà les députés de l'As-
» semblée nationale ! » On s'empresse de nous faire
» place partout. On donne des signals (*sic*) d'ordre et
» et de silence. Le cortège était superbe : des gardes
» nationales à cheval, à pied, avec uniforme, sans
» uniforme, des armes de toute espèce ; le soleil, sur
» son déclin, réfléchissait sa lumière sur ce bel en-
» semble, au milieu d'une paisible campagne : la
» grande circonstance, je ne sais, tout cela était im-
» posant et faisait naître des idées qui ne se calculent
» pas ; mais que le sentiment était diversifié et exa-
» géré ! Je ne puis peindre le respect dont nous étions
» environnés. Quel ascendant puissant, me disais-je,
» a cette assemblée, quel mouvement elle a imprimé ;
» que ne peut-elle faire ! Comme elle serait coupable
» de ne pas répondre à cette confiance sans bornes, à
» cet amour si touchant !

» Au milieu des chevaux, du cliquetis des armes,
» des applaudissements de la foule que l'empressement
» attirait, que la crainte de nous presser éloignait, nous
» arrivâmes à la portière de la voiture. Elle s'ouvrit
» sur le champ. Des bruits confus en sortaient. La

» Reine, Madame Elisabeth paraissaient vivement » émues, éplorées. « Messieurs, dirent-elles avec pré- » cipitation, les larmes aux yeux, messieurs ! Ah ! » M. de Maubourg, en lui prenant la main, en grâce ! » Ah ! monsieur, prenant aussi la main à Barnave, ah ! » monsieur ; madame Elisabeth, appuyant seulement » la main sur la mienne, qu'aucun malheur n'arrive, » que les gens qui nous ont accompagnés ne soient » pas victimes, qu'on n'attente pas à leurs jours ! Le » Roi n'a pas voulu sortir de France ! — Non, mes- » sieurs, dit le Roi en parlant avec volubilité, je ne » sortais pas, je l'ai déclaré. Cela est vrai. »

» Cette scène fut vive, ne dura qu'une minute ; mais » comme cette minute me frappa ! Maubourg répon- » dit ; je répondis par des ah ! par des mots insigni- » fiants et quelques signes de dignité sans dureté, de » douceur sans afféterie, et brisant ce colloque, prenant » le caractère de notre mission, je l'annonçai au Roi » en peu de mots, et je lui lus le décret dont j'étais » porteur. Le plus grand silence régnait dans cet » instant.

» Passant de l'autre côté de la voiture, je demandai » du silence. Je l'obtins, et je donnai aux citoyens » lecture du décret ; il fut applaudi. »

Pendant que Pétion s'acquittait de sa lecture, M. de La Tour-Maubourg avait attiré Mme de Tourzel à l'écart et, dans un court entretien, il la chargeait de dire au Roi que, bien qu'il fût convenu que les commissaires devaient aller successivement dans la voiture de Sa Majesté, il la priait de permettre d'y laisser MM. Pétion et Barnave ; il ajouta que « la vue de la famille royale » fera sur leur esprit une impression favorable et dont

» elle pourra tirer parti ; que ce conseil est dicté par » son attachement pour la personne du Roi, et que, » pour lui, il se bornera à accompagner les femmes » de Mgr le Dauphin et de Madame (1). »

Mme de Tourzel transmit rapidement à Madame Elisabeth la commission de M. de La Tour-Maubourg, et les deux députés prirent place dans la berline. « Le Roi, » la Reine, le Prince Royal, continue Pétion, étaient » dans le fond ; Madame Elisabeth, Mme de Tourzel et » Madame sur le devant. La Reine prit le Prince sur » ses genoux. Barnave se plaça entre le Roi et la Reine. » Mme de Tourzel mit Madame entre ses jambes, et je » me plaçai entre Madame Elisabeth et Mme de Tourzel. » Nous n'avions pas fait dix pas qu'on nous renouvelle » les protestations que le Roi ne voulait pas sortir du » royaume, et qu'on nous témoigne les plus vives in» quiétudes sur le sort des trois gardes du corps qui » étaient sur le siège de la voiture. Les paroles se » pressaient, se croisaient ; chacun disait la même » chose ; il semblait que c'était le mot du gué ; mais » il n'y avait aucune mesure, aucune dignité dans cette » conversation, et je n'aperçus surtout, sur aucune des » figures, cette grandeur souvent très imprimante (*sic*) » que donne le malheur à des âmes élevées.

» Le premier caquetage passé, j'aperçus un air de » simplicité et de famille qui me plut : il n'y avait plus » là de représentation royale ; il existait une aisance » et une bonhomie domestique. La Reine appelait » Madame Elisabeth ma petite sœur. Madame Elisabeth » lui répondait de même. Madame Elisabeth appelait

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, I, 335.

» le Roi « mon frère. » La Reine faisait danser le Prince » sur ses genoux. Madame, quoique plus réservée, » jouait avec son frère. Le Roi regardait tout cela avec » un air assez satisfait, quoique peu ému et peu sen- » sible. »

... « J'examinais le costume des voyageurs. Il était » impossible qu'il fût plus mesquin. Le Roi avait un » habit brun peluché, du linge fort sale ; les femmes » avaient de petites robes très communes et du matin.

» Le Roi parla d'un accident qui venait d'arriver à » un seigneur qui venait d'être égorgé, et il en parais- » sait très affecté. La Reine répétait que c'était abo- » minable, qu'il faisait beaucoup de bien dans sa » paroisse, et que c'étaient ses propres habitants qui » l'avaient assassiné... Cette histoire était à peine finie, « Messieurs, nous dit-elle, nous avons été ce matin à » la messe à Châlons, mais à une messe constitution- » nelle. » Madame Elisabeth appuya. Le Roi ne dit » pas un mot. Je ne pus pas m'empêcher de répondre » que cela était bien, que ces messes étaient les seules » que le Roi dût entendre ; mais j'avoue que je fus » très mécontent de ce genre de persiflage et dans les » les circonstances où le Roi se trouvait.

« La Reine et Madame Elisabeth revenaient sans » cesse aux gardes du corps qui étaient sur le siège » de la voiture, et témoignaient les plus vives inquié- » tudes. »

» Quant à moi, dit M[me] de Tourzel, qui avait gardé » jusqu'alors le silence, mais avec un ton résolu et » très sec, j'ai fait mon devoir en accompagnant le » Roi et en ne quittant pas les enfants qui m'ont été » confiés. On fera de moi ce que l'on voudra, mais je

» ne me reproche rien. Si c'était à recommencer, je » recommencerais encore. »

Pendant que Pétion observait de la sorte les personnages qui l'entouraient en étalant un sans-gêne insultant, Barnave se montrait respectueux et réservé. Un voile de tristesse amère assombrissait son visage maigre et allongé Ses regards doux et profonds trahissaient la déception et le regret. Les cris de la foule l'indignaient, appelaient sur son front, creusé par l'étude et la réflexion, le trouble, la rougeur de l'humiliation ; il essayait de causer avec le Roi, qui répondait à peine, et d'échanger quelques paroles avec la Reine, dont la voix tremblait d'une émotion irritée. Madame Elisabeth, dans sa propre détresse, eut pitié de l'embarras, poussé jusqu'à la souffrance, du jeune député. Elle ouvrit avec lui un entretien remarquable et dont Mme de Tourzel a conservé les traits principaux. « Adressant la conversation à Barnave, elle lui retraça, » avec une sagesse et un courage admirables, la con» duite du Roi, qu'elle mit en opposition avec celle de » l'Assemblée dans les diverses phases de la Révolu« tion. » Voici continue la même narratrice, ce que j'ai retenu de ce discours, qui dura plus d'une heure et demie. « Je suis bien aise que vous me mettiez à portée de » vous ouvrir mon cœur et de vous parler franchement » de la Révolution. Vous avez trop d'esprit, M. Barnave, » pour n'avoir pas reconnu sur le champ l'amour du » Roi pour les Français et son désir de les rendre heu» reux. Egaré par un amour excessif de la liberté, » vous n'avez calculé que ses avantages, sans penser » aux désordres qui pouvaient l'accompagner. Vos » premiers succès vous ont enivré et vous ont fait aller

» bien au-delà du but que vous vous étiez proposé. La
» résistance que vous avez éprouvée vous a roidi contre
» les difficultés, et vous a fait briser, sans réflexion,
» tout ce qui mettait obstacle à vos projets. Vous avez
» oublié que le bien s'opère lentement et qu'en voulant
» arriver trop promptement au but, on court risque
» de s'égarer. Vous vous êtes persuadé qu'en détrui-
» sant tout ce qui existait, bon ou mauvais, vous cons-
» truiriez un ouvrage parfait, et que vous rétabliriez
» ce qui était utile à conserver. Séduit par cette idée,
» vous avez attaqué les fondements de la Royauté et
» abreuvé d'outrages et d'amertume le meilleur des
» Rois. Tous ses efforts et ses sacrifices pour vous ra-
» mener à des idées plus saines ont été inutiles, et vous
» n'avez cessé de calomnier ses intentions et de l'avilir
» aux yeux de son peuple, en ôtant à la royauté
» toutes les prérogatives qui inspirent le respect et
» l'amour.

« Arraché de son palais et conduit à Paris de la
» manière la plus indécente, sa bonté ne s'est pas
» démentie. Il tendait les bras à ses enfants égarés
» et cherchait à s'entendre avec eux, pour opérer le
» bien de cette France qu'il chérissait malgré ses er-
» reurs. Vous l'avez forcé de signer une Constitution
» point achevée, quoiqu'il vous représentât qu'il était
» plus convenable de ne donner sa sanction qu'à un
» ouvrage terminé, et vous l'avez obligé de la pré-
» senter ainsi au peuple dans une fédération dont
» l'objet était de vous attacher les départements, en
» isolant le Roi de la nation ! »

A ces paroles, Barnave interrompit vivement, Madame Elisabeth. « Ah ! Madame, s'écria-t-il, ne vous

» plaignez pas de cette fédération : nous étions perdus,
» si vous en eussiez profité ! »

« Eh bien, reprit la princesse, le Roi, malgré les
» diverses insultes qu'il a éprouvées depuis cette
» époque, ne pouvait encore se résoudre au parti
» qu'il vient de prendre ; mais, attaqué dans ses
» principes, dans sa famille, dans sa propre personne,
» profondément affligé des crimes qui se commettent
» dans toute la France, et voyant une désorganisation
» générale dans toutes les parties du gouvernement
» et les maux qui en résultent, il s'est déterminé à quit-
» ter Paris pour aller dans une ville du royaume où,
» libre de ses actions, il pût engager l'Assemblée à
» reviser ses décrets, et faire, de concert avec elle,
» une Constitution capable de donner le bonheur à la
» France, en classant les divers pouvoirs et en les
» remettant à leur place. »

Barnave attentif ne répliqua rien à cet exposé exact de la situation faite à Louis XVI par l'Assemblée. Madame Elisabeth continua : « Je ne parle pas de ses
» malheurs particuliers. Le Roi seul, qui ne doit faire
» qu'un avec la France, nous occupe uniquement. Je
» ne quitterai jamais sa personne, à moins que vos
» décrets, n'achevant d'ôter toute liberté de pratiquer
» la religion, je ne sois forcée de l'abandonner pour
» aller dans un pays où la liberté de conscience me
» donnerait les moyens de pratiquer ma religion, à
» laquelle je tiens plus qu'à ma propre vie. »

« — Gardez-vous-en, Madame, répondit Barnave,
» vos exemples, votre prudence sont trop utiles à
» notre pays.

» — Sans cela, croyez bien que je n'y penserais jamais.

» Il m'en coûterait trop de quitter mon frère, quand
» il est aussi malheureux. Mais un pareil motif ne peut
» faire impression sur vous, monsieur, qu'on dit pro-
» testant et qui n'avez peut-être même aucune reli-
» gion.

» — Madame, croyez que je ne suis ni protestant ni
» indifférent ! Mais que de fois n'ai-je pas été calom-
» nié ! que de fois ne m'a-t-on pas prêté des idées,
» des propos bien éloignés de mes sentiments : n'est-
» ce pas à moi que l'on fit prononcer ces mots in-
» fâmes, après la mort de messieurs Foulon et Berthier :
» Ce sang est-il donc si pur ! »

L'accent avec lequel s'exprimait Barnave émut vivement la famille royale. Les rôles, un moment, se trouvèrent changés : ce n'était plus le commissaire de l'Assemblée chargé de ramener en prisonnier un fugitif coupable, c'était un sujet du Roi cherchant à se justifier, devant lui, d'une accusation qui pesait sur son cœur, d'un passé qui affligeait sa conscience ! On traversait alors une bourgade à quelques lieues de Dormans, et la voiture s'était arrêtée. Un pauvre curé s'approcha et adressa au Roi des paroles respectueuses. Aussitôt, une bande de misérables se jeta sur lui. « Tigres ! » leur cria Barnave, encore pâle de l'émotion avec laquelle il avait répondu à Madame Elisabeth, « tigres ! avez-vous cessé d'être Français ! Nation de
» braves, êtes-vous devenue un peuple d'assassins ! »
Ces paroles sauvèrent d'une mort certaine le malheureux prêtre, déjà terrassé. La Reine raconta ainsi cet incident du du voyage : « Barnave, en s'adressant aux
» meurtriers, s'était jeté presque hors de la portière.
» Elisabeth, touchée de ce noble élan, le retenait par

» la basque de son habit. Dans les moments des grandes
» crises, les circonstances bizarres frappent toujours,
» et la vue de la pieuse Elisabeth retenant Barnave
» ainsi me parut la chose la plus étrange. » (1)

Plus tard, Barnave lui-même ne rappelait son entretien avec la sœur du Roi que dans les termes d'une respectueuse émotion : « La conversation de Madame
» Elisabeth sur les malheurs de la France, son élo-
» quence douce et persuasive, la noble simplicité avec
» laquelle elle s'exprimait, sans s'écarter en rien de sa
» dignité, tout lui parut céleste dans cette divine prin-
» cesse, et le cœur du jeune orateur, disposé sans
» doute à de nobles sentiments, s'il n'eût pas suivi le
» chemin de l'erreur, fut soumis par la touchante ad-
» miration. » (2)

A son tour, il eut à parler aux voyageurs des fautes des royalistes dans la Révolution. Il dit en particulier à la Reine, qu'il avait trouvé les intérêts de la Cour si faiblement, si mal défendus, qu'il avait été tenté plusieurs fois d'aller lui offrir un athlète courageux qui connût l'esprit du siècle et celui de la nation. « Et
» quels auraient été les moyens, Monsieur, que vous
» auriez conseillé d'employer, lui demanda la Reine. »
» — La popularité, Madame, » répliqua le jeune député. « — Et comment pouvais-je en avoir puisqu'elle
» m'était enlevée ! — Ah ! madame, il vous eût été bien
» plus facile de la reconquérir, qu'à nous de l'obtenir. »

Barnave prononça ces mots les larmes aux yeux, la voix tremblante. La sincérité de son langage avait

(1) Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 152 et 153.
(2) Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 153.

frappé Louis XVI et la délicatesse respectueuse de ses manières touchait les deux princesses. Autre était l'attitude de Pétion. « La conduite de ces députés pendant » le voyage nous a fait connaître, disait l'infortunée » Reine, la séparation totale qui existait entre le parti » constitutionnel, représenté par Barnave, et le parti » républicain, représenté par Pétion. » (1)

XVI.

Placé à côté de Madame Elisabeth, Pétion avait écouté l'entretien de la Princesse avec Barnave et assisté aux incidents que nous venons de raconter, mais sans partager aucun des sentiments de son collègue. Il voyait Barnave ému ; il le supposait gagné, et persuadé que l'on emploierait avec lui, grâce aux agréments de sa personne, bien d'autres moyens de séduction que ceux de l'éloquence, il se tenait sur la défensive, comme il l'avait fait depuis le début de son voyage.

« La conversation devint plus particulière, raconte » la relation cruellement ridicule dont nous ne citerons que quelques passages par respect pour Madame Elisabeth : « La Reine parlât (*sic*) à Barnave; et Madame » Elisabeth me parlât (*sic*), mais, comme si on se fût » distribué les rôles en se disant : Chargez-vous de » votre voisin, je vais me charger du mien... Madame » Elisabeth me fixait avec des yeux attendris..., avec » cet air de langueur que le malheur donne et qui » inspire un assez vif intérêt... »

(1) Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 153.

» .... Nous allions lentement... un peuple nom-
» breux nous accompagnait... Madame Elisabeth
» m'entretenait des gardes du corps qui les avaient
» accompagnés ; elle m'en parlait avec un intérêt
» tendre. .. ; sa voix avait je ne sais quoi de flatteur.
» .... Elle entrecoupait quelquefois ses mots de
» manière à me troubler.... Je lui répondais avec une
» égale douceur.... mais cependant sans faiblesse,
» avec un genre d'austérité qui n'avait rien de farou-
» che ; je me gardais bien de compromettre mon carac-
» tère ; je donnais tout ce qu'il fallait à la position
» dans laquelle je croyais la voir.... mais sans néan-
» moins donner assez pour qu'elle pût penser, même
» soupçonner, que rien altérât jamais mon opinion,
» et je pense qu'elle le sentit à merveille, qu'elle vit
» que les tentations les plus séduisantes seraient inu-
» tiles, car je remarquais un certain refroidissement,
» une certaine sévérité qui tient souvent chez les
» femmes à l'amour-propre offensé. »

Il ne s'aperçut pas du sourire qui errait sur les traits de la Princesse. Elle était trop femme pour ne pas avoir deviné l'incroyable fatuité du grossier député, trop Française pour ne pas s'en divertir de tout son cœur. « Nous arrivions insensiblement à Dormans,
» poursuit notre narrateur.... Nous y entrâmes entre
» minuit et une heure. Nous descendîmes dans l'au-
» berge où nous avions mangé un morceau en venant,
» et cette auberge, quoique très passable, n'était
» guère propre à recevoir la famille royale. Mais
» j'avoue que je n'étais pas fâché que la Cour connût
» ce que c'était qu'une auberge ordinaire. »

Pauvre homme ! se souvint-il de cette charitable ré-

flexion deux ans après, lorsque, traqué à son tour par les républicains, dans les déserts des Landes, il tomba de faiblesse à l'entrée d'un bois, où des loups l'égorgèrent et se rassasièrent de ses restes ensanglantés.

De la petite ville de Dormans, on arriva à la Ferté-sous-Jouarre. « Là, continue Pétion, nous trouvâmes » un grand concours de citoyens qui criaient : » Vive la Nation ! vive l'Assemblée nationale ! vive » Barnave ! vive Pétion ! J'apercevais que ces cris » faisaient une impression désagréable à la Reine, » surtout à Madame Elisabeth. Le Roi y paraissait » insensible, et l'embarras qui régnait sur leurs figures » m'embarrassait moi-même. Le maire de La Ferté-» sous-Jouarre nous avait fait prévenir qu'il recevrait » le Roi, et le Roi avait accepté cette offre. »

Cette fois, le narrateur fut privé du plaisir de voir humilier la famille royale. M. Regnard, maire de la ville de La Ferté-sous-Jouarre, avait prévu tout ce qui pouvait adoucir la situation des voyageurs, pendant les heures qu'ils devaient passer dans sa maison. Ils trouvèrent des appartements frais, un dîner simple et bon, les plus touchants égards. Mme Regnard reçut la Reine vêtue en servante, et comme Marie-Antoinette lui demandait si cette charmante habitation avait une maîtresse ? « Je l'étais, Madame, répondit-elle, avant » l'entrée de votre Majesté ! » M. Regnard s'approcha de Mme de Tourzel et la pria de dire à Louis XVI qu'il n'osait lui témoigner ouvertement les sentiments qu'il éprouvait ; qu'il la suppliait de vouloir bien les interpréter ; qu'il s'occupait par nécessité des commissaires de l'Assemblée, mais que son cœur était tout à son Roi. « Ce fut, ajoute le même récit, le seul endroit de

» ce voyage où la famille Royale goûta un moment » de repos et de tranquillité. » Ajoutons que, deux ans plus tard, le souvenir de l'accueil fait à Louis XVI conduisait M. et Mme Regnard à l'échafaud.

Pendant que l'on préparait le dîner dans cette maison hospitalière, Madame Elisabeth descendit dans le jardin et s'entretint assez longtemps avec Pétion, pour que cette promenade et cette conversation fussent observées attentivement, par les personnes qui étaient aux fenêtres et sur le perron. « La maison du maire » de La Ferté-sous-Jouarre est extrêmement jolie, ra- » conte Pétion ; la Marne en baigne les murs. Le jar- » din qui accompagne cette maison est bien distribué, » bien soigné, et la terrasse qui est sur le bord de » la rivière est agréable. Je me promenai avec Ma- » dame Elisabeth sur cette terrasse avant le dîner, et » là je lui parlai avec toute la franchise et la véra- » cité de mon caractère. Je lui représentai combien » le Roi était mal entouré, mal conseillé. Je lui parlai » de tous les intrigants, de toutes les manœuvres de » la cour avec la dignité d'un homme libre et le dé- » dain d'un homme sage. Je mis de la force, de la » persuasion dans l'expression de mes sentiments, et » l'indignation de la vertu lui rendit sensible et atta- » chant le langage de la raison... Elle parut attentive » à ce que je lui disais : elle en parut touchée. Elle » se plaisait à mon entretien, et je me plaisais à » l'entretenir. Je serais bien surpris si elle n'avait pas » une belle et bonne âme, quoique très imbu (*sic*) » des préjugés de naissance et gâtée par les vices » d'une éducation de cour. » Après cette heureuse découverte, on rentra, et vers trois heures les voitures s'avancèrent.

« La chaleur était encore excessive, raconte Mme de
» Tourzel. La poussière que faisaient les personnes
» qui entouraient la voiture, soit à pied, soit à cheval,
» était aussi épaisse que le plus affreux brouillard, et
» le peu d'air qui existait se trouvait intercepté par
» les troupes à pied et à cheval, et par la multitude de
» curieux qui se pressaient autour de la voiture. »

Satisfait du discours qu'il avait adressé à Madame Elisabeth sur les bords de la Marne, Pétion voulut le recommencer devant le Roi et la Reine, et il l'embellit d'une tirade enthousiaste sur l'Amérique et sur le mérite des Républiques. « Nous ne doutons pas,
» répondit Louis XVI, de votre désir d'en fonder une
» en France. — La France n'est pas encore assez
» mûre pour cela, répliqua insolemment Pétion, et
» je ne serai pas assez heureux pour la voir établir de
» mon vivant. Du reste, il n'est que trop vrai que
» partout les Rois ont fait le malheur des hommes ! »
Puis, en distraction, il pose sa main sur la tête bouclée du Dauphin, lui arrache une poignée de cheveux et le fait crier. Un peu plus tard, ayant faim et soif, il suce une aile de pigeon, jette les os par la portière, au nez du Roi, se fait verser à boire par la petite Madame et hausse le verre pour indiquer qu'il en a assez. A Meaux, il éprouve une vive satisfaction en songeant combien le Roi doit être vexé d'avoir à loger chez un évêque constitutionnel. Mais au départ de cette ville, le voyage ne lui offre plus aucun agrément. La chaleur redouble, la poussière devient insupportable. Puis, on approche de Paris, du terrible Paris, dont les environs s'annoncent par des cris féroces, par des rassemblements nombreux et menaçants. Le

ton de la relation de Pétion change. Les anecdotes grivoises, les tirades sentimentales disparaissent de son récit. Il se montre maîtrisant la multitude comme il a subjugué, dominé la famille royale, apaisant les forcenés qui attaquent les gardes du corps et demandent la tête de la Reine.

La route se poursuivait lente et pénible au milieu des flots de population. Au lieu d'entrer dans la ville par la porte Saint-Denis, le cortège prit le chemin qui longeait les murs dégradés de l'enceinte de Paris et les villages de Clichy, Mousseaux et Courcelles, pour gagner la barrière de la Conférence. Là, le concours de peuple était immense : il semblait, continue la relation de Pétion, « que tout Paris et ses environs étaient réunis » dans les Champs-Elysées. Jamais un spectacle plus » imposant ne s'était présenté aux regards des hommes. » Les toits des maisons étaient couverts d'hommes, » d'enfants, de femmes. Les barrières en étaient héris- » sées; les arbres en étaient remplis. Tout le monde » avait le chapeau sur la tête. Le silence le plus majes- » tueux régnait; la garde nationale portait le fusil la » crosse en haut. Ce calme énergique était quelquefois » interrompu par les cris de « Vive la Nation ! » Le nom » de Barnave et le mien étaient quelquefois mêlés à » ces cris, ce qui faisait l'impression la plus doulou- » reuse à Madame Elisabeth surtout. Ce qu'il y a de » remarquable, c'est que nulle part je n'entendis » proférer une parole désobligeante contre le Roi. On » se contentait de crier: Vive la Nation!

» Nous passâmes sur le Pont Tournant, qui fut » fermé aussitôt, ce qui coupa le passage. Il y avait » néanmoins beaucoup de monde dans les Tuileries,

» des gardes nationaux surtout. Une partie des dé-
» putés sortirent de la salle pour être témoins du spec-
» tacle. On remarqua M. d'Orléans, ce qui parut au
» moins inconsidéré. Arrivés en face de la grille d'en-
» trée du château et au pied de la première terrasse,
» je crus qu'il allait se passer une scène sanglante. Les
» gardes nationaux se pressaient autour de la voiture
» sans ordre et sans vouloir rien entendre. Les gardes du
» corps qui étaient sur le siège excitaient l'indignation,
» la rage des spectateurs. On leur présentait des baïon-
» nettes, avec les menaces et les imprécations les plus
» terribles. Je vis le moment où ils allaient être im-
» molés sous nos yeux. Je m'élance de tout mon corps
» hors de la portière ! J'invoque la loi ! Je m'élève
» contre l'attentat affreux qui va déshonorer les ci-
» toyens. Je leur dis qu'ils peuvent descendre ; je le leur
» commande avec un empire qui en impose. On s'en
» empare assez brusquement, mais on les protège, et
» il ne leur est fait aucun mal. Des députés fendent la
» foule, arrivent, nous secondent, exhortent, parlent
» au nom de la loi. »

» M. de La Fayette, dans le même moment, paraît
» à cheval au milieu des bayonnettes, s'exprime avec
» chaleur. Le calme ne se rétablit pas, mais il est facile
» de voir qu'il n'existe aucune intention malfaisante.
» On ouvre les portières ; le Roi sort : on garde le
» silence. La Reine sort ; on murmure avec assez de
» violence ; les enfants sont reçus avec bonté, même
» avec attendrissement... »

Dans la soirée, Pétion rentre dans l'appartement du Roi. Diverses circonstances l'étonnent : « Déjà, dit-il,
» tous les valets y étaient rendus dans leur costume

» d'usage. Il semblait que le Roi revenait (*sic*) d'une
» partie de chasse ; on lui fit la toilette. En voyant le
» Roi, en le contemplant, jamais on n'aurait pu deviner
» tout ce qui venait de se passer ; il était tout aussi
» flegme (*sic*), tout aussi tranquille que si rien n'eût été.
» Il se mit sur le champ en représentation ; tous ceux
» qui l'entouraient ne paraissaient pas seulement pen-
» ser qu'il fût survenu des événements qui avaient
» éloigné le Roi pendant plusieurs jours et qui le
» ramenaient. J'étais confondu de ce que je voyais. . .
» Comme j'étais excédé de fatigue et que je haletais
» de soif, je priai Madame Elisabeth de vouloir bien
» me faire donner des rafraîchissements, ce qui fut fait
» à l'instant. »

Pendant que Pétion buvait, il éprouva un nouveau sujet d'étonnement. Madame de Tourzel, qui devait être gardée à vue par ordre de M. de La Fayette, avait fait demander à Madame Elisabeth un livre qu'elle lui avait promis de lui prêter. Ce volume avait été déposé par M. Hue, premier valet de chambre du Dauphin, sur la table, près de Pétion, en attendant que les commissaires fussent sortis. Pétion l'examina curieusement, s'attendant à lire le titre de quelque roman de l'époque. Cet ouvrage était intitulé, « *Pensées sur la mort !* » Peut-être comprit-il alors que la Princesse avait puisé ailleurs que dans un vain orgueil et dans une insouciance frivole, le calme dont son esprit borné se déclarait confondu.

XVII.

Triste nuit que celle qui suivit la rentrée des fugitifs dans ce château, encore souillé par les traces de l'é-

meute qui avait pénétré le 21 juin dans les appartements ! La découverte du passage secret de celui de Madame Elisabeth avait exaspéré les gardiens. Des meubles avaient été brisés, des portes enfoncées. Le lendemain, le palais devint une prison. Investi par l'Assemblée Nationale du gouvernement du château et de la garde de la personne du Roi, La Fayette fit placer dans l'intérieur des Tuileries douze officiers choisis par lui, ainsi que vingt-quatre autres pris dans la garde nationale, et qui devaient se relever par tiers, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. La rigueur de cette captivité était si grande que, par surcroît de précaution, on supprima la messe de la chapelle du château, parce qu'on trouvait cette chapelle trop éloignée des appartements et que l'on craignait que, dans le trajet, il n'y eût quelque tentative d'évasion. On dressa dans une pièce rapprochée de ces appartements un autel de bois et on en fit une chapelle provisoire, où le Roi et sa famille devaient entendre la messe. « La Reine montait-elle chez le » Dauphin, dit la relation de Mme la comtesse de Béarn, » elle trouvait toujours la porte fermée. Un des offi- » ciers frappait alors en disant : la Reine ! A ce signal, » deux des officiers qui gardaient à vue Mme de Tourzel ouvraient la porte. » (1) Le régime du Temple commençait ainsi aux Tuileries.

Moins sévèrement surveillée que sa famille, Madame Elisabeth voulut partager la captivité du Roi dans toute sa rigueur. Pendant six longues semaines, elle ne sortit pas du palais. S'occuper à distraire, à consoler

(1) *Souvenirs de quarante ans*, p. 87.

les captifs, prier et travailler, tel fut l'emploi de ces jours d'été si pénibles à passer dans le Paris enfumé de cette époque, en face des masses poudreuses des quinconces des Tuileries, des bassins d'eau saumâtre, des allées desséchées où, dès le mois de juillet, s'éparpillaient les feuilles brûlées des marronniers flétris. La vue de la Seine seule avait quelque charme aux premières heures, avant le réveil de la grande cité. Alors montaient jusqu'aux fenêtres de la prisonnière des chants d'oiseaux, des souffles de fraîcheur. Ce vieux fleuve des Gaules, témoin de tant de révolutions successives assistait en philosophe impassible au drame qui se déroulait sur ses rives, toujours prêt à ensevelir dans ses froids abîmes de nouveaux secrets, de nouvelles victimes.

La correspondance de Madame Elisabeth reprend le 4 juillet. Elle écrit d'abord au comte de Provence, qui, plus heureux que Louis XVI, avait réussi à gagner la Belgique. C'est à Bruxelles que la lettre est adressée. « Votre seconde lettre me parvient. J'ignorais absolu- » ment les dangers que vous aviez courus ! Que je » rends grâce à la Providence de vous en avoir pré- » servé ! Ah ! remerciez bien celui (1) dont le Ciel s'est » servi pour vous sauver ! Je sens que je l'aime de tout » mon cœur. Oui, le Ciel a eu ses vues en vous sau- » vant. Ne l'oubliez pas. Mais Dieu veut au moins » votre salut. Voilà ce que je désire le plus. Vous savez » si mon cœur est vrai lorsqu'il vous souhaite avant » tout un bonheur éternel.

» Nous nous portons bien. Nous vous aimons, mais

(1) Le comte d'Avaray.

» je me mets en tête pour cet article. Jouissez du bonheur que vous avez d'être réuni à un objet (1) qui mérite toute votre amitié, et ne pensez jamais faiblement à ceux que la main de Dieu a frappés d'une manière forte, mais à qui il donnera, j'espère, les moyens de soutenir cette épreuve. » (2)

5 *juillet*. — « Les esprits se calment.

9 *juillet*. — « La loi sur les émigrants va être très sévère... Paris est tranquille à l'extérieur... J'ai été très malheureuse ! Je le suis encore, surtout de ne pouvoir avoir de nouvelles sûres du pays étranger.

Même jour. — « J'ai pu voir hier mon abbé (3). J'ai causé bien à fond avec lui. Cela m'a remontée.

10 *juillet*. — « Paris et le Roi sont toujours dans la même position, le premier tranquille, et le second gardé à vue, ainsi que la Reine. Même, hier, on a établi une espèce de camp sous leurs fenêtres, de peur qu'ils ne sautent dans le jardin, qui est hermétiquement fermé et qui est rempli de sentinelles, deux ou trois sous les mêmes fenêtres. La loi pour les émigrants est très sévère ; ils payeront les trois cinquièmes de leur bien (4).

14. — Nous menons la même vie, étant aussi gardés qu'il y a huit jours. Le rapport de l'affaire a été fait hier. Les conclusions sont que le Roi ne peut pas être jugé. Par les décrets, il le prouve. Mais plusieurs membres le disputent. On dit que cela sera

(1) Le comte d'Artois.

(2) Lettre à M. le comte de Provence, communiquée par M. le vicomte de Fontenay. Coll. F. de Conches, p. 301.

(3) L'abbé Edgeworth de Firmont.

(4) Coll. F. de Conches, p. 307.

» décidé samedi. Je ne le crois pas, car une grande » partie de l'Assemblée doit parler. Il y a eu un peu » de mouvement aujourd'hui, parce que les femmes » d'un des clubs sont venues présenter une pétition » que l'Assemblée n'a pas voulu recevoir. Elles ont dit » qu'elles reviendraient demain. On doit la lire à l'ou- » verture de l'Assemblée. Je crois que c'est pour de- » mander qu'il n'y ait plus de Roi. Il me paraît encore » impossible de prévoir la conduite que tiendra l'As- » semblée. Duport, Barnave, Lameth, d'André, La » Fayette, tout cela est pour la monarchie ; mais je ne » sais pas s'ils l'emporteront. »

Même jour. — « Il y a eu aussi aujourd'hui une fédé- » ration. Le canon et le tambour ont tiré et battu » toute la journée, et le quai est rempli de monde. » Si l'on avait le cœur gai, ce spectacle serait superbe.

» ... Le château de Guy (1) a pensé être pillé. Nos » amies sont bien malheureuses, privées, depuis plus » de trois semaines, des seules consolations qui puis- » sent soutenir ; mais le Ciel y a pourvu une fois, et » leur courage est toujours le même. Que de malheurs » chaque individu éprouve ! Plus heureuse que nos » amies, j'ai repris, depuis cette semaine, mon genre » de vie accoutumé. Mais combien mon âme est loin » de pouvoir en jouir comme je le voudrais !.... » Cependant, je suis calme. Si je ne craignais pas pour » d'autres que pour moi, il me semble que je suppor- » terais facilement ma position qui, bien que je ne » sois pas prisonnière, ne laisse pas que d'avoir des » désagréments (2).

(1) Saint-Cyr.
(2) Coll. F. de Conches, p. 309.

15 *juillet*. — « Le décret vient d'être porté. Le Roi » est hors de cause. M. de Choiseul et les gardes du » corps seront jugés. Les autres resteront en état d'ar- » restation. Les femmes sortent cette nuit de l'abbaye. »

Même jour. — « Il y a un peu de mouvement dans » le peuple et beaucoup de frayeur (1). »

18 *juillet*. — « Nous avons, depuis trois jours, un » sabbat un peu fort. Le Champ-de-Mars était occupé » par les sans-culottes, qui y tenaient une petite as- » semblée nationale, ce qui n'a pas eu de succès au- » près de la véritable. En conséquence, elle a ordonné » que la loi martiale fût publiée. Le drapeau rouge a » été déployé. Vingt de ces malheureux ont été tués, » cent blessés, plusieurs noyés. Six de la garde ont » péri. C'étaient des bourgeois, ce qui anime beaucoup » les autres, qui se sont portés au château avec zèle. » L'esprit général de la garde est fort bon pour l'exé- » cution de la loi. Ils ont un grand désir de se débar- » rasser des gueux qui font le train (2). »

23 *juillet*. — « On dit que l'Assemblée avance son » grand ouvrage de la charte constitutionnelle et qu'il » sera présenté dans un mois. »

Même jour. — « On fait cent histoires sur les cours » étrangères. On prétend que le comité ecclésiastique » a reçu la nouvelle qu'elles voulaient s'opposer à » notre constitution. La Prusse et l'Angleterre me » font une peur affreuse. Ephraïm (3), envoyé de

(1) Coll. F. de Conches, p. 309, 310 et suivantes.

(2) Ce fut la répression de cette émeute qui servit de dossier judiciaire pour faire condamner à mort, deux ans plus tard, Bailly, maire de Paris.

(3) Ephraïm reparut au moment du 10 août et fournit en

» Prusse, qui, dit-on, soudoie notre armée de bri-
» gands, est relâché, parce qu'il aurait pu faire
» pendre plusieurs personnes qui n'ont pas de goût
» pour ce genre de mort. »

23 *juillet.* — « J'ai, à présent, hors du royaume,
» tant de gens qui m'intéressent, que cela fait horreur
» à penser et m'emporte beaucoup de temps. »

Même jour. — « Je suis encore un peu étourdie de
» la secousse violente que nous avons éprouvée. Il
» faudrait pouvoir passer quelques jours bien tran-
» quilles, éloignées du mouvement de Paris pour
» remettre ses sens!... Heureux celui qui, tenant
» toujours son âme entre ses mains, ne voit que Dieu
» et l'éternité, et n'a d'autre but que de faire servir
» les maux de ce monde à la gloire de Dieu, et d'en
» tirer parti pour jouir en paix de la récompense
» éternelle ! Que je suis loin de cela ! »

27 *juillet.* — « Je suis bien loin d'avoir l'âme
» calme!... Peu à peu, j'espère que cela viendra et
» que je ne finirai pas par devenir folle. »

28 *juillet.* — « La charte avance. Mais on croit
» qu'elle ne paraîtra que dans cinq ou six jours, ce
» qui fait qu'elle ne sera présentée à la sanction que
» dans quinze... Je frémis du moment où le Roi sera
» dans le cas d'agir. Nous n'avons pas ici un homme
» de tête en qui l'on puisse avoir confiance. Où cela
» nous mènera-t-il ! Je frémis ! (1) »

Instruite des dispositions des émigrés, connaissant

effet des sommes considérables aux Jacobins. C'est toujours ce Juif de Berlin dont il est si souvent question dans la correspondance des émigrés.

(1) Coll. F. de Conches, p. 317.

par M. de Bombelles les divisions qui se produisaient entre l'Autriche et les princes français, Madame Elisabeth en souffrait amèrement et prévoyait quelles en seraient les suites pour son malheureux frère. Aussi son journal est-il empreint d'un caractère de tristesse presque désespérée, à cette époque de la réclusion aux Tuileries. « L'abandon à la volonté de Dieu n'est » encore que dans la superficie de mon esprit, » écrit-elle, le 29 juillet (1). Elle avait à lutter aussi contre de grandes épreuves intérieures : le doute, l'impatience, le découragement ; elle versait des larmes amères dans la solitude de son petit oratoire. Le 4 août, elle écrit à Mme de Raigecourt : « Priez pour moi, mon » cher cœur, j'en ai bien besoin ; vous ne pouvez vous » en faire idée. Je suis plus sèche, plus bête, que ceux » qui n'ont jamais connu la douceur du joug qui » m'est imposé ! (2) » Et, en effet, prières, méditations, lectures, travaux, tous les secours qu'elle s'était accoutumée à considérer comme des ressources infaillibles, lui échappent ou l'irritent ! Il semblerait même que la vision du Temple fût venue s'offrir à son âme délaissée dans le palais des Tuileries. Ses lettres à l'abbé de Lubersac sont, dans leur simplicité, de vrais cris de désolation. C'est un des traits remarquables du caractère de Madame Elisabeth, que ce mépris des illusions à l'âge où elles ont tant d'empire, sans cependant que cette sorte de découragement atteigne jamais en elle les sources de l'énergie et de la constance dans les résolutions. Nulle mieux qu'elle n'a connu les défauts de Louis XVI,

(1) A l'abbé R. de Lubersac. Beauchesne, t. II. Coll. F. de Conches, p. 319.

(2) Coll. F. de Conches, p. 319.

du *pauvre Malade*, le goût d'intrigue du comte de Provence et l'imprévoyante légèreté du *Jeune homme*, comme elle appelle son frère le comte d'Artois. La Reine enfin, cette noble et courageuse Marie-Antoinette, dont chaque jour elle aime et respecte davantage les grandes qualités de cœur et d'esprit, la Reine lui paraît trop confiante dans l'intervention étrangère, dans la politique méticuleuse de Mercy, du *vieux renard*, car tel est le surnom que donne sans façon Madame Elisabeth au diplomate autrichien. Quant aux chefs de l'émigration, aucune de leurs fautes n'échappent à la clairvoyante Princesse. La rivalité de Breteuil et de Calonne lui paraît un malheur irrémédiable, un obstacle à toute intervention utile de la part des cours étrangères. Peut-être aurait-elle meilleure opinion des efforts sincères qu'elle voit tenter aux constitutionnels de l'Assemblée de Paris pour sauver la monarchie, mais leurs vues sont trop courtes et l'incertitude de Louis XVI les paralyse, tandis que les anarchistes gagnent du terrain. De là cette situation sans espoir pour la noble femme, qui demeure cependant plus ferme et plus vaillante au poste que son dévouement a choisi, à mesure que les alertes se multiplient, que les humiliations sont plus amères.

25 *août*. — « ... Il y a deux jours, une sentinelle,
» sur la terrasse des Feuillants, prit des marrons qui
» lui tombaient sur la tête pour des pierres qu'on lui
» jetait. En conséquence, il a tiré. Le caporal accourt
» à ce bruit, monte sur le mur, voit deux hommes se
» promenant dans la cour des Feuillants et tire dessus.
» Heureusement, ils n'ont pas été blessés. C'étaient
» deux hommes de la garde. Tout cela a fait un peu

» de bruit dans le moment. Cette nuit, une sentinelle, » qui est dans un corridor en haut, s'est endormie, a » rêvé je ne sais quoi, s'est éveillée en criant. Dans » le même moment, tous les postes, jusqu'au fond de » la galerie du Louvre, en ont fait autant. Dans le » jardin, il y a aussi des terreurs paniques. Tout cela » entretient la garde dans une terreur apparemment » fort utile pour ceux qui sont causes de toutes ces » bêtises (1). »

Même jour. — « Il a été question hier de la maison » militaire du Roi. Il aura douze cents hommes à » pied et six cents à cheval, qui seront choisis dans » les troupes de ligne et dans la garde nationale. Il » faut avoir été un an dans celle-ci pour être choisi. » Outre cela, il aura la garde d'honneur que la ville » où il sera lui fournira. Il faut convenir que cela » fera un Roi bien et librement gardé. On le croira, » c'est tout de même. M. le duc d'Orléans a renoncé » à ses droits au trône dans la séance d'hier (24 » août).

» La fête du Roi se passe avec toute la modestie pos- » sible. Il n'y a pas la moindre différence des autres » jours. On ne lui permet même pas d'aller entendre » la messe dans la chapelle. »

31 *août.* — « . . . Tous les jours, il y a des querelles » à l'Assemblée. Le côté gauche est parfaitement » désuni. Le parti républicain n'est pas le plus fort, » mais il est bien marqué. Malouet a fait, l'autre » jour, un discours charmant, qui a été écouté, d'une » manière incroyable pour le style ; mais on dit que

(1) Coll. F. de Conches, p. 340.

» le projet qu'il a donné n'est pas bon. Je ne l'ai pas » encore lu... »

Madame Elisabeth indique dans ce passage la tentative de Barnave, qui avait rallié à lui les quatre cinquièmes du centre gauche de l'Assemblée. Les députés de cette fraction avaient formé le projet de faire une lecture d'ensemble de la constitution terminée, et une révision générale pour en mettre d'accord toutes les parties. Barnave, Duport et les Lameth s'étaient concertés à demi mot avec Malouet, pour arriver à la modification de certains articles qui portaient atteinte à la prérogative royale. Les rôles étaient distribués. Malouet, un des orateurs de la droite, devait entamer l'attaque, Barnave lui répondre avec véhémence, pour mieux cacher leur entente, et abandonner quelques dispositions comme dangereuses et anti-constitutionnelles. Pour leur part, les Lameth devaient soutenir l'extrême gauche. Les députés du côté droit firent manquer le plan. Ils résolurent de protester par le silence contre la constitution et de s'abstenir de tout vote. Cette abstention, dans une séance regardée par les constitutionnels comme de la dernière importance pour la monarchie, détruisit tout leur espoir. Le jour venu, les deux côtés se tenaient en observation ; Barnave n'attendait que l'attaque. Malouet, qui avait déclaré à la droite son intention de protester de vive voix, ouvrit la brèche. Le côté droit demeura muet et assura ainsi le triomphe du député Le Chapelier qui, n'étant pas dans le secret, interrompit Malouet avec violence, cria au blasphème et réussit à le faire descendre de la tribune. Ainsi finit le « discours charmant » dont parle Madame Elisabeth.

12 *septembre.* — « Je suis heureuse aujourd'hui. » Depuis longtemps, je n'avais eu une après-dînée à » moi et j'en jouis bien. Je n'ai pas fait grand'chose, » mais au moins n'ai-je pas été étouffée pour faire » mes petites lectures... On dit le traité de l'Oraison, » celui de la Présence de Dieu et celui de la Confor- » mité à la volonté de Dieu, superbes. Je commencerai » demain le premier (1). »

14 *septembre.* — « Voilà la constitution finie et » terminée par une lettre dont je ne parlerai pas... » J'ai beaucoup d'inquiétude pour ses suites. Je vou- » drais être dans tous les cabinets de l'Europe. La » conduite des Français devient difficile. Une seule » chose me soutient, c'est la joie de voir ces Messieurs » sortir de prison. M. de Choiseul l'est aujourd'hui, » et ceux qui sont ici le sont d'hier. J'espère les voir » ce matin (2). »

Même jour. — « Je vais à midi à l'Assemblée pour » suivre la Reine. Si j'étais la maîtresse, je n'irais certes » pas. Mais, je ne sais, tout cela ne me coûte pas au- » tant qu'à bien d'autres, quoique assurément je sois » loin d'être une constitutionnelle. »

Le 13 septembre, Louis XVI avait adressé à l'Assemblée son acceptation à la constitution par l'intermédiaire du ministère de la justice. La lettre à laquelle Madame Elisabeth fait allusion, était celle que le Roi écrivit à Monsieur et au comte d'Artois, pour leur expliquer l'adhésion qu'il venait de donner à la cons-

(1) Nous avons vainement cherché l'auteur de ces ouvrages, qui ne figurent pas dans le catalogue des livres de piété de Madame Elisabeth.

(2) Coll. F. de Conches, p. 337.

titution. Alors secrète, cette lettre appartient aujourd'hui à l'histoire, et donne une haute idée de l'intelligence des affaires et du discernement politique du malheureux Louis XVI.

20 *septembre.* — Ce jour apporte une bonne nouvelle, événement si rare dans la triste vie de Madame Elisabeth. Elle apprend que Mme de Bombelles a trouvé un asile pour l'automne et peut-être l'hiver : c'est un manoir près de Roschack, dans le canton de Saint-Gall, en Suisse (1). Le climat du pays est doux et pur, la ville propre et aérée, la vie assez bon marché. Les catholiques sont nombreux dans le canton. Il y a des ressources pour l'éducation des enfants de Mme de Bombelles, qui avançaient en âge et se préparaient à faire leur première communion. La bibliothèque d'une vieille abbaye est accessible aux lecteurs et aux curieux. Quant aux environs, ils sont enchanteurs, les bords de la Steinach, délicieux. Enfin, quelques Français dispersés dans des fermes, dans des hôtelleries des environs « seront de précieuses recrues pour la société du » marquis, » car, écrit Madame Elisabeth en répondant gaiement à la lettre de la pauvre émigrée, « on » a beau dire, l'hiver, on en a un peu besoin, surtout » pour un homme qui n'a pas la ressource de l'ou» vrage. Oui, mon cœur, continue-t-elle, je voudrais » pouvoir me transporter dans ta solitude ! Que j'y » trouverais de douceur ! Mais la Providence m'a

(1) Le château de Wartegg, appartenant au prince Béda, abbé de Saint-Gall, qui l'avait donné à bail à la famille de La Tour-Valsassina. Le marquis de Bombelles le loua en 1791 et y demeura plusieurs années. C'est là que Mme de Bombelles apprit la mort de sa royale amie.

» placée où je suis ! Ce n'est pas moi qui ai choisi ! » tu crois bien qu'elle m'y retient. Il faut donc s'y » soumettre... Ton mari est donc allé faire une » course légère et tu es restée avec tes enfants, tes » livres et ta pensée. En voilà bien assez pour toi ! (1) »

La Suisse, les montagnes, quel rêve, en effet, pour cette prisonnière de vingt-cinq ans, qui raconte ainsi l'emploi de ses monotones journées : « Nous allons à » la messe à midi. On dine à une heure et demie. A » six heures, je rentre chez moi. A sept heures et demie. » nous soupons. On joue au billard après dîner et » après souper, pour faire faire de l'exercice au Roi. » A onze heures, tout le monde va se coucher, pour » recommencer le lendemain. Je regrette quelquefois » mon pauvre Montreuil, quand il fait beau et chaud. » Viendra-t-il un temps où nous nous y retrouverons ? » Quel bonheur j'épouverais ! Mais tout me dit que » ce moment-là est bien loin (2). »

XVIII.

Une accalmie s'était produite dans l'état révolutionnaire. L'acceptation de la constitution par Louis XVI avait provoqué un mouvement favorable, et quand il s'était rendu à l'Assemblée, il avait retrouvé l'accueil des plus beaux jours de la monarchie. La Fayette et les constitutionnels avaient proposé l'abolition de toute procédure relative aux événements

(1) Coll. F. de Conches, p. 337 et 338.
(2) Id. p. 346.

passés et à la fuite de Varennes. Cette ouverture avait été accueillie avec enthousiasme ; enfin, une amnistie générale était proclamée et les prisons ouvertes. Le journal de Madame Elisabeth offre alors un double intérêt, en laissant entrevoir les obstacles qui empêchèrent la cour de profiter de ce précieux moment de trêve, et le mécontentement des émigrés.

25 *septembre*. ... « Nous avons été à l'Opéra. Nous » irons demain à la Comédie. Mon Dieu ! que de » plaisirs ! J'en suis toute ravie ; et aujourd'hui nous » avons eu, pendant la messe, le *Te Deum !*... Ce soir, » nous avons encore une illumination : le jardin sera » superbe, tout en lampions et en petites machines » de verres que, depuis deux ans, on ne peut plus » nommer sans horreur (1). »

Même jour. — ... « Les colonies ne seront pas sou» mises aux décrets. Barnave a parlé avec tant de » force qu'il l'a emporté. Cet homme a bien du talent » et de l'esprit ; il aurait pu être un grand homme, » s'il avait voulu. Il le pourrait encore. »

Le 28 septembre, Madame Elisabeth écrit une longue lettre à Mme de Raigecourt. Mais une nuance de fierté offensée se mêle au ton affectueux qui lui est ordinaire. Trop souvent nous voyons cette nuance se reproduire dans ses correspondances à dater de cette époque. La cause en est facile à comprendre : les deux amies de la princesse lui transmettaient l'opinion des émigrés sur la conduite de Louis XVI, sur son acceptation de la constitution. Cette opinion était fort sévère. De plus, elles mêmes semblaient s'affliger de

(1) Coll. F. de Conches, p. 339.

l'assiduité de leur Princesse à se montrer avec la Reine à l'Assemblée nationale, aux spectacles, aux promenades. Madame Elisabeth était trop décidée à continuer son œuvre de dévouement au Roi, pour se troubler de ces blâmes indirects ; néanmoins, son cœur en souffrait et s'affligeait de voir augmenter l'opposition des Français émigrés contre son frère.

30 *septembre.* — « La clôture de l'Assemblée est » aujourd'hui. Le Roi ira prendre possession du droit » que la constitution lui donne d'ouvrir et de fermer » les législatures (1). »

L'Assemblée Constituante se dispersait. Elle sentait décroître sa popularité, et convoquait les assemblées primaires, décidant qu'aucun de ses membres ne pourrait être réélu. La nouvelle législature se réunit le 1er octobre ; le 7, Louis XVI se rendit à l'Assemblée qui avait adopté un décret, n'accordant au Roi qu'un fauteuil dans la salle des séances. La veille, Madame Elisabeth commence ainsi son journal d'octobre.

6 *octobre.* — « Il y a aujourd'hui deux ans que nous » étions encore dans le lieu de ma naissance. C'est » vers cette heure-ci qu'il a été décidé que nous le » quitterions ! »

Même jour. — « La nouvelle législation a commencé » par attaquer les droits que la constitution avait » donnés au Roi. Elle a décrété qu'elle devait être in- » dépendante de la volonté du Roi lorsqu'il y était, » et, qu'en conséquence, ils seraient assis devant le » Roi ; qu'il n'aurait pas un fauteuil différent de celui » du président, et que l'on ne lui donnerait plus le

(1) Coll. F. de Conches, p. 343.

» titre de Sire ni de Majesté, mais qu'en lui parlant,
» on dirait toujours « Roi des Français. » Tout cela
» ferait rire, si l'on n'y découvrait un désir violent de
» détruire toute la constitution (1).

12 *octobre*. — « L'empereur a, dit-on, reconnu le
» pavillon national. Tout est tranquille ici... Je crois
» que ce sera long, parce que, n'éprouvant pas de ré-
» sistance, le peuple n'a pas de raison pour s'animer.
» Le Roi est, dans ce moment, l'objet de l'adoration
» publique... (2) »

Même jour. — « Les pauvres prêtres de Saint-Sul-
» pice meurent de faim. Que n'ai-je des trésors, je
» sais bien l'usage que j'en ferais. »

21 *octobre*. — « On dit que l'Assemblée veut s'em-
» parer des biens de tout ce qui habite l'Allemagne.

» Nous avons un vent assez fort depuis trois jours
» et de la pluie, ce qui ne me plaît pas du tout. Je
» comptais faire demain une grande promenade à
» cheval avec Mme de Tarente. Il y a à parier que je
» resterai dans ma pauvre chambre (3). »

31 *octobre*. — « J'ai l'âme toute noire. Je n'aime
» pas du tout ce que je vois!... Dieu veuille que j'aie
» tort Notre sort sera toujours d'être bêtes et mala-
» droits, ce dont j'enrage de tout mon cœur (4). »

8 *novembre*. — « Les tristes nouvelles des îles sont con-
» firmées d'hier par une lettre de M. de Blanchelande.
» On craignait la famine pour la ville du Cap, et il tenait

(1) Coll. F. de Conches, p. 350.
(2) Id. p. 352.
(3) Id. p. 358.
(4) Id. p. 359.

» ses vaisseaux prêts pour faire embarquer les femmes
» et les enfants et les sauver, tandis qu'on chercherait
» à les défendre. Ils avaient envoyé demander secours
» aux Anglais. Voilà le commerce de la France tota-
» lement ruiné, et ce superbe royaume humilié presque
» dans la poussière ! Au moins, s'il l'était de cœur,
» Dieu pourrait en être touché ! Mais, hélas ! que
» peut-on faire avec des cœurs corrompus, trompés
» par l'illusion la plus adroite et la plus perfide ! » (1)

Même jour. — « Il fait un froid de loup depuis trois
» jours. Il y a déjà assez de glace dans les bassins pour
» remplir les glacières. Si l'hiver est aussi froid qu'il
» s'annonce, je ne comprends pas ce que deviendront
» les pauvres. »

Hélâs ! on ne le sait que trop, ce qu'ils deviendront, les pauvres, par ces temps rigoureux qui restèrent si longtemps gravés en traits sinistres, dans la mémoire du peuple de Paris, sous le nom « des hivers de la République ! » Déjà, en 1786 et en 1788, des froids extraordinaires avaient annoncé l'apparition de ces fléaux. Depuis cinq années, la misère envahissait sans résistance les familles affaiblies par la disette et les privations. En 1791, plus de travail, plus de secours. Dans tous les quartiers de Paris, les hôtels demeuraient fermés. Cette vie des riches, qui en alimente tant d'autres, se faisait humble, restreinte et concentrée. Les couvents, source d'aumônes journalières, étaient ouverts et abandonnés. La sœur grise, servante et garde malade du malheureux, ne se rencontre dans aucune rue. La sœur hospitalière, gardienne et insti-

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 361.

tutrice des orphelins, est en fuite ; les brodeuses, les dentellières, les coiffeuses, toutes mères de famille habituées à nourrir leurs enfants du produit de leur aiguille, ne reçoivent plus de commandes. Le pain est cher et rare. « Je le cache sous mon matelas, écrit » une couturière à sa famille, d'abord pour qu'il ne » gèle pas, ensuite pour qu'on ne me le prenne pas. » L'argent s'enfouit. Chacun dissimule ce qui lui en reste, car donner à ceux qui en manquent serait risquer d'exciter une attention malveillante. Aussi la famille royale se voyait-elle assaillie de supplications, étant seule à oser accueillir les demandes. La part de Madame Elisabeth paraît avoir été fort large dans la distribution des secours, à en juger par les liasses de pétitions, de réponses et de lettres qui lui étaient adressées. Une de ces dernières offre un de ces tableaux désolants, trop fréquents dans les grandes villes. Elle est d'une dame de charité de la paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Evêque : « Je me suis rendue, par ordre de Ma- » dame, auprès de la menuisière du numéro 9. Nous » sommes montées ensemble. Tout était vrai. L'homme » est mourant, la femme bien malade. Les trois en- » fants sont blottis dans la paille. Ils n'ont pas de quoi » se couvrir, et ne peuvent descendre pour mendier » nus... La menuisière leur a donné un peu de soupe. » C'est dans un grenier de la rue Roquépine que gémissent ces infortunés (1).

11 *novembre*. — « Toujours dans la même position. » L'Assemblée dit ce qu'elle peut contre les prêtres » et les émigrants. Jeudi, on doit faire un règlement

(1) Beauchesne, t. I.

» pour les prêtres non assermentés. Dieu veuille qu'il
» soit sage. Il gèle comme au mois de janvier (1). »

14 *novembre.* — On n'a pas encore porté le décret
» contre les prêtres. l'Assemblée paraît vouloir y met-
» tre une grande sévérité... Cependant, Dieu permet
» que la religion se soutienne au milieu de cette
» demi persécution .. Les églises des couvents sont
» remplies ; les communions sont innombrables, et
» tout se passe avec le plus grand calme... Les pa-
» roisses ne sont pas de même. On peut s'y promener
» fort à l'aise (2). »

16 *novembre.* — « Il s'est passé ces jours derniers une
» drôle de chose. Un caporal a inventé de consigner
» le Roi et la Reine dans leurs appartements, depuis
» neuf heures du soir jusqu'à neuf heures du matin.
» Cette consigne a duré deux jours, sans qu'on le
» sache ; enfin, le troisième, un grenadier a averti son
» capitaine. Toute la garde est furieuse ; il va y avoir
» un conseil de guerre. Dans la règle, le caporal de-
» vait être pendu ; mais je ne crois pas qu'il le soit,
» et j'en serais bien fâchée. Le Roi devait monter à
» cheval un de ces jours-là ; il a fait vilain. Le Roi
» est resté chez lui ; ce qui fait dire dans tout Paris
» qu'il est de nouveau en arrestation. »

Même jour. — « Je change d'appartement pour un
» mois ou six semaines. On arrange le mien un peu
» mieux qu'il n'était. Je suis chez ma tante Victoire. (3)
» La vue n'y est pas gaie ; mais le cabinet où j'écris
» est assez joli. Il est clair et carré. »

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 364.
(2) Id. Id. p. 365.
(1) Au milieu du château, près de la salle de spectacle.

30 *novembre*. — « Le décret sur les prêtres a passé » hier avec toute la sévérité possible. Il a été porté » au Roi, malgré tous ses défauts inconstitutionnels. » Il y a eu en même temps une députation de vingt- » neuf membres pour prier le Roi de faire des démar- » ches vis-à-vis des puissances, afin d'empêcher les » rassemblements, ou bien on leur déclarera la guerre. » Dans ce discours, on a assuré le Roi que Louis XIV » n'eût pas souffert de tels rassemblements !... Il est » joli que l'on parle de Louis XIV, *de ce despote*, dans » ce moment ! (1) »

Le parti républicain avait demandé que l'on retranchât aux ecclésiastiques, qui refusaient de prêter serment à la constitution civile du Clergé, la pension que la Constituante leur avait accordée à titre d'anciens titulaires, et que, placés sous la surveillance de l'autorité, ils fussent déportés, lorsque leur conduite aurait excité quelque trouble. « C'est la loi, ajoutait » le député Isnard. Je n'en connais pas d'autre. » Devant cette motion, les évêques constitutionnels présents se levèrent et protestèrent avec énergie. Mais l'Assemblée vota cette motion en masse, au milieu du tumulte, et le décret contre les émigrés. Louis XVI opposa son veto à ces deux actes, dont l'un le blessait dans ses affections, et l'autre dans sa conscience. Bien que ce refus se trouvât dans les limites du droit, il aigrit violemment l'opposition, et le peu d'effet obtenu par les concessions de septembre s'effaça complètement.

Le 18 novembre, Pétion fut nommé maire de Paris,

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 370.

ayant pour concurrents M. de La Fayette et M. d'André. Dès le soir, il se rendit au club des Jacobins pour remercier les membres de cette société d'avoir contribué à l'élever à cette dignité. Robespierre, à cette même époque, fut appelé aux fonctions d'accusateur public près du tribunal criminel de Paris. Les deux magistratures les plus importantes de la ville de laquelle dépendait le sort du Roi et celui de la France, appartenaient ainsi aux ennemis les plus acharnés de la monarchie. Les relations que Pétion avait commencées avec la Cour, au retour de Varennes, furent un malheur de plus pour la famille Royale. Sans cesse, il cherchait à les renouer, pour être informé des intentions du Roi. Quelques serviteurs de Louis XVI se flattaient encore de le gagner à la cause royale et tombaient dans les pièges de ce misérable, entièrement dominé par Robespierre.

Le journal languit pendant le commencement du mois de décembre. « La sainte paresse s'empare de » moi, écrit Madame Elisabeth, et les nouvelles m'en- » nuient à la mort. » Un chagrin particulier affligeait son cœur : une de ses plus anciennes dames, la comtesse de Tilly, retirée au château de Batz, près de Moulins, lui écrivait que deux de ses filles étaient atteintes de la petite vérole. L'une était la comtesse des Essards, dame de la princesse, comme sa mère. Les malades succombèrent, et la mère désespérée vint à Paris demander des consolations à la sympathie de Madame Elisabeth.

Les épreuves que subissait la sainte Princesse, en s'humiliant constamment devant le Dieu qui les lui imposait, avaient élevé son âme à un degré de perfec-

tion morale dont ses amies se rendaient compte, malgré sa modestie et sa simplicité. Aussi l'affection qu'elles lui portaient était-elle devenue une sorte de pieuse confiance, qui les disposaient à la consulter dans leurs tribulations, et à solliciter parfois l'appui de ses prières. Pour ces cœurs féminins, sans cesse meurtris par les supplices de l'exil, par les inquiétudes quotidiennes qui résultaient de l'état révolutionnaire, la foi naïve et ferme de leur royale amie était un secours dont elles ne craignaient pas d'abuser. Que de fois, mettant de côté ses propres anxiétés, Madame Elisabeth eut à écrire, durant cet automne précurseur des grands naufrages, non seulement à ses chères émigrées d'Allemagne, de Suisse et d'Italie, mais à des amies retirées dans les villes de provinces éloignées, dans les châteaux devenus trop vastes, où elles se dérobaient en frissonnant aux menaces des populations soulevées ! Aux unes, elle envoie des livres de piété, aux autres des conseils, des encouragements, des consolations. Une sérénité céleste se répand sur ses lettres, sur ses entretiens, sur ses relations avec sa famille. « Ma sœur Elisabeth nous soutient tous par son » calme, » écrit la Reine. « Je tenais par dessus tout » à une petite image de piété que m'avait donnée ma » sœur, dit le comte de Provence dans le récit de sa fuite en Belgique. Parmi le peuple de Paris, un surnom touchant était donné à la sœur de Louis XVI. On l'appelait « la sainte Geneviève des Tuileries. »

« Je n'en puis plus, écrivait-elle à cette époque ; j'ai écrit trop d'heures ce soir. » Elle aurait pu ajouter : « j'ai prié, » car ses lettres, ses journaux deviennent des aspirations à Dieu, où la pensée de la récompense

promise aux grandes souffrances de la vie mortelle, absorbe par degrés toutes les autres et l'aide à subir des amertumes presque continuelles.

14 *décembre*. — « Le Roi vient de l'Assemblée, où » il a déclaré qu'il allait solliciter les bons offices de » l'Empereur pour faire sortir les Français des Elec- » torats, ou que, sans cela, la guerre serait déclarée » d'ici à un mois (1). »

Le 25 décembre la trouve finissant le jour de Noël dans les appartements du Dauphin. Mme de Tourzel avait voulu égayer ses élèves, et l'abbé d'Avaux leur lisait le *Bourgeois gentilhomme*. La veille, il y avait eu réception à la Cour, et le nouveau maire, Pétion, avait paru aux Tuileries. « Je l'ai trouvé absolument » le même, » remarque la princesse, non sans une pointe de malice. Mais le sourire est vite effacé. Elle écrit le 30 décembre : « Il y a eu quatre ans, le 23 de » ce mois, que ma pieuse tante Louise est morte en » paix, tendrement entourée de ses bonnes carmélites. » Que Dieu a été miséricordieux pour elle, en l'appe- » lant à lui à la veille des désastres et des infortunes » qui allaient fondre sur toute sa famille et sur son » couvent ! »

Ainsi se termine par cette douloureuse pensée l'année 1791.

XIX.

Une insulte faite par le gouvernement à la Reine, signale la matinée du 1er janvier 1792. Madame Eli-

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 373.

sabeth allait se rendre près d'elle pour assister aux réceptions accoutumées, quand on apprit qu'elles n'auraient pas lieu. Le nouveau maire avait refusé de conduire aux Tuileries la députation municipale. « La ville de Paris, répondit Pétion insolemment à » ceux que sa grossièreté scandalisait, ne doit rien » à une femme, et, si vous persistez à vouloir vous » transporter chez l'épouse de Louis XVI, mes prin- » cipes, à moi, me priveront d'avoir l'honneur de » présider la députation de la ville. »

Le journal ne reprend qu'avec le mois de février, sur un ton triste et découragé... « Nous avons une neige » affreuse et un froid piquant. Il siffle un petit vent » glacé qui endort... » « Le peuple meurt de faim ! » ... Souffrance et lassitude, voilà les seuls mots qui » répondent à la situation. Je deviens rabâcheuse, » se reproche la pauvre Princesse. « J'ai de l'humeur » contre tout, comme un petit dogue. » Franchement, il y avait de quoi. Puis la maladie, l'ennui, l'anxiété exerçaient à cette époque des ravages autour d'elle, au milieu de ses amies de Paris, de Saint-Cyr, parmi ses anciennes et chères institutrices. Mme de Mackau a mal au foie ; Mme d'Aumale, « une petite fièvre toutes les nuits, » et après quelques semaines, la pauvre vicomtesse, dont la maigreur et la triste mine annonçaient le déclin, s'éteignait doucement (1). « Quelle croix, quelle perte, s'écrie sa royale élève ! » Je perds une amie à laquelle je dois tout ! Sa dou- » ceur, sa bonté, sa piété, tout était attirant en elle ! » De l'étranger, les nouvelles sont détestables. Les

(1) Coll. F. de Conches, p. 396 et 397.

princes ne s'entendent pas et se défient de la Reine. « L'éloignement, écrit Madame Elisabeth, est par » tous les côtés une calamité et une souffrance, puis- » qu'il jette des nuages où ne devrait luire que » l'amitié ! » C'est alors qu'elle s'attache étroitement à l'infortunée Marie-Antoinette, et s'initie à ses correspondances, ne pouvant, ne voulant plus rester étrangère à aucun des actes qui résultent de la terrible position qui lui est faite.

18 *février*. — « La situation de Paris n'est pas mau- » vaise ; mais, si l'Empereur nous fait la guerre, elle » changera bien vite. Qui sait dans quel sens ? »

22 *février*. — « La Reine et ses enfants ont été aux » Evénements Imprévus. Au duo : « Ah! comme j'aime » ma maîtresse ! » il y a eu les plus vifs applaudisse- » ments, et lorsqu'ils disent : « Il faut les rendre heu- » reux ! » une grande partie de la salle s'est écriée : « Oui, oui ! » Bref, le duo a été répété quatre fois. » Au milieu de tout cela, il y a des Jacobins qui ont » voulu faire le train. Mais ils ont eu le dessous, à ce » que l'on dit. C'est une drôle de nation que la nôtre. » Il faut avouer qu'elle a des moments charmants (1). »

Une lettre « charmante » aussi, était arrivée du comte d'Artois à la même date. L'aimable prince, sous l'empire des plus douces illusions, interrogeait tendrement sa sœur sur les occupations qu'il savait lui être chères, oubliant presque le terrible présent, et la voyant comme autrefois se rendre à Saint-Cyr en calèche, à Longchamps en pelisse de satin rose, pour assister aux beaux offices du carême. Madame Elisabeth répond

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 394.

à son frère avec une dignité triste et sérieuse. Sa lettre est remplie de regrets sur le défaut d'entente qui existe entre les conseillers des Princes et le conseiller de la Reine. « Dieu seul, dit-elle en terminant, peut » changer notre sort et faire cesser le vertige de cette » nation si bonne au fond !... Vous me demandez, » ajoute-t-elle, quelles sont mes occupations ? si je » monte encore à cheval, si je vais encore à Saint-Cyr ? » A peine ose-t-on faire ses devoirs depuis plus d'un » an ! Miserere nobis ! (1) »

6 *mars*. — « On est tout désappointé ici du carême. » Point de sermon, de salut, rien enfin de plus que » dans tout autre temps. Aussi la ferveur ne va-t-elle » pas très bien. Cependant, ceux qui, dans ce moment, » sont en moins mauvais état que moi, font en dou- » ceur de très bonnes œuvres, toutes capables d'atti- » rer la miséricorde de Dieu. »

Le 2 mars, la Reine avait perdu son frère, l'empereur Léopold. Il succombait à une indisposition si courte que la rumeur d'un empoisonnement circula dans Paris en même temps que la nouvelle de sa mort. Les Jacobins manifestèrent une joie insultante et les Princesses virent passer sous leurs fenêtres un groupe de misérables promenant une effigie sanglante le long du balcon des Tuileries. C'était la tête, aussi ressemblante que possible, du frère de la Reine. Le soir, un article de la presse républicaine rendit compte de cette scène à ses lecteurs. « La promenade a fait son effet, dit un » journal : Elisabeth s'est confessée le soir même, et » Marie-Antoinette, malgré sa réputation de femme

(1) Lettre au comte d'Artois. Coll. F. de Conches, p. 396.

» forte, en a reçu une atteinte au cerveau. Léopold
» est mort, mais le plus redoutable de nos ennemis
» est plein de vie. Il habite au milieu de nous. Le dé-
» funt est entré seul dans la tombe. Il nous laisse une
» sœur. »

Un mois après la mort de l'empereur, Madame Elisabeth jette un cri de douleur :

6 *avril, Jeudi-Saint*. — « Voilà le roi de Suède assas-
» siné ! Chacun a donc son tour ! »

Le 16 mars, le roi de Suède Gustave III avait été frappé, dans le tumulte d'un bal masqué, par un assassin appartenant aux sociétés secrètes. Il vécut quelques jours encore et succomba le 29 du même mois. Louis XVI et Marie-Antoinette perdaient en lui un ami sincère et actif, dont le dévouement leur était assuré. La désolation fut vive dans le parti royaliste, qui se sentit mortellement atteint.

8 *avril*. — « Aujourd'hui, le peuple a été voir dame
» Liberté, tremblotante sur son char de triomphe.
» Beaucoup haussaient les épaules. Trois à quatre
» sans-culottes suivaient en criant : « Vive la Nation !
» la Liberté ! les sans-culottes ! Au diable La Fayette !
» Tout cela était fort bruyant, mais triste. La garde
» nationale ne s'en est pas mêlée. »

Cette promenade avait eu Pétion pour organisateur. Le but était de fêter les Suisses du régiment de Châteauvieux, qui s'étaient insurgés contre leurs officiers. L'Assemblée, sur la demande du maire, formulée au nom des quarante-huit sections de Paris, avait ordonné qu'une fête nationale aurait lieu en l'honneur de ces soldats rebelles.

18 *avril*. — « L'agitation de la fête de Châteauvieux

» est passée. Tout est fort tranquille... Les gardes » nationaux étaient en colère. Pétion est, dit-on, hon- » teux de sa conduite. Le lendemain, une pique, avec » un bonnet rouge, s'est promenée dans le jardin, sans » bruit, et n'y est pas restée longtemps.

Même jour. — « Le gouverneur de M. le Prince » Royal est nommé d'aujourd'hui. C'est M. de Fleurieu, » celui qui a été ministre. L'Assemblée, à cette nou- » velle, a renvoyé la lettre du Roi au comité, pour » savoir si c'est au Roi ou à elle à le nommer. C'est, » dit-on, un honnête homme (1). »

Mesdames essayèrent de nouveau, à cette époque, de décider Madame Elisabeth à venir les retrouver à Rome. Un calme relatif régnait pour quelques semaines dans Paris. Il eût été facile à la Princesse de s'éloigner sans éclat. Ce fut l'abbé de Lubersac qui se chargea d'écrire de leur part à Madame Elisabeth. La réponse de la Princesse est datée du 15 mai... « Vous » me témoignez, lui dit-elle, le désir de me voir réunie » à mes tantes, qui ont tant de bontés pour moi... » Mais il est des positions où l'on ne peut pas disposer » de soi, et c'est là la mienne. La ligne que je dois suivre » m'est tracée si clairement par la Providence, qu'il » faut bien que j'y reste. Tout ce que je demande, c'est » que vous vouliez bien prier pour moi, pour obtenir » de la bonté de Dieu que je sois ce qu'il désire !... » (1)

Le 16 mai, elle écrit à Mme de Raigecourt pour la dissuader de songer à revenir à Paris, comme il en avait été question. En effet, l'agitation avait recom-

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 404.

(2) A l'abbé de Lubersac. Beauchesne, t. II. Coll. F. de Conches, p. 406.

mencé plus vive, et les mauvaises nouvelles de la campagne militaire commencée depuis le mois de décembre 1791 provoquaient des émeutes continuelles. L'armée du Centre, commandée par La Fayette, avait envahi les Pays-Bas autrichiens, selon le plan de Dumouriez ; mais les troupes placées sous les ordres des généraux Biron et Dillon avaient été saisies de panique. Les défaites se succédaient. Dillon avait été assassiné le 18 avril. Le 16 mai, on apprenait la désertion de deux régiments.

3 *juin*. — « Il y a eu du mouvement... le jardin » des Tuileries était comble de monde. Lundi, on en- » tourait les sentinelles suisses. L'Assemblée a déclaré » ses séances permanentes, parce que la chose publique » était en danger. Les Suisses avaient, dit-on, arboré » la cocarde blanche. La garde nationale s'est portée » avec zèle au château. Plusieurs disaient aux gardes » de la maison du Roi : « Tenons-nous bien unis, » c'est le moyen d'être plus forts. » Ceux-ci ne de- » mandaient pas mieux. Cependant les motions par- » laient de les licencier. On portait à l'Assemblée des » plaintes sur les chefs. Le lendemain mardi, même » affluence de monde. Lorsque la garde a monté, des » officiers ont été insultés. La garde nationale les a » protégés ; elle a fait de fortes patrouilles dans le » jardin. On a fait crier vive la Nation ! aux gardes, » par les fenêtres. Mais les motions augmentaient contre » eux. Enfin, dans la nuit, Brissot l'a emporté. Le dé- » cret contre M. de Brissac a été porté, ainsi que celui » du licenciement, parce que, disait-on, l'esprit de » cette garde était mauvais et que les chefs devaient » en répondre. M. de Brissac a été arrêté dans les Tui-

» leries, sans que l'on eût prévenu le Roi. Lorsqu'il a » su le décret et le dessein de désarmer sa garde, il a » pris le parti de la suspendre et de la renvoyer à » l'Ecole militaire, au grand contentement de la garde » nationale, qui l'y a conduite elle-même, au milieu » des cris de Vive la Nation ! et ne voulant pas souffrir » qu'elle marchât le sabre à la main (1). »

Même jour. — « Tout est calme. La garde nationale » a repris ses postes chez le Roi. Il y a eu aujourd'hui » une fête pour le maire d'Etampes. »

14 *juin.*— « MM. Servan, Clavières et Roland ont été » renvoyés. MM. Naillac et Mourgues sont nommés. » Le troisième ne l'est pas encore. Le premier passe » aux affaires étrangères; Dumouriez passe à la guerre; » le second est ministre de l'intérieur. Roland a fait » part à l'Assemblée de son départ, en lui envoyant » une lettre qu'il a écrite au Roi, il y a deux jours, où » il fait entendre que c'est la faute du Roi si tout va » mal ; que d'anciens préjugés en sont cause, et le désir » de conserver ses privilèges (2).

17 *juin.* — Nous avons encore une fois changé de » ministres. Hier, M. de Chambonas a pris les affaires » étrangères ; M. de Lajard, la guerre ; M. Lacoste » reste. Les autres sont encore in petto. Ceux qui sont » partis voulaient la sanction sur le décret des vingt » mille hommes. Comme le Roi ne s'est pas soucié » d'allumer la guerre civile, il a mieux aimé accepter » leur démission. La garde nationale en paraît con- » tente. Une grande partie craignait ces vingt mille » hommes et espère à présent le veto (3). »

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 411.
(2) A Mme de Bombelles. Id. p. 412.
(3) A Mme de Raigecourt. Id. p. 413.

XX.

22 *juin.* — « ... Le coup qui vient de nous frapper » est d'autant plus affreux qu'il déchire le cœur et » ôte tout repos d'esprit. L'avenir paraît un gouffre, » d'où l'on ne peut sortir que par un miracle de la » Providence (1).

» Depuis trois jours (2), on comptait sur un grand » mouvement dans Paris ; mais on croyait avoir pris » les précautions nécessaires pour parer à tous les » dangers. Mercredi matin, la cour et le jardin étaient » pleins de troupes. A midi, on apprend que le fau- » bourg Saint-Antoine est en marche. Il portait une » pétition à l'Assemblée et n'annonçait pas le projet » de traverser les Tuileries. Quinze cents hommes » défilèrent devant l'Assemblée ; peu de gardes na- » tionaux ; quelques invalides. Le reste était des » sans-culottes et des femmes. Trois officiers muni- » cipaux vinrent demander au Roi de permettre que » la troupe défilât dans le jardin, disant que l'Assem- » blée était gênée par l'affluence et les passages si » encombrés que les portes pourraient être forcées. » Le Roi leur dit de s'entendre avec le commandant » pour les faire défiler le long de la terrasse des Feuil- » lants et sortir par la porte du manège. Peu de temps » après, les autres portes du jardin furent ouvertes, » malgré les ordres donnés. Bientôt le jardin fut

(1) A l'abbé de Lubersac. Coll. F. de Conches, p. 414.

(2) A Mme de Raigecourt. Id. p. 414, datée du 3 juillet.

» rempli. Les piques commencèrent à défiler en ordre
» sous la terrasse de devant le château, où il y avait
» trois rangs de gardes nationaux ; ils sortaient par
» la porte du Pont-Royal, et avaient l'air de passer
» sur le Carrousel pour regagner le faubourg Saint-
» Antoine. A trois heures, ils firent mine de vouloir
» enfoncer la porte de la grande cour. Deux officiers
» municipaux l'ouvrirent. La garde nationale, qui
» n'avait pas pu parvenir à obtenir des ordres depuis
» le matin, eut la douleur de les voir traverser la
» cour sans pouvoir leur barrer le chemin. Le dépar-
» tement avait donné ordre de repousser la force par
» la force ; mais, la municipalité n'en a pas tenu
» compte.

» Nous étions, dans ce moment, à la fenêtre du Roi.
» Le peu de personnes qui étaient chez son valet de
» chambre vinrent nous rejoindre. On ferme les
» portes ; un moment après, nous entendons cogner.
» C'étaient Aclocque et quelques grenadiers et volon-
» taires qu'il amenait. Il demanda au Roi de se mon-
» trer seul. Le Roi passa dans sa première anticham-
» bre. Là, M. d'Hervilly vint le joindre avec encore
» trois ou quatre grenadiers qu'il avait engagés à
» venir avec lui. Au moment où le Roi passait dans
» son antichambre, des gens attachés à la Reine la
» firent rentrer de force chez son fils. Plus heureuse
» qu'elle, je ne trouvai personne qui m'arrachât d'au-
» près du Roi. A peine la Reine l'était-elle, que la
» porte fut enfoncée par des piques. Le Roi, dans cet
» instant, monta sur des coffres qui sont dans les
» fenêtres. Le maréchal de Mouchy, MM. d'Hervilly,
» Aclocque et une douzaine de grenadiers l'entourè-

» rent. Je restai auprès du panneau, environnée des
» ministres, de M. de Marsilly et de quelques gardes
» nationaux. Les piques entrèrent dans la chambre
» comme la foudre. Ils cherchaient le Roi, surtout
» un qui, dit-on, tenait les plus mauvais propos. Un
» grenadier rangea son arme en disant : « Malheu-
» reux ! c'est ton Roi ! » Le reste des piques répondit
» machinalement à ce cri. La chambre fut pleine en
» moins de temps que je n'en parle. Tous demandaient
» la sanction et le renvoi des ministres. Pendant
» quatre heures, le même cri fut répété. Des membres
» de l'Assemblée vinrent peu de temps après. MM. Ver-
» gniauld et Isnard parlèrent fort bien au peuple, pour
» leur dire qu'ils avaient tort de demander ainsi au
» Roi la sanction, et les engagèrent à se retirer. Mais
» ce fut comme s'ils ne parlaient pas. Ils étaient bien
» longtemps avant que de pouvoir se faire entendre,
» et à peine avaient-ils prononcé un mot, que les cris
» recommençaient. Enfin, Pétion et des membres de
» la municipalité arrivèrent. Le premier harangua le
» peuple, et, après avoir loué la *dignité* et l'*ordre* avec
» lequel il avait marché, il l'engagea à se retirer dans
» le *même calme*, afin que l'on ne pût lui reprocher
» de s'être livré à aucun excès dans une fête civique.
» Enfin, le peuple commença à défiler.

» Peu de temps après qu'il fût entré, des grenadiers
» s'étaient fait jour et l'avaient éloigné du Roi. Pour
» moi, j'étais montée sur la fenêtre du côté de la
» chambre du Roi. Un grand nombre de gens atta-
» chés au Roi s'étaient présentés chez lui le matin. Il
» leur fit donner l'ordre de s'éloigner, craignant la
» journée du 18 avril.

» La Reine avait été entraînée chez mon neveu. On » avait emporté si vite ce dernier dans le fond de » l'appartement, qu'elle ne le vit pas en entrant chez » lui. On peut imaginer l'état de désespoir où elle fut. » M. Hue, huissier, et M. de Vincent, étaient avec lui ; » enfin, on le lui ramena. Elle fit tout au monde pour » rentrer chez le Roi, mais MM. de Choiseul et d'Haus- » sonville, ainsi que nos dames qui étaient là, l'en em- » pêchèrent. Un moment après, on entendit enfoncer » les portes. Il n'y en avait plus qu'une que le peuple » ne put trouver, et, trompé par un des gens de mon » neveu, qui lui dit que la Reine était à l'Assemblée, » il se dispersa dans l'appartement. Pendant ce temps » là, les grenadiers et d'autres personnes bien atta- » chées l'entourèrent, et le peuple défila devant elle. » Une femme lui mit le bonnet rouge sur la tête, ainsi » qu'à mon neveu. Le Roi l'avait presque du premier » moment. Santerre, qui conduisait le défilé, vint la » haranguer et lui dire qu'on la trompait en lui disant » que le peuple ne l'aimait pas. Qu'elle l'était et qu'il » l'assurait qu'elle n'avait rien à craindre. « L'on ne » craint jamais rien, repondit-elle, lorsque l'on est » avec de braves gens. » En même temps, elle tendit » la main aux grenadiers qui étaient auprès d'elle, » qui se jetèrent tous dessus. Cela fut fort touchant.

» Les députés qui étaient venus, étaient venus de » bonne volonté. Une vraie députation arriva et en- » gagea le Roi à rentrer chez lui. Comme on me le » dit et que je ne voulais pas me trouver rester » dans la foule, je sortis environ une heure avant lui. » Je rejoignis la Reine, et avec quel plaisir je l'em- » brassai ! J'avais pourtant ignoré les risques qu'elle

» avait courus. Le Roi rentré dans sa chambre, rien » ne fut plus touchant que le moment où la Reine et » ses enfants se jetèrent à son cou. Des députés qui » étaient là fondaient en larmes Les députations se » relevèrent de demi-heure en demi-heure, jusqu'à » ce que le calme fût rétabli totalement. On leur » montra les violences qui avaient été commises. Ils » furent tous très bien dans l'appartement du Roi, » lequel fut parfait pour eux. A dix heures, le château » était vide et chacun se retira chez soi. »

Madame Elisabeth, dans ce récit d'un jour terrible, a omis deux circonstances qui lui étaient personnelles, et que nous devons rappeler. Lorsque, restée près du Roi, elle était montée sur une banquette, près de la fenêtre, des forcenés l'entourèrent, la prenant pour la Reine, et des voix furieuses s'écrièrent : « C'est l'Au- » trichienne ! la tête de l'Autrichienne ! » Son écuyer ordinaire, le chevalier de Bousquet de Saint-Pardoux, voulut détromper les assassins et la nommer. « Ne les désabusez pas, » lui dit-elle avec l'énergie du dévouement qui l'animait. L'instant d'après, au défilé des piques, elle avait vu l'une de ces armes effleurer la poitrine du Roi, et s'était avancée pour la détourner. Enfin, dans la scène touchante qui succéda à ces violences, quand l'infortunée famille se vit hors de danger auprès du Roi, la généreuse Princesse ne rappelle pas de quelles bénédictions elle fut comblée par Louis XVI et par la Reine, et combien de larmes de reconnaissance et d'affection coulèrent sur ses mains ensanglantées, avant qu'elle ne se séparât d'eux pour aller trouver quelques heures de repos (1).

(1) Mémoires de Mme Campan.

La matinée du 21 parut menaçante. Madame Elisabeth en rend compte dans son journal.

« La garde nationale, après avoir montré la plus » grande douleur d'avoir eu les mains liées et d'avoir » vu devant ses yeux tout ce qui s'était passé, a » obtenu de Pétion l'ordre de tirer. A sept heures, » on dit que les faubourgs marchaient. La garde se » mit sous les armes avec le plus grand zèle. Des dé» putés de l'Assemblée vinrent de bonne volonté de» mander au Roi s'il croyait qu'il y eût du danger, » pour qu'elle se transportât chez lui. Le Roi les » remercia. Leur dialogue est dans tous les journaux, » ainsi que celui de Pétion, qui vint dire au Roi que » ce n'était que peu de monde qui voulait planter un » mai (1). »

« Est-ce que hier n'est pas fini ? » demandait naïvement le malheureux Dauphin à la Reine, lorsque le bruit d'une seconde invasion du peuple se répandit aux Tuileries. On retrouva cependant le soir de ce jour une sorte de calme mêlé d'espérance, car un manifeste du Roi, le danger qu'il avait couru, la noble conduite de sa famille avaient produit une de ces réactions passagères qui abusaient encore quelques optimistes.

8 *juillet*. — « Il faudrait vraiment toute l'éloquence » de Mme de Sévigné pour rendre ce qui s'est passé » hier ; car c'est bien la chose la plus surprenante, la » plus extraordinaire, la plus grande, la plus petite, » etc., etc... Enfin, voilà les Jacobins, les Feuillants, » les républicains, les monarchistes qui, abjurant tous

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, suite de la lettre du 3 juillet, p. 420.

» leurs discordes et se réunissant près de l'arbre iné-
» branlable de la constitution et de la liberté, se sont
» promis bien sincèrement de marcher la loi à la
» main et de ne pas s'en écarter (1). »

Madame Elisabeth parlait de la proposition du député Lamourette, qui fut adoptée avec enthousiasme par l'Assemblée et dont le procès-verbal fut porté au Roi. Vingt-quatre heures après, l'Assemblée déclara la patrie en danger et le ministère fut changé.

11 *juillet*. — « La fédération s'apprête tout douce-
» ment. Quelques fédérés sont déjà ici. Ils n'arrivent
» pas en troupe comme il y a deux ans, mais partiel-
» lement. Je viens d'en voir débarquer qui n'ont pas
» une tournure élégante (2). »

Le 16 et le 18 juillet, elle rend grâce à Dieu d'avoir passé la journée du 14. Cherchant encore à rassurer ses correspondantes, et essayant de leur dissimuler les dangers auxquels elle a été exposée près de la Reine, les insultes qui les ont accablées, elle semble n'avoir pas aperçu les bandes d'assassins en délire qui promenaient des morceaux de viande crue accrochés au bout des piques. « On a beaucoup crié vive Pétion, vive les sans-culottes, vive les brigands ! à bas La
» Fayette ; mais, lorsque nous sommes revenus, toute
» la garde n'a cessé de crier : Vive le Roi ! Ils étaient
» tout cœur et tout âme. Cela faisait du bien (3). »

18 *juillet*. — « Paris est calme. On ôte trois régiments
» et deux bataillons de Suisses pour le camp de Sois-
» sons. On fait bien, si l'on veut qu'il y ait des troupes,

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 421.
(2) Id. Id. p. 423.
(3) Id. Id. p. 425.

» car le nombre des fédérés qui sont inscrits pour y
» aller monte à 1500 (1). »

Mais si Madame Elisabeth persiste à vouloir tranquilliser ses amies, et à tenter de persuader à ses frères émigrés que les Tuileries sont bien défendus par la garde nationale, et que cette troupe est dévouée au Roi, bien différent est le langage qu'elle tient à l'abbé de Lubersac, le seul de ses amis dont elle n'ait dans aucun temps cherché à tromper le dévouement. La lettre qu'elle lui adresse le 22 juillet est lamentable. Elle se plaint de souffrir et de s'effrayer au point de ne pouvoir même plus trouver la force d'élever son âme à Dieu. « L'orage gronde, il approche. » Elle éprouve de « telles secousses » qu'il lui devient difficile de recourir « à la grande ressource » à la prière. » — « Heureux les Saints! s'écrie-t- » elle enfin dans son angoisse, heureux ceux qui, » percés de coups, n'en louent pas moins Dieu à » chaque instant du jour! » Elle se sent « faible, peu » fidèle. » Elle supplie humblement M. de Lubersac de « l'aider de ses prières, d'exercer cette œuvre de » charité (2). » La conviction d'un désastre prochain et inévitable apparaît clairement dans cette page désespérée, où l'infortunée Princesse, succombant sous le poids de la croix, ne demande plus au Ciel que de lui accorder le courage du martyre.

Telle fut l'impression de l'abbé de Lubersac en recevant ce suprême adieu de sa noble et malheureuse

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 425.

(2) A l'abbé de Lubersac. Beauchesne, t. I et II. Coll. F. de Conches, p. 427.

amie. Il était à Rome, errant dans les églises, portant au pied des autels les tourments de son âme brisée. Un jubilé solennel, ordonné par le Pape à l'intention de la France, allait s'ouvrir. Mais ces pieux exercices ne suffisaient pas au jeune prêtre : l'Eglise de France persécutée le réclamait, la sécurité de l'exil le désespérait, et la fièvre du martyre brûlait son sang (1). Il quitta l'Italie vers la fin de juillet 1792, et rentra dans Paris au moment où les Marseillais arrivaient, terrifiant la ville entière par les accents de leur hymne de carnage.

XXI.

L'orage dont parlait Madame Elisabeth grondait en effet, et menaçait chaque jour davantage. Le 8 juillet, Brissot avait proposé la mise en accusation de Louis XVI. Le 21, la populace était venue briser à coups de pierres les vitres des fenêtres des Tuileries. La loi agraire était promise, la tête des députés feuillants réclamée par les anarchistes. Autour du palais rôdaient des assassins qui montraient leurs poignards, en manifestant l'intention de tuer la Reine, accusée par le député Isnard de favoriser les victoires des armees autrichiennes.

Un matin, une rixe sanglante eut lieu entre quelques-uns de ces misérables et les gardes nationaux. Ceux-ci (c'était le 2 août) obtinrent facilement la victoire, mais rentrèrent blessés. Madame Elisabeth, les

(1) L'abbé de Lubersac fut massacré aux Carmes le 3 septembre suivant.

sachant sans secours, se rendit auprès d'eux et les pansa de sa main, comme elle le faisait autrefois pour les pauvres journaliers de Montreuil. Cet acte de charité fut dénoncé le soir même dans les feuilles républicaines, et devint, deux ans plus tard, une des charges de son inique procès. Une indescriptible terreur se répandait dans Paris, égarait les esprits, pervertissait les caractères, et isolait la famille royale. Quelques réunions néanmoins avaient encore lieu aux Tuileries, où subsistait un reste d'étiquette. On croyait, en se rendant à la Cour, faire un acte de courage qui pouvait, en effet, être chèrement payé. Ces visites n'étaient pas toujours bienveillantes. Au retour, on échangeait des réflexions alarmées sur ce que l'on appelait l'insouciance des souverains, et l'on donnait divers motifs au calme apparent que la dignité leur imposait au milieu des périls quotidiens. « Croira-t-» on, écrivait Malouet, que le Roi qui avait l'esprit » juste, que la Reine qui ne manquait ni de lumière ni » de courage, que Madame Elisabeth qui en avait beau-» coup, se réduisissent volontairement, au milieu des » plus grands dangers, à une complète inaction ! (1) »

On voit, par ces expressions de Malouet, que la situation de Madame Elisabeth auprès du Roi avait singulièrement changé depuis le temps où Louis XVI et Marie-Antoinette lui dérobaient avec tant de soin les relations politiques de la Cour avec Mirabeau. Deux années d'infortunes et de dangers communs avaient aplani les divergences d'opinion, et, en 1792, le courageux dévouêment de la sœur du Roi lui assurait

(1) Mémoires de Malouet, t. II, p. 140.

une place sérieuse dans le conseil des Tuileries. A l'époque où nous sommes parvenus, elle se trouvait même appelée à remplir une mission aussi importante que dangereuse, et dont Malouet a indiqué aussi quelques traits dans ses Mémoires : c'était celle d'entretenir de secrets rapports entre la Cour et le parti constitutionnel, d'accueillir la communication des projets conçus par les membres de ce groupe, en vue de sauver la famille royale. Cette mission de la Princesse est imparfaitement indiquée dans le « Journal » et demande à être exposée et développée ici.

Revenant de quelques mois en arrière, on se rappellera que, le 16 mars 1792, les Girondins étaient devenus maîtres de la situation politique : Dumouriez, Clavière et Roland avaient été appelés au ministère. Louis XVI, en présence de cette situation, avait mandé M. de Montmorin aux Tuileries pour lui déclarer que, ne pouvant considérer comme ses conseillers des hommes qui se montraient ouvertement ses ennemis, il le priait de nommer un conseil secret, auquel il abandonnerait la direction des affaires. Il en désignait comme membres, avec Montmorin, l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, l'abbé de Montesquiou et Malouet, fixant au lendemain à minuit la première réunion.

Montmorin avait représenté au Roi le danger de former un comité secret. Avant tout, il fallait, selon lui, s'assurer des moyens de défendre le château en cas d'attaque. Il revenait à l'ancien projet de confédération des départements et des gardes nationales, mais en s'appuyant sur la constitution et sur l'autorité de La Fayette, dans laquelle il avait encore con-

fiance. Enfin, il jugeait nécessaire de consulter les membres du groupe constitutionnel dont il faisait partie.

Ce n'était pas l'avis de Louis XVI. Touché néanmoins du dévouement de Montmorin et de ses amis, reconnaissant aussi des protestations d'attachement qu'il recevait de La Fayette et des autres constitutionnels, il agréa, dans une certaine mesure, le plan de Montmorin, et laissa agir l'ancien ministre. Il restait à s'assurer à la Cour d'une personne assez haut placée, et assez intelligente pour pouvoir instruire Louis XVI, de toutes les phases de cette grave négociation. Ce ne pouvait être la Reine. Quant à la fidèle et discrète princesse de Lamballe, elle était dénoncée déjà comme organisant un prétendu comité autrichien. Ce fut à Madame Elisabeth que songèrent Louis XVI et Montmorin.

L'ancien ministre ouvrit aussitôt la négociation, devenue l'une des causes de sa cruelle mort, et l'une des accusations de la Commune contre la sœur du Roi. Tenues la nuit et dans un profond secret, les réunions du comité Montmorin eurent lieu tantôt dans une pièce retirée de l'hôtel de Montmorin, rue Plumet, tantôt chez l'abbé de Montesquiou, rue du Bac, tantôt chez Malouet, rue d'Enfer. On se rencontrait aussi le matin, comme par hasard, dans les allées solitaires des Champs-Elysées qui longeaient les jardins des hôtels de la rue de Matignon. Montmorin et Malouet se ménageaient ensuite divers moyens d'aborder Madame Elisabeth, au jeu de la Reine, où se rendaient, sous un prétexte quelconque, dans l'appartement de la Princesse. Ils la quittèrent souvent étonnés de la lucidité de son esprit et de la sagacité de son jugement.

Le mois de mai venu, nous voyons redoubler l'activité du Comité de la rue Plumet. Vers le 10, Malouet se trouve avoir une grave nouvelle à communiquer à Madame Elisabeth. Quelques mots couverts de sa correspondance en indiquent la nature. « La Fayette » est arrivé secrètement à Paris. Il demande un rendez-vous à Malouet à l'hôtel de Mauconseil, chez » Mme la princesse d'Hénin. » Madame Elisabeth connaît bientôt le résultat de cette entrevue. « Malouet s'est » rendu chez Mme d'Hénin (1) ; il y avait là Mme la princesse de Poix (2) et Mme de Simiane (3). La Fayette, » continue Malouet, juge plus sainement alors l'état des » choses qu'au commencement de la Révolution. Il » est de bonne foi dans son désir de se consacrer au » salut du Roi et de la constitution, après avoir contribué à mettre l'un et l'autre en péril. Il est sûr de » son armée et de son collègue Luckner, si le roi » consent à se mettre à leur tête (4). » Leur projet était de décider Louis XVI à partir pour l'armée, en portant s'il le fallait une division de La Fayette sur Compiègne, afin de favoriser le départ de la famille royale. Les gardes suisses et les bataillons les plus fidèles de la garde nationale auraient aidé le Roi à sortir de Paris malgré l'Assemblée.

(1) Etiennette de Mauconseil, mariée en 1766 à Charles-Alexandre-Marc-Marcellin, prince d'Hénin et du saint empire romain, comte de Beaumont, maréchal de camp, capitaine des gardes du corps du comte d'Artois.

(2) Fille du maréchal de Beauveau.

(3) Née Damas et fort liée avec Lafayette et avec l'abbé de Montesquiou.

(4) Mémoires de Malouet, t. II.

C'était recommencer la tentative de 1791, avec La Fayette à la place de Bouillé. Malouet fit rendre compte à Louis XVI des bonnes intentions du général. « Celui-ci, ajoute Mme de Tourzel, se présentait au » Roi comme défenseur de l'autorité royale, n'ayant » d'autre but que de chasser les Jacobins, et d'em- » ployer pour y parvenir l'ascendant qu'il croyait » avoir conservé sur la garde nationale. On demanda » à tout ce qui était attaché au Roi d'avoir pour lui » beaucoup d'égards (1). »

Quelle fut la réponse de Louis XVI ? Sans doute encourageante, car les conciliabules et les échanges de plan se multiplièrent, et les gardes nationaux dont on était sûr reçurent des instructions importantes.

Le 16 juin, La Fayette, retourné à son camp de Maubeuge, écrit à l'Assemblée ; « il accuse devant les » les députés et « la France entière » les Jacobins » d'abord, premiers auteurs de tous les désastres, » puis leurs ennemis, et pourtant leurs complices » aveugles, les Girondins. » La lettre parut le 19 juin et produisit un très grand effet. Selon des mémoires de l'époque, l'expédition projetée par le général, d'accord avec le comité Montmorin, devait avoir lieu le soir même du jour où la lettre avait été lue à l'Assemblée. Mais le projet avorta, et l'on ajoute que la démarche de La Fayette ne fit que précipiter l'émeute du 20 juin.

Après cette journée, La Fayette forme la résolution de venir à Paris. Il arrive en effet, et paraît le 29 juin à la barre de l'Assemblée. « Il dit que les vio-

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. II.

» lences commises le 20 juin ont excité l'indignation
» des bons citoyens et de l'armée. Il supplie l'Assem-
» blée, en son nom et au nom de celui de tous les
» honnêtes gens du royaume, de prendre des mesures
» pour faire respecter les autorités constituées, la
» sienne d'abord et celle du Roi ; il veut, en revenant
» à son armée, pouvoir lui donner l'assurance que la
» Constitution ne recevra aucune atteinte à l'intérieur,
» tandis que, pour la défense de la frontière, elle
» versera son sang. »

On sait comment fut accueilli ce discours. Le girondin Guadet se leva et demanda que la commission des Douze fît son rapport, pour savoir si les généraux en fonctions avaient le droit de pétitionner. La motion de Guadet fut rejetée à une majorité de plus de cent voix. La Fayette, insulté par les Jacobins et hué par les tribunes, inspirait néanmoins, aux chefs révolutionnaires, une terreur dont le Comité secret espéra profiter. Le général se rendit aux Tuileries. Alors, selon une version digne de foi, Madame Elisabeth se serait écriée, en s'adressant au Roi, qui hésitait à l'accueillir : « Il faut oublier le passé, et nous jeter
» avec confiance dans les bras du seul homme qui
» puisse sauver la Royauté. » Selon d'autres témoignages, elle se serait exprimée en termes moins confiants : « Je sais gré à M. de La Fayette, aurait-elle
» dit, d'une démarche courageuse qui le placera
» personnellement, dans peu de jours, entre l'alter-
» native de la fuite ou de la mort, mais qui restera
» stérile pour le salut du Roi. M. de La Fayette ne
» possède ni la prévoyance qui empêche les obstacles,
» ni la décision qui les surmonte. Il menaçait, il y

» a une heure ; peut-être, à celle où je parle, est-il » au pouvoir de ses ennemis (1). »

Mme de Tourzel assure que l'expédition projetée par La Fayette devait, comme le premier projet, s'effectuer le soir même du jour où il avait parlé à l'Assemblée. « On avait, dit-elle, établi une grande surveil- » lance dans le château et engagé tous ceux qui l'ha- » bitaient à n'en pas sortir, ou à être rentrés à huit » heures du soir. M. de La Fayette fit la triste expé- » rience du peu de crédit qu'il avait conservé. Il ne » put réunir qu'une douzaine de gardes nationaux, » et vit évanouir en quelques heures les espérances » qu'il avait fait concevoir sur le succès de sa dé- » marche. »

Cette assertion prouverait que le Roi avait accepté le concours du général, et peut-être sur l'avis de sa sœur. Mais il est vraisemblable aussi que la Cour, moins crédule que les constitutionnels dans l'influence de La Fayette sur la garde nationale, s'était prêtée à l'essai de son projet sans compter sur sa réussite. Le général demeura cependant encore à Paris, bien qu'il s'exposât à de graves dangers. Les Jacobins le représentèrent, dans leurs journaux, comme un traître ayant cédé, ainsi que Luckner, aux intrigues de la Reine et de Madame Elisabeth. La Chambre mit en question le rappel de Luckner, et l'on accorda les honneurs de la séance à des citoyens de Paris qui vinrent dénoncer La Fayette. En peu de temps, ce dernier devint aussi impopulaire que s'il eût passé sa vie à combattre la démagogie.

(1) Beauchesne, t. I.

Voyant leur espoir éteint de ce côté, les amis de Montmorin songèrent à sauver, sinon le pouvoir, du moins la personne de Louis XVI et de la Reine. Pour eux, le péril grandissait, non plus de mois en mois, mais de jour en jour. Il devenait évident que les infortunés habitants des Tuileries ne pouvaient compter, depuis la déclaration de guerre, ni sur la garde nationale ni sur l'armée, en cas d'attaque nouvelle du château. Un plan, mieux conçu que celui de La Fayette, s'élabora chez Montmorin, sous l'inspiration de Mme de Staël.

XXII.

Mme de Staël était l'âme du parti constitutionnel. Aucun des agissements du comité de la rue Plumet ne lui avait été étranger et elle avait suivi avec anxiété les incidents de la tentative de La Fayette. Le 13 juillet, elle se décida à écrire à Malouet, qui reçut son billet au moment où il allait se rendre à la réunion nocturne de l'hôtel de Montmorin. Elle le suppliait de venir immédiatement chez elle. Malouet obéit. « Je la trouvai, dit- » il, fort agitée des scènes horribles qui s'étaient passées » et de celles qui se préparaient, car nous étions tous » instruits du projet arrêté pour une insurrection gé- » nérale contre la Cour, au commencement d'août. » Après quelques réflexions douloureuses sur cet état » de choses, Mme de Staël me dit avec la chaleur qui » lui est propre. « Le Roi et la Reine sont perdus, si » l'on ne vient promptement à leur secours, et je m'offre » pour les sauver. Oui, moi, qu'ils considèrent comme » une ennemie, je risquerais ma vie pour leur salut,

» et je suis à peu près sûre d'y parvenir sans leur faire
» courir aucun risque, ni à moi-même. Ecoutez-moi.
» Ils ont confiance en vous. Voici mon projet, qui peut
» s'exécuter dans trois semaines, en commençant dans
» deux jours les préliminaires. Il y a une terre à vendre
» près de Dieppe. Je l'achèterai ; je mènerai, à chaque
» voyage, un homme sûr à moi, ayant à peu près la
» taille et la figure du Roi, une femme de l'âge de la
» Reine, et mon fils, qui est de l'âge du Dauphin. Vous
» savez de quelle faveur je jouis parmi les patriotes.
» Quand on m'aura vue voyager avec cette suite deux
» fois, il me sera facile d'amener une troisième fois la
» famille royale, car je puis fort bien voyager avec
» mes deux femmes, et Madame Elisabeth sera la se-
» conde. Voyez si vous voulez vous charger de la pro-
» position. Il n'y a pas de temps à perdre. Rendez-moi,
» ce soir ou demain, la réponse du Roi. »

Avant de se rendre chez Madame Elisabeth, Malouet vit Montmorin. Il connaissait déjà le projet de Mme de Staël et le trouvait bon. De plus, il s'était assuré du concours de M. de Liancourt, qui commandait à Rouen, et qui avait quatre régiments à ses ordres. Il serait facile, pensait Montmorin, de les poster à Pontoise, où les gardes suisses pouvaient conduire la famille royale. Enfin, depuis le 21 juin, Malouet et Montmorin avaient arrangé avec l'ordonnateur de la marine du Havre, M. de Mistral, dévoué au Roi, l'armement d'un yacht qui aurait reçu les fugitifs à Rouen et les eût portés d'abord au Havre et, à la dernière extrémité, en Angleterre. De cette façon, soit que l'on s'arrêtât à Rouen, soit que l'on gagnât la terre dont parlait Mme de Staël, et qui était celle de la Motte, au bord de la mer, entre

Dieppe et le Tréport, l'évasion offrait de grandes chances de réussite.

Malouet raconte comment sa proposition fut accueillie. Cette fois, ce n'est pas Madame Elisabeth qui l'a reçue. En son absence, il a dû s'adresser à La Porte, intendant de la Liste civile, entièrement dévoué à la Princesse, à laquelle il servait de secrétaire. Il lui a confié le motif de sa venue, et lui a demandé de le mener par un escalier dérobé chez le Roi, ne voulant pas perdre un seul moment. La Porte s'y rend pour l'annoncer. Une demi heure se passe. L'intendant de la Liste civile reparaît fort triste. « Le Roi et la Reine » ne demandent pas à vous voir, dit-il à Malouet. Ils » craignent que vous n'appuyiez sur la proposition de » Mme de Staël. Ne montez donc pas. Leurs Majestés » n'accepteront aucun de ses services. Elles vous char- » gent de lui dire qu'elles sont très sensibles à ce » qu'elle veut faire pour elles, et ne l'oublieront jamais. » Elles ont des raisons pour ne point quitter Paris. » Elles en ont aussi pour ne pas se croire dans un » danger imminent ! (1) »

Voyant l'étonnement de Malouet, La Porte s'expliqua plus clairement. « Oui, dit-il, on est en négocia- » tion avec les principaux Jacobins, et, moyennant de » l'argent, ils se chargent de contenir le faubourg » Saint-Antoine ! » Malouet attribua cette tentative à son collègue Bertrand de Molleville, et s'efforça de faire sentir à La Porte combien il « était fou et même cou- » pable de compter sur de telles ressources. » Les » choses en sont au point, dit-il, qu'il faut s'assurer

(1) Mémoires de Malouet, t. II, p. 150.

» des moyens positifs de résistance et de salut. La » prépondérance des Jacobins à Paris, leurs projets, » leur audace et la férocité de la populace révolution- » naire menacent évidemment la vie du Roi et de la » famille royale. Il n'y aura aucun moyen de leur » échapper, si on ne les prévient avant la venue des » Marseillais, que nous savons être mandés par le » Comité de la Commune (1). » Malouet rappelle à La Porte l'arrivée imminente de ces hommes de sang, préparée par le décret du 8 juin, œuvre du ministre de la guerre Servan et du parti girondin. Il les sait partis le 2 juillet. Le décret ordonnait qu'à l'occasion de la fédération prochaine du 14, chaque canton du royaume enverrait cinq hommes armés, et qu'il en serait formé un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. Que pourrait-on faire contre cette armée de l'insurrection ?

« Je n'eus pas de peine à persuader l'honnête et bon » La Porte, ajoute Malouet. Nous convînmes que j'é- » crirais au Roi, dans le plus grand détail, tout ce que » je pensais de sa position et des mesures à prendre » pour en sortir. Il se chargea de lui remettre ma » lettre. J'allai la concerter avec M. de Montmorin. Je » n'y oubliai rien. »

Cette lettre, en effet, répondait à toutes les objections que l'on pouvait présenter à une tentative d'évasion. Ecartant le projet de Mme de Staël, Malouet et Montmorin développaient celui de M. de Liancourt. Ils lui demandaient la liberté d'agir auprès des royalistes réunis à Paris et des gardes nationales dé-

(1) Mémoires de Malouet, t. II, p. 151.

vouées, tels que les bataillons des Filles Saint-Thomas et des Petits-Pères. Enfin, de désigner l'officier général en qui il avait confiance pour commander les divers rassemblements projetés.

La lettre est remise à La Porte, qui doit revenir le soir même apporter une réponse à l'hôtel Montmorin. Les heures s'écoulent. La nuit commence. Malouet et Montmorin attendent avec anxiété. La Porte arrive enfin, mais la déception est peinte sur ses traits altérés. « Il a présenté la lettre au Roi, après le dîner, dans le » cabinet de la Reine, où il était avec cette princesse » et Madame Elisabeth. Le Roi l'a lue sans mot dire, » sans la communiquer. Il s'est promené à grands pas » avec l'air de la plus vive agitation. La Reine lui a » demandé de qui était cette lettre. Sa Majesté a ré» pondu : « Elle est de M. Malouet. Je ne vous la com» munique pas, parce qu'elle vous troublerait. Il nous » est dévoué. Mais il y a de l'exagération dans ses » inquiétudes et peu de sûreté dans ses moyens. Nous » verrons... rien ne m'oblige encore à prendre un parti » hasardeux... L'affaire de Varennes est une leçon ! »

« La Reine et Madame Elisabeth ont gardé le silence. » La Porte a espéré en vain obtenir un mot, un ordre ! » La scène est devenue pénible et embarrassée. Il a » dû prendre congé. On l'a laissé partir sans lui faire » une seule question, sans le charger de la moindre » réponse... » Montmorin et Malouet se regardent consternés. Pour eux, cette inaction de Louis XVI est l'arrêt de mort ! Et, en effet, La Porte et Montmorin sont déjà marqués pour le carnage (1). A leur tour

(1) Tous deux furent massacrés le 3 septembre.

ils se taisent, ne trouvant pas de mots pour exprimer leur angoisse ! Enfin, Montmorin s'écrie : « Il faut en » prendre notre parti ! Nous serons tous massacrés et » ce ne sera pas long ! » L'infortuné ne se trompait pas.

Mais si l'incertitude de Louis XVI inspirait cet effroi chez Montmorin, elle ne rassurait pas son entourage aux Tuileries. L'agitation du Roi avait redoublé après le départ de La Porte, et la soirée s'était écoulée morne et douloureuse pour les princesses. Rentrée chez elle, Madame Elisabeth ne se coucha pas. A minuit, elle fait appeler le baron de Gilliers, gentilhomme particulièrement attaché à ses affaires depuis la suppression de sa maison, et qui mérite sa confiance. Gilliers la trouve dans une inquiétude qui le gagne lui-même. « Nous ignorons, lui dit-elle, la Reine et moi, ce que » M. Malouet a écrit au Roi. Mais il est si troublé, si » agité, que nous désirons avoir connaissance de cette » lettre. Rendez-vous chez M. Malouet et priez-le, de » ma part, de vous la confier, s'il a la minute, ou de » m'en envoyer le contenu (1). »

Il était près d'une heure du matin, et des Tuileries à l'extrémité de la rue d'Enfer, où demeurait Malouet, la distance était longue. Gilliers arriva à deux heures chez Malouet, eut quelque peine à se faire ouvrir, et pénétra enfin dans sa chambre, où il s'acquitta de sa mission. Malouet lui remit la lettre. Le jour paraissait quand, revenu aux Tuileries, Gilliers la présenta à Madame Elisabeth. « Elle la lut attentivement et ré» fléchit longtemps, raconte le messager. « Ah ! dit-

(1) Mémoires de Malouet, t. II, p. 153-154.

» elle après, M. Malouet a raison. Je pense comme lui.
» Je préfèrerais ce parti là à tout autre. Mais nous
» sommes engagés dans d'autres mesures. Il faut bien
» attendre ! Dieu sait ce qui arrivera ! »

XXIII.

Malgré cette triste réponse, les relations de Madame Elisabeth se poursuivirent avec le groupe constitutionnel, et jusqu'à la dernière heure la réunion Montmorin offrit à Louis XVI, par l'entremise de sa sœur, des projets d'évasion ayant de sérieuses chances de réussite. Nous voyons ainsi Montmorin, Lally, Malouet, Malesherbes, Clermont-Tonnerre, Bertrand de Molleville, La Tour-du-Pin, se réunir encore pour envoyer au Roi des conseils et rédiger des rapports sur sa situation. Governor Morris, envoyé des Etats-Unis (1), était présent à ces assemblées. Lally, dans une sorte de procès-verbal retrouvé dans ses papiers, a reproduit une de ces conférences (2). La pièce est datée du 4 août 1792. « Etaient présents, M. de Montmorin,
» ancien ministre des affaires étrangères ; M. Bertrand,
» ancien ministre de la marine ; M. de Clermont-Tonnerre, M. de Lally Tollendal, M. Malouet, M. de
» Gouvernet, M. de Gilliers. Trois heures de délibé-
» ration dans un endroit retiré du jardin de M. de

(1) Né le 31 janvier 1752, mort le 6 novembre 1816, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis depuis le 12 janvier 1792. Dans sa correspondance et son journal, il se montre fort sévère pour les républicains de France.

(2) Annexe à la lettre au roi de Prusse.

» Montmorin. Chacun rendit compte de ce qu'il avait » découvert. J'avais reçu une lettre anonyme, dans » laquelle on me dénonçait une conversation chez » Santerre, annonçant le projet de marcher sur les » Tuileries, de tuer le Roi dans la mêlée, et de s'em- » parer du prince royal pour en faire ce que les cir- » constances exigeraient ; ou, si le Roi n'était pas tué, » de faire toute la famille royale prisonnière. Nous » résolûmes tous qu'il fallait que le Roi sortît de Paris, » à quelque prix que ce fût, escorté par les Suisses, » par nous et par nos amis, qui étaient en grand » nombre. Nous comptions sur M. de Liancourt, qui » avait offert de venir de Rouen au-devant du Roi. »

Un autre compte-rendu complète cette curieuse note de Lally : « Rouen était la seule ville commerçante » que l'insubordination démagogique eût épargnée. » M. de Liancourt l'occupait depuis longtemps, avec » des troupes sûres. Le régiment suisse de Salis-Sa- » made en faisait partie. Les membres des départe- » ments de cette province étaient royalistes. Depuis » plusieurs semaines, on avait fait venir du Havre et » de Paris à Rouen un supplément de canons ; on y » avait fait louer, pour dix-huit mille livres par an, » la maison de M. Canning, gentleman anglais. L'opi- » nion publique appartenait au Roi dans toute la » province. Quant à la sortie des Tuileries, elle devait » ainsi s'effectuer : la famille royale partirait le matin, » accompagnée de 15 à 1,800 gardes nationaux et de » la garde suisse. A la barrière de l'Etoile, elle eût » trouvé le reste de la garde suisse, 300 hommes de » cavalerie de la dernière garde constitutionnelle, et » 1,500 gentilshommes. Cette réunion eût formé une

» petite armée de 3,300 hommes, qui aurait escorté » le Roi jusqu'à Pontoise, en cinq heures. Arrivés là, » on devait trouver des vivres, de l'argent et d'autres » troupes. Les ponts auraient été coupés et le con- » cours des départements de la Somme et de Seine-et- » Oise assuré. Enfin, La Fayette, Duport et Le Chape- » lier offraient de se joindre au Roi (1). »

Lally ajoute qu'au moment où finissait la délibération nocturne, tenue le 4 août dans le jardin de l'hôtel de Montmorin, il vit arriver Malesherbes, dont le visage altéré indiquait l'inquiétude. Il s'adressa d'abord à Mme de Montmorin et à Mme de Beaumont, sa fille, qui se trouvaient là, et les pressa vivement de se retirer à la campagne. « La crise approche, » dit-il, et Paris n'est plus la place des femmes. » Il communiqua ensuite au comité des informations qui provoquèrent une résolution immédiate. « Nous arrêtâmes, dit Lally, que M. de Montmorin irait sur le champ au château informer le Roi de ce que nous avions su et résolu. Le Roi parut consentir le soir, et dit à M. de Montmorin de causer avec M. de Sainte-Croix, qui, avec M. de Monciel, s'occupait aussi d'un projet de sortie du Roi. »

Le 5 août, Lally et Montmorin se rendirent aux Tuileries, et causèrent longuement du projet de sortie avec le duc de Choiseul. Pétion avait demandé la déchéance l'avant-veille à l'Assemblée, et tout semblait indiquer qu'elle serait prononcée le jeudi suivant. L'hésitation devenait impossible. Le 7, une dernière

(1) Voyez aussi le récit de Peltier, *Dernier tableau de Paris*, t. I, p. 67.

conférence se tient chez Montmorin. « Avertis fort en
» détail, raconte Malouet, de tous les préparatifs du
» 10 août, nous étions rassemblés dès le matin chez
» M. de Montmorin. Il avait écrit au Roi pour lui en
» faire part, et lui dire qu'il n'y avait plus à reculer;
» que nous nous trouverions le lendemain avant le
» jour, au nombre de soixante-dix, aux grandes écu-
» ries, où l'ordre devait être donné de nous livrer des
» chevaux de selle ; que la garde nationale des Tui-
» leries, commandée par Acloque, aiderait à notre
» expédition ; que quatre compagnies des gardes
» suisses partiraient à la même heure de Courbevoie,
» pour venir à la rencontre du Roi ; que nous l'es-
» corterions aux Champs-Elysées, où il monterait en
» voiture avec sa famille. Le porteur de la lettre étant
» revenu sans réponse, M. de Montmorin se rendit
» sur le champ chez le Roi : Madame Elisabeth lui
» apprit que l'insurrection n'aurait pas lieu ; que San-
» terre et Pétion s'y étaient engagés, et qu'ils avaient
» reçu sept cent cinquante mille livres pour l'empê-
» cher, et ramener les Marseillais dans le parti de Sa
» Majesté. Le Roi n'en était pas moins inquiet, agité,
» mais décidé à ne pas quitter Paris. »

Montmorin, consterné, essaya vainement de convaincre Madame Elisabeth de l'illusion dont elle se nourrissait. Il la quitta après l'avoir suppliée de conseiller au Roi de choisir le maréchal de Mailly pour commander les troupes des Tuileries et de donner des instructions au commandant des gardes suisses et à Acloque, afin de se tenir prêt à tout événement. Ce conseil fut suivi et là se borna, suivant Malouet, le résultat de l'entretien de Madame Elisabeth avec Montmorin.

Le soir du même jour retrouva l'ancien ministre et ses amis encore réunis sous l'ombre du jardin de la rue Plumet, et discutant tristement toutes les chances de cette horrible position. Malesherbes proposa de conseiller au Roi une sorte d'abdication momentanée, et de l'engager à autoriser l'Assemblée à nommer un conseil de régence jusqu'à ce que la paix fût faite. Il se trouva, comme on le verra plus loin, que cet avis avait été suggéré à Louis XVI par le député Girondin Gensonné, le matin même. Montmorin et Malouet repoussèrent cette humiliante proposition et tentèrent encore de ramener le Roi au plan d'évasion exposé le 5 août. Ils se séparèrent pour ne plus se revoir. L'hôtel Montmorin se ferma. Moins d'un mois ensuite, l'ancien ministre était massacré. Sa veuve et son fils devaient se retrouver auprès de Madame Elisabeth, au pied de l'échafaud !

XXIV.

Il reste à connaître maintenant sur quelle base reposaient les confiantes espérances de Madame Elisabeth, son hésitation à entrer dans les vues des constitutionnels et à s'expliquer comment, après les scènes lugubres du 20 juin et du 14 juillet, après la lettre que nous lui avons vu écrire à l'abbé de Lubersac le 20 juillet, elle avait repris des illusions assez vives pour croire à la possibilité d'une entente avec les chefs jacobins.

Dans l'extrémité où l'on se trouvait, le Roi s'était décidé à traiter avec les Girondins d'abord, ensuite

avec les principaux factieux de l'Assemblée. La politique et la prudence lui conseillaient de chercher à gagner les uns par l'espoir de places lucratives qui flatteraient leur ambition et leur cupidité, et les autres par l'appât de sommes considérables, dans l'espoir de détourner ainsi l'orage qui était à la veille d'éclater.

Le peintre Boze, dévoué à la famille royale, se trouvait en relation avec Vergniauld, Gensonné et d'autres députés de la Gironde. Louis XVI le chargea de chercher à s'entendre avec eux. La tentative réussit. Gensonné écrivit à Boze, au nom de Guadet et de Vergniauld, une lettre assez importante pour que, deux ans plus tard, elle soit devenue une pièce à l'appui de l'acte d'accusation dressé par Amar contre lui et ses collègues. Cette lettre, dans laquelle ils protestaient de leur dévouement à la monarchie de Louis XVI, fut présentée au Roi par Thierry, l'un de ses premiers valets de chambre, et contribua à confirmer le malheureux prince dans la conviction où il était qu'un arrangement était préférable à une évasion.

Mais la Cour savait fort bien que le parti girondin était loin d'avoir conservé son ancienne influence. Il fallait en même temps s'assurer des chefs jacobins. Des négociations s'ouvrirent secrètement avec Pétion, Santerre, Lacroix et d'autres hommes de cette opinion, par l'intermédiaire d'une personne attachée à la maison de Madame Elisabeth (1). La réponse qu'ils donnèrent tout d'abord est singulière, et contraste, par sa franchise, avec l'emphase de la lettre de Gensonné.

(1) Mémoires de Malouet.

« Si nous consentons à traiter avec le Roi, qu'il nous » envoie un aristocrate d'une réputation bien établie. » Nous n'avons jamais été trompés par ceux-ci, et » nous l'avons été plus d'une fois par les constitu- » tionnels. »

Alors intervient, dans cette partie peu connue de cette lamentable histoire, une des plus nobles et des plus imposantes personnes de l'entourage royal. Madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France, est appelée par la Reine. « Connaissez-vous encore à » Paris, lui dit cette princesse, quelqu'un assez probe, » assez au-dessus de tout soupçon, qui soit capable » de mener adroitement une pareille négociation ?

» J'indiquai à la Reine, rapporte Mme de Tourzel, » M. de La Chèze, membre du côté droit de l'Assem- » blée Constituante, d'une probité et d'un désinté- » ressement à toute épreuve, et qui, même dans le » parti opposé au sien, jouissait d'une grande consi- » dération. Mais je ne pus lui dissimuler qu'étant père » de huit enfants, il aurait peut-être de la peine à se » charger d'une négociation dont les suites pouvaient » être si dangereuses. A la première proposition qui » lui en fut faite, il n'hésita pas un instant : « Je ne » connais pas, dit-il, le danger d'une démarche, lors- » qu'elle peut être utile à mon roi, et je sacrifierais » volontiers ma vie pour le sortir de la cruelle si- » tuation où il se trouve. »

» Le Roi, continue Mme de Tourzel, le fit venir dans » son cabinet, où il fut introduit secrètement par » mon valet de chambre, qui le fit passer par le petit » escalier de Mgr le Dauphin, pour que personne » n'en eût connaissance. Il fut chargé de sonder les

» personnes en question, pour savoir ce qu'elles de-
» mandaient et si l'on croyait pouvoir se fier à leurs
» promesses. »

Ecoutons maintenant la réponse de Pétion et de ses amis à La Chèze. « Ils demandèrent huit cent mille
» francs pour les partager entre eux, et s'engagèrent
» à employer tous les moyens qui étaient en leur
» pouvoir pour détourner le coup qui se préparait.
» Pétion promit de se rendre au château au premier
» bruit, et de donner l'ordre de repousser la force par
» la force, si l'on tentait une entreprise contre les
» Tuileries. »

La négociation ainsi engagée, La Chèze eut plusieurs entrevues avec Pétion, et crut le voir persuadé « du grand intérêt qu'il avait à sauver le Roi, pour
» la sûreté de sa propre vie et de sa propre for-
» tune » (1). Les demandes et les promesses de Pétion, rapportées exactement à Louis XVI avec la certitude du succès de quelques démarches faites auprès de Santerre, considéré comme le seul chef capable de maîtriser l'émeute, amenèrent le résultat prévu. « Le
» Roi accepta leurs propositions, poursuit Mme de
» Tourzel, et, pour ne pas compromettre M. de La
» Chèze, si on le voyait chez lui, il me chargea de
» lui remettre les huit cent mille francs, qu'il n'avait
» pu lui donner sur le champ. »

Ainsi, d'une part, le Roi recevait des assurances de dévouement désintéressées du côté des Constitutionnels et des Girondins, et, de l'autre, des certitudes d'être soutenu par ceux qu'il croyait les maîtres de la situation.

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. II.

A l'étranger, les alliés suivaient avec une anxieuse impatience les péripéties du grand drame dont le dénouement approchait ; s'il faut en croire la correspondance de Fersen et des lettres particulières connues et inédites, la confiance dans la réussite des négociations de la cour avec Pétion, existait aussi parmi l'entourage des frères de Louis XVI. Il y inspirait moins d'aversion que les Constitutionnels. Enfin, Pétion lui-même semble avoir été, à cette époque, en relations indirectes avec quelques-uns des chefs de l'émigration. Ceux-ci ne doutaient pas que la guerre ne fût promptement terminée. A la date du 2 août, on voit Fersen, après avoir rédigé avec un Français, M. de Limon, le célèbre manifeste attribué au duc de Brunswick, croire tellement à une signature prochaine de la paix dans Paris même, qu'il s'occupe de la demeure du prince dans cette ville et parle des ministres qui seront appelés à composer le cabinet de Louis XVI (1).

Que pensait Madame Elisabeth de ces tentatives dont elle connaissait les détails depuis plusieurs semaines ? Dire qu'elle partageait les espérances de la Reine et qu'elle approuvait le plan adopté par le Roi de gagner les Jacobins ne serait pas exact, si l'on se souvient de sa réponse à Malouet ; mais elle se flattait de l'idée d'un retard dans la sédition, d'abord annoncée pour le 14 juillet, puis pour le 1er août, et désorganisée en apparence par les soins de Santerre. Ecoutons les dernières lignes de son journal :

(1) C'étaient les mêmes hommes politiques qui formèrent le premier ministère de la restauration. (Mémoires de Vitrolles)

9 *août*... — « On dit que l'Assemblée ne veut plus la
» déchéance, mais qu'elle y sera forcée. On dit que le
» Roi va déloger d'ici, un peu de force, pour demeurer
» à l'Hôtel-de-Ville. On dit qu'il y aura un mouvement
» très fort dans Paris... Je crois à du bruit, mais sans
» résultat;... au reste, tout est aujourd'hui dans un
» calme parfait. La journée d'hier s'est passée de même,
» et, quoiqu'il soit de bonne heure, je crois que celle-ci
» l'imitera. » (1)

L'après-midi s'écoula, en effet, fort tranquille aux Tuileries. Le carnet de billard du Roi atteste qu'il fit plusieurs parties avec Madame Elisabeth. L'excessive chaleur ne permit pas à la princesse de se promener dans le jardin, comme elle en avait l'habitude. Elle reçut l'abbé Edgeworth (2). C'était un jeudi, jour de cour ordinaire. Cependant des bruits sinistres circulaient dans Paris, car les dames du palais ne parurent pas, craignant d'être insultées. Lady Sutherland, femme de l'ambassadeur d'Angleterre, et une autre dame furent les seules personnes étrangères à l'entourage habituel de la Reine qui se présentèrent au château. Cet isolement ne paraît pas avoir frappé Madame Elisabeth, car elle écrit encore le 9 au soir : « Cette journée, qui
» devait être si vive, si terrible, est la plus calme pos-
» sible. L'Assemblée n'a point décrété ni déchéance ni
» suspension. Elle s'est occupée des fédérés, qu'une
» partie veut faire partir, et l'autre retenir... On s'est
» borné à sommer le ministre de rendre compte pour-
» quoi le camp de Soissons n'était pas prêt pour les

(1) A Mme de Raigecourt. Coll. F. de Conches, p. 431.
(2) Mémoires de l'abbé Edgeworth.

» recevoir. Demain, ce compte doit être rendu. Le
» département a dit qu'il avait donné des ordres à la
» municipalité pour veiller à l'ordre. Le maire a paru
» ensuite pour se plaindre de ce que le département
» ne donnait d'ordres qu'à lui, et non à la municipa-
» lité. Il a demandé que l'on enjoignît au département
» de donner à la municipalité des ordres précis » (1).

Ces lignes furent écrites par Madame Elisabeth fort tard dans la soirée du 9 août. Par anticipation même, elle les date du 10 août, surchargeant le chiffre 9, comme on le voit dans le fac-simile de la lettre (1). Les détails qu'elle donne appartiennent à la séance du 9 août, et l'apparition de Pétion à l'Assemblée avait eu lieu entre six et sept heures. Il venait annoncer qu'une insurrection formidable se préparait et qu'il craignait de ne pouvoir l'arrêter. Les troupes qui entouraient le Roi furent augmentées, et le maire donna l'ordre de repousser la force par la force.

On se flatta encore quelque temps à la Cour que le mouvement projeté se bornerait, comme celui du 20 juin, à une pétition armée. Cette dernière illusion tomba vers onze heures, lorsqu'après une séance tenue par les Marseillais, aux Cordeliers, des témoins sortant de cette réunion, répandirent dans tous les quartiers de Paris, que le but des factieux était de s'emparer des Tuileries. Des groupes se formèrent sur le Pont-Royal et à l'entrée des Champs-Elysées.

Pétion, appelé par le Roi, vint aux Tuileries et donna encore par écrit, à M. de Mandat, commandant général de la garde nationale, l'ordre déjà formulé de

(1) A Mme de Bombelles. Coll. F. de Conches, p. 432.

repousser l'émeute par la force. Les gardes nationaux du bataillon des Filles Saint-Thomas l'engagèrent, par intérêt pour sa propre sûreté, à s'unir à eux pour défendre le Roi. On assure qu'un de leurs officiers dit alors assez haut pour être entendu : « Nous le tenons » enfin ici ; il n'en sortira pas, et sa tête nous répondra » de la personne de sa Majesté. » Effrayé de ce propos qui parvint à son oreille ou qui lui fut répété, il se hâta de faire connaître à ses complices le danger qu'il courait, et ceux-ci le mandèrent à la barre de l'Assemblée par un décret. Il sortit du château à pied, laissant sa voiture dans la cour.

Le salon de la Reine, désert jusqu'à cette heure, se trouva bientôt aussi rempli que dans les jours les plus brillants de la monarchie. De tous côtés les offres de dévouement affluaient. Des vieillards qui, depuis de longues années, vivaient à l'écart, se présentaient avec des armes, et couvraient de larmes émues les mains de la Reine et de Madame Elisabeth. Toutes deux les suppliaient de songer à leur propre sûreté, et n'obtenaient de ces nobles Français que le refus de s'éloigner du château. Après le souper du Roi, la famille royale se rassembla dans la pièce appelée le Cabinet du Conseil. Le bruit lugubre du tocsin et les roulements du tambour annoncèrent bientôt au malheureux Louis XVI qu'une phase nouvelle du martyre qu'il subissait depuis trois ans allait commencer.

XXV.

Il n'entre pas dans les limites de cet ouvrage de retracer avec détail les événements du 10 août. Nous

nous bornerons à suivre Madame Elisabeth à travers les scènes diverses où elle figura près du Roi, aux Tuileries, à l'Assemblée et aux Feuillants, en nous conformant aux plus exactes relations de cette sanglante journée.

Après avoir écrit les lignes que l'on a pu lire, Madame Elisabeth s'était réunie à son frère. A minuit et demi, elle descendit avec la Reine dans un des salons de l'entresol qui donnait sur la cour. L'intention des deux Princesses était de se reposer un instant, pour se préparer à subir les fatigues de la journée qui s'annonçait. « Madame Elisabeth, raconte un témoin, se » dégagea de quelques vêtements qui la gênaient pour » se coucher sur le canapé. Elle avait ôté de son fichu » une épingle de cornaline, et, avant de la poser sur la » table, elle me la montra et me dit de lire une lé- » gende qui y était gravée autour d'une tige de lys. » J'y lus ces mots : « Oubli des offenses ; pardon des » injures. » Je crains bien, ajouta-t-elle, que cette » maxime ait peu d'influence parmi nos ennemis ; mais » elle ne doit pas nous en être moins chère. » (1)

Un coup de fusil tiré dans la cour sembla lui répondre. Les princesses se levèrent en disant : « Voilà » le premier coup de feu. Ce ne sera malheureusement » pas le dernier. Allons chez le Roi. » Madame Elisabeth sortit si précipitamment qu'elle oublia son épingle et remonta dans la salle du Conseil, dont l'aspect à cette heure est ainsi décrit par un autre témoin.

« Il y avait là, près de la famille royale, deux dames » que je sus être Mme de Lamballe et Mme de Tourzel ;

(1) Mémoires de Mme Campan.

» les six ministres ; M. Mandat, commandant général
» de la garde nationale ; M. de La Chenaye, chef de
» légion ; quelques autres officiers et une vingtaine
» de personnes sans uniformes. Le reste des apparte-
» ments pouvait contenir cent cinquante à deux cents
» personnes, sans parler des gardes nationaux et des
» Suisses. On nous dit que M. Rœderer était à reposer
» dans une pièce à côté. Il pouvait être une heure
» et demie après minuit. » (1)

La même relation représente Madame Elisabeth interrogeant avec anxiété les municipaux Bories et Leroux, qui venaient d'arriver. La princesse savait qu'un plan de défense du château, avait été présenté au Roi par M. de Viomenil. Elle espérait qu'il serait observé. Comme toute la Cour, elle attendait avec impatience Pétion, dont la mission n'était plus maintenant d'empêcher l'émeute de se former, mais de la contenir et de veiller à la sûreté du château.

On apercevait dans la cour des Tuileries les deux lanternes de la voiture du maire, dont l'absence paraissait inexplicable. « A deux heures, continue le
» même récit, on nous annonça que M. le Maire avait
» été mandé à l'Assemblée nationale et qu'il s'y était
» rendu. Puis, vers deux heures et demie, nous
» apprimes qu'il était retourné à la maison com-
» mune. »

L'information était inexacte. Pétion n'était pas retourné à l'Hôtel-de-Ville. Il était rentré à la mairie (depuis la Préfecture de police, rue de Jérusalem), où l'attendaient quatre cents hommes pour le consigner,

(1) Relation des municipaux Bories et Leroux.

sur sa propre demande, afin de livrer les Tuileries et la famille royale à l'émeute, sans que son honneur de maire fût entaché d'une telle responsabilité.

Pétion lui-même, ne pouvant résister à l'orgueil de se vanter de son habileté, a raconté cette infamie dans une lettre à Robespierre :

« ... Carra (1) m'avait aussi prévenu. Il m'avait » ajouté de plus : nous vous mettrons en règle ; on » vous empêchera de sortir... Eh bien ! apprenez » maintenant que, quoique l'on eût projeté de me » consigner, on oubliait, on tardait de le faire. Qui » croyez-vous qui envoya, par plusieurs fois, presser » l'exécution de cette mesure ? C'est moi ! oui, c'est » moi ! parce que, aussitot que je sus que le mouve- » ment était général, loin de penser à l'arrêter, j'étais » résolu à le favoriser ! (2) »

A trois heures du matin, la voiture de Pétion, qui attendait dans la cour des Tuileries, fut renvoyée. « Au moment où cette voiture sortait, raconte Rœde- » rer, ou ouvrit un contre-vent du cabinet du Roi » pour voir ce que c'était. Le jour commençait à » luire. Madame Elisabeth alla à la croisée ; elle re- » garda le ciel qui était fort rouge, et elle dit à la » Reine, qui était restée au fond du cabinet : « Ma » sœur, venez donc voir le lever de l'aurore ! » et la » Reine y alla. Ce jour-là, elle vit lever le soleil pour » la dernière fois ! »

A quatre heures, on apporta la nouvelle de l'assassinat de Mandat, qui s'était rendu à l'Hôtel-de-Ville

(1) Rédacteur des Annales patriotiques, et l'un des membres du parti de Brissot.

(2) Mémoires de Pétion.

pour recevoir de nouveaux ordres de Pétion. La tête de l'infortuné commandant en chef de la garde nationale fut promenée dans les rues. A cinq heures, l'opinion de se défendre avec vigueur prévalait dans le conseil du Roi, et Madame Elisabeth partageait les nobles efforts de la Reine pour encourager Louis XVI dans cette résolution. Toutes deux à ce moment suprême redoutaient sa lenteur et son incertitude, et comprenaient l'importance de montrer une énergie à toute épreuve, d'électriser par des paroles chaleureuses et par une attitude militaire les troupes dévouées qui soutenaient encore la cause monarchique. Elles se joignirent aux ministres pour lui demander « d'aller visiter les postes et d'encourager les braves gens qui devaient défendre à la fois et sa personne et sa famille, » et sa couronne, et la constitution. » Peltier, qui le premier écrivit l'histoire de cette journée, a retracé cette revue des postes intérieurs du château dans les termes suivants :

« Le Roi avait veillé toute la nuit. Ses cheveux » étaient en désordre. Cependant, il avait conservé » son habillement de la veille. En habit violet uni, le » chapeau sous le bras et l'épée au côté, il alla d'abord » visiter les postes du château. La Reine, les enfants, » Madame Elisabeth, la princesse de Lamballe l'ac» compagnèrent dans cette première visite. Des té» moins oculaires m'ont rapporté qu'il avait l'air très » affecté, mais toujours bon, les yeux humides, et » néanmoins le sourire sur les lèvres. Il fit entendre » ces paroles souvent entrecoupées : « Eh bien ! on » dit qu'ils viennent !... Je ne sais pas ce qu'ils veu» lent !... Je ne me séparerai pas des bons citoyens.

» Ma cause est la leur... » La Reine aussi disait quel-
» ques mots. Elle paraissait étouffer avec beaucoup
» de peine les sanglots qui agitaient sa poitrine. Sa
» lèvre autrichienne et son nez d'aigle, plus pleins que
» de coutume, donnaient à sa physionomie un air de
» majesté dont il est difficile de se faire une idée, à
» moins de l'avoir vue dans ce moment-là. » (1)

La revue des cours, où les princesses n'accompagnèrent pas Louis XVI, fut mauvaise. Retournées dans le cabinet du Roi, elles entendirent des cris séditieux, des huées. Louis XVI visitait les troupes réunies sur la terrasse du palais et au Pont-Tournant. Salué par quelques bataillons fidèles, il fut injurié et menacé par les autres. En revenant au château, il courut de graves dangers, et put s'apercevoir que le nombre des agresseurs était déjà supérieur à celui des défenseurs. « Le Roi était pâle, en rentrant, comme s'il eût cessé » d'exister » dit un témoin (2). La Reine et Madame Elisabeth se regardèrent avec une morne consternation. Les nobles femmes voyaient se réaliser leurs craintes. En effet, la timidité de Louis XVI, l'incohérence de ses paroles avaient désarmé ses partisans.

Alors eut lieu une autre scène, dernière consolation des princesses durant cette cruelle journée, dernier hommage rendu au malheur immérité de Louis XVI. A sept heures et demie, au moment où le Roi rentrait morne et humilié, les gentilshommes qui avaient passé la nuit au château, les anciens officiers de la maison du Roi et quelques courageux jeunes gens qui s'étaient

(1) Peltier. *Dernier Tableau de Paris*, t. II. Le dix août.
(1) Mme Campan. Mémoires.

réunis à eux, résolurent de s'organiser, et se divisèrent en deux compagnies, sous les ordres du vieux maréchal de Mailly. Une de ces compagnies nomma le général de Vioménil pour commandant ; l'autre choisit M. de Puységur. Quand cette troupe se vit rassemblée, elle se rangea en haie pour être passée en revue par le Roi. Une vingtaine de grenadiers des gardes nationales, appartenant aux classes bourgeoises et commerçantes de Paris, étaient à la porte de la salle du Conseil, où se tenait la Reine pendant la revue du Roi. Madame Elisabeth et les enfants étaient à côté d'elle. Voyant la défiance et le mécontentement se peindre sur les physionomies de ces gardes nationaux à la vue des vieux officiers rangés dans la galerie, Marie-Antoinette leur adressa ces paroles : « Messieurs, tout ce que vous avez de plus » cher, vos femmes, vos enfants, vos propriétés, tout » dépend aujourd'hui de notre existence. Notre in» térêt est commun. Vous ne devez pas avoir la » moindre défiance de ces braves serviteurs qui par» tageront vos dangers, et vous défendront jusqu'au » dernier soupir. » Elle leur parlait, dit un témoin, avec tant de dignité et de chaleur, que les larmes coulaient de tous les yeux. « Le Roi s'exprima ensuite » avec une émotion courageuse. Emportés par un » mouvement électrique, les grenadiers chargèrent » leurs armes. Ils semblaient renouveler en cet ins» tant la scène sublime du *Moriamur pro Rege nos» tro* » (1). La plus parfaite union régna en ce moment entre ces soldats citoyens et les deux cents

(1) Peltier. *Dernier tableau de Paris*, t. II. Le dix août.

gentilshommes alignés dans la galerie ; mais chez ces derniers l'enthousiasme se manifestait par les plus touchantes démonstrations. Ils n'avaient pas d'uniformes ; ils portaient la première arme qu'ils avaient eue sous la main. Les uns priaient la Reine de toucher cette arme pour la rendre victorieuse ; les autres lui demandaient la permission de lui baiser la main, afin de leur rendre la mort plus douce. Mille transports d'amour et d'espérance éclatèrent à la fois. Vive le Roi de nos pères ! s'écriaient les jeunes gens ! Vive le Roi de nos enfants, répétaient les vieillards à la vue du Dauphin ! Madame Elisabeth dut penser encore que la France avait de beaux et nobles moments ! Mais, hélas ! comme les gladiateurs de l'ancienne Rome, ces défenseurs de la monarchie mourante saluaient leur maître en marchant au supplice. Avant la fin du jour, ils gisaient presque tous massacrés à cette même place et baignés dans leur sang.

Au dehors, l'émeute grondait, remplissant déjà le Carrousel et les rues adjacentes aux Tuileries. Les Marseillais conduisaient les bandes et braquaient les canons contre le château. Les colonnes d'insurgés débouchaient de toutes parts, et, à neuf heures du matin, les portes du château étaient forcées et la multitude se répandait dans les cours.

Ce n'était plus, cette fois, la signature d'un décret contre les prêtres et les émigrés que l'on venait demander à Louis XVI. C'étaient la déchéance ou la mort, cris terribles répétés par la foule qui encombrait la place du Carrousel, les abords des Tuileries. « Entendez-vous ces cris, dit un membre de l'ancien » conseil municipal, en ouvrant précipitamment la

» porte du cabinet du conseil, où la famille royale
» était réunie. Entendez-vous ! le peuple veut la
» déchéance ! » — « Eh bien, répond le ministre de
» la justice, que l'Assemblée se prononce donc ! » —
« Mais, après cet acte, dit la Reine, qu'arrivera-t-il ? »
Personne ne répondit. Alors entra un chef de légion
de la garde nationale, M. de La Chesnaye, qui s'adressa
à la Reine : « Madame, le peuple est le plus fort.
» Quel carnage il va y avoir ! Votre dernier jour est
» arrivé. » Presque au même moment, survint le procureur syndic du département de Paris, Rœderer (1),
suivi de quelques membres du directoire. Il était
pâle et frémissant d'horreur. Priant le Roi, raconte
un témoin, de faire retirer le grand nombre de personnes qui l'entouraient, il lui adressa ces paroles :
« Sire, le danger est imminent. Les autorités constituées sont sans force, et la défense est impossible.
» Votre Majesté et sa famille courent les plus grands
» dangers, ainsi que tout ce qui est au château ; elle
» n'a d'autre ressource, pour éviter l'effusion du sang,
» que de se rendre à l'Assemblée ! Oui, reprend-il
» avec énergie, il n'y a ni lutte ni défense possible. La
» garde nationale ne peut offrir que le concours d'un
» petit nombre. La masse est intimidée ou corrompue ; elle se réunira, dès le premier choc, aux agres-

(1) P.-Louis, comte Rœderer, né à Metz en 1754, mort à Paris en 1835. Successivement conseiller au Parlement de Metz, député aux Etats-Généraux, où il provoqua l'abolition des ordres monastiques, procureur-syndic du département de Paris, rédacteur du *Journal de Paris*. Il y défendit Louis XVI après le 10 août. Il fut sénateur sous l'Empire, resta sans emploi sous la Restauration et devint pair de France en 1832.

» seurs. Déjà, les canonniers, à la seule recomman-
» mandation de rester sur la défensive, ont déchargé
» leurs pièces. Sire ! vous n'avez plus une minute à
» perdre. Il n'y a d'abri, de sûreté pour votre famille,
» qu'au milieu des représentants du peuple (1). »

Le Roi gardait le silence. Il était plus convaincu de la trahison et du complot que du danger. La Reine indignée s'écria : « Que dites-vous, Monsieur ! vous
» nous proposez de chercher un refuge chez nos plus
» cruels persécuteurs ! Ah ! jamais ! Qu'on me cloue
» sur ces murailles avant que je consente à les quitter.
» Mais, sommes-nous donc totalement perdus ! Pou-
» vons-nous abandonner tant de braves gens qui ne
» sont venus ici que pour nous défendre ! » — « Si vous
» vous opposez à la mesure que je propose, répliqua
» Rœderer d'un ton sévère, vous répondrez, Madame,
» de la vie du Roi et de celle de vos enfants. » « Alors,
» continue Mme de Tourzel, cette pauvre malheureuse
» princesse se tut, et éprouva une telle révolution
» que sa poitrine et son visage devinrent en un ins-
» tant tout vergetés. Elle était désolée de voir le Roi
» suivre les avis d'un homme si justement suspect, et
» semblait prévoir d'avance tous les malheurs qui
» l'attendaient. » Serrant ses enfants dans ses bras, elle courba la tête et les montra aux ministres, en disant : « Eh bien ! c'est le dernier des sacrifices. Vous
» en voyez l'objet. »

Rœderer flatta la famille royale du succès de la démarche qu'il lui faisait adopter et l'assura d'un prompt retour au château. La Reine répétait ces mots à ceux

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, t. II, p. 214.

qu'elle était si affligée d'abandonner. Le Roi, profondément affecté, se tourna vers les fidèles amis réunis dans la galerie et à l'entrée de la salle et leur adressa ces paroles : « Messieurs ! je vous prie de vous retirer » et de cesser une défense inutile. Il n'y a plus rien à » faire ici, ni pour vous, ni pour moi. »

Madame Elisabeth comprimait avec efforts son indignation et sa douleur. Prête à mourir aux pieds du Roi, elle ne l'était pas à se dérober avec lui au danger, en abandonnant les serviteurs et les amis qui s'étaient réunis aux Tuileries pour combattre en faveur de la royauté. Cependant, elle sentit, comme la Reine, sa résistance faiblir au nom des enfants, invoqué par Rœderer. Quand le Roi eut cessé de parler, elle s'approcha du procureur général : « Monsieur » Rœderer, dit-elle, élevant la voix comme pour prendre à témoin tout ce qui l'environnait, « vous » répondez des jours du Roi et de la Reine ! » — « Ma- » dame, répliqua rudement Rœderer, nous répondons » de mourir à leurs côtés. C'est tout ce que nous » pouvons garantir. »

Ces derniers mots ajoutèrent à la consternation, qui devint générale quand on vit Louis XVI quitter la salle pour se rendre à l'Assemblée. La Reine prit les deux enfants par la main. Madame de Lamballe, étant parente du Roi, obtint de l'accompagner. Mme de Tourzel confia sa fille, jeune et charmante, aux soins de la princesse de Tarente, abandonnant ainsi ce qu'elle avait de plus cher pour suivre le Dauphin. On sortit du château par la grille du milieu. M. de Bachmann, major des gardes suisses, marchait le premier, entre deux haies de soldats. M. le prince de Poix le suivait à quelque distance, et pré-

cédait immédiatement le Roi. La Reine tenait le Dauphin par la main. Madame Elisabeth donnait le bras à Madame Royale. Madame la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel venaient ensuite. « Je me trouvai, » raconte un témoin (1), dans le jardin, à portée » d'offrir mon bras à Madame la princesse de Lam- » balle, et elle le prit, car elle était celle qui avait » le plus d'abattement et de crainte. Le Roi marchait » droit. Sa contenance était assurée. Le malheur, » cependant, était peint sur son visage. La Reine » était tout en pleurs. De temps en temps, elle les » essuyait et s'efforçait de prendre un air confiant » qu'elle conservait quelques minutes. Cependant, » s'étant appuyée sur mon bras, je la sentis toute » tremblante. M. le Dauphin n'avait pas l'air très ef- » frayé. Madame Elisabeth était la plus calme. Elle » était résignée à tout. C'était la Religion qui la sou- » tenait. Elle me dit en voyant ce peuple féroce : « Tous » ces gens sont égarés ! Je voudrais leur conversion, » mais pas leur châtiment. » La petite Madame pleu- » rait doucement. Madame de Lamballe me dit : Nous » ne rentrerons jamais au château. »

Le triste cortège ne parvint pas sans danger à l'Assemblée. Il fallut une demi heure de lutte pour franchir, sous une pluie d'outrages, la courte distance qui séparait le palais des Tuileries de la salle du Manège, où siégeait l'Assemblée. Dans le couloir de la salle, la foule divisa la famille royale, et le Dauphin, arraché à sa mère, fut porté par un grenadier dans la

(1) M. de La Rochefoucauld. Mémoires inédits cités par Beauchesne. Vie de Louis XVII.

salle, et déposé sur le bureau de l'Assemblée. Le Roi prit place à côté du président Vergniauld. La Reine et Madame Elisabeth s'assirent sur les fauteuils des ministres, jusqu'au moment où la discussion s'ouvrit.

Sur l'observation faite par plusieurs membres de l'Assemblée que le Corps législatif ne peut délibérer en présence du Roi, l'Assemblée décida que Louis XVI et sa famille se retireraient dans la tribune des rédacteurs du journal le *Logographe*. Louis XVI s'assit sur le devant de cette loge étroite ; la Reine, dans un des coins; Madame Elisabeth, dans le fond ; sur une banquette, avec les enfants, madame de Lamballe et madame de Tourzel. C'est là que les sanglantes nouvelles du massacre des Tuileries furent apportées à la malheureuse famille, et que Louis XVI entendit prononcer l'acte de suspension de la royauté. Après une journée de supplice, la séance se prolongea dans la nuit jusqu'à deux heures du matin. Des commissaires de l'Assemblée et des inspecteurs de la salle conduisirent ensuite le Roi et les princesses à des logements qui venaient d'être disposés à la hâte, dans l'étage supérieur de l'ancien couvent des Feuillants, près des Tuileries. Le cortège traversa le jardin, au milieu d'une foule d'hommes armés de piques dégoûtantes de sang. On était éclairé par des chandelles placées au bout des canons et des cris féroces, retentissant de tous côtés, demandaient les têtes du Roi et de la Reine. Un forcené, élevant la voix plus haut que les autres, annonça que, si l'Assemblée tardait à les leur livrer, il mettrait le feu au bâtiment où on les placerait.

XXVI.

De funèbres souvenirs s'attachaient, pour la famille royale, à la demeure passagère que lui assignait l'Assemblée. Les Feuillants du monastère royal de Saint-Bernard, établis par Henri III, avaient reçu de leur fondateur pour mission particulière, celle de veiller les morts de la maison souveraine de France, et de prier pour eux après les avoir ensevelis. Une dernière fois, ils avaient rempli cet office à l'égard du Dauphin, décédé à Meudon en 1789. La Révolution avait ensuite dévasté la maison et dispersé les religieux, dont la majestueuse église, commencée par Henri IV et terminée par Louis XIV, s'élevait au milieu de l'enclos du couvent, que bornait d'un côté la rue Saint-Honoré, de l'autre cette terrasse du jardin des Tuileries qui porte encore aujourd'hui le nom d'allée des Feuillants.

Le logement disposé en quelques heures, dans ces cloîtres délaissés, pour Louis XVI et sa famille, se composait de quatre cellules pavées de briques, ouvrant chacune, par une petite porte pareille, sur le même corridor. Madame Elisabeth occupa la quatrième de ces cellules, avec Madame de Lamballe et Mme de Tourzel. La nuit fut horrible. Une bande d'égorgeurs avait envahi le corridor et criait aux portes qu'ils resteraient là, prêts à massacrer le Roi, si Paris faisait quelque mouvement en sa faveur. Une autre bande hurlait sous les fenêtres : « Jetez-nous sa » tête, disaient ces forcenés à ceux du corridor, ou » nous allons monter. Jetez-nous la tête d'Antoinette

» et celle d'Elisabeth ! » La lassitude et l'ivresse empêchèrent ces misérables d'accomplir leur dessein. Ils finirent par danser comme des sauvages dans le jardin des Tuileries, au milieu des morts, trépignant dans les mares de sang, ramassant des lambeaux de chair humaine qu'ils dévoraient avec une rage de cannibales. Deux fois, il leur arriva d'escalader la fenêtre de la cellule du Roi qui était dépourvue de grilles et de volets. Ils pariaient à qui le premier pourrait y atteindre ; ils montaient sur les épaules les uns des autres, pour venir « raccourcir, disaient-ils en riant, » le gros *veto*, » « J'admirais, raconte un des fidèles » gentilshommes de Louis XVI (1), le contraste que le » calme de la physionomie du Roi endormi faisait » avec ces figures barbares éclairées par des torches » incendiaires, lorsqu'un redoublement de cris l'ayant » réveillé, il me demanda si la Reine et ses enfants » avaient dormi. »

Ces derniers, grâce à leur âge, avaient reposé tranquillement. Madame Elisabeth, agenouillée sur un des trois matelas étendus sur le carreau de briques de la cellule qu'elle partageait avec Madame de Lamballe et Mme de Tourzel, avait passé la nuit en prières. Vers six heures du matin, elle appela doucement les enfants et aida leur gouvernante à les habiller, espérant que la vue de leurs frais visages serait la meilleure consolation de la Reine. L'ambassadrice d'Angleterre, lady Sutherland, avait envoyé pour eux des vêtements de son fils, qui était de l'âge du Dauphin. Peu après arrivèrent aux Feuillants les deux pre-

(1) M. d'Aubier.

mières femmes de chambre de la Reine, Mme Auguié et Mme Campan. Elles avaient échappé presque miraculeusement au massacre des Tuileries et venaient, au milieu des dangers, offrir leurs services et leur dernière obole à cette souveraine qu'elles aimaient plus que leur vie. « Nous la trouvâmes couchée, raconte Mme Cam-
» pan, et dans un état de douleur qui ne peut se dé-
» finir. Elle était seule avec une grosse femme dont
» l'air était assez honnête. C'était la gardienne de cet
» appartement. Elle servait la Reine, qui n'avait encore
» personne à elle. Sa Majesté nous tendit les bras en
» criant : « Venez, malheureuses femmes, venez en
» voir une encore plus malheureuse que vous, puisque
» c'est elle qui fait votre malheur à toutes. Nous
» sommes perdus, ajouta-t-elle. Nous voilà arrivés où
» l'on nous a menés depuis trois ans par tous les ou-
» trages possibles. Nous succomberons dans cette
» horrible révolution. Bien d'autres périront après
» nous. Tout le monde a contribué à notre perte : les
» novateurs comme des fous, d'autres comme des
» ambitieux pour servir leur fortune, car le plus for-
» cené des Jacobins voulait de l'or et des places, et la
» foule attend le pillage. Il n'y a pas un patriote dans
» toute cette infâme horde. Le parti des émigrés avait
» ses brigues et ses projets. Les étrangers voulaient
» profiter des dissensions de la France. Tout le monde
» a sa part dans nos malheurs ! » — « Je crois voir
» encore, ajoute la même narratrice, je verrai toujours
» cette petite cellule des Feuillants, collée de papier
» vert, cette misérable couchette d'où cette souve-
» raine détrônée nous tendit les bras, en disant que
» nos malheurs, dont elle était la cause, aggravaient

» les siens propres. Là, pour la dernière fois, j'ai vu
» couler les pleurs et j'ai entendu les sanglots de celle
» que sa naissance, les dons de la nature, et surtout
» la bonté de son cœur avaient destinée à faire l'orne-
» ment de tous les trônes et le bonheur de tous les
» peuples ! » (1)

Pendant cette scène cruelle, Madame Elisabeth était entrée avec le Dauphin et Madame Royale. « Pauvres
» enfants ! s'écria la Reine en les voyant : qu'il est cruel
» de ne pas leur transmettre un si bel héritage et de
» dire : il finit avec nous ! » Madame Elisabeth s'efforça de calmer sa douleur, et questionna anxieusement les nouvelles venues sur le sort de leurs compagnes des Tuileries. L'entretien mêlé de larmes fut bientôt interrompu pour se préparer à retourner à l'Assemblée où, vers dix heures, la loge du *Logographe* reçut encore la malheureuse famille.

De nouveaux maîtres prirent, ce jour-là, possession de la France. Le triomphe de l'émeute du 10 août avait inauguré un pouvoir supérieur à celui de l'Assemblée législative. C'était l'autorité de la Commune de Paris. Les Girondins apprirent ainsi que la monarchie ne succombait pas seule, mais qu'elle entraînait dans sa ruine les rêves de fausse liberté et de république modérée auxquels ils avaient tout sacrifié depuis trois ans. Souveraine et dominatrice, la tyrannie jacobine leur imposait déjà ses lois et les soumettait à son empire, en les entraînant à de plus grands crimes, avant de les anéantir eux-mêmes.

La séance du 11 août dura longtemps. La Commune

(1) Mémoires de Mme Campan.

de Paris fit rapporter les décrets qui n'avaient pas son assentiment, et repoussa le choix qui avait été fait du palais du Luxembourg pour loger la famille de Louis XVI. L'Assemblée proposa l'hôtel de la Chancellerie, place Vendôme, puis ensuite l'abbaye de Saint-Antoine. Manuel (1), au nom de la Commune, demanda le Temple. « Louis XVI, disait-il, était avec » sa famille gardé en ôtage par la nation, et la » Commune le croyait plus en sûreté au Temple que » partout ailleurs. Quand la Reine entendit nommer » le Temple, elle frémit, raconte Mme de Tourzel, et » me dit : « Vous verrez qu'ils nous mettront dans » la Tour, dont ils feront pour nous une véritable pri- » son. J'ai toujours eu une telle horreur pour cette » tour, que j'ai prié mille fois M. le comte d'Artois de » la faire abattre. C'était sûrement un pressentiment » de tout ce que nous aurons à y souffrir ! » Mme de Tourzel chercha à la rassurer. « Non, lui répondit la » Reine avec l'accent de la conviction, vous verrez si » je me trompe ! »

Manuel développa victorieusement devant l'Assemblée les intentions de la Commune. « Le Temple, » disait-t-il, sera gardé par vingt hommes pris dans » chaque section de la ville de Paris. On y conduira » demain le Roi et sa famille, avec le respect dû au » malheur. Les rues qu'ils traverseront seront bor- » dées des soldats de la Révolution, qui les feront » rougir d'avoir cru qu'il pouvait y avoir parmi eux

(1) L.-Pierre Manuel, procureur général de la commune de Paris depuis 1790, né à Montargis en 1751. Il avait été frère doctrinaire et s'était jeté dans les idées jacobines. Il fut guillotiné le 15 novembre 1793.

» des esclaves du despotisme. Leur plus grand sup-
» plice sera d'entendre crier : Vive la Nation et la
» liberté. » Il ajouta que le Roi et la Reine n'ayant que des traîtres pour amis, toute correspondance leur serait interdite.

Dès le matin suivant, les serviteurs fidèles qui avaient suivi la famille royale aux Feuillants reçurent l'ordre de s'éloigner. « Je suis donc en prison, leur
» dit Louis XVI, et moins heureux que Charles Ier, qui
» conserva ses amis jusqu'à l'échafaud. » Puis il leur témoigna son regret de les quitter et leur ordonna de se retirer. La Reine et Madame Elisabeth leur exprimèrent leur reconnaissance et refusèrent avec émotion d'accepter l'or que ces hommes dévoués offraient de laisser aux prisonniers. « Vous en aurez plutôt
» besoin que nous, leur dit tristement Louis XVI, ayant,
» je l'espère, plus de temps à vivre. »

L'Assemblée dispensa la famille royale d'assister à la séance du dimanche 12 août. Cette journée fut employée à se disposer au départ pour le Temple, fixé au lendemain. A force de représentations, Louis XVI avait obtenu que M. de Chamilly serait laissé pour son service, Mmes Thibaut et Navarre pour celui de la Reine et de Madame Elisabeth, et que deux femmes suivraient le Dauphin. M. Hue, valet de chambre de ce jeune prince, connaissant Pétion de longue date, obtint, par son entremise, la permission de l'accompagner au Temple. Pétion permit aussi à la Reine de réunir Mlle de Tourzel à sa mère. Epargnée par les massacreurs du 10 août, elle avait été recueillie par la marquise de Lède, dans son hôtel de la rue de Grenelle. M. de Tourzel, son frère, la con-

duisit au Comité de l'Assemblée, où Pétion lui donna l'autorisation d'aller retrouver la Reine aux Feuillants. Le bonheur de Mme de Tourzel en revoyant sa fille, apporta un peu de consolation aux infortunés prisonniers.

Le 13 août, vers cinq heures du soir, une foule menaçante se rassembla dans la cour du monastère et envahit le corridor intérieur. Les cellules s'ouvrirent. Le moment du départ était venu et la famille royale arriva difficilement aux carrosses qui devaient la transporter dans sa prison. « C'étaient, dit un témoin. » deux grandes voitures de la cour, attelées chacune » de deux chevaux. Les cochers et les valets de pied » étaient habillés de gris. » Le Roi et sa famille montèrent dans la première, avec les municipaux Michelet, Laignelot et Simon. Pétion et Manuel s'y placèrent également. Un bataillon de gardes nationaux escortait, les armes renversées, ces voitures encombrées, autour desquelles rugissait une multitude armée et furieuse. On se mit en marche. De temps en temps, de hideuses figures s'approchaient des portières, arrêtaient les chevaux et présentaient des piques menaçantes aux prisonniers. Pétion et Manuel, tremblants, se levaient alors et invoquaient la loi. Dans une de ces stations forcées, Madame Elisabeth reconnut avec émotion M. de Tourzel, qui, vêtu d'une carmagnole et la figure noircie, affrontait le danger pour tenter de secourir les captifs. Au milieu de la place Vendôme, on fit arrêter la voiture royale, afin que le descendant de Louis XVI pût contempler la statue de son aïeul renversée de son piédestal, brisée et foulée aux pieds par la populace en délire. « C'est

» ainsi que l'on traite les tyrans, criaient ces forcenés.
» Reproduisant aussitôt cette exclamation, Manuel
» dit à Louis XVI : « Voilà, Sire, comment le peuple
» traite ses Rois. »

Plus loin, la fureur populaire redoubla de violence. Sur les ormes élevés qui ombrageaient le boulevard du Temple, étaient hissés des mendiants repoussants, des êtres immondes, dont les gestes menaçants indiquaient les desseins criminels. Les branches craquaient et fléchissaient sous leur poids. Un moment, les voitures s'arrêtèrent. Un garde municipal à cheval s'approcha de la portière et remit à Manuel un arrêté de la Commune. Madame Elisabeth et Mme de Tourzel s'aperçurent qu'il pâlissait et se troublait en en prenant lecture. (1) Puis on se remit en marche et le cortège atteignit sa destination au moment où le jour s'assombrissait.

Une estampe, devenue rare, a retracé la triste scène de l'arrivée de la famille royale au Temple. Sur le perron du palais du Grand-Prieur, élégante et noble construction dans le style de la Régence, se tient Santerre en uniforme. Entouré des magistrats de la ville, ayant tous le chapeau sur la tête, il fait signe au cocher de la voiture royale d'avancer jusqu'aux marches du perron. Le cocher est arrêté par un geste de Manuel, qui penché hors de la portière, lui défend d'obéir, ayant ordre de faire descendre Louis XVI au milieu de la cour. Les grilles sont fermées et des individus, coiffés du bonnet rouge, se cramponnent aux barreaux pour assister à l'humi-

(1) Mémoires de Mme de Tourzel, II.

liation du Roi captif. Au-dessus du palais se dresse la tour massive et imposante. Des lampions, vacillant sous un vent d'orage, éclairent ses créneaux, ses étroites croisées, les parties saillantes de son architecture féodale. Sinistre témoin des actes barbares du Moyen âge, le vieux monument semble se réjouir à l'aspect des victimes que lui livrent les forfaits des temps modernes.

LIVRE III

LE TEMPLE

1792-1794.

I.

Les prisonniers passèrent peu d'instants dans le salon du palais, autrefois occupé par le prince de Conti et par le comte d'Artois. Manuel annonça au Roi que la petite tour lui servirait de demeure, en attendant que les cachots de la grande tour fussent prêts à le recevoir. Il obéissait ainsi à l'arrêté qu'il avait reçu en chemin et qui l'avait si vivement troublé. Bientôt on alluma des torches, on traversa une seconde cour, puis un souterrain qui précédait la petite tour, dont la porte ressemblait au guichet d'une prison. La Reine et Madame Royale furent établies au premier dans la même chambre. Le Dauphin et Mme de Tourzel dans une pièce à côté. La princesse de Lamballe occupa une étroite antichambre. Le Roi fut logé au second étage, et Madame Elisabeth, pour laquelle il n'y avait plus de chambre, installée dans une cuisine d'une « saleté épouvantable. »

Manuel parut embarrassé en conduisant Madame Elisabeth dans ce taudis. « Cette bonne princesse,

» raconte Mlle de Tourzel (qui n'avait de logis dans aucun coin de la prison,) « dit à ma mère qu'elle se » chargeait de moi. Elle fit mettre un lit de sangle » près du sien, et nous passâmes ainsi la première » nuit sans dormir. Il nous eût été difficile de prendre » quelque repos. La chambre qui précédait cette » cuisine servait de corps de garde, et l'on peut se » douter du bruit qu'on y faisait (1). »

Le lendemain à huit heures, continue la même narratrice, « nous descendîmes chez la Reine qui déjà » était levée, et dont la chambre devait servir de salon de réunion. Depuis, on y passa des journées en» tières, et l'on ne montait au second que pour se » coucher. L'on ne fut jamais seule dans cette cham» bre de la Reine; toujours un officier municipal était » présent; mais à chaque heure, un nouveau muni» cipal relevait celui qui avait fait son service. Tous » nos effets avaient été pillés dans notre appartement » des Tuileries; je ne possédais absolument que la » robe que j'avais sur le corps lors de ma sortie du » château. Madame Elisabeth, à qui on venait d'en» voyer quelques effets, me donna une de ses robes. » Elle ne pouvait aller à ma taille; nous nous occu» pâmes de la découdre pour la refaire. Tous les » jours, la Reine, Madame Elisabeth y travaillaient. » C'était notre occupation; mais on ne nous laissa » pas le temps d'achever notre ouvrage. »

Le 17 août, la Commune avait ordonné l'enlèvement des sept personnes qui avaient été autorisées à suivre la famille royale au Temple. Manuel,

(1) *Souvenirs de Quarante ans*, pages 150 et 151.

ému de pitié, essaya vainement de faire revenir le Conseil général sur cet arrêté. « Dans la nuit du 19 » au 20, poursuit M[lle] de Tourzel, nous entendîmes » frapper. A travers la porte de notre chambre, on » nous signifia, de la part de la Commune de Paris, » l'ordre qui venait d'être donné d'enlever du Temple » la princesse de Lamballe, ma mère et moi. Madame » Elisabeth se leva sur le champ, m'aida elle-même » à m'habiller, m'embrassa et me conduisit chez la » Reine. Nous trouvâmes tout le monde sur pied. » Notre séparation d'avec la famille royale fut déchi- » rante. Quoique l'on nous assurât que nous revien- » drions après avoir subi un interrogatoire, un senti- » ment secret nous disait que nous la quittions pour » longtemps. »

Effectivement, il n'y eut que Hue, valet de chambre du Dauphin, qui, dans la journée du 20 août, fut ramené à la Tour. A six heures, Manuel vint dire au Roi qu'il avait échoué dans ses démarches et qu'il avait le regret de lui annoncer que madame de Lamballe et ses compagnes avaient été conduites à la prison de La Force, ainsi que M. de Chamilly. La douleur de la Reine fut inexprimable. Dans la pensée de l'arracher à ses funestes pressentiments par une occupation forcée, Madame Elisabeth l'engagea à rassembler les effets laissés par les prisonnières et à leur envoyer les choses qui leur étaient nécessaires. Manuel, avec un étonnement qu'il ne cherchait pas à dissimuler, regarda les princesses réunir les paquets de linge et de vêtements, les compter et les attacher. Il ne pouvait s'expliquer le calme et la présence d'esprit de ces nobles femmes dans une telle circonstance,

et il avoua depuis que cette dignité naturelle, opposée à tant de cruautés et d'outrages, les rendaient plus respectables encore dans leur abaissement que dans leur grandeur.

Toutes deux cependant versaient des larmes amères en préparant ces envois. Madame Elisabeth sentait son cœur se briser. Les dernières épreuves l'avaient étroitement unie à la princesse de Lamballe, si dévouée à la Reine, si patiente et si douce au milieu des dangers qu'elle avait partagés volontairement. Mme de Tourzel lui inspirait une profonde vénération, et Mlle de Tourzel une affection presque maternelle. Elle la regrettait aussi pour sa jeune nièce, privée de cette amie qui lui était devenue si chère et qu'elle avait espéré pouvoir conserver.

Après cette triste séparation, Madame Elisabeth quitta son pauvre logement du troisième étage et descendit s'établir dans la chambre du Dauphin, qui fut transporté chez la Reine. On plaça le lit de Madame Royale dans la chambre de sa tante, et une dizaine de jours s'écoulèrent dans une sorte d'uniformité. A six heures du matin, Madame Elisabeth se levait. A neuf heures, on déjeûnait en famille ; puis les enfants recevaient des leçons données par leurs parents. A une heure, une promenade dans le jardin, sous la surveillance de Santerre et de quatre municipaux, était permise aux prisonniers. Il fallait passer devant le porte-clefs de la Tour, exécrable individu nommé Rocher, qui se donnait le plaisir, avec son camarade Risbey, d'insulter journellement la famille royale. « Marie-» Antoinette faisait la fière d'abord, disait-il à ses » compagnons, mais je l'ai forcée de s'humaniser. Sa

» fille et Elisabeth me font, malgré elles, la révérence.
» Le guichet est si bas que, pour passer, il faut bien
» qu'elles se baissent devant moi. Chaque soir, je
» flanque à cette Elisabeth une bouffée de ma pipe (1). »

Le jardin du Temple entouré de hautes murailles ressemblait à celui d'un couvent. Le buis, le laurier, y croissaient en liberté sans être taillés. La terre inculte était couverte de pervenches et de violettes. Au milieu, s'élevait la grande tour revêtue du sombre feuillage d'un lierre qui, des massifs voisins, envahissait depuis des siècles ses murailles décrépites. Une allée de marronniers s'étendait à l'autre extrémité. Dans un coin, près d'une fontaine, s'inclinait un saule pleureur, sous lequel s'asseyaient les Princesses (2). Les municipaux se tenaient à peu de distance et le Roi leur adressait souvent la parole. Sa bonté simple et familière les étonnait et les attendrissait (3) ; mais la terreur refoulait bientôt ces sentiments dans leurs cœurs asservis.

La promenade terminée, on dînait à deux heures. Le reste de la journée se passait à lire et à s'occuper des enfants. Le Dauphin soupait dans la chambre de Madame Elisabeth ; puis l'heure venait où le Roi devait rentrer dans sa prison et les enfants se coucher. Madame Elisabeth se retirait dans sa chambre, où elle priait longtemps et veillait fort tard. Hue lui remettait chaque soir en cachette les seuls habits possédés par le Roi et le Dauphin, pour être raccommodés. La

(1) Mémoires de Cléry, p. 38. Dernières années de Louis XVI. Note de F. Barrière.

(2) Ce saule existe encore dans le square du Temple.

(3) Mémoires sur Michelet.

Princesse employait à cette tâche, à laquelle elle n'était guère accoutumée, une grande partie de la nuit. Les commissaires le savaient. Ils avaient grand soin de fouiller les vêtements que la royale ouvrière remettait chaque matin au serviteur de Louis XVI. L'activité tranquille de la princesse irritait ces hommes grossiers. Son silence les déroutait, et sa piété angélique était un grief de plus contre elle. Ils mettaient un malin plaisir à troubler ses prières, en frappant bruyamment à la porte et en la forçant à venir leur ouvrir et à répondre à leurs questions. « Je la trouvai » un jour agenouillée, raconte M. Hue, après avoir » été troublée plusieurs fois par les surveillants. Je » voulus me retirer, quoique ce fût l'heure de faire sa » chambre. « Restez, me dit-elle, vaquez à vos occu- » pations, vous ne me dérangerez pas. » (1)

Elle adressait alors à Dieu cette prière, digne expression et de sa situation et de celle de son âme :

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ! Je » l'ignore ! tout ce que je sais, c'est qu'il n'arrivera » rien que vous n'ayez prévu de toute éternité. Cela » me suffit, ô mon Dieu ! pour être tranquille. J'adore » vos desseins éternels ; je m'y soumets de tout mon » cœur. Je veux tout, j'accepte tout, je vous fais un » sacrifice de tout. J'unis ce sacrifice à celui de votre » cher fils, mon Sauveur, vous demandant, par son » Sacré-Cœur et par ses mérites infinis, la patience » dans nos maux et la parfaite soumission qui vous » est due pour tout ce que vous voudrez et permettrez. »

(1) Hue. Dernières années de Louis XVI.

Sa prière achevée, elle dit à Hue : « C'est moins » pour le Roi malheureux que pour son peuple égaré » que je prie. Daigne le Seigneur se laisser fléchir et » jeter sur la France un regard de miséricorde ! »

M. Hue lui demanda la permission de copier cette prière. Elle la lui remit écrite de sa main le jour suivant. C'était pour Madame Elisabeth une touchante manière de témoigner sa reconnaissance à l'homme dévoué qui, seul alors, servait les prisonniers et subissait courageusement les tracasseries, les persécutions mesquines des municipaux, en attendant qu'il se vît exposé à des dangers plus graves. Elle le voyait quelquefois écrasé de fatigue, pourpre d'indignation quand il entendait insulter ses maîtres, et savait qu'il souffrait plus pour eux que pour lui-même. N'ayant rien à lui offrir que le secret (si l'on peut s'exprimer ainsi) de sa propre sérénité, de sa patiente abnégation, elle le lui donnait avec l'espoir que ce serait pour lui un souvenir de ce temps d'épreuves, s'il en sortait heureusement. Le fidèle serviteur la comprit, il s'attendrit en recevant cette page d'une si divine éloquence dans sa naïve simplicité. « Allons, lui dit-elle, » du courage ! Dieu ne nous envoie jamais plus de » peines que nous n'en pouvons supporter. » (1). Et elle reprit paisiblement sa tâche, retardée par l'entretien, tandis que les gardiens l'observaient avec une malveillante curiosité.

« La vois-tu, cette s. Elisabeth, disaient-ils. Est-elle » assez fière ? Il faut qu'elle sache quelque chose et » qu'elle ait quelque correspondance avec les ci-devant

(1) Hue. Dernières années de Louis XVI.

» princes, ses parents. Elle est plus tranquille que » nous. » (1).

Hélas ! ils se trompaient. Toute correspondance avait alors cessé entre Madame Elisabeth et ses chers émigrés. Ce qu'elle pouvait savoir des évènements qui s'accomplissaient hors du Temple, elle l'apprenait de Hue, qui écoutait crier les colporteurs de journaux qui passaient sous les murs de l'enclos des tours. On a dit que quelques-uns de ces individus étaient des royalistes déguisés, envoyés par Mme la comtesse de Sérent, l'une des dames de Madame Elisabeth, que nous retrouverons ensuite toujours dévouée, infatigable au milieu des dangers les plus graves (2). La correspondance de Fersen signale aussi un étranger qui serait parvenu à s'introduire, sous l'habit d'un ouvrier, dans la petite tour, et qui aurait pu s'assurer ainsi des humiliations que subissaient les princesses. « Madame » Elisabeth était vêtue d'une petite robe du matin en » indienne et coiffée d'un bonnet du matin. Elle est » si changée que vous ne pourriez la reconnaître. » « ... Les Princesses ne peuvent obtenir une femme » de service pour laver et nettoyer les chambres (3). » Quelques mémoires inédits assurent que M. de Tourzel venait parfois se joindre aux crieurs de journaux, et tentait de donner quelques avertissements aux prison-

(1) Cléry. Mémoires.

(2) Bonne-Marie-Félicité de Montmorency Luxembourg, née le 18 février 1739, mariée à Armand-Louis de Sérent, gouverneur des ducs d'Angoulême et de Berry. La comtesse de Sérent devint duchesse à la Restauration et mourut le 4 février 1823.

(3) Le comte de Fersen et la cour de France, II.

niers ; mais ces nouvelles, difficiles à saisir, étaient presque impossibles à comprendre.

En revanche, il y avait d'autres communications que les municipaux s'empressaient de procurer aux prisonniers. Ils connurent ainsi, dans les derniers jours d'août, le supplice de La Porte, cet intendant de la liste civile dont il a été parlé à l'époque des réunions du comité Montmorin, et celui de M. de Rosoy, le courageux rédacteur de la *Gazette de Paris*. L'échafaud, dressé pour eux sur la grande place du Carrousel, tarda peu à être transporté sur la place Louis XV.

Pétion était souvent en rapports avec la famille royale. Ce misérable n'était pas sans remords de la trahison du 10 août, et, quand il échappait à la domination de Robespierre, il cherchait à se montrer favorable aux demandes de Hue, dont il était, comme on l'a dit, connu de longue date. Soit pour essayer de s'excuser, soit par esprit de vengeance contre certains individus, il offrit même de dénoncer les espions qui, pendant le séjour aux Tuileries, l'avertissaient des projets de la cour, et livraient journellement au parti jacobin des copies de lettres et des rapports sur ceux des actes de la famille royale qu'ils considéraient comme suspects. Une liste des noms de ces traîtres fut remise à Hue, pour être examinée par Madame Elisabeth. Elle refusa d'y jeter les yeux et la rendit à Hue, en lui conseillant de la déchirer. Dans la suite, Chaumette, procureur de la Commune après Manuel, renouvela cette dénonciation, qui fut accueillie de même.

Manuel aussi se laissait parfois gagner par le respect et la pitié, dans les moments de calme. Il céda aux

prières de Louis XVI, en obtenant du conseil de la Commune un aide pour M. Hue. Mais cette faveur fut chèrement achetée : les prisonniers s'aperçurent bientôt que le nouveau serviteur était un espion salarié, d'un naturel dur et méfiant, imbu, comme la plupart des gens du peuple, de préventions contre la famille royale. Il se nommait Tison et vint habiter le Temple avec sa femme, personne douce et compatissante en apparence, mais plus rusée et plus perfide encore que son mari. Un seul sentiment pur et sincère vibrait dans ces cœurs avilis : c'était la tendresse, poussée jusqu'à l'aveuglement, que leur inspirait leur fille unique, enfant de l'âge du Dauphin.

Quelques jours après l'installation des Tison, Cléry, valet de chambre attaché au Dauphin depuis son enfance, demanda à Pétion d'être admis à continuer son service auprès du jeune prince. Pétion accéda à ce vœu et lui permit d'entrer le 25 août au Temple. Cléry prenait ses repas chez Tison et recevait quelquefois sa femme, personne instruite et distinguée qui lui apportait quelques nouvelles. La situation des détenus parut ainsi s'adoucir. L'illusion devait être courte.

II.

Le 2 septembre, à deux heures, on vint arrêter Hue au Temple. Quelques mots de Manuel apprirent à Cléry que Paris était en fermentation. Les massacres des prisons avaient commencé. Il était à craindre que celle du Temple n'eût aussi son tour.

Le calme et la présence d'esprit de Madame Elisa-

beth encourageait Cléry, comme Hue, à l'avertir, toujours la première de la famille royale, des nouvelles qui lui étaient confiées. Elle trembla aussitôt pour ses chères détenues de la Force, et s'efforça de cacher son effroi à la Reine pendant le reste de la journée. Après une nuit passée sans sommeil, elle se hâta de la rejoindre et ne la quitta pas. De lointaines clameurs se faisaient entendre, et les municipaux interdirent aux prisonniers la promenade du jardin. Le temps était d'une beauté éblouissante, et rarement on vit un soleil aussi radieux éclairer un drame plus sombre (1). Comme de coutume, le dîner des prisonniers eut lieu dans la chambre de la Reine. Cléry alla ensuite prendre son repas chez les Tison. Il était à peine assis, que la femme Tison, placée en face de la croisée, jeta un cri terrible, auquel répondit du dehors un immense éclat de rire. Une tête de femme, pâle et sanglante, venait d'apparaître aux carreaux. Les assassins, qui la portaient au bout d'une pique, croyaient avoir reconnu la voix de la Reine dans le cri de la femme Tison, et accueillaient l'expression de son horreur par celle d'une joie féroce. Cléry remonta. Il avait reconnu la tête de M[me] de Lamballe, et prévint à voix basse Madame Elisabeth. Elle essaya de faire bonne contenance; mais le visage décomposé de Cléry frappa la Reine, qui le questionnait anxieusement, quand un commissaire de service entra : « Les ennemis sont à » Verdun, cria cet homme affolé, en s'adressant au » Roi. Nous périrons tous. Mais vous, vous périrez le » premier ! » Le municipal Daujon survint alors,

(1) Peltier. *Dernier tableau de Paris*, II.

suivi d'une députation de la bande infâme réunie autour du Temple. L'un de ces hommes exigeait que les prisonniers se montrassent aux fenêtres. Le Roi se disposait à obéir, quand un municipal de service nommé Menessier lui barra le passage : « Non, lui » dit-il, n'approchez pas ! Ne regardez pas ! O quelle » horreur ! » En même temps, un autre, plus jeune, se trouvait mal. Exaspéré par la résistance des officiers, l'orateur de la députation s'écria à haute voix, répondant aux questions du Roi : « Ils veulent » vous cacher la tête de la Lamballe, que l'on vous » apportait, pour vous faire voir comment le peuple » se venge de ses tyrans. Je vous conseille de paraître, » si vous ne voulez pas que le peuple monte ici. » La Reine avait tout entendu. Elle demeura atterrée.

« Alors, nous sûmes que le peuple avait voulu forcer » les portes, raconte Madame Royale, que les munici» paux l'en avait empêché, en mettant à la porte une » écharpe tricolore, et qu'enfin ils avaient permis que » six des assassins fissent le tour de notre prison avec » la tête de Mme de Lamballe, mais à condition qu'on » laisserait à la porte le corps, qu'on voulait traîner. » Quand cette députation entra, Rocher (le guiche» tier) poussa mille cris de joie en voyant la tête de » Mme de Lamballe, et gronda un jeune homme qui » se trouva mal, tant il fut saisi d'horreur à ce spec» tacle. Depuis cette affreuse scène, ma mère était » restée debout, immobile, ne voyant rien de ce qui » se passait dans la chambre. Le municipal qui avait » sacrifié son écharpe se la fit payer par mon père. » Ma tante et moi nous entendîmes battre la gé» nérale toute la nuit. Ma malheureuse mère n'es-

» saya pas même de dormir. Nous entendions ses san-
» glots. » (1)

Les jours suivants, Madame Elisabeth, voyant que le moindre objet qui avait appartenu à la malheureuse princesse, était pour la Reine et sa fille une source de larmes, réunit tout ce qu'elle avait laissé, et remit ce paquet à Cléry, avec une lettre pour être adressé à la première femme de chambre de Mme de Lamballe. Pendant deux semaines, elle crut Mme et Mlle de Tourzel mortes comme leur compagne. Elle supposait aussi que le fidèle Hue avait subi le même sort. Cléry apprit que les bourreaux les avaient épargnés, et que l'infatigable serviteur du Temple essayait encore d'obtenir l'autorisation d'y rentrer.

Peu après, Hue obtint en effet une audience de Chaumette(2), procureur de la Commune après Manuel, nommé représentant du peuple. Hue le supplia de le laisser rentrer auprès de ses maîtres. Chaumette refusa et, dans son entretien, s'exprima ainsi sur la destinée de la famille royale : « Je veux, dit-il en
» parlant du Dauphin, faire donner quelque éduca-
» tion à cet enfant. Je l'éloignerai de sa famille pour
» lui faire perdre l'idée de son rang. Quant au Roi,
» il périra. »

C'était aux Tuileries que le gouvernement s'était établi. L'assemblée législative était remplacée par la Convention, et la salle du Manège abandonnée. La peur avait écarté des comices la plus grande partie

(1) Récit des événements arrivés au Temple, par Madame Royale, page 134.

(1) Hue, Dernières années de Louis XVI.

des électeurs, et le scrutin attesta un nombre considérable d'abstentions. Dès le 4 septembre, au milieu même des massacres, la royauté avait été abolie dans la séance du jour. Le 21 septembre, un officier municipal se rendit au Temple, et donna lecture de la proclamation de la République à Louis XVI et à sa famille.

« La Royauté est abolie en France. Tous les actes » publics seront datés de la première année de la » République. Le sceau de l'Etat portera pour légende » ces mots : « République de France. » Le sceau na- » tional représentera une femme assise sur un faisceau » d'armes, tenant à la main une pique surmontée du » bonnet de la Liberté. »

Les municipaux de service auprès des prisonniers s'attendaient à les voir accueillir cette nouvelle avec une vive émotion. Il n'en fut rien. Le Roi lisait et ne montra aucun étonnement. La Reine demeura fort calme, et Madame Elisabeth ne quitta pas même des yeux la tapisserie à laquelle elle travaillait. Le soir, Louis XVI ayant à formuler une demande de rideaux pour le Dauphin, se servit de ses expressions habituelles. Les commissaires s'indignèrent et déclarèrent qu'ils n'avaient désormais affaire qu'à « Monsieur » Capet, et que rien ne serait accordé pour le Roi. » Une assez violente discussion s'établit. Madame Elisabeth s'interposa. Elle décida que les demandes seraient faites « au nom de Louis XVI, de Marie-Antoinette, » de Louis-Charles, de Marie-Thérèse et de Marie- » Elisabeth. » Les commissaires se soumirent en grommelant, et les insultes augmentèrent à compter de ce jour.

On activait alors les travaux commandés pour la disposition de la grosse tour du Temple, et des ouvriers du dehors se joignaient souvent aux employés pour outrager la famille royale. Parmi les commissaires chargés d'inspecter les travaux, se trouvait un cordonnier nommé Simon, ami de Marat, près duquel il demeurait. Cet homme surpassait ses camarades en rudesse et en grossièreté. La Reine, par un pressentiment maternel, l'avait en horreur. Madame Elisabeth sut que sa femme était malade à l'Hôtel-Dieu et lui demanda un matin comment elle se trouvait. « Mieux, » lui répondit le misérable en la regardant insolem- » ment. Et il ajouta : c'est un plaisir de voir actuelle- » ment les dames de l'Hôtel-Dieu, elles ont bien soin » des malades ; je voudrais vous les montrer. Elles » sont aujourd'hui habillées comme ma femme, » comme vous, Madame, ni plus ni moins. » Apprenant ainsi que le gouvernement républicain avait chassé des hôpitaux les filles de la charité, Madame Elisabeth pleura en songeant aux religieuses de Saint-Cyr, dont le sort avait dû être plus cruel encore au milieu de pareils événements.

Le monastère royal existait encore. Un acte d'autorité alors inaperçu venait même de s'y accomplir, lorsque les prisons s'ouvraient aux asssassins et que des bandes d'égorgeurs enfonçaient les portes des couvents et n'épargnaient ni la jeunesse, ni l'innocence. C'était le 3 septembre. La communauté, prisonnière, tremblait pour les jeunes filles enfermées dans le monastère. Dans ces circonstances, un jeune homme, Napoléon Bonaparte, frère d'une des pensionnaires, vint demander à Mme de Crécy, supérieure du couvent, de lui laisser

emmener sa sœur en Corse, auprès de sa mère. Mme de Crécy combattit son projet : « Quand même, lui dit-elle, » je serais disposée à vous seconder, pourrais-je faire » que la communauté ne fût pas prisonnière ? Ne » savez-vous pas que votre sœur ne peut sortir d'ici » que sur l'avis de la municipalité et sur l'ordre du » directoire du district ! » Voyant cependant le jeune homme décidé à agir, elle le laissa rédiger une pétition dans le parloir et lui indiqua la maison de l'épicier Aubrun, maire de la commune. Bonaparte y courut, trouva une vive résistance et ne tarda pas à la dominer, amena le maire au parloir avec un secrétaire greffier, l'obligea à délivrer l'acte, retourna à Versailles, obtint de la même manière l'autorisation requise, et revint à Saint-Cyr, où il montra l'ordre et l'exécuta, à la surprise des religieuses et des habitants du village. Quelques témoins se souvinrent de cette marque d'énergie, quand plus tard ce même jeune homme, sorti de la Révolution, sut en limiter le débordement et lui dicter des lois souveraines.

Mais la proclamation de la République devait amener la dissolution de l'institut de Saint-Louis. Trois mois après les religieuses furent dispersées. Quelques-unes retournèrent dans leurs familles : ce furent les plus heureuses. Mme Campan en connut d'autres retirées à Saint-Germain et elle ouvrit, aidée de leurs conseils, une maison d'éducation devenue célèbre. Un petit nombre parvint à émigrer, mais pour s'éteindre obscurément à l'étranger.

Longtemps après les évènements de 1792, un voyageur français rencontra sur les grèves de Douvres deux vieilles femmes dont l'aspect encore imposant et

noble, malgré leur misérable costume, attira ses regards. Il questionna des pêcheurs qui paraissaient les connaître. « Ce sont, lui répondirent ces hommes, » d'anciennes religieuses de Saint-Cyr qui se sont » réfugiées en Angleterre après la dispersion de leur » couvent (of their nunery). Elles vivent à Londres » du produit de leurs ouvrages de tapisseries et sont » trop pauvres et trop âgées pour retourner dans leur » pays, mais tous les ans elles nous arrivent à l'au» tomne. A force de privations, elles amassent de quoi » payer leur route, qu'elles font en partie à pied. » Nous les voyons monter péniblement sur les dunes, » où elles restent à pleurer en regardant du côté de » la France ! » (1).

III.

Cependant, les paroles de Chaumette tardèrent peu à s'accomplir. Le 29 septembre, la Commune décida que « la garde des prisonniers du Temple devenant » tous les jours plus difficile par leur concert et les » mesures qu'ils peuvent prendre entre eux, la res» ponsabilité du conseil général de la Commune lui » imposant l'impérieuse loi de prévenir les abus qui » peuvent faciliter l'évasion de ces traîtres, il a pris » l'arrêté suivant :

» 1° Que Louis et Antoinette seront séparés ;

» 2° Que chaque prisonnier aura son cachot parti» culier ;

» 3° Que le valet de chambre sera mis en état d'ar» restation ;

(1) Souvenirs inédits.

» 4o Adjoint, avec les cinq commissaires déjà nom-
» més, Hébert ;

» 5o Les autorise à mettre à exécution l'arrêté de
» ce soir, sur le champ même, de leur ôter l'argen-
» terie, les accessoires pour la bouche ; en un mot, le
» conseil général donne plein pouvoir à ses commis-
» saires d'employer tout ce que leur prudence leur
» prescrira pour la sûreté de ces ôtages. »

Le logement du Roi, dans la grosse tour du Temple, était terminé. Louis XVI se sépara le soir de sa famille. Les larmes de la Reine et de Madame Elisabeth, le chagrin des enfants émurent les municipaux à tel point que, bravant les ordres de la Commune, ils prirent sur eux de permettre le lendemain aux prisonniers de se réunir chez le Roi à l'heure du dîner. Le grossier Simon lui-même était attendri : « Je crois, dit-il très haut, que ces b. de femmes me feraient pleurer ! » Il ajouta aussitôt comme correctif, en s'adressant à la Reine : « Quand vous assassiniez le
» peuple au 10 août, vous ne pleuriez pas, vous ? »
« — Le peuple est bien trompé sur nos sentiments, ré-
» pondit tristement la Reine. »

Le 26 octobre, la Reine, ses enfants et Madame Elisabeth furent installés au troisième étage de la nouvelle prison. Les pauvres prisonnières attendaient ce moment avec impatience, sachant qu'elles devaient habiter un logement au-dessus de celui du Roi et se flattant de le voir plus souvent. La dureté d'une réunion improvisée, qui s'intitulait le Conseil du Temple, fit de ce changement un cruel chagrin pour la malheureuse Reine. Ce conseil, composé de Rocher, Jérosme, Cochois et Massé, prit un arrêté qui, sous la forme

d'une mesure de convenance et d'ordre, retirait le Dauphin des mains de sa mère et le remettait entre celles de son père. Le soir même de l'entrée de Marie-Antoinette dans la grosse tour, on lui enleva son fils. Madame Royale partagea sa chambre.

On retrouvait dans ce vieux monument quelques traces du temps qui l'avait vu bâtir. Le rez-de-chaussée n'avait même subi aucun changement. Par la sévérité de son architecture, par sa voûte en ogive, par l'élégance du chapiteau de son lourd pilier, il rappelait bien l'époque de ces brillants chevaliers dont Philippe-le-Bel avait si sévèrement puni l'opulence et l'ambition (1). C'était dans cette salle que s'assemblaient les commissaires de la Commune pour délibérer. C'était là aussi qu'ils prenaient des repas plantureux, souvent terminés par des orgies, et qu'ils couchaient dans quatre lits antiques, à colonnes torses, adossés aux murs de cette vaste pièce. Une petite porte de fer existait dans un des coins formés par les tourelles qui flanquaient l'édifice. Lorsqu'elle s'ouvrait, on découvrait un escalier en colimaçon montant jusqu'aux créneaux.

Le premier étage servait de corps de garde. Le second et le troisième avaient été divisés chacun en quatre chambres, fermées par des cloisons en planches, avec de faux plafonds de toile. Le troisième, où demeuraient la Reine, Madame Royale, Madame Elisabeth et le couple Tison, était fermé par une porte de chêne et une porte de fer ouvrant sur une antichambre. La porte de la chambre de Madame Elisa-

(1) Beauchesne. Vie de Madame Elisabeth.

beth était la seconde à gauche en entrant. Le mobilier de cette pièce se composait d'un lit de fer garni d'une « housse de toile de Jouy, doublée de taffetas vert ; » une commode en placage à dessus de marbre ; » une table en noyer, deux chaises et deux de ces fau- » teuils style Louis XV appelés cabriolets, recouverts » en perse rose et bleue. » (1) Sur la cheminée était une glace et deux flambeaux argentés. Les époux Tison occupaient la pièce voisine, espionnant à la fois et la famille royale et les municipaux, et tout en servant les captives, surveillant le maintien des commissaires de service, pour en rendre compte à la Commune.

Ce triste couple était, par ces raisons, un odieux voisinage pour Madame Elisabeth. De plus, il était en proie à des divisions intestines. Les discussions orageuses des deux époux troublaient souvent les heures de sommeil de la pauvre captive, et les moments où retirée dans sa chambre, elle demandait à la prière et à la méditation les forces qui lui étaient si nécessaires. Aucune chapelle royale ne fut témoin de sacrifices plus méritoires et plus chrétiens que cette cellule d'une sainte, où la lumière des cieux pénétrait à peine, où nul emblême religieux n'était toléré par les geôliers, mais là où pénétraient invisibles, les bénédictions de l'abbé Edgeworth, ses conseils, ses exhortations, envoyés par de simples et ingénieux moyens qui défiaient les espionnages des Tison et la surveillance du conseil du Temple.

Menacé de mort dès le 10 août, l'abbé Edgeworth

(1) Inventaires faits le 25 octobre 1792 et le 19 janvier 1793. Archives, carton E, nº 6, p. 206.

avait échappé au massacre du 2 septembre. Les égorgeurs de la prison de Saint-Sulpice, avaient pénétré dans la maison des missionnaires de la rue du Bac, où il demeurait, et assassiné les prêtres dans leurs cellules. Devant celle où priait, en attendant la mort, le confesseur de Madame Elisabeth, la Providence les avait arrêtés. Lassés, ils s'étaient retirés sans frapper. Les jours suivants, l'abbé s'était réfugié chez sa mère, puis chez un ami, le baron de Lézardière, qui habitait le village de Choisy, à trois lieues de Paris. « M. Edgeworth y prit, raconte Mlle de Lézardière (1), un appartement, sous le nom d'Essex, » chez un sieur Boulachin. » Il passait pour un Anglais ruiné, ayant fui Paris par amour pour la tranquillité (2). « Mais à peine, continue l'abbé Edgeworth, avais-je passé quelque temps dans cette » solitude, que M. l'archevêque de Paris (M. de » Juigné) fut obligé de quitter son diocèse, et il m'investit de ses pouvoirs, en me chargeant de gouverner son troupeau. Commission bien imposante » en tout temps, assurément, mais qui, dans la confusion horrible qui alors régnait partout, était bien » au-dessus de mes moyens et de mes talents. Cependant, il était de mon devoir de lui obéir, et, dès » lors, je ne songeai qu'au moyen de rentrer dans » Paris. »

Ainsi s'élevait subitement, dans l'Eglise de France, l'humble prêtre auquel Madame Elisabeth avait accordé

(1) Lettre de Mlle de Lézardière à M. le Directeur de la *Quotidienne*, 20 janvier 1815. (Collect. de M. G. Bord).

(2) Lettre de l'abbé Edgeworth à son frère, Usher Edgeworth. (T. de l'anglais).

sa confiance, en raison de la modestie de son caractère et de l'obscurité de son existence. L'abbé Edgeworth, en 1792, avait reçu de M. de Juigné, archevêque de Paris (1), des pouvoirs de grand vicaire (2). Il se trouva de la sorte à la tête du conseil archiépiscopal à l'époque la plus critique de notre histoire, et représentait le prélat lui-même auprès de la famille royale. Madame Elisabeth eut-elle connaissance de cette circonstance ? On n'oserait l'affirmer. L'abbé Edgeworth, dans son humilité, n'avait vu dans l'acte de confiance de l'archevêque de Paris, dans la déférence des prêtres éminents qui formaient le conseil, qu'une « commission bien impo- » sante. » Il se bornait à envoyer à la sœur du Roi des consolations spirituelles et des avis relatifs à la direction de sa conscience, sans entrer dans d'autres détails. Mme la comtesse de Séran, Mme de Sénozan, sœur de Malesherbes, M. de Lézardière servaient d'intermédiaires entre la prisonnière et l'abbé Edgeworth. Les courtes lettres de ce dernier étaient glissées dans des pelotons de laine, dans des feuilles de missel. Les prisonniers ayant encore, à cette époque, la permission de se procurer des livres, ceux qui parvenaient à Madame Elisabeth, par le moyen de ses amis, apportaient ainsi de doubles consolations à sa détresse.

« La grosse Elisabeth, écrivait le journal de Pru- » dhomme, n'a pas encore pris le maintien modeste

(1) Antoine-Eléonor-Léon Leclerc de Juigné, émigré d'abord en Suisse et ensuite à Augsbourg, mort à Paris en 1811. Il avait été remplacé par Gobet, évêque assermenté, mais continuait à s'occuper de son diocèse jusqu'à ce moment.

(2) Vie de M. Emery, I. 336.

» qui sied au malheur. N'ayant plus aumônier ni
» chapelain, à l'exemple de son frère, elle lit avec
» exactitude tout son bréviaire, qu'on disait jadis
« pour eux à si grands frais ; elle s'en est procuré un
» complet en quatre parties. Dernièrement, elle fit
» emplette d'une petite pacotille de livres, pour la
» valeur de quinze à vingt corsets (1). Presque tous ces
» volumes sont de dévotion. On désirerait trouver en
» elle un peu plus de cette humilité chrétienne dont
» elle doit trouver des leçons dans ses lectures pieuses.
» Sa nièce la copie parfaitement. »

La même feuille ajoute cette réflexion, assez curieuse après les injures qu'elle vient de lancer contre Madame Elisabeth : « Ces manques de savoir-vivre n'autorisent
» pas les citoyens sentinelles dans la tour à s'y con-
» duire comme s'ils étaient dans leur corps de garde.
» La nuit, le jour, ils chantent à pleine voix, et dan-
» sent la carmagnole avec un bruit dont la famille
» captive ne doit rien perdre. » (2)

L'automne avançait. Avec les brouillards et les longues nuits de novembre, arrivèrent les maux et les souffrances de l'hiver pour les captifs, dans cette prison humide et froide. Le Roi, les enfants tombèrent malades. La Commune permit à Le Monnier, ancien premier médecin de la Cour, de venir, deux fois par semaine, visiter la famille royale. C'était le résultat des longues démarches du vieillard, dont l'émotion fut vive en revoyant Louis XVI et Madame Elisabeth. Pour elle, il lui sembla que tout Montreuil entrait au Temple avec ce témoin des plus beaux jours de sa vie.

(1) Le corset était un assignat de 5 livres.
(2) Journal de Prud'homme, 20 octobre 1792.

Les larmes la gagnèrent ; elle sembla manquer de courage. Il est ainsi des circonstances qui, ravivant soudain des souvenirs trop chers, imposent la défaillance aux âmes les plus énergiques. Bientôt cependant elle surmonta cette faiblesse et put interroger avec calme, son vieil ami sur le sort de ses serviteurs et de sa maison délaissée. Les réponses furent cruelles : malgré son désir de dissimuler la vérité, Le Monnier fut obligé de l'apprendre tout entière à la pauvre princesse. Les scellés étaient mis sur la maison Elisabeth, (comme on appelait le petit palais de Montreuil), depuis plusieurs mois, et, le 9 octobre, il avait été déclaré propriété nationale. Les anciens serviteurs étaient restés, mais la défiance et la désunion les rendaient hostiles les uns aux autres. Le jardinier Coupry était malade, les étables vides ; Jacques et Marie ne songeaient qu'à regagner leurs montagnes ; le parc était la proie des maraudeurs. Le mieux, hélas ! était de ne plus penser à Montreuil ! Les entretiens sur d'autres sujets ne furent, au reste, guère moins cruels. Il fallut bientôt les abréger, car la surveillance des municipaux avait doublé depuis les visites du médecin au Temple, et l'on s'apercevait que les moindres conversations étrangères aux détails de santé devenaient des sujets de délation.

Après le Roi et les enfants, Cléry, épuisé de fatigue, tomba malade à son tour. Très souffrante elle-même d'un rhume opiniâtre, Madame Elisabeth aida le Roi à soigner le fidèle serviteur. Elle se priva des tisanes que lui accordaient les gardiens pour les lui donner (1).

(1) Mémoires de Cléry.

Cléry se rétablit, retrouva promptement ses forces et reprit son service avec un courage plein de reconnaissance pour tant de marques de bonté.

On arrivait alors aux premiers jours de décembre. La Commune du 10 août avait fait place à une nouvelle municipalité, qui décida que le nombre des commissaires de service auprès du Roi et de la Reine serait doublé, et que la surveillance serait plus active et la servitude plus étroite. Cléry se vit durement traité : on sembla vouloir le punir des soins dont le Roi et sa sœur l'avaient comblé pendant sa maladie. Il dut renoncer à toute communication avec le dehors; il lui fut interdit d'adresser un seul mot aux aides de cuisine, Turgy, Chrétien et Marchand, dont on suspectait le dévouement à la Commune, et non sans raison.

Enfants du peuple, ces trois hommes, venus des Tuileries au Temple, ont tenu une noble place dans la funeste histoire de leurs malheureux maîtres. Il est vrai que le spectacle dont ils avaient été témoins dans les cuisines des Tuileries, le 10 août, n'était guère capable de leur inspirer l'amour de la démagogie républicaine. « J'y étais, raconte un témoin (1). On » avait tout tué, depuis les chefs d'office jusqu'à leurs » aides. Un pauvre diable de marmiton fut enfoncé, » pétri dans une chaudière, et, dans cet état, exposé » au feu ardent des fourneaux. » Echappés à de semblables tortures, parce qu'on avait eu besoin de leurs services à l'Assemblée, ils les continuaient dans la prison royale, sans cesse rudoyés par les commis-

(1) Mercier. Nouveau tableau de Paris.

saires dont ils préparaient les repas. Un petit pâtissier nommé Caron leur avait été adjoint et partageait les mauvais traitements imposés à ses camarades. Ceux-ci avaient bientôt compris la nature des services qu'ils pouvaient rendre à la famille royale. Depuis plusieurs semaines, ils procuraient à Hue et à Cléry de discrètes informations sur les événements de Paris, et favorisaient leurs rapports avec les royalistes cachés dans le quartier du Temple.

IV.

Le redoublement de sévérité établi au 1er décembre indiquait l'approche d'une crise nouvelle dans la situation des prisonniers. Rien cependant ne pénétrait dans la tour, fermée à toute communication extérieure depuis la maladie du Roi et les visites de Le Monnier, quand le 6 décembre, Mme Cléry vint chez son mari, avec une de ses parentes, sous prétexte de lui apporter du linge. Pendant que l'une des femmes parlait à haute voix et donnait force détails sur ses affaires domestiques pour détourner l'attention des surveillants, l'autre disait à voix basse à Cléry : « Mardi prochain, on conduira le Roi à la Convention. » Le procès va commencer. Le Roi pourra prendre » un conseil. » Cléry avertit aussitôt son maître, et la Reine et Madame Elisabeth reçurent ensuite la terrible confidence. Le lendemain, vers le soir, un municipal, à la tête d'une députation de la Commune, vint lire au Roi un arrêté qui ordonnait d'enlever aux détenus du

Temple, ainsi qu'à ceux qui les servaient, toute espèce d'instruments tranchants où autres armes offensives où défensives. On n'agit ainsi qu'envers les prisonniers réputés criminels. L'ordre fut exécuté avec une extrême rigueur, excepté aux heures des repas, où l'on toléra les couteaux et les fourchettes.

Dès lors les princesses furent obligées de renoncer aux petits travaux qui contribuaient à les distraire des ennuis de leur captivité : aiguilles à tapisserie, aiguilles à tricoter, tout fut livré aux commissaires soupçonneux. Il fallut leur abandonner les étuis d'or, les nécessaires armoiriés, derniers souvenirs des temps passés. On ne laissa que ce qui était indispensable pour le raccommodage des vêtements. Après cette triste scène, dans la soirée, Madame Elisabeth eut à recoudre un habit du Roi. Elle ne songeait plus à lui cacher ses services, comme au commencement de son séjour au Temple. Privée de ciseaux, elle rompit le fil avec ses dents : « Quel contraste, lui dit Louis XVI » en soupirant. Pauvre sœur ! il ne vous manquait » rien dans votre jolie maison de Montreuil ! » « — Ah ! mon frère, répondit-elle avec un sourire ; » puis-je avoir des regrets quand je partage vos » malheurs. »

Le dévouement de la Princesse, la sérénité qu'elle conservait, inspiraient une respectueuse admiration non seulement à Cléry, mais à ceux des municipaux qui cachaient un cœur sensible sous leur grossière apparence. Hors du Temple, ils parlaient à leurs familles de Madame Elisabeth avec vénération. Ce sentiment se répandait dans le peuple et inquiétait la faction jacobine. Des journaux payés pour calomnier, dans d'in-

fâmes articles, la conduite de la sœur de Louis XVI, furent par un incroyable raffinement de cruauté, communiqués à la famille captive (1).

Le 8 décembre, l'aide de cuisine Turgy parvint à se procurer un journal et une brochure, que Cléry cacha sous un vieux meuble de l'antichambre. Madame Elisabeth avertie les retira, et la famille royale eut ainsi connaissance du décret qui traduisait « Louis Capet à » la barre de la Convention. » La brochure était un mémoire, aussi éloquent que courageux, publié par l'ancien ministre Necker sur le procès du Roi.

Le 11 décembre, vers cinq heures du matin, la générale battait dans tous les quartiers de Paris et la cour du Temple se remplissait de troupes et de canons. A onze heures, deux municipaux venaient chercher le Dauphin chez le Roi et le conduisaient chez sa mère. « Comme le bruit augmentait, a raconté le municipal » de service auprès du Roi (2), je m'approchai de » Louis, et lui annonçai qu'il allait recevoir la visite » du maire de Paris. Ah ! tant mieux, répondit-il. » Est-ce un homme gros, grand, jeune, vieux ? Je ne » le connais qu'imparfaitement, lui dis-je. Je sais » qu'il est d'un âge moyen, maigre et assez grand. » « Savez-vous ce qu'il a à me dire ? Il vous l'apprendra » lui-même. Louis resta pendant une heure dans son » fauteuil. Il était si rêveur que je passai devant lui » sans qu'il m'aperçût... »

Chambon de Montaux, maire de Paris depuis le 2 décembre, ancien médecin de la Salpétrière, était

(1) Mémoires de Cléry.

(2) Rapport à la Commune donné en entier dans le recueil intitulé Procès des Bourbons.

administrateur des impositions et finances de la ville quand Pétion, dont il était l'ami, dut résigner ses fonctions de maire de Paris pour siéger à la présidence de la Convention. Chambon et Luillier, accusateur public, se présentèrent pour être élus à sa place. Quarante-cinq sections fournirent 11,365 votants. Chambon réunit 7,358 suffrages et Luillier, 3,966.

Arrivé au Temple à une heure, Chambon fut reçu par le Roi. L'entrevue se passa ainsi, d'après le rapport déjà cité : « Je suis chargé par la loi, a dit le » maire à Louis, de vous déclarer que la Convention » vous attend à sa barre. Je viens vous y conduire. » » Le secrétaire greffier Méhé a lu de suite ces mots : « Décret de la Convention nationale du 6 décembre. » Article 5. Louis Capet sera conduit à la barre de la » Convention nationale mardi 11, pour répondre aux » questions qui lui seront faites seulement par l'organe » du président (Barrère). Après cette lecture, le citoyen » maire a demandé à Louis s'il voulait descendre. » Celui-ci a paru hésiter un instant et a dit : « Je ne » m'appelle pas Louis Capet. Mes ancêtres ont porté » ce nom, mais jamais on ne m'a appelé ainsi. Au » surplus, c'est une suite des traitements que j'éprouve » depuis quatre mois par la force. Ce matin, on a » séparé mon fils de moi : c'est une jouissance dont » on m'a privé. Je vous attendais depuis deux heures. » » Le maire, sans répondre, l'a invité de nouveau à » descendre. Il s'y est décidé. Monté en voiture, il a » gardé le silence pendant presque tout le temps de » sa translation... Après son interrogatoire, il a été » conduit dans la salle des Députations ; il y a ac- » cepté un petit morceau de pain, en observant qu'il

» était à jeun. Il est remonté ensuite dans la voiture » du citoyen maire ; il a peu parlé pendant son retour. » Il a été remis dans sa chambre à six heures et » demie. Au moment du départ du maire, il lui a » demandé à deux reprises différentes, et avec ins- » tances, de lui faire passer très promptement le » décret qui lui accorde le conseil qu'il demande et » qu'on ne refuse à personne. Le citoyen maire a » répondu qu'il n'était chargé que de sa translation » et que la Convention lui ferait connaître sa vo- » lonté. »

Pendant l'absence du Roi, et à la faveur de l'agitation causée dans le service municipal par son départ et par son retour, Madame Elisabeth eut avec Cléry un entretien qui exprime l'état de l'âme et l'admirable présence d'esprit de la Princesse au milieu de ces circonstances critiques. « L'après dînée, » rapporte le fidèle serviteur, un seul municipal resta » près de la reine. C'était un jeune homme d'environ » vingt-quatre ans, de la section du Temple ; il se » trouvait de garde à la Tour pour la première fois » et paraissait moins méfiant et moins malhonnête » que la plupart de ses collègues. La Reine lia con- » versation avec lui, l'interrogea sur son état, ses » parents, etc. Madame Elisabeth saisit ce moment » pour passer dans sa chambre, et me fit signe de la » suivre.

» Entré chez elle, je la prévins que la Commune » avait arrêté de séparer le Roi de sa famille et que je » craignais que cette séparation n'eût lieu dès le soir » même ; qu'à la vérité la Convention n'avait encore » rien décidé, mais que le maire était chargé d'en

» faire la demande, et que sans doute il l'obtiendrait.
» La Reine et moi, me répondit cette princesse, nous
» nous attendons à tout, et nous ne nous faisons
» aucune illusion sur le sort que l'on prépare au Roi.
» Il mourra victime de sa bonté et de son amour
» pour son peuple, au bonheur duquel il n'a cessé de
» travailler depuis son avènement au trône. Qu'il est
» cruellement trompé ce peuple ! La religion du Roi
» et sa grande confiance dans la Providence le sou-
» tiendront dans cette cruelle adversité. Enfin, ajouta
» cette vertueuse Princesse les yeux remplis de
» larmes, Cléry, vous allez rester seul près de mon
» frère : redoublez, s'il est possible, de soins pour
» lui ; ne négligez aucun moyen de nous faire par-
» venir de ses nouvelles ; mais, pour tout autre objet,
» ne vous exposez pas, car alors nous n'aurions plus
» personne à qui nous confier. J'assurai Madame
» Elisabeth de son dévouement au Roi et nous con-
» vînmes des moyens à employer pour entretenir une
» correspondance.

» Turgy était le seul que je pusse mettre dans le
» secret ; mais je ne pouvais lui parler que rarement
» et avec précaution. Il fut convenu que je continue-
» rais de garder le linge et les habits de M. le Dau-
» phin; que tous les deux jours j'enverrais ce qui lui
» serait nécessaire, et que je profiterais de cette oc-
» casion pour donner des nouvelles de ce qui se
» passerait chez le Roi. Ce plan fit naître à Madame
» Elisabeth l'idée de me remettre un de ses mou-
» choirs. « Vous le retiendrez, me dit-elle, tant que
» mon frère se portera bien. S'il arrivait qu'il fût
» malade, vous me l'enverriez dans le linge de mon

» neveu. » La manière de le ployer devait indiquer » le genre de maladie.

» La douleur de cette princesse en me parlant du » Roi, son indifférence sur sa situation personnelle, » le prix qu'elle daignait attacher à mes faibles ser- » vices auprès de sa Majesté, tout m'émut profondé- » ment. Avez-vous entendu parler de la Reine, me » dit-elle avec une espèce de terreur ! Hélas ! que » pourrait-on lui reprocher ? — Non Madame, mais » que peut-on reprocher au Roi ? — Oh ! rien, non, » rien. Mais peut-être regardent-ils le Roi comme une » victime nécessaire à leur sûreté. La Reine, au con- » traire, et ses enfants, ne seraient pas un obstacle à » leur ambition. Je pris la liberté de lui observer » que le Roi ne serait condamné qu'à la déportation ; » que j'en avais entendu parler, et que l'Espagne » n'ayant pas déclaré la guerre, il était vraisemblable » qu'on y conduirait le Roi et sa famille. » — « Je n'ai » aucun espoir, me dit-elle, que le Roi soit sauvé ! »

A la suite de cet entretien, Cléry aidé de l'actif et dévoué Turgy, parvint à établir une sorte de correspondance journalière entre les deux étages de la tour pendant toute la durée du procès de Louis XVI. Le 17, il put même remettre au Roi un billet tracé avec des piqûres d'épingles, par lequel Madame Elisabeth suppliait le Roi de lui écrire un mot de sa main. On avait rendu à Louis XVI l'encre et le papier depuis le commencement de son procès. Le Roi écrivit, et Turgy lui apporta la réponse de sa sœur dans un peloton de fil qu'il fit rouler sous le lit de Cléry, en passant près de la porte de sa chambre. Ce mode de correspondance dura jusqu'à ce que Cléry eût fait une

provision de ficelle dérobée aux paquets de bougies qu'il recevait pour son service. Alors, il inventa un moyen de communication plus sûr et plus ingénieux.

Cléry savait que la fenêtre du cachot de Madame Elisabeth répondait perpendiculairement à la croisée d'un petit corridor qui communiquait à la chambre du Roi. En attachant les lettres à une ficelle, Madame Elisabeth pouvait donc les glisser de sa fenêtre à celle de l'étage inférieur. L'abat-jour, en forme de hotte, placé à la fenêtre du corridor ne permettait pas de craindre que le message pût tomber dans le jardin. La ficelle qui descendrait la lettre pourrait remonter la réponse. Par la même voie, on pourrait faire passer aux Princesses un peu de papier et d'encre, ressources dont elles étaient privées. Aidé de Turgy, Cléry instruisit Madame Elisabeth du nouveau système de communication que lui avait suggéré son industrieux dévouement. Mise en possession de la ficelle, elle prévint le Roi, dans la matinée du 20 décembre, qu'elle en ferait usage à huit heures du soir.

Ce jour là, pour la seconde fois, Louis XVI reçut la députation de la Commission des vingt-et-un, qui lui donna de nouveau lecture des cent huit pièces du procès et les lui fit signer et parafer. Ce travail dura une heure. Les membres de la Commission se rencontrèrent au pied de l'escalier de la Tour avec les trois défenseurs du Roi, MM. de Malesherbes, Tronchet et de Sèze. Ils venaient régulièrement chez lui depuis le 17 décembre.

Les affaires dont ils entretinrent le Roi ne lui firent point oublier l'avis qu'il avait reçu de sa sœur. Cléry avait tout disposé. Vers huit heures il ferma la porte

du corridor, et se mit à causer tranquillement avec les commissaires de la Commune. A huit heures, le Roi quitta un instant ses défenseurs, passa dans le corridor, reçut le précieux billet que la main de sa sœur laissait descendre de l'étroite fenêtre du troisième étage, attacha à la ficelle celui qu'il avait préparé et rentra dans la chambre où ses défenseurs étaient en conférence. Chaque soir, jusqu'au dernier jour de sa vie, le Roi échangea ainsi de tendres consolations avec son infortunée famille. Chaque soir, au moment où la triste horloge de la prison sonnait le terme d'une longue journée de douleur, le fil invisible glissait le long des pierres noires et humides de la massive muraille, et venait déposer dans la main du malheureux père, une feuille de papier toute mouillée de larmes et de brouillard, dont chaque mot apportait à son cœur un trésor de souvenirs et d'émotions ! (1) Puis, à leur tour, les prisonnières recevaient, un instant après, les bénédictions de l'infortuné, et les enfants collaient leurs petites bouches sur les lignes tracées par leur père et s'endormaient moins tristes et moins découragés.

V.

Le 25 décembre les municipaux se montrèrent tardifs à prendre leur service auprès des princesses. L'un d'eux avait le visage meurtri et balafré. Ses camarades le questionnèrent. Il raconta qu'il avait obéi à un ordre de Chaumette, enjoignant au nom de la

(1) Beauchesne. Vie de Madame Elisabeth.

Commune aux municipaux de se rendre dans les différentes paroisses de Paris pour empêcher la célébration de la messe de minuit. Envoyé à Saint-Eustache, les femmes de la halle l'avaient bafoué et battu. Il ajouta que les portes avaient été forcées et la messe dite en grande cérémonie malgré l'ordre du gouvernement. Madame Elisabeth écouta le récit. « Eh bien, » dit-elle ensuite au municipal maltraité, le peuple » saura que ceux qui prétendent le rendre libre ne » veulent de liberté, ni pour sa conscience, ni pour » ses prières. » Personne n'osa lui répondre.

Cette journée où les scènes de Saint-Eustache s'étaient renouvelées dans presque toutes les églises avait été une trêve pour le malheureux Roi, dont le procès avait été suspendu. Seul avec lui-même, il écrivit alors l'admirable testament que nous connaissons tous. Nous croyons devoir reproduire ici les passages qui se rapportèrent à sa famille et principalement à sa sœur.

« Je recommande à Dieu, ma femme, mes enfants, » mes tantes, mes frères, et tous ceux qui me sont » attachés par les liens du sang, ou par quelque autre » manière que ce puisse être. Je prie Dieu particuliè- » rement de jeter des yeux de miséricorde sur ma » femme, mes enfants et ma sœur, qui souffrent depuis » longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce » s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront » dans ce monde périssable.

» Je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa » tendresse à mes enfants, et de leur tenir lieu de » mère s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

» Je recommande bien vivement à mes enfants,

» après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher
» avant tout, de rester toujours unis entre eux, sou-
» mis et obéissants à leur mère, et reconnaissants de
» tous les soins et les peines qu'elle se donne pour
» eux, et en mémoire de moi, je les prie de regarder
» ma sœur comme leur seconde mère. »

Le lendemain 26, Louis XVI fut conduit à la barre de la Convention nationale. On ne lira pas sans intérêt le curieux rapport fait à la Commune (1) sur cette journée :

« Du 27. Jamais journée ne s'est passée avec autant
» de calme que celle d'hier. Cependant cette tran-
» quillité a pensé être bien sinistre. Lorsque Louis XVI
» passait sur le boulevard, il n'était escorté que d'un
» petit nombre de cavaliers qui s'avançaient à grands
» pas dans une espèce de désordre. Les citoyens de
« garde au poste placé sur le boulevard, conçurent
» quelques défiances. Les soupçons devinrent bientôt
» des craintes ; la marche désordonnée du cortège
» ressemblait plutôt à une fuite. On crut que Louis
» échappait à la surveillance de ses gardes. Des canons
» étaient déjà braqués pour prévenir l'invasion (*sic*)
» qu'on soupçonnait. Le plus grand silence a régné
» parmi les innombrables bataillons armés pour pro-
» téger le passage de Louis XVI. Parmi la foule im-
» mense de citoyens rassemblés pour contempler le
» spectacle imposant d'un Roi renversé du trône, on
» a remarqué que Louis XVI avait un air plus rassuré
» et moins sombre que la dernière fois qu'il s'est pré-

(1) Extrait du recueil intitulé Procès des Bourbons (rare Hambourg, 1798.

» senté à la barre. Il parlait familièrement avec l'un
» de ses conseils qui était dans la voiture. Comme il
» pleuvait beaucoup, et que le vent était fort, l'ex-
» monarque a demandé que l'on fermât les jalousies,
» mais cette demande lui a été refusée dans la crainte
» de faire naître quelque mécontentement parmi les
» spectateurs. »

Après cette relation qui indique assez l'agitation dans laquelle était Paris et les craintes de la Commune, vient dans le même cahier le rapport du secrétaire greffier, qui fut écouté, dit un témoin (1), avec une muette avidité, par le Conseil, et surtout par les tribunes.

« Mon récit sera court. Arrivé au Temple, le maire,
» le procureur de la Commune, quelques commis-
» saires de service, le commandant général et moi,
» nous sommes montés à la Tour. On a notifié à
» l'instant au prisonnier qu'il eût à se transporter à
» la Convention. Louis est descendu sur le champ :
» il était alors neuf heures 1/2. Il a marqué quelque
» inquiétude sur la manière dont ses conseils se
» transporteraient à la Convention. Il a dit qu'hier,
» ils avaient demandé à la Commune qu'elle prît une
» décision à cet égard. On lui a répondu « que sur
» cet objet, ses conseils feraient comme ils vou-
» draient. Que le Conseil avait arrêté qu'il n'y avait
» pas lieu à délibérer ! »

« Il s'est rendu à la voiture, en faisant attention au
» détachement de la cavalerie de l'Ecole Militaire,

(1) Souvenirs inédits. Recueil de pièces importantes sur le procès de Louis XVI. Copies faites en 1795.

» dont il ne connaissait pas la formation ; mais il a » témoigné là, comme pendant toute la marche, le » plus grand sang-froid et la plus parfaite tranquil» lité. Il faut que cet homme soit fanatisé, car il est » impossible d'expliquer autrement comment l'on » peut être aussi tranquille avec tant de sujets de » crainte.

» Monté en voiture, il a pris part à la conversation » qui a été assez soutenue sur la littérature et spé» cialement sur quelques auteurs latins. Il a donné » son avis sur tout avec beaucoup de justesse, et m'a » paru fort curieux de faire voir qu'il était instruit. » Quelqu'un a dit qu'il n'aimait pas Sénèque, parce » que son amour pour les richesses contrastait fort » avec sa prétendue philosophie, et qu'on ne pouvait » pas lui pardonner d'avoir osé pallier au Sénat les » crimes de Néron. Cette réflexion n'a pas paru » l'affecter. En parlant de Tite-Live, il a dit qu'il » s'était plu à composer de longues harangues qui » n'avaient jamais été prononcées que dans le cabinet; » car, a-t-il ajouté, il est impossible que des généraux » aient pu les prononcer à la tête de leurs armées. Il » a dit de plus, en parlant toujours de Tite-Live, » que son style était bien opposé à celui de Tacite.

» Arrivé à la salle où il devait attendre avant d'être » introduit, il a trouvé ses conseils avec lesquels il » s'est rendu dans un coin, et les a entretenus en » particulier.

» Bientôt il a été averti de se rendre à la Con» vention.

» Desèze a eu la parole à l'instant. Son exorde a » été très adroit ; il a rejeté d'une manière assez heu-

» reuse une partie des inculpations faites à Louis sur
» ses ministres ; mais il a été faible dans la justifica-
» tion de la conduite particulière de Louis. Sa péro-
» raison n'a pas manqué de chaleur, mais lorsqu'il
» s'est permis, en exaltant son client, de dire que les
» Français lui devaient la liberté (1), un murmure
» d'improbation s'est fait entendre dans toutes les
» tribunes qui, jusqu'à ce moment, l'avaient écouté
» avec beaucoup d'indulgence, et dans la plus grande
» partie de la salle. J'ai cependant remarqué dans un
» moment de silence trois ou quatre députés roya-
» listes, qui se sont permis de frapper légèrement
» dans leurs mains ; mais ça n'a pas pris : ils ont été
» les seuls de leur parti. »

Louis s'est levé ensuite et a dit qu'il n'avait rien à

(1) « Le peuple voulait que des milliers de Français que la rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent ; il les en fit jouir par ses lois. *Le peuple voulait la liberté ; il la lui donna* (1), il vint même au-devant de lui par ses sacrifices ; et cependant c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui !... Citoyens je n'achève pas. Je m'arrête devant l'Histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles. » (Plaidoirie de M. de Sèze).

(1) « Un de nous, a dit M. de Sèze, avait rayé cette phrase sur le manuscrit par respect pour la Convention, et parce qu'elle avait excité des murmures dans les tribunes ; mais ce retranchement étant devenu la matière d'un décret, nous nous croyons obligés de déclarer que par ce mot *donna* nous n'avions eu d'autre intention que celle de rappeler que Louis XVI avait préparé la liberté de la France par la convocation qu'il avait ordonnée des Etats généraux : et le décret de la nation, du 4 août 1789, qui avait proclamé Louis restaurateur de la liberté française nous avait lui-même inspiré ce mouvement. »

ajouter à ce que l'Assemblée venait d'entendre. « C'est
» peut-être pour la dernière fois que je parais
» devant vous, messieurs; je vous déclare, a-t-il
» ajouté, que je n'ai jamais voulu faire répandre le
» sang des Français. Les reproches que l'on m'a faits
» à cet égard, sont ceux qui m'ont été les plus sen-
» sibles. » Le président lui a dit qu'il pouvait se
» retirer, et il est revenu dans la même salle où il
» avait attendu en arrivant.

» Il s'est beaucoup occupé de son défenseur Desèze,
» qui était fort échauffé. Louis a demandé lui-même
» s'il n'y avait pas moyen de le faire changer, en
» observant qu'il avait parlé pendant près de trois
» heures.

» Nous sommes remontés en voiture ; il a conservé
» le même calme, la même sérénité que s'il eût été
» dans une position ordinaire. En passant devant le
» dépôt des ci-devant gardes françaises, il a remarqué
» avec beaucoup d'étonnement la superbe maison
» que l'on bâtit sur cet emplacement.

» Un peu plus loin, il me dit en plaisantant sur ce
» que j'avais mon chapeau sur ma tête : « La der-
» nière fois que vous êtes venu, vous aviez oublié
» votre chapeau, vous avez été plus soigneux aujour-
» d'hui. » Peut-être m'a-t-il fait cette observation,
» sans dessein particulier ; peut-être aussi se rappe-
» lant ses anciennes prérogatives, a-t-il voulu me té-
» moigner que, dans son système, je devais tenir
» chapeau bas devant lui. Chaumette m'a fait signe
» du coude à cette remarque, en faisant peut-être la
» même réflexion que moi.

» A propos de l'indisposition du procureur de la

» Commune, la conversation est tombée sur les hôpi-
» taux de Paris. Il a fait des réflexions sur la dépense
» de ces maisons. Il a dit qu'il serait utile d'en insti-
» tuer dans chaque section, que les pauvres en se-
» raient bien mieux soignés et plus soulagés. Il a fait
» ensuite diverses questions à Chaumette. Il lui a de-
» mandé de quel pays il était, quelles étaient ses oc-
» cupations ; il a même porté la curiosité jusqu'à lui
» demander des détails de sa famille.

» Puis, comme en m'en allant, je saluai plusieurs
» de mes camarades que je reconnaissais, il m'a dit :
» ces personnes que vous saluez sont-elles de votre
» section ? Non, ce sont des membres de l'ancien
» conseil général que je vois avec plaisir s'occuper de
» maintenir l'ordre. Là-dessus, il m'a dit qu'il y en
» avait un d'entre eux qui n'était pas resté long-
» temps. Il voulait parler de Meunier. « Lorsqu'il
» était de service au Temple, m'a-t-il dit, il lui est
» souvent échappé des mouvements de trouble, en
» entendant tirer des coups de fusil ; il paraît qu'il les
» craignait beaucoup. » Je lui ai répondu que c'était
» moins en effet de la crainte que de la surprise de
» voir que l'arrêté du conseil, qui défendait de tirer
» des coups de fusil dans la rue, n'était point exé-
» cuté. « Il est mort bien malheureusement, m'a-t-il
» répliqué. » J'ignore qui l'instruit si bien ; mais,
» comme vous voyez, il sait presque toutes les parti-
» cularités arrivées aux membres du Conseil.

» Il a pris ensuite la boîte du maire ; il lui a de-
» mandé si ce portrait qui était gravé d'un côté était
» celui de sa femme (1). Mais avant que le maire pût

(1) Chambon avait épousé une religieuse. A la Restauration

» lui répondre, la conversation a été coupée par les
» cris de : fermez les fenêtres ! fermez les fenêtres.
» Sur cela, il a dit : c'est abominable. « C'est une me-
» sure de sûreté que l'on a prise, lui a répondu Chau-
» mette. » L'on a défendu d'ouvrir les fenêtres. — Je
» croyais que l'on criait vive La Fayette ; ce serait
» une sottise. — Sans doute que Louis Capet s'occu-
» pait en cet instant de la différence qu'il y avait entre
» la garde brillante de La Fayette et celle qui l'escor-
» tait, composée en grande partie de sans-culottes.
» Voilà, citoyens, tous les petits détails dans lesquels
» j'ai cru devoir entrer, puisqu'ils ont paru vous in-
» téresser. »

Ce jour, dont les ennemis de Louis XVI ont ainsi noté jusqu'aux moindres détails, comme pour mieux apprendre à l'histoire quel fut le calme et le courage de leur victime en présence de ses accusateurs, avait été rempli d'angoisses pour la Reine et pour Madame Elisabeth. Elles savaient que le Roi souffrait d'une fluxion sur les yeux et craignaient que cette indisposition n'eût abattu son énergie. Elles redoutaient pour lui les dangers de la translation du Temple à l'Assemblée. Aussi éprouvèrent-elles un moment de bonheur en recevant après huit heures un mot de Louis XVI qui les instruisait brièvement de la séance de la Convention.

Le lundi 1er janvier 1793, les prisonniers échangèrent leurs tristes vœux, Le 2, les nouvelles apportées au Roi par la correspondance nocturne furent mau-

cette dame sollicita et obtint l'honneur d'offrir à Madame la duchesse d'Angoulême un médaillon contenant une mèche de cheveux de la Reine.

vaises. Madame Royale était malade, et la Reine inquiète et désireuse d'obtenir pour elle une visite de Brunyer, médecin des Enfants de France. Le pauvre père dut néanmoins dissimuler son inquiétude à ses surveillants toute la semaine suivante. Au jour de l'arrivée de ses défenseurs il pensa cependant se trahir et par sa tristesse, et par l'émotion avec laquelle il ramenait l'entretien vers sa famille. Ah! disait-il à « Malesherbes (1), que de consolations la Providence » m'a ménagées au milieu de mes tribulations! Ma vie a » dû un grand charme à mes enfants, à la Reine et à » ma sœur.... Je ne vous parlerai pas de mes en- » fants! déjà si malheureux! à leur âge! et il s'arrêta » suffoqué par l'émotion. « Et ma sœur! reprit-il d'une voix plus ferme, et comme s'il eût ressenti quelque orgueil d'avoir inspiré une affection si vive à un si noble cœur. « Ma sœur, dont la vie n'a été » qu'affection, dévouement et courage. L'Espagne et » le Piémont avaient paru désirer son alliance. A la » mort de Christine de Saxe, les chanoinesses de Re- » miremont lui offrirent de l'élire abbesse! Rien n'a » pu la séparer de moi. Elle s'est attachée à mes » malheurs, comme d'autres s'étaient attachés à mes » prospérités. »

La pensée de Madame Elisabeth était moins amère au Roi, que celle qu'il ne cessait de consacrer à la Reine. « L'injustice des Français à son égard, disait-il, » est un cruel sujet de peine pour mon cœur! » Il expliqua longuement à Malesherbes la conduite de cette Princesse qui, ennemie de l'étiquette, avait été

(1) Journal de Malesherbes.

si sévèrement jugée. « Ses manières, ajouta-t-il, nou-
» velles à la cour, se rapprochaient trop de mon goût
» naturel pour que je voulusse les contrarier... d'abord
» le public applaudissait à l'abandon des anciens
» usages. Ensuite il en a fait un crime !... Les fac-
» tieux, dit-il en terminant, ne mettent cet acharne-
» ment à décrier et à noircir la Reine, que pour pré-
» parer le peuple à la voir périr ! Oui, mes amis, sa
» mort est résolue. En lui laissant la vie, on crain-
» drait qu'elle ne me vengeât ! Infortunée princesse !
» Notre mariage lui promit un trône ! Aujourd'hui
» quelle perspective lui offre-t-il ! »

La voix de Louis XVI se perdit dans une émotion qui avait gagné ses trois défenseurs. Après un douloureux silence, il leur confia à voix basse l'inquiétude que lui causait l'état de sa fille, et ils lui promirent de se plaindre au conseil de la Commune d'un silence qui devenait une torture. Mais, les ayant quittés au moment où sonnait huit heures, il revint avec un visage tranquille et presque heureux. « Messieurs,
» leur dit-il, j'ai réfléchi à la démarche que vous
» voulez faire. Je vous prie de la remettre à demain,
» et même de ne point la tenter avant de m'avoir
» revu. » A leur arrivée le lendemain, il leur apprit que « sa fille était mieux. Que Brunyer devait venir
» la voir et que la Reine était tranquille. » C'était le bienfaisant billet de Madame Elisabeth qui, la veille, avait ainsi rassuré le malheureux Roi. Il lui devait une dernière impression de sérénité. Ce fut ce soir-là qu'il dit en souriant à Malesherbes qui prenait congé de lui. « Prenez garde de rencontrer la Dame blanche
» en sortant d'ici ! » Voyant son défenseur surpris

de cette plaisanterie, il ajouta : « Eh ! ne savez-vous » pas que lorsqu'un prince de notre maison va mou- » rir, un fantôme blanc se montre autour du lieu » qu'il habite ! » Mais le temps des légendes était passé, et, en 1792, l'imagination humaine ne s'égarait pas au-delà des sinistres réalités du moment. Si Malesherbes, en traversant le jardin du Temple, se souvint des paroles du Roi et laissa ses regards errer dans le brouillard, aucune ombre poétique ne vint consoler sa douleur. Il ne vit que cet arbre mélancolique dont un débris subsiste encore et semble se contempler dans la fontaine qu'il ombrage, comme un dernier témoin de cette funeste histoire.

VI.

La persuasion où était Louis XVI de sa mort prochaine n'existait pas dans Paris. La plus grande partie de la Convention était opposée à la condamnation du Roi à la peine de mort. Autour d'elle s'agitait une foule immense, partagée en fractions diverses, mais, à l'exception d'une seule, désirant toutes l'acquittement. Oui, la France voulait sauver le Roi ! Quelque opprimée qu'elle fût par la tyrannie de quelques misérables, elle ne pouvait admettre qu'un crime sans précédents, vînt ensanglanter les annales de sa grande histoire. Si Louis XVI allait à la mort comme ses ancêtres allaient au combat, avec l'idée de se dévouer pour leur pays, la nation n'acceptait pas la responsabilité du sacrifice et protestait contre sa con-

damnation autant que'elle le pouvait, au nom de l'humanité, des lois et de la liberté. « Vous connaissez » mon enthousiasme pour la Révolution, avouait » madame Roland à un ami, eh bien, j'en ai honte ! » elle est ternie par des scélérats ! Elle est devenue » hideuse ! .. » Partout avaient lieu des manifestations éloquentes où rien n'était épargné pour désarmer les assassins. Chaque jour amenait même des défections au parti jacobin, à l'ancienne Commune. Dans les places publiques, aux spectacles, on entendait parler en faveur du Roi, on écrivait sa défense, on chantait sa vie dans les rues.

« O mon peuple que vous ai-je donc fait ?
J'aimais la vertu, la justice !
Votre bonheur fut mon unique objet
Et vous me traînez au supplice ! »

» J'ai vu, écrivait Prudhomme dans sa gazette (1) » jacobine, oui, j'ai vu le buveur laisser tomber dans » son vin plus d'une larme en faveur de Louis Capet. » Déjà dans nos guinguettes, des chansonniers à gages » glapissent une complainte niaise mais attendris- » sante sur le sort du tyran. Cette complainte, sur » l'air du Pauvre Jacques, se vend par milliers. Elle » a fait oublier l'hymme des Marseillais. »

Manuel, lui-même, indigné, révolté, se préparait à donner sa démission si le jugement était porté et le déclarait hautement. Vergniauld, le matin du 16 janvier, disait que ce serait l'insulter que de le croire capable de voter la mort de Louis XVI (2) ! Enfin,

(1) Numéro 182.
(2) Mém. du général comte de Ségur, t. I.

sans entrer dans de plus longs détails, nous rappellerons que la majorité qui décida ce crime était de quatre voix ! et qu'en retranchant de ce chiffre celles qui avaient motivé leurs opinions, elle était, en réalité, d'une seule voix !

Un incident avait révélé aux captifs du Temple et le commencement de l'appel nominal du 16 janvier, et aussi, espérons-le du moins, les sentiments de la plus grande partie de la ville. Le feu prit dans la matinée à une cheminée d'une façon assez sérieuse. Les municipaux affolés se persuadèrent que cet incendie était l'œuvre des royalistes, et que le projet était de délivrer Louis XVI à la faveur du tumulte qui résulterait de la destruction de la tour. Leur agitation, leurs propos, leur frayeur, les aveux que leur arrachait la terreur, apprirent au Roi et à sa famille les craintes du gouvernement de voir échouer ses desseins maudits.

Il était neuf heures quand les trois défenseurs du Roi arrivèrent au Temple. Cléry alla au-devant d'eux et apprit de M. de Malesherbes que tout était perdu. Ils entrèrent. Louis XVI était assis, les coudes appuyés sur une table, le visage couvert de ses deux mains. S'étant levé pour recevoir ses visiteurs, il leur dit : « Depuis deux heures, je réfléchissais sur le passé ;
» je recherchais dans ma mémoire si, durant le cours
» de mon règne, j'ai donné volontairement à mes
» sujets un motif de plainte contre moi. Eh bien ! je
» vous le jure en toute sincérité, comme un homme
» qui va paraître devant Dieu : j'ai constamment
» voulu le bonheur de mon peuple, et je n'ai pas
» formé un seul vœu qui lui fût contraire ! »

Malesherbes s'était jeté aux pieds du Roi, et suffoqué par ses sanglots demeurait sans voix. Louis XVI le releva et le serra dans ses bras avec effusion : « Je » m'attendais à ce que vos larmes m'apprennent, lui » dit-il. Remettez-vous donc, mon cher Malesherbes. » Tant mieux. Oui. Mieux vaut sortir enfin d'incer- » titude ! Si vous m'aimez, loin de vous attrister, ne » m'enviez pas le seul asile qui me reste ! »

Malesherbes essaya de persuader au Roi que tout espoir n'était pas perdu. « Non, il n'y a plus d'espoir, » dit-il. La nation est égarée, et je suis prêt à m'im- » moler pour elle. — Sire, reprit Malesherbes, en » sortant de la Convention, quelques personnes m'ont » entouré, et m'ont assuré que de fidèles sujets arra- » cheraient le Roi des mains de ses bourreaux ou » périraient avec lui ! — Les connaissez-vous ? de- » manda Louis XVI. — Non sire ! mais je pourrais les » retrouver. — Eh bien ! tâchez de les rejoindre, et » déclarez-leur que je les remercie du zèle qu'ils me » témoignent. Toute tentative exposerait leurs jours » sans sauver les miens. Quand l'usage de la force » pouvait me conserver le trône et la vie, j'ai refusé » de m'en servir ! Voudrais-je faire couler aujourd'hui » pour moi le sang français ! »

Tronchet rappela alors au Roi qu'il ne pouvait empêcher ses défenseurs de se servir de tous les moyens légaux. Il le pria de copier et de signer les lignes suivantes qu'il venait de rédiger « : Je dois à mon hon- » neur, je dois à ma famille de ne point souscrire à » un jugement qui m'inculpe d'un crime que je ne » puis me reprocher. En conséquence, je déclare que » j'interjette appel à la nation elle-même du juge-

» ment de ses représentants, et je donne par ces pré-
» sentes à mes défenseurs le pouvoir spécial, et je
» charge spécialement leur fidélité, de faire connaître
» cet appel à la Convention nationale par tous les
» moyens qui seront en leur pouvoir, et de demander
» qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal de
» ses séances. »

Fait à la tour du Temple, ce 16 janvier 1793.

M. de Sèze voyant le Roi hésiter à lui remettre cet écrit lui dit qu'il était fait plus dans l'intérêt du peuple que dans celui du Roi ! « Non, répliqua Louis XVI,
» c'est beaucoup plus dans mon intérêt que dans
» celui du peuple que vous me le demandez ; mais
» moi, je vous le donne dans son intérêt beaucoup
» plus que dans le mien. Le sacrifice de ma vie est si
» peu de chose auprès de sa gloire et auprès de son
» bonheur ! Et ne croyez pas, messieurs, que la
» Reine et ma sœur montrent moins de force et de
» résignation que moi. Mourir est préférable à leur
» sort. »

Après le départ des défenseurs qui croyaient revoir le Roi et qui ne le revirent jamais, Louis XVI reçut comme à l'ordinaire des nouvelles de sa famille. Nouvelles désolées ; car les crieurs publics de la rue Charlot avaient appris à la Reine, à Madame Elisabeth la condamnation du Roi.

On sait comment fut repoussé l'ajournement demandé par de Sèze, Tronchet et Malesherbes, et que dès la séance du lendemain toute délibération sur le sursis fut écartée par Legendre, Couthon, Duhem et Robespierre. Buzot adressa vainement ces paroles à la Convention : « Le défaut de forme vous sera re-

» proché un jour si vous ne mettez un intervalle
» entre votre jugement et son exécution ; ce reproche,
» qui ne vous paraît rien aujourd'hui, vous paraîtra
» terrible lorsque les passions du moment auront fait
» place aux malheurs qui suivront l'exécution de ce
» jugement rendu, d'ailleurs, à une simple majorité
» de cinq voix ! »

Mais il était trop tard ; ni les Girondins condamnés d'avance, ni Manuel ne furent écoutés. Le même jour 20, « le conseil exécutif provisoire, délibérant sur les
» mesures à prendre pour l'exécution des décrets de
» la Convention nationale des 15, 17, 19 et 20 janvier
» 1793, arrête les dispositions suivantes :

» 1° L'exécution du jugement de Louis Capet se
» fera demain lundi 21 ;

» 2° Le lieu de l'exécution sera à la place de la
» Révolution, ci-devant Louis XV, entre le piédestal
» et les Champs-Elysées ;

» 3° Louis Capet partira du Temple à huit heures
» du matin, de manière que l'exécution puisse être
» faite à midi ;

» 4° Les commissaires du département, des com-
» missaires de la municipalité ; deux membres du
» tribunal criminel, assisteront à l'exécution. Le se-
» crétaire greffier de ce tribunal en dressera le procès-
» verbal ; et lesdits commissaires et membres du
» tribunal, aussitôt l'exécution consommée, viendront
» en rendre compte au conseil, lequel restera perma-
» nent pendant toute la journée.

» Signé : *Le Conseil exécutif provisoire,*

» ROLAND, ETC. »

A deux heures, le conseil exécutif vint notifier au Roi les décrets que l'on vient de lire. Grouvelle, secrétaire du conseil, les lui fit connaître d'une voix tremblante. Louis les écouta sans que la moindre altération parut sur ses traits. Il prit le décret que lui tendait la main glacée de Grouvelle, le plaça dans son portefeuille et remit à Garat, ministre de la justice, une lettre pour la Convention nationale. Comme Garat hésitait à la prendre, le Roi ajouta : « Je vais » vous en faire lecture ; » et d'une voix tranquille » et assurée, il lut : « Je demande un délai de trois » jours pour pouvoir me préparer à paraître devant » Dieu. Je demande pour cela de pouvoir librement » voir la personne que j'indiquerai aux commissaires » de la Commune, et que cette personne soit à l'abri » de toute crainte et de toute inquiétude pour cet » acte de charité qu'elle remplira auprès de moi.

» Je demande à être délivré de la surveillance per- » pétuelle que le conseil général a établie depuis » quelques jours.

» Je demande, dans cet intervalle, de pouvoir voir » ma famille quand je le demanderai, et sans témoins. » Je désirerais bien que la Convention nationale s'oc- » cupât tout de suite du sort de ma famille, et qu'elle » lui permît de se retirer librement où elle le jugerait » à propos.

» Je recommande à la bienfaisance de la nation » toutes les personnes qui m'étaient attachées : il y » en a beaucoup qui avaient mis toute leur fortune » dans leurs charges, et qui, n'ayant plus d'appoin- » tements, doivent être dans le besoin, ainsi que » d'autres qui ne vivaient que de leurs appointements.

» Dans les pensionnaires, il y a beaucoup de vieillards,
» de femmes et d'enfants, qui n'avaient que cela pour
» vivre.

» Au moment où nous nous retirions, dit le ministre
» de la justice, dans son rapport, Louis a remis à
» l'un des commissaires une note d'une autre écriture
» que la sienne, qui porte le nom de cet homme de
» charité. C'est M. Edgeworth de Firmont, n° 483,
» rue du Bac. »

A la fermeté des caractères tracés sur cette mince feuille de papier, mais à demi effacés par des larmes, l'officier municipal aurait pu deviner quelle était la main qui avait donné cette note au Roi, si le secret des communications qui existait entre lui et sa sœur avait été divulgué ! C'était en effet de Madame Elisabeth que Louis XVI tenait ce dernier secours.

« Après avoir entendu Garat, la Convention na-
» tionale a décrété, continue le rapport du 20 janvier,
» qu'il était libre à Louis d'appeler tel ministre du
» culte qu'il jugerait à propos, et de voir sa famille
» sans témoins. »

VII.

Parmi les anxiétés douloureuses qui agitaient le cœur de Madame Elisabeth depuis le début du procès du Roi, il en était une qu'elle n'avait pas osé confier à la Reine et qui lui imposait un supplice particulier. Si, comme elle n'avait que trop lieu de le croire, son malheureux frère était voué à la mort, elle se demandait avec effroi quelle espèce de secours religieux lui serait accordé par le gouvernement impie qui

opprimait toutes les consciences ! Elle savait que le père Hébert, supérieur des Eudistes, avait été massacré le 2 septembre, ainsi que l'abbé Lenfant, aumônier des Tuileries. Le premier avait reçu la confession du Roi, pour la dernière fois, dans la matinée du 10 août. Elle redoutait que la Commune n'obligeât le Roi à s'adresser au ministère de l'un de ces prêtres parjures qu'elle méprisait si justement ! Elle craignait encore l'intervention d'un de ces ecclésastiques à l'esprit orné, mais superficiel, à l'éloquence facile, brillante et théâtrale, comme il y en avait tant alors, et qui donnerait aux derniers moments de Louis XVI une solennité dramatique contraire, à la fois, et au caractère de ce prince, et à la simplicité évangélique du chrétien véritable. Enfin, tout en ne doutant pas du dévouement de l'abbé Edgeworth, elle ignorait comment il pourrait arriver jusqu'au Roi sans être signalé, arrêté ou éloigné !

Elle le savait rentré dans Paris. Peut-être n'ignorait-elle pas non plus que, dès le 20 décembre, Mme de Sénozan, sœur de Malesherbes, lui avait demandé de se consacrer au Roi captif et d'obtenir de ses supérieurs l'ordre de ne plus quitter la ville. C'est à l'abbé Edgeworth à nous raconter comment il arriva au Temple (1). « Aussitôt que j'eus donné » une réponse définitive, je ne tardai pas à recevoir » cet ordre, et celui de ne pas sortir de chez moi que » je n'eusse vu la tournure que prendraient les » affaires. Plusieurs jours s'écoulèrent et je vous » laisse à penser quelle était l'agitation de mon es-

(1) Lettre de l'abbé Edgeworth à son frère Usher Edgeworth.

» prit. J'en profitai pour mettre mes affaires en ordre, » pour faire mon testament, et pour prendre, en cas » de mort, les dispositions nécessaires au gouverne- » ment du diocèse de Paris. Ce qui m'embarrassa le » plus, fut le soin de cacher à ma mère et à ma » sœur, avec qui je logeais alors, les arrangements » que j'avais à prendre. Nulle part je ne pouvais être » mieux caché que dans un petit coin de leur très » petit appartement, où je couchais, prenais mes » repas, et recevais la foule. Je continuai à vivre » ainsi accablé de travaux et dévoré d'inquiétude » jusqu'au 20 janvier. Je reçus alors une note du » Conseil exécutif, ainsi conçue :

» Le Conseil exécutif provisoire ayant une affaire » de la plus haute importance à communiquer au ci- » toyen Edgeworth de Firmont, l'invite à passer, sans » perdre un instant, au lieu de ses séances.

» Il était cinq heures du soir : une voiture attendait » à ma porte, mais, prévoyant que ma pauvre mère » serait bien alarmée de me voir sortir à la nuit close, » lorsque tout Paris était en agitation, j'envoyai vite » chercher une de ses amies ; je lui confiai mon se- » cret, je la priai de le garder jusqu'à ce qu'elle eût » de mes nouvelles, et, en attendant, de lui dire qu'un » mourant m'avait envoyé chercher subitement et » que les soins que j'aurais à lui rendre m'empêche- » raient probablement de rentrer de toute la nuit. » Cette excuse calma complètement ma mère, mais » ma sœur n'en fut pas la dupe, et elle dit à son » amie : Ah ! cette personne mourante ! ! ! c'est le » Roi ! J'ai toujours eu le pressentiment que mon » frère serait appelé dans ces cruels moments... Il est

» perdu pour moi! mais il fait son devoir, et je dois
» me résigner à son sort (1).

» Arrivé aux Tuileries, continue l'abbé Edgeworth
» dans sa Relation (2), où le conseil tenait ses séances,
» j'y trouvai tous les ministres réunis. La consterna-
» tion était sur leur visage. Dès que je parus, ils se
» levèrent et vinrent m'entourer avec une sorte d'em-
» pressement. Le ministre de la justice prenant la pa-
» role : « Etes-vous, me dit-il, le citoyen Edgeworth
» de Firmont? » Je lui répondis que oui. « Louis
» Capet, reprit le ministre, nous ayant témoigné le
» désir de vous avoir auprès de lui dans ses derniers
» moments, nous vous avons mandé pour savoir si
» vous consentez à lui rendre le service qu'il attend
» de vous? » — « Je lui répondis que puisque le Roi
» me témoignait ce désir, et me désignait par mon
» nom, me rendre auprès de lui était un devoir. »
» En ce cas, ajouta le ministre, vous allez venir avec
» moi au Temple, car je m'y rends de ce pas. Il
» prend aussitôt une liasse de papiers sur le bureau,
» confère un instant, à voix basse, avec les autres mi-
» nistres, et, sortant brusquement, me donne ordre
» de le suivre. Une escorte de gardes à cheval nous
» attendait à la porte, avec la voiture du ministre.
» J'y monte, et il y prend place après moi.

» J'étais en habit laïque, comme l'était à cette
» époque tout le clergé catholique de Paris. Mais,
» songeant en ce moment à ce que je devais, d'une
» part au Roi, qui n'était pas familiarisé avec un pa-

(1) Lettre de M. l'abbé Edgeworth à son frère Usher Edgeworth. Londres, 1er septembre 1796, écrite en anglais.

(2) Relation des derniers moments de Louis XVI.

» reil costume, et, de l'autre, à la religion elle-même, » qui recevait, pour la première fois, une sorte d'hom- » mage du nouveau gouvernement, je crus avoir le » droit de reprendre, en cette occasion, les marques ex- » térieures de mon état; du moins, en faire une tenta- » tive me parut être un devoir. J'en parlai donc au » ministre avant de quitter les Tuileries, mais il rejeta » ma proposition en termes qui ne me permirent pas » d'insister, sans cependant y rien mêler d'offensant.

» Ce trajet des Tuileries au Temple se passa dans » le plus morne silence. Deux ou trois fois cependant » le ministre essaya de le rompre. « Grand Dieu ! » s'écria-t-il après avoir levé les glaces de la voiture, » de quelle affreuse commission je me vois chargé ! » Quel homme ! ajouta-t-il en parlant du Roi ; quelle » résignation ! quel courage ! non, la nature toute » seule ne saurait donner tant de force. Il y a quelque » chose de surhumain (1). » De pareils aveux me » présentaient une occasion bien naturelle d'entrer » en conversation avec lui, et de lui dire d'affreuses » vérités. J'hésitai un moment sur le parti que je » devais prendre ; mais, songeant d'un côté que mon

(1) Dominique Joseph Garat, né à Bayonne, en 1749, était fils d'un médecin d'Ustaritz, près de Bayonne. Avocat et ami des philosophes, envoyé aux Etats généraux par les pays Basques, il avait remplacé Danton à la justice, après le 2 septembre. Au mois de mars 1793 il remplaça Roland à l'intérieur, devint plus tard membre de l'Institut, du Conseil des anciens, sénateur, avec le titre de comte, sous l'Empire, et publia un grand nombre d'ouvrages entre autres des Mémoires sur Suard, qui était son ami. Il mourut en 1833. Il avait un neveu, célèbre chanteur, protégé par la Reine et par le comte d'Artois et auteur d'un grand nombre de romances.

» premier devoir était de procurer au Roi les secours » de la religion qu'il demandait avec tant d'insis- » tance, et, de l'autre, qu'une conversation fortement » nuancée, comme elle aurait dû l'être, pouvait » m'empêcher de le remplir, je pris le parti du silence » le plus absolu. Le ministre parut comprendre tout » ce que ce silence lui disait, et il n'ouvrit plus la » bouche durant le reste du chemin. Nous arrivâmes » ainsi au Temple, sans presque nous être parlé, et » la première porte nous fut aussitôt ouverte. Mais, » parvenus au bâtiment qui sépare la cour du jardin, » nous fûmes arrêtés. C'était, je crois, une consigne » générale, et, pour passer outre, il fallait que les » commissaires de la tour vinssent faire reconnais- » sance des personnes, et savoir quelle affaire les » amenait en ce lieu. Le ministre, lui-même, me » parut être comme moi assujetti à cette formalité. » Nous attendîmes les commissaires près d'un quart- » d'heure et sans nous parler.

» Enfin ils se présentèrent. L'un d'eux était un jeune » homme de dix-sept à dix-huit ans ; ils saluèrent le » ministre d'un air de connaissance ; celui-ci leur dit » en peu de mots qui j'étais et quelle était ma mis- » sion ; ils me firent signe de les suivre, et nous tra- » versâmes tous ensemble le jardin qui mène à la » tour.

» Ici la scène devint affreuse, au-delà de tout ce » qu'il m'est possible d'exprimer. La porte de la tour, » quoique très petite et très basse, s'ouvrit avec un » fracas horrible, tant elle était chargée de verroux » et de barres de fer. Nous passâmes, à travers une » salle remplie de gardes, dans une salle plus vaste

» encore, et qui, à sa forme, me parut avoir été au-
» trefois une chapelle. Là, les commissaires de la
» Commune, chargés de la garde du Roi, se trou-
» vaient assemblés. Je ne remarquai pas, à beaucoup
» près, sur leur physionomie, cette consternation et
» cet embarras qui m'avaient frappé chez les mi-
» nistres ; ils étaient à peu près douze, et la plupart
» en costume jacobin ; leur air, leurs manières, leur
» sang-froid, tout annonçait des âmes atroces, que la
» vue du plus grand des crimes n'épouvantait pas. Je
» dois cependant à la vérité de dire que ce portrait
» ne convenait pas à tous, et que, dans le nombre,
» je crus en entrevoir quelques-uns que la faiblesse
» seule avait conduits dans ce lieu d'horreur. »

Après une délibération du conseil, les commissaires fouillèrent le prêtre et se décidèrent à le mener chez le Roi. « Ils me conduisirent, continue la Relation, par un
» escalier tournant, et si étroit, que deux personnes
» avaient peine à se croiser ; de distance en distance,
» cet escalier était coupé par des barrières ; à chaque
» barrière on voyait une sentinelle en faction. Ces sen-
» tinelles était de vrais sans-culottes, presque tous
» ivres et les cris affreux qu'ils poussaient, répétés
» par les voûtes du Temple, avaient quelque chose
» de vraiment effrayant.

» Parvenu à l'appartement du Roi, dont toutes les
» portes étaient ouvertes, j'aperçus le Prince au mi-
» lieu d'un groupe de huit à dix personnes. C'était le
» ministre de la justice, accompagné de quelques
» membres de la Commune, qui venait de lui lire
» le fatal décret, qui fixait irrévocablement sa mort
» au lendemain. Il était au milieu d'eux, calme,

» tranquille, gracieux même; et pas un seul de ceux » qui l'environnaient n'avait l'air aussi assuré que lui.

» Dès que je parus, il leur fit signe avec la main de » se retirer : ils obéirent sans mot dire ; lui-même » ferma la porte après eux, et je restai seul dans la » chambre avec lui. »

C'était la première fois, depuis son entrée à la tour, que le Roi se voyait libre de s'entretenir sans témoins avec un ami, et cet ami était un prêtre de l'Eglise, un représentant de Jésus-Christ lui-même. Il lui apportait avec l'éternelle espérance, l'appui ferme d'une conscience irréprochable, dont le témoignage devait entourer d'une auréole de sainteté le supplice du martyr royal. Il lui apportait aussi le souvenir de cette pieuse et chaste sœur dont les consolations ne lui avaient jamais manqué ! Aussi, quelle expression humaine pourrait rendre l'émotion du malheureux Roi et celle du saint prêtre ! « A la vue de ce prince » autrefois si grand, dit l'abbé Edgeworth, et alors si » malheureux, je ne fus plus maître de moi-même ; » mes larmes s'échappèrent malgré moi, et je tombai » à ses pieds, sans pouvoir lui faire entendre d'autre » langage que celui de ma douleur ; cette vue l'at- » tendrit mille fois plus que le décret qu'on venait de » lui lire. Il ne répondit d'abord à mes larmes que » par les siennes ; mais bientôt, reprenant son cou- » rage : « Pardonnez, me dit-il, Monsieur, pardonnez » à ce moment de faiblesse, si toutefois on peut le » nommer ainsi. Depuis longtemps je vis au milieu » de mes ennemis, et l'habitude m'a en quelque sorte » familiarisé avec eux ; mais la vue d'un sujet fidèle » parle tout autrement à mon cœur : c'est un spec-

» tacle auquel mes yeux ne sont plus accoutumés, et
» il m'attendrit malgré moi.

» En disant ces mots, il me releva avec bonté et me
» fit passer dans son cabinet, afin de m'entretenir plus
» à son aise ; car, de sa chambre, tout était entendu.
» Ce cabinet avait été pratiqué dans une des tourelles
» du Temple, il n'avait ni tapisserie, ni ornements ;
» un mauvais poële de faïence lui tenait lieu de che-
» minée, et l'on n'y voyait pour tout meuble qu'une
» table et trois chaises de cuir. »

Le Roi lut ensuite son testament tout entier à l'abbé Edgeworth, d'une voix ferme, avec un visage dont l'expression ne s'altérait que lorsqu'il rencontrait des noms qui lui étaient chers. Alors toute sa tendresse se réveillait ; il était obligé de s'arrêter un moment et ses larmes coulaient malgré lui. Son entretien porta ensuite sur la situation de l'Eglise de France, puis sur son procès et enfin sur M. le duc d'Orléans. Le Roi parfaitement instruit en parla sans amertume et avec plus de pitié que de courroux : « Qu'ai-je donc fait à mon cousin, dit-il, pour qu'il me poursuive ainsi ! Mais pourquoi lui en vouloir ! ah ! il est plus à plaindre que moi !... »

Il parlait encore de ce prince dans les mêmes termes, quand un des commissaires entra et le prévint que sa famille allait descendre. Louis XVI ne put dissimuler son émotion : si l'on ne me permet point de monter chez elle, dit-il aux municipaux, je pourrai du moins la voir seule dans ma chambre ? — Non, répondit l'un d'eux, nous avons arrêté avec le ministre de la justice que ce sera dans la salle à manger. — Vous avez entendu, répliqua Louis XVI,

que le décret de la Convention me permet de la voir sans témoin. — Cela est vrai, dirent les commissaires, vous serez en particulier ; on fermera la porte, mais, par le vitrage nous aurons les yeux sur vous. — Faites descendre ma famille. Le Roi entra dans la salle à manger. Cléry l'y suivit, disposa des chaises, et sur l'ordre du Roi apporta une carafe d'eau et un verre. Comme cette eau était glacée, le Roi lui en fit apporter d'autre craignant que si la Reine en buvait elle ne l'incommodât. Il ajouta : « Je crains que la vue de M. de Firmont ne fasse trop de mal à ma famille ; priez-le de ne pas sortir de mon cabinet. »

Cléry, dans son douloureux récit, a retracé cette dernière entrevue. « A huit heures et demie, la porte » s'ouvrit, dit-il: la Reine parut la première, tenant » son fils par la main ; ensuite Madame Royale et » Madame Elisabeth; tous se précipitèrent dans les » bras du Roi. Un morne silence régna pendant quel- » ques minutes et ne fut interrompu que par des san- » glots. La Reine fit un mouvement pour entraîner » Sa Majesté dans sa chambre. « Non, dit le Roi, » passons dans cette salle, je ne puis vous voir que » là. » Ils y entrèrent, et j'en fermai la porte, qui était » en vitrage. Le Roi s'assit, la Reine à sa gauche, » Madame Elisabeth à sa droite, Madame Royale » presque en face, et le jeune prince resta debout » entre les jambes du Roi; tous étaient penchés vers » lui et le tenaient souvent embrassés. Cette scène de » douleur dura sept quarts d'heure, pendant lesquels » il fut impossible de rien entendre : on voyait seu- » lement qu'à chaque phrase du Roi, les sanglots des » Princesses redoublaient durant quelques minutes et » qu'ensuite le Roi recommençait à parler. »

« Mon père, ajoute Madame Royale, raconta son
» procès à ma mère. Au moment de se séparer de
» nous pour jamais, il nous fit promettre à tous de
» ne jamais songer à venger sa mort. Il était bien
» assuré que nous regarderions comme sacré l'accom-
» plissement de sa dernière volonté ; mais la grande
» jeunesse de mon frère lui fit désirer de produire
» sur lui une impression encore plus forte. Il le prit
» sur ses genoux et lui dit : Mon fils, vous avec en-
» tendu ce que je viens de dire ; mais, comme le ser-
» ment a encore quelque chose de plus sacré que les
» paroles, jurez, en levant la main, que vous accom-
» plirez la dernière volonté de votre père. Mon frère
» lui obéit en fondant en larmes, et cette bonté si
» touchante fit encore redoubler les nôtres. » (1)

« A dix heures un quart, continue le récit de Cléry,
» le Roi se leva le premier et tous le suivirent ; j'ou-
» vris la porte ; la Reine tenait le Roi par le bras droit ;
» Leurs Majestés donnaient chacune une main à M. le
» Dauphin. Madame Royale à la gauche tenait le Roi
» embrassé par le milieu du corps ; Madame Elisabeth,
» du même côté, mais un peu plus en arrière, avait
» saisi le bras de son auguste frère; ils firent quelques
» pas vers la porte d'entrée en poussant les cris les
» plus douloureux : « Je vous assure, leur dit le Roi,
» que je vous verrai demain matin, à huit heures. »
» — Vous nous le promettez, répétèrent-ils tous en-
» semble. — Oui, je vous le promets. — Pourquoi
» pas à sept heures ? dit la Reine. — Eh bien oui, à
» sept heures, répondit le Roi, adieu !... Il prononça

(1) Journal des événements arrivés au Temple.

» cet adieu d'une manière si expressive que les san-
» glots redoublèrent. Madame Royale tomba éva-
» nouie aux pieds du Roi qu'elle tenait embrassé ; je
» la relevai. et j'aidai Madame Elisabeth à la sou-
» tenir... »

Cléry voulut porter Madame Royale jusque chez elle. La petite Princesse était malade depuis trois semaines et marchait avec peine. Les municipaux l'en empêchèrent, et l'on referma les deux portes de la prison. Malgré leur épaisseur, on continuait d'entendre les gémissements de la Reine et des enfants dans l'escalier. Puis, commença la nuit, la terrible nuit du 20 au 21 janvier 1793, pendant laquelle Louis XVI fut peut-être le seul Français qui dormit paisiblement dans Paris...

VIII.

« Ma mère, raconte Madame Royale, avait à peine
» la force de déshabiller et de coucher mon frère.
» Elle s'était jetée tout habillée sur son lit. où nous
» l'entendîmes toute la nuit trembler de froid et de
» douleur ! A six heures un quart du matin, on ou-
» vrit notre porte, et on vint chercher un livre de
» prières pour la messe de mon père, et nous crûmes
» que nous allions descendre (1). »

Un redoublement de bruit se faisait dans l'enceinte et au dehors du Temple. Les princesses entendirent le bruit des chaînes de fer des grilles, celui des armes

(1) Journal des événements arrivés au Temple.

qui heurtaient les marches de l'escalier. Madame Elisabeth et Madame Royale s'agenouillèrent et cherchèrent à prier. La Reine immobile serrait le Dauphin entre ses bras crispés par la douleur. Le mouvement augmentait. L'enfant, voyant les portes ouvertes, comprenant toute l'horreur de cette scène (1), s'échappa des mains de sa mère, courut éperdu vers les commissaires, les geôliers qui montaient et descendaient l'escalier. On entendit sa voix gémissante : « Laissez-» moi passer, Messieurs, laissez-moi passer ! — Où » veux-tu aller ? répondirent les municipaux.— Parler » au peuple, pour qu'il ne fasse pas mourir mon » père. Au nom du bon Dieu ! laissez-moi passer ! »

Mais les geôliers sont inflexibles. L'enfant est repoussé dans la chambre et la porte se ferme. L'heure avançait. Le Roi avait entendu la messe et reçu la communion. Il avait remis à Cléry ses derniers souvenirs pour sa famille. Les portes s'ouvrent avec fracas et laissent entrer Santerre, à la tête de dix gendarmes. « Vous venez me chercher, lui dit le Roi. — » Oui. — Je vous demande une minute. » Il rentra dans sa chambre et en ressortit suivi de l'abbé Edgeworth. Louis XVI tenait à la main son testament, et, s'adressant à un municipal nommé Jacques Roux, prêtre jureur, et qui, par ordre de la Convention, se trouvait le plus en avant : « Je vous prie de remettre » ce paquet à la Reine, ma femme. — Cela ne me » regarde pas, répond l'apostat en refusant de prendre

(1) Relations de Beauchesne, Eckard, S. Despréaux, et Chantelauze dans son beau et consciencieux livre sur Louis XVII. Firmin-Didot et Cie, 1884.

» l'écrit. Je suis ici pour vous conduire à l'échafaud. » Un autre municipal reçut le paquet. Puis le Roi dit aux autres officiers: « Messieurs, je désirerais que Cléry » restât près de mon fils, qui est accoutumé à ses soins. » J'espère que la Commune accueillera cette de- » mande. » Et, regardant Santerre : « Partons ». Il descend l'escalier, traverse le jardin à pied et se retourne une ou deux fois vers la tour, comme pour saluer les êtres chéris qui restaient dans cette prison. Une voiture de place le reçoit avec l'abbé Edgeworth. Deux gendarmes sont en face d'eux. Ils ont l'ordre d'assassiner le Roi au moindre mouvement qu'ils re-marqueraient dans le peuple. Un de ces hommes est, comme Jacques Roux, un prêtre parjure. Quelques cris de grâce! grâce! s'élèvent à la sortie du Temple; et le cortège s'enfonce, au milieu d'une brume glacée, dans la ville armée, gardée et fortifiée par la Convention comme si l'ennemi eût été à ses portes. Les tambours et les trompettes annonçent que le Roi a quitté le Temple, où une heure de silence succède au tumulte. Silence cruel ! mais non pas sans espoir pour les captives, qui savent qu'une ten-tative suprême doit avoir lieu pour sauver Louis XVI. Mais soudain, des salves d'artillerie éclatent, des clameurs se font entendre ! Madame Elisabeth se pré-cipite vers la croisée. Elle écoute. Le cri de « Vive la République ! » monte jusqu'à elle ! « Ah ! s'écrie » la sœur de Louis XVI, levant les yeux et les bras au » ciel ! Tout est donc fini ! les monstres, les voilà contents ! » Puis les crieurs de journaux passent et confirment la terrible nouvelle. Un peu plus tard, les municipaux entrèrent et donnèrent à la malheureuse

famille quelques détails sur la sortie du Roi du Temple, et cédant aux prières de la Reine, ils obtinrent du conseil de la tour que Cléry fût autorisé à monter.

Il avait à transmettre à la veuve, à la sœur, aux orphelins, les derniers souvenirs du mort et quelques détails sur son supplice. « Nous désirions cette secousse, » dit la relation de Madame Royale, pour causer un » épanchement au morne chagrin de ma mère, qui » la sauvât de l'étouffement où nous la voyions. » Cléry nous apprit qu'arrivé à l'échafaud, mon père » voulut parler au peuple ; que Santerre l'en avait » empêché en faisant battre le tambour. Le peu de » mots qu'il put prononcer n'avait été entendu que » de quelques personnes. Il s'était déshabillé alors » tout seul, ses mains avaient été liées avec son mou- » choir et non avec une corde. Au moment où il » allait mourir, l'abbé lui dit : Fils de saint Louis, » montez au ciel ! »

La douleur de Madame Elisabeth était inexprimable, mais celle de la Reine plus muette et plus saisissante. Immobile et oppressée, elle restait insensible aux caresses de ses enfants, qui l'accablaient de baisers et couvraient ses mains de larmes. La nuit venue, ils s'assoupirent, fatigués des secousses qu'ils avaient ressenties. Alors les pauvres femmes se retirèrent dans la chambre de Madame Elisabeth, et là, toutes deux éclatant en sanglots, commencèrent un de ces déchirants entretiens des jours de malheur, quand, après la disparition d'un être chéri, les survivants se reportent aux heures qui ne reviendront jamais, aux souvenirs d'un passé qui semble à la fois et si près et si loin ! Dans les instants de calme, les captives

allaient contempler le Dauphin, dont la tête innocente leur apparaissait déjà courbée sous la couronne sanglante que lui léguait une tradition souveraine. « Hélas ! disait la pauvre mère (1), il a maintenant » l'âge qu'avait son frère lorsqu'il mourut à Meudon. » Heureux ceux de notre maison qui sont partis les » premiers ! Ils n'ont point assisté à la ruine de notre » famille ! » Longtemps les infortunées princesses échangèrent leurs douloureuses pensées, leurs larmes intarissables, leurs regrets amers. Madame Royale, réveillée, écoutait sa mère et sa tante et se mêlait doucement à l'entretien. Ainsi commençait le règne du petit martyr durant cette nuit désolée, dans ce triste cachot gardé par des ennemis !

La longue veille des prisonnières alarmait le couple Tison, qui s'efforçait d'écouter celles des paroles de la Reine et de Madame Elisabeth qui lui semblaient capables de fournir quelque sujet de délation. La femme, nerveuse et agitée, éprouvait un sentiment de haine profonde contre les princesses, contre Madame Elisabeth surtout, dont elle détestait la piété. « Que peu» vent-elles faire à une pareille heure sans se coucher, » disait-elle à son mari : Reconnaître sans doute le » petit pour leur roi, et conspirer de loin avec les » aristocrates qui les imiteront ? » L'oreille collée contre la mince cloison qui la séparait de la chambre de Madame Elisabeth, la misérable espionne s'irritait de ne pouvoir mieux se rendre compte de l'entretien de ses voisines. Enfin, elle envoya son mari réveiller les commissaires de service et vint frapper rudement

(1) Beauchesne, II.

à la porte de la chambre de la Reine. Madame Elisabeth ouvrit. « Que voulez-vous ? » lui dit-elle. — « Savoir » pourquoi vous parlez si tard ? » — « De grâce, répliqua » la princesse, laissez-nous pleurer en paix » (1). Désarmée par le ton angélique de cette voix, l'espionne se retira et renvoya les commissaires. Madame Elisabeth étendit ensuite un de ses matelats par terre, et reposa quelques heures ainsi auprès du lit de la Reine.

Madame Royale ajoute avec une simplicité touchante : « Le chagrin augmenta heureusement ma » maladie, au point de faire une diversion favorable » au désespoir de ma mère ! » Les jours suivants, la Commune apporta une sorte d'adoucissement dans le traitement des prisonnières. « Nous eûmes un peu » de liberté, dit Madame Royale ; les gardes croyaient » qu'on allait nous renvoyer. Mais rien n'était capable de calmer les angoisses de ma mère. On ne » pouvait faire entrer aucune espérance dans son » cœur. Il lui était devenu indifférent de vivre ou de » mourir. Elle nous regardait quelquefois avec une » pitié qui faisait tressaillir. »

La croyance générale était alors que la famille de Louis XVI ne tarderait pas à être conduite hors de France. La surveillance diminuait et les municipaux éloignés du Temple pour s'être montrés respectueux et sympathiques, reprirent leur service à la Tour. Parmi ces officiers se trouvaient un jeune homme appelé Toulan, républicain sincère, mais honnête et bon, et un professeur de l'Université de Paris, Lepître, excellent homme dont le dévouement égalait celui de

(1) Beauchesne. *Vie de Madame Elisabeth.*

Toulan. Lepître a longtemps survécu à ces temps malheureux et a fourni aux premiers historiens du Temple (1) des détails intéressants sur cette période de calme éphémère dans la vie des captives. « J'ap-
» portais à la Reine, à Madame Elisabeth, les jour-
» naux, les brochures, a-t-il raconté, qui avaient paru
» au moment de la mort du Roi. J'aurais voulu par-
» venir à arracher la malheureuse Reine à l'état de
» morne désespoir où elle demeurait plongée ! »
Lepître donnait furtivement des leçons aux enfants. Il composa pour eux une pièce de vers que Mme Cléry mit en musique (2). Dans ces jours désolés, la poésie était une sorte de soulagement. La France n'avait plus de gais refrains ; mais de son deuil était née la complainte, le cantique de douleur, la romance aux tristes accents, aux notes mélancoliques. Celle que le bon professeur du Temple apprit aux enfants de Louis XVI avait plusieurs couplets. Le dernier était adressé à Madame Elisabeth, au nom du Dauphin.

Et toi, dont les soins, la tendresse
Ont adouci tant de malheurs,
Ta récompense est dans les cœurs
Que tu formes à la sagesse....
Ah ! souviens-toi des derniers vœux
Qu'en mourant exprima ton frère !
Reste toujours près de ma mère,
Et ses enfants en auront deux !

Madame Royale chanta ces paroles, et sa voix, fraîche et harmonieuse, attira les commissaires de ser-

(1) Beauchesne, II.
(2) Quelques souvenirs ou notes fidèles sur mon service au Temple depuis le 8 décembre 1792 jusqu'au 26 mars 1793, n-8°, Paris, Nicolle, 1814.

vice qui prêtèrent l'oreille à cette musique, à laquelle ils n'étaient guère accoutumés. « Vous devriez bien » enseigner à vos enfants quelque chose de mieux » que ces fadeurs, » dit grossièrement un de ces hommes à la Reine. « Une de nos hymnes patriotiques, » par exemple, » et, engageant la pauvre musicienne à l'imiter, il entonna la *Marseillaise* de sa voix enrouée par l'eau-de-vie :

« Ils viennent jusques dans nos bras
« Égorger nos fils, nos compagnes ! »

Un frisson d'horreur succéda à l'impression bienfaisante produite par la douce poésie de Lepître, et l'on se hâta de fermer le piano et d'enlever les cahiers.

IX.

Hors du Temple, des serviteurs et des amis dévoués à la famille royale avaient établi un service d'informations presque journalier et qui fonctionnait avec une régularité qui paraît incroyable, lorsque l'on pense aux dangers qui l'accompagnaient. Le fidèle Hue en était le directeur principal. Au Temple, Turgy l'avait organisé presque sous les yeux des commissaires et des espions. Les ouvertures d'un poële où l'on avait pratiqué des bouches de chaleur, des paniers destinés à recevoir des balayures, lui servaient à cacher des billets d'avis ou des annonces de journaux. De leur côté, les princesses plaçaient aux mêmes endroits leurs billets écrits avec du jus de citron ou avec un extrait de noix de galle. Des signes convenus indiquaient respectivement le lieu du dépôt. Sorti de la tour, Turgy

faisait relire l'écriture et transmettait à chaque personne les choses qui la concernaient (1).

Les rendez-vous de Turgy avec Hue avaient lieu hors des murs de Paris, parfois du côté de Vincennes et de Charonne, tantôt dans les environs déserts du parc de Mousseaux, rarement dans le même lieu. Il remettait à Hue sa commission et recevait de lui des nouvelles écrites à l'encre ou au crayon.

« Quoique ne pouvant, sans un danger certain, paraître dans aucun lieu public, dit Hue dans sa relation, je n'en étais pas moins instruit de ce qui se passait. J'avais fréquemment, avec des seigneurs de la cour et même avec quelques députés, des entretiens nocturnes... Dans ma correspondance journalière, je rendais compte à la famille royale de l'esprit qui régnait dans Paris, des dispositions du reste de la France, des événements militaires de la Vendée, du progrès des armées étrangères et des projets ultérieurs des divers partis de la Convention. »

Au fond de son hôtel du faubourg Saint-Germain, la comtesse de Sérent était encore une active auxiliaire du service du Temple. Par un oubli du gouvernement jacobin, cette grande dame, royaliste, aristocrate et pieuse, demeurait tranquille et libre dans le quartier où elle vivait respectée du peuple. Enfin, l'abbé Edgeworth, demeuré à portée de Paris, se trouvait aussi le chef d'une association toute dévouée aux prisonnières du Temple. « Trois considé-

(1) Récit de Turgy. Quelques passages des billets de Madame Elisabeth se trouvent à la suite du Recueil de ses lettres par M. F. de Conches. Turgy possédait des papiers précieux qui furent brûlés par son beau-père, auquel il les avait confiés.

» rations me firent résister à l'avis de M. de Males-
» herbes, qui me conseillait de fuir, a écrit ce saint
» prêtre. D'abord le diocèse auquel je me devais
» entièrement, tant qu'il me serait possible d'y tenir :
» ensuite Madame Elisabeth, avec qui, malgré la sur-
» veillance de ses geôliers, je correspondais de temps
» en temps, et que j'avais promis de ne pas aban-
» donner. Enfin, quelques ordres d'une grande im-
» portance que le Roi lui-même m'avait donnés et
» qu'il aurait été impossible d'exécuter hors de France.
» Je pensai donc que je pourrais tout concilier en me
» cachant pendant quelque temps. »

C'était encore à Choisy que le confesseur de Louis XVI vivait dans l'ombre. Il y était retourné le soir même du 21 janvier et avait trouvé un asile sûr chez le baron de Lézardière, grâce à une triste et étrange circonstance. La mère du baron était morte subitement en apprenant le crime. Ce fut dans la chambre funèbre où les domestiques superstitieux n'osaient entrer, que l'abbé Edgeworth se cacha et demeura pendant quelques semaines. « Il célébrait la messe de » grand matin et nous y assistions, » rapporte la sœur de son hôte (1). Ce dernier savait que la tête du pauvre prêtre était mise à prix, et que les affidés des clubs le cherchaient partout. Une gazette publia qu'il s'était évadé en Angleterre, où il tenait des conférences avec M. Pitt. Cette fable lui permit de circuler plus librement, bien que devant aggraver sa position s'il était arrêté.

« Je n'osais risquer le voyage de Paris que la nuit,
» a-t-il écrit (2) ; je n'y passais jamais qu'un jour ou

(1) *Revue de Bretagne et de Vendée*, Nantes, 1884.

(2) Lettre à M. Usher-Edgeworth. Trad. de l'anglais.

» deux de suite, et, quoique ma maison dût être ou-
» verte à tout le monde, puisque je me devais à tous,
» très peu de gens savaient où j'étais et comment s'y
» prendre pour me trouver. Il est vrai que, de la
» campagne que j'habitais, j'entretenais une nom-
» breuse correspondance avec la ville. » Celle de l'abbé avec Madame Elisabeth passait des mains de Mme de Sérent dans celles de Hue, et de Turgy pour arriver au Temple. Les billets de la Princesse étaient cachetés. Les émissaires les reconnaissaient à ce signe.

Dans les premiers jours de mars, un calme apparent permit à Mme et à Mlle de Tourzel de sortir de la retraite où elles se cachaient depuis les massacres de septembre, et de traverser Paris en se rendant en province. Toutes deux allèrent voir l'abbé Edgeworth. « Nous versâmes avec lui bien des larmes, ra-
» conte Mlle de Tourzel. Il nous parla des derniers
» moments du Roi... » (1) Quelques dames de Madame Elisabeth trouvaient aussi moyen de prier ensemble pour elle et de communier à son intention. Ces réunions furtives avaient lieu à la première heure, chez quelque discrète ouvrière logée dans les quartiers populeux. On arrivait de divers côtés, choisissant les rues les plus sombres, les plus tortueuses. « Nous
» étions pauvrement vêtues. On nous prenait pour
» d'anciennes sœurs grises. Parvenues au sommet
» d'un escalier bien noir et bien crotté, nous frappions
» à une porte qui s'ouvrait et se refermait sans bruit.
» C'était celle de la mansarde indiquée. Une commode
» couverte d'un drap grossier servait d'autel et le

(1) Souvenirs de Quarante ans.

» prêtre, qui nous attendait, commençait la messe
» qu'il terminait avant le jour. Après une courte
» action de grâce, il nous adressait des paroles bien
» précieuses. Nous descendions ensuite séparément.
» Quand les rues commençaient à s'animer, la chambre
» se trouvait rangée et l'ouvrière était à sa croisée,
» les pieds sur sa chaufferette, travaillant en attendant
» les visites de commande. » (1)

La pensée de s'approcher de la tour, l'espoir d'être aperçus par la famille royale, celui même de pénétrer dans la prison, absorbaient les amis fidèles des infortunées captives. Mme de Tourzel ne put y réussir ; mais une couturière, Mlle Piou, autrefois chargée des atours de Madame Royale, trouva moyen d'entrer au Temple sous prétexte de faire quelques changements aux robes de deuil des princesses. Pendant deux jours, cette courageuse fille vint travailler dans la chambre de Madame Elisabeth, « Je ne puis dire, a-t-elle ra-
» conté, tout ce que j'éprouvai en voyant ma chétive
» personne faire briller sur le visage de cette auguste
» famille un rayon de consolation. Leurs regards en
» disaient plus que n'en auraient pu faire leurs pa-
» roles, et Monseigneur le Dauphin, dont l'âge excu-
» sait les espiégleries, en profitait pour me faire, sous
» l'apparence d'un jeu, toutes les questions que pou-
» vait désirer la famille royale. Il courait tantôt à
» moi, tantôt à la Reine, aux deux Princesses et
» même au municipal. Chaque fois qu'il s'approchait
» de moi, il ne manquait pas de faire une question
» sur les personnes qui intéressaient la famille royale.

(1) Souvenirs inédits.

» Il n'oubliait personne de ceux qu'il aimait et joua si
» bien son rôle qu'on ne pouvait se douter qu'il m'eût
» parlé. » (1)

Le pauvre enfant avait été reconnu roi de France, sous le nom de Louis XVII, le 27 janvier, dès que les Français émigrés avaient été instruits, par le comte de Provence, de la mort de Louis XVI. Nous n'avons pas à reproduire ici l'imposante proclamation adressée à la France, à cette occasion, par les Princes, et signée par les maréchaux de Broglie et de Castries. Cette nouvelle, répandue aussitôt dans le pays entier, produisit un grand effet. Les captives paraissent en avoir été informées les premières et en avoir ressenti une vive émotion (2). Peut-être eurent-elles l'imprudence de faire passer Louis XVII le premier, en allant s'asseoir au repas de famille. Cette action, jointe à la place qu'elles lui firent prendre, fut observée par le municipal de service et devint plus tard une des charges des deux procès.

Les royalistes de Paris s'effrayaient trop justement de la fureur causée au parti jacobin par la proclamation de Louis XVII. Ils crurent, à cette époque, le moment venu de tenter de faire évader les captifs du Temple. En effet, diverses circonstances semblaient favorables à leur projet. A la fin de février 1793, presque tous les municipaux de service au Temple étaient disposés à la fuite de la famille royale. Ses malheurs leur inspiraient une pitié sincère. Toulan, Michonis, Lepitre, trois autres officiers, quelques

(1) Récit de Mlle Piou à Mme la duchesse de Tourzel. Mém. t. II.

(2) Billet de Madame Elisabeth à Monsieur (fin de mars 1793). Coll. F. de Conches, p. 437.

subalternes, les trois aides de cuisine, nouèrent des relations actives avec un homme dévoué à la cause royale, M. de Jarjayes, maréchal de camp, dont la femme avait été au service de la Reine. Jarjayes se chargea de diriger le plan hors du Temple ; Toulan à l'intérieur. En quelques jours, tout fut préparé. L'espionnage des Tison était déjoué, le détestable Simon écarté. Le conseil de la Commune, repu par la mort de Louis XVI et absorbé par les opérations militaires, se reposait sur les verroux du Temple.

Le 8 mars avait été choisi pour le jour de la fuite. La Reine et Madame Elisabeth devaient s'évader sous des habits d'hommes. Les enfants passeraient pour les apprentis d'un allumeur de réverbères, qui amenait chaque jour deux petits garçons au Temple pour arranger les quinquets. Toulan se chargeait de les faire sortir, et de les mener au coin du boulevard rejoindre M. de Jarjayes et les Princesses. La Reine et le Dauphin monteraient ensuite dans un cabriolet conduit par M. de Jarjayes ; Madame Royale, dans une autre voiture menée par Lepitre ; Madame Elisabeth, dans une troisième dirigée par Toulan. Lepitre était muni des passeports nécessaires ; les incidents étaient calculés de manière qu'on ne pouvait se mettre à la poursuite des prisonniers que de longues heures après leur départ. Une forte somme d'argent était réunie, et l'on devait gagner les côtes de Normandie, où Jarjayes s'était assuré des moyens de passer en Angleterre, un bateau se tenant à sa disposition sur un point convenu, près du Havre.

Le 7, au matin, Madame Elisabeth priait dans sa chambre, distraite cette fois par l'espérance, quand

une vive rumeur anima les abords du Temple, oubliés de la multitude depuis quelques semaines. Des cris tumultueux annonçaient un grand mouvement dans Paris : les nouvellistes publiaient que nos armées avait dû évacuer Aix-la-Chapelle, et lever le siège de Maëstricht. La famille royale craignit un moment que le projet de Toulan, découvert, ne fût la cause de ces rumeurs. Il n'en était rien, mais ces événements augmentèrent l'effroi public et rendirent la surveillance plus rigoureuse. Le projet ne put être exécuté le 8 mars. Le 12 amena la dénonciation de la conduite du général Dumouriez à la Convention. Le 13 apporta la nouvelle du soulèvement de la Vendée, et de l'organisation de son héroïque armée. En présence de ces événements, les conjurés concentrèrent leurs projets de délivrance sur la Reine et sur Madame Elisabeth. Cette dernière refusa absolument de quitter les enfants, et insista vivement auprès de la Reine pour qu'elle profitât des moyens d'évasion ; elle réussit un moment à la persuader et tout fut préparé. Quelques notes (1) racontent, avec une douloureuse éloquence, comment la Reine abandonna le plan de ses sauveurs. La veille du jour de la fuite, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth étaient assises au chevet du lit du Dauphin endormi. Sa sœur était couchée aussi, mais la porte de sa chambre était ouverte, et la jeune fille, occupée de l'air rêveur et triste qu'elle avait vu à sa mère toute la journée, ne pouvait dormir ; elle écoutait avec une vive anxiété. « Dieu veuille que

(1) Inédites, citées par Beauchesne qui n'en donne pas l'origine.

» cet enfant soit heureux, » disait la Reine en montrant le Dauphin. « Il le sera, ma sœur, » répondit Madame Elisabeth. La Reine soupira et reprit : « Toute jeu» nesse est courte comme toute joie ; on en finit avec » le bonheur comme avec toute chose. » Puis, se levant, elle fit quelques pas dans sa chambre en disant : « Et vous, ma bonne sœur... quand et comment » vous reverrai-je?... Ah! c'est impossible... c'est » impossible! .. » Et le lendemain la Reine renonçait à fuir et quand Toulan parvint à pénétrer dans le cachot et à échanger quelques paroles, elle lui disait : « Vous allez m'en vouloir, mais j'ai réfléchi ; il n'y a » ici que danger ; mieux vaut mort que remords. » » Elle trouva moyen d'ajouter ces paroles, dont se souvenait encore Toulan en montant sur l'échafaud, le 30 juin 1794 : « Je mourrai malheureuse, si je n'ai » pu vous prouver ma gratitude. » Il lui répondit : « Et moi, Madame, malheureux, si je n'ai pu vous » montrer mon dévouement. » (1)

Dans une lettre adressée à M. de Jarjayes, la Reine disait à cette occasion : « Quelque bonheur que j'eusse » éprouvé à être hors d'ici, je ne peux consentir à » me séparer de mon fils. Je ne pourrais jouir de » rien sans mes enfants, et cette idée ne me laisse pas » même un regret. »

Le projet d'évasion de mars s'évanouit ainsi devant la séparation. Il n'en resta que quelques souvenirs, et des lettres de la Reine et de Madame Elisabeth à Monsieur et au comte d'Artois, que M. de Jarjayes leur fit parvenir au mois de mai.

(1) Récit de Toulan.

Quand les émigrés reçurent ces témoignages d'affection des captives, la situation de ces dernières s'était cruellement aggravée. Effrayée par les insurrections de l'Ouest et du Midi, par les événements de l'Allemagne, la Commune redoublait de rigueurs envers les prisonniers du Temple. La Convention faisait doubler la garde de la forteresse, créait un comité de salut public et mettait en arrestation toute la famille des Bourbons. La reconnaissance de Louis XVII par les puissances étrangères exaspérait les républicains, et le ménage Tison avait reçu de nouvelles instructions pour accomplir rapidement la mission dont la Commune l'avait chargé.

La Reine et Madame Elisabeth n'avaient que du mépris pour ces misérables ; mais le petit Roi, avec l'instinct dont les enfants sont doués, les avait pris en horreur. Une scène, terrible par ses conséquences, eut lieu dans la tour le 16 avril. Tison et sa femme entrèrent chez la Reine, et accusèrent Louis XVII de leur avoir attiré une réprimande du commissaire de service Vincent, qui venait de se retirer. Ils invectivèrent l'enfant, en l'appelant espion et délateur. La Reine leur répondit froidement : « Sachez qu'aucun » des nôtres n'est d'un caractère à frapper les gens » dans l'ombre et moi à le tolérer. » Tison et sa femme se retirèrent, blessés au vif par ces paroles, vomissant des imprécations contre la Reine et des malédictions contre son enfant. Celui-ci protestait avec énergie, avec indignation : « Ils sont en colère, lui dit » avec douceur Madame Elisabeth, pardonnez-leur. » Ces derniers mots furent entendus de Tison ; il revint sur ses pas comme un furieux : « Pardonnez-leur !

» cria-t-il ; ah çà ! où sommes-nous ? Oubliez-vous que
» c'est le peuple seul qui a le droit de pardonner ! »

Le 19 avril, une dénonciation faite au conseil général de la Commune ouvrit une nouvelle série de supplices pour les captifs du Temple. Le rapport atteste que la veuve et la sœur du dernier tyran ont gagné quelques officiers municipaux ; qu'elles sont instruites par eux de tous les événements ; qu'elles en reçoivent les papiers publics, et que, par leur moyen, elles entretiennent des correspondances. Signée des époux Tison, cette pièce a pour résultat d'amener le 20 avril au Temple le substitut du procureur syndic Hébert, qui se présente chez la Reine, à dix heures du soir, accompagné de trois commissaires. Ils fouillent partout, obligent le Dauphin malade à quitter son lit, et emportent de sa chambre comme trophées un petit livre de prières, avec une image du Sacré-Cœur, et de chez Madame Elisabeth, un bâton de cire à cacheter rouge et un peu de poudre de buis. Trois jours après une nouvelle visite a lieu. Cette fois, on trouve un chapeau d'homme enfermé dans une cassette placée sous le lit de Madame Elisabeth. « D'où vient ce chapeau ? » — « C'est
» un chapeau qui a appartenu à mon frère, » répond la princesse. — « Qui vous l'a donné ? » — « Lui-
» même, quand nous habitions ensemble la petite
» tour. » — « Pourquoi est-il là et à quoi peut vous
» servir le chapeau de votre frère ? » — « Je le garde
» pour conserver quelque chose de lui. » — « Nous,
» nous allons le conserver dans la salle du conseil,
» comme un témoignage de vos relations avec le
» dehors du Temple, car Capet n'avait qu'un chapeau
» et il l'a laissé sur les marches de la guillotine. »

— « Je vous assure, Messieurs, que ce chapeau me » vient de mon frère ; c'est la seule chose que je pos- » sède de tout ce qui lui a appartenu. » — « Je vous » fais observer qu'il n'est guère d'usage de conserver » un chapeau comme un gage de tendresse. » — « Il » m'est très précieux, et je vous demande instamment » de me le rendre. »

Inutile prière qui ne fit qu'irriter l'inquiète fureur des membres de la Commune contre les prisonnières, dont la captivité pesait alors cruellement sur le Dauphin malade, privé de cet air de printemps si nécessaire aux enfants et aux convalescents.

Le mois de mai finit par la crise du 31, qui voua les Girondins à l'échafand, sur lequel leurs votes avaient conduit Louis XVI, et qui partagea le pouvoir entre Robespierre et Marat. Cette révolution nouvelle inspira une tentative désespérée aux amis de la Reine et de la famille royale, réduite à la dernière extrémité. Il ne s'agissait pas, cette fois, de fuir séparément, il fallait s'évader ou mourir, car le pouvoir girondin anéanti, la dernière ombre de salut, d'appel à la justice, était effacée. Ni la Reine, ni Madame Elisabeth ne furent consultées par les nouveaux conjurés, dont le projet, conçu avec intelligence et dirigé avec audace, offrait de grandes chances de succès.

X.

L'inspirateur du suprême effort tenté pour sauver les prisonniers du Temple était un homme actif, ingénieux, souple, fécond en ressources et déjà connu

de la famille royale par des marques de dévouement dont Louis XVI s'était montré reconnaissant (1). Pierre-Louis, baron de Batz, né en 1755, grand sénéchal du pays et duché d'Albret, avait été député de la noblesse de Nérac aux Etats généraux de 1789. Émigré, il était rentré en France au moment du procès de Louis XVI avec le dessein de le sauver. La Commune le redoutait vivement, sachant que sa tentative du 21 janvier avait été près de réussir, et avait mis sa tête au prix, énorme à cette époque, de trois cent mille livres. Il était resté néanmoins caché dans Paris, où il demeurait chez un épicier nommé Cortey, commandant de la garde nationale de la section Lepelletier, citoyen dévoué en apparence aux institutions républicaines, et jouissant près de la Commune de la réputation de patriote exalté. Un jour, Cortey avait emmené Batz au Temple, et tous deux avaient pris connaissance des lieux, examiné les issues et combiné le plan d'évasion, aidés du municipal Michonis. Toutes les mesures étaient prises, quand, le soir même de l'évasion, le municipal Simon reçoit d'un gendarme, qui venait de le trouver sur le pavé, un billet cacheté, sans adresse et contenant ces mots : « Michonis vous trahira cette nuit, veillez. » Simon court au conseil, communique le papier et revient au Temple, avec un ordre qui suspend Michonis de ses fonctions et le somme de se présenter à la Commune. Il entre dans la pièce où les conjurés rassemblés n'attendaient que

(1) Note de Louis XVI. Papiers saisis aux Tuileries dans l'armoire de fer. Voyez aussi l'intéressante notice sur la famille de Batz. (*Figaro*, 11 mai 1885).

l'heure pour donner le signal, et commande l'appel. Batz comprend qu'il est perdu, recule devant l'idée de tuer ce misérable et disparaît au milieu d'une patrouille que l'adroit Cortey expédie dans la rue, sous prétexte d'un tumulte à réprimer (1). Michonis parvient à se disculper. Cortey n'est pas même soupçonné. Une perquisition chez les Princesses ne prouve rien et la délation de Simon, ne se trouvant pas justifiée, attire quelques reproches à ce misérable, dont la fureur s'exaspère par la rage d'avoir perdu une occasion de voir récompenser son zèle.

Ce fut chez Robespierre qu'il se rendit après la dispersion des conjurés. Il lui représenta le Temple comme un foyer d'intrigues et de discordes à la merci de municipaux séduits ou divisés. Robespierre mit à ces dénonciations l'importance d'un indice précurseur de l'enlèvement du Dauphin et d'une régence de la Reine. Un complot fut bâti par son ambition sanglante sur les récits de Simon. Robespierre, recueillant d'autres renseignements, montra dans son rapport les partis relevant leurs espérances sous le drapeau de la royauté prisonnière. « Déjà, suivant lui, les émi-
» grés, rentrés furtivement, préparaient dans le pays
» leur prochaines trahisons ; déjà le nom du criminel
» Dillon courait de bouche en bouche comme celui
» de leur chef. Les mouvements de Montpellier, de

(1) Batz fut encore compromis dans d'autres complots royalistes dont il réussit toujours à se tirer. Il mourut dans sa terre de Chadieu, près de Clermont, en Auvergne, le 1er janvier 1822, avec la réputation d'un homme intelligent, mais dont l'activité ne s'est point élevée au-dessus d'intrigues subalternes. (Voyez sur lui la note des Mémoires de Tilly, III, p. 63).

» Marseille et de Bordeaux, la résistance de la Vendée, » le soulèvement de Lyon, les progrès de la coalition » tion et la retraite du général Custine donnaient » assez à connaître que, sans d'énergiques mesures, » la liberté était perdue. » (1).

Des perquisitions dans Paris, des décrets, un redoublement de terreur, tel fut le résultat de l'entretien de Simon avec Robespierre. Marat, de son côté, prenait la responsabilité du nouveau drame qui se préparait : « On nous appelle buveurs de sang ! s'écriait-il, eh » bien, méritons ce titre en buvant le sang de nos » ennemis ! »

Ces ennemis se trouvaient personnifiés au Temple par Marie-Antoinette, fille des Césars de l'Allemagne, et par Louis XVII, reconnu roi par l'Europe et une grande partie de la France. Enfin, dans Madame Élisabeth, Robespierre et Marat voyaient une représentante de l'attachement inébranlable de la maison de Bourbon à cette Eglise du Christ, l'objet de leur haine infernale, l'obstacle à toutes leurs institutions athées. Semblables au despote romain qui souhaitait que son peuple opprimé n'eût qu'une tête, pour pouvoir la trancher plus vite, ils auraient voulu anéantir cette malheureuse famille d'un seul coup.

Cependant les captives ignoraient qu'une nouvelle série de persécutions allait commencer et se sentaient même moins surveillées. L'espionnage du ménage Tison, si exact jusque-là, était désorganisé depuis la délation formulée contre le Dauphin. La femme, tourmentée par des remords, s'était jetée aux pieds de

(1) Beauchesne. (Rapport de Cambon).

Madame Elisabeth et avait imploré son pardon. Parlant de la Reine à des employés de la prison, elle s'était exprimée ainsi : « Si vous pouviez comme moi la » contempler d'aussi près, vous diriez qu'il n'y a rien » d'aussi grand sur la terre... Qui l'a vue comme » vous aux Tuileries, n'a rien vu ; il faut l'avoir » servie comme moi au Temple ! »

Des cris de détresse et des attaques de nerfs se joignaient à cette exaltation. Cette femme avait aussi d'étranges visions : elle parlait de la mort du Dauphin comme d'un fait accompli, décrivait la guillotine, croyait la Reine et Madame Elisabeth mortes et traînées dans le sang (1).

La pitié des prisonnières acheva de leur gagner ce qui restait de raisonnable dans la tête de cette pauvre créature. Elle fut conduite à l'Hôtel-Dieu au moment où paraissait le décret qui séparait le Dauphin de sa mère et le confiait à Simon. Sanctionné par la Convention, il fut mis à exécution le 3 juillet au soir. Rien n'avait préparé la Reine à cette affreuse séparation, dont le récit de Madame Royale retrace les horribles détails. Le Dauphin, souffrant depuis quelques semaines, était couché et dormait. Son lit n'avait pas de rideaux ; un châle, tendu par les soins de sa mère, l'abritait contre la lumière. La veillée devait se prolonger tard, les prisonnières s'étant imposé la tâche de réparer les vêtements usés de la famille ; Madame Royale, assise entre sa mère et sa tante, leur servait de lectrice. Après quelques articles du dictionnaire historique de Voltaire, ouvrage accordé aux princesses

(1) Journal des événements arrivés au Temple.

depuis le 14 juin, la jeune fille venait de commencer la lecture des prières d'une Semaine sainte, envoyée à Madame Elisabeth durant la quinzaine de Pâques. Dix heures sonnaient quand des bruits de pas retentirent, quand les portes s'ouvrirent, laissant entrer six commissaires, qui entourent la Reine. Un d'eux prend la parole : « Nous venons vous notifier, lui dit-il, l'ordre du comité de Salut public portant que le fils de Capet sera séparé de sa mère et de sa famille ! » La Reine, à ces mots, se lève et, pâle, tremblante de frayeur, elle s'écrie : « M'enlever mon enfant ! Non, non, cela n'est pas possible ! » Madame Royale, debout près de sa mère, semblait repousser avec elle un ordre si dur ; Madame Elisabeth, le cœur serré, muette et immobile, les mains étendues sur le livre saint, paraissait prendre Dieu à témoin de l'impossibilité d'une pareille cruauté (1).

Un siècle va s'écouler depuis cette scène, sans en atténuer l'horreur. Les murs qui en furent témoins ont été renversés ; des générations se sont succédé et les paroles désespérées de Marie-Antoinette tombent encore aussi navrantes sur nos cœurs. « Messieurs, » la Commune ne peut songer à me séparer de mon » fils ! Il est si jeune, il est si faible, mes soins lui » sont si nécessaires ! » « Le Comité a pris cet arrêté répond le municipal ; la Convention a ratifié la mesure, et nous devons en assurer l'exécution immédiate ! » — « Mais je ne pourrai jamais me résigner » à cette séparation ; au nom du ciel ! n'exigez pas » cette épreuve ! » Les larmes de Madame Royale se mêlaient aux gémissements de sa mère. Madame Eli-

(1) Beauchesne. *Vie de Madame Elisabeth.*

sabeth s'élança vers le lit du Dauphin et, les mains jointes vers les bourreaux, s'écria : « Au nom de ce » que vous aimez le plus au monde ; au nom de vos » femmes, au nom de vos enfants, n'enlevez pas à » cette mère le fils qu'elle chérit ! » Inutiles prières. « — Vos criailleries, ne servent à rien, répondent les » municipaux ; on ne vous le tuera pas, votre enfant ! » livrez-nous-le de bon gré, où nous saurons nous en » rendre maîtres ! »

Les trois pauvres femmes se dressent alors devant le lit ; une lutte s'engage ; le rideau factice qui garantit le sommeil de l'enfant se détache et le réveille en tombant sur sa tête. Le Dauphin se jette dans les bras de sa mère en criant : « Maman, maman, ne me » quittez pas ! » Elle le presse dans ses bras, le rassure, se cramponne au pilier du lit et le défend (1). « Ne nous » battons pas contre des femmes, dit un des munici- » paux, faisons monter la garde. Ne faites pas cela, » s'écrie Madame Elisabeth, qui avait repris plus de » calme. Ce que vous exigez par la force, il faut bien » que nous l'acceptions ; mais ne pouvez-vous nous » donner le temps de respirer. Ne voyez-vous pas » que cet enfant a besoin de sommeil, qu'il ne pour- » rait dormir ailleurs. Demain matin, il vous sera » remis. Laissez-le au moins passer la nuit dans cette » chambre, et obtenez qu'il y soit ramené tous les » soirs ! » Un moment de silence succède à cette prière. La Reine reprend la parole : « Promettez-moi,

(1) Le dernier historien de Louis XVII affirme, sur des documents certains et restés encore inédits, que la Reine fut menacée de mort si elle résistait davantage. (Louis XVII, par R. Chantelauze, ch. VIII, p. 182).

» dit-elle, qu'il restera dans l'enceinte de la Tour, et
» que, chaque jour, il me sera permis de le voir, ne
» fût-ce qu'aux heures des repas. — Nous n'avons
» pas de comptes à te rendre, répliquent les munici-
» paux, et il ne t'appartient pas d'interroger les
» intentions de la patrie. Parbleu, parce qu'on t'en-
» lève ton enfant, te voilà bien malheureuse ! Les
» nôtres vont bien, tous les jours, se faire casser la
» tête par les balles des ennemis que tu attires sur
» nos frontières ! — Mon fils est trop jeune pour
» pouvoir encore servir son pays, dit la Reine ; mais
» j'espère qu'un jour, si Dieu le permet, il sera fier
» de lui consacrer sa vie. »

La résistance devenait inutile. La Reine, par pitié pour ses enfants éplorés, sentit qu'il fallait obéir. Elle habilla le pauvre enfant. Puis, surmontant son désespoir, refoulant ses larmes et ses sanglots, elle posa ses mains sur les frêles épaules du Dauphin et lui adressa cet adieu suprême : « Mon enfant, nous allons
» nous quitter. Souvenez-vous de vos devoirs quand
» nous ne serons plus près de vous pour vous les rap-
» peler. N'oubliez jamais le bon Dieu qui vous éprouve,
» ni votre mère qui vous aime, ni votre tante, ni votre
» sœur qui vous ont donné tant de preuves de ten-
» dresse. Soyez sage, patient et honnête, et votre
» père vous bénira du haut du Ciel. » Elle l'embrassa ensuite et le poussa vers Madame Elisabeth et vers sa sœur, qui le serrèrent dans leurs bras. Mais l'enfant revint à sa mère et s'attacha à ses genoux en sanglotant. La Reine le regarda d'un air doux et ferme : « Mon fils,
» il faut obéir ! » Ce calme, succédant à l'agitation terrible des premiers moments, surprit les municipaux.

« Allons, tu n'as plus, j'espère, de doctrine à lui » faire, dit un d'eux ; il faut avouer que tu as fièrement abusé de notre patience. — Tu pouvais te » dispenser de lui faire la leçon, dit un autre qui » entraîna violemment l'enfant et sortit avec lui. » Un autre commissaire, témoin silencieux de cette cruelle scène, s'approcha de la Reine et lui dit avec une sorte de pitié : « Ne vous tourmentez pas ; la nation » est généreuse, elle pourvoira à l'éducation de votre » fils ! » Puis tous descendirent et le conseil du Temple rédigea la note suivante pour la Convention :

« Le 3 juillet 1793, neuf heures et demie du soir, » nous, commissaires de service, sommes entrés dans » l'appartement de la veuve Capet, à laquelle nous » avons notifié l'arrêté du comité de salut public de » la Convention nationale du 1er du présent, en l'invitant à s'y conformer. Après différentes instances, » la veuve Capet s'est enfin déterminée à nous remettre son fils, qui a été conduit dans l'appartement désigné par l'arrêté du conseil de cejourd'hui » et mis entre les mains du citoyen Simon, qui s'en » est chargé. Nous observons, au surplus, que la » séparation s'est faite avec toute la sensibilité que » l'on devait attendre dans cette circonstance, où les » magistrats du peuple ont eu tous les égards compatibles avec la sévérité de leurs fonctions.

» *Signé :* EUDES, GAGNANT, ARNAUD, VÉRON, CELLIER et DEVÈZE. »

Quelle expression pourrait rendre ce qui se passait dans la chambre de la Reine, pendant que ces misérables apposaient leurs noms à cette note, et que

Simon emportait l'enfant comme une proie, dans le sinistre logement où devait se flétrir son innocente vie ! Dès que la porte fut fermée, la malheureuse mère, dont l'énergie s'était usée dans la lutte, se roula sur la couche déserte de son fils dans les convulsions du désespoir. Elle cria, sanglota, demanda à Dieu quel était son crime, pour être condamnée à une pareille torture. La voix de Madame Elisabeth lui répondit : « J'ai admiré tout à l'heure la fermeté de votre âme, » et j'ai remercié Dieu de ce témoignage de sa grâce. » Maintenant, vis-à-vis de ce Dieu qui nous voit dans » notre épreuve, vous n'aurez pas moins de courage » que vous n'en avez montré vis-à-vis des hommes. » Ne lui demandons pas pourquoi il nous châtie ; il » le sait, lui, et cela suffit. Sans chercher à sonder » ses desseins, acceptons la croix qu'il nous envoie » et n'hésitons pas à la porter. On ne devient pas » l'héritier de Jésus-Christ sans avoir été le compa- » gnon de ses souffrances. Remettons-nous volontai- » rement entre ses mains et supportons tout en pen- » sant à lui. » (1)

Ces paroles tombèrent sur le cœur brisé de la malheureuse mère comme une rosée bienfaisante (2). Elle ne cessa pas de souffrir, mais son courage se releva ; ses larmes coulèrent avec moins d'amertume. Elle serra sa fille dans ses bras, et, voyant Madame Elisabeth ranger les vêtements du Dauphin et se préparer à les raccommoder encore, elle essaya de l'imiter. Cette fois, l'énergie des prisonnières suc-

(1) Beauchesne, d'après des notes inédites.

(2) Beauchesne. *Vie de Madame Elisabeth.*

comba. La vue de cette pauvre petite veste usée, encore empreinte du contact de l'absent, effaça un moment l'impression des paroles de la sainte Princesse. Les deux mères tombèrent dans les bras l'une de l'autre ; puis, s'affaissant sur ce linge, sur ces bas épars, elles couvrirent ces objets de leurs larmes, de leurs étreintes désespérées.

Quatre jours s'écoulèrent sans qu'une voix charitable vînt leur donner de nouvelles de l'enfant malade qui leur avait été enlevé. Pendant ce temps s'accomplit l'arrestation du général Arthur Dillon, accusé d'avoir ourdi un complot dans le but d'enlever Louis XVII de sa prison. Malgré cette mesure, le peuple persistait à croire au succès du général, et le bruit de la translation du petit Roi à Saint-Cloud prenait de la consistance. Pour démentir officiellement cette rumeur, une députation du comité de sûreté générale, dont Drouet et Chabot faisaient partie, fut dépêchée au Temple afin d'y constater la présence du fils de Louis XVI. Bien que l'enfant fut malade, ils ordonnèrent à Simon de le faire descendre dans le jardin, pour être montré à toute la garde municipale. Ensuite les deux députés eurent un entretien particulier avec Simon dans la chambre du conseil, et montèrent chez les prisonnières. « Nous » sommes venus voir, dit Drouet, s'il ne vous manque » rien ou si vous n'avez rien de trop. — Il me manque » mon fils, dit la Reine, il est vraiment trop cruel de » m'en séparer si longtemps. » — « Votre fils ne manque » pas de soins ; on lui a donné un précepteur pa- » triote, et vous n'avez pas plus à vous plaindre de » la manière dont on le traite que de celle dont vous » êtes traitée vous-même. » — « Je ne me plains que

» d'une chose, monsieur, c'est de l'absence d'un en-
» fant qui ne m'avait jamais quittée. Depuis cinq
» jours, il m'a été arraché ; il ne m'a pas été permis
» de le voir une seule fois, et cependant il est encore
» malade ; il a besoin de mes soins. Il m'est impos-
» sible de croire que la Convention ne comprenne pas
» la légitimité de mes plaintes. »

Drouet ne tint aucun compte de cette réclamation, et son rapport à la Convention nationale se formule ainsi : « Nous sommes montés à l'appartement des
» femmes, et nous avons trouvé Marie-Antoinette, sa
» fille et sa sœur, jouissant d'une parfaite santé. On
» se plaît encore à répandre chez les nations étran-
» gères qu'elles sont maltraitées, et, de leur aveu,
» fait en présence des commissaires de la Commune,
» rien ne manque à leur commodité. » Pas un mot n'est dit des plaintes élevées par la Reine sur la cruelle séquestration de son fils, ni des réclamations adressées par le pauvre enfant lui-même aux municipaux. La Convention, inexorable dans son dessein de se défaire de Louis XVII, voulait cependant dissimuler à la France sa criminelle intention. Elle enveloppait dans ce but le sort du prisonnier d'un mystère qu'elle croyait impénétrable. Mais d'obscures circonstances allaient lui donner pour juge et pour accusateur le peuple, au nom duquel se commettaient tant de forfaits.

XI.

On sait à quel être abject la Commune avait confié Louis XVII. « Le Mentor du fils Capet, » (comme Simon est appelé par le Moniteur du 9 juillet), né à Troyes, en

1736, était, en 1792, cordonnier à Paris et intime ami de Marat, dont il partageait la vie crapuleuse et débauchée. Ce fut par sa protection qu'il obtint la place de commissaire de la Commune, chargé d'inspecter les travaux et les dépenses du Temple. Détesté des employés et des ouvriers, il ne quittait pas cette prison, où il partageait la table des municipaux et se livrait journellement à l'ivrognerie. Une sourde indignation accueillit sa nomination, et passa de l'intérieur du Temple au quartier environnant, quand sa femme vint s'établir avec lui dans l'appartement du Roi. Marie-Jeanne Aladame, autrefois servante d'un marchand de vin de la rue des Cordeliers, avait de nombreuses relations dans le peuple. Bavarde, gourmande et menteuse, jurant et buvant comme son mari, elle était moins sédentaire que lui et obtenait facilement des cartes de sortie, qui lui permettaient d'aller revoir ses anciens maîtres et ses amis. La Convention, qui avait imposé un mutisme absolu aux commissaires, ne songea pas à ces détails. Aucun frein ne fut mis à la langue de cette mégère et de ses camarades. Aussi l'attention publique se fixa-t-elle sur la destinée de Louis XVII, dès l'installation définitive des époux Simon dans la tour.

Il existait, dans les rues étroites qui avoisinaient le Temple, au fond de ces maisons délabrées comme il y en avait dans le vieux Paris de ce temps, des cabarets souterrains fréquentés par les pauvres gens du quartier et par les bas employés de la tour. Des débris de la cuisine des municipaux, des restes de bouteilles, alimentaient les chétifs repas que les traiteurs débitaient dans ces bouges, pour quelques sous qu'ils

n'obtenaient pas toujours. C'était de misérables repaires, où néanmoins les gardiens du Temple se plaisaient à se réunir, d'abord parce que la police ne s'en inquiétait guère, ensuite parce qu'ils y récoltaient des nouvelles et qu'ils y rencontraient des passants. Tison se rendait dans le plus rapproché (1) de la prison par une porte des écuries (2). La même issue servait aux commères dont la femme Simon ne pouvait se passer. à entrer et à sortir librement de la tour plusieurs fois par semaine.

Ces femmes aussi ne résistaient guère à l'attrait de s'arrêter un moment au cabaret, avant de regagner leur domicile. Elles y buvaient un peu, et y parlaient beaucoup de l'intérieur de Simon. Pour elles et pour ceux qui les écoutaient, le savetier et sa femme étaient deux êtres dignes d'envie. Bien logés, bien nourris, rien ne leur manquait ! « Puis, ne savait-on pas que » la femme Simon jouissait d'une rente que lui faisait une certaine dame Séjan qu'elle avait servie » autrefois, et que Simon était grassement rétribué » par la Commune pour instruire le petit Capet ! » (3) Enfin, cet élève lui-même ne leur servait-il pas de domestique, d'officieux, comme on appelait un serviteur sous la République? Aux témoins qui s'étonnaient de ce comble de luxe, les commères répondaient qu'elles avaient vu « le petit » nettoyer et cirer les souliers de

(1) Celui du sieur Lelièvre. Description du Temple. B.

(2) Cette porte ne fut connue qu'en 1795 par les municipaux.

(3) La Commune avait alloué à Simon un traitement annuel de six mille livres et elle avait fixé à quatre mille celui de sa femme. Ces deux sommes réunies équivaudraient aujourd'hui au moins à trente-cinq ou quarante mille francs.

la femme Simon, lui rendre encore bien d'autres services! La surprise et l'indignation gagnèrent bientôt l'auditoire. On murmura. Une sorte de sympathie s'éveilla pour la victime confiée aux soins du savetier. Une des bonnes amies de la Simon avait assisté à une scène de brutalité affreuse faite au Dauphin, et elle en raconta les détails. Quelque grossière que fût l'assistance, elle se sentit révoltée. La curiosité s'alluma. Dès cette heure, les mystères de la Tour eurent leurs historiens et les conventionnels leurs espions. Le peuple lui-même commençait ainsi l'instruction du crime (1).

Le 13 juillet, Tison assiste à un acte de barbarie sans exemple. Il avait découvert une ouverture, dans un escalier intérieur, qui permettait de voir Simon et son élève se promener sur la plate-forme de la Tour, et il espionnait ainsi son camarade à son aise. Simon venait d'apprendre l'assassinat de Marat par Charlotte Corday. Marat était son ami, son protecteur, son modèle politique. Il entra dans un accès de rage furieuse, se fit apporter du vin et de l'eau-de-vie; il but et fit boire sa femme. « C'est pourtant aujourd'hui, s'écria-t-il, l'anniversaire de la prise de la Bastille! » Puis, ne pouvant rester en repos, la tête échauffée, la figure enluminée, la pipe à la bouche, il entraîna son élève et Marie-Jeanne sur la plate-forme de la tour, où il avait besoin de respirer et de chercher, dans les rumeurs de la grande cité, un écho des lamen-

(1) Plus tard ce fut Gagnié, chef d'office du Temple, qui donna à Simien-Despréaux, le premier historien du Dauphin, les détails circonstanciés de son horrible existence. M. de Beauchesne en recueillit d'autres de la femme Simon, qui mourut en 1819, et de deux de ses amies qui vécurent jusqu'en 1836.

tations lointaines et des confus hommages donnés à son idole expirante. « Entends-tu, Capet, tous » ces bruits là bas ? Ce sont les gémissements du » peuple autour du lit de mort de son ami. Je comp- » tais te faire quitter tes habits noirs dès demain, » mais tu les garderas encore : Capet portera le deuil » de Marat. Sacrée vipère, tu n'as pas l'air affligé ! tu » te réjouis donc de sa mort! » Et ce disant, il appuyait violemment la main sur la tête du Prince, et la lui refoulait entre les épaules. « Je ne con- » naissais pas celui qui est mort, répondait l'enfant ; » mais ne croyez pas que j'en sois bien aise. Nous ne » désirons, nous, la mort de personne. — Oh ! nous » ne désirons, nous !... Est-ce que tu prétends nous » parler comme les tyrans tes pères ! » Et l'enfant continue à courber la tête sous les coups, à chercher à retenir les cris que lui arrache la douleur et qu'il craint de faire entendre à sa mère. Le 23, une nouvelle scène plus cruelle, et connue encore de Tison, a lieu dans la chambre. La nouvelle de la victoire de l'armée vendéenne près de Saumur est parvenue à la prison. Simon tombe à tour de bras sur le Dauphin. « Ce sont tes amis qui nous égorgent, » lui dit-il, d'une voix convulsive ; l'enfant souffre et pleure. Le geôlier impitoyable le prend par les cheveux, lui secoue la tête à la disloquer ; la fatigue seule du bourreau finit par accorder le repos au malheureux enfant, qui tombe haletant, épuisé, sur sa petite chaise de paille. C'est alors, racontent des témoins oculaires, que Simon, honteux de sa violence, lui posa la question suivante : « Dis-moi, Capet, si les Vendéens te » délivrent, que me feras-tu ? — Je vous pardonne-

» rai, » répondit le pauvre petit martyr d'une voix faible, mais dont l'accent touchant arracha des larmes aux femmes qui étaient présentes.

A dater de ce jour, on sut que Simon et sa femme avaient cessé d'observer le règlement prescrit par la Convention à l'égard de leur élève (1). Celui-ci devait copier des pages d'écriture, réciter des fables, apprendre par cœur un catéchisme à l'usage des pupilles de la République, et dans lequel Dieu était outragé. Les cahiers furent jetés pêle-mêle dans un coin, les livres servirent à allumer la pipe de Simon. Ce dernier, outré de ne pouvoir sortir, aller aux nouvelles, passait son temps à blasphémer, guettait les municipaux pour savoir quelques détails, et ne conservait de ses fonctions d'instituteur que l'horrible leçon de catéchisme républicain, qu'il accompagnait de coups de pied et de coups de poing. De son côté, Marie-Jeanne sortait, courait les marchés, perdait son temps chez ses anciennes camarades ; la mort de Marat était un gros événement pour les mégères de Paris, et elles entouraient sa mémoire d'une grossière idolâtrie (2). Le retour au Temple de la femme Simon était souvent tardif. Quand elle ne pouvait s'éloigner, ses amies et la fille du premier mariage de Simon, femme d'un tailleur, venaient lui rendre visite. C'étaient de bons moments pour le pauvre Dauphin, car ces femmes s'intéressaient

(1) C'était celui des écoles où Robespierre avait résolu d'envoyer les enfants orphelins des aristocrates. En 1794, elles commençaient à fonctionner et plusieurs enfants portant des noms de la plus ancienne noblesse y étaient entrés. Un autre projet de la Convention était de leur enlever leur nom et de les confondre avec la multitude. (Souvenirs inédits).

(2) G. Duval. *Souvenirs de la Terreur.*

à lui, le caressaient et parfois même reprochaient à Simon sa barbarie. En sortant, elles se gênaient peu pour exprimer leur indignation. Leurs bonnets ronds, décorés de la cocarde rouge, les défendaient contre tout soupçon de royalisme.

Quant à Tison, il voyait sa fille séparée de lui, sa femme folle et enfermée dans un hospice, son cœur malheureux s'amollissait; il détestait Simon et se reprochait peut-être aussi d'avoir contribué à la séparation du Dauphin et de sa mère. Pressé par Madame Elisabeth, il consentit à lui donner des nouvelles de l'enfant, et à ménager aux prisonnières un moyen de l'entrevoir quand on le menait respirer sur le haut de la Tour. Elles l'aperçurent ainsi plusieurs fois pendant le mois de juillet.

« Nous montions sur la tour bien souvent, dit le récit de Madame Royale, parce que mon frère y allait de son côté, et que le seul plaisir de ma mère était de le voir passer de loin par une petite fente. » Le fidèle Turgy, avec lequel Madame Elisabeth correspondait encore, leur donnait aussi des nouvelles du Dauphin; mais, ainsi que Tison, il leur cachait soigneusement les détails du traitement cruel qu'il subissait et s'efforçait de les rassurer sur son sort.

Le 30 juillet leur ôta cette dernière illusion. Ce jour-là, la fente du mur avait été agrandie, et la Reine aperçut mieux son enfant qu'elle n'avait pu le faire encore, car la promenade sur la plate-forme se prolongea davantage. Oui, elle vit son fils. Il ne portait plus le deuil de son père; sa tête était coiffée du bonnet rouge (1). Par une fatalité singulière,

(1) Eckard, p. 175.

Simon venait d'apprendre l'entrée du duc d'York dans Valenciennes, et sa colère s'épanchait sur son élève, dont il harcelait la marche par des jurements et des blasphèmes ! (1). La Reine, sans jeter un cri, tomba dans les bras de sa sœur, témoin comme elle de cet horrible spectacle, et toutes deux empêchèrent Madame Royale de s'approcher de la cloison, lui disant que le Dauphin avait quitté la plateforme. Madame Elisabeth redescendit avec Madame Royale, et la mère, la malheureuse mère, se remit à son poste, le regard avide, sec et désespéré ! Une fois encore le Dauphin repassa, la tête baissée, marchant à côté de Simon, qui ne jurait plus. Le silence du maître, l'attitude humble et soumise de l'enfant achevèrent d'accabler la Reine. Immobile, elle restait à cette place funeste bien après le départ de son fils. Tison, l'appelait inutilement. Il vint lui demander de redescendre. Assise sur une des marches de l'escalier, elle tenait sa tête penchée entre ses mains ! « Vous m'avez trompée, » dit-elle, d'un ton déchirant à Tison ! « Non, » Madame, je ne vous ai pas trompée ! ce que je » vous ai dit est vrai ; seulement, par ménagement, » je ne voulais pas tout vous dire. Maintenant, je vous » dirai tout, puisque je n'ai plus rien à vous cacher. »

Il ne lui révéla pas tout cependant, par pitié pour elle. Ce fut à Madame Elisabeth qu'il apprit la vérité entière (2). Elle eut non seulement à connaître ce que Tison entendait et savait, mais ce que racontaient les amies de Marie-Jeanne et le chef d'office Gagnié,

(1) S. Despréaux, Fréville, Beauchesne, d'après les récits des femmes Sémélé et Crevassin. Notes de Turgy, etc.

(2) Ferrand. *Eloge de Madame Elisabeth.*

qui portait chaque jour au cordonnier son vin et ses provisions. Elle apprit que Simon ne parlait au Dauphin qu'en jurant, qu'il ne lui commandait qu'en menaçant, qu'il voulait le contraindre à chanter des couplets infâmes et des chansons régicides (1), que l'enfant résistait et que les coups n'avaient encore rien obtenu de lui, mais que Simon l'accoutumait à boire de l'eau-de-vie pour en essayer l'effet. « Oh ! s'écria la pauvre Princesse, après avoir tout » écouté, de grâce, cachons désormais ces atrocités » à ma sœur ; dites-moi tout, à moi seule, Tison ; je » saurai adoucir les scènes affligeantes et choisir le » moment de les lui dire. Faites cette recommanda- » tion, s'il est possible, à ceux qui nous donnent des » nouvelles de mon neveu. J'espère, Tison, que vous » trouverez chez eux cette pitié que je réclame de » vous pour cette pauvre mère ! »

Madame Elisabeth parvint ainsi à diminuer un peu les douleurs de la Reine ; elle réussit à cacher alors entièrement la vérité à Madame Royale, dont la jeunesse et la santé délicate n'aurait pu supporter de telles révélations. La jeune Princesse demeura persuadée que le cher petit compagnon de sa vie, que le frère adoré auprès duquel elle avait déjà tant souffert et tant pleuré, était confié à des gens grossiers, mais bons, qui le soignaient et le traitaient aussi bien que cela était possible. On lui dit même qu'il se fortifiait et que la femme Simon le soignait avec quelque affection (2).

(1) Eckard. Relation de Madame Royale. Beauchesne. Chantelauze.

(2) Cela était vrai dans les moments où elle n'était pas ivre.

La Reine eut donc cette consolation de voir sa fille étrangère à la plus horrible de ses souffrances, et de recueillir encore sur son doux et frais visage quelques rayons de ce bonheur de la jeunesse, qui résistait aux ombres de la prison et aux terreurs de l'avenir.

Deux jours après la scène de la plate-forme de la Tour, vers deux heures du matin, le 2 août, on vint éveiller les prisonnières. Des municipaux entraient dans la chambre et l'un d'eux fit à haute voix lecture du décret de la Convention daté du 1er août :

« Marie-Antoinette est envoyée au tribunal extra- » ordinaire ; elle sera transférée sur-le-champ à la » Conciergerie.

» Tous les individus de la famille Capet seront » déportés hors du territoire de la République, à » l'exception des deux enfants de Louis Capet et des » individus de la famille qui sont sous le glaive de la » loi.

» Elisabeth Capet ne pourra être déportée qu'après » le jugement de Marie-Antoinette.

» Les membres de la famille Capet qui sont hors le » glaive de la loi seront déportés après le jugement, » s'ils sont absouts.

» La dépense des deux enfants de Louis Capet sera » réduite à ce qui est nécessaire pour l'entretien et la » nourriture de deux individus.

» Les tombeaux et mausolées des ci-devants rois, » élevés dans l'église de Saint-Denis, dans les temples » et autres lieux, dans toute l'étendue de la Répu- » blique, seront détruits le 10 août prochain. »

La Reine entendit la lecture de ce décret sans s'émouvoir et sans dire une seule parole. Madame Eli-

sabeth et Madame Royale demandèrent instamment à la suivre, ce qui leur fut refusé. Les municipaux surveillèrent la Reine même pendant qu'elle s'habillait, fouillèrent ses poches, examinèrent le léger paquet d'effets que Madame Elisabeth lui prépara rapidement, et s'en emparèrent pour l'envoyer au tribunal révolutionnaire. Ils ne lui laissèrent qu'un mouchoir et un flacon.

Les adieux des prisonnières furents courts. La Reine embrassa sa fille, l'engagea à conserver tout son courage, et lui recommanda d'obéir à sa tante comme à sa seconde mère. Puis, elle se jeta dans les bras de sa sœur et lui recommanda ses enfants. Les municipaux, immobiles, contemplaient cette scène d'une douleur sans égale. La petite Princesse, muette de consternation, n'osait ni pleurer, ni parler. Une lampe et les lanternes des geôliers éclairaient la chambre. Madame Elisabeth adressa quelques derniers mots à la Reine, qui partit sans jeter davantage les yeux sur sa fille, de crainte de perdre cette fermeté dont elle lui donnait le dernier, le plus sublime exemple. Elle descendit, passa sans mourir de douleur devant la porte du logement où dormait alors, où devait expirer son fils un peu plus tard, et s'arrêta au bas de l'escalier de la tour. Là, les municipaux verbalisèrent un moment. En sortant, elle se frappa la tête au guichet, oubliant de la courber assez. On lui demanda si elle ne s'était pas fait de mal : « Oh ! » non, dit-elle ; rien à présent ne peut plus me faire » de mal ! »

IX

La relation de Madame Royale raconte ce qui se passa au Temple, chez les prisonnières, après le départ de la Reine.

« Ma tante et moi, dit la Princesse, nous étions » inconsolables, et nous passâmes bien des jours » et des nuits dans les larmes. On avait cependant » assuré ma tante, lorsque ma mère était partie, qu'il » ne lui arriverait rien ... Le lendemain du départ » de ma mère, ma tante demanda instamment, en » son nom et au mien, d'être réunies à elle ; mais » elle ne put l'obtenir, et pas même de savoir de ses » nouvelles. »

Il fallut donc arriver, dans cette détresse, à se procurer ce que refusait l'inhumanité des municipaux. Ceux-ci faisaient exactement la visite trois fois par jour, mais, continue la Princesse, « leur sévérité n'empêchait pas » que nous ne sussions des nouvelles du dehors, et » particulièrement de ma mère, qui était ce qui » nous intéressait le plus. Malgré leurs efforts, nous » avons toujours trouvé quelques bonnes âmes à qui » nous inspirions de l'intérêt. »

Ce fut d'abord par Turgy et Hue, puis par les cuisiniers et de pauvres ouvriers employés au Temple, enfin par des municipaux moins durs que leurs collègues, que s'établirent des relations entre le Temple et la Conciergerie. La Reine réclama quelques objets oubliés. « Elle envoya demander son tricot, raconte » encore la princesse, parce qu'elle avait entrepris de

» faire une paire de bas pour mon frère. Nous le lui en-
» voyâmes, ainsi que tout ce que nous trouvâmes de
» soie et de laine, car nous savions combien elle aimait
» à s'occuper... mais nous apprîmes qu'on ne lui avait
» rien remis, dans la crainte, disait-on, qu'elle ne se
» fît mal avec les aiguilles. » Il n'en fut pas de même de quelques paquets de linge, qui parvinrent à la Reine. Les prisonnières surent qu'en les déballant elle avait souri, et dit en montrant à ses gardiennes le soin avec lequel le linge était plié : « Je reconnais
» là ma sœur Elisabeth. » Mais ces ombres de consolation s'effaçaient vite, et la lourde chaîne de l'infortune retombait de tout son poids sur les captives. Depuis le départ de la Reine, elles avaient régulièrement des nouvelles du Dauphin, et ces nouvelles les désolaient. Madame Royale connut alors quels traitements subissait son frère. « Nous l'entendions
» tous les jours, dit-elle, chanter avec Simon, la *Car-*
» *magnole*, l'air des Marseillais et mille autres hor-
» reurs. Simon le faisait chanter aux fenêtres pour
» être entendu par la garde, et il lui apprenait à pro-
» noncer des jurements affreux contre Dieu, contre sa
» famille, contre les aristocrates. »

Vers la fin d'août, l'enfant, que Simon faisait manger avec excès, et qu'il accoutumait à boire du vin et de l'eau-de-vie, tomba malade. Une amie de la femme Simon lui donna une drogue de charlatan qui lui fit mal et qui troubla, dès lors, profondément sa santé (1). De son côté, Madame Royale éprouva une grave indisposition, causée par le saisissement et l'inquiétude.

(1) Beauchesne. Relation de Madame Royale.

Des nouvelles détaillées qui lui furent données de la Reine, l'espoir que l'on avait de la sauver, aidèrent la jeune fille à se rétablir.

A cette époque, les prières que Madame Elisabeth ne se lassait pas d'adresser aux municipaux, les représentations qu'elle faisait parvenir à Simon, réussirent un moment à appeler l'attention de quelques commissaires sur les odieuses leçons imposées au Dauphin. Le municipal Lebeuf blâma ouvertement l'immoralité du précepteur, ayant écouté les chants infâmes qu'il apprenait à l'enfant, mais ses observations furent repoussées avec dédain. Un autre municipal nommé Barelle, maçon de son métier, parut sensible aux supplications de la Princesse. Il était père et il exprima courageusement au démagogue son indignation sur les blasphèmes qu'il lui avait entendu proférer. A ces représentations, Simon répondit en se plaignant du caractère roide et indocile de son élève, et ajouta ces sinistres paroles : « Je sais ce que je fais » et ce que j'ai à faire. A ma place, vous iriez plus » vite. » L'intervention de Barelle n'eut d'autre effet que de rendre plus dure la captivité du jeune Roi.

Le 21 septembre, Madame Elisabeth et sa petite compagne virent entrer dans leur prison Hébert (1), substitut du procureur de la Commune, accompagné de Jonquoy, Lelièvre, Camus et Grenard, officiers municipaux. Il venait leur déclarer qu'il était porteur d'un arrêté de la Commune qui ordonnait de resserrer

(1) Jacques-René Hébert, né à Alençon, contrôleur de contremarques au théâtre des Variétés, avant la Révolution. Rédacteur du *Père Duchêne* et ami de Marat et de Simon. Il avait autrefois subi une condamnation pour vol.

plus étroitement encore les deux prisonnières, et de leur retirer la personne qui les servait. « Dans toutes les » maisons de détention, leur dit-il, les détenus n'ont » personne pour les servir ; l'exception faite pour » vous offense la justice et la moralité publiques, » l'égalité devant régner dans les prisons comme » partout ailleurs. A l'avenir, Hanriot et le porteur » d'eau auront seuls le droit d'entrer ici. »

Le substitut du procureur de la Commune fut obéi. Tison, disgracié, fut enfermé dans la tourelle, qui lui servit de prison. A dater de ce jour, les deux recluses firent leurs lits et balayèrent leur chambre ; leur porte ne s'ouvrit plus que pour laisser arriver leurs aliments, elles ne devaient parler à personne. Hélas ! ce silence leur permettait d'entendre plus distinctement les cris du malheureux Dauphin et les vociférations de Simon. Le 24 septembre, une perquisition plus rigoureuse que celle du 22 fut renouvelée chez Madame Elisabeth. On voulait s'assurer que les ordres de la Commune s'exécutaient régulièrement. Les municipaux eurent lieu d'être satisfaits. Non seulement toute délicatesse avait été supprimée dans la nourriture, mais des draps d'écurie, en toile jaune, avaient été substitués aux draps blancs, la faïence remplaçait la porcelaine ; l'étain, l'argenterie ; la chandelle, la bougie. Un vieux fauteuil de la chambre de la Princesse avait été enlevé. Les deux prisonnières avaient dressé leur chétif couvert : elles dînaient. Une soupière de faïence brune contenait un potage ; à côté, un morceau de bouilli, et une demi bouteille de vin bleu près de deux gobelets d'étain. Chacune avait un morceau de pain noir. Madame Elisabeth supportait

presque joyeusement ce changement, et ne redoutait les privations que pour sa nièce. « C'est le pain du » pauvre, lui disait-elle en découpant sa part ; nous » sommes pauvres aussi. Combien d'infortunés en » ont moins encore ! »

Cette visite du 22 septembre est ainsi racontée par un des garçons de cuisine du Temple : « Les commis- » saires nous firent monter le dîner comme à l'ordi- » naire, mais ils ne voulurent pas qu'on dressât leur » table. Ils donnèrent à chacune des princesses une » assiette dans laquelle ils mirent de la soupe avec » un morceau de bœuf, et à côté un morceau de gros » pain ; ils leur remirent une cuillère d'étain, une » fourchette de fer et un couteau à manche de bois » noir ; puis une bouteille de vin de cabaret. Les com- » missaires se firent ensuite servir le dîner qui avait été » préparé une dernière fois pour les prisonnières. » (1)

Ce même jour, quand on enleva de chez les Princesses l'argenterie et les porcelaines, n'ayant pu en trouver le compte, les municipaux leur reprochèrent sans façon d'en avoir volé. Le délit avait eu lieu, mais c'était à leurs collègues qu'il fallait s'en prendre.

Ainsi passa ce mois de septembre, pendant lequel Marie-Antoinette attendait son sort dans le cachot de la Conciergerie. La Convention était pressée de voir s'ouvrir son procès, effrayée des impatiences de l'implacable Commune. Le 3 octobre, elle rendait le décret suivant :

« La Convention nationale, sur la proposition d'un » membre, décrète que le tribunal révolutionnaire

(1) Turgy. Fragments historiques.

» s'occupera sans délai et sans interruption du juge-
» ment de la veuve Capet. »

Mais les éléments du procès n'existaient pas et Fouquier-Tinville lui-même, dont la conscience d'accusateur public n'était ni difficile ni scrupuleuse, répondait en ces termes au décret de la Convention :

« ..... Jusqu'à ce jour, il ne m'a été transmis
» aucune pièce relative à Marie-Antoinette, de sorte
» que, quelque désir que le tribunal ait d'exécuter les
» décrets de la Convention, il se trouve dans l'impos-
» sibilité d'exécuter ce décret, tant qu'il n'aura pas
» ces pièces. »

Trois jours plus tard, les membres du comité de salut public étaient encore à la recherche des pièces qui pouvaient établir la culpabilité de la Reine. Tout manquait; on voulait pourtant en finir. Ce fnt au Temple que l'on en trouva. Hébert s'entendit avec le municipal Daujon pour disposer Simon à les procurer:
» Simon n'a-t-il point dans son élève un témoin des
» trahisons que l'on cherche pour pouvoir condamner
» la Reine ! A huit ans, on peut savoir et écouter tant
» de choses ! La Reine, il est vrai, est sa mère ; mais
» qu'importe ? Brutus ne vit-il pas tomber les têtes de
» ses fils pour le salut de la République ! Capet dénon-
» cera l'Autrichienne ; il en dira bien d'autres, s'il le
» faut. Et il le faut ! »

Ce ne fut pas long. Le 4 octobre, Simon prévient Chaumette, procureur général de la Commune, « que le
» petit Capet se trouve en mesure de répondre à toutes
» les questions qu'on aurait à lui faire dans l'intérêt de
» la justice. » Le 6, le citoyen Pache, maire de Paris, et le procureur général Chaumette arrivent à la tour avec

leur escorte. Leur entrée dans la chambre de Simon en impose d'abord au jeune Prince, dont l'ivresse, préparée avant l'heure, commençait à se passer, et dont le front perdait insensiblement la fugitive rougeur que l'eau-de-vie y avait fait éclore. L'éclair de son œil s'éteignait par degrés, et sa tête déjà se penchait froide et morne comme auparavant ; mais, poursuivi, harcelé, traqué comme une pauvre gazelle épuisée de fatigue, il cède enfin ; il n'eût jamais tant résisté pour se laisser conduire au supplice (1). Heussée, administrateur de police, fait lecture d'un interrogatoire écrit d'avance et, suivant une tradition contemporaine, préparé par Daujon (2). Dans cette pièce, d'abord absurde, on questionne l'enfant sur de prétendues correspondances existant entre les Princesses et La Fayette, Bailly, Pétion, Manuel et quelques municipaux renvoyés du Temple ; puis l'interrogatoire devient d'une nature si horrible, que toutes les calomnies pâlissent devant celle que l'imagination de ses auteurs a enfantée. A ce moment précis, lorsque l'enfant affolé se dérobe à des êtres pires que des bourreaux, et que, de sa poitrine haletante, s'échappe un cri de suprême douleur, la porte s'ouvre avec éclat, Hébert, le sinistre Hébert, paraît pour achever de dompter, de briser la victime. L'enfant répondit alors comme on voulait qu'il répondît ; ensuite, on s'empare de lui, on le force à signer, ou du moins à apposer quelques lettres infor-

(1) Simien-Despréaux. Relation de Madame Royale. Mémoires de Mme de Tourzel. Beauchesne. Chantelauze.

(2) Eckard, 179.

mes sur cet écrit infâme. Et il signe l'acte d'accusation de sa mère, ou plutôt celui des monstres qui ont égaré sa main défaillante.

Quand Hébert, Chaumette, Pache, Friry, Laurent, et Séguy, commissaires au Temple, Heussée, administrateur de police, et Simon eurent signé à leur tour, ils se hâtèrent de quitter le Temple et de se rendre au comité de sûreté générale. Là, ces misérables furent accueillis avec une vive curiosité (1). Pendant quelques moments, leurs regards dépravés dévorèrent avec un appétit cynique l'interrogatoire et les réponses. Ils retrouvaient là les calomnies des temps anciens contre la malheureuse Reine; mais, cette fois, l'accusation passait toutes les autres. De la fange ensanglantée que remuait la haine, s'élevait une hydre, sans nom humain, devant laquelle ils s'arrêtèrent, effrayés eux-mêmes.

Longtemps ils restèrent lisant et relisant ce papier funeste; Daujon, rédacteur du rapport, se trouvait avec eux, impatient de savoir comment avait été accueilli son ouvrage, et dans quel degré d'estime et de confiance cet acte de dévouement à la République allait le placer, Il reçut des félicitations. Un membre du comité lui dit : « Comment diable, citoyen, as-tu » pu découvrir tant de choses, et les préciser avec » tant d'aplomb ? » Une certaine ironie perçait dans cette observation. « Je les ai lues dans l'opinion pu- » blique, répondit Daujon ; elles sont claires comme » le soleil ! » (2)

(1) Procès des Bourbons, t. II. Beauchesne, *Vie de Louis XVII*. Chantelauze, *Louis XVII*, p. 208.

(2) Beauchesne, d'après des témoins oculaires.

Cependant les membres du comité de sûreté générale comprenaient la nécessité d'appuyer de témoignages plus sérieux, la déposition d'un enfant prisonnier auquel il était facile de faire dire ce qu'on voulait. Il fut décidé que, dès le lendemain, le procureur de la Commune Chaumette et Pache, maire de Paris, retourneraient au Temple, accompagnés de David, membre du comité de sûreté générale et environnés de municipaux, parmi lesquels figureraient Daujon ; que la jeune princesse serait interrogée séparément, confrontée avec son frère, et que Madame Elisabeth viendrait ensuite. De ce plan, selon eux, devaient résulter des aveux irrécusables, amenés par d'habiles questions, qui ne laisseraient aucun doute sur la culpabilité de l'accusée.

Le 7 octobre, à midi, les Princesses ayant balayé et rangé leurs chambres, changeaient de robes, quand on frappa à leur porte. Elles avaient absolument ignoré la scène de la veille chez Simon, et ne se doutaient de rien. Madame Elisabeth n'ouvrit que lorsqu'elle fut habillée. C'étaient Chaumette, Pache et David, qui venaient, suivis de plusieurs municipaux. Madame Elisabeth revoyait David pour la première fois depuis plusieurs années ; elle avait admiré ses tableaux quand il était premier peintre du Roi, et l'avait félicité de ses succès à Versailles. Il parut embarrassé du salut qu'elle lui adressa et sortit. « Pache
» se tournant vers moi, raconte la petite Princesse,
» me pria de descendre. Ma tante voulut me suivre.
» On le lui refusa. Elle demanda si je remonterais ;
» Chaumette l'en assura, en disant : vous pouvez
» compter sur la parole d'un bon républicain, elle

» remontera. J'embrassai ma tante, qui était toute
» tremblante, et je descendis. J'étais bien embar-
» rassée, c'était la première fois que je me trouvais
» seule avec ces hommes. J'ignorais ce qu'ils me
» voulaient. Je me recommandai à Dieu ; Chaumette,
» dans l'escalier, voulut me faire des politesses, je
» ne lui répondis pas. »

David était descendu le premier et avait déjà pénétré dans la salle du conseil. Il avait demandé à voir le « fils du tyran » et à l'entendre déclarer qu'il reconnaissait comme exact et vrai ce qu'il avait signé la veille. L'enfant, tenu par Simon, fit d'abord un geste affirmatif. David et Simon exigèrent qu'il dît oui, et il le dit. Il achevait de parler quand il entendit une voix qui pour lui fut celle d'un ange. Il se retourne et tombe dans les bras de sa sœur, qui entrait avec Chaumette. Alors, pendant deux minutes, se passa une scène dont le seul souvenir a dû être une expiation pour ceux qui en furent les impitoyables témoins. Les deux enfants, entrelacés, unissaient leurs larmes, leurs sourires, leurs cris de bonheur et de souffrance! un seul cœur battait en eux. Jamais martyrs chrétiens ne furent aussi touchants à voir, à cette antique époque où la persécution païenne ne s'arrêtait pas non plus devant l'innocence et la beauté. O David! David! pourquoi vos yeux sont-ils demeurés secs devant ce divin groupe, que ne l'avez-vous reproduit pour la postérité avec votre incomparable pinceau? Que n'êtes-vous tombé à genoux devant ces enfants des Rois, rayonnants de la double auréole de l'infortune et de la jeunesse! Le génie, le talent et la pitié ne sont-ils donc rien devant la tyrannie de l'ambition et de la terreur!

« J'embrassai tendrement mon frère, continue la
» petite Princesse, mais on l'arracha de mes bras, en
» me disant de passer dans l'autre chambre; Chaumette
» me fit asseoir; il se plaça en face de moi; un muni-
» cipal prit la plume, et Chaumette me demanda mon
» nom. Ce fut alors Hébert qui m'interrogea; il com-
» mença ainsi : « Dites la vérité, cela ne regarde ni
» vous ni vos parents. — Cela ne regarde pas ma
» mère? — Non! mais des personnes qui n'ont pas
» fait leur devoir. Connaissez-vous les citoyens Tou-
» lan, Lepître, Brenot, Brugniot, Merle, Michonis. —
» Non. — Comment, vous ne les connaissez pas? —
» Non, Monsieur. — Cela est faux, surtout pour
» Toulan, ce petit jeune homme qui venait souvent
» pour le service du Temple. — Je ne le connais pas
» plus que les autres. — Vous souvenez-vous d'un
» jour où vous êtes restée seule dans la tourelle avec
» votre frère? — Oui. — Vos parents vous y avait
» envoyés pour parler plus à leur aise avec ces
» gens-là. — Non, Monsieur, mais pour nous accou-
» tumer au froid. — Que fîtes-vous dans cette tou-
» relle? — Nous parlions, nous jouions. — Et, en
» sortant, vous êtes-vous aperçue de ce qu'ils por-
» taient à vos parents? — Je ne m'en suis pas
» aperçue. »

Ici l'interrogatoire devient impossible à reproduire.
« Chaumette m'interrogea, dit la jeune Princesse, sur
» mille vilaines choses dont on accusait ma mère et
» ma tante. Je fus atterrée par une telle horreur, et
» si indignée, que, malgré toute la peur que j'éprou-
» vais, je ne pus m'empêcher de dire que c'était une
» infamie. Malgré mes larmes, ils insistèrent beaucoup.

» Il y a des choses que je n'ai pas comprises, mais ce
» que je comprenais était si horrible que je pleurais
» d'indignation. Il m'interrogea ensuite sur Varennes,
» et me fit beaucoup de questions auxquelles je ré-
» pondis le mieux que je pus, sans compromettre
» personne. J'avais toujours entendu dire à mes pa-
» rents qu'il valait mieux mourir que de compro-
» mettre qui que ce soit. Enfin, mon interrogatoire
» finit à trois heures, il avait commencé à midi. Je
» demandai avec chaleur à Chaumette à être réunie
» à ma mère, lui disant, avec vérité, que je l'avais de-
» mandé plus de mille fois, ainsi que ma tante. — Je
» n'y puis rien, me dit-il. — Quoi, Monsieur, vous ne
» pouvez pas l'obtenir du Conseil général ! — Je n'y
» ai aucune autorité. Il me fit ensuite reconduire
» chez moi par trois municipaux, en me recomman-
» dant de ne rien dire à ma tante, qu'on allait aussi
» faire descendre. En arrivant, je me jetai dans ses
» bras ; mais on nous sépara, et on lui dit de des-
» cendre. »

L'interrogatoire de Madame Elisabeth (1) fut moins long que celui de la petite Princesse, qui s'était prolongé trois heures. Il fut peut-être plus dur et aussi odieux. Les accusateurs étaient mécontents de n'avoir pu atteindre leur but, celui d'étourdir la jeune fille comme ils avaient étourdi le Dauphin, et de ne pouvoir appuyer de son témoignage les effroyables mensonges de Simon. David surtout éprouvait une sorte de honte à la vue de cette sœur du Roi devant la-

(1) Archives nationales. Procès des Bourbons, t. II, p. 243. Copie des interrogatoires.

quelle il s'était incliné si bas, sous les lambris de Versailles, et qui lui apparaissait plus imposante dans la prison où il prétendait lui faire subir le dernier des outrages. Les questions qui lui furent adressées etaient les mêmes que celles auxquelles la petite Princesse avait dû répondre. Madame Elisabeth montra une émotion plus fière, une indignation plus flétrissante pour les membres du comité. Chaumette se sentit offensé au point de lui dire : « Baissez un peu le ton ! vous êtes devant vos magistrats : laissez là vos arrogances de cour. » Puis ils donnèrent ordre à Simon d'amener encore sa victime pour la confrontrer avec sa tante, comme ils l'avaient fait avec sa sœur « afin de faire » rougir devant lui la vertu de sa tante, comme ils » avaient fait rougir l'innocence de sa sœur (1). »

Pendant ce moment d'interruption, David tira sa tabatière de sa poche. « Monsieur David, lui dit la » Princesse de ce ton de douceur et de bonté qui lui » était familier, voudriez-vous me donner une prise » de tabac. Je suis bien enrhumée du cerveau. — » Apprenez, lui répond David, que vous n'êtes pas » faite pour mettre vos doigts dans ma tabatière. » Et versant un peu de tabac dans le creux que forme le pouce, il l'offrit à Madame Elisabeth, qui lui tourna le dos (2).

L'arrivée du malheureux Dauphin suivit cette insulte. En apercevant sa tante, un éclair de joie illumina ses traits. Il couvrit ses mains de tendres baisers. On les sépara rudement et on essaya d'établir

(1) Beauchesne.

(2) Beauchesne. D'après des témoins oculaires.

une contestation entre eux. Mais rien ne se rapportait dans les prétendues révélations de Louis XVII ; les accusateurs en avaient assez. Ils sortaient vaincus de ces horribles interrogatoires, et plus cruels, plus irrités que lorsqu'ils étaient arrivés. L'enfant, d'ailleurs, faiblissait et pâlissait. La Princesse le contemplait avec une attention désolée, dont Simon et ses compagnons comprenaient les motifs. Ses regards, empreints d'une tendresse toute maternelle, devinaient à quel prix on avait arraché une signature au petit Prince. Ils la voyaient prête à s'écrier : « Qu'avez-vous fait de mon enfant ? Pourquoi ce » regard éteint ! ces joues creusées et flétries, ces épaules » courbées, ces marques noires et violettes sur ces » mains meurtries, sur ce front humilié ! » Enfin, la nuit commençait à envelopper la Tour et avec elle pénétrait cette froide humidité des prisons, si pénible à ceux qui la subissent sans en avoir l'habitude. Les membres du comité de sûreté générale s'arrêtèrent, et donnèrent ordre à l'administrateur de police de verbaliser. Ils boutonnèrent leurs habits et s'assirent devant la table du conseil. Madame Elisabeth signa (1), le pauvre petit Roi griffonna son nom de douleur, David, Pache, Chaumette, Daujon, Séguy, Laurent et Heussée écrivirent ensuite. Vers cinq heures, la porte de la salle s'ouvrit pour les laisser sortir, tandis que Simon rentrait sa victime, et que l'on entendait Madame Elisabeth et ses gardiens gravir les quatre-vingt-deux marches de pierre qui séparaient l'appartement du Dauphin de celui des Princesses.

(1) Eckard.

XIII.

Réunies enfin, elles se jettent dans les bras l'une de l'autre ! « O mon enfant, s'écrie Madame Elisabeth » après un moment de silence entrecoupé de san-» glots. Leurs larmes coulent, et, pour la première » fois, leurs regards s'évitent. » Puis elles se mettent à genoux, offrant leur humiliation et leur douleur au Dieu des humbles et des affligés. Longtemps leurs fronts demeurèrent courbés, écrasés par une peine dont elles n'avaient jamais eu l'idée ; longtemps elles prièrent pour l'enfant martyr qu'elles avaient embrassé pour la dernière fois (1). Les jours suivants leur apportèrent de nouvelles rigueurs. Le fidèle Turgy fut expulsé de la tour, avec quelques autres serviteurs soupçonnés d'être en intelligence avec des royalistes (2). Turgy emporta un dernier billet de Madame Elisabeth ainsi conçu :

« Le 11 octobre 1793, à deux heures un quart. Je » suis bien affligée. Ménagez-vous pour le temps où » nous serons plus heureux et où nous pourrons vous » récompenser. Emportez la consolation d'avoir servi » de bons et malheureux maîtres. Recommandez à » Fidèle (Toulan) de ne pas trop se hasarder pour » nos signaux (par le cor). Si le hasard vous fait voir » Mme Mallemain, dites-lui de nos nouvelles et que je » pense à elle.

» Adieu, honnête homme et fidèle sujet ; que le

(1) Beauchesne.

(2) Registre N° XXI.

» Dieu auquel vous êtes fidèle vous soutienne et vous » console dans ce que vous avez à souffrir. »

Turgy était, on le sait, en correspondance avec Hue, dont l'infatigable dévouement ne se lassait pas. Ce dernier fut arrêté le 13 octobre. Alors cessa tout rapport de la Princesse avec l'abbé Edgeworth, qui jusque-là trouvait encore moyen de lui envoyer des consolations religieuses et de suprêmes avis. L'abbé Edgeworth, forcé de s'éloigner de Paris et de Choisy, se retira en Normandie. Il y vécut plusieurs mois, se refusant aux offres qui lui étaient faites de gagner secrètement l'Angleterre (1). Privé de nouvelles, il ne voulait pas sortir de France et se flattait encore de pouvoir être utile à sa royale pénitente. Turgy fut recueilli par la comtesse de Sérent, et passa le reste de la Terreur caché dans son hôtel. Toulan et quelques autres royalistes continuèrent cependant à faire connaître quelques nouvelles aux captives, en employant des signaux, sous des déguisements de colporteurs et de joueurs de vielle (2).

Le procès de la Reine commença le 14 octobre. Fouquier-Tinville, à l'ouverture des assises, lut à l'accusée le libelle que, dans son langage, il appelait un acte d'accusation. La Reine de France répondit à tout avec une héroïque sérénité. Quand Hébert se présenta, et vint apporter la calomnie préparée dans l'interrogatoire du Temple, la royale accusée garda

(1) L'abbé Edgeworth demeura caché dans les environs de Bayeux, au château de Vierville, chez la comtesse de Rochefort, jusqu'en 1796. (Voyez *Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par E. Biré, 1884).

(2) Toulan fut arrêté en 1794 et périt au mois de juin.

un morne silence. Mais Hébert ayant ajouté qu'il possédait une pièce authentique qui prouvait les faits qu'il alléguait, elle porta sur lui un regard qui le fit rougir et qui excita un mouvement dans l'assemblée. Fouquier-Tinville n'osa point faire usage de cette pièce. L'effroi qu'il inspirait tous les jours, il l'éprouva lui-même ce jour-là : il craignit que ce moyen absurde et abominable d'accusation n'outrepassât son but et ne devînt, par son excès même, favorable à l'accusée. Il fit lire simplement la pièce par le greffier, et se tournant ensuite vers Marie-Antoinette, il se borna à lui dire : « Qu'avez-vous à répondre à la déposition du » témoin ? » La Reine continua à garder un majestueux silence. Plus tard, un juré ayant invité le président à lui faire observer qu'elle n'avait pas répondu sur le fait dont avait parlé le citoyen Hébert, la royale accusée foudroya d'un regard les accusateurs, les témoins et les juges : « Si je n'ai pas répondu, s'é- » cria-t-elle, c'est que la nature se refuse à répondre » à une telle inculpation faite à une mère. J'en appelle » à toutes celles qui peuvent se trouver ici. » Et ce dernier cri, jeté avec une sainte et inexprimable douleur, alla remuer, dans toute la salle, les cœurs les plus glacés et les plus hostiles.

Robespierre était à table chez le restaurateur Venua, au Palais-Royal, avec Barère, Saint-Just et Vilate, quand il apprit les détails de cette séance. Frappé de la réponse de la Reine comme d'un coup d'électricité, il cassa son assiette avec sa fourchette. « Sacré » imbécile d'Hébert ! s'écria-t-il, non content de la » présenter comme une Messaline, il faut qu'il en » fasse encore une Agrippine et qu'il lui fournisse,

» à son dernier moment, ce triomphe d'intérêt pu-
» blic ! » (1)

Le tribunal, dans ce procès inique, avait feint un respect dérisoire pour les formes, en donnant à la Reine deux défenseurs nommés d'office, MM. Chauveau de La Garde (2) et Tronson du Coudray, et en assignant des témoins, comme si les juges dussent avoir à rechercher une évidence matérielle ou une conviction morale.

Parmi ces témoins déjà nommés dans les interrogatoires du Temple, plusieurs avaient trempé dans la Révolution. Menacés par leurs anciens rivaux, devenus maîtres du terrain, ils savaient qu'ils pouvaient racheter leur vie en calomniant Marie-Antoinette. Ainsi placés entre leur conscience et l'échafaud, ils n'hésitèrent pas Manuel, par son attitude et ses réponses pleines de réserve et de convenance, prouva qu'il y a des remords qui savent racheter des crimes. Bailly déclara que les faits contenus en l'acte d'accusation, touchant la déclaration du jeune Louis-Charles, étaient absolument faux. Les autres témoins étaient en fuite ou à l'étranger.

L'audition des témoins terminée, la Reine avertit le tribunal, d'une voix calme, « qu'aucun d'eux n'avait » articulé contre elle un seul fait positif. » Après la déclaration du jury et le réquisitoire de l'accusateur public, le président lui demanda si elle avait quelque

(1) Vilate, *Causes célèbres de la Révolution*. Hamel, *Histoire de Robespierre*, d'après la version du docteur Souberbielle. Dictées de Napoléon Ier.

(2) Nous reproduisons l'orthographe de ce nom honorable, telle que la donne le procès des Bourbons.

chose à ajouter. « Pour ma défense, rien, dit-elle;
» pour vos remords, beaucoup. J'étais Reine, et vous
» m'avez détrônée ; j'étais épouse, et vous avez mas-
» sacré mon mari ; j'étais mère, et vous m'avez
» arraché mes enfants. Il ne me reste que mon sang :
» hâtez-vous de le répandre pour vous en abreuver ! »

Les défenseurs furent invités à leur tour à déclarer s'ils avaient quelques observations à élever sur le verdict du jury. M. Chauveau de La Garde se tut, M. Tronson du Coudray répondit tristement et comme un homme qui sait que la victime est condamnée d'avance.

Les séances avaient été prolongées sans mesure. Les juges espéraient ainsi fatiguer, humilier la Reine, l'exposer plus longtemps à la curiosité avide de la canaille républicaine qui assistait aux débats. Elle sortit du tribunal aussi majestueuse que lorsqu'elle traversait les galeries de Versailles, pour rentrer dans la prison glacée où quelques heures lui restaient avant de marcher à la mort.

Ces heures furent tranquilles. Elle dormit toute vêtue sur son grabat d'un sommeil paisible. Au point du jour, elle se leva et écrivit à Madame Elisabeth cette lettre admirable où s'épanchent, avec ses larmes, ses religieuses douleurs et ses préoccupations maternelles :

« Ce 16 octobre, à quatre heures et demie du matin.

» C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la der-
» nière fois. Je viens d'être condamnée, non à une
» mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels,
» mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui inno

» cente, j'espère montrer la même fermeté que lui
» dans ses derniers moments.

» Je suis calme, comme on l'est quand la conscience
» ne reproche rien. J'ai un profond regret d'aban-
» donner mes pauvres enfants ; vous savez que je
» n'existais que pour eux. Et vous, ma bonne et
» tendre sœur, vous qui avez, par votre amitié, tout
» sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je
» vous laisse !

» J'ai appris, par le plaidoyer même du procès, que
» ma fille était séparée de vous. Hélas ! la pauvre
» enfant, je n'ose pas lui écrire ; elle ne recevrait pas
» ma lettre ; je ne sais même pas si celle-ci vous par-
» viendra. Recevez pour eux deux ici ma bénédiction.
» J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands,
» ils pourront se réunir avec vous et jouir en entier
» de vos tendres soins. Qu'ils pensent tous deux à ce
» que je n'ai cessé de leur inspirer : que les principes
» et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première
» base de la vie, que leur amitié et leur confiance
» mutuelle en fera le bonheur.

» Que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit
» toujours aider son frère par les conseils que l'expé-
» rience qu'elle aura de plus que lui et son amitié
» pourront lui inspirer. Que mon fils, à son tour, rende
» à sa sœur tous les services que l'amitié peut ins-
» pirer ; qu'ils sentent enfin tous deux que, dans quel-
» que position où ils pourront se trouver, ils ne
» seront vraiment heureux que par leur union.
» Qu'ils prennent exemple de nous. Combien, dans
» nos malheurs, notre amitié nous a donné de conso-
» lations ! et dans le bonheur, on jouit doublement

» quand on peut le partager avec un ami, et où en
» trouver de plus tendre et de plus cher que dans sa
» propre famille !

» Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de
» son père, que je lui répète expressément : qu'il ne
» cherche jamais à venger notre mort.

» J'ai à vous parler d'une chose bien pénible à
» mon cœur. Je sais combien cet enfant doit vous
» avoir fait de la peine. Pardonnez-lui, ma chère
» sœur ; pensez à l'âge qu'il a, et combien il est fa-
» cile de faire dire à un enfant ce qu'on veut, et même
» ce qu'il ne comprend pas. Un jour viendra, j'espère,
» où il ne sentira que mieux le prix de vos bontés et
» de votre tendresse pour tous deux.

» Il me reste encore à vous confier mes dernières
» pensées. J'aurais voulu les écrire dès le commence-
» ment du procès, mais, outre qu'on ne me laissait
» pas écrire, la marche en a été si rapide que je
» n'aurais réellement pas eu le temps.

» Je meurs dans la religion catholique, apostolique
» et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où
» j'ai été élevée et que j'ai toujours professée ; n'ayant
» aucune consolation spirituelle à attendre, ne sa-
» chant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette
» religion, et même le lieu où je suis les exposerait
» trop s'ils y entraient une fois, je demande sincère-
» ment pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu
» commettre depuis que j'existe. J'espère que, dans
» sa bonté, il voudra bien recevoir mes derniers
» vœux, ainsi que ceux que je formais depuis long-
» temps, pour qu'il veuille bien recevoir mon âme
» dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon

» à tous ceux que je connais, et à vous, ma sœur, en » particulier, de toutes les peines que, sans le vou- » loir, j'aurais pu vous causer. Je pardonne à tous » mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis adieu à » mes tantes et à mes frères et sœurs. J'avais des » amis : l'idée d'en être séparée pour jamais, et leurs » peines, sont un des plus grands regrets que j'em- » porte en mourant. Qu'ils sachent du moins que, » jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux.

» Adieu, ma bonne et tendre sœur ; puisse cette » lettre vous arriver ! Pensez toujours à moi. Je vous » embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres » et chers enfants. Mon Dieu ! qu'il est déchirant de » les quitter pour toujours !

» Adieu, adieu ! Je ne veux plus m'occuper que de » mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre » de mes actions, on m'amènera peut-être un prêtre ; » mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot » et que je le traiterai comme un être absolument » étranger. »

Cettre lettre, confiée à Bault, gardien de la prison, fut remise par lui à Fouquier-Tinville, et saisie, après le jugement de ce dernier, par les trois conventionnels chargés de recueillir ses papiers. Les heritiers du conventionnel Courtois la rendirent à un ami de la famille royale (1).

Madame Elisabeth ne la connut jamais. Dieu ne l'a pas voulu. Déposée entre ses mains, elle lui eût sans

(1) Le 22 février 1815. La lettre de la Reine fut aussitôt communiquée à la Chambre des Députés, par M. Decazes, ministre de la police, et à la Chambre des Pairs, par M. le duc de Richelieu, au milieu des témoignages de la plus vive émotion.

doute été arrachée. La cruauté du tribunal révolutionnaire, en privant la captive du Temple de cette dernière consolation, a légué le testament de Marie-Antoinette à l'histoire, à la pitié et au respect de tous les âges. Un trait de cette vénération mérite d'avoir sa place dans ce récit.

En 1853, le souverain que la France démocratique avait appelé au trône impérial parcourait le Musée du Louvre avec sa jeune et belle épouse. Tous deux étaient au comble des félicités humaines. Ils admiraient, entourés de leurs amis et de leurs courtisans, les richesses dont ils étaient devenus les maîtres. Leur entrée au Louvre venait d'être acclamée par une population enthousiaste. Le présent était pour eux l'accomplissement du plus beau rêve, et l'avenir leur paraissait sans nuages. Tout à coup, ils s'arrêtèrent devant une feuille de papier jaunie que les archives de la République de 93 avaient transmises au Directoire, au Consulat, à l'Empire de 1804, à la Royauté de 1814, à celle de 1830, à la République de 1848, et enfin au gouvernement de 1852. Emus d'un indicible respect, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie invitèrent le conservateur du Musée à leur lire à haute voix la lettre de la Reine Marie-Antoinette à Madame Elisabeth, voulant ainsi rendre un hommage public à la mémoire des deux infortunées Princesses (1).

(1) Mémoires inédits.

XIV.

Le meurtre de Marie-Antoinette demeura ignoré des prisonniers du Temple. Madame Elisabeth entendit un colporteur crier sa condamnation, mais malgré cela l'espérance ne l'abandonna pas, car ayant su quelque chose du complot de M. de Rougeville et de celui dont le vicomte Charles Desfossez a donné la relation, elle demeurait persuadée que la Reine serait ou sauvée ou bannie. Les municipaux de service, les gardiens et les employés de la Tour eurent la charitable discrétion de l'entretenir dans son illusion. Simon était mieux informé ; le 16 octobre, quelques rumeurs confuses, le bruit lointain du tambour lui indiquèrent l'accomplissement d'un événement de quelque importance dans Paris. Il monta sur le haut de la Tour. Depuis la veille, il pariait avec sa femme que la Reine périrait, et tenait à savoir lequel des deux gagnerait la bouteille d'eau-de-vie mise à l'enjeu. Pendant qu'il écoutait le tambour, des commissaires de service arrivèrent et lui apprirent que le crime était consommé. Il se hâta de redescendre dans l'appartement où le Dauphin jouait avec un ballon, auprès de Marie-Jeanne. Alors, s'approchant de sa femme, Simon lui dit : « Tu as perdu ton pari. — Quel pari, demanda » ingénuement l'enfant. — Le pari ne te regarde pas, » mais, si tu es sage, tu en auras ta part. » Et le » soir, en effet, le fils de Marie-Antoinette portait à » ses lèvres une goutte de cette eau-de-vie dont l'eni-

» vraient ses gardiens, à l'occasion de la mort de sa » mère ! » (1)

Il y eut ce soir-là, entre Simon et sa femme, une querelle assez vive pour que Madame Elisabeth en entendît les clameurs. Elle craignit que l'enfant n'en eût été encore la victime et tenta de l'apercevoir les jours suivants sur la tour. Il y vint le 18 octobre, et, soit pitié de Simon, soit hasard, l'enfant s'arrêta de façon à être vu distinctement de sa tante. Ils échangèrent un regard douloureux. Ce fut pour la dernière fois. Les événements se précipitaient. Le silence de la séquestration et l'ombre de la mort allaient se répandre autour de l'enfant et de sa seconde mère.

Ennuyé de la vie de réclusion, Simon attendait impatiemment la réalisation du vœu exprimé par Chaumette, pour la translation des prisonniers dans les prisons ordinaires de la ville. Le comité de Salut public, plus circonspect que la Commune, retardait l'adoption de cette mesure, et prétendait maintenir les débris de la famille royale au Temple, mais la Commune ne se tint pas pour battue. Elle fit de nouvelles perquisitions chez les Princesses, espérant y découvrir quelques papiers compromettants, et ne trouva rien. Simon fut encore requis d'employer sa victime pour obtenir les armes qui manquaient contre sa seconde mère.

Un nouveau et absurde procès-verbal fut fabriqué en deux fois (le 26 octobre et le 3 décembre), signé par le Dauphin et daté du 13 frimaire (3 décembre) :

« Ce jourd'hui, 13 frimaire, l'an II de la Répu-

(1) Beauchesne.

» blique une et indivisible, nous, commissaires de la
» Commune, de service au Temple, sur l'avertisse-
» ment à nous donné par le citoyen Simon que
» Charles Capet avait à dénoncer des faits qu'il nous
» importait de connaître pour le salut de la Répu-
» blique, nous nous sommes transportés, quatre
» heures de relevée, dans l'appartement dudit Charles
» Capet, qui nous a déclaré ce qui suit : « Que, depuis
» environ quinze jours ou trois semaines, il entend
» les détenues frapper tous les jours consécutifs, entre
» six heures et neuf heures ; que, depuis avant-hier,
» ce bruit s'est fait un peu plus tard et a duré plus
» longtemps que tous les jours précédents ; que ce
» bruit paraît partir de l'endroit correspondant au
» bûcher ; que, de plus, il connaît, à la marche qu'il
» distingue de ce bruit, que pendant ce temps les
» détenues quittent la place du bûcher par lui indi-
» quée, pour se transporter dans l'embrasure de la
» fenêtre de leur chambre à coucher, ce qui fait pré-
» sumer qu'elles cachent quelques objets dans ces
» embrasures ; il pense que ce pourrait être de faux
» assignats, mais qu'il n'en est pas sûr, et qu'elles
» pourraient les passer par la fenêtre, pour les com-
» muniquer à quelqu'un.

» Ledit Charles nous a également déclaré que,
» dans le temps qu'il était avec les détenues, il a vu
» un morceau de bois garni d'une épingle crochue et
» d'un long ruban, avec lequel il suppose que les dé-
» tenues ont pu communiquer par lettres avec feu
» Capet.

» Et de plus, que ledit Charles se rappelle qu'il lui
» a été dit que, s'il descendait avec son père, il lui fit

» ressouvenir de passer tous les jours, à huit heures
» et demie du soir, dans le passage qui conduit à la
» tourelle, où se trouve une fenêtre de l'appartement
» des détenues.

» Charles Capet nous a déclaré de plus qu'il est for-
» tement persuadé que les détenues avaient quelques
» intelligences ou correspondances avec quelqu'un.

» De plus, nous a déclaré qu'il avait entendu lire
» dans une lettre que Cléry avait proposé à feu Capet
» le moyen de correspondance présumé par lui dé-
» clarant, que Capet avait répondu à Cléry que cela
» ne pouvait se pratiquer, et que cette réponse n'avait
» été faite à Cléry qu'à la fin qu'il ne se doutât pas
» de ladite correspondance.

» Déclare qu'il a vu les détenues fort inquiètes, parce
» qu'une de leurs lettres était tombée dans la cour.

» Ayant demandé au citoyen Simon s'il avait con-
» naissance du bruit ci-dessus énoncé, il a répondu
» qu'ayant l'ouïe un peu dure, il n'avait rien en-
» tendu ; mais la citoyenne Simon son épouse a con-
» firmé les dires dudit Charles Capet relativement au
» bruit.

» Ledit citoyen Simon nous a dit que, depuis en-
» viron huit jours, ledit Charles Capet se tourmentait
» pour faire sa déclaration aux membres du Conseil.

» Lecture faite aux dits déclarants, ont reconnu
» contenir vérité et ont signé ledit jour et an que
» dessus.

» *Signé :* Charles CAPET ; SIMON ; femme SIMON ;
» REMY ; SÉGUY ; ROBIN ; SILLANS. » (1).

(1) Archives nationales. Armoire de fer.

Est-il dans la longue suite des méfaits révolutionnaires « rien de plus odieux que cette intrigue téné-
» breuse, ourdie pour exploiter la peur et l'ignorance
» d'un enfant qui, vaincu par les mauvais traitements,
» témoigne contre la mémoire de son père, concourt
» à la mort de sa mère, déjà sur les marches de
» l'échafaud, et contribue à pousser vers le même
» but sa seconde mère ! Employer l'innocence au
» crime, n'est-ce pas un plaisir de démon (1). »

La Commune de Paris recula devant l'impossibilité d'asseoir une accusation capitale sur de pareils motifs. Un membre du Conseil général se borna à déclarer « que le récit d'un enfant dénonçant lui-même
» les petites intrigues de sa mère et de sa tante, ne
» pouvait que plaire à la moralité du Conseil géné-
» ral. » La situation des prisonniers demeura la même, au vif mécontentement de Simon. Mal payé, il savait que ses orgies étaient connues, et que des rapports avaient été faits contre lui. Sa position lui devint de plus en plus pesante. Marie-Jeanne tomba malade, et un médecin fut appelé au Temple pour lui donner des soins (2). C'était un chirurgien de l'Hôtel-Dieu, nommé Naudin, homme âgé et respectable qui demeurait dans le voisinage. En quittant la femme Simon, il traversa la chambre où son mari était attablé avec des municipaux qui buvaient et fumaient. L'enfant royal était parmi eux. Ces hommes le pressaient de chanter des couplets impies que Simon disait lui avoir appris. L'apparition du docteur réveilla

(1) Beauchesne. Madame Elisabeth. II.

(2) Fin de décembre 1793.

l'amour-propre du maître et, voyant Louis XVII hésiter, il lui ordonna d'obéir. Il pleura et Simon se précipitant sur lui, l'enleva en l'air par les cheveux : « Sacrée vipère, s'écria-t-il, il me prend envie de » t'écraser contre le mur. » M. Naudin courut à l'enfant, l'arracha des bras du geôlier, en criant avec une énergique indignation : « Scélérat ! que vas-tu faire. » La réunion demeura muette devant cette apostrophe inattendue. L'un des municipaux essaya de tourner la chose en plaisanterie. Mais nul cependant n'osa empêcher le courageux vieillard de revenir, ce qu'il fit dès le lendemain. Quelles furent sa surprise et son émotion, lorsqu'au passage d'une chambre dans l'autre, le petit prisonnier l'arrêta par la main, et, lui présentant deux poires qu'il avait reçues la veille pour son goûter, il lui dit avec l'accent du cœur : « Hier, vous m'avez prouvé que vous vous intéressez » à moi, je vous en remercie ; je n'ai que ceci pour » vous en témoigner ma reconnaissance, vous me » feriez bien plaisir de l'accepter ! » Le vieillard prit la main de l'enfant, la serra dans les siennes et ne put lui répondre que par ses larmes (1).

Le 5 janvier 1794 Simon, atteint par un arrêté de la Commune qui interdisait le cumul des fonctions de membre du Conseil général et des emplois salariés par l'Etat, s'empressa de résigner son poste d'instituteur. Cependant, comme son traitement ne lui était pas payé, il ne quitta pas le Temple immédiatement et alla loger quelques jours avec sa femme au-

(1) Récit de Naudin. Voyez Eckard, p. 186, d'après le récit détaillé de M. Naudin fils. M. Naudin père mourut en 1809.

dessus des écuries. Le 19 janvier, enfin, ils remontèrent chez le petit prince pour le présenter aux commissaires de garde, en les priant de leur « en donner » décharge. »

Les adieux des instituteurs à l'élève furent ce qu'ils devaient être. Marie-Jeanne dit à l'enfant : « Adieu » Capet, je ne sais quand je te reverrai. » — « Oh ! le » crapaud, reprit Simon, il n'est pas encore écrasé, » mais il ne sortira pas de la crapaudière, quand bien » même tous les capucins de la terre se mêleraient de » l'en tirer ! » Et il appuya la main sur la tête du jeune prisonnier, qui reçut en silence la dernière malédiction de son geôlier. Le misérable laissait l'enfant royal brisé par les mauvais traitements, et dominé par une résignation mortelle (1).

Madame Elisabeth entendit le bruit du départ de Simon, et se berça pendant quelques jours de l'espoir que son neveu avait quitté le Temple. « Le 19 janvier, » raconte Madame Royale, nous entendîmes chez mon » frère un grand bruit qui nous fit conjecturer qu'il » s'en allait du Temple, et nous en fûmes convaincues » quand, regardant par le trou de la serrure, nous » vîmes emporter des paquets. Les jours d'après, nous » entendîmes ouvrir la porte et marcher dans la » chambre, et nous restâmes toujours persuadées » qu'il était parti (2). Nous crûmes qu'on avait mis en » bas quelque personnage considérable. »

(1) Simon fut arrêté le 9 thermidor et périt avec Robespierre.

(2) Cette relation a donné lieu de croire que Madame Elisabeth, durant les derniers mois de sa vie, cessa d'avoir des nouvelles de Louis XVII, et qu'elle le crut ou délivré ou transporté dans une autre partie de la prison. Eckard, dans

XV.

Sans la relation de Madame Royale, il serait presque impossible de décrire la phase d'abandon et de détresse dans laquelle entra Madame Elisabeth après les événements qui viennent d'être rapportés. Misère monotone, sombre, terne, vie du prisonnier inconnu, avec ses lassitudes profondes, ses humiliations incessantes, ses plaies physiques, ses dégoûts journaliers.

L'hiver fut long et rigoureux. Glacées par les nuits de janvier, les recluses se levaient dès la première heure du jour, et se trouvaient prêtes à recevoir les chétives provisions qui leur étaient apportées par le garçon servant Caron, par un porteur d'eau dont on ne donne pas le nom et par un porteur de bois que les registres du Temple appellent Henry. Les commissaires venaient ensuite et se montraient souvent grossiers et insolents. « On nous tutoya beaucoup, dit Madame » Royale. Nous méprisions toutes les vexations. Mais » ce dernier degré de grossièreté faisait toujours rou- » gir ma tante et moi. »

Les portes verrouillées et les gardiens partis, Madame Elisabeth mettait en ordre sa chambre et apprenait à sa petite compagne à l'imiter. « Ma tante » m'avait accoutumée à me servir seule et à n'avoir » besoin de personne. Elle avait arrangé ma vie de

ses *Mémoires sur Louis XVII*, Beauchesne, dans sa *Vie de Madame Elisabeth*, émettent cette opinion, que nous ne pouvons partager. Des preuves sérieuses nous attestent, comme on le verra plus loin, qu'il en fut tout autrement.

» manière à en employer toutes les heures ; le soin
» de ma chambre, la prière, la lecture, le travail,
» tout était classé. Elle m'avait habituée à faire mon
» lit seule, à me coiffer, me lacer, m'habiller, et elle
» n'avait, de plus, rien négligé de ce qui pouvait en-
» tretenir ma santé. Elle me faisait jeter de l'eau
» pour rafraichir l'air de ma chambre, et avait exigé
» en outre, que je marchasse avec une grande vitesse,
» pendant une heure, la montre à la main. » Le repas principal avait lieu à midi. Les aliments apportés le matin étaient disposés avec une propreté minutieuse. Madame Elisabeth prononçait le bénédicité au commencement et les grâces en finissant. « Elle
» fit son carême entier, dit la relation, quoique
» privée d'aliments maigres. Elle prenait à dîner
» une écuelle de café au lait (c'était son déjeuner
» qu'elle gardait), et le soir elle ne mangeait que du
» pain. Elle m'ordonnait de manger ce qu'on m'ap-
» portait, n'ayant pas l'âge porté pour faire absti-
» nence. »

Les chambres des prisonnières ont été décrites par les conventionnels et les membres du Comité de sûreté générale qui visitèrent les détenus du Temple après le 9 thermidor. Barras y pénétra le 10, deux mois après la mort de Madame Elisabeth ; le gardien Gomin, ensuite ; Harmand de La Meuse, l'année suivante ; le commissaire civil Guérin et le conventionnel Rovère, un peu plus tard. L'appartement était resté dans le même ordre que lorsque Madame Elisabeth l'occupait. « On voyait en entrant une très grande
» cheminée dans laquelle était un très petit feu de
» cotrets sur un monceau de cendres... Un lit était à

» gauche ; au pied du lit une porte ouverte commu-
» niquant à l'autre chambre· Il faisait un froid plu-
» vieux et ce froid vous saisissait en entrant dans cette
» vaste chambre, sous un plafond antique extrême-
» ment élevé, et le tout fermé de murs d'une épais-
» seur extraordinaire (1). Tout me parut humide et
» glacial et cependant proprement tenu. Une seule
» fenêtre, masquée par une caisse de bois formée en
» hotte et défendue par une énorme grille, et élevée
» de plusieurs pieds au dessus de la tête, éclairait la
» chambre. Un grand canapé était au-dessous. (2)
» Les quelques meubles qui se trouvaient dans les
» deux pièces étaient beaux et très bien tenus. Dans
» l'angle de la seconde chambre était un piano à
» queue d'un très grand prix. C'était celui de la Reine.
» Aux deux coins de la cheminée il y avait des en-
» coignures en acajou et dans ces encoignures quel-
» ques livres. » (3)

Sur les murailles étaient gravées, avec une pointe d'aiguille ou de ciseaux, des inscriptions où se retrouvaient l'âge et les sentiments des prisonnières. « Marie-
» Thérèse-Charlotte est la plus malheureuse personne
» du monde. Elle ne peut obtenir de savoir des nou-
» velles de sa mère, pas même d'être réunie à elle,
» quoiqu'elle l'ait demandé mille fois. » Venaient ensuite des passages de l'Ecriture sainte et des psaumes. Chez Madame Elisabeth se lisaient en caractères fermes les lignes suivantes :

(1) Guérin s'étonne que Madame Royale ait échappé à l'effet de cette habitation glaciale.

(2) Relation d'Harmand, de la Meuse.

(3) Relation de Gomin.

Per agoniam et passionem tuam
Libera nos,
Per mortem et sepulturam tuam
Libera nos (1).

Les occupations des prisonnières étaient chaque jour les mêmes. Le raccommodage de leurs vêtements laissait peu de temps à l'étude. Cependant Madame Elisabeth essayait parfois de distraire sa petite compagne pendant qu'elle travaillait, en lui lisant des chapitres des voyages de Cook et du roman de Cécilia, de miss Burney. Madame Royale a dit aussi qu'elle lui parlait de ses amies absentes (2), des temps heureux de Trianon et de Montreuil. Madame Elisabeth donnait ainsi à cette triste vie une sorte de charme. Elle établissait dans ces chambres désolées, l'ordre, le soin et surtout la présence continuelle du Dieu qui la soutenait dans ses cruelles épreuves. Ne se plaignant jamais, elle ne pouvait cacher la tendre pitié que lui inspirait sa nièce, à l'âge où l'infortune est ordinairement étrangère. Elle n'avait plus que des exemples et des conseils à lui donner, et ne comptait que sur sa mémoire pour retenir les enseignements utiles à son avenir. Aussi que de paroles éloquentes s'échappaient de son cœur! que d'instructions elle prodiguait à cette enfant qui se développait et prospé-

1) Relation de Rovère qui cite encore d'autres inscriptions et ajoute ces mots : « Celui qui lisait ces paroles s'enfuit à la » hâte comme si le doigt de Dieu l'eût touché. Le remords » me poussa hors de l'appartement. » Voy. Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France*, p. 204.

(1) Lettre de Madame Royale à Mme la marquise de Raigecourt, 1799.

rait sous ses yeux, comme une plante fleurissant sur des ruines ! Elle lui apprenait à souffrir avec courage, à s'élever au-dessus des persécutions, à ne compter que sur les félicités éternelles. Fidèle aux sentiments de Louis XVI, elle lui répétait que l'esprit de vengeance ne devait pas entrer dans son cœur, et que la France égarée méritait néanmoins son amour (1). Sachant combien l'espérance est nécessaire à la jeunesse, elle l'entretenait dans celle de voir sa patrie délivrée de la tyrannie jacobine, non par l'intervention étrangère, mais par cette armée vendéenne, qu'une illusion heureuse lui permettait de croire près de triompher encore !

« Dans ces conversations, qui se tenaient souvent » au milieu des ténèbres, et auxquelles le calme de la » nuit donnait encore un ton plus persuasif et plus » attachant, la captive s'efforçait sans cesse de justi- » fier la nation au nom de laquelle se renouvelaient, » chaque jour, tant de scènes d'horreur. Elle recom- » mandait à sa jeune compagne de ne pas la confon- » dre avec les monstres qui outrageaient si audacieu- » sement la douceur et la loyauté françaises ; elle lui » garantissait que cette nation, à son premier amour » pour la fille de Louis XVI, ajouterait encore un » amour de repentir et d'expiation, et saisirait avec » empressement l'occasion de lui en donner des » preuves. Madame Royale croyait volontiers à ces » assurances, et ses tourments étaient adoucis par

(1) Mémoires de Mme de Tourzel. Entretien de Madame Royale avec Mme de Mackau. Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France*.

» l'idée qu'elle aurait un jour le plaisir de pardon-
» ner (1).

Plus tard, lorsque la lumière se fit sur la situation des orphelins du Temple, un tableau d'une terrible éloquence s'offrit aux conventionnels qui pénétrèrent auprès d'eux. Le frère s'éteignait dans un abject abandon, ne conservant d'autre espérance que celle de mourir, d'autre force que celle de s'imposer un morne silence, dans la crainte d'avoir encore à dénoncer sa famille. La sœur, au contraire, avait dominé la maladie, le désespoir, les épouvantes de la solitude et brillait de l'idéal d'une jeunesse vigoureuse et belle (2). Dans l'infortuné Louis XVII, on trouvait la victime du farouche précepteur de la Commune. Dans Marie-Thérèse, l'œuvre de cette institutrice chrétienne qui s'appela Madame Elisabeth.

Mais la pensée de Madame Elisabeth ne s'arrêtait pas seulement sur sa petite compagne. Une sympathie déchirante l'unissait au malheureux enfant qui pleurait solitaire et misérable dans le cachot où la barbare Convention l'avait muré depuis le départ de Simon. On sait que la chambre du prince était la même que Cléry avait occupée et se trouvait juste au-dessous de celle de Madame Elisabeth (3). La dépo-

(1) Ferrand. *Eloge de Madame Elisabeth*, seconde édition de 1814.

(2) « Nous avions laissé Madame faible et délicate, et en la
» revoyant au bout de trois ans de malheurs sans exemples,
» nous fûmes bien étonnés de la trouver belle, grande et
» forte. » *(Souvenirs de Mme la comtesse de Béarn).*

(3) Plan et coupe de la Tour. Ouvrages de Beauchesne et de Chantelauze. »

sition du 3 décembre, et plus tard la touchante parole de Louis XVII au chirurgien Pelletan (1), attestent, avec d'autres preuves encore, que le moindre bruit s'entendait d'un étage à l'autre. Plus d'une fois les gémissements du captif montèrent aux oreilles attentives de sa seconde mère, sans qu'il fut possible à celle-ci de venir à son secours ! Plus d'une fois elle interrogea des yeux, des gestes, le porte-clefs Le Baron (2), le garçon servant Caron, qui s'approchaient du guichet de Louis XVII deux ou trois fois chaque jour ! Elle parvenait ainsi, malgré la surveillance des commissaires, non seulement à savoir une partie de la vérité sur son état, mais la vérité entière. Ecoutons ce passage du récit de Madame Royale : « Mon frère » croupissait dans la malpropreté. On n'avait aucune » pitié de ce malheureux enfant. Il se trouva un seul » garde dont les manières plus honnêtes m'engagèrent » à lui recommander mon pauvre frère. » Ici les registres du Temple suppléent aux détails que ne donne pas Madame Royale sur ce fait, et nous apprennent que ce commissaire se nommait Cressend, et qu'il était de service à la Tour au commencement de germinal an II, du 1er au 7 (mars 1794). Evidemment, Madame Elisabeth avait cru intéresser davantage la pitié du municipal, en laissant sa nièce lui parler en faveur de son frère. Cressend dressa même une sorte de mémoire fait pour

(1) « Ne parlez pas si haut, ma sœur pourrait nous entendre.»

(2) Nous remettons l'orthographe de ce nom tel qu'il est indiqué à l'état nominatif des employés du Temple. Le père ou le frère de cet individu était concierge et gardien des scellés. L'autre porte-clefs, Gourlet, avait été renvoyé avec Turgis, à la fin de 1793.

être présenté au conseil, et dont la police eut connaissance. Nous voyons aussi confirmé, dans le registre, l'assertion de Madame Royale, « qu'il fut chassé le » lendemain. » L'arrêté du conseil porte « pour avoir » plaint le sort du petit Capet. » (1) Habituellement maltraitée par les municipaux, Madame Elisabeth s'apercevait qu'ils étaient plus humains envers Madame Royale, et nous verrons qu'en quittant la prison, elle lui avait recommandé de chercher à se réunir à son malheureux frère.

Durant le dernier mois de son existence, on rapporte que Madame Elisabeth, cédant à ses cruels pressentiments, voulut préparer sa nièce à une séparation prochaine. Ayant ouvert un sachet qu'elle portait sur elle et qui contenait des cheveux du Roi et de la Reine, elle coupa une tresse de ses propres cheveux, la plaça avec les autres dans le même paquet et le remit à sa nièce. « Gardez, lui dit-elle, ma fille, ces » souvenirs. C'est le seul présent que je puisse vous » faire. On m'a enlevé tout. Je ne puis rien vous » léguer par écrit. Au moins, ma chère enfant, retenez » bien les consolations que je vous ai données. Elles » suppléeront aux livres qui vous manquent. Elevez » votre âme à Dieu ! Il nous éprouve, parce qu'il » nous aime et nous apprend le néant des choses de » ce monde. Puis, dit-elle en pleurant et en la serrant » dans ses bras, « Dieu seul est vrai ! Dieu seul est » grand ! (2). »

(1) Registre du Temple, XXIV, p. 14, 109. Voir aussi la note de Barrière qui reproduit l'arrêté du conseil qui chasse le municipal. Voy. aussi Eckard, *Mémoires sur Louis XVII*, p. 187.

(2) Extrait d'une brochure publiée à Londres en 1795 par

Ces paroles avaient été dites autrefois devant le cercueil de Louis XIV ! Mais ne semblent-elles pas mille fois plus sublimes répétées, dans cette prison, par cette martyre à la veille de marcher au supplice, car telle était la conviction de Madame Elisabeth. Le peu de relations qu'elle avait encore avec ses gardiens lui révélait le sort qui l'attendait. Les privations augmentaient. Ils lui refusaient jusqu'à un onguent nécessaire à une plaie qu'elle avait au bras, en lui faisant comprendre que ses jours étaient comptés. Ils retiraient de sa chambre le peu de meubles superflus qui s'y trouvaient. « Au commencement du printemps, » dit Madame Royale, on nous ôta la chandelle, et » nous nous couchions lorsqu'on n'y voyait plus. »

Le printemps, mot étrange, jeté sur cette sombre misère ! Il était venu cependant le printemps de 1794, et le mois appelé floréal par le calendrier républicain avait des rayons même pour le Temple, des végétations, même pour ses murailles désolées ! Quand la soirée s'avançant obligeait les captives à suspendre toute occupation, c'était pour Madame Elisabeth une jouissance que de respirer le souffle d'air adouci qui lui arrivait par la croisée grillée. Quelques chants d'oiseaux nichés dans la mousse noirâtre des fissures des pierres, lui jetaient alors leurs notes joyeuses. Une hirondelle, « fille de Roi comme elle », lui eût dit quelque poète de son temps, passait et repassait devant les barreaux et se heurtait

M. le chevalier de M... (Brochure in-8° de 109 pages, publiée à Londres, J. de Boffe, Gerard-Street, Soho, 1796. Avec l'éloge de Ferrand, qui parut en mars 1795, c'est un des premiers écrits qui aient paru sur Madame Elisabeth.

aux carreaux verdis par l'humidité. Douce vision trop vite évanouie, car la nuit devenant plus obscure, les captives n'entendaient plus que le bruit des sabres traînant dans l'escalier, pendant que les cachots se fermaient aux autres étages de la tour.

XVI.

Quelques historiens ont affirmé à tort, que le meurtre de la sœur de Louis XVI, avait été un crime commis presque à l'insu de la Convention. D'autres l'ont considéré comme un événement inaperçu, qui se perdit dans la confusion sanglante de cette époque barbare. Ils se sont également trompés. Jamais forfait plus révoltant ne fut aussi longtemps prémédité par les hommes qui opprimaient la France. Jamais crime ne fut entouré de circonstances plus connues et plus écrasantes pour ses auteurs. La recherche seule des préliminaires du procès de Madame Elisabeth remplirait un volume entier, et formerait un recueil d'observations curieuses sur les variations révolutionnaires de la période comprise entre le 10 août 1792 et le commencement de mai 1794. Un fait étrange d'abord, facile à expliquer pour peu que l'on y réfléchisse, ressort de cette enquête ; c'est le rôle de Robespierre qui, longtemps défenseur de Madame Elisabeth, devient enfin son boureau. Sombre épisode où se manifeste avec une éclatante vérité, d'une part l'asservissement de l'ambition au crime, de l'autre le triomphe de la vertu jusque dans la mort la plus cruelle.

Dès 1792, Hébert, à la tête de la faction du *Père Duchêne*, commence à calomnier Madame Elisabeth. Alors se répandent contre elle les écrits perfides, les mensonges infamants déjà imprimés contre la Reine. Un peu plus tard, les journaux, les livres, les pièces de théâtre, offrent en pâture, à la curiosité du public parisien, des anecdotes, des articles, des estampes, des brochures perverses contre la pieuse et chaste sœur de Louis XVI. Beaucoup de ces ouvrages existaient encore il y a peu d'années, ensevelis sous la poussière des bibliothèques délaissées. Après la mise en accusation de la Reine, Hébert essaye de confondre Madame Élisabeth dans la dénonciation du Dauphin, préparant ainsi un procès par l'autre. Le 7 brumaire suivant (28 octobre 1793), ce même Hébert demande, en pressant le jugement des Girondins, que l'on traduise aussi Madame Elisabeth au tribunal. « On jugea Capet et sa femme, s'écrie-t-il, » et leurs nombreux complices restent impunis. J'ai » vu sur la sœur de Capet des traits qui peignent sans » réplique cette femme atroce ; c'est elle qui accom- » pagna son frère à la revue des assassins du peuple, » dans sa fuite et dans toutes ses démarches contre- » révolutionnaires ; qui lui en souffla un grand nom- » bre ; on sait qu'elle se défit de ses diamants pour » les envoyer à l'homme qui avait provoqué sur nous » le fer et le feu ; il est mille traits d'elle qui devraient » déjà l'avoir conduite à l'échafaud ; on n'en parle » pas non plus, et sans doute on veut ainsi la sous- » traire à la justice, à la vengeance du peuple. » (1)

(1) *Moniteur* du 10 brumaire an II, p. 162.

Madame Elisabeth eut alors, qui le croirait, un défenseur, et quel défenseur ! Robespierre lui-même, jaloux d'Hébert et qui cherchait à écraser la Commune. Plus intelligent et plus ambitieux que ses collègues, il comptait avec l'opinion publique. Le procès de la Reine avait soulevé une vive indignation, et malgré l'oppression et la terreur, il voyait le régime républicain perdre des partisans. Dans sa séance du 1er frimaire (21 novembre 1793), aux Jacobins, Robespierre amena le rejet d'une proposition d'Hébert tendant à « faire juger la race de Capet. » Mais, quelques jours après, le quintidi frimaire de l'an II (25 novembre 1793), la demande de la Commune se représenta sous une autre forme :

« Législateurs, disait une adresse signée de tous » les membres de la Commune, vous avez décrété » l'égalité, source du bonheur public ; elle s'établit sur des bases désormais inébranlables ; et cependant elle est violée, cette égalité, et de la » manière la plus révoltante, dans les vils restes de » la tyrannie, dans les prisonniers du Temple. Pourraient-ils encore, ces restes abominables, être » comptés pour quelque chose dans les circonstances » actuelles, ce ne serait qu'en raison de l'intérêt que » la patrie aurait d'empêcher qu'ils ne déchirassent » son sein et ne renouvelassent les atrocités commises » par les deux monstres qui leur ont donné le jour. » Si donc tel est à leur égard le seul et unique intérêt de la République, c'est sous sa surveillance » entière qu'ils doivent être placés, et ils ne sont plus » ces temps horribles où une faction liberticide, dont » le glaive de la loi a fait justice, avait choisi comme

» moyen de vengeance contre une Commune patriote
» qu'elle abhorrait, une responsabilité qui outrageait
» toutes les lois et qui pèse depuis plus de quinze
» mois sur la tête de chacun des membres de la
» Commune de Paris.

» La raison, la justice, l'égalité vous crient, légis-
» lateurs, de faire cesser cette responsabilité.

» Et comme il est plus que temps de rendre à leurs
» travaux deux cent cinquante sans culottes qu'on
» emploie injustement chaque jour à la garde des
» prisonniers du Temple, la Commune de Paris at-
» tend de votre sagesse :

» 1° Que vous enverrez au plus tôt l'infâme Elisa-
» beth au tribunal révolutionnaire ;

» 2° Qu'à l'égard de la postérité du tyran, vous pren-
» drez des mesures promptes pour la faire transférer
» dans telle prison que vous aurez choisie, pour y
» être renfermée avec les précautions convenables, à
» l'effet d'y être traitée dans le système de l'égalité
» et de la même manière que les autres détenus
» dont la République a eu besoin de s'assurer.

» DUNOUY ; RENARD ; LE CLERC ; LEGRAND, tous
» de la Commune ; DORIGNY. » (1)

Cette fois encore la Convention n'adopta pas les conclusions de cette pétition de la Commune, et maintenant les détenus au Temple, elle retarda la mise en accusation de Madame Elisabeth. Hébert, impatient, s'entendit avec les époux Simon pour arracher au Dauphin, le 13 frimaire (3 décembre 1793), l'ab-

(1) Archives nationales, f. 7, carton 3,393, p. 95. M. de Beauchesne cite cette pièce, *Vie de Madame Elisabeth*, II, p. 195.

surde dénonciation que nous avons reproduite. De plus, il essaya d'obtenir de Tison des aveux contre Madame Elisabeth. Tison garda un silence stoïque. On le mit au secret, et dans l'espoir d'obtenir de lui à force de résistance quelque révélation, on ne l'envoya pas au tribunal révolutionnaire, et il demeura enfermé dans le cachot où le découvrit Harmand de la Meuse, en 1795.

Après cette tentative, Hébert et Simon provoquèrent une dénonciation contre Mme de Sérent et deux de ses domestiques, comme conspirant avec Madame Elisabeth. Tous trois furent conduits à la section du quartier où ils demeuraient. Les franches et courageuses réponses de Mme de Sérent, l'effet du nom toujours vénéré de la sœur de Louis XVI, désarmèrent les et juges, le peuple reconduisit la dame d'atours dans son hôtel avec des égards respectueux. Tant de défaites successives ne découragèrent pas Hébert. Le 10 décembre il acheta, d'un misérable appelé Pépin de Grouhette, une attestation informe, tendant à prouver que, de concert avec le Roi, Madame Elisabeth aurait envoyé ses diamants au comte d'Artois avant le 20 juin 1792. Hébert envoya cette pièce à la Convention pour être jointe à la pétition du 25 novembre. Cependant l'hiver s'écoula, et, soit par l'influence de Robespierre, soit pour une autre cause, Madame Elisabeth demeura au Temple. La situation d'Hébert augmentait pourtant d'importance. Chef de la Commune, lui et Ronsin, adjudant général de l'armée révolutionnaire, étaient presque maîtres de Paris au commencement de 1794. Leur tyrannie offusquait Robespierre. C'était à la Commune de Paris qu'était dû le succès du

31 mai ; elle seule pouvait balancer la puissance de Maximilien (1). Il résolut donc de la renverser et de la remplacer par une autre, composée de gens à sa dévotion. Après avoir laissé Hébert et sa bande se dépopulariser par les saturnales inventées par Chaumette, il les enveloppa dans une même accusation, celle de vouloir rétablir la tyrannie. Ils périrent au commencement de germinal. Le supplice de Danton et de Chaumette suivit celui d'Hébert. Robespierre atteignit ainsi le comble de sa puissance. Mais une rumeur dont l'origine n'a pas été pénétrée le força de donner un gage à la République : on répandit qu'il voulait sauver Madame Elisabeth, parce qu'il avait formé le projet d'épouser Madame Royale, fille du dernier roi de France, et d'ériger sa tyrannie en souveraineté (2). Collot-d'Herbois, qu'il avait blessé par ses hauteurs, fut, dit-on, un des propagateurs de ce bruit. Selon d'autres récits, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, le mit en demeure de sacrifier la princesse pour démentir l'ambition qu'on lui prêtait lâchement, et Robespierre abandonna la captive qu'il aurait pu sauver.

Ignorante de ces circonstances, Madame Elisabeth s'attendait cependant à mourir, comme nous l'avons dit. Il est probable que dans cette conviction, elle avait même dicté à sa nièce une courte réclamation en faveur du Dauphin qu'elle savait malade, et qu'elle devait remettre aux commissaires à leur prochaine

(1) Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, d'après les documents originaux conservés aux archives de l'Empire, par E. Campardon. Paris, librairie de Poulet-Malassis, 1862, t. Ier, p. 315.

(2) Id., p. 419.

visite. La journée du 20 floréal (10 mai), s'était écoulée lourde et orageuse. « Nous allions nous » mettre au lit, dit Madame Royale, quand on ou- » vrit les verroux et on vint frapper à notre porte. » Ma tante dit qu'elle allait passer sa robe. On lui » répondit que cela ne pouvait pas être si long et on » frappa si fort qu'on pensa enfoncer la porte. — » Citoyenne, veux-tu bien descendre ? — Et ma nièce ? » — On s'en occupera après. Ma tante m'embrassa, » et me dit de me calmer ; qu'elle allait remonter » — Non, citoyenne, tu ne remonteras pas, lui dit- » on ; prends ton bonnet, et descends. On l'accabla » alors d'injures et de grossièretés ; elle les souffrit » avec patience, prit son bonnet, m'embrassa encore, » et me dit d'avoir du courage et de la fermeté, d'es- » pérer toujours en Dieu, de me servir des bons » principes de religion que mes parents m'avaient » donnés, et de ne point manquer à leurs recomman- » dations. »

Dans son entretien avec Mme de Tourzel, la jeune princesse ajoute : « En m'embrassant pour la der- » nière fois et m'excitant au courage et à la résigna- » tion, elle me recommanda positivement de de- » mander que l'on mît une femme auprès de moi. » Ce furent les derniers mots de Madame Elisabeth à sa nièce. Elle sortit, descendit rapidement l'escalier et fut conduite dans la salle du conseil. Là elle est fouillée pendant que l'on rédige le procès-verbal de décharge des geôliers, après avoir lu celui de la translation.

« Le 20 floréal an II, vers sept heures du soir, » l'huissier Monet s'est rendu au Temple accompagné » des citoyens Fontaine, adjudant général d'artillerie

» de l'armée parisienne, et Saraillée, aide de camp
» du général Hanriot ; il présenta aux membres du
» conseil Mouret, Eudes, Magendie et Godefroy, une
» lettre de Fouquier, accusateur public près le tribu-
» nal révolutionnaire, portant invitation de remettre
» entre les mains desdits susnommés la sœur de
» Louis XVI. »

La lecture faite, les envoyés de Fouquier-Tinville signent sur le registre du Temple la remise qui leur est faite de la prisonnière. Ils lui font traverser, sous une pluie battante, le jardin et la première cour ; là, ils montent en fiacre avec elle et donnent ordre au cocher d'aller à la Conciergerie. Madame Elisabeth quitta ainsi cette prison où son cœur brisé laissait les deux enfants dont elle était la dernière protectrice.

Partie vers sept heures trois quarts, elle avait à traverser le quartier qui séparait le Temple de la Conciergerie. La grande ville terrorisée avait un aspect lugubre ; une pluie d'orage noyait les ruisseaux sur lesquels s'inclinaient les pentes des rues pavées et dépourvues de trottoirs. Quelques rares passants glissaient le long des maisons, et passaient rapidement sous les réverbères dont ils redoutaient la pâle clarté. La vue du fiacre, la direction que prenait le cocher, les figures qu'ils voyaient aux portières, annonçait assez que cette voiture conduisait une victime au tribunal révolutionnaire. Le visage pâle de la prisonnière, sa robe et sa coiffure blanche formait un étrange contraste avec la figure de bandit de l'aide-de-camp d'Hanriot, assis à côté d'elle. Dans ce quartier autrefois le plus vivant de Paris, les boutiques étaient closes et les habitations fermées. C'était aux abords de la Con-

ciergerie que se concentrait la foule enfiévrée de toutes les passions du moment. Crieurs, colporteurs, vendeurs de journaux, curieux, juifs, agioteurs, marchands de toute espèce, affluaient à ces portes depuis le matin jusqu'aux heures les plus avancées de la nuit. Ce peuple prenait une physionomie plus sinistre à mesure que l'on approchait de la prison. Malgré l'orage, le nom de Madame Elisabeth avait attiré une foule nombreuse. Les femmes qui s'intitulaient à la Convention, tricoteuses de Robespierre, et autour de l'échafaud, lécheuses de guillotine, attendaient la Princesse pour la huer dans son infortune. A l'arrivée du fiacre, elles se placèrent en haie, et elle eut à subir les insultes dont chaque accusé avait sa part, en pénétrant dans la prison. Celle de la tour du Temple était un palais en comparaison de la Conciergerie. Néanmoins, Madame Elisabeth y entra avec un vague espoir d'y retrouver la Reine. Ayant courbé la tête sous la voûte sombre de la porte, elle vit dans la première pièce un homme assis dans un fauteuil. C'était Richard, concierge, le même qui avait reçu la Reine et dont la femme s'était montrée humaine et respectueuse envers Marie-Antoinette. Emprisonné ensuite, il venait d'être réintégré dans ses fonctions. On assure que la princesse dit en passant devant lui : « Peut-être vais-je revoir ma sœur. » (1). De cette salle, elle fut conduite dans le greffe, chambre malpropre coupée en deux par des barreaux (2) et y resta jusqu'à dix heures et demie. On la reconduisit

(1) Guénard, d'après des témoins oculaires.
(2) Histoire du tribunal révolutionnaire, tome II.

alors dans la salle du tribunal révolutionnaire, pour y subir un premier interrogatoire.

Un décret de la Convention, daté du 28 germinal an II, attribuait au tribunal révolutionnaire la police de la prison de la Conciergerie et de deux autres maisons d'arrêt. L'accusateur public de ce tribunal était Fouquier-Tinville. Homme de sang, pilier de tripot et de cabaret, adonné aux plus sales débauches, il était placé sur le premier gradin du tribunal. Deux gros cartons lui servaient de pupitres (1). Ce fut lui qui consigna les demandes et les réponses de l'interrogatoire (2), avec l'exactitude et la rapidité incroyable qu'il mettait à son horrible métier :

« Ce jourd'huy, 20 floréal, l'an II de la République » française, une et indivisible, nous, Gabriel Deliège, » vice-président du tribunal révolutionnaire, assisté » d'Anne Ducray, commis greffier du tribunal, et en » présence d'Antoine Quentin-Fouquier, accusateur » public, avons fait amener de la maison d'arrêt, dite » la Conciergerie, la ci-après nommée, à laquelle » nous avons demandé ses noms, surnoms, âge, pro» fession, pays et demeure.

» A répondu se nommer Elisabeth-Marie Capet, » sœur de Louis Capet, âgée de trente ans, native de » Versailles, département de Seine-et-Oise.

» D. — Avez-vous, avec le dernier tyran, conspiré » contre la société et la liberté du peuple français ?

» R. — J'ignore à qui vous donnez ce titre, mais » je n'ai jamais désiré que le bonheur des Français.

(1) Mercier, *Le Nouveau Paris*.
(2) Dossiers du parquet.

» D. — Avez-vous entretenu des correspondances » et intelligences avec les ennemis intérieurs et exté- » rieurs de la République, et notamment avec les » frères de Capet et les vôtres, et ne leur avez-vous » pas fournis des secours en argent?

» R. — Je n'ai jamais connu que des amis des Fran- » çais ; jamais je n'ai fourni de secours à mes frères, » et depuis le mois d'avril 1792, je n'ai pas reçu de » leurs nouvelles et ne leur ai pas donné des miennes.

» D. — Ne leur avez-vous pas fait passer des dia- » mants?

» R. — Non.

» D. — Je vous observe que votre réponse n'est » point exacte sur l'article des diamants, attendu qu'il » est notoire que vous avez fait vendre vos diamants » en Hollande et autres pays étrangers, et que vous » en avez fait passer le prix en provenant, par vos » agents, à vos frères, pour les aider à soutenir leur » rébellion contre le peuple français.

» R. — Je dénie le fait, parce qu'il est faux.

» D. — Je vous observe que, dans le procès qui » eut lieu en novembre 1792, relativement au pré- » tendu vol de diamants fait au ci-devant garde- » meuble, il a été établi et prouvé aux débats, qu'il » avait été distrait une portion des diamants que » vous portiez autrefois ; qu'il a pareillement été » prouvé que le prix en avait été transmis à vos frères » par vos ordres, pourquoi, je vous somme de vous » expliquer catégoriquement sur ces faits.

» R. — J'ignore les vols dont vous venez de parler. » J'étais, à cette époque, au Temple, et je persiste, » au surplus, dans ma précédente dénégation.

» D. — N'avez-vous pas eu connaissance que le » voyage déterminé par votre frère Capet et Marie- » Antoinette, pour Saint-Cloud, à l'époque du 18 avril » 1791, n'avait été imaginé que pour saisir l'occasion » de sortir de France.

» R. — Je n'ai eu connaissance de ce voyage que » par l'intention qu'avait mon frère de prendre l'air, » attendu qu'il n'était pas bien portant.

» D. — Je vous demande, s'il n'est pas vrai, au » contraire, que le voyage n'a été arrêté que par » suite des conseils des différentes personnes qui se » rendaient alors habituellement au ci-devant château » des Tuileries, notamment de Bonnet, ex-évêque de » Clermont et autres prélats et évêques, et vous-même » n'avez-vous pas sollicité le départ de votre frère ?

» R.—Je n'ai point sollicité le départ de de mon frère, » qui n'a été décidé que d'après l'avis des médecins.

» D. — N'est-ce pas pareillement à votre sollicita- » tion, et à celle de Marie-Antoinette, votre belle- » sœur, que Capet, votre frère, a fui de Paris dans la » nuit du 20 au 21 juin 1791.

» R. — J'ai appris dans la journée du 20 que nous » devions tous partir dans la nuit suivante, et je me » suis conformée à cet égard aux ordres de mon frère.

» D. — Le motif de ce voyage n'était-il pas de » sortir de France, et de vous réunir aux émigrés et » autres ennemis du peuple français ?

» R. — Jamais mon frère ni moi n'avons eu l'in- » tention de quitter notre pays.

» D. — Je vous observe que cette réponse ne pa- » raît pas exacte, car il est notoire que Bouillé avait » donné les ordres à différents corps de troupes de se

» trouver à un point convenu pour protéger cette
» évasion, de manière de pouvoir vous faire sortir,
» ainsi que votre frère et autres, du territoire fran-
» çais, et que même tout était préparé à l'abbaye
» d'Orval, située sur le territoire du despote autri-
» chien, pour vous recevoir ; et vous observe, au
» surplus, que les noms par vous supposés, et votre
» frère, ne permettent pas de douter de vos intentions ?

» R. — Mon frère devait aller à Montmédy, et je
» ne lui supposais pas d'autre intention.

» D. — Avez-vous connaissance qu'il ait été tenu
» des conciliabules secrets chez Marie-Antoinette, ci-
» devant reine de France, lesquels s'appelaient Comité
» Autrichien ?

» R. — J'ai parfaitement connaissance qu'il n'y en
» a jamais eu.

» D. — Je vous observe qu'il est cependant notoire
» que les conciliabules se tenaient de deux jours l'un,
» depuis minuit jusqu'à trois heures du matin, et que
» même ceux qui y étaient admis, passaient par la
» pièce que l'on appelait la galerie aux Tableaux.

» R. — Je n'en ai aucune connaissance.

» D. — N'étiez-vous pas aux Tuileries le 28 février
» 1791, 20 juin et 10 août 1792 ?

» R. — J'étais au château les trois jours, et notam-
» ment le 10 août 1792, jusqu'au moment où je me
» suis rendue avec mon frère à l'Assemblée nationale.

» D. — Ledit jour 28 février n'avez-vous pas eu connais-
» sance que le rassemblement des ci-devant marquis,
» chevaliers et autres, armés de sabres et de pistolets,
» était encore pour favoriser une nouvelle évasion de
» votre frère et de toute la famille, et que l'affaire de

» Vincennes, arrivée le même jour, n'avait été ima-
» ginée que pour faire diversion?

» R. — Je n'en ai aucune connaissance.

» D. — Qu'avez-vous fait dans la nuit du 9 au
» 10 août ?

» R. — Je suis restée dans la chambre de mon
» frère, où nous avons veillé.

» D. — Je vous observe, qu'ayant chacun vos
» appartements, il paraît étrange que vous vous
» soyez réunie dans celui de votre frère, et sans
» doute que cette réunion avait un motif que je vous
» interpelle d'expliquer.

» R. — Je n'avais d'autre motif que celui de me
» réunir toujours chez mon frère, lorsqu'il y avait
» des mouvements dans Paris.

» D. — Cette même nuit, n'avez-vous pas été avec
» Marie-Antoinette dans une salle où étaient des
» Suisses occupés à faire des cartouches, et notam-
» ment n'y avez-vous pas été de neuf heures et demie
» à dix heures du soir ?

» R. — Je n'y ai pas été et n'ai nullement connais-
» sance de cette salle.

» D. — Je vous observe que cette réponse n'est
» point exacte ; car il est établi dans différents procès
» qui ont eu lieu au tribunal du 17 août 1792, que
» Marie-Antoinette et vous aviez été plusieurs fois
» dans la nuit trouver les gardes suisses, et que vous
» les aviez fait boire, et les aviez engagés à confec-
» tionner la fabrication des cartouches dont Marie-
» Antoinette en vit mordre plusieurs.

» R. — Cela n'a pas existé, et je n'en ai aucune
» connaissance.

» D. — Je vous représente que les faits sont trop » notoires pour ne pas vous rappeler les différentes » circonstances relatives à ceux par vous déniés, et » pour ne pas savoir le motif qui avait déterminé les » rassemblements de troupes de tous genres qui se » sont trouvées réunies cette même nuit aux Tuile- » ries, pourquoi je vous somme de déclarer si vous » persistez dans vos précédentes dénégations à nier » les motifs de ces rassemblements.

» R. — Je persiste dans mes précédentes dénéga- » tions, et j'ajoute que je ne connaissais pas de mo- » tifs de rassemblements ; je sais seulement, comme » je l'ai déjà dit, que les corps constitués pour la » sûreté de Paris, étaient venus avertir mon frère » qu'il y avait du mouvement dans les faubourgs, et » que, dans ces occasions, la garde nationale se ras- » semblait pour sa sûreté, comme la Constitution le » prescrivait.

» D. — Lors de l'évasion du 20 juin, n'est-ce pas » vous qui avez emmené les enfants ?

» R. — Non, je suis sortie seule.

» D. — Avez-vous un défenseur, ou voulez-vous » en nommer un ?

» R. — Je n'en connais pas.

» De suite, nous lui avons nommé Chauveau de » La Garde pour conseil.

» Lecture faite du présent interrogatoire, a persisté » et a signé avec nous et notre greffier.

» Elisabeth-Marie, A. Q. Fouquier, Deliège,
» Ducroy, greffier. »

Au procès-verbal de ce premier interrogatoire secret, les accusateurs ont joint une pièce qu'ils avaient

préparée dès le 17 floréal, c'est-à-dire trois jours avant la translation de Madame Elisabeth à la Conciergerie, et à laquelle ils attachaient une grande importance.

« Citoyens, disent-ils, nous joignons un extrait du » procès-verbal rédigé par les commissaires de la » Convention nationale, le 10 décembre, première » année de la République française, contenant la dé- » claration qu'Elisabeth Capet a fait parvenir à ses » frères ses diamants, pour payer les troupes qu'ils » entretenaient contre la France.

» *Les membres du comité de correspondance*,

» Signé : CORDIER, P. J. AUDOUIN. »

Au dos est écrit : « au citoyen Fouquier, accusateur » public près le tribunal révolutionnaire. »

« 10 décembre, première année républicaine.

» Du procès-verbal rédigé le dixième jour de dé- » cembre, l'an premier de la République française, » par les représentants du peuple Prieur (de la » Marne), Bréard, Lecointre, et autres ; en exécution » du décret du même jour, lors de la levée des scellés » apposés sur les papiers du tribunal créé par la loi » du 17 août, en présence d'un commissaire du pou- » voir exécutif, du citoyen Salmon, administrateur » du département ; des ministres des contributions » publiques et de la justice ; des citoyens Dubail, » vice-président dudit tribunal ; Bruslé, greffier de la » première section ; Lavaux, président, et Réal, ac- » cusateur public près la seconde section ; ladite levée » des scellés faite par le citoyen Lambert, juge de » paix de la section du Pont-Neuf.

» A été extrait ce qui suit :

» Déclaration du citoyen Pépin, qui constate qu'E-
» lisabeth Capet a fait passer à ses frères tous ses
» diamants, pour payer les troupes qu'ils entrete-
» naient contre la France.

» Le citoyen Pépin, président de la première sec-
» tion dudit tribunal, a dit : que dans l'instruction
» du vol du garde-meuble, il a été établi :

» 1° Que le 20 juin, Louis Capet voulant mettre de
» côté les diamants et richesses du déposé au garde-
» meuble, fit engager l'épouse du sieur de Crécy,
» par Thierry, son valet de chambre, à enlever dudit
» garde-meuble tous ces objets, et à les cacher dans
» une armoire pratiquée dans le mur de son alcôve,
» derrière le chevet de son lit, ce qui fut fait ;

» 2° Que vers le même temps, Madame Elisabeth
» envoya à ses frères tous ses diamants au su du Roi,
» pour qu'ils empruntassent dessus, ou les vendissent
» pour payer les troupes qu'ils entretenaient contre la
» France ;

» 3° Que le ci-devant roi avait envoyé à tous ses
» ambassadeurs et chargés d'affaires, dans les cours
» de l'Europe, une protestation contre son accepta-
» tion de la Constitution ;

» 4° Que le 10 août avant de se retirer à l'assem-
» blée nationale, Louis Capet fit cacher tous ses dia-
» mants personnels, et a signé ainsi :

» PÉPIN DE GROUHETTE.

» Le présent extrait certifié conforme à l'original,
» lequel est signé par toutes les personnes y dénom-
» mées, par nous membres du comité de correspon-

» dance de la Convention nationale, ce 17 floréal,
» deuxième année de la république.

» Ledit original déposé au comité.

» Signé : P. J. AUDOUIN, CORDIER. »

Cette pièce, qui n'existe plus que dans un recueil devenu rare, a échappé aux historiens de Madame Elisabeth (1). Elle était bien connue à l'époque de la Terreur, et lorsque, quarante ans plus tard, l'affaire de Fieschi amena devant la cour des pairs un des complices de l'assassin appelé Pépin, plusieurs des juges tressaillirent à ce nom, qui leur rappelait une page sanglante du procès de la sœur de Louis XVI (2).

L'interrogatoire s'était prolongé assez avant dans la nuit. Nous devons relever ici deux circonstances qui ont servi de fond à une relation reproduite dans un très petit nombre d'histoires de la révolution, et qui représente Madame Elisabeth comme ayant perdu à ce moment tout son courage, et n'ayant montré qu'un profond abattement. Ce serait d'abord son indifférence lorsque les accusateurs lui demandèrent de désigner un défenseur, ensuite le silence qu'elle garda lorsqu'elle aurait pu solliciter le ministère d'un prêtre. Mais elle ne connaissait pas de magistrats libres de la défendre, et savait qu'elle n'aurait obtenu qu'un prêtre assermenté. Son énergie ne l'abandonna pas un instant dans cette nuit terrible, malgré la fatigue et l'horreur de sa

(1) Mme Guénard, qui donne une partie de l'interrogatoire, n'en parle pas. Beauchesne, qui le cite en entier, l'a également omis.

(2) Souvenirs inédits.

nouvelle situation. Ses réponses sont nettes et fermes, et la signature apposée au bas de chacune des pages de l'interrogatoire est de son écriture ordinaire. De plus, on voit qu'elle s'est refusée à joindre à son nom celui de Capet, exigé par la Révolution. Enfin, après les courts moments de repos qui lui furent accordés, l'aurore de son dernier jour la trouva sans crainte de la mort comme sans reproche de sa vie.

Aucune relation ne dit dans quelle partie de la Conciergerie Madame Elisabeth fut menée après ce premier interrogatoire. En face de la porte d'entrée de la prison, se trouvait le guichet qui conduisait à la porte des femmes. On sait que les captives étaient soumises à trois régimes : la pistole, la paille ou la souricière. Le premier était une chambre à plusieurs lits, réservée aux riches ; le second, une cellule avec une botte de paille ; le troisième, un réduit infect où les malheureuses qui l'occupaient étaient obligées de se défendre la nuit contre les morsures des rats, et où l'air pénétrait à peine. Mais il fallait avoir été plusieurs jours à la Conciergerie pour être classée. Il est donc probable que Madame Elisabeth fut déposée dans un des deux cabinets, éclairés par des fenêtres donnant dans le greffe, qui servaient à la fois aux guichetiers de garde et aux femmes condamnées à mort. Sortie à une heure du matin de la salle du tribunal révolutionnaire, elle n'eut que peu de temps pour reprendre des forces, en cherchant un sommeil sans cesse troublé par les bruits sinistres de la prison. Un autre détail reste inexpliqué. Par qui Chauveau de La Garde fut-il instruit dans cette même nuit du choix du conseil révolutionnaire ? Un individu qu'il ne nomme pas

alla l'instruire, aussitôt après la séance, « qu'il était nommé défenseur de Madame Elisabeth, » et « de la part de la princesse, » qui paraît être restée étrangère à cette démarche. L'intention du conseil était cependant, comme on le verra, d'empêcher la défense, tout en simulant quelque forme de justice. Il y eut donc évidemment, parmi les témoins de l'interrogatoire, quelque personne désireuse de travailler au salut de l'accusée. Chauveau de La Garde ajoute qu'il se rendit, dès le matin du 21 floréal, à la Conciergerie, afin de s'entretenir avec elle de son acte d'accusation. On ne lui permit pas de la voir. Il réclama et parvint jusqu'à Fouquier-Tinville, qui lui répondit : « Vous » ne pouvez la voir aujourd'hui ; rien ne presse, elle » ne sera pas jugée de si tôt. » (1)

XVII.

Ce fut pourtant dans cette même matinée, sans avoir vu son défenseur, ainsi écarté par un mensonge, que Madame Elisabeth fut traduite devant le tribunal révolutionnaire. Vingt-quatre prisonniers l'accompagnaient. A ceux-là avaient été accordés cinq défenseurs, qui avaient pu s'entendre avec eux dans une certaine mesure et du moins être instruits de l'heure

(1) Note historique sur les procès de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth au tribunal révolutionnaire, par M. Chauveau-Lagarde, avocat. leur défenseur. Paris, Gide, libraire, rue Saint-Marc, N° 20, et Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, 1816, p. 51.

de l'audience. Le tribunal siégeait dans la salle de la Liberté, autrefois la grand'chambre du Parlement. L'ancien président Herman était devenu ministre de l'intérieur. Dumas, ami dévoué de Robespierre, dont tous les soirs il faisait l'apologie à la tribune des Jacobins, l'avait remplacé. L'audience était ainsi composée :

René-François Dumas, président (1); Gabriel Déliège, Antoine-Marie Maire, juges ; Gilbert Liendon, substitut de l'accusateur public ; Charles-Adrien Legris, greffier ; les citoyens Trinchart, Laporte, Renaudin, Grenier, Brochet, Auvrest, Duplay, Fauvety, Meyère, Prieur, Fiévée, Besnard, Fambert et Desboisseaux, jurés du jugement. En face du tribunal se trouvait un gradin. Madame Elisabeth était placée au haut, pour être mieux vue du public.

Le président Dumas à l'accusée :

Quel est votre nom ?

R. — Elisabeth-Marie de France, sœur de Louis XVI, tante de Louis XVII, votre Roi (2).

D. — Votre âge ?

R. — Trente ans.

D. — Où êtes-vous née ?

R. — A Versailles.

D. — Où résidez-vous ?

R. — A Paris.

(1) Mis hors la loi ; guillotiné le 10 thermidor.

(2) Cette fière et noble réponse n'est pas citée au *Moniteur*, qui dit seulement Elisabeth-Marie. Elle fut distinctement entendue par des témoins qui la rapportèrent à Beauchesne, et on verra plus loin que le président Dumas ne l'oublia pas. Voy. aussi Ferrand, *Eloge funèbre*, p. 126. Edition de 1795 (rare).

Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation (1) dont la teneur suit :

« Antoine-Quentin Fouquier, accusateur public » près le tribunal Révolutionnaire, expose que c'est » à la famille Capet que le peuple français doit les » maux sous le poids desquels il a gémi pendant tant » de siècles.

» C'est au moment où l'excès de l'oppression a forcé » le peuple de briser ses chaînes, que toute cette fa- » mille s'est réunie pour le plonger dans un escla- » vage plus cruel encore que celui dont il voulait » sortir. Les crimes de tous genres, les forfaits amon- » celés de Capet, de la Messaline Antoinette, des deux » frères et d'Elisabeth sont trop connus pour qu'il » soit nécessaire d'en tracer ici le tableau ; ils sont » écrits en caractères de sang dans les annales de la » Révolution ; et les atrocités inouies exercées par » les barbares émigrés, ou les sanguinaires satellites » des despotes, les meurtres, les incendies, les ravages, » enfin les assassinats inconnus aux monstres les plus » féroces, qu'ils commettaient sur le territoire fran- » çais, sont encore commandés par cette détestable » famille, pour livrer de nouveau une grande nation » au despotisme et aux fureurs de quelques individus.

» Elisabeth a partagé tous ces crimes, elle a coo- » péré à toutes ces trames, à tous ces complots for- » més par ses infâmes frères, par la scélérate impu- » dique Antoinette, et toute la horde de conspirateurs » qui s'étaient réunis autour d'eux ; elle a été associée » à tous les projets, elle a encouragé tous les assas-

(1) Il est orthographié selon l'ancien usage dans l'original.

» sins de la patrie, les complots de juillet 1789, la
» conspiration du 6 octobre suivant, dont les d'Es-
» taing, Villeroy et autres, qui viennent d'être frappés
» du glaive de la loi, étaient les agents ; enfin, toute
» cette chaîne non interrompue de conspirations,
» pendant quatre ans entiers, ont été suivies et se-
» condées de tous les moyens qui étaient au pouvoir
» d'Elisabeth. C'est elle qui, au mois de juin 1791, a
» fait passer les diamants qui étaient une propriété
» nationale à l'infâme d'Artois, son frère, pour le
» mettre en état d'exécuter les projets concertés avec
» lui et de soudoyer des assassins contre la patrie ;
» c'est elle qui entretenait avec son autre frère, de-
» venu aujourd'hui l'objet de la dérision et du mépris
» des despotes coalisés, chez lesquels il est allé dé-
» poser son imbécile et lourde nullité, la correspon-
» dance la plus active ; c'est elle qui voulait, par
» l'orgueil et le dédain le plus instant, avilir et hu-
» milier les hommes libres qui consacraient leur temps
» à garder leur tyran ; c'est elle, enfin, qui prodiguait
» des soins aux assassins envoyés aux Champs-Elysées
» par le despote pour provoquer les braves Marseil-
» lais, et qui pansait les blessures qu'ils avaient re-
» çues dans leur fuite précipitée. Elisabeth avait mé-
» dité, avec Capet et Antoinette, le massacre des
» citoyens de Paris dans l'immortelle journée du 10
» août ; elle veillait dans l'espoir d'être témoin de ce
» carnage nocturne ; elle aidait à la barbare Antoinette
» à mordre des balles, et encourageait par ses dis-
» cours des jeunes personnes que des prêtres fana-
» tiques avaient conduites au château pour cette hor-
» rible occupation. Enfin, trompée dans l'espoir que

» toute cette horde de conspirateurs avait, que tous
» les citoyens se présenteraient pendant la nuit pour
» renverser la tyrannie, elle fuit au jour avec le tyran
» et sa femme, et fut attendre, dans le temple de la
» souveraineté nationale, que la horde d'esclaves
» soudoyés et dévoués aux forfaits de cette cour par-
» ricide, eût noyé dans le sang des citoyens de la li-
» berté, et lui eût fourni les moyens d'égorger en-
» suite ses représentants, au milieu desquels ils
» avaient été chercher un asile.

» Enfin, on l'a vue, depuis le supplice mérité du
» plus coupable des tyrans qui ait déshonoré la na-
» ture humaine, provoquer le rétablissement de la
» tyrannie en prodiguant avec Antoinette, au fils de
» Capet, les hommages de la royauté, et les préten-
» dus honneurs du trône. »

Le président fait les questions suivantes à l'accusée :

D. — Où étiez-vous dans les journées des 12, 13 et 14 juillet 1789, c'est-à-dire aux époques des premiers complots de la Cour contre le peuple ?

R. — J'étais dans le sein de ma famille ; je n'ai connu aucun des complots dont vous me parlez, et ce sont des événements que j'étais bien loin de prévoir et de seconder.

D. — Lors de la fuite du tyran votre frère à Varennes, ne l'avez-vous pas accompagné ?

R. — Tout m'ordonnait de suivre mon frère, et je me suis fait un devoir dans cette occasion, comme dans tout autre, de ne point le quitter.

D. — N'avez-vous pas figuré dans l'orgie infâme et scandaleuse des gardes du corps, et n'avez-vous pas fait le tour de la table avec Marie-Antoinette, pour

faire répéter à chacun des convives le serment affreux d'exterminer tous les patriotes, pour étouffer la liberté dans sa naissance et rétablir le trône chancelant ?

R. — J'ignore absolument si l'orgie dont il s'agit a eu lieu ; mais je déclare n'en avoir été aucunement instruite, et n'y avoir pris part en aucune manière.

D. — Vous ne dites pas la vérité, et votre dénégation ne peut vous être d'aucune utilité, lorsqu'elle est démentie, d'une part, par la notoriété publique, et, de l'autre, par la vraisemblance qui persuade à tout homme sensé qu'une femme aussi intimement liée que vous l'étiez avec Marie-Antoinette, et par les liens du sang, et par ceux de l'amitié la plus étroite, n'a pu se dispenser de partager ses machinations, d'en avoir eu communication, et de les avoir favorisées de tout son pouvoir. Vous avez nécessairement, d'accord avec la femme du tyran, provoqué le serment abominable prêté par les satellites de la Cour, d'assassiner et d'anéantir la liberté dans son principe ; et vous avez également provoqué les outrages sanglants faits aux signes précieux de la liberté, qui ont été foulés aux pieds par tous ses complices ?

R. — J'ai déjà dit que tous ces faits m'étaient étrangers, je n'y dois point d'autre réponse.

D. — Où étiez-vous dans la journée du 10 août 1792 ?

R. — (Ici Madame Elisabeth reprend d'un ton plus ferme et avec une dignité plus imposante) (1). J'étais au château, ma résidence ordinaire et naturelle depuis quelque temps.

(1) Notes de Chauveau de La Garde, p. 55.

D. — N'avez-vous pas passé la nuit du 9 au 10 août dans la chambre de votre frère, et n'avez-vous pas eu avec lui des conférences secrètes, qui vous ont expliqué le but et le motif de tous les mouvements et préparatifs qui se faisaient sous vos yeux ?

R. — J'ai passé chez mon frère la nuit dont vous me parlez ; jamais je ne l'ai quitté ; il avait beaucoup de confiance en moi ; et cependant je n'ai rien remarqué ni dans sa conduite, ni dans ses discours, qui pût m'annoncer ce qui s'est passé depuis.

D. — Votre réponse blesse tout à la fois la vérité et la vraisemblance ; et une femme comme vous, qui a manifesté dans tout le cours de la révolution une opposition aussi frappante au nouvel ordre de choses, ne peut être crue, lorsqu'elle veut faire croire qu'elle ignorât la cause des rassemblements de toute espèce qui se faisaient au château, la veille du 10 août. Voudriez-vous nous dire ce qui vous a empêchée de vous coucher cette même muit ?

R. — Je ne me suis pas couchée, parce que les corps constitués étaient venus faire part à mon frère de l'agitation, de la fermentation des habitants de Paris, et des dangers qui pouvaient en résulter.

D. — Vous dissimulez en vain, surtout d'après les différents aveux de la femme Capet, qui vous a désignée comme ayant assisté à l'orgie des gardes du corps, comme l'ayant soutenue dans ses craintes et dans ses alarmes du 10 août, sur les jours de Capet, et de tout ce qui pouvait l'intéresser ; mais ce que vous me niez infructueusement, c'est la part active que vous avez prise à l'action qui s'est engagée entre les patriotes et les satellites de la tyrannie ; c'est votre zèle et votre

ardeur à servir les ennemis du peuple, et à leur fournir des balles que vous preniez la peine de mâcher, comme devant être dirigées contre les patriotes et destinées à les moissonner ; ce sont les vœux contre le bien public que vous faisiez, pour que la victoire demeurât au pouvoir des partisans de votre frère, et les encouragements en tout genre que vous donniez aux assassins de la patrie. Que répondez-vous à ces derniers faits ?

R. — Tous ces faits qui me sont imputés sont autant d'indignités dont je suis bien loin de m'être souillée.

D. — Lors du voyage de Varennes, n'avez-vous pas fait précéder l'évasion honteuse du tyran, de la soustraction des diamants dits de la couronne, appartenant alors à la Nation, et ne les avez-vous pas envoyés à votre frère d'Artois ?

R. — Ces diamants n'ont point été envoyés à d'Artois. Je me suis bornée à les déposer entre les mains d'une personne de confiance.

D. — Voudriez-vous nous désigner le dépositaire de ces diamants ou nous le nommer ?

R. — M. de Choiseul est celui que j'avais choisi pour faire ce dépôt.

D. — Que sont devenus les diamants que vous dites avoir confiés à Choiseul ?

R. — J'ignore absolument quel a pu être le sort de ces diamants, n'ayant point eu l'occasion de voir M. de Choiseul ; je n'en ai point eu d'inquiétudes, et ne m'en suis nullement occupée.

D. — Vous ne cessez d'en imposer sur toutes interpellations qui vous sont faites, et singulièrement sur

le fait des diamants ; car un procès-verbal du 12 décembre 1792, bien rédigé en connaissance de cause par les représentants du peuple, lors de l'instruction de l'affaire relative au vol de ces diamants, constate d'une manière sans réplique que les dits diamants ont été envoyés à d'Artois.

(*Ici l'accusée garde le silence.*)

D. — N'avez-vous pas entretenu des correspondances avec votre frère, le ci-devant Monsieur ?

R. — Je ne me rappelle pas en avoir entretenu, surtout depuis qu'elles sont prohibées.

D. — N'avez-vous pas donné des soins, en pansant vous-même les blessures des assassins envoyés par votre frère aux Champs-Elysées, contre les braves Marseillais.

R. — Je n'ai jamais su que mon frère eût envoyé des assassins contre qui que ce soit ; s'il m'est arrivé de donner des secours à quelques blessés, l'humanité seule a pu me conduire dans le pansement de leurs blessures : je n'ai point eu besoin de m'informer de la cause de leurs maux pour m'occuper de leur soulagement ; je ne m'en fais point un mérite, et je n'imagine pas que l'on puisse m'en faire un crime.

D. — Il est difficile d'accorder ces sentiments d'humanité dont vous vous parez, avec cette joie cruelle que vous avez montrée en voyant couler des flots de sang dans la journée du 10 août. Tout nous autorise à croire que vous n'êtes humaine que pour les assassins du peuple, et que vous avez toute la férocité des animaux les plus sanguinaires pour les défenseurs de la liberté. Loin de secourir ces derniers, vous provoquiez leur massacre par vos applaudissements ; loin

de désarmer les meurtriers du peuple, vous leur prodiguiez à pleines mains les instruments de la mort, à l'aide desquels vous vous flattiez, vous et vos complices, de rétablir le despotisme et la tyrannie ! Voilà l'humanité des dominateurs des nations, qui de tout temps ont sacrifié des milliers d'hommes à leurs caprices, à leur ambition, ou à leur cupidité.

L'accusée Elisabeth, dont le plan de défense est de nier tout ce qui est à sa charge, aura-t-elle la bonne foi de convenir qu'elle a bercé le petit Capet de l'espoir de succéder au trône de son père, et qu'elle a ainsi provoqué la royauté ?

R. — Je causais familièrement avec cet infortuné qui m'était cher à plus d'un titre, et je lui administrais, sans conséquence, les consolations qui me paraissaient capables de le dédommager de la perte de celui qui lui avait donné le jour.

D. — C'est convenir, en d'autres termes, que vous nourrissiez le petit Capet des projets de vengeance que vous et les vôtres n'avez cessé de former contre la liberté, et que vous vous flattiez de relever les débris d'un trône brisé, en l'inondant de tout le sang des patriotes.

Les autres accusés furent ensuite interrogés rapidement. Alors s'éleva du banc de la défense une voix sur laquelle ne comptaient ni Dumas, ni Fouquier-Tinville, ni Madame Elisabeth. C'était celle de Chauveau de La Garde qui, malgré l'assurance que le procès n'aurait lieu que plus tard, était revenu au tribunal, cédant à une simple curiosité. « Quelle fut » ma surprise, a-t-il écrit, lorsque m'étant rendu » au tribunal, j'aperçus Madame Elisabeth, envi-

» ronnée d'une foule d'autres accusés, sur le haut
» des gradins, où on l'avait placée tout exprès la
» première, pour la mettre plus en évidence !... Quoi-
» que le débat n'eût duré qu'un instant, et qu'on
» m'eût interdit toute conférence avec elle, je pris la
» parole, et voici en substance quelle fut ma plai-
» doirie :

» Je fis observer qu'il n'y avait au procès qu'un
» protocole banal d'accusation, sans pièces, sans
» interrogatoire, sans témoins ; et que par conséquent,
» là où il n'existait aucun élément légal de conviction,
» il ne saurait y avoir de conviction légale. J'ajoutai
» qu'on ne pouvait donc opposer à l'auguste accusée
» que ses réponses aux questions qu'on venait de lui
» faire, puisque c'était dans ses réponses elles seules
» que tous les débats consistaient : mais que ces ré-
» ponses elles-mêmes, loin de la condamner, devaient
» au contraire l'honorer à tous les yeux, puisqu'elles
» ne prouvaient rien autre chose que la bonté de son
» cœur et l'héroïsme de son amitié. »

» Puis, après avoir développé ces premières idées,
» je finis en disant : qu'au lieu d'une défense, je
» n'aurais plus à présenter pour Madame Elisabeth
» que son apologie, mais que, dans l'impuissance
» où j'étais d'en trouver une qui fût digne d'elle, il
» ne me restait plus qu'une seule observation à faire :
» c'est que la Princesse, qui avait été à la cour de
» France le plus parfait modèle de toutes les vertus,
» ne pouvait pas être l'ennemie des Français. »

Chauveau de La Garde dut s'arrêter. Dumas, hors de lui, dans une fureur inexprimable, l'apostropha en lui reprochant « d'avoir eu l'audace de parler de ce

» qu'il appelait les prétendues vertus de l'accusée, et » d'avoir ainsi corrompu la morale publique ! » Il » fut aisé de s'apercevoir, ajoute M. Chauveau de » La Garde, que Madame Elisabeth qui, jusqu'alors » était restée calme et comme insensible à ses propres » dangers, fut émue de ceux auxquels je venais de » m'exposer (1). »

Le *Moniteur*, qui ne fait aucune mention des paroles de M. Chauveau de La Garde, est également muet sur celles des défenseurs accordés aux autres accusés. C'étaient MM. La Fleutrie, Boutrome, Duchâteau, Julienne et Sezille. Il est probable qu'ils ne purent articuler que des mots insignifiants, quoique le défenseur du comte de Brienne eut des pièces importantes à produire. Le président déclara les débats fermés, fit le résumé du procès, où plutôt des procès, car il y en avait autant que d'accusés, puis il remit au président du jury l'écrit suivant, servant de préambule à une question qui fut uniformément la même pour chacun des accusés :

« Il a existé des complots de conspirations formés » par Capet, sa femme, sa famille, ses agents, ses » complices, par suite desquels des provocations à la » guerre extérieure de la part des tyrans coalisés, à

(1) Le président Dumas proposa ensuite au tribunal de faire arrêter Chanveau de La Garde. On ne l'osa pas encore, parcequ'on voulait avoir l'air de laisser aux défenseurs, tant qu'ils ont existé, la liberté de la défense ; il le fut au mois de juillet suivant, lorsque la loi du 9 juin eut supprimé le ministère des défenseurs ; il se retira à Chartres, sa ville natale, fut conduit le 20 juillet à la Conciergerie, où il demeura prisonnier quarante jours, oublié dans la foule des victimes ; le 9 thermidor lui sauva la vie.

» la guerre civile dans l'intérieur, ont été formées ;
» des secours en hommes et en argent ont été fournis
» aux ennemis, des troupes ont été assemblées, des
» dispositions ont été faites, des chefs nommés pour
» assassiner le peuple, anéantir la liberté et rétablir
» le despotisme.

» Elisabeth Capet est-elle complice de ces com-
» plots ? Les jurés, après quelques minutes de dé-
» libération, rentrent à la salle d'audience, et don-
» nent une déclaration affirmative contre Madame
» Elisabeth et les autres accusés (1). Le tribunal con-
» damne Elisabeth Capet et les autres accusés à la
» peine de mort, conformément à l'article quatre de
» la première section du titre premier de la deuxième
» partie du code pénal dont a été fait lecture, etc...
» déclare les biens desdits Elisabeth Capet, etc.,
» acquis à la République... Ordonne qu'à la diligence
» de l'accusateur public le présent jugement, sera
» exécuté, dans les vingt-quatre heures, sur la place de
» la Révolution de cette ville, et qu'il sera imprimé,
» lu, publié et affiché dans toute l'étendue de la
» République... »

Les mots de peine de mort et d'exécution dans les vingt-quatre heures avaient produit un léger mouvement sur les gradins où étaient échelonnés les condamnés. L'attention du tribunal se porta sur la sœur

(1) « Nous avons entendu affirmer, par un témoin oculaire
» alors enfant, que si une seule voix s'était élevée pour pro-
» poser de délivrer Madame Élisabeth, elle eût été délivrée.
» Cette voix ne s'éleva pas. De tous les courages, le plus diffi-
» cile, c'est celui qui consiste à prendre l'initiative d'un acte
» de courage. » Nettement, *Vie de Marie-Thérère*, p. 145.

de Louis XVI. Elle entendit la redoutable sentence sans sourciller, et lorsque l'ordre fut donné de la reconduire à la Conciergerie, elle traversa la salle et d'un pas aussi ferme que si elle eût été rendue à la liberté. Au moment où elle sortit, Fouquier-Tinville dit au président : « Il faut avouer cependant » qu'elle n'a pas poussé une plainte. — De quoi se » plaindrait-elle donc, Elisabeth de France ? » répliqua Dumas, qui avait sur le cœur la fière réponse de la Princesse au début de l'interrogatoire : « Ne lui avons-nous pas formé aujourd'hui une cour d'aris- » tocrates dignes d'elle. Et rien ne l'empêchera de » se croire encore dans les salons de Versailles, quand » elle va se voir, au pied de la sainte guillotine, » entourée de toute cette fidèle noblesse ! » (1)

XVIII.

Dumas disait vrai. Voici les noms des compagnes de Madame Elisabeth : Mesdames la marquise de L'Aigle, la marquise de Sénozan, la marquise de Crussol, la comtesse de Montmorin, la marquise de Canisy et la comtesse de Sérilly. Les hommes étaient : le comte de Sourdeval, le comte de Sérilly, M. d'Etigny, le comte de Loménie, le comte de Brienne, ancien ministre de la guerre, le jeune Calixte de Montmorin,

(1) Il exerça sa redoutable charge, avec « cruauté, ironie, » dureté et insolence, » jusqu'au 9 thermidor, et périt justement le 10 avec Robespierre. (Histoire du tribunal révolutionnaire).

âgé de dix-huit ans ; l'abbé de Loménie, coadjuteur de l'évêque d'Autun ; le chevalier de Loménie ; l'abbé de Chambertrand, chanoine de la cathédrale de Sens ; M. de Cressy-Champmilon, officier de marine. Avec ces nobles personnes, une vieille fille nommée Denise Buard, un tailleur de la rue Saint-Florentin, Letellier ; un pharmacien de la porte Saint-Honoré, nommé Georges Folloppe ; un manufacturier, également de Sens, Théodore Hall ; un domestique de Mme de Sérilly, nommé Lhoste ; deux dames, l'une appelée madame de Rossel Cercy, et l'autre madame Rosset ; enfin, un domestique appelé Baptiste Dubois, arrêté chez sa mère, Vieille rue du Temple. On avait espéré faire figurer le cardinal de Brienne dans cette exécution, mais il s'était dérobé au supplice par le suicide.

Les vingt-cinq condamnés défilèrent lentement sous les voûtes de la prison, au milieu des spectateurs qui pour les voir passer s'étaient rangés en haie, et furent conduits dans la salle des condamnés à mort pour y attendre le bourreau. « Cette salle longue, obscure, » étroite n'est séparée du greffe, dit un témoin, que » par une porte et une cloison vitrées, et n'a pour tout » mobilier que des bancs de bois adossés à la muraille. » L'humidité qui suinte le long de ces pierres désolées » semble née des larmes qu'elles ont vu couler. Quel- » ques matelas étendus sur le carreau portent encore » l'empreinte des malheureux qui les ont froissés avant » les nouveaux venus. Leurs habits sont jetés çà et là, » pour être vendus ; sur les bancs traînent des bouts » de chandelles, des mèches de cheveux, des rubans » flétris. » Les cœurs les plus énergiques faiblissaient en

entrant dans cet effroyable vestibule du supplice. Cependant de nombreux témoins ont attesté que Madame Elisabeth avait conservé son calme et son courage en y pénétrant. Unie aux infortunés qui partagaient son épreuve suprême, elle prit bientôt au milieu d'eux la place qui lui appartenait. Elle les consola par la sérénité de son regard, par la douce résignation de ses paroles. Là, comme aux Tuileries et au Temple, elle s'oublia pour ne songer qu'à ceux qui souffraient auprès d'elle, et se montra plus douce et plus aimable encore, sous le rayonnement de l'auréole de son martyre.

Un des gardiens de la Conciergerie commençait déjà à recueillir les vêtements des accusés, à les classer et à les entasser. Cet homme, appelé Geoffroy, écoutait avec un étonnement mêlé de respect les entretiens de la princesse avec ses compagnes. « Elle les excitait, dit-
» il (1), à avoir confiance en Dieu, qui récompense les
» sacrifices saintement accomplis ; elle les conjurait
» d'offrir leur vie pour le salut de leur âme, et aussi
» pour celui de la France. La vieille marquise de Sé-
» nozan (2) joignait les mains et priait en écoutant Ma-
» dame Elisabeth. M. de Loménie de Brienne, à une
» extrémité de la salle, s'indignait contre Fouquier,
» qui avait repoussé sa défense et les réclamations
» des habitants de Brienne ; il rappelait avec exalta-
» tion les services qu'il avait rendus. Madame Eli-

(1) Récit de M. Ferry, employé au département des Beaux-Arts (1825). Il tenait ces détails de Geoffroy, son oncle, qui fut ensuite gardien de la maison d'arrêt de la Folie-Renaud.

(2) Elle était sœur de Malesherbes et amie de l'abbé Edgeworth.

» sabeth s'approcha de lui : « Ah ! Monsieur, lui dit-
» elle, s'il est beau de mériter l'estime de ses conci-
» toyens, croyez qu'il est encore plus beau de mériter
» la clémence de Dieu ; vous avez montré à vos com-
» patriotes à faire le bien, vous leur montrerez com-
» ment on meurt quand on a la conscience en
» paix. » (1)

L'une des condamnées les plus désespérées était Mme de Montmorin, qui voyait mourir sa famille presque entière avec elle. La malheureuse mère pleurait surtout le sort de son jeune fils, qui s'efforçait de la consoler. A elle aussi, Madame Elisabeth demanda, au nom du ciel, d'accepter sans plaintes le sacrifice exigé. « Ah ! je veux bien mourir, disait Mme de Mont-
» morin en sanglotant, mais je ne puis voir mourir
» mon fils ! » — « Vous l'aimez, lui dit alors la
» princesse, et vous ne voulez pas qu'il vous accom-
» pagne ! Vous allez trouver les félicités du ciel et
» vous voulez qu'il demeure sur cette terre, où il n'y
» a aujourd'hui que tourments et douleurs ! » Alors la mère pleure, se soumet et serrant avec transport

(1) On a dit et écrit que M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, avait assisté Madame Elisabeth à ses derniers moments. Cette assertion n'est pas exacte. M. Emery était en prison, lui-même au collège du Plessis, à cette époque. On ne voit pas non plus que les courageux prêtres qui soutinrent tant de condamnés durant la Terreur, aient pu pénétrer près d'elle. Cependant la famille de la marquise de Crussol apprit, d'une manière certaine, que les condamnés avaient reçu les secours de l'Eglise avant de marcher au supplice, et une tradition puisée à des sources respectables atteste que l'abbé de Sambucy, mêlé parmi la foule, les accompagna jusqu'à l'échafaud.

son enfant dans ses bras : « Viens, viens, s'écrie-t-elle, » nous mourrons ensemble. » (1).

La jeune comtesse de Sérilly avait dit à Mme de Montmorin qu'elle se croyait grosse. Madame Elisabeth lui conseilla de le déclarer, sachant qu'elle obtiendrait, sinon sa grâce, du moins un sursis. Ce fut ce qui arriva, et la jeune femme vécut pour pouvoir attester, avec les autres témoins, la vérité de ces scènes admirables. Une émotion douce et profonde s'était emparée de tous les condamnés. Plusieurs jusqu'à ce jour avaient vécu dans l'indifférence et dans l'ignorance de la foi. Appartenant à la société la plus brillante et la plus spirituelle de France, ils avaient adopté les doctrines de la philosophie de Voltaire, et oublié la religion du Christ. La voix de cette fille de leurs Rois, de cette Princesse encore parée de toutes les grâces de son âge, de toute la majesté de son rang, leur sembla plus frappante que celle du plus éloquent des prédicateurs. Les vieillards inclinèrent leurs fronts blanchis sous cette influence angélique. « On n'exige pas de nous, » leur disait-elle, « comme des anciens martyrs, le sacrifice de nos » croyances ; on ne nous demande que l'abandon » de notre misérable vie ! faisons à Dieu ce faible » sacrifice avec résignation ! » Aucune protestation

(1) Récit d'une servante nommée Marguerite, qui avait été jetée à la Conciergerie pour n'avoir point voulu déposer contre son maître, le marquis de Fenouil. Elle connaissait Mme de Montmorin, dont son père infirme avait reçu des bienfaits. Notes de Beauchesne, 1828, *Vie de Madame Elisabeth*, II, p. 245. Mme de Sérilly, qui échappa au supplice, raconte aussi ces détails.

contre l'iniquité de ses juges, contre la barbarie de ce peuple qui insultait et massacrait, n'échappa à la royale captive. Elle montrait à ses compagnons le Dieu qui les accueillait, ses miséricordes infinies, ses éternelles espérances. Quand le terrible appel retentit, le sentiment d'une prochaine délivrance avait dominé celui de la mort et du supplice. Le calme et la dignité d'un malheur suprême et immérité accueillit la voix du bourreau. Ce fut dans le silence que s'accomplit la toilette funèbre ; car il y avait une toilette pour l'échafaud et les épaules des femmes devaient être préparées pour le couteau. Enfin les portes s'ouvrent et les charrettes que le régicide Barère appelait les bières des vivants, reçoivent les condamnés. Il est environ cinq heures ; un soleil de printemps, une chaleur d'été, un temps resplendissant a succédé à l'orage de la veille. L'affluence du peuple est immense et pousse de longues et féroces clameurs. C'est surtout la charrette qui porte la sœur du Roi qui attire sa curiosité et provoque ses cris : « Ah ! c'est bien » elle, on ne peut s'y méprendre. » La voilà, en effet, les mains liées derrière le dos, vêtue de blanc comme le matin, mais le corsage rabattu. Un fichu de linon des Indes couvre ses épaules et son sein. Sur ses cheveux blonds et rasés est un mouchoir de mousseline. Elle parle à ses deux compagnes, la marquise de Sénozan et la marquise de Crussol, et semble exhorter à la patience deux condamnés, debout près de ces dames. Mme de Sénozan, presque octogénaire, faillit s'évanouir en entendant les vociférations de la multitude. « Du courage, lui dit Madame Elisabeth, nous » serons bientôt dans le sein de Dieu avec notre fa-

» mille. » (1) Le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution se poursuit au milieu de la foule d'abord rugissante, puis silencieuse et consternée (2). A la descente du Pont-au-Change, Madame Elisabeth essaye de tourner la tête pour contempler Notre-Dame, devenu le temple païen de la déesse Raison. Dans ce mouvement, le mouchoir blanc posé sur sa tête se détache, tournoie un instant dans l'air et s'envole vers la Seine. Ainsi flottaient jadis, sur les eaux du Tibre, les voiles de ces vierges martyres dont le fleuve emportait la dépouille mortelle. De ce moment, la Princesse, demeurée seule, tête nue, au milieu de ses compagnes, attire par cela même tous les regards, et d'innombrables spectateurs peuvent rendre témoignage du calme et de la sérénité de ses traits. Le cortège suit le quai de la Mégisserie, tourne de la rue de la Monnaie dans celle du Roule, s'engage dans la rue « Honoré », passe devant la fontaine de la rue de l'Arbre-Sec, la Cour-d'Aligre, l'Oratoire, le Château-d'Eau (détruit en 1855), le Palais-Egalité, l'église Saint-Roch, le couvent des Jacobins, l'hôtel de Noailles, les Feuillants, la fontaine des Feuillants, les hôtels d'Estampes et de Béthune. Un peu après surviennent des incidents qui rendent la foule nerveuse et agitée. Devant l'Assomption, un vieillard tombe en poussant des cris déchirants (3); à l'angle de la rue Saint-

(1) Lettre de Monseigneur l'archevêque de Paris, 1868.

(2) Guénard. D'après des témoins ocnlaires.

(3) C'était le médecin de Fontainebleau, le docteur Dassy. On le ramena chez sa fille, et il mourut de saisissement le soir même. (Papiers de M. le comte Ferrand. Note. V. Feuillet de Conches).

Honoré et de la rue Royale, deux jeunes et belles femmes, M[mes] Beugnot et Du Quesnoy, se prosternent devant la charrette et élèvent leurs mains jointes vers l'angélique Princesse, en lui demandant de les bénir (1). Arrivée place de la Révolution, la Princesse descend la première. On voit le bourreau lui tendre, comme pour l'aider, une main qu'elle refuse en regardant de côté. Des banquettes de velours avaient été placées au pied de l'échafaud, attention inaccoutumée et qui annonçait le nombre et le rang des condamnés destinés au supplice. La curiosité devient palpitante. Au milieu d'un silence profond, la voix de l'exécuteur appelant les victimes se fait entendre. Le premier nom prononcé est celui de la marquise de Crussol. Aussitôt elle se lève, va s'incliner devant Madame Elisabeth, et exprimant à haute voix le respect que lui inspire la Princesse, elle lui demande la permission de l'embrasser. « Bien volontiers, et de » tout cœur, » lui dit Madame Elisabeth avec son affabilité naturelle. Toutes les femmes qui suivirent obtinrent d'elle le même honneur. Les hommes témoignèrent à la princesse leur respect, en allant, chacun à leur tour, courber devant elle la tête, qui tombait une minute après. Calixte de Montmorin (2), à chaque fois que descendait le couperet de la guillotine, criait : « Vive le Roi ! » avec un courageux domestique de la maison de Brienne, compris, lui

(1) Mémoires du comte Beugnot, t. I, p. 271.

(2) Récit de Lemoinne, homme d'affaires de M. de Montmorin. — Voir aussi : *la Comtesse de Beaumont*, par M. Bardoux, 1883.

aussi, dans les victimes. Lorsque la vingtième victime monta les marches, il essaya bien de crier ; mais, cette fois, le cri s'arrêta dans sa poitrine. C'était sa mère. Il périt après elle.

Des murmures de surprise et d'émotion se répandaient sur la place. Les assistants pleuraient et sanglotaient. On dit qu'à ce moment un misérable, sorti de la lie du peuple, curieux de savoir le nom de la jeune femme qui inspirait tant de sympathie, apprit de ses voisins que c'était la sœur du Roi. « On a beau » lui faire des salamalecs, » cria cet homme avec une expression de fureur cynique, « la voilà f.... comme » l'Autrichienne ! » Il était assez près du banc pour que sa parole fût entendue de Madame Elisabeth. Levant les yeux vers le ciel, elle le bénit en apprenant ainsi que la Reine avait cessé de souffrir, et qu'elle allait la retrouver dans le sein de Dieu. Cependant l'exécution continuait, et l'on entendait la voix de la sainte Princesse réciter le *De profundis* avec ses dernières compagnes. Le moment arriva où nulle voix n'accompagna la sienne. La vingt-troisième victime en se levant avait reçu d'elle cette parole : « Courage » et foi dans la miséricorde de Dieu ! » En la prononçant, Madame Elisabeth, à son tour se leva, prête à obéir à l'appel de l'exécuteur. Elle monte seule d'un pas ferme les degrés de l'échafaud (1), et regardant le ciel de son beau regard limpide, elle se laisse attacher à la planche fatale. Son fichu tombant à terre laissa voir une médaille de l'Immaculée-Conception suspendue à son cou. L'aide du bourreau voulut lui enlever

(1) Beauchesne. D'après des témoins oculaires.

ce signe de piété. Comme il se penchait vers Madame Elisabeth, elle lui adressa distinctement ces mots : « Au nom de votre mère, monsieur, couvrez-moi. » Ce furent ses dernières paroles. Le sacrifice était accompli. On rapporte (du moins des contemporains l'affirment), qu'au moment où elle cessa de vivre, il se répandit, comme il arrive quelquefois à la mort des saints, un parfum de rose sur toute la place de la Révolution. « C'est qu'en effet », écrit à ce sujet un grand évêque, « le plus pur encens venait de monter » vers Dieu, pour l'expiation des crimes qui châtiaient » alors la France. » (1)

Le signal du roulement de tambour qui annonçait la fin d'un supplice, et provoquait le cri de « vive la République, » ne fut pas donné. Le commandant de service autour de l'échafaud était, ce jour-là, un capitaine de vétérans de la garde nationale, nommé Macé, ancien quincailler et fournisseur de la cour. Il avait été de service au Temple pendant l'hiver, et avait témoigné du respect aux captives. Les terroristes, pour le punir, l'obligèrent à figurer à l'exécution de Madame Elisabeth, malgré ses supplications. Au moment d'ordonner le roulement, il tomba sans connaissance et fut emporté paralysé et mourant par les gardes effrayés (2).

Un mouvement de terreur indicible se produisit parmi la foule, qui était demeurée morne dès le début des exécutions. Les furies de guillotine baissaient la

(1) Lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans. Beauchesne, t. I, *Vie de Madame Elisabeth.*

(2) Archives nationales. Rapport de police. Chantelauze. 162.

tête et se dispersaient en silence. D'autres femmes sanglotaient et frissonnaient. Bientôt il ne resta sur la place du meurtre que les exécuteurs et les gendarmes. Le soleil baissait, et ses derniers rayons jetaient leurs nuances de pourpre et d'or sur le hideux ruisseau, qui portait de l'échafaud à la Seine le sang des vingt-quatre victimes.

Il était six heures. La Convention avait, ce jour-là, terminé sa besogne plus tôt que le bourreau. A trois heures la séance fut levée (1). Robespierre qui, l'avant-veille, avait prononcé son célèbre discours sur la nécessité d'établir le culte de l'Être suprême, alla dîner avec Barère au Palais-Royal et passa ensuite chez le libraire Maret, où il recueillait souvent des nouvelles et des flatteries. Maret, connu par sa franchise et l'indépendance de son caractère, lui parut sombre et mécontent. Levant sur lui son regard fauve et pénétrant, Robespierre l'interrogea sur ce qu'on disait dans le public. — « Vous voulez le savoir, répliqua » brusquement le libraire : Eh bien, on murmure, on » crie contre vous ! Madame Elisabeth vient de périr, » on demande ce qu'elle vous avait fait, quels étaient » ses crimes, pourquoi vous avez envoyé à l'échafaud » cette innocente et vertueuse personne ! » Barère attentif écoutait Maret. — « Vous l'entendez, inter- » rompit Robespierre, c'est toujours moi !... Je vous » atteste, mon cher Maret, que loin d'être l'auteur de » la mort de Madame Elisabeth, j'ai voulu la sauver ;

(1) Journal de Perlet. Convention nationale, corps administratifs, etc. Duodi, 22 floréal de l'an II de la République une et indivisible. Dimanche 11 mai (vieux style). Présidence du C. Carnot. N° 596. Séance du 21 floréal.

» c'est ce scélérat de Collot-d'Herbois qui me l'a ar-
» rachée ! » (1)

Et maintenant, quelle sépulture recevra cette sainte, déjà parée des fleurs de la légende? Réunira-t-on ses restes à ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette? Ira-t-elle dormir du sommeil éternel dans cet enclos de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, sur lequel s'élève le monument expiatoire ? Hélas ! non. Celle qui aimait les pauvres aura le tombeau du dernier des pauvres, elle sera couchée dans la plus infime des sépultures. La serpilière que l'hôpital accorde au mendiant sera même refusée à ses restes. Il faut que l'œuvre du ciel outrepasse la pensée humaine pour accomplir le sacrifice dans sa suprême rigueur.

Dissimulés dans les maisons voisines de la place Louis XV, quelques amis dévoués de la famille royale, des serviteurs de Mme de Montmorin et la mère du jeune Dubois, attendaient le départ des charrettes dans lesquelles les bourreaux avaient jeté les victimes, pour en suivre les traces sanglantes. Le corps de Madame Elisabeth était étendu dans la dernière, couvert de ses vêtements blancs, comme elle l'avait demandé, sur ceux de ses compagnons. Deux chevaux traînaient la charrette, que la gendarmerie escortait. Le convoi, marchant très lentement, tourna dans la rue des Champs-Elysées, suivit les rues de la Madeleine, de l'Arcade, de la Pologne et du Rocher. On s'arrêtait pour le voir passer ; les fenêtress se fermaient à sa vue. Parfois les contrevents entr'ouverts laissaient voir des personnes immobiles et les mains jointes. Le silence

(1) Beauchesne, t. I, Avertissement, note, p. 19.

était profond. La rue du Rocher fut longue et pénible à gravir. Bordée des deux côtés de maisons entourées de jardins, elle était déserte, et les oiseaux cachés dans les arbres chargés de fleurs et de feuillage jetaient leurs notes joyeuses au lugubre cortège. On le vit s'arrêter un instant pour faire souffler les chevaux à l'endroit où finissait la montée. La rue quittait là son nom de rue du Rocher. Une sorte de route, appelée la rue des Errancis, se dessinait au milieu des champs et conduisait à la barrière de Monceaux. Le convoi suit cette route, au bord de laquelle s'élève une seule maison à gauche, et un amas de pierres qui naguère servaient de piédestal à l'une de ces croix qui se voyaient dans les campagnes, et que la révolution avait abattues. A cent pas de là, se dresse la barrière de Monceaux avec sa grille, ses deux corps de gardes, son pavillon de l'octroi touchant au mur d'enceinte qui fermait alors Paris. La charrette franchit la barrière, tourne à gauche et, derrière le pavillon de l'octroi, fait halte devant une porte charretière pratiquée dans le mur d'enceinte.

Nous ne franchirons pas cette porte qui s'ouvre devant la charrette et se referme aussitôt, tandis que les gendarmes se retirent, et que les curieux sont enjoints de se disperser avec les quelques personnes pieuses qui ont suivi le convoi en priant et en frémissant ! L'histoire n'est pas une enquête et doit laisser aux archives de la justice ceux des détails d'un crime qui feraient repousser avec horreur le livre qui oserait les reproduire. Nous dirons seulement que derrière cette porte était un enclos nommé, dans ce quartier désert, le Champ du Christ, parce qu'un grand

crucifix le marquait autrefois, et qu'on y venait en pèlerinage. Depuis le 24 mars 1794, la Convention en avait fait un charnier, le cimetière de la Madeleine devenant insuffisant. Dans cet abîme, furent précipités, sans linceul et sans bière, les restes de Madame Elisabeth ! Pas un indice, pas une croix, ne marquèrent la place où ils disparurent ! Peu après, le Champ du Christ dut être abandonné pour le gouffre de Clamart et la fosse de Picpus. Il se ferma. Les arbres du parc de Monceaux lui jetèrent leur ombre, leurs dépouilles d'automne. Bientôt l'espace funèbre se couvrit de verdure et perdit son aspect sinistre. Les années s'écoulèrent, emportant la République, amenant au pouvoir d'autres hommes, un autre souverain. Seules, une romance mélancolique, une humble prière, une pieuse légende, conservaient le souvenir de la jeune martyre à son insouciante patrie.

En 1817, le roi Louis XVIII fit commencer des recherches pour découvrir les cendres de sa sœur, et les réunir à celles de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Une commission chargée de cette pieuse entreprise recula devant l'horreur des investigations et l'incertitude du résultat. La terre garda son secret, et la victime cette obscurité qu'elle avait aimée. « Où la fleur » est tombée, elle demeure, » a dit l'Ecriture. Aucun mausolée particulier ne fut érigé à Madame Elisabeth ; mais l'Eglise catholique, en vénérant peut-être un jour sa mémoire, lui élèvera un monument impérissable, comme à l'une des saintes protectrices de la France.

TABLE

Saint-Brieuc. — Imprimerie Francisque GUYON.

